Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17450 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 2 MARS 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES
LE MONDE DES POCHES

■ Hannah Arendt et Martin Heidegger
■ Jerome Charyn, Pierre Daix

La catastrophe de la fièvre aphteuse

● D'origine asiatique, la peste aphteuse s'est propagée à l'ensemble du Royaume-Uni ● C'est la plus grave crise sanitaire depuis trois décennies ● La campagne anglaise est soumise à un véritable blocus ● Après la vache folle, cette nouvelle épizootie met une fois de plus en cause le productivisme agricole

LA FIEVRE APHTEUSE continue de gagner du terrain sur les équipes sanitaires britanniques qui tentent d'en maîtriser la propagation. C'est pratiquement tout le Royaume-Uni qui s'est retrouvé, jeudi 1er mars, sous son emprise, l'épizootie ayant été décelée en Irlande du Nord et menaçant de ce fait toute l'île. Pour les Britanniques, il s'agit d'un drame national. Les campagnes sont soumises à un véritable blocus. Le premier ministre a jugé, mercredi, la situation *« catastrophique »* au cours d'une séance aux Communes inhabituellement calme et assombrie. Tony Blair a promis que son gouvernement fera *« tout ce qu'il est raisonnable de faire »* pour aider les agriculteurs touchés. La paralysie du pays et la morosité font envisager un report des élections anticipées prévues en mai. Même le rugby est touché, le Tournoi des six nations étant menacé.

Pour la première fois, on évoque la possibilité de recourir à une vaccination générale du cheptel, qui aurait des conséquences commerciales dramatiques pour Londres. Le gouvernement français a ordonné, mercredi 28 février, l'abattage préventif de 30 000 moutons d'origine française ayant pu être en contact avec des animaux malades britanniques importés, dont 20 000 sont déjà en cours d'abattage.

Après celle de la maladie de la vache folle – toujours d'actualité –, cette nouvelle crise risque de contraindre la Grande-Bretagne et tous les pays d'Europe à des révisions déchirantes sur une industrie alimentaire basée sur un productivisme agricole.

Lire pages 2, 3 et 28

Delanoë-Séguin : seulement deux millions de Français ont suivi la confrontation

LE DÉBAT qui a opposé, mercredi 28 février, sur Canal+, Bertrand Delanoë et Philippe Séguin, candidats à la Mairie de Paris, n'a intéressé que deux millions de téléspectateurs en France (10,3 %), selon les indications fournies jeudi matin par Médiamétrie. Concentré sur les dossiers municipaux parisiens, l'échange, souvent vif, entre le chef de file de la gauche – hors Verts – et le candidat officiel de la droite est resté courtois. M. Séguin a critiqué le financement du programme de M. Delanoë, lequel a reproché à son adversaire de le piller. Devant le siège de la chaîne, les partisans du maire sortant, Jean Tiberi, ceux du candidat écologiste, Yves Contassot, et les deux formations d'extrême droite ont manifesté contre leur exclusion du débat.

Paris pages 6 et 35, Avignon page 7 et Saint-Etienne page 14

► www.lemonde.fr/municipales

D.R.

ENQUÊTE

Mode in Italy

1. Les souliers en or des Della Valle

C'est l'histoire d'une famille qui a transformé des mocassins à picots en chaussures de luxe, une dynastie de cordonniers qui est devenue l'un des groupes les plus rentables d'Italie. Les Della Valle (*en photo, Diego*) ont ouvert 53 boutiques dans le monde pour diffuser leurs Tod's et Hogan. Nous commençons avec l'histoire de ce succès une série d'articles sur les réussites de la mode à l'italienne. p. 16

La justice face à l'autisme

UNE MÈRE de trente-neuf ans comparaît devant la cour d'assises des Côtes-d'Armor pour avoir donné la mort à son fils autiste, âgé de dix ans, en 1998, près de Lannion. A l'audience, l'accusée a longuement raconté sa vie quotidienne, accaparée par le handicap lourd de son fils : *« Il était impossible de faire autre chose que de le surveiller, j'avais moi-même l'impression de mener une vie d'autiste. »* Alors que 7 000 enfants et 20 000 adultes sont atteints par cette pathologie en France, les dispositifs de prise en charge souffrent de graves carences. Ce procès éclaire, d'une lumière crue, le manque de places dans les établissements spécialisés et le soutien défaillant aux parents.

Lire page 10

Même les remises de médaille par l'Elysée intéressent les juges d'instruction

LA PISTE de l'Angolagate a fait un crochet par l'Elysée. Lundi 26 février, Bertrand Landrieu, directeur du cabinet du président de la République, a été interrogé, en qualité de témoin, par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, chargés de l'enquête sur le trafic d'armes vers l'Angola. L'un des principaux collaborateurs de Jacques Chirac a été questionné sur les conditions dans lesquelles l'homme d'affaires Arcadi Gaydamak, sous le coup d'un mandat d'arrêt international depuis le 6 décembre 2000, avait été décoré, en 1996, de l'ordre national du Mérite au titre de la *« réserve personnelle »* du chef de l'Etat, sur présentation du ministère de l'agriculture. La cérémonie avait eu lieu dans l'intimité, le 14 juillet 1996, à la préfecture de Toulon (Var). La médaille avait été remise à M. Gaydamak par le préfet en personne qui n'était autre que Jean-Charles Marchiani. Milliardaire atypique, natif de l'ex-URSS mais titulaire de passeports français, israélien, canadien et angolais, l'homme d'affaires, qui se présente comme *« le numéro un mondial de l'engrais »*, était récompensé pour son rôle dans la libération de deux pilotes français détenus en Bosnie, en 1995 – rôle qu'il qualifiait de *« décisif »* dans un entretien au *Monde* du 9 décembre 2000. Les otages avaient été ramenés sains et saufs par M. Marchiani.

M. Landrieu a affirmé aux juges tout ignorer des raisons pour lesquelles M. Gaydamak avait été décoré, se bornant à préciser que l'Elysée avait été sollicité par Charles Pasqua. Interrogé sur le contenu de notes des services de renseignement (RG et DGSE) qui présentent M. Gaydamak comme un personnage sulfureux, il a indiqué que la charge d'une éventuelle *« enquête de moralité »* revenait au ministère de l'agriculture. M. Landrieu a également été interrogé sur une note, émanant des anciens dirigeants de la Société française d'exportation des matériels et systèmes du ministère de l'intérieur (Sofremi), qui lui aurait été remise en février 1998, avant un voyage de M. Chirac en Angola, et qui évoquait des *« renvois d'ascenseur »* en faveur du président Dos Santos. M. Landrieu a déclaré ne pas avoir été destinataire de ce document.

Ancien membre des services secrets français, M. Marchiani, devenu l'un des hommes de confiance de Charles Pasqua, s'est fait une spécialité des missions confidentielles à l'étranger, dans les dossiers sensibles. Son nom apparaît à plusieurs reprises dans l'enquête des juges Courroye et Prévost-Desprez. Ces derniers s'intéressent depuis plusieurs mois au financement du Rassemblement pour la France (RPF), le parti présidé par M. Pasqua – et dont M. Marchiani est l'un des élus au Parlement européen. Ils soupçonnent manifestement le RPF d'avoir bénéficié de fonds émanant du gouvernement angolais, via des sociétés de ventes d'armes dont Arcadi Gaydamak et son associé Pierre-Joseph Falcone seraient dirigeants de fait. Dans un entretien accordé au *Parisien* du 1er mars, M. Pasqua a toutefois mis au défi les enquêteurs d'établir un lien entre le financement de son parti et les activités liées aux ventes d'armes en Angola.

Réfugié en Israël depuis trois mois, M. Gaydamak avait indiqué qu'il y effectuait une *« période de réserve »* dans l'armée israélienne jusqu'au 1er mars. Il avait écrit aux juges que, après cette date, il n'excluait pas de rentrer en France s'il avait la garantie d'y *« être traité correctement »*.

Fabrice Lhomme

AFP

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Internet : la fête sans cadeau

Les aficionados de la Toile n'ont pas obtenu ce qu'ils espéraient pour la Fête de l'Internet, qui se tient jusqu'à dimanche 4 mars. Il faudra encore attendre jusqu'à la fin de l'été pour connaître l'issue de la bataille pour l'accès illimité à Internet, qui oppose France Télécom à ses principaux concurrents. L'objectif du gouvernement est de parvenir à un abonnement mensuel inférieur à 200 francs. p. 23

Le « repli » américain

ALAN GREENSPAN

DEVANT la Chambre des représentants, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, s'est livré, mercredi 28 février, à un exercice difficile : expliquer que le *« repli »* de l'économie américaine *« n'a pas encore fini sa course »*, tout en essayant de ne pas alarmer des consommateurs redevenus frileux.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 302 - 7,50 F

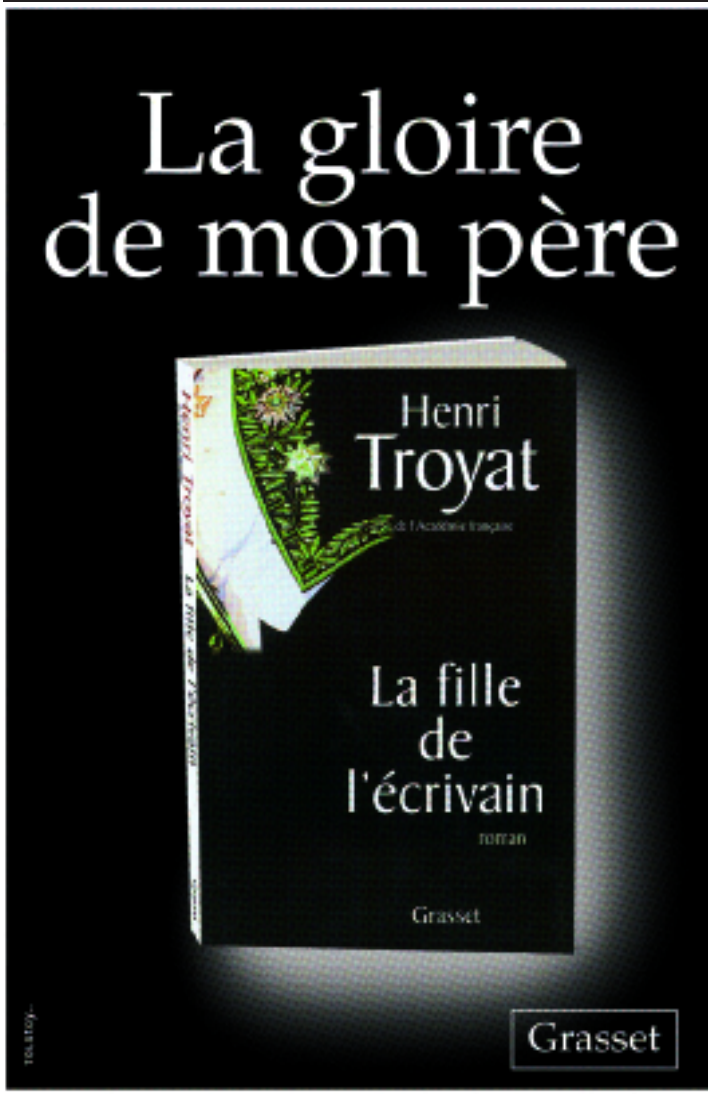

Des vétérans américains dans l'après-guerre froide

ILS SONT TOUS revenus peupler la Maison Blanche, les ministères et les divers étages de l'administration où s'élabore la politique étrangère américaine. Ils ont servi sous tous les présidents républicains du dernier quart de siècle. George Bush père (1988-1992), Ronald Reagan (1980-1988) et même Gerald Ford (1974-1976). Ils ont fait leurs classes pendant la guerre froide, et certains d'entre eux ont participé à sa liquidation en tirant profit des faiblesses de l'Union soviétique pour précipiter la chute du communisme.

Tous ces anciens combattants ont entonné le même discours, qu'ils veulent novateur. L'après-guerre froide, selon eux, rendrait caducs, ou tout au moins relativiserait, les traités et les accords conclus pendant la précédente période et rejetterait même au second plan le paradigme du conflit Est-Ouest, à savoir la dissuasion nucléaire, fondée sur l'équilibre de la terreur.

Certes, ces vétérans de la guerre froide, qui sont appelés à jouer un rôle essentiel dans les décisions que prend le président George Bush Junior, que ce soit à la vice-présidence (Dick Cheney), au département d'Etat (Colin Powell), au Pentagone (Donald Rumsfeld), au Conseil national de sécurité (Condoleezza Rice), ne sont pas tous d'accord entre eux. Mais tous contribuent au paradoxe de cette toute fraîche administration américaine : les anciens combattants se présentent comme les champions des temps nouveaux, des temps où la stabilité internationale et la sécurité ne seraient plus fondées sur le principe immoral de la destruction mutuelle assurée (MAD, selon l'acronyme anglais), mais reposeraient sur l'invulnérabilité que les systèmes antimissiles assureraient aux Etats-Unis et, éventuellement, à leurs amis et alliés.

Sans doute les vieux réflexes de l'antagonisme Est-Ouest reviennent-ils parfois à la surface. Ainsi, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, ou la conseillère pour la sécurité, Condoleezza Rice, n'hésitent pas à considérer toujours la Russie comme *« une menace »* pour la sécurité des Etats-Unis, alors que, pendant les huit ans de l'administration démocrate, il ne s'agissait plus de *« contenir »* la Russie mais de s'engager avec elle dans un *« partenariat stratégique »*.

Daniel Vernet

Lire la suite page 17

RENALD DESTREZ/ENGUERAND

THÉÂTRE

L'héritage de Koltès

Douze ans après sa mort, Bernard-Marie Koltès reste l'un des auteurs dramatiques les plus importants du XXe siècle. Son univers, découvert par Patrice Chéreau, passionne les jeunes metteurs en scène. Il est l'un des rares auteurs de théâtre à connaître des succès d'édition. Au Théâtre de la Ville, Jacques Nichet monte *Combat de nègre et de chiens* (*photo*). p. 32

International	2	Tableau de bord	25
France	6	Aujourd'hui	28
Société	10	Météorologie-Jeux	31
Régions	14	Culture	32
Carnet	15	Guide culturel	34
Horizons	16	Kiosque	35
Entreprises	20	Abonnements	35
Communication	23	Radio-Télévision	36

ÉPIDÉMIES **La fièvre aphteuse britannique se propage à une vitesse éclair à travers le Royaume-Uni en dépit des mesures draconiennes pour l'endiguer. Elle a atteint l'Irlande du Nord, mercredi 28 février, et menace donc la République d'Irlande. Ses conséquences deviennent politiques. ● TONY BLAIR a jugé la situation *« catastrophique »*. ● EN FRANCE, la réunion bimensuelle des ministres devait être consacrée, ce jeudi 1er mars, aux deux crises concomitantes de l'encéphalopathie spongiforme bovine (vache folle) et de la fièvre aphteuse. Les aides d'urgence annoncées par le gouvernement français ont été généralement bien accueillies. ● PARIS a encore décidé de faire abattre 30 000 ovins d'origine française par précaution. ● LA VACCINATION des troupeaux sains dans les pays menacés est techniquement possible, mais entraînerait des conséquences commerciales majeures.**

La fièvre aphteuse atteint l'ensemble du Royaume-Uni

L'Irlande est à son tour menacée par la plus grave crise sanitaire européenne au cours des trois dernières décennies. L'épizootie britannique et la maladie de la vache folle mettent en cause la production agricole industrialisée et le système alimentaire en vigueur dans les nations de tout le continent

LONDRES
de notre correspondant

La peste aphteuse qui continue de s'étendre irrémédiablement sur l'ensemble du territoire britannique – Irlande du Nord comprise avec la découverte, mercredi soir 28 février, d'un premier foyer d'infection – est-elle sur le point de provoquer une mutation culturelle profonde au Royaume-Uni ? Comme la plupart des éditorialistes de presse qui en appellent au gouvernement afin qu'il conduise l'agriculture nationale vers des méthodes plus douces et moins productivistes, le professeur nutritionniste Tim Lang, de l'université de Thames Valley l'espère de tout cœur. Pour lui, la crise en cours, avec ses bûchers médiévaux dressés dans tout le pays, ses écoles rurales qui ferment, ses parcs de récréation fermés, ses divertissements annulés, bref, cette *« situation catastrophique »* qu'a décrite le premier ministre, Tony Blair, constitue d'une certaine manière *« une chance historique »* qu'il ne faut laisser passer sous aucun prétexte.

« INJUSTE COUP DU SORT »

Le professeur Richard Lacey, de l'université de Leeds, éminent microbiologiste qui fut le premier, en 1988, à expliquer que la consommation de vache folle pouvait tuer des humains – bien sûr, nul ne le prit au sérieux —, est du même avis. Pour lui, *« il est clair que la propagation de l'actuelle épizootie est directement liée à une agriculture industrialisée et à notre système alimentaire »*. Aucun doute sur ce point : *« Si vous avez une production et une distribution plus locales, il peut y avoir des problèmes, mais ceux-ci ne prendront jamais l'ampleur de la crise actuelle. »* Aux derniers pointages, ce sont maintenant vingt-sept foyers d'infection qui ont été détectés sur l'ensemble du territoire. Plus de quinze mille bêtes ont été détruites ou sont sur le point de l'être et nul ne peut prévoir jusqu'où ira la propagation.

Tandis que la classe politique continue de s'interroger sur l'éventuel report d'élections anticipées qui n'ont jamais été annoncées mais que chacun fixait au 3 mai, un méchant spleen commence à se faire jour dans une opinion privée de ses principaux loisirs, la randonnée en campagne, le zoo, la chasse, le rugby et les course de chevaux. Battue au nord par des tempêtes de neige comme on n'en avait pas vu depuis des décennies, montrée du doigt dans toute l'Europe et au-delà, *« Cool Britannia »*, comme les champions de la litote qui entourent Tony Blair avaient cru devoir baptiser le pays à l'arrivée au pouvoir du jeune premier ministre, n'a plus le moral.

Pour comble de malchance, un terrible concours de circonstances qui a transformé, dans le nord du Yorkshire, un simple accident de la route en véritable catastrophe ferroviaire coûtant la vie à treize personnes et en blessant une trentaine assez sérieusement, s'est abattu sur les ondes du royaume à l'aube de mercredi, ajoutant encore à la sombre humeur du royaume. Une fois n'est pas coutume, l'atmosphère électrique qui règne normalement tous les mercredis à la Chambre des communes, séance traditionnellement consacrée à des échanges vifs et parfois drôles entre le premier ministre et le chef de l'opposition, refléta parfaitement la tristesse du pays. *« Chacun comprendra que la vigueur de nos échanges est aujourd'hui suspendue »*, déclara d'entrée de jeu, William Hague, chef des conservateurs, qui n'est jamais aussi bon que les mercredis, aux Communes.

Et de fait, lui-même aussi bien que Tony Blair s'en tinrent exceptionnellement à des échanges polis et des déclarations de bonnes intentions à l'endroit des *« pauvres fermiers »* ruinés et des victimes de l'accident ferroviaire. Le premier ministre répéta que son gouvernement ferait *« tout ce qu'il est raisonnable de faire pour aider »* les agriculteurs. Il évoqua *« l'amer et injuste coup du sort »* qui, *« après la vache folle et l'effondrement des prix de certains produits »*, les frappe aujourd'hui.

Lui dont les supporters sont d'abord des citadins, et qui est si souvent accusé dans les campagnes de n'y rien comprendre et de multiplier les mauvais coups contre les paysans – le dernier en date étant, selon les associations rurales, la loi portant interdiction de la chasse à courre et au renard qui poursuit cahin-caha son petit chemin parlementaire – les assura qu'il comprenait *« leur anxiété et leur peur »*.

Il dit aussi, et cela ne fit sourire personne d'autre que certains observateurs étrangers dans la galerie, que *« la viande british reste la meilleure et la plus sûre du monde »*. Bref, le premier ministre dit beaucoup de belles choses, mais pas un mot sur le débat qui agite le pays quant aux révisions déchirantes qui s'imposent pour les méthodes de production alimentaire. Il est vrai que Nick Brown, son ministre de l'agriculture, a annoncé, lundi, qu'il avait réclamé à certains experts un rapport complet sur la question.

TAXE ÉCOLOGIQUE

Le mal s'étend et la première mesure réclamée par Ben Gill, patron du principal syndicat agricole (National Farmers Union), est la suppression de la taxe écologique qui devrait s'appliquer cette année sur les pesticides et autres produits polluants. Le mal s'étend et une enquête a été ouverte contre un fermier du Cambridgeshire suspecté d'avoir transporté des moutons après l'interdiction de tout mouvement des bêtes imposée le 23 février.

L'armée a offert ses services pour l'éradiquer et, pour la première fois, une collaboratrice de Nick Brown évoque l'éventualité d'amorcer une campagne de vaccination animale contre la fièvre. Si la décision est prise, nul doute que le Royaume-Uni en perdra ses marchés à l'exportation. Mais où en sont-ils à présent ?

Patrice Claude

Toute l'Irlande menacée

Avec l'Irlande du Nord, dernière province britannique désormais touchée par la fièvre aphteuse, c'est toute l'île d'émeraude qui est aujourd'hui menacée, et ce pour la première fois depuis 1941. Après la détection du mouton importé d'Angleterre classé malade, mercredi 28 février, dans la région frontalière de South Armagh – célèbre pour ses contrebandiers, notamment d'animaux –, Bertie Ahern, le premier ministre de la République, qui se trouvait à Londres mercredi soir, craint maintenant le pire. *« Si nous sommes touchés, ce sera un véritable désastre »*, disait-il.

La République irlandaise, qui contrôle de très près sa frontière avec la partie du pays restée britannique, a pris des mesures draconiennes : les importations britanniques de viandes et de lait sont interdites, les voyageurs en provenance du Royaume-Uni sont désinfectés à leur arrivée à Dublin et le gouvernement a demandé aux visiteurs qui se rendent traditionnellement dans l'île pour la Saint-Patrick, le 17 mars, de bien vouloir rester chez eux.

La France décide d'abattre 30 000 moutons de plus

Jean Glavany, ministre français de l'agriculture, a annoncé, mercredi, avoir pris la décision, à titre préventif, de faire abattre et détruite 30 000 ovins d'origine française. Cette mesure vise des ovins ayant été en contact avec des ovins britanniques susceptibles d'avoir été contaminés par la fièvre aphteuse. M. Glavany avait déclaré, mardi, que le gouvernement avait décidé de faire abattre 20 000 ovins importés de Grande-Bretagne depuis le 1er février. Ces décisions auront, notamment, pour conséquence de réduire l'offre ovine dans les jours qui précèdent la fête religieuse musulmane de l'Aïd el Kebir, fixée au 5 mars.

La réunion bimensuelle des ministres du gouvernement français devait être consacrée, jeudi 1er mars, à l'ensemble de la crise relative à la fièvre aphteuse et à l'encéphalopathie spongiforme bovine, dite maladie de la vache folle.

Bouffées épidémiques en Asie, en Afrique et en Europe

● **Les pays officiellement indemnes.** Les Etats-Unis, les pays d'Amérique centrale, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon font aujourd'hui officiellement partie des pays indemnes de fièvre aphteuse au regard de la réglementation de l'Office international des épizooties.
Avant l'émergence de l'actuelle épidémie britannique, les pays d'Europe de l'Ouest étaient également dans la même situation. C'est toujours le cas pour les pays de l'Union européenne à l'exception de la Grande-Bretagne. L'évolution de la situation épidémiologique conduira peut-être à modifier les données actuelles. La dernière épidémie en France remonte à 1981, et l'Union européenne ne vaccine plus depuis 1991.

● **Les pays où la maladie sévit sur un mode endémique.** Cette pathologie contagieuse continue de sévir sur un mode endémique dans de nombreux pays des continents asiatiques et africains où l'on observe, à échéances plus ou moins rapprochées, des bouffées épidémiques de fièvre aphteuse.
Récemment, de tels phénomènes ont été observés au Brésil, en Colombie, en Egypte, en Géorgie et au Kazakhstan. Ils ont aussi été observés en Corée, au Koweït, au Malawi, en Malaisie, en Mongolie, en Namibie, en Russie, en Afrique du Sud et en Zambie.

● **Sur le continent européen.** En 1993, des cas de fièvre aphteuse ont officiellement été déclarés en Italie, Bulgarie et Russie.
En 1996, des épidémies sont apparues en Albanie, Macédoine, Serbie et Monténégro, ainsi qu'en Bulgarie, en Turquie et en Grèce. Dans ces trois pays, la souche du virus impliqué était voisine de celle qui vient d'être identifiée en Grande-Bretagne. Cette souche était initialement présente sur le continent asiatique avant d'envahir le Moyen-Orient en 1973 et d'atteindre ensuite la Turquie, la Grèce et Israël. La Suisse est officiellement reconnue indemne de fièvre aphteuse.

Le blocus de la campagne anglaise laisse ses habitants stoïques

BRENTWOOD (Essex)
de notre envoyé spécial

« Le jour où ils fermèrent la campagne », titrait, mercredi 28 février, le *Daily Telegraph*. C'est peu de dire que la campagne anglaise ressemble à une morne plaine. En sillonnant les petites routes du nord et de l'est de Londres, de l'Hertfordshire à l'Essex, où les gros flocons matinaux laissèrent la place à une pluie tenace, on sentait bien que la désolation, spongieuse et grise, n'était pas seulement liée aux conditions climatiques. Le bétail a disparu des prairies et il n'est pas question d'aller interroger les fermiers dont les exploitations ont été placées sous haute surveillance. Chaque déplacement d'animaux est passible d'une amende de 5 000 livres (environ 50 000 francs).

REPORTAGE

« Notre agriculture est une des plus hygiéniques et des plus honnêtes du monde »

Les vaillants soldats des services vétérinaires qui, en combinaison étanche, parfois équipés de masques pour procéder à des pulvérisations, supervisent les abattages en masse et les incinérations, exercent une vigilance sans faille. Qui s'aventure derrière les limites des zones contrôlées se voit fermement expulsé et prié de passer les semelles de ses chaussures au désinfectant. Après trois tentatives infructueuses pour rencontrer les victimes indirectes de l'épizootie, il faut se résigner à observer de loin leurs activités fébriles et désespérantes.

Ainsi, à Canewdon (Essex), où la Greenacres Farm a vu son cheptel quasiment anéanti par précaution, les curieux sont tenus largement à l'écart. Dans d'autres régions comme le Devon, au sud-ouest, ou le Northumberland, à la limite de l'Ecosse, ce sont des secteurs entiers où la circulation est sévèrement filtrée. Cette opération campagne morte dont chacun comprend la nécessité va se durcir puisque, après la fermeture des jardins zoologiques et des parcs, ce sont des sentiers de randonnée qui vont être interdits, privant ainsi les citadins des échappées bucoliques qu'ils affectionnent.

DANS LES PUBS

C'est donc dans les pubs que l'on est réduit à aller prendre le pouls de l'opinion rurale. A l'image des habitués de The Bell, à la sortie de Brentwood, ce sont les coups sourds du bourdon que font généralement entendre les amateurs de *lager* et *de fish and chips*. Avec leur stoïcisme et leur dignité légendaires, les habitants des petites villes et des villages savent contenir leur amertume et leur désarroi et font encore souvent preuve d'un humour vivifiant. Même mortes, les campagnes sont ainsi moins tristes que le front de mer de Southend on Sean dont les maisons kitsch défigurées par des enfilades de casinos clinquants sont totalement désertées.

Bien avant l'heure du thé, les consommateurs, regroupés devant la télévision, écoutaient sans impatience Tony Blair leur annoncer, en y mettant les formes, de la sueur et des larmes avant une possible embellie. *« On aurait dû interdire depuis des mois les importations de bétail depuis les pays à risques comme le Botswana ou le Zimbabwe ! »*, tempêtait Peter, un retraité à casquette, perdant fugacement sa jovialité. *« Puisque nous sommes condamnés à un blocus, nous devons également contenir toutes importations de denrées. Notre agriculture est sans doute une des plus hygiéniques et des plus honnêtes du monde »*, renchérissait un enseignant dans un réflexe d'isolationnisme insulaire qu'encouragent les éditoriaux ultra-chauvins des tabloïds.

« Moi, je m'inquiète pour les animaux de compagnie. Ne vont-ils pas être atteints et condamnés à leur tour ? », osait avouer Mary, une délicieuse vieille lady amoureuse des chats. Après la vache folle, ce nouveau coup du sort leur donne l'impression d'être mis, pour l'instant, au ban des nations. Et Peter est formel : *« Nous n'avons pas vocation à être des parias ! »*

Robert Belleret

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
RECOMMANDE PAR PARIS PAS CHER
MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j/7

La vaccination, une arme dangereuse à manier pour les gouvernements

BIEN QU'IL ne parvienne pas pour l'heure à maîtriser la progression de l'épizootie, le ministère de l'agriculture britannique n'envisage pas de recourir à l'arme vaccinale pour compléter ses mesures d'abattage et de destruction des troupeaux au sein desquels des cas de fièvre aphteuse ont été diagnostiqués. Si le gouvernement britannique n'exclut pas *a priori* l'usage de la vaccination antifièvre aphteuse, il estime que les conséquences économiques ultérieures d'une telle décision risqueraient d'être, en définitive, plus lourdes que les bénéfices sanitaires qui pourraient en résulter. Le pari de Londres se fonde sur le fait que si la Grande-Bretagne parvient à juguler la progression de l'épidémie puis à obtenir sa disparition à court ou moyen terme, à partir des mesures d'abattage-destruction, le pays pourra retrouver assez rapidement son statut antérieur, qui lui offrait de substantiels avantages à l'exportation.

A l'inverse, si des campagnes massives de vaccination à des fins préventives devaient être entreprises à l'échelon du Royaume-Uni, il faudrait, au vu de la réglementation sanitaire internationale, plusieurs années avant que les exportations puissent reprendre vers les pays considérés comme indemnes. Compte tenu du poids que représentent l'élevage et les exportations d'animaux et de dérivés dans l'économie britannique, la décision de vacciner à des fins préventives aurait des répercussions d'autant plus lourdes si les autres pays de l'Union européenne n'étaient pas touchés par l'épidémie et conservaient leur statut actuel et les avantages commerciaux y afférant.

DOUBLE PROBLÉMATIQUE

Une autre stratégie pourrait néanmoins être développée consistant à associer abattage-destruction et vaccination des animaux autour des différents foyers épidémiques qui ont été identifiés depuis le 19 février. *« Il est tout à fait possible de lutter de la sorte contre l'épidémie et d'améliorer l'efficacité de la lutte sans être ensuite pénalisé dès lors que les animaux vaccinés sont à leur tour abattus et détruits*, explique-t-on à Paris, au siège de l'Office international des épizooties (OIE). *Dans cette stratégie, on utilise la vaccination pour mieux contenir la diffusion du virus et la maladie de se développer sans être ensuite pénalisé économiquement puisque les animaux vaccinés sont sacrifiés. Cela pose concrètement de nombreux problèmes de marquage et de suivi, mais c'est tout à fait réalisable. »*

Structure spécialisée notamment dans la surveillance des épizooties et en charge de la bonne application de la réglementation sanitaire internationale, l'OIE est tenu informé par Londres de l'évolution de la situation épidémiologique. L'Office s'informe, par ailleurs, par d'autres canaux indiquant pour l'heure que les données officielles communiquées par les autorités sanitaires britanniques ne sont pas sous-évaluées.

La double problématique vaccinale et sanitaire vis-à-vis de la fièvre aphteuse et l'état actuel des règles du commerce international expliquent pour une bonne part la diligence avec laquelle agissent les autorités gouvernementales des pays de l'Union européenne vis-à-vis du risque de contamination sur le continent. Elle justifie aussi une nouvelle fois l'application rigoureuse du principe de précaution, tout devant être mis en œuvre au plus vite pour prévenir l'émergence d'une épizootie qui, sans menacer la santé humaine, aurait dans le contexte actuel de la crise de la vache folle des conséquences économiques majeures et durables.

Jean-Yves Nau

Un virus très résistant et fort contagieux

La fièvre aphteuse est une maladie infectieuse d'origine virale dont la nature transmissible a été élucidée il y a un siècle par les bactériologistes allemands Friedrich Löffler et Paul Frösch. Depuis cette date, de nombreux travaux ont permis d'établir le caractère extrêmement variable de la structure de ce virus qui lui confère une grande résistance et un caractère excessivement contagieux. Cette pathologie menace les artiodactyles (bovins, porcins, ovins et caprins), certaines souches du virus ayant une affinité plus grande pour certaines espèces. Des animaux sauvages peuvent aussi être atteints ou porteurs du virus, lequel se transmet par contact et par voie aérienne.

Paris tente de calmer l'inquiétude des éleveurs en annonçant des aides diversifiées et « ajustables »

LES SYNDICATS agricoles reprochaient au gouvernement de ne pas avoir compris l'ampleur des difficultés de la filière bovine. Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Glavany, a donc tenté de montrer que le message était passé en présentant, mercredi 28 février, son plan d'aide aux éleveurs de bovins.

Après plusieurs semaines de manifestations et d'opérations « coup de poing » des membres de la FNSEA et des jeunes agriculteurs, qui ont notamment contraint Lionel Jospin à annuler plusieurs déplacements en province, il s'agissait de calmer les esprits. *« 1,5 à 2 milliards seraient nécessaires pour compenser les pertes actuelles »,* avait prévenu la FNSEA. Le gouvernement met 1,4 milliard de francs sur la table, qui vient s'ajouter aux quelque 3 milliards déjà engagés depuis de début de la crise fin octobre 2000. Lors de la précédente crise, en 1996, 600 millions de francs d'aides directes avaient été octroyés aux éleveurs.

Les jeunes éleveurs bénéficient d'une aide spécifique de 200 millions de francs, versée par le fonds d'allègement des charges (FAC). 100 millions de francs sont destinés aux propriétaires de vaches allaitantes (races à viande), par le biais d'une augmentation de la prime spécifique à ces animaux. La filière du veau de boucherie se voit attribuer une aide de 100 millions de francs. Quant à l'*« enveloppe de solidarité »*, le plus gros morceau, elle se monte à 1 milliard.

Tous les éleveurs ne seront pas logés à la même enseigne. M. Glavany répond à la Confédération paysanne, en posant des conditions. *« Le gouvernement se refuse* (...) *à mettre en place un dispositif qui favoriserait – en donnant une aide par animal à tous les bovins d'une exploitation, quelle qu'en soit la taille – les exploitations les plus importantes numériquement »*, a affirmé le ministre. Les subventions seront réparties en fonction de la spécialisation des exploitations en production bovine et du type de bovins élevés... Pour y avoir droit, l'exploitant devra réaliser plus de 30 % de son chiffre d'affaires à partir de cette viande. Trois *« fourchettes »* sont prévues : entre 30 % et 50 % du chiffre d'affaires, entre 50 % et 80 % et au-delà de 80 %. Les éleveurs qui tirent la plus grande partie de leurs revenus de la vente de viande obtiendront donc plus que ceux pour qui elle n'est qu'un complément (c'est le cas notamment dans les exploitations laitières, ou les exploitations mixtes de porcs et de vaches laitières).

Le type d'animal élevé sera aussi pris en compte. Le chiffrage du plan a été effectué sur la base d'une indemnisation moyenne de 300 francs par vache laitière, 800 francs par broutard (animal de 8 à 10 mois), et 1200 francs par jeune bovin. En moyenne, chaque exploitation touchée devrait percevoir 10 000 francs d'aides, et près de 18 000 francs en moyenne pour une exploitation spécialisée à plus de 80 %, selon le ministère. Enfin et surtout, le montant des aides sera plafonné à 30 000 francs par exploitation (sauf cas particuliers, comme les exploitations spécialisées dans l'engraissement).

Selon Jean Glavany, 100 000 éleveurs devraient être concernés, sur quelque 240 000 exploitations bovines. Les directions départementales de l'agriculture seront chargées de répartir les fonds. Le directeur départemental aura *« un pouvoir d'appréciation et de dérogation éventuelle pour ne pas exclure les cas particuliers difficiles »*.

M. Glavany n'a pas exclu des *« réajustements »*. Le montant des plafonds fait encore l'objet de discussions. Une fois les derniers arbitrages rendus, la mise en œuvre du plan pourrait commencer dès le début de la semaine prochaine. *« J'ai le souci de rester le plus possible dans le cadre communautaire »*, a déclaré le ministre de l'agriculture.

La Commission européenne (qui a reçu des demandes d'aides nationales ou régionales d'autres pays, notamment l'Italie) dira si les aides françaises sont compatibles avec les exigences européennes d'ici quelques semaines.

Gaëlle Dupont

Un troupeau abattu pour rien en Haute-Savoie

A Samoëns (Haute-Savoie), des tests génétiques viennent de révéler qu'en 1998, une vache avait été decrétée à tort atteinte de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). La famille Dunoyer, propriétaire de l'animal incriminé, avait dû faire abattre son troupeau de 67 vaches. En réalité, la vache malade, probablement d'origine suisse, portait à l'oreille une boucle d'identification qui n'était pas la sienne, mais celle d'un des animaux du troupeau Dunoyer. L'échange avait été rendu possible par le chauffage de la boucle avec de l'eau très chaude. *«La seule bonne nouvelle est que notre département n'a donc pas été touché par l'ESB »,* affirme Gérard Levet, président de la chambre d'agriculture de Haute-Savoie qui précise que *« les derniers modèles de boucle d'identification ne peuvent plus être piratés aujourd'hui »*. La famille Dunoyer incrimine *« des maquignons qui trafiquent et qui sont impunis »*. Une plainte a été déposée contre X. Alertée par les services vétérinaires, la police judiciaire d'Annecy enquête depuis 1998.

Un fort séisme fait un mort et 25 blessés à Seattle

D'une magnitude de 6,8 sur l'échelle ouverte de Richter, la secousse a ébranlé tout le nord-ouest des Etats-Unis jusqu'au Canada

UN FORT tremblement de terre, d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle ouverte de Richter, a secoué, mercredi 28 février, le nord-ouest des Etats-Unis et la côte canadienne, faisant un mort et 25 blessés dans la région de Seattle, dont cinq gravement atteints. Les dégâts pourraient atteindre plusieurs milliards de dollars. La victime est décédé d'une crise cardiaque à Edmonds Community College, au nord de Seattle.

Le séisme, survenu à 10h 54 locales (18h 54 GMT) a duré quelque 45 secondes selon l'Institut de Golden, centre national de sismologie, et a été ressenti avec le plus d'intensité à Seattle, métropole de 3,5 millions d'habitants de l'Etat de Washington et à un degré moindre à Olympia, la capitale de l'Etat, où la coupole du Parlement local a été fissurée. Les secousses ont également été sensibles à Portland (Oregon), à 300 kilomètres au sud de Seattle, et dans la province canadienne voisine de Colombie-Britannique, notamment à Vancouver et surtout à Victoria.

Les rues de Seattle sont jonchées de débris de toute nature. Plusieurs trains ont dû être arrêtés et il a été procédé à l'inspection des voies ferrées avant la reprise du trafic. La plupart des écoles et de nombreux immeubles ont été évacués ainsi qu'un hôpital. L'aéroport de Seattle-Tacoma a dû interrompre son trafic pendant plusieurs heures avant que celui-ci ne soit partiellement rétabli dans la soirée.

Quelque 200 000 foyers de la région du Puget Sound ont été privés d'électricité. L'usine Boeing, près de Seattle, a été évacuée et le patron de Microsoft, Bill Gates, a dû interrompre la conférence qu'il tenait dans un hôtel de Redmond, siège du groupe informatique. Pour le maire de Seattle, Paul Schell, la ville *« était préparée depuis des années »* à un tremblement de terre et il a estimé qu'il n'y avait *« rien de catastrophique »*.

L'épicentre du séisme était situé à environ 100 kilomètres au sud de Seattle, près d'Olympia et à une profondeur de quelque 50 kilomètres, selon les sismologues. En raison de la profondeur de l'épicentre, les répliques sont peu probables, d'après les scientifiques.

FORTE ACTIVITÉ TECTONIQUE

Il s'agit néanmoins de la secousse la plus forte depuis cinquante ans (7,1 en 1941) dans cette région, zone de forts plissements géologiques parcourue par au moins onze failles sismiques connues, selon les services géologiques américains (USGS). *« La région de Puget Sound est comme un pare-brise craquelé : un réseau de failles »*, commentait récemment un géophysicien de l'USGS, Thomas Pratt.

L'activité sismique, dans cette région située à la frontière américano-canadienne et appelée *« zone de subduction de Cascadia »*, est intense en raison d'une importante activité tectonique. En effet, c'est là que la plaque Juan de Fuca, située à plusieurs centaines de kilomètres au large des côtes, se déplace vers les terres et glisse sous la plaque continentale américaine située à l'est, à une vitesse d'environ 4 centimètres par an.

Seattle est bâtie sur l'une des onzes failles recensées, connue sous le nom de *« faille de Seattle »*. Elle parcourt la ville d'est en ouest. – *(AFP.)*

La plupart des syndicats professionnels s'avouent relativement satisfaits

LES PROFESSIONNELS de l'élevage ont accueilli avec une relative satisfaction les mesures d'urgence contenues dans le plan Glavany, annoncé mercredi 28 février. Dans une déclaration commune, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) ainsi que le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), la Fédération nationale bovine et la Fédération des producteurs de lait *« se félicitent que le gouvernement ait enfin engagé des mesures pour répondre aux difficultés, après les ravages considérables provoqués par plus de quatre mois de crise »*.

Mais ces organisations (qui sont toutes affiliées à la FNSEA) ajoutent que *« les réponses restent partielles »* et que ce plan ne doit être considéré que comme une *« étape »*. Elles notent même que les mesures restent *« très pénalisantes »* pour les éleveurs laitiers, notamment ceux qui sont à la tête d'une petite exploitation. Elles demandent enfin que les paiements des subventions interviennent le plus vite possible et relèvent *« que ce plan* [n'est] *pas pour solde de tout compte »*. D'ailleurs des contrats territoriaux d'exploitation (CTE) « herbagers » vont être proposés qui sont de nature à intéresser, en termes d'aménagement du territoire, quelque 70 000 exploitants et qui rencontrent, dans leur principe, l'approbation manifeste de la Confédération paysanne. Les primes, à partir de 2002, pourraient atteindre l'équivalent de 600 francs par hectare d'herbe contre 300 francs aujourd'hui.

Porte-parole de la Confédération, René Louail nous a indiqué que *« le plan Glavany, fondé sur des aides directes, va dans le sens de nos demandes »*. Ce syndicat regrette cependant les modalités de versement des aides, estimant que les critères en fonction du degré de spécialisation des exploitations en viande bovine *« ne sont pas les plus justes »*. *« Il aurait mieux valu sélectionner en fonction de l'ensemble du chiffre d'affaires de chaque agriculteur ou de la marge brute qu'il dégage et il aurait fallu plafonner ou moduler les soutiens au-delà de 300 000 francs de chiffre d'affaires »* afin d'aider réellement les plus faibles.

Seule la Coordination rurale fait part de son *« immense déception »*. Plutôt que *« l'aumône insultante »*, ce syndicat voulait le versement de primes compensant exactement les pertes, sans référence *« à une quelconque spécialisation ou plafonnement »*, car le plan Glavany *« tourne le dos à la réalité économique »*. La colère des éleveurs *« risque d'être sans précédent, à la mesure de leur déception »* ajoute la Coordination.

François Grosrichard

Vers la mise au point d'un test de dépistage sanguin de l'ESB et de la vMCJ

UNE ÉTAPE fondamentale vient peut-être d'être franchie dans la lutte contre l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) et la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ) avec la publication, dans le dernier numéro de la revue mensuelle *Nature Medicine* (daté de mars,) d'un travail conduit par un groupe de chercheurs britanniques expliquant avoir fait une découverte permettant d'envisager la mise au point d'un test de dépistage sanguin. Ce groupe de chercheurs réunit des scientifiques du désormais célèbre Roslin Institute (situé à proximité d'Edimbourg où Dolly, le premier mammifère créé par clonage d'une cellule adulte, a vu le jour en 1997) et d'une unité spécialisée dans les maladies animales neurodégénératives à Edimbourg.

Les auteurs, dirigés par le professeur Michael Clinton, expliquent en substance avoir identifié un phénomène particulier dans certains tissus d'animaux malades, phénomène qui pourrait constituer, selon eux, un marqueur moléculaire témoignant que tel ou tel organisme, animal ou humain, est en phase d'incubation d'une encéphalopathie spongiforme transmissible. Ce marqueur permettrait ainsi, dans la meilleure des hypothèses, d'établir un diagnostic avant l'apparition des signes cliniques et de prendre ainsi certaines mesures préventives. Actuellement, ce type de diagnostic ne peut être porté qu'après une analyse biologique sophistiquée *post mortem* de certains tissus prélevés dans le cerveau. Il est aujourd'hui bien établi qu'avant d'atteindre le système nerveux central, le prion pathologique associé à l'ESB et à la vMCJ peut être présent dans différents tissus de l'organisme parmi lesquels certaines cellules du tissu digestif, la rate, les amygdales,l'appendice ou les ganglions lymphatiques.

En examinant des prélèvements d'animaux infectés , les chercheurs ont observé l'existence d'un phénomène de dérégulation et de baisse d'expression d'un gène qui, naturellement, dirige la synthèse d'une protéine spécifique dont la fonction est encore inconnue. Ce phénomène est aussi, de manière quelque peu inattendue, présent dans la moelle osseuse des animaux et dans certaines cellules à l'origine des cellules sanguines. Les auteurs postulent que l'on peut voir là une forme de stigmate biologique de l'infection de l'organisme par l'agent pathogène. En d'autres termes, la diminution de la production de cette protéine serait le reflet de la phase d'incubation de la maladie.

« INCOMPÉTENCE CRIMINELLE »

« Il est possible que cette anomalie soit la conséquence de l'infection par les prions qui la provoquent de manière mystérieuse et indirecte », estime, pour sa part, le professeur Adriano Aguzzi (Institut de neuropathologie de l'Université de Zurich), l'un des spécialistes les plus réputés de la recherche sur les maladies à prions. Pour le professeur Aguzzi, ce travail *« pourrait avoir un impact significatif sur le drame que constitue l'apparition de la maladie de la vache folle. » « Désormais, la question fondamentale est : comment pouvons-nous être sûrs que la viande que nous consommons provient de troupeaux épargnés par la maladie ?* demande-t-il dans un éditorial accompagnant l'article des chercheurs britanniques. *Cette question est légitime,* ajoute le chercheur, *car la plupart des pays européens, faisant preuve d'une "incompétence presque criminelle", ont été incapables de faire retirer les cervelles et la moelle épinière des bovins de la viande destinée aux humains, alors qu'il s'agissait de l'unique et plus importante mesure de prévention de la transmission des prions. »* A Washington, des chercheurs du laboratoire américain IGEN International ont annoncé, mercredi 28 février, avoir établi une collaboration avec la société britannique D-Gen Ltd pour la mise au point de tests simples de dépistage à partir d'une nouvelle technologie découverte par le professeur John Collinge (U.K. Medical Research Council).

J.-Y. N.

► www.lemonde.fr/prion

L'accélérateur du savoir
Science&Vie
Légionellose :
L'épidémie que l'on nous cache
Douches, saunas, climatiseurs...
Danger !
Et aussi
Bouclier antimissile
Le retour de la guerre des étoiles
Anthropologie
Tempête autour d'un crâne
Enquête
Les médicaments venus de la mer
En vente chez tous les marchands de journaux

La Macédoine est menacée par un accès de violences interethniques

Le président macédonien accuse des groupes « extrémistes albanais »

A l'occasion d'une visite officielle en France, le président macédonien, Boris Trajkovski, a exprimé au *Monde* ses inquiétudes concernant la stabilité de son pays, menacé par le *« radicalisme d'extrémistes albanais »* à la frontière avec le Kosovo. M. Trajkovski en appelle à la communauté internationale pour résoudre cette crise.

LA MULTIPLICATION des accrochages entre groupes armés albanais et forces de l'ordre de Macédoine à la frontière avec le Kosovo ne cesse d'inquiéter les autorités de cette petite République, épargnée jusqu'à présent par les violences interethniques qui, depuis dix ans, ont ravagé les autres Républiques de l'ancienne Yougoslavie.

Ces affrontements se résument pour le moment à des échanges de tirs qui, miraculeusement, n'ont pas fait de victimes. Mais ils menacent le fragile équilibre interethnique de la Macédoine où, selon les estimations, vivent entre 23 % et 30 % d'Albanais regoupés principalement dans la capitale, Skopje, et dans le nord-ouest du pays, frontalier du Kosovo et de l'Albanie. *« Le radicalisme albanais en provenance du Kosovo et du sud de la Serbie* [où sévit une guérilla albanaise] *menace d'anéantir en peu de temps la tolérance ethnique que nous avons patiemment construite depuis des décennies »*, a déclaré mercredi 28 février au *Monde*, le président macédonien, Boris Trajkovski, en marge d'une visite officielle de vingt-quatre heures en France.

Dans l'après-midi, des policiers et militaires macédoniens avaient en effet été la cible de tirs de mortier près de Tanusevci. Ce petit village de montagne peuplé d'Albanais est tenu depuis quelques semaines par des hommes armés, en uniforme, se réclamant d'une mystérieuse « armée de libération nationale albanaise ». Des unités spéciales de la police ont été déployées à proximité de ce village adossé à la frontière avec le Kosovo en bloquant l'accès côté macédonien. *« Nous sommes aujourd'hui sur la défensive »*, affirme M. Trajkovski, qui affirme toutefois privilégier *« le dialogue et une issue politique »* à cette crise. *« Le problème*, poursuit-il, *c'est que nous ne savons pas qui constitue ni ce que veut ce groupe terroriste »*, composé de quelques dizaines d'hommes selon plusieurs observateurs. *« Notre inquiétude n'est pas d'ordre militaire. EIle porte sur les effets négatifs de ce radicalisme sur les relations interethniques dans notre pays »*, s'inquiète M. Trajkovski.

Jusqu'à présent, la forte communauté albanaise de Macédoine – qui s'estime victime de discrimination – n'était guère sortie du champ politique pour exprimer ses revendications politiques (reconnaissance des Albanais comme peuple « constitutif » de la Macédoine, meilleure représentation dans les services publics, enseignement en albanais...).

« QUI FAIT LA LOI AU KOSOVO ? »

A l'exception de quelques dérapages, parfois sanglants, la Macédoine a ainsi pu éviter le pire. Sous la pression de la communauté internationale, la majorité slave de Macédoine a fait des concessions et cinq ministres albanais ont rejoint le gouvernement issu des élections de 1998. Mais les derniers événements risquent d'éprouver une coalition gouvernementale a priori contre nature puisque associant deux partis nationalistes slave (le VRMO-DPMNE de M. Trajkovski) et albanais (le Parti démocratique [PDA]). Le PDA *« est solidaire de l'action gouvernementale contre les terroristes »*, affirme toutefois M. Trajkovski.

La Macédoine ne peut s'extraire d'un environnement encore en proie aux turbulences. Ainsi, à ses frontières, l'Albanie est convalescente, l'avenir du Kosovo est incertain et des Albanais de l'Armée de libération de Presevo, Medvedja et Bujanovac (UCPMB) jouent les mouches du coche dans le sud de la Serbie en harcelant les forces serbes.

« Les hommes armés de Tanusevci viennent du Kosovo et du sud de la Serbie », dénonce d'ailleurs le président Trajkovski. *« Cela résulte du contrôle très faible exercé par la KFOR* [la force internationale déployée au Kosovo] *sur notre frontière et du fait qu'elle n'est pas en mesure de contrôler la situation au Kosovo »*, accuse-t-il. *« Des groupes armés albanais se mobilisent et se renforcent de chaque côté de notre frontière* (...). *Il convient de se demander qui fait la loi au Kosovo : la KFOR ou les extrémistes* [albanais] *qui ont pour but de déstabiliser la région ? »*, se demande-t-il.

Le gouvernement de Skopje en appelle donc à la communauté internationale. Mercredi, une lettre a ainsi été adressée au Conseil de sécurité de l'ONU pour qu'il se penche sur la question. Il attend surtout que la KFOR intensifie ses patrouilles du côté kosovar. Le conseil des ministres des affaires étrangères de l'OTAN a également pris acte des inquiétudes macédoniennes, et des observateurs politiques et militaires ont été dépêchés à Skopje pour faire le point sur la situation. Mais les Macédoniens attendent d'avantage.

« Nous saluons les décisions de l'OTAN sur la vallée de Presevo [le berceau de l'UCPMB] *mais rien n'a encore été décidé pour ce qui concerne notre problème »*, dit le président Trajkovski avant d'avertir : *« Il en va de la stabilité de toute la région. »*

Christophe Châtelot

10% DE TECHNOLOGIE 100% UTILE.

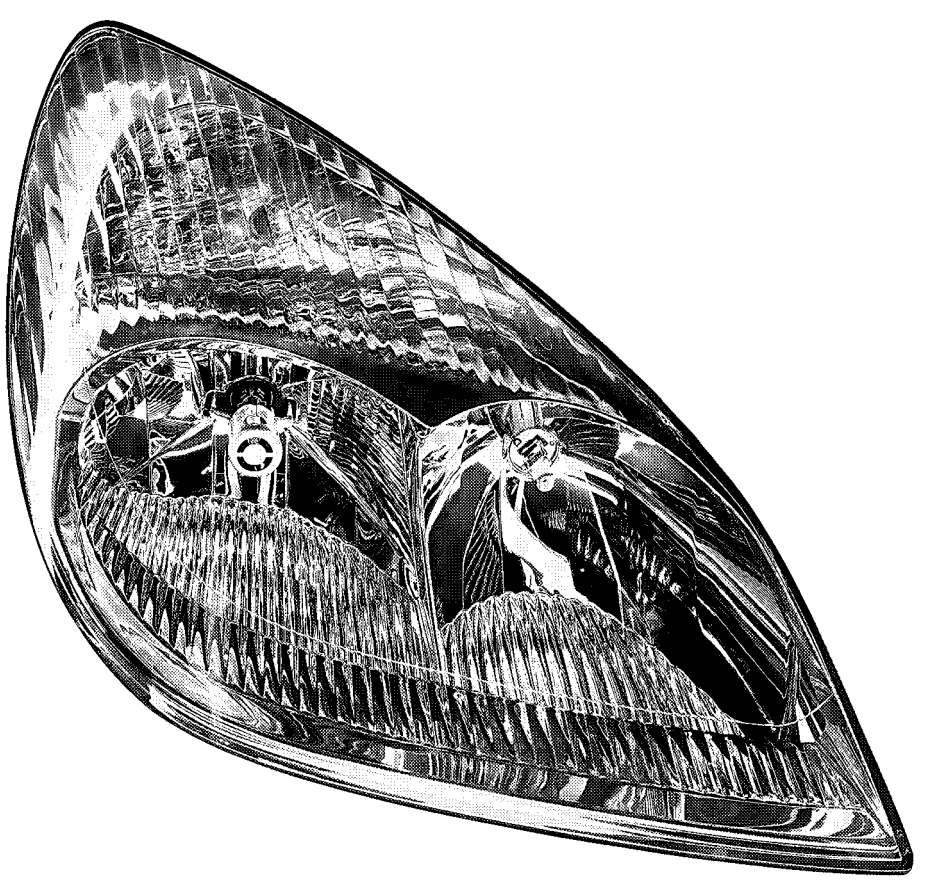

Phare au xénon haute tension

★EURO RSCG WORKS Automobiles CITROËN : RCS Paris 642 050 199

Selon Kofi Annan, l'Irak est à la recherche d'une solution négociée avec l'ONU

L'attitude qu'adoptera la nouvelle administration américaine fait l'objet d'interrogations. Certains diplomates doutent de la capacité du secrétaire d'Etat Colin Powell à réviser le régime de sanctions

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Lors d'une réunion à huis clos, mercredi 28 février, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a informé le Conseil de sécurité du résultat de ses négociations avec une délégation irakienne, conduite par le ministre des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sahaf. Selon M. Annan, Bagdad serait *« à la recherche d'une solution »* de ses problèmes avec les Nations unies. Encore faut-il, aurait-il dit aux quinze pays membres, que le Conseil puisse retrouver son unité avant le prochain tour de discussions, prévu à la mi-avril ou début mai.

L'ambassadeur de France, Jean-David Lévitte, a saisi l'occasion de cette réunion pour soulever trois questions *« essentielles »* dont devraient discuter les cinq membres permanents du Conseil. Il s'agit, d'une part, des critères sur la base desquels le Conseil déciderait, conformément à la résolution 1284, de *« suspendre »* les sanctions imposées à Bagdad ; d'autre part, de la durée du délai séparant l'arrivée en Irak des inspecteurs du désarmement de la suspension des sanctions ; et enfin, du mécanisme financier qui permettrait de contrôler l'utilisation par Bagdad de ses revenus pétroliers.

Mardi, au terme de quatre séances de travail avec Kofi Annan – premier contact du genre depuis deux ans –, M. El Sahaf avait exprimé le souhait de *« bâtir* [avec l'ONU] *un dialogue afin de sortir de l'impasse actuelle »*. Pour Bagdad, la *« solution »* n'est rien de moins que la levée inconditionnelle des sanctions économiques en vigueur depuis dix ans. C'est pour cette raison que la délégation irakienne a insisté sur la résolution 687 du Conseil de sécurité, qui prévoit une telle mesure lorsque l'Irak aura été désarmé. *« Il est normal que, pour l'heure, la position de Bagdad soit maximaliste*, explique un diplomate. *Les Irakiens attendent de connaître la nouvelle politique américaine. »*

CONTREBANDE DE PÉTROLE

A cet égard, certains diplomates s'interrogent sur la capacité qu'aura le secrétaire d'Etat Colin Powell à faire entériner ses vues par sa propre administration. La volonté de M. Powell de réviser le régime des sanctions *« nous plaît*, explique une source proche du Conseil de sécurité. *Le problème est que sa vision des choses plaît nettement moins à l'aile dure à Washington »*.

Le général Powell, qui *« n'était même pas au courant de la décision de Pentagone de bombarder l'Irak* [le 16 février], ajoute cette source, *aura du mal à parler de l'assouplissement des sanctions si le vice-président et le secrétaire à la défense y sont opposés »*. Même son de cloche à Washington, où certains responsables se disent *« nettement plus préoccupés par la réaction du Pentagone que par celle de Saddam Hussein »*.

Parlant sous couvert d'anonymat, une source américaine se dit *« extrêmement sceptique »*, par ailleurs, quant à la faisabilité de la politique de Colin Powell, qui veut combiner la levée des sanctions avec l'arrêt de la contrebande de pétrole irakien pour priver Bagdad de ressources financières occultes. *« Aucun parmi les pays voisins de l'Irak n'accepterait de bonne foi de se priver de pétrole à bon marché pour faire plaisir à Colin Powell. Cette politique est donc d'ores et déjà vouée à l'échec »*, commente cette source. Pour d'autres, M. Powell pourrait réussir si les autres membres permanents du Conseil le soutiennent.

« Si la politique de Colin Powell consiste à n'apporter qu'une modification minimale du régime des sanctions, elle ne sera jamais acceptée par Bagdad et le statu quo perdurera, explique le représentant de l'un de ces quatre pays. *En revanche, si M. Powell envisage une vraie suspension de l'embargo économique, on pourra le soutenir et il sera possible d'engager des négociations au sein du Conseil. »*

Afsané Bassir Pour

► www.lemonde.fr/irak

Israël accuse l'Autorité palestinienne de « terrorisme »

ISRAËL a accusé, mercredi 28 février, l'Autorité palestinienne d'être une *« entité terroriste »*, s'attirant une vive réaction des Palestiniens qui ont affirmé que l'Etat juif cherchait des *« prétextes »* pour les attaquer. *« L'Autorité palestinienne est une entité terroriste »*, a déclaré le chef d'état-major, le général Shaul Mofaz, mettant en cause des *« hauts responsables de la sécurité »* palestinienne.

« Les actes de terrorisme (...) *ne sont pas seulement le fait de l'opposition palestinienne, ils sont également le résultat de l'importante implication de responsables qui, pour la plupart, ont aidé à promouvoir, élaborer et soutenir ces attaques »*, a affirmé le général Mofaz. Le militaire israélien a fait état d'un *« transfert significatif d'armes vers la bande de Gaza par voie de mer et par des tunnels creusés entre l'Egypte et Rafah »*.

Les Palestiniens ont fermement rejeté ces accusations. *« L'Autorité palestinienne s'élève contre cette déclaration »*, a déclaré le secrétaire de la présidence palestinienne Tayeb Abdelrahim. Il a relevé que ces accusations étaient consécutives à *« des appels* [à l'élimination] *du président Yasser Arafat et des menaces de responsables israéliens de réoccuper les zones autonomes palestiniennes »*.

Mettant en garde contre de telles velléités, le secrétaire de la présidence palestinienne a également accusé l'Etat juif de chercher à *« se dérober à l'application des accords conclus »*.

Sur le terrain, un attentat à l'explosif a été déjoué à Tel-Aviv quand des passants ont découvert un sac suspect, contenant une bombe, sur la terrasse d'un restaurant populaire. Les affrontements israélo-palestiniens ont fait quatre blessés palestiniens, dont deux fillettes.

En Cisjordanie, un Israélien a été sérieusement blessé par balles. Le secrétaire général du Fatah en Cisjordanie, Marwan Barghouthi, a prévenu que *« si le président Arafat ordonne l'arrêt de l'Intifada, nous refuserons tous »* d'obtempérer. – *(AFP.)*

► www.lemonde.fr/israel

Le gouvernement indien a présenté un budget « de croissance »

NEW DELHI
de notre correspondante

Pour une fois unanimes, les milieux d'affaires et la Bourse de Bombay, dont l'index a crû de 4,4 %, ont réagi avec enthousiasme au budget de 80 milliards de dollars présenté mercredi 28 février au Parlement par le ministre des finances, Yaswant Sinha. *« C'est un budget pour la croissance, pour un nouveau contrat avec les Indiens pour le nouveau millénaire et pour entreprendre la deuxième génération des réformes économiques »*, a affirmé M. Sinha, qui s'est engagé à réduire le déficit fiscal et à accélérer les réformes et le programme de privatisations.

Fixant comme objectif pour l'année fiscale qui commence le 1er avril une croissance de 6,5 % contre 6 % pour l'année qui se termine, M. Sinha a affirmé que la taille du déficit – 5,1 % pour le déficit du gouvernement central, mais 10 % pour les Etats – demeurait *« le problème le plus sérieux »* pour l'économie indienne. S'engageant à ramener le déficit fiscal à 4,7 % du PIB, M. Sinha a annoncé une série de mesures de réduction des fonctionnaires de 10 % en cinq ans, d'élargissement de l'assiette fiscale et d'accélération des privatisations.

L'INFORMATIQUE BIEN TRAITÉE

Sur ce dernier point, il a affirmé que le gouvernement espérait obtenir 2,5 milliards de dollars de la vente de ses parts dans 27 entreprises publiques. Mais les objectifs fixés pour les privatisations n'ont jamais été atteints. Pour l'année fiscale en cours, l'objectif était d'obtenir 2,12 milliards de dollars de la vente de 43 compagnies. A un mois du délai, seule une compagnie a été vendue et l'opposition accuse le gouvernement d'avoir soldé le numéro 3 de l'aluminium et demande un débat au Parlement.

Pour stimuler la croissance, M. Sinha a annoncé une série de réductions de taxes à la fois au niveau individuel et pour les entreprises. Une réforme des lois du travail qui rendra, si elle est adoptée, les licenciements et les fermetures d'usines plus faciles a été annoncée. *« Si nous voulons être compétitifs, nous devons accroître notre production et, pour cela, nous devons réformer les lois sur la main-d'œuvre »*, a affirmé Arun Bharat Ram, président de la CII (Confédération des industries indiennes). Pour tenter d'encourager les dépenses d'infrastructures, une exemption de taxes de dix ans a été décidée pour les entreprises construisant routes, ports, aéroports, réseau d'électricité, etc. Le ministre des finances a pour sa part annoncé une augmentation de 93 % des dépenses (1,8 milliard de dollars) pour la construction de routes nationales.

Industrie en pleine expansion, l'informatique a été bien traitée et les compagnies se réjouissent de l'annonce faite par M. Sinha de l'informatisation totale, en mars 2002, de plusieurs départements gouvernementaux. La réduction des droits de douanes à 15 % sur l'importation d'équipement de télécommunications et d'ordinateurs et l'exemption pour cinq ans de toutes taxes pour les compagnies de télécommunications et les serveurs d'Internet ont été particulièrement bien accueillies.

Les victimes du tremblement de terre qui a ravagé le Gujarat, deuxième Etat le plus industrialisé de l'Inde, n'ont pas été oubliées. *« Nous avons la capacité de faire face aux défis posés par les catastrophes naturelles sans rogner sur nos objectifs économiques »*, a déclaré M. Sinha, qui a affirmé que des accords avec la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement avaient été conclus pour obtenir une ligne de crédit de 800 millions de dollars en faveur du Gujarat. Le coût du tremblement de terre a été estimé par le gouvernement du Gujarat à 5,4 milliards de dollars.

Françoise Chipaux

Le budget de la défense augmente de 13,8 %

Après une augmentation de 28 % l'année dernière, le budget de la défense bénéficie d'une augmentation de 13,8 % cette année et se montera à 13,3 milliards de dollars. Depuis la guerre indo-pakistanaise, sur les hauteurs du Cachemire indien, à l'été 1999, les forces armées indiennes ont entrepris une modernisation tous azimuts. Des contrats pour l'achat de chars et d'avions ont été signés avec la Russie et la France. Compte tenu de l'inflation et de la dépréciation de la roupie par rapport au dollar, cette nouvelle augmentation est modeste, selon les spécialistes.

Le Pakistan a dénoncé cette hausse, affirmant que *« l'acquisition massive d'armements par l'Inde est une cause d'inquiétude, puisque le gros de l'armée indienne est déployé le long de la frontière avec le Pakistan ». – (Corresp.)*

Ouverture d'une enquête de police contre M. Milosevic en Serbie

BELGRADE. Le parquet de Belgrade a chargé, mercredi 28 février, la police d'enquêter sur des informations de presse selon lesquelles l'ex-président Slobodan Milosevic a vendu 173 kilogrammes d'or et placé l'argent de la vente sur le compte de sociétés basées en Grèce ou à Chypre, selon un communiqué du parquet. Berne a confirmé, mercredi, la livraison d'une telle quantité d'or à la Suisse en provenance de Yougoslavie, entre fin septembre et début novembre, et poursuit actuellement son enquête.
En fonction des résultats de l'enquête de police, le parquet décidera, ou non, des charges à retenir contre l'ancien président yougoslave, inculpé par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de crimes de guerre commis au Kosovo. Mercredi, le procureur du TPIY, Carla Del Ponte, a donné aux autorités yougoslaves jusqu'à la fin du mois de mars pour commencer à livrer les criminels de guerre inculpés. L'agence indépendante Beta a indiqué mercredi, citant une source proche du nouveau pouvoir, que Slobodan Milosevic devrait être arrêté « *avant le 10 mars* » pour répondre d'accusations de corruption et de meurtre. – *(AFP.)*

La Commission européenne réforme son fonctionnement

BRUXELLES. La Commission européenne a adopté, mercredi 28 février, des propositions de son vice-président, le Britannique Neil Kinnock, pour améliorer le fonctionnement de ses services, qui prévoient notamment un système de promotion au mérite pour ses 22 000 fonctionnaires. Ce plan, qui a suscité des critiques des syndicats maison, fait partie de la réforme promise après la chute de la Commission Santer, en 1999, pour moderniser l'administration bruxelloise et en corriger les dysfonctionnements.
« La finalité des initiatives que nous avons examinées aujourd'hui est de libérer les énergies et les compétences de notre personnel afin qu'il puisse servir l'Europe en étant à la hauteur des enjeux qui l'attendent dans les années à venir », a affirmé Romano Prodi, président de la Commission. Les déroulements de carrière et les rémunérations seront à l'avenir moins dépendantes de l'âge et davantage liés aux prestations, à l'acquisition de nouvelles compétences ou qualifications et à la prise de nouvelles responsabilités. – *(AFP.)*

Un « Monsieur Euro » pour les douze pays membres

BRUXELLES. Les douze pays membres de la zone euro devraient décider, à la fin de l'année, de la désignation d'un « Monsieur Euro » chargé de défendre les intérêts de la monnaie unique et de ses pays membres, a annoncé le ministre belge des finances, Didier Reynders, président en exercice de l'eurogroupe pour 2001, dans un entretien publié jeudi 1er mars par l'hebdomadaire allemand *Wirtschafts Woche*. Ce « Monsieur Euro », dont l'idée est calquée sur le poste de « M. PESC », Javier Solana, chargé de la politique étrangère et de sécurité commune, prendrait ainsi ses fonctions au moment du lancement des pièces et des billets en euro. – *(AFP.)*

Amnesty réclame un rapporteur sur les droits de l'homme au Togo

AMNESTY INTERNATIONAL, *« largement conforté »* par le rapport d'une commission d'enquête internationale sur les violations des droits de l'homme au Togo (*Le Monde* du 22 février), a demandé, mercredi 28 février, lors d'une conférence de presse à Paris, la mise en place d'un *« mécanisme de protection »* des témoins ayant permis d'apprendre les faits dénoncés, l'ouverture par la justice togolaise d'une enquête pénale sur ces abus et, notamment, sur des exécutions extrajudiciaires en 1998, ainsi que la nomination d'un rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Togo.
Cette dernière revendication sera présentée, en mars, à Genève, devant la commission pour les droits de l'homme de l'ONU. Jacques Chirac, qui compte se rendre à l'ouverture de cette session, devait recevoir jeudi 1er mars, entre autres organisations humanitaires, Amnesty, dont il avait disqualifié le rapport sur le Togo, en juillet 1999, comme *« une opération de manipulation »*.

Des inondations au Mozambique ont déjà fait cinquante-deux morts

MAPUTO. L'inondation de la vallée du Zambèze, due à l'ouverture des vannes du barrage hydroélectrique de Cabora-Bassa, a fait cinquante-deux victimes, ont annoncé, mercredi 28 février, les autorités mozambicaines. Quelque 77 000 riverains du fleuve ont perdu leur habitation. Bien que le débit ait été réduit, les eaux libérées depuis deux jours, pour alléger la pression sur le barrage, devraient encore aggraver les inondations. Au seul hélicoptère de l'armée mozambicaine, qui survole la vallée pour exhorter les habitants à évacuer les zones menacées, devraient s'ajouter avant la fin de la semaine deux avions et six hélicoptères sud-africains, a promis le gouvernement de Pretoria.
En 2000, les inondations les plus meurtrières dans l'histoire du Mozambique avaient fait 700 morts et 500 000 sans-abri. Une vaste opération d'aide internationale s'était alors mise en place. – *(AFP.)*

Le commandant du sous-marin américain admet sa responsabilité

NEW YORK. Scott Waddle, commandant du sous-marin américain *Greeneville*, estime qu'il a fait ce qu'il devait faire pour sauver l'équipage du chalutier école japonais après son naufrage, le 9 février, au large d'Hawaï. Mais, a-t-il dit, il en portera la responsabilité toute sa vie. Relevé de son commandement après la collision – qui a fait neuf morts – entre le submersible qu'il commandait et le navire de pêche, le capitaine de vaisseau Waddle a avoué implicitement sa responsabilité lors d'une conversation téléphonique avec son père quelques heures après l'accident : il affirme que ni lui ni aucun de ses deux adjoints n'ont pu repérer à temps le chalutier nippon.
L'amiral américain William Fallon, chef adjoint des opérations navales, a présenté les excuses officielles de Washington lors d'une visite à Tokyo. Son déplacement intervient alors qu'une polémique éclate aux Etats-Unis sur des excuses considérées comme suffisantes par la presse, laquelle reproche au Japon de ne pas s'être excusé pour les crimes commis durant la Seconde Guerre mondiale. – *(AP.)*

La Chine ratifie le pacte des Nations unies sur les droits économiques et sociaux

Pékin reconnaît le droit de grève, mais exclut d'appliquer les dispositions relatives à la liberté syndicale

Les autorités chinoises ont annoncé, mercredi 28 février, la ratification, par l'Assemblée nationale populaire, de la convention des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels. La communauté internationale demandait depuis quatre ans à la Chine de faire entrer ce texte, qu'elle avait signé, dans sa législation. Pékin n'entend pas pour autant appliquer les dispositions sur la liberté syndicale.

PÉKIN
de notre correspondant

Les commentaires des diplomates et des organisations des droits de l'homme étaient à la satisfaction prudente, jeudi 1er mars, au lendemain de l'annonce par Pékin de la ratification du pacte des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels. Approuvée par le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP), cette ratification survient quatre ans après la signature du document par l'exécutif chinois.

Elle intervient surtout très opportunément dans le calendrier diplomatique, alors que la situation des libertés civiles en Chine fait à nouveau débat : rituel des travaux de la commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève, prise de fonctions d'une nouvelle administration présidentielle à Washington et examen de la candidature de la ville de Pékin à l'organisation des Jeux de 2008 par le Comité international olympique (CIO).

La direction de l'ANP a toutefois pris soin d'évacuer la disposition la plus sensible du document, celle touchant à la liberté syndicale. *« Les Etats s'engagent à assurer le droit qu'a toute personne de former avec d'autres des syndicats et de s'affilier au syndicat de leur choix »* énonce l'article 8 du pacte. Dans une « déclaration », le comité permanent de l'assemblée précise que le gouvernement chinois appliquera cet article *« conformément aux stipulations de la Constitution, de la loi sur le syndicalisme et la loi sur le travail »* – ce qui revient à le vider de sa substance puisque la Chine ne compte qu'un seul syndicat reconnu, émanation du Parti communiste. Les syndicalistes libres, en revanche, sont embastillés sans faiblesse : ils seraient plusieurs dizaines dans les geôles du régime. La maîtrise du champ ouvrier reste pour le pouvoir une tâche de la plus haute importance. De source officielle, on a enregistré près de 120 000 conflits sociaux ces derniers temps, et ce chiffre pourrait enfler encore avec l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'accélération de la restructuration des entreprises d'Etat, qui devrait conduire inévitablement à une augmentation du chômage.

De passage à Pékin, Mary Robinson, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, a déclaré voici quelques jours qu'elle trouverait *« décevante »* l'hypothèse que Pékin formule des réserves au pacte. Elle devrait donc être « déçue ». Cependant, l'organe suprême de l'ANP n'a émis aucune objection à un autre paragraphe du même article 8 concernant le droit de grève. Ce détail est d'autant plus intéressant que la référence au droit de grève avait disparu de la Constitution chinoise en 1982. *« Le pacte des Nations unies va donc redonner au droit de grève une base juridique qu'il avait perdue »*, a commenté un diplomate. Là est le véritable enjeu de la ratification de ce pacte : il ne force rien, n'impose aucune obligation mais il fournit un argumentaire juridique supplémentaire à ceux qui luttent pour faire prévaloir des droits. Il reste maintenant à Pékin à ratifier un autre pacte, celui relatif aux droits civils et politiques. Mais cette affaire-là est autrement plus périlleuse...

Frédéric Bobin

Quatre adeptes de la secte Fa Lun Gong arrêtés

Quatre adeptes de la secte interdite Fa Lun Gong ont été arrêtés pour avoir organisé l'immolation par le feu collective de janvier à Pékin, a-t-on appris jeudi 1er mars. Selon un porte-parole du Parquet populaire de Pékin, les quatre personnes sont soupçonnées *« d'avoir utilisé une secte hérétique afin de perturber l'application de la loi »*. Elles n'ont toutefois pas encore été inculpées. Trois des personnes qui ont été arrêtées samedi 24 février sont présentées comme les *« cerveaux »* de l'incident : Liu Yunfang, Xue Hongjun et Wang Jindong. La quatrième est Liu Xiuqin, une Pékinoise accusée d'avoir hébergé chez elle les adeptes de la secte et de leur avoir fourni l'essence utilisée pour l'immolation. – *(AFP.)*

MUNICIPALES **Le chef de file de la gauche à Paris, Bertrand Delanoë (PS), et le candidat officiel de la droite, Philippe Séguin (RPR), se sont affrontés, mercredi 28 février, lors d'un débat sur Canal + et France Inter. ● M. DELANOË a accusé son concurrent d'être le représentant de la « majorité sortante » et, à ce titre, comptable du bilan du maire de Paris, Jean Tiberi. Il a souligné la « faiblesse » des propositions de la droite. ● M. SÉGUIN a insisté sur le manque de liberté de son rival à l'égard du gouvernement de Lionel Jospin et du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. Il a critiqué le coût du programme socialiste pour la capitale. ● JEAN TIBERI a estimé, après ce débat, que ses deux principaux concurrents l'avaient « copié ». Il a toutefois réitéré son appel à l'union des listes de droite pour le deuxième tour.**

Bertrand Delanoë et Philippe Séguin s'opposent sur le « système » parisien

Les deux principaux candidats de la gauche et de la droite pour les municipales dans la capitale se sont affrontés lors d'un débat télévisé sur Canal+. Statut de Paris et transparence, pollution, sécurité, enfance et budget ont été au centre d'échanges polémiques

APRÈS dix jours de polémique et de négociations serrées sur le jour, l'heure, le choix de la chaîne, les thèmes, le décor et le nombre de participants, le duel annoncé entre les deux principaux candidats à la Mairie de Paris, Philippe Séguin et Bertrand Delanoë, a démarré comme prévu, à 19 heures sur Canal +, mercredi 28 février.

Décor neutre, costume sombre et mines de circonstance : de part et d'autre, on avait revendiqué du sérieux et du classique. On avait souhaité, aussi, que l'exercice soit strictement balisé. Trop peut-être pour les habitués de « Nulle part ailleurs », dont le débat occupait la tranche horaire habituelle. Médiatisé à outrance, ce duel très attendu n'a intéressé qu'une faible partie des téléspectateurs. Deux millions s'y sont « collés », soit une part d'audience (10,3 %) légèrement inférieure à ce que récolte habituellement la chaîne à cette heure.

Pour chaque thème – transparence et statut de Paris, environnement, sécurité, enfance et budget –, les deux candidats disposaient de deux minutes pour exposer leurs programmes, puis de six minutes pour débattre. M. Delanoë a commencé par s'expliquer sur l'absence d'Yves Contassot, le chef de file des Verts, et sur celle de Jean Tiberi, le maire sortant, qu'il *« regrette »*. Exclus *« de votre fait, M. Séguin »*, attaque-t-il. Première passe d'armes, premier couac. Le député des Vosges s'« étonne de cette entrée en matière » et ose, en restant toutefois calé sur sa chaise : *« Il est encore temps d'arrêter... »*

Les deux rivaux continuent, donc, en expliquant pourquoi ils sont candidat à la Mairie de Paris. *« J'aime cette ville »*, déclare le socialiste ; *« moi aussi »*, dira M. Séguin, qui soulignera qu'il *« a été élevé dans l'esprit du service public »*, tandis que son rival évoque sa *« relation »* à Paris *« qui a changé »* et qui donc, appelle *« le changement »*.

Après ce round d'observation, on s'échauffe avec le premier thème « très politique » proposé par Michel Denisot – directeur général délégué de Canal + SA, qui arbitre le débat – sur le statut de Paris. Les yeux baissés sur ses fiches, M. Séguin déroule ses propositions : autonomie et renforcement du rôle des élus, déconcentration, élection du maire au suffrage universel. M. Delanoë souhaite centrer son intervention sur la « transparence ». Et il attaque sur l'argument dont il tentera de faire le fil conducteur de ses interventions. : *« Depuis vingt-quatre ans, M. Séguin, il y a un système, des emplois fictifs aux faux électeurs »*, martèle le candidat socialiste, qui accuse les *« colistiers »* du député des Vosges de n'avoir rien fait contre.

« Trente de vos colistiers étaient, il y a quelques semaines encore, adjoints au maire de Paris », rappellera, plus tard M. Delanoë. M. Séguin n'entend pas se laisser donner *« des leçons de transparence »* : *« Vous avez un mis en examen sur vos listes »*, dit-il. Moment brouillon, confus, trop allusif, où l'accusateur, M. Séguin, ne prend pas la peine de prononcer le nom de la personne visée, Pierre Aidenbaum, maire (PS) du 3e arrondissement.

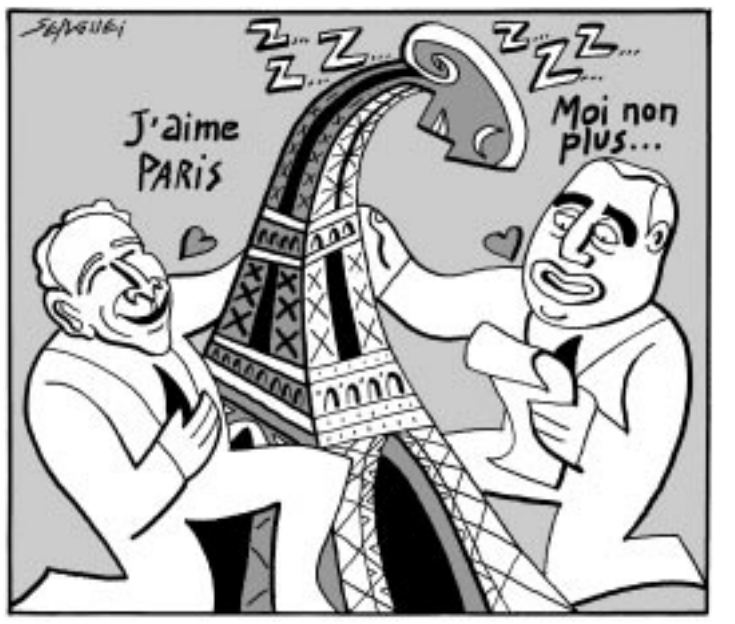

Deux stratégies s'opposent, que les deux rivaux rodent déjà depuis plusieurs semaines. Pour le candidat de la gauche, M. Séguin est le candidat de la *« majorité sortante »*, pas celui de la *« rupture »*. *« Si vous avez besoin d'un code de déontologie, c'est votre problème ! »*, lance M. Delanoë à son rival. Le sénateur parisien veut aussi contraindre M. Séguin à reconnaître qu'en matière de transports ou de garde d'enfants, par exemple, son programme est calqué sur celui de M. Tiberi. Il y arrivera presque, lorsque M. Séguin prendra, maladroitement, la défense du maire sortant et de son bilan en matière de crèches.

« PARIS AUX SOCIALISTES »

De son côté, le candidat de la droite, bien qu'assez peu crédible en *« Petit Chose déjà battu »*, s'efforce, d'abord, de ne pas – trop – mépriser son adversaire. Il y parvient plus ou moins même si, de temps à autre, reviennent certains regards, certaines tournures du genre : *« Je vais vous en parler, moi, de la République... »* Il tente, surtout, de démontrer que M. Delanoë n'est pas *« l'homme libre »* qu'il prétend être, mais un candidat ligoté, sans véritable autorité, qui veut *« donner Paris au Parti socialiste »*.

La sécurité est un thème qui permet à M. Séguin de cibler ses attaques sur son concurrent dans le 18e, Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, *« votre tête de liste »*, dit-il à M. Delanoë. Le débat est confus dans la forme, pauvre sur le fond : M.Séguin défend l'idée de création d'une police municipale ; M. Delanoë, peu convaincant, rappelle qu'il y est opposé et fait référence à Jacques Chirac, qui s'était prononcé contre en 1990.

L'échange sur le budget n'est guère plus convaincant, les deux candidats se contentant de se renvoyer des milliards à la tête. Bombardé d'estimations – les propositions des socialistes sont évaluées à 32 milliards de francs par le député des Vosges, à 12,4 milliards par M. Delanoë –, le téléspectateur ne saura à peu près rien des priorités budgétaires de l'un et de l'autre, ni des économies possibles dans une ville dont le périmètre financier total est estimé à près de 60 milliards de francs.

Christine Garin

Raymond Forni s'en prend au président du CSA

Le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), a jugé *« tout à fait anormal »*, mercredi 28 février, sur LCI, que le CSA *« et notamment Dominique Baudis »*, son président, ne soient pas intervenus *« pour dire au fond que l'égalité devait être respectée »* entre tous les candidats à la Mairie de Paris. L'ancien maire (UDF) de Toulouse aurait pu *« marquer de manière plus forte le début de son mandat »*, a ajouté M. Forni, qui estime que *« ça augure mal de la suite »*.

M. Baudis a immédiatement répliqué que le Conseil d'Etat, dans sa décision du samedi 24 février, *« a donné raison »* au CSA. *« La loi ne donne pas au CSA le pouvoir de se substituer aux chaînes dans leur politique éditoriale »*, indique-t-il dans un communiqué. Il ajoute que les décisions *« pour assurer l'équité entre les candidats ont été prises collégialement et adoptées à l'unanimité des membres du CSA »*.

Jean Tiberi estime que les deux candidats ont « copié son projet »

***« ILS** m'ont copié ! »*. Le maire de Paris, Jean Tiberi, exclu du débat parisien, mercredi 28 février sur Canal+, tout comme le chef de file des Verts, Yves Contassot, a eu ce cri du cœur sur LCI. *« J'ai noté avec intérêt que les deux candidats reprenaient mes orientations et mes choix sur de nombreux points »*, a-t-il déclaré. *Les orientations sont les mêmes, ils ont copié mon projet. »*

Après s'être élevé contre *« le scandale »* de sa mise à l'écart, le maire sortant à centré ses attaques contre son rival de droite, Philippe Séguin. *« Comment peut-on faire confiance à des gens qui ne connaissent pas le dossier ? »*, a-t-il interrogé après avoir noté *« que M. Séguin lisait ses papiers et qu'il ne connaissait pas les dossiers parisiens »*.

Le maire de Paris s'est par ailleurs déclaré *« consterné »* par la prestation de deux candidats sur le budget. *« Ils se sont lancé des chiffres, des milliards, c'était 6, c'était 7, c'était 12,* a t-il déploré. *Il y avait soit une méconnaissance totale de ce qu'est un budget, soit une volonté de cacher. Tout cela n'est pas très sérieux,* a conclu M. Tiberi. *Avec ce débat les Parisiens ne sauront pas la vérité. »*

Le maire de Paris est, par ailleurs, revenu, sur la stratégie de *« fusion »* des listes de droite qu'il défend pour le second tour. *« Contrairement à M. Séguin qui a maintenu sa position, qui est une position suicidaire sur le plan politique, en refusant la fusion des listes au deuxième tour, moi je veux battre M. Delanoë »*, a-t-il déclaré. *« Je veux qu'au deuxième tour, il y ait l'union et la fusion que pour l'instant M. Séguin refuse, ce qui est inacceptable »*, a-t-il poursuivi. M. Tiberi pense, enfin que *« les Parisiennes et les Parisiens vont se tourner vers une équipe qui a travaillé sérieusement »* et qu'il ont *« bien compris que le sérieux était du côté de moi-même et de mon équipe »*.

De son côté, Yves Contassot, interrogé par la Chaîne parlementaire, a jugé que le duel télévisé entre M. Delanoë et M. Séguin avait révélé qu'*« ils visent le même électorat, très indécis, très centriste, qui a peur du changement »*. Le chef de file des Verts parisiens a déploré que les deux principaux candidats aux municipales dans la capitale n'aient pris *« aucun engagement »*, ni apporté *« aucune précision »* lors de leur débat.

« Est-ce que les Parisiens ont compris ce qui peut leur arriver ? », a-t-il insisté : *« Je n'ai pas le sentiment qu'on les ait fait rêver, qu'on leur ait dit très concrètement »* les propositions de l'une et l'autre liste sur les transports, l'alimentation ou la santé.

Interrogé sur la position que prendront les Verts entre les deux tours, M. Contassot a demandé aux candidats des listes Delanoë *« qu'ils arrêtent de dire qu'on a le même programme »*. Souhaitant pouvoir fusionner ses listes avec celles de M. Delanoë, il a indiqué que pour cela il espérait *« qu'ils vont prendre en considération ce que nous disons et que leur programme changera »*.

« UN VRAI CONTRAT ÉCRIT »

Il a souhaité que soit passé, entre les Verts et le reste de la gauche plurielle parisienne *« un vrai contrat, écrit, précis, qui permettra de savoir ce qui vient des Verts dans ce programme, ce qui vient du parti socialiste »*.

Le candidat du MNR à la Mairie de Paris, Jean-Yves Le Gallou, a estimé, pour sa part, que *« Delanoë et Séguin ont fait un duo convenu de raseurs que rien d'essentiel n'oppose »*. Enfin, la porte-parole de Lutte ouvrière (LO), Arlette Laguiller, a jugé que MM. Delanoë et Séguin s'étaient révélés, lors de leur duel télévisé, *« aussi éloignés l'un que l'autre des problèmes et des préoccupations des classes populaires »*.

Les exclus de tous bords se bousculaient aux portes de Canal+

LE PREMIER, partisan de Bruno Mégret, crie : *« Paris aux Français ! »* Le deuxième, qui en tient pour Jean Tiberi, scande : *« Libérez la télé ! »* La synthèse par le troisième, militant du Front national : *« La télé aux Français ! »* C'est dire que la manifestation organisée, mercredi 28 février, devant les locaux de Canal +, par les exclus du débat a été une belle cacophonie !

Premiers arrivés, les militants du MNR, conduits par Jean-Yves Le Gallou, se dirigent vers la porte d'entrée en criant : *« Liberté d'expression ! »* et *« Le Gallou au débat ! »* Leurs cris couvrent la voix de Charles de Gaulle, chef de file du FN à Paris, qui dénonce *« le simulacre de démocratie »*, alors qu'une trentaine de ses supporteurs scandent : *« Totalitaires, Canal + et France Inter ! »* Plusieurs centaines de partisans de M. Tiberi arrivent ensuite, menés par Laurent Dominati, député (DL). Faisant éclater des pétards, ils arborent des pancartes sur lesquelles on peut lire : *« Et mon Jean, il sent le pâté ? »*, *« Denisot, Guignol de l'info »* ou encore *« débat bidon »* et *« République des Guignols »*. Apparemment gênés de se retrouver en telle compagnie, les Verts, arrivent les derniers. *« Je suis invité, il paraît que Denisot m'attend avec un coup à boire »*, plaisante leur chef de file, Yves Contassot, qui ajoute : *« Je suis venu pour participer au débat et, malheureusement, MM. Séguin et Delanoë n'ont pas accepté, ni Canal +. On m'a simplement proposé de m'asseoir entre les supporters de Delanoë et ceux de Séguin. Vraiment, ce n'est pas sérieux ! »*

« LES VERTS, ON RENTRE ! »

A l'intérieur, cent cinquante personnes ont été invitées à suivre le débat sur le grand écran de la salle de cinéma, au cinquième étage. Bertrand Delanoë et Philippe Seguin avait pu, chacun, se faire accompagner de cinquante personnes de leur choix. La chaîne cryptée s'est réservée la part du lion avec quatre-vingts invités. *« Pas de "people" ni de personnalités »*, assure la direction de la communication, mais uniquement les têtes de listes des deux candidats et leurs équipes de campagne. Pas de journalistes non plus : Pierre Lescure, PDG du groupe Canal + et codirecteur général de Vivendi Universal, n'en a pas voulu. Il ne souhaitait pas *« voir des journalistes fouiner dans les couloirs de Canal + »*, précise la direction de la communication. Seuls Le *Parisien* et France Inter, « partenaires » de la chaîne dans l'organisation du débat, ont eu la permission d'entrer.

La pression se fait de plus en plus forte devant le hall. Un militant du FN parvient à ouvrir la porte. Des policiers le renvoient prestement et forment un cordon étanche. Les différents responsables veulent calmer leurs troupes et éviter tout incident avec les policiers. *« Les Verts, on rentre ! »*, lance, dans son porte-voix, un écologiste. Même prudence du côté du maire sortant. *« Ordre de Tiberi : dispersion ! »*, dit un responsable. Dans ces conditions...

José-Alain Fralon et Guy Dutheil

M. Delanoë : « La majorité, dont vous êtes le représentant... » M. Séguin : « Je suis le Petit Chose, je suis déjà battu ! »

Voici quelques extraits significatifs du débat entre Bertrand Delanoë (PS) et Philippe Séguin (RPR) sur Canal+, mercredi 28 février :

Bertrand Delanoë : De ce débat ont été exclus le candidat des Verts et le maire sortant. De votre fait, je le regrette.

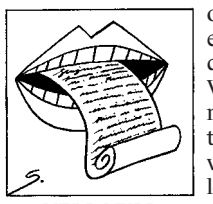

VERBATIM

Philippe Séguin : Moi, je suis très content d'être là. Si vous pensiez que ce débat était illégal, illégitime ou inopportun, il ne fallait pas venir.

B.D. – La transparence, c'est sans doute la priorité des Parisiens. Depuis vingt-quatre ans, il y a un système, des emplois fictifs aux faux électeurs. Ce système, je l'ai combattu en permanence *[contre]* la majorité municipale unanime, donc avec vos colistiers.

P.S. – Nul n'est plus attaché que moi au principe de la transparence.

B.D. – Et vos colistiers ?

P.S. – Mon premier acte en tant que candidat a été de définir et d'imposer un code de déontologie drastique. Nul ne peut douter un instant de ma détermination en la matière.

B.D. – Vos colistiers, eux, sont comptables des actes qui n'ont pas respecté la loi. Parmi vos colistiers, il y a trente adjoints au maire, Jean Tiberi, qui n'ont démissionné qu'il y a quelques semaines.

P.S. – Je n'ai pas de mis en examen parmi les têtes de liste. Vous, vous en avez un...

B.D. – Non ! Ce n'est pas honorable ce que vous faites là !

P.S. – Je n'ai fait que citer M. Contassot qui est un de vos amis ; vous allez fusionner vos listes avec lui au deuxième tour...

● **Pollution**

B.D. – C'est un enjeu de civilisation urbaine. Il faut s'attaquer à l'automobile

P.S. – Il n'y a pas que l'automobile qui pollue. Il y a les locomotives diesel, le bruit, le saturnisme...

B.D. – La majorité sortante, que vous représentez, a un bilan qui est extrêmement mauvais en matière d'environnement.

P.S. – Vous nous parlez du tramway de ceinture, le dossier est lancé ! Vous nous parlez de la couverture du périphérique, c'est également lancé !

B.D. – Si vous voulez défendre le bilan de Jean Tiberi, grand bien vous fasse...

● **Sécurité**

P.S. – Vous nous dites que vous allez recruter mille emplois-jeunes et mille contractuels...

B.D. – Mille professionnels formés.

P.S. – Alors, vous faites une police municipale clandestinement !

B.D. – Pas du tout. Je respecte la loi.

P.S. – Je ne comprends pas ce refus d'une police municipale. M. Vaillant, le Parti socialiste vous en empêchent.

B.D. – Il n'est pas obligatoire de se disputer avec ses amis pour être un homme libre et indépendant.

● **Enfance**

B. D. – La majorité, dont vous êtes le représentant, n'a fait que six cents places de crèche...

P. S. – Je ne suis pas le représentant de la majorité.

B. D. – Vous n'êtes pas le représentant de la majorité ?

P. S. – Je suis en rupture avec un système dont je pense que vous étiez partie prenante !

B. D. – Dans cette campagne, depuis un an, je n'ai pas l'impression que c'est moi qui ai traité l'autre avec condescendance...

P.S. – Moi, je suis le Petit Chose, je suis déjà battu ! Vous, vous êtes sur une promenade triomphale.

● **Budget**

P.S. – Votre projet, c'est 32 milliards de dépenses supplémentaires et un doublement des impôts des Parisiens.

B.D. – Non, c'est 12,48 milliards de francs sur six ans. Ne croyez-vous pas que vous devriez être un petit peu plus modeste. De 1990 à 1994, les impôts ont augmenté de combien à Epinal ? Et la dette de combien ? 52 % !

P.S. – Sur les chiffres, vous avez vraiment quelques difficultés !

ÉTVDES
MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages
Retrouvez notre sommaire du mois de **mars** *sur :*
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)
http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/
En vente dans les grandes librairies
ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

Des responsables du MNR poursuivis pour « abus de faiblesse »

Ils inscrivaient contre leur gré des personnes âgées sur leurs listes municipales

A Poissy (Yvelines), la tête de liste MNR, Michel Mosnier, devait être mis en examen, jeudi 1er mars, pour *« abus de faiblesse sur personnes vulnérables »*. A Poitiers (Vienne), une dizaine de plaignants, essentiellement des personnes âgées, affirment avoir été abusés par des recruteurs de la candidate du MNR, Chantal Tison.

DEUX têtes de liste aux élections municipales de Poissy (Yvelines) et Poitiers (Vienne), appartenant au parti d'extrême droite de Bruno Mégret – le Mouvement national républicain (MNR) –, font l'objet de plaintes de personnes déclarant avoir été inscrites sur leurs listes contre leur gré.

Placé en garde à vue, mercredi 28 février, Michel Mosnier, candidat à la mairie de Poissy, devait être déféré, jeudi 1er mars, au parquet de Versailles et être mis en examen pour *« abus de faiblesse sur personnes vulnérables »*. A l'origine de l'affaire, une dizaine de personnes, souvent très âgées, qui ont découvert leur nom sur la liste du MNR et ont immédiatement déposé une plainte. Selon les personnes entendues par le parquet de Versailles, des coéquipiers de M. Mosnier leur auraient fait signer des déclarations de candidature en jouant sur la confusion avec un autre candidat, cette fois du RPR, Georges Monnier, conseiller municipal et colistier de Jacques Masdeu-Arus, maire sortant de Poissy.

A Poitiers, les plaignants, une dizaine également et là encore souvent âgés, affirment avoir été abusés par des recruteurs de la candidate du MNR, Chantal Tison. Ceux-ci, ont-ils expliqué à la police, leur auraient fait croire qu'ils signaient une pétition contre l'insécurité. Marcel, quatre-vingts ans, a été le premier à protester.

« UN HOMME M'A ACCOSTÉE »

Marie-France, Robert et Micheline lui ont emboîté le pas dès le lendemain. Cette dernière, assistante maternelle, explique : *« Il y a trois semaines, un homme m'a accostée. Il m'a parlé d'insécurité. Il m'a dit qu'il y a beaucoup de dégradations dans le quartier. Je lui ai répondu que je n'en avais pas connaissance. Mais j'ai des enfants, je me suis sentie concernée. Il m'a dit qu'il représentait le MNR et qu'il lui fallait des signatures. Je ne savais pas ce que c'était que le MNR. Je ne voyais que l'en-tête du papier.... »* Marcel, quant à lui, a été démarché sur un marché. Il explique qu'il a cru apporter son soutien à un candidat écologiste : *« Verts, MNR, ça sonne pareil ! »* Comme tous les plaignants, il déclare qu'il n'a découvert le véritable objet de ce démarchage qu'à la publication des cinquante-trois noms composant la liste mégrétiste pour les municipales poitevines dans la presse régionale.

Abus de faiblesse ? Escroquerie ? Faux et usage de faux ? Le MNR se défend de toute manœuvre frauduleuse. Sa tête de liste poitevine, Chantal Tison, maintient que les cinquante-trois candidatures déposées à la préfecture *« ont été recueillies en toute légalité et que tous les candidats ont bien été informés qu'il s'agissait de la liste MNR de Bruno Mégret. »* Le représentant régional du parti d'extrême droite, Pascal Markowsky, exclut lui aussi tout malentendu : *« Les gens ont signé trois documents : deux déclarations et un pouvoir. Ces documents sont très clairs, très lisibles, c'est impossible de se tromper. »*

Interrogé mercredi 28 février, Bruno Mégret a immédiatement parlé de *« machination »*. Ces plaintes, explique-t-il, seraient le fruit de *« pression sur les candidats pour qu'ils se rétractent »*. Et Franck Timmermans, secrétaire général du parti d'extrême droite, dénonce, dans un communiqué, *« le climat délétère de la campagne »* en apportant *« son soutien à Chantal Tison et Michel Mosnier, têtes de liste intègres et de bonne foi »*. *« Ils sont victimes de manipulations »*, affirme-t-il en déclarant que *« les listes légalement enregistrées se maintiennent et seront présentes le 11 mars »*.

Pratiquant un bras de fer avec le Front national, le MNR s'est souvent montré un peu trop prompt à revendiquer des candidatures. Ainsi en janvier, a-t-il annoncé la présence d'un de ses militants, Bernard Dujardin, sur la liste municipale de Christian Vanneste (soutenue par le RPR, l'UDF et DL) (*Le Monde* daté 21-22 janvier) alors qu'il avait quitté officiellement ce parti depuis plusieurs mois.

Christiane Chombeau avec Alain Faye à Poitiers

Mme Mégret contrainte au rappel du droit sur ses tracts

Plutôt que d'interdire un tract de Catherine Mégret, maire (MNR) de Vitrolles, jugé comme une provocation à la discrimination, le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, saisi par la Ligue des droits de l'homme, a décidé, mercredi 28 février, d'imposer à l'élue d'ajouter en bas du document l'avertissement suivant : *« Par ordonnance de référé du 28 février 2001, il a été jugé que le programme de Mme Catherine Mégret et de son équipe relatif aux immigrés est contraire à la loi comme comportant une discrimination illicite entre les Français et les immigrés. »* Cette obligation est assortie d'une astreinte de 1 000 francs par tract non conforme. Le tribunal estime que *« s'il n'est pas souhaitable que se perpétue la diffusion d'un tract encourageant à la discrimination, il n'en reste pas moins que dans une démocratie il est sain que les électeurs soient informés du contenu exact du programme des candidats quelles que soient leurs opinions dès lors que le parti dont ils sont membres n'est pas interdit ». – (Corresp.)*

Les leçons de campagne de Bernadette Chirac à Avignon

« Battez-vous. C'est l'expérience de Jacques Chirac dont je témoigne », a lancé l'épouse du président, venue soutenir la candidate RPR, Marie-Josée Roig, contre Elisabeth Guigou

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Bernadette signe des autographes, Bernadette serre des mains, Bernadette est radieuse. Elle est venue, ce mercredi 28 février à Avignon, pour soutenir la maire sortante, Marie-Josée Roig, qui doit affronter Elisabeth Guigou, dont l'Elysée voudrait tant la défaite. Et depuis qu'elle se retrouve presque seule à incarner, dans les médias, la campagne nationale de la droite aux municipales, Bernadette Chirac prend une délicieuse revanche.

Cela donne de petites scènes de genre jouées très, très politiquement. A peine arrivée auprès de la candidate RPR, son portable sonne. C'est le président, qui sort du conseil des ministres et lui souhaite une bonne journée. Autant dire qu'il donne à distance son adoubement. On l'emmène dans la permanence de campagne ou un comité de soutien *« féminin »* s'est rassemblé pour l'accueillir. Mme Chirac dit donc quelques mots : *« Les Français veulent l'union autour d'une personne capable de les représenter. Ils en ont assez des querelles de personnes. »* Hochement de tête de Mme Roig, qui a si bien constaté l'état des partis de droite que 34 de ses 53 colistiers sont sans étiquette. Puis encore : *« Il reste dix jours. Alors battez-vous. Il ne faut jamais négliger une voix, un milieu familial, un lieu associatif. Et même il faut y repasser. C'est l'expérience de Jacques Chirac dont je témoigne. »* Et enfin pour l'avenir : *« Je crois me rappeler que la présidentielle a lieu l'an prochain »*, sourit-elle, *« la campagne municipale et la campagne présidentielle ont quelque chose en commun. La personnalité du candidat joue un très grand rôle »*.

De l'adversaire, Mme Guigou, elle ne veut pas dire un mot. Mais, tout de même, lorsqu'elle voit les affiches de campagne de la ministre, blondeur et regard bleu, elle juge avec une fausse naïveté *« Oh, là, là, c'est une photo de star ! On dirait qu'elle est en robe du soir »*, avant de trancher, *« cela ne va pas du tout pour une municipale »*.

Elle s'en va ensuite serrer des mains dans la rue Joseph-Vernet, la rue chic d'Avignon. Dans son microscopique sac Chanel en python, Mme Chirac a pris soin de se munir d'une pile de photos où elle pose en compagnie du champion olympique David Douillet et qu'elle dédicace à tour de bras. Elle demande le prix d'un petit pull, s'enquiert des tendances de l'été : *« Croyez-vous qu'un homme qui fait campagne s'intéresse ainsi aux choses qu'il voit ? »*

On passe devant un immeuble ou le capitaine Bonaparte logea, à l'été 1793. *« Tiens, j'aurai enfin quelque chose à apprendre à M. de Villepin, si tant est que cela soit possible »*, lance-t-elle dans une allusion au secrétaire général de l'Elysée qu'elle déteste. Plus tard, devant un groupe de chef d'entreprise et François Mariani, président de l'union patronale du Vaucluse, elle assure que *« les 35 heures, ça ne marche pas. Les gens ne descendent pas encore dans la rue, mais cela pourrait venir, car cela grogne drôlement »*. Puis encore, *« Seillière est formidable. C'est un ami de toujours. Vous avez mené un combat très courageux. »* Et part à Nîmes, faire un saut pour soutenir le candidat suivant.

Raphaëlle Bacqué

PLACE AUX FEMMES

La parité, ce « so french » sujet de curiosité internationale

OH !, l'originale vitrine française. *So french !* Les jumelles braquées sur l'Hexagone, les observateurs tentent de comprendre la loi sur la parité. S'agit-il d'une trouvaille de l'épouse de Lionel Jospin, *« this brainchild of Sylviane Agacinski »*, assure *The Guardian ?* Ou d'un antidote à l'éviction des « juppettes », un certain mardi 7 novembre 1995, qualifié de *« Black Tuesday »* par le *Herald Tribune ? « Ils posent tous les mêmes questions : "D'où vient la loi, comment elle s'applique aux municipales" »*, note Claire Bernard, secrétaire générale de l'Observatoire de la parité, rattaché au premier ministre.

La jeune femme enchaîne interview sur interview. Après *The New York Times, The Guardian,* le *San Francisco Chronical* l'a interrogée, lundi 26 février. Et bientôt, la télévision australienne... *« C'est une première mondiale. Les autres pays n'ont jamais fait que des quotas. On les a bluffés »*, ajoute la candidate socialiste sur la liste de Line Cohen-Solal (PS), dans le 5e arrondissement de Paris. La journaliste du *San Francisco Chronical* a entendu des sons de cloche différents : au Centre d'étude sur la vie politique française (Cevipof), on lui a expliqué la difficile mise en œuvre de la réforme ; au « phare » de la parité, Mme Bernard lui a garanti : *« Quand on cherche des femmes, on trouve ! »* Une délégation de députées vietnamiennes, une parlementaire moldave, ont défilé à l'observatoire, situé à deux pas du Palais-Bourbon, tandis que Manon Tremblay, professeur de sciences politiques à Ottawa, et Karen Bird, anglaise, professeur invitée à Lille, ont noué des contacts.

Le « phare » éblouit les visiteurs. *« L'Espagne et le Portugal nous admirent. Les pays du Nord sourient »*, résume Geneviève Tapié, présidente de l'Assemblée des femmes du Languedoc-Roussillon – l'une des antennes de l'association créée en 1992 par Yvette Roudy (PS) – qui organisait une table ronde avec des élus européens, le 17 février, à Montpellier. Le maire de Stockholm, Carl Cederschiöld, a sidéré l'auditoire en racontant que son conseil municipal compte 51 femmes sur 101 élus. Dans l'Europe des Quinze, la Suède est la championne de la parité avec 43 % de femmes élues au Parlement. Nul besoin de loi, s'est esclaffé M. Cederschiöld : si un parti ne présentait que des hommes, *« toute la presse lui tomberait sur le dos ! »*, et les cumulards *« seraient sanctionnés par l'électeur »*.

La Suède, c'est la Suède. *« Ici, dès qu'on a le dos tourné, ça grignote... »*, insiste Mme Tapié, militante du PS. Avec 55 députées contre 63 en juin 1997, la France a désormais le plus faible taux de féminisation au Parlement (8,7 %) de l'Union européenne. Quelques-unes ont été nommées ministres. D'autres ont laissé la place... aux hommes. Après le départ de Véronique Carrion-Bastok (PS, Paris), fin 1999, sa circonscription, réservée à une femme, a été attribuée à Michel Charzat. Plus récemment, Gilberte Marin-Moskovitz (MDC) et Raymonde Le Texier (PS) ont démissionné en vue du retour de Jean-Pierre Chevènement et de Dominique Strauss-Kahn. *So french...*

Clarisse Fabre

2000 ANNÉES D'ATTENTIONS POUR ATTEINDRE LA PLÉNITUDE ET LA SÉRÉNITÉ

Atteindre une parfaite plénitude est affaire de temps. Nous avons donc appliqué à notre compagnie, ANA, les mêmes idées et la même méthode qu'emploient depuis des siècles les jardiniers japonais.

A côté des jardins spectaculaires s'étendant à perte de vue, il en existe d'autres, tout aussi beaux, guère plus grands qu'une table. Mais tous, quelle que soit leur taille, tirent parti des éléments naturels pour créer un environnement qui inspire au visiteur un sentiment absolu de tranquillité et de bien-être.

C'est dans cette tradition que s'enracine cette impression de plénitude que vous ressentez sur nos vols, et c'est également la raison pour laquelle nous sommes la plus grande compagnie aérienne au Japon et en Asie.*

La qualité du service est pour nous une forme d'art. C'est peut-être pourquoi nous sommes l'une des sept compagnies aériennes dans le monde auxquelles ont été décernées 5 étoiles.** Alors, mettez-vous à votre aise, détendez-vous et succombez au charme de l'hospitalité.

Vous apprécierez la délicatesse et le raffinement des plats japonais et européens, qui marient harmonieusement le plaisir des yeux et les saveurs appétissantes.

En choisissant la Première Classe, oubliez que vous voyagez... Laissez-vous porter par les airs ! Rêvez que vous êtes confortablement allongé dans l'un de nos sièges **Fullflat** qui s'incline à 180° pour devenir un véritable lit. Si vous choisissez de voyager en CLUB ANA, vous bénéficierez du confort de nos sièges inclinables **Business Class**. Ils sont parmi les plus spacieux qui soient avec 1,27 m d'espacement entre les sièges.

Et si jamais vous parvenez à rester éveillé au milieu de tout ce confort, les films, les programmes de télévision et les jeux vidéo mis à votre disposition par ANA vous feront presque regretter d'être déjà parvenu à destination.

Mais nous n'oublions pas que la rapidité reste un élément essentiel: c'est pourquoi nos vols sont directs entre Paris et Tokyo. Et si vous voyagez en Première Classe ou en CLUB ANA, nous veillons à ce que tout soit mis en œuvre pour que vous parveniez à l'aéroport le plus rapidement possible, en mettant gracieusement à votre disposition une voiture avec chauffeur pour assurer vos transferts entre Paris et Charles-de-Gaulle.***

Nous vous offrons également l'hébergement à l'hôtel si vous séjournez à Tokyo, Narita, Osaka ou New Kansai, pour vous être agréable.***

Nous sommes aussi membres du réseau **Star Alliance**; vous pourrez ainsi gagner du mileage et l'utiliser en voyageant confortablement avec nous et avec nos compagnies partenaires.

Vous recherchez plénitude et tranquillité? Alors, venez rejoindre les 40 millions de passagers qui voyagent chaque année sur les vols ANA.

ANA, 114, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris. Tél : 01 53 83 52 52. N° Vert province : 0 800 05 37 35. www.ana.fr ou votre agence de voyages.

ANA

A STAR ALLIANCE MEMBER

*Classement par nombre de passagers transportés en 1999 (compagnies aériennes membres de l'IATA). **Source : Inflight Research Services (IRS) pour l'année 2000. ***Sources à conditions

Les contribuables ont un mois pour remplir leur déclaration de revenus 2000

Les formulaires, adaptés à la prime pour l'emploi, arriveront dans les foyers d'ici au 15 mars

Les formulaires de déclaration des revenus de 2000 arrivent en ce moment dans les foyers fiscaux. Ils ont été modifiés pour permettre de fournir les renseignements nécessaires au calcul de la prime pour l'emploi, destinée aux foyers actifs les plus modestes. Cette mesure, remplaçant les allégements de CSG censurés par le Conseil constitutionnel, n'a cependant pas encore été votée définitivement par le Parlement.

LES FORMULAIRES de déclaration des revenus de l'année 2000 arrivent, et ce jusqu'au 15 mars, sous film plastique bleu marine, dans les quelque 32 millions de foyers fiscaux. Le 29 mars à minuit, au plus tard, ils devront avoir été renvoyés à l'administration fiscale. Les professionnels ont jusqu'au 3 mai.

Contrairement aux promesses du gouvernement en 1999, les formulaires ne sont pas toujours préremplis par l'administration fiscale : le nom, l'adresse et l'état civil y figurent, mais ni les revenus d'activité ni les pensions, que les entreprises et les organismes sociaux devaient communiquer à Bercy. *« Nos tests montraient un manque de fiabilité. Notamment, l'identification du contribuable doit encore être sécurisée. L'an prochain, nous ferons la première déclaration en euros. C'est déjà un gros changement »*, a expliqué Florence Parly, la secrétaire d'Etat au budget, à l'occasion d'un point presse, mercredi 28 février. La déclaration préremplie, ce devrait donc être pour 2003.

Au chapitre des nouveautés, le contribuable devra remplir deux nouvelles cases : les revenus d'activité et le temps de travail. C'est à l'aide de ces informations que son centre des impôts pourra établir s'il bénéficie, ou non, de la prime pour l'emploi. Il s'agit d'un crédit d'impôt, qui se traduira, pour les non-assujetis à l'impôt sur le revenu, par un chèque de l'Etat en septembre et, pour les autres, par un dégrèvement. *« Quelque dix millions de contribuables y auront droit »*, a précisé Mme Parly, qui ne semble pas s'inquiéter du fait que la loi sur la prime pour l'emploi n'ait pas encore été adoptée définitivement par le Parlement et donc n'ait pas été examinée, le cas échéant, par le Conseil constitutionnel.

COMME LES AUTRES ANNÉES

Pour le reste, les contribuables rempliront leur déclaration comme les autres années. C'est à la réception de leur avis d'imposition, en septembre, qu'ils pourront éventuellement constater la baisse de leur impôt sur le revenu, décidée dans la loi de finances 2001. L'administration, en tout cas, veillera à ce qu'ils en prennent connaissance, au cas où l'augmentation de leurs revenus masquerait les allégements fiscaux. *« En 2001, l'impôt sur le revenu sera abaissé de 23 milliards de francs. Sur chaque avis d'imposition figurera la baisse d'impôt dont bénéficie le contribuable à revenus constants »*, a développé Mme Parly.

A partir du 15 mars, les contribuables qui ont besoin d'aide pourront s'adresser aux centres des impôts, qui *« renforceront leur accueil téléphonique et physique »*, a précisé François Villeroy de Galhau, directeur général des impôts. *« Entre le 5 et le 14 mars, les contribuables pourront téléphoner tous les jours de la semaine à un numéro national, le 08 36 67 10 10, s'ils ont besoin de renseignements »*, a-t-il précisé. Ceux qui le souhaitent pourront également faire leur déclaration sur Internet (www.minefi.gouv.fr).

En 2000, ils n'avaient été que 4 500 à s'y risquer.

Virginie Malingre

Les chiffres de l'impôt sur le revenu en 2000

En 2000, l'impôt sur le revenu a rapporté 343 milliards de francs, soit 15 milliards de plus qu'en 1999. Malgré la baisse des taux des deux premières tranches, le rendement de l'impôt sur le revenu a donc progressé, sous l'effet d'une conjoncture économique porteuse en 1999. Le nombre de foyers fiscaux passant de 31,8 à 32,3 millions, 16,78 millions d'entre eux ont payé impôt sur le revenu, soit une augmentation de 80 000, mais une diminution en proportion, de 52,53 % à 52 % des contribuables. *« La baisse des taux du barème a réduit le nombre d'imposables de 650 000 »*, a expliqué, mercredi 28 février, Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget. Au total, croissance et baisse des taux inclus, le nombre de non-imposables, qui avait diminué en 1999, est remonté de 15,1 millions à 15,5 millions de foyers.

Selon la CNAM, les accidents du travail ont augmenté de 3,24 % en 1999

Les médecins du travail réclament « une grande réforme »

L'EMPLOI augmente et avec lui, les accidents et maladies professionnels. L'exposition aux substances toxiques ou à l'amiante n'est pas seule en cause. *« Nous devons éviter que se multiplient le "travail en miettes", la précarisation, les horaires difficilement compatibles avec la vie hors travail ou l'intensification du travail »*, sources de bien d'autres pathologies, a reconnu Elisabeth Guigou qui présidait, mercredi 28 février, l'assemblée annuelle du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels.

En 1999, selon le dernier bilan effectué par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), tous les secteurs d'activité ont enregistré une hausse des accidents du travail, au nombre de 701 175 (+ 3,24 %). La CNAM estime que cette situation résulte directement de l'augmentation des effectifs salariés, ce que conteste les syndicats CGT et FO, pour qui ces chiffres sont nettement sous-estimés.

DÉFICIT DE PRATICIENS

La médecine du travail, en tout cas, traverse aujourd'hui une période difficile, comme en témoigne la manifestation, mercredi, de quelque 300 médecins du travail venus réclamer *« une grande réforme »*. Ici aussi, le déficit de praticiens, qualifié d'*« inquiétant »* par la ministre de l'emploi et de la solidarité, est patent. En stagnation depuis plusieurs années, leur nombre atteint à peine 6 300 pour quelque 14 millions de salariés du privé. En 2001, 220 postes en internat seront ouverts et plus de 500 médecins non diplômés en médecine du travail devraient être *« régularisés »*. Le ministère compte aussi, *« dans les plus brefs délais »*, favoriser la reconversion de médecins généralistes volontaires.

Il y a plus. Mercredi, le Syndicat national professionnel des médecins du travail (SNPMT) a appelé ses adhérents à *« boycotter »* la disposition d'un décret, paru le 1er février, leur demandant d'établir *« une fiche d'aptitude de non-contre-indication médicale pour l'exposition à certains produits cancérigènes »* et autres substances toxiques comme les éthers de glycol, dont l'utilisation reste autorisée si aucun produit de substitution n'a été trouvé. Une telle pratique serait *« contraire à l'éthique »*, juge le SNPMT rejoint par l'association Santé et médecine du travail et le collectif médecins du travail Ugict-CGT. Alors qu'une pétition circule en ce moment sur le sujet, Mme Guigou a indiqué qu'elle n'excluait pas *« de faire évoluer le texte sur ce point »*.

Enfin, le mécontentement de la profession vise l'accord santé au travail signé le 13 décembre par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC, dans le cadre de la « refondation sociale ». Ce texte, *« minoritaire »* aux yeux de la CGT, prévoit notamment d'espacer les visites médicales tous les vingt-quatre mois, et non plus tous les ans, pour les salariés non soumis à des risques spécifiques. Bien que cet accord ait été qualifié d'*« important »*, le ministère s'est bien gardé de donner un calendrier précis sur ses dispositions qui relèvent d'une validation par la loi. *« On ne garantit pas qu'avant la fin de l'année, un train de mesures législatives »* soit envisageable, a prudemment indiqué l'entourage de Mme Guigou, de plus en plus confronté aux critiques des médecins du travail sur le *« désengagement de l'Etat »*.

Isabelle Mandraud

Snecma : un groupe renforcé et d'excellents résultats en 2000

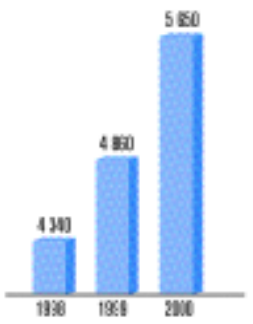

Evolution du C.A. en millions d'euros

Le Conseil d'Administration de Snecma s'est réuni le mardi 27 février 2001, sous la présidence de Jean-Paul Béchat.
Le Conseil a arrêté les comptes de l'exercice 2000 qui seront présentés à l'Assemblée Générale des Actionnaires prévue le 2 mai 2001.

En 2000, le Groupe Snecma a renforcé sa position dans ses métiers de la propulsion et des équipements aéronautiques et spatiaux, par l'acquisition du groupe Labinal et de la société Hurel-Dubois.
Le périmètre de consolidation de l'exercice 2000 inclut les activités Labinal conservées par Snecma pour le second semestre, mais ne prend pas en compte Hurel-Dubois, acquis en fin d'exercice.

Chiffre d'affaires + 16 %

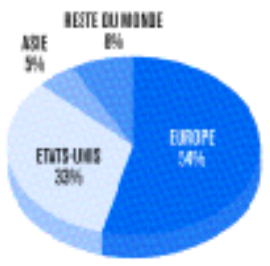

C.A. par marché

CHIFFRE D'AFFAIRES
Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 5,65 milliards d'euros contre 4,86 milliards d'euros en 1999. Ceci représente une progression de 16 %, dont 13 % sont liés à l'évolution du périmètre du groupe.
Les ventes ont été réalisées à 84 % dans le domaine civil et à 16 % dans le domaine militaire. Elles se répartissent géographiquement de la manière suivante : Europe 54 %, Etats-Unis 33 %, Asie 5 % et reste du monde 8 %.

ACTIVITES
Les activités de Snecma sont organisées en deux branches, la propulsion pour 69 % du chiffre d'affaires et les équipements pour 31 %.
La branche propulsion rassemble les activités de motorisation pour les applications aéronautiques et spatiales : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, hélicoptères civils et militaires, missiles stratégiques et tactiques, engins cibles, drones, lanceurs spatiaux, satellites et véhicules spatiaux.
La branche équipements comprend : trains d'atterrissage, systèmes de freinage, nacelles et inverseurs de poussée, transmissions de puissance, distribution et câblages électriques, systèmes de régulation moteur.
Chacune de ces deux branches dispose d'un réseau international de services incluant la maintenance et la réparation.

Résultat d'exploitation + 23 %

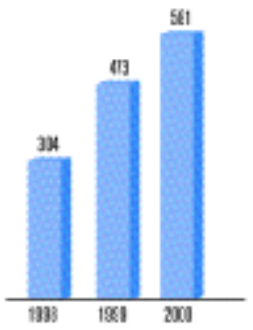

Résultat d'exploitation en millions d'euros

RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)
Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 581 millions d'euros, soit une progression de 23 % par rapport à 1999. Il représente 10,3 % du chiffre d'affaires.

Résultat net + 23 %

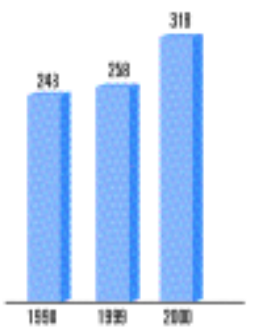

Résultat net (part du groupe) en millions d'euros

RESULTAT NET
Le resultat net consolidé (part du groupe) s'établit à 318 millions d'euros, en progression de 23 % par rapport à 1999. Il représente 5,6 % du chiffre d'affaires.

PERSPECTIVES 2001
Le chiffre d'affaires consolidé devrait progresser d'au moins 15 % en 2001, dont 5 % de croissance organique.
Le résultat d'exploitation et le résultat net seront également en progression.

snecma

Charles Pasqua donne sa version de la privatisation d'Elf

DANS UN ENTRETIEN publié jeudi 1er mars par *Le Parisien*, l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua affirme qu'Edouard Balladur a privatisé Elf car il *« pensait qu'Elf pouvait être une source de financement du PS »*. Pour Charles Pasqua, M. Balladur considérait Loïk Le Floch-Prigent, PDG du groupe, *« comme une pièce importante du dispositif socialiste »*. *« Il a remplacé Le Floch par l'un de ses proches, Philippe Jaffré, parce qu'il voulait couper les vivres aux socialistes, mais aussi parce qu'il voulait s'assurer qu'il n'y aurait pas de soutien d'Elf à l'un de ses concurrents à l'élection présidentielle »*, explique M. Pasqua, en évoquant Jacques Chirac, qui *« avait des amis chez Elf »*. Soupçonné indirectement d'avoir reçu des fonds en marge des ventes d'armes en Angola, le président du RPF *« met au défi les juges »* de prouver tout lien avec son parti. Il indique aussi *« qu'aucun chef d'Etat africain ne comprendra que le gouvernement français ou le président de la République ne soient capables de dire à des juges qu'ils vont trop loin »*.

Le Conseil d'Etat rejette le référé du Groupe des Dix sur le PARE

LE CONSEIL D'ÉTAT a rejeté, mercredi 28 février, le référé déposé par le Groupe des Dix visant à suspendre l'arrêté d'agrément de la nouvelle convention Unedic. Dans son ordonnance, le président de la section du contentieux, Daniel Labetoulle, estime que la condition d'urgence n'est pas remplie, la nouvelle convention *« n'entrant en vigueur pour la plupart de ses stipulations qu'à compter du 1er juillet 2001 »*. Pour celles déjà en vigueur (baisses de cotisation et allongement de la période de référence pour l'indemnisation), *« c'est la suspension qui pour l'essentiel sera préjudiciable aux privés d'emploi »*, estime-t-il. Commentant cette décision, le Groupe des Dix a estimé que *« le Conseil d'Etat ne se prononce pas sur le fond du dossier et que le débat reste donc totalement ouvert »*. La CFDT s'est réjouit de la décision, estimant que *« ce sont les chômeurs qui sont gagnants »*. Le Groupe des Dix maintient sa requête au fond. Par ailleurs, outre FO, les associations de chômeurs AC!, MNCP et APEIS ont également déposé un recours.

Selon l'ANPE, 1,1 million de chômeurs ont bénéficié du « Nouveau Départ »

PLUS de 1,1 million de chômeurs ont bénéficié en 2000 du programme « Nouveau Départ » de l'ANPE, destiné à lutter contre le chômage de longue durée, selon le bilan d'activité rendu public par l'agence jeudi 1er mars. L'objectif de ce programme est d'apporter aux personnes privées d'emploi depuis plus d'un an un suivi personnalisé. Selon l'ANPE, plus de la moitié des bénéficiaires (57 %) *« sont sortis du chômage ou ont travaillé au moins à mi-temps »* au bout de quatre mois. L'agence se félicite, par ailleurs, d'avoir recueilli un total de 3,2 millions d'offres d'emplois. La durée moyenne de satisfaction des offres s'est établie à trente-quatre jours en 2000, soit cinq de plus qu'en 1999.

Itineris meilleur réseau.

CLM/BBDO - *Itineris est 37 fois 1er ou 1er ex aequo sur les 72 critères testés par l'ART (Autorité de régulation des télécommunications) en 2000, et 7 fois 1er ou 1er ex aequo sur les 12 critères CRC.

Itineris n°1 pour la qualité de ses communications.

En l'an 2000, nous nous étions engagés à installer 10 000 relais parce que nous pensons que le meilleur réseau est celui qui se renforce chaque jour. Aujourd'hui, le réseau Itineris a obtenu les meilleurs résultats sur les critères CRC qui permettent de calculer le nombre de communications de bonne qualité vocale réussies au premier essai indépendamment des tranches horaires, selon l'enquête ART 2000*. Demain, nous continuerons à optimiser le réseau actuel et vous proposerons le GPRS puis l'UMTS avec Orange, l'un des leaders mondiaux de la téléphonie mobile.

LE MOBILE SELON VOUS.
www.itineris.com

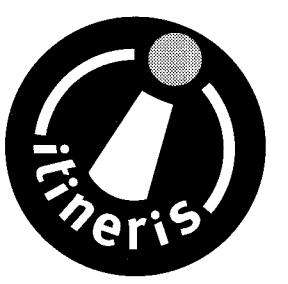

HANDICAP **Une mère de trente-neuf ans comparaît devant la cour d'assises des Côtes-d'Armor pour avoir donné la mort à son fils autiste, âgé de dix ans, en 1998, près de Lannion. ● À L'AUDIENCE, l'accusée a longuement raconté sa vie quotidienne, accaparée par le handicap lourd de son fils : *« Il était impossible de faire autre chose que de le surveiller, j'avais moi-même l'impression de mener une vie d'autiste »*. ● LORS D'UN PRÉCÉDENT judiciaire, en 1996, une mère qui avait tué sa fille autiste s'était vu infliger une peine *« de principe »* de cinq ans de prison avec sursis. ● 7 000 ENFANTS et 20 000 adultes sont atteints de cette pathologie en France. ● LES CARENCES de la prise en charge, le manque de places dans les établissements spécialisés et le soutien défaillant aux parents éprouvés sont soulignés à l'occasion de ce procès.**

Derrière le procès d'une mère meurtrière, la solitude face à l'autisme

Anne Pasquiou comparaît devant la cour d'assises des Côtes-d'Armor pour avoir tué Pierre, son fils autiste de dix ans. Au premier jour d'audience, les parents et amis de la famille ont décrit l'amour de cette femme pour son enfant, son dévouement et son désarroi devant une prise en charge impossible

SAINT-BRIEUC
de notre correspondante régionale

Une mère aimante, un père dévoué, un handicap omniprésent : mercredi 28 février, au premier jour du procès d'Anne Pasquiou, qui comparaît devant la cour d'assises des Côtes-d'Armor pour avoir tué son enfant autiste, les tantes, frères, grands-parents et amis de la famille sont venus témoigner, sans divergence aucune, de l'amour de ce couple de Parisiens pour leur fils Pierre, de leur tendresse, de leur patience. L'abnégation de cette mère *« héroïque »*, comme la qualifie un médecin psychiatre venu témoigner, est revenue comme un leitmotiv. Mais, le 28 décembre 1998, lors d'une de ces promenades épuisantes et répétées, Anne Pasquiou a poussé son fils de dix ans dans l'eau glacée, au bout de la jetée de Trédrez-Locquemeau, près de Lannion (Côtes-d'Armor). A Saint-Brieuc, elle comparaît, libre pour *« assassinat »*.

PROCÈS

La première audience était consacrée à l'examen de la personnalité de l'accusée, âgée de trente-neuf ans, dont le fils aîné est aujourd'hui âgé de quatorze ans et qui a donné naissance à un troisième garçon en 2000, deux ans après la mort de Pierre. Le deuxième jour devait permettre d'établir les faits, dont les circonstances sont toutefois connues : Anne Pasquiou a prévenu elle-même les secours quelques minutes après les faits et a tout raconté aux gendarmes.

La veille, déjà, elle avait eu cette idée de noyade. Les vacances de Noël en Bretagne se passaient mal. Pierre avait encore régressé après une nouvelle crise d'angoisse. Depuis l'âge de deux ans et demi, le comportement du jeune garçon ne faisait d'ailleurs que se dégrader. Il avait perdu la parole, qu'il avait commencé d'acquérir, et la notion de propreté. Il était devenu de plus en plus inaccessible. *« Votre fils est au fond d'un puits, il vous entend, mais de très, très loin »*, avait un jour expliqué une psychologue. Il se faisait de plus en plus destructeur.

« UN SACCAGE PERMANENT »

Un soir d'énervement, se souvient le père de Pierre, *« j'ai passé quatre heures à lui rendre sa peluche, qu'il jetait par terre. Très perturbé, il alternait les moments où il se tapait la tête contre les murs et les phases où il courait dans tous les sens dans la pièce, jusqu'à ce qu'il tombe d'épuisement. »* L'homme raconte posément les incapacités de son fils, emmuré dans sa maladie, et leurs espoirs déçus de parents. Un médecin avait pronostiqué qu'un jour Pierre parlerait à nouveau. *« Ma femme se faisait des idées, elle y a cru bien plus longtemps que moi. »*

Tous les témoins entonnent la longue liste des bêtises du jeune malade, sujet à l'hyperactivité. *« Un gosse adorable et insupportable,* résume son grand-père maternel. *Avec lui, c'était un saccage permanent. »* Il faut tenir certaines portes fermées à clé en permanence, ne rien laisser traîner. Pierre renverse tout, casse beaucoup et met sa vie en danger. Sa mère dit cela autrement : *« Il était impossible de faire autre chose que de le surveiller, j'avais moi-même l'impression de mener une vie d'autiste. »*

Menue, réservée, elle raconte longuement, très longuement, son quotidien. Depuis qu'elle a cessé de travailler pour s'occuper de Pierre, son seul répit reste les moments où il se rend à l'hôpital de jour. Le garçon y passe une trentaine d'heures par semaine, qu'il semble d'ailleurs apprécier. Seulement, à la rentrée précédente, Pierre a dû céder sa place et rejoindre un nouvel établissement, déniché après bien des difficultés, *« au bout de dix-huit mois d'angoisse »*, selon son père. Située à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), la seconde institution ne l'accueille que douze heures par semaine. Et encore, Anne Pasquiou sait bien que ce genre de prise en charge deviendra de plus en plus difficile à trouver, au fur et à mesure que le jeune autiste approchera de l'âge adulte.

« Ne croyez-vous pas que vous avez présumé de vos forces en lui consacrant toute votre énergie ? », interroge avec douceur le président, Jean-Luc Buckel. *« Je pense que c'est une attitude normale de la part d'une mère qui aime son enfant »*, répond-elle fermement. M. Buckel semble prêt à faire de ce drame le procès du manque de places dans les établissements spécialisés et du manque de soutien aux parents éprouvés. L'avocat de Mme Pasquiou, Pierre Abegg, brandit pour sa part un rapport de 1994 de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur ce thème.

Cependant, au fil de l'audience, l'histoire d'Anne Pasquiou, fille et petite-fille de médecins, apparaît marquée d'autres traumatismes : la mésentente de ses parents et, surtout, la schizophrénie de son frère, qui s'est noyé en 1996. Une semaine après la naissance de son troisième enfant, elle a commis une tentative de suicide, puis une seconde. Et, depuis, Mme Pasquiou est hospitalisée presque en continu. A la barre, le pédopsychiatre Alain-Julien Bellaïche l'encourage à *« tenir bon pour l'avenir »*. Le président Buckel opine, lui qui a déclaré un peu plus tôt qu'il ne voyait *« qu'une seule vertu à ce procès : la vertu thérapeutique »*.

Martine Valo

Une peine « de principe » lors d'un précédent, en 1996

« Le plus terrible pour moi, c'est de ne plus avoir les bras de Sophie autour de mon cou. » **C'est ainsi que s'exprimait, le 21 février 1996, Jeanne-Marie Préfaut, une ancienne institutrice, devant la cour d'assises de l'Hérault, une heure et demie avant de s'entendre condamner à cinq ans d'emprisonnement avec sursis pour assassinat sur personne vulnérable. Le 7 août 1994, Mme Préfaut avait tué sa fille autiste, âgée de 23 ans, pour l'empêcher de retourner en hôpital psychiatrique, comme elle le lui avait promis. Lors du procès, l'une des sœurs de la victime était venue expliquer : *« A la fin, Sophie n'était plus Sophie. C'était une loque humaine »*. Son père, professeur de médecine, avait indiqué que sa fille était *« paniquée et terrorisée »* à l'idée de retourner à l'hôpital, où, selon certains témoignages, les conditions d'internement étaient lamentables. L'annonce d'une peine *« de principe »*, assortie du sursis, avait été accueillie par les applaudissements de la salle d'audience.**

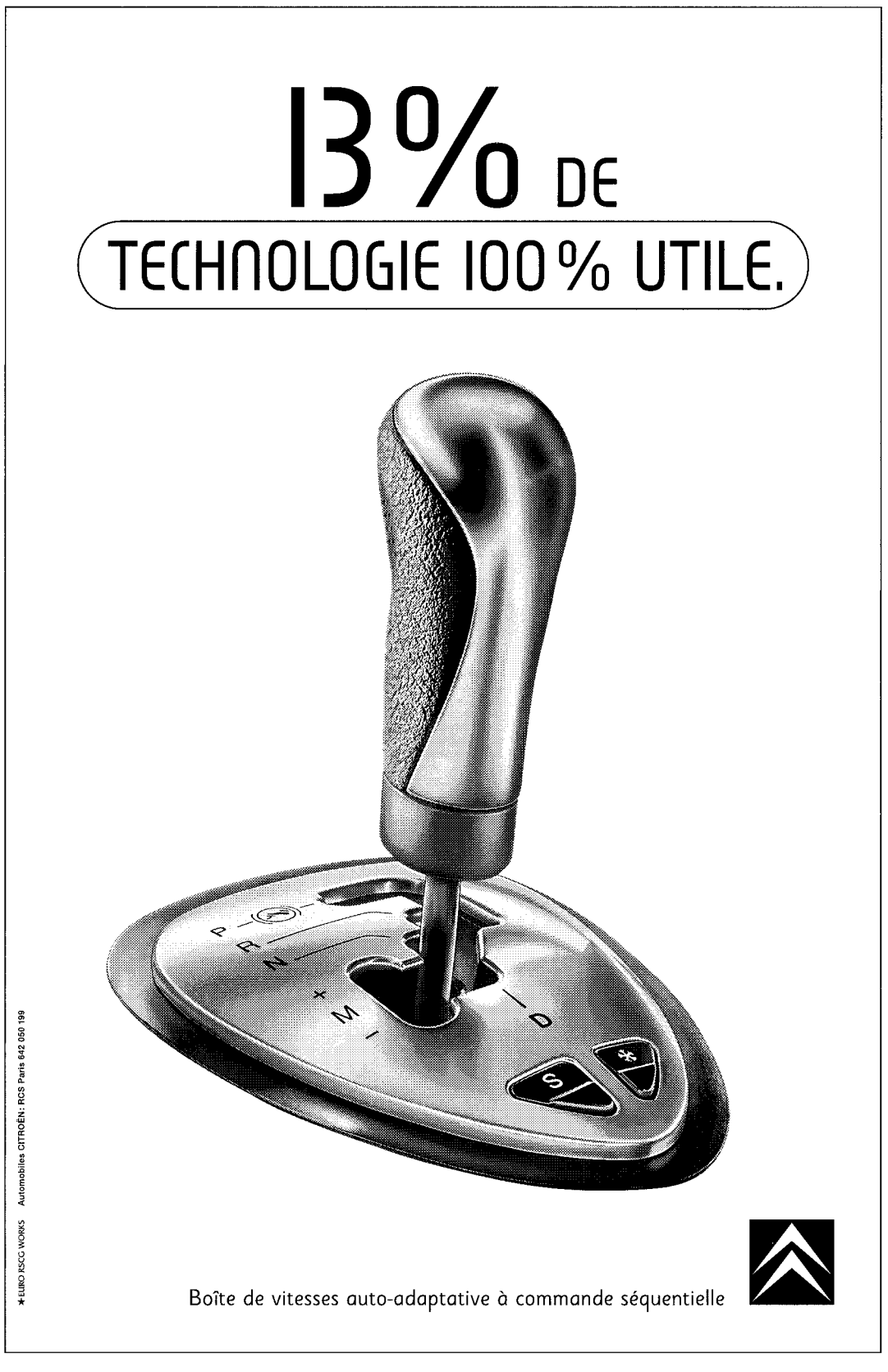

Les dispositifs de prise en charge souffrent de graves carences

EN FRANCE, la prise en charge des autistes présente d'importantes carences. Ce constat, régulièrement établi par les associations, le gouvernement l'a lui aussi dressé dans un rapport remis en décembre au Parlement. Tout en soulignant les progrès accomplis, ce document reconnaît le retard accumulé dans la prise en charge des quelque 7 000 enfants et 20 000 adultes officiellement atteints par cette pathologie.

Dans la préface de ce rapport préparé par la direction générale de l'action sociale, la secrétaire d'Etat aux handicapés, Dominique Gillot, ne manquait pas de rappeler l'existence de quatre enveloppes budgétaires, d'un montant total avoisinant 300 millions de francs pour la période 1995-2000, et la somme globale de près de 520 millions de francs de crédits de l'assurance-maladie, des conseils généraux et de l'Etat *« réservés ou redéployés pour créer plus de 2 000 places pour enfants, adolescents et adultes autistes »*. Elle insistait sur les 50 millions de nouveaux crédits annuels annoncés pour les années 2001 à 2003, par Lionel Jospin, lors du Conseil national consultatif des personnes handicapées du 25 janvier 2000.

La secrétaire d'Etat reconnaît toutefois que *« globalement, les autistes apparaissent comme une population dont les besoins sont particulièrement mal pris en compte, au regard, d'une part, d'un important déficit quantitatif de places en institution et, d'autre part, de certaines insuffisances dans la qualité des prises en charge lorsqu'un accueil est réalisé »*. Une carence qui, il est vrai, n'est pas nouvelle. Trois rapports, commandés par Simone Veil, réalisés par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), en octobre 1994, de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation en médecine (Andem), en novembre 1994, et la direction de l'action sociale, en janvier 1995, convergeaient pour fustiger le très grave déficit, tant quantitatif que qualitatif, du dispositif de prise en charge. Une situation aggravée par les conflits théoriques entre professionnels et le manque d'évaluation des différentes méthodes de soins.

UN PLAN DE RATTRAPAGE

Plusieurs textes sont alors venus tenter de répondre à ces carences. Tentant de concilier tenants du « tout thérapeutique » et du « tout éducatif et pédagogique », la circulaire du 27 avril 1995 a lancé un réseau de prise en charge thérapeutique, pédagogique et éducative, assortie de financements spécifiques. La loi du 11 décembre 1996 a tenté de mettre en place une prise en charge spécifique de l'autisme. Enfin, la circulaire du 10 avril 1998 s'est attachée à la formation et l'emploi des personnes atteintes. Répondant au livre blanc publié en 1999 par l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei), des centres de ressources, favorisant le dépistage précoce ont été ouverts à Reims, Tours, Brest et Montpellier. Selon le bilan gouvernemental, les comités techniques régionaux sur l'autisme, comme les plans régionaux, sont marqués par de grandes disparités, certains présentant *« une dynamique constructive et forte »*, d'autres restant *« incantatoires »*.

Officiellement, 2 033 places, dont 820 pour enfants et 1 213 pour adultes, ont été créées entre 1995 et 2000. Des chiffres que l'association Autisme France s'empresse de relativiser dans un rapport, daté du 25 janvier, qu'elle vient de rendre public, après enquête menée auprès des *« 98 % des établissements concernés »* par les enveloppes de financement spécifique : seules 70 % des places théoriquement créées seraient effectivement nouvelles. Les autres correspondraient à des transferts internes aux établissements, laissant planer le soupçon d'une attribution de ces places à des personnes qui ne sont pas autistes. Un détournement de l'objectif que reconnaît le rapport gouvernemental, même s'il estime que *« ce phénomène est resté circonscrit »*.

« *Dans la pratique,* explique Autisme France, *le plan de rattrapage tel qu'il a été conçu, n'a donc permis de créer, au mieux, qu'environ 78 places de rattrapage par an pour un déficit évalué à une dizaine de milliers de places* ». Le bilan n'est pas plus brillant en ce qui concerne la formation des personnels. Le gouvernement assure que *« 70 formations par an ont été organisées depuis 1998 et 500 stagiaires ont bénéficié chaque année de ces formations »*. Autisme France précise toutefois que *« près de 36 % des établissements qui ont reçu un financement n'ont pas prévu de formation spécifique de leur personnel »*.

Paul Benkimoun

Un trouble aux conséquences sociales considérables

INCAPABLES d'établir un lien social avec le monde qui les entoure, les autistes ne sont pas des malades mentaux mais des personnes qui souffrent d'un trouble du développement complexe affectant la fonction cérébrale. Cette définition vague sous-tend le fait que l'autisme montre de grandes variations dans ses symptômes et son degré de gravité.

Cette maladie apparaît typiquement avant l'âge de trois ans. L'enfant ne recherche pas les caresses, ne communique pas avec son entourage, et l'évolution du trouble est continue. Il n'interprète pas les états émotionnels des autres, ne reconnaît ni la tristesse ni la colère. Il garde un visage sans expression même lorsqu'il joue. Il est hypersensible aux contacts et aux sons et a le plus souvent un sommeil perturbé. Ses capacités linguistiques sont restreintes.

Le diagnostic est porté sur un ensemble de caractéristiques signant essentiellement des troubles de communication telles l'absence ou l'altération du jeu imaginatif ou social, une difficulté à se faire des amis, à soutenir une discussion. Le langage verbal est répétitif et stéréotypé, les centres d'intérêt restreints et souvent déviants dans leur intensité ou leur objet. Les cas les plus sévères montrent des comportements extrêmement répétitifs, inhabituels, avec des automutilations et beaucoup d'agressivité.

BESOIN DE STIMULATIONS

L'autisme nuit considérablement à l'intégration dans la société. Comment suivre un cursus scolaire quand on ne peut s'empêcher de se cogner la tête sur la table ? Un handicap mental aggrave parfois encore cet état. La moitié des autistes environ ont un quotient intellectuel (QI) en dessous de 50 ; 30 % ont un QI supérieur à 70. Cette évaluation est rendue difficile par les difficultés de langage et de comportement qui interfèrent avec le test. Cas particulier de l'autisme, le syndrome d'Asperger frappe des personnes au comportement autistique mais ayant de bonnes compétences verbales. Ces dernières peuvent avoir des capacités extraordinaires dans des domaines tels que la musique, les mathématiques, le dessin et la peinture.

La prise en charge des enfants autistes, combinant travail précoce, soin individuel et en groupe et intégration scolaire, doit être poursuivie sur un très long cours. Aujourd'hui, l'écart entre l'amélioration du diagnostic précoce et l'impossibilité dramatique pour les services de pédopsychiatrie de répondre aux demandes est une véritable carence dans le système de santé publique.

D'après Temple Grandin, une Américaine autiste aux remarquables qualités intellectuelles, la contradiction entre la peur de toucher l'autre et le besoin de stimulations tactiles est essentielle. Elle a décrit comment, pour résoudre ses difficultés, elle a elle-même inventé des appareils, dérivés des machines à serrer le bétail, destinés à procurer cette stimulation tactile qu'elle ne pouvait supporter de recevoir de la part des autres humains (*Ma vie d'autiste*, Odile Jacob, 234 p., 55 F). Son expérience se rapproche de nouvelles manières aujourd'hui développées pour traiter les autistes, fondées sur la *« contention bienveillante »*, décrites récemment par le docteur Alain Gillis (*L'Autisme attrapé par le corps*, éd. Pierre Mardaga, 155 p., 115 F).

Elisabeth Bursaux

Le tribunal de Paris démonte la « cavalerie », fraude organisée, au centre de l'affaire du Sentier

Les deux principaux prévenus se rejettent la responsabilité des détournements de fonds

La treizième chambre correctionnelle de Paris, qui examine, depuis lundi 26 février, le fonctionnement de l'escroquerie organisée dans le Sentier, s'est penchée sur les profils d'Ekrem Sanioglu et de Valérie Tirel, décrits par les autres prévenus comme les deux grandes figures du réseau. Le tribunal a démonté l'ingénieux système de fausses factures, appelé « cavalerie », qui visait à obtenir des banques d'importantes lignes d'escompte.

DES PREMIERS JOURS du procès de l'escroquerie du Sentier devant la treizième chambre du tribunal correctionnel de Paris, on retiendra deux profils. Celui d'Ekrem Sanioglu d'abord, un Turc d'une cinquantaine d'années qui se dit kurde d'origine et dont la carrure puissante se remarque dans l'immense salle d'audience provisoire. Pour l'accusation, l'homme est l'un des principaux responsables du système de détournements de fonds mis en place en 1996 et 1997 au préjudice d'une trentaine d'établissements financiers (*Le Monde* du 21 février).

Ekrem Sanioglu est un sanguin, qui s'exprime avec un accent prononcé. Visiblement, il se contrôle pour ne pas donner de lui l'image d'un homme trop impulsif. Valérie Tirel, l'une de ses coprévenus, qui fut un temps sa maîtresse à l'époque où Ekrem Sanioglu se rêvait en prince de la fripe du quartier parisien de la confection, ne l'accuse-t-elle pas de lui avoir donné, dans un moment de mauvaise humeur, un violent coup de poing au visage ?

Valérie Tirel, c'est justement l'autre grande figure de ces premiers jours d'audience. La jeune femme, âgée de quarante ans, paraît effacée et se présente comme la victime d'un homme qui voulait à tout prix imposer sa loi. Elle, en fine connaisseuse des subtilités comptables, aurait accepté, à son corps défendant, de l'aider à gagner toujours plus d'argent en maquillant la comptabilité et en émettant des fausses factures. C'est elle qui dira aux enquêteurs que le système frauduleux visait à *« planter les banques »*.

Mais Ekrem Sanioglu, qui dit avoir été trahi par son ancienne associée, refuse de porter seul le chapeau. La Valérie Tirel qu'il connaît n'est pas celle qui se présente avec un air de chien battu à la barre du tribunal. Il en dresse un portrait cruel où elle apparaît comme une ambitieuse, motivée par le seul appât du gain. Une femme qui, sous des dehors fragiles, serait une *businesswoman* féroce, imposant ses vues à un staff essentiellement composé d'hommes. Dans une belle unanimité, l'ensemble des prévenus impliqués dans ce premier réseau l'accuse d'être à l'origine des détournements.

Dans son jugement, le tribunal dira qui, d'Ekrem Sanioglu ou de Valérie Tirel, porte la plus lourde responsabilité. Reste la réalité des faits, que la présidente examine consciencieusement en reprenant un à un les comptes de toutes les sociétés du *« groupe Sanioglu »*. Encours, lignes d'escompte, décaissements : le néophyte se perd un peu dans la froide rigueur de ces termes comptables qui traduisent finalement l'ingénieux système de fausses factures permettant de masquer des flux financiers frauduleux intervenant entre les diverses sociétés du groupe. Une myriade de sociétés en fait, aux noms évocateurs du monde de la confection (Walker Jean's, Kevin, Léa, Hilander...), à l'activité plus ou moins virtuelle, toujours dirigées par des *« gérants de paille »* alors que d'autres, dans l'ombre, organisaient la fraude. Une fraude qui porte un nom : cavalerie, et avait un but : coordonner les dépôts de bilan de sociétés dont l'avenir était volontairement obéré par l'augmentation de leurs difficultés de trésorerie.

« PLANTER LES BANQUES »

Ainsi en est-il de la société Brabus, basée à Lyon, et officiellement spécialisée dans l'achat et la vente de jeans. Avec un seul salarié, Brabus parvient à augmenter son chiffre d'affaires de 3,9 millions de francs en 1995 à 8,7 millions deux ans plus tard. Malgré sa taille modeste, elle détient quatre comptes bancaires sur lesquels transitent, dans un laps de temps très court, d'importantes sommes d'argent, provenant pour l'essentiel d'autres sociétés du groupe, qui, au gré des opérations, passent du statut de client à celui de fournisseur. Des traites circulent ainsi de comptes en comptes, augmentant fictivement le chiffre d'affaires et permettant, en bout de course, d'obtenir des banques des lignes d'escomptes sans commune mesure avec l'activité réelle de l'entreprise.

Dans un premier temps, selon Valérie Tirel, le système de cavalerie devait seulement permettre d'améliorer la trésorerie des sociétés. Quand, à la fin de l'année 1996, celles-ci se retrouvent en état de cessation de paiement virtuel, décision aurait été prise d'accélérer le mouvement de cavalerie, d'obtenir toujours plus de facilités bancaires avant de décider des dépôts de bilan qui revenaient à *« planter les banques »*. Au total, le passif cumulé des sociétés du *« groupe Sanioglu »* dépassera 74 millions de francs, dont un passif bancaire supérieur à lui seul à 42 millions de francs.

Pour sa défense, Ekrem Sanioglu évoque son passé d'homme d'affaires. Arrivé en France en 1976, il dit s'être *« fait tout seul, à force de travail »*. *« J'ai monté des entreprises, j'ai eu jusqu'à 250 salariés*, explique-t-il. *Jamais je n'ai volé un fournisseur, jamais je n'ai cherché à planter les banques. Je ne connais rien à la comptabilité, aux papiers, c'est Valérie qui s'occupait de tout ça. »*

Acacio Pereira

Une « organisation frauduleuse d'envergure »

Le *« groupe Sanioglu »*, sur le fonctionnement duquel la treizième chambre correctionnelle de Paris se penche depuis lundi 26 février, ne constitue que l'un des neuf groupes mis en cause dans ce que l'accusation qualifie d'*« organisation frauduleuse d'envergure »*. Le réseau, démantelé en 1997, concerne plus de 700 sociétés, victimes ou bénéficiaires du système. Pour ce procès, une centaine d'entreprises sont concernées et 124 prévenus sont renvoyés devant le tribunal correctionnel, poursuivis notamment pour *« escroquerie en bande organisée, faux et usage de faux, recel, blanchiment aggravé et banqueroute »*. Une douzaine de prévenus sont toujours en fuite. D'autres pans de l'affaire sont encore à l'instruction. Trente-quatre établissements financiers, essentiellement des banques et des compagnies d'assurances, sont parties civiles dans ce dossier, pour un préjudice évalué à 540 millions de francs.

Au procès du réseau clandestin des sourds-muets, les avocats ont plaidé l'indulgence

Selon la défense, l'organisation n'était pas une mafia

LEURS AVOCATS l'ont tous admis, mardi 27 et mercredi 28 février, devant la 31e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris : les activités des douze sourds-muets de l'ex-Union soviétique accusés d'avoir monté un réseau clandestin de vente de colifichets étaient certes illicites mais elles ne méritent pas les lourdes peines réclamées par le ministère public (*Le Monde* du 1er mars). Oui, ils se sont bien livrés à un commerce qui méconnaissait la législation sur les entreprises et employait de la main-d'œuvre étrangère sans titre de travail. Mais les *« délits économiques »* commis par les prévenus s'inscrivent dans un contexte particulier : le régime soviétique leur assurait certains avantages qui se sont volatilisés avec la dislocation de l'URSS. C'est donc pour améliorer leur sort qu'ils se sont rendus en France.

Aux yeux de Me Thomas Bidnic, qui défendait Anatoli Yaresko, le chef présumé de *« l'organisation »*, ces sourds-muets *« ont créé courageusement une entreprise »* où les vendeurs *« gagnaient leur vie de façon infiniment plus correcte que dans leur pays »* : 5 000 francs par mois, nets, en moyenne, d'après lui. *« Ces chiffres établissent que l'esclavagisme était banni du réseau »*, a lancé Me Bidnic. Ce système de *« petit capitalisme organisé pour les sourds »* n'a strictement rien à voir avec la mafia : il n'y a pas eu de violences, de meurtres, de séquestrations. *« Nous n'avons aucun élément prouvant que les travailleurs à la sauvette ont été obligés de rester en France et que leurs passeports ont été gardés contre leur gré »*, a estimé Me Nathalie Rein, l'avocate de Volodymyr Botman, présenté comme l'un des responsables nationaux du réseau par l'accusation.

Quant au rôle d'Anatoli Yaresko, Me Bidnic l'a circonscrit à celui d'un *« apporteur important de capitaux »* qui a investi dans la vente de porte-clés pour réaliser des dividendes qu'il savait *« juteux »*. Il a pu participer à l'envoi de travailleurs depuis l'Ukraine, il leur a peut-être attribué des zones de prospection. Mais si Anatoli Yaresko doit être qualifié de *« patron »*, c'est surtout pour son *« autorité morale »* : cet homme cultivé, qui préside la Fédération des sourds-muets en Ukraine, est une *« référence dans le monde des* [malentendants] *de ce pays »*, a déclaré Me Bidnic.

UN SENTIMENT DE MALAISE

Au fond, s'est interrogé Ruben Garcia, qui défendait Viatcheslav Golodets, présenté par l'accusation comme le chef d'une équipe de vendeurs moldaves à Paris, *« qui jugeons-nous ? »*. *« Des individus abandonnés après la chute du communisme, réduits à quémander la générosité de leurs compatriotes eux-mêmes désargentés »*, a-t-il enchaîné. Ce procès, a confié Me Garcia, inspire un sentiment de malaise, provoqué par la volonté *« d'appliquer notre regard à des gens auxquels nous ne comprenons rien et avec lesquelles nous avons les plus grandes peines à communiquer »*. *« Je crains que nous ne puissions apprécier les comportements délictueux que nous leur prêtons »*, a-t-il analysé.

Jugement le 3 avril.

Bertrand Bissuel

Votre e-business manque-t-il de clarté?

Une plate-forme logicielle permet de fournir une approche personnalisée à chaque client. En exploitant des scénarios de e-business, ATG Dynamo accroît la fidélité des clients et leur valeur à terme. Cette méthode s'est révélée bénéfique pour AGF, Alafolie.com et Benetton. Aimeriez-vous également avoir une image plus nette?

atg®

© 2000. ATG, la Techmark, le logo ATG, et Dynamo sont des marques déposées du Art Technology Group, Inc. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. NASDAQ:ARTG

Testez votre gestion de relations clients sur www.atg.com/scenario

Tchernobyl : des malades de la thyroïde portent plainte pour empoisonnement

UN GROUPE de malades de la thyroïde est arrivé à Paris, jeudi 1er mars, dans un bus parti la veille de Montauban (Tarn-et-Garonne) pour déposer plainte contre X au tribunal de grande instance pour *« empoisonnement »* et *« administration de substances nuisibles »*. Les 53 plaignants, rejoints dans cette démarche par l'Association française des malades de la thyroïde et la Criirad (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), jugent que les autorités françaises n'ont pas pris, en 1986, les mesures nécessaires pour protéger la population des effets de l'explosion du réacteur de Tchernobyl.

Ils estiment que, de même que les produits radioactifs disséminés par l'explosion survenue le 26 avril 1986 ont multiplié les cancers de la thyroïde en Ukraine et en Biélorussie, de même l'augmentation notable de ces cancers en France depuis une quinzaine d'années – et leur propre maladie – est imputable aux particules de l'explosion de Tchernobyl déposées en France.

Or, font-ils valoir, les autorités étatiques n'ont, à l'époque, pris aucune mesure de précaution, à la différence des pays voisins. De surcroît, elles ont diffusé l'information sur la contamination du territoire de manière exagérément optimiste. *« Quinze ans après l'accident,* dit Roland Desbordes, président de la Criirad, *les mensonges de l'époque n'ont toujours pas été reconnus, les cartes publiées sur la contamination du territoire restent inexactes. Et le problème des cancers de la thyroïde est devenu évident. »*

Hervé Kempf

M. Giraud poursuivi pour « complicité de corruption » dans l'instruction sur les lycées d'Ile-de-France

L'ancien président (RPR) du conseil régional conteste avoir eu connaissance d'un système d'entente

Les juges chargés de l'enquête sur les marchés des lycées d'Ile-de-France ont notifié, mercredi 28 février, à l'ancien président (RPR) du conseil régional, Michel Giraud, sa mise en examen pour *« favoritisme, participation personnelle à un système d'entente anti-concurrentielle et complicité de corruption passive par fourniture de moyen »*. M. Giraud a contesté toute implication dans un système d'entente et de financement occulte.

ENTRÉ dans le bureau des juges d'instruction en « témoin assisté », mercredi 28 février, l'ancien président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud, en est sorti, quatre heures après, sous le coup d'une mise en examen. Chargés de l'enquête sur les marchés des lycées, les juges Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke lui ont notifié des poursuites pour *« favoritisme, participation personnelle à un système d'entente anti-concurrentielle et complicité de corruption passive par fourniture de moyen »*. Ancien ministre du travail dans le gouvernement d'Edouard Balladur (1993-1995), président du conseil régional de 1976 à 1988, puis de 1992 à 1998, M. Giraud, aujourd'hui député (RPR) du Val-de-Marne – et à ce titre protégé par l'immunité parlementaire – n'est l'objet d'aucun contrôle judiciaire.

M. Giraud est soupçonné d'avoir eu connaissance d'un vaste système d'entente constitué – de 1990 à 1996 – entre les entreprises chargées de rénover ou de construire les lycées d'Ile-de-France, et d'avoir été informé de l'existence d'un pacte de corruption conclu, derrière ces attributions de marchés, entre le RPR, le Parti socialiste et le Parti républicain (devenu Démocratie libérale).

L'avocat de M. Giraud, Me Hervé Témime, a estimé, devant les juges, que le dossier judiciaire ne contenait pas d'éléments mettant en cause la responsabilité pénale de l'ancien président de la Région. Compte tenu de *« l'imprécision de ces éléments »*, il a indiqué ne pas s'être opposé à la mise en examen. Me Témime s'est déclaré satisfait de ce nouveau cadre juridique qui lui offre la possibilité, a-t-il dit, *« d'exercer pleinement la défense »*.

M. Giraud, qui avait régulièrement annoncé, depuis le début de l'instruction, son intention de fournir des explications à la justice, se serait déclaré, devant les juges, *« totalement étranger au financement des partis »*. Contredisant les déclarations de son ancienne collaboratrice, Christine Lor – elle aussi mise en examen –, il a contesté avoir eu connaissance d'une entente entre les entreprises et d'un prélèvement illégal sur les marchés des lycées. Conseillère pour les affaires scolaires, Mme Lor avait affirmé avoir informé M. Giraud du fonctionnement de ce système en 1992, précisant qu'il *« n'avait pas désapprouvé »* ces pratiques.

L'ancien ministre a cependant admis avoir appris par Mme Lor, dès le mois d'octobre 1992, que des entreprises *« apportaient des contributions aux partis »*, mais selon lui dans un cadre légal et sans référence à aucune contrepartie. Dans le souci de sécuriser les procédures d'appel d'offres, il dit avoir mis en place dix mesures destinées à limiter les risques pour la collectivité régionale. Parmi ces dispositions, dont il a produit une liste, figuraient notamment la cessation des passations de marchés par vague, la création d'une sous-direction aux affaires juridiques et la fin du quasi-monopole dévolu jusqu'alors, en matière d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, au bureau d'études Patrimoine ingéniérie – dont le dirigeant, Gilbert Sananès, est lui aussi poursuivi.

NOMINATION « IMPOSÉE »

L'ancien président du conseil régional d'Ile-de-France a aussi contredit les déclarations de Pierre Pommelet, son ancien directeur général des services, de 1993 à 1998. Interrogé en qualité de « témoin assisté » le 17 janvier, M. Pommelet avait indiqué que M. Giraud lui aurait *« fait comprendre que l'attribution des marchés par le conseil régional et son corollaire – le financement des partis politiques – étaient suivis depuis l'origine par la mairie de Paris et que cette dernière n'entendait pas y déroger »*. Selon M. Pommelet, le président du conseil régional se serait plaint de ne pouvoir *« faire grand-chose »*, Jacques Chirac lui ayant *« imposé »* la nomination à la tête de la commission d'appel d'offres régionale l'élue parisienne Marie-Thérèse Hermange.

M. Giraud a contesté toute intervention de M. Chirac ou de la mairie de Paris dans les affaires de la région. Il a en revanche raconté qu'à son arrivée, en 1992, les conflits entre élus RPR des Hauts-de-Seine et de Paris l'avaient conduit à séparer les fonctions de vice-président à l'administration de la Région et celle de président de la commission d'appel d'offres. Il a aussi affirmé que les attaques publiques lancées contre lui par Claude-Annick Tissot, présidente (RPR) de la commission d'appel d'offres de 1994 à 1996, s'étaient multipliées dès l'annonce de son soutien à la candidature présidentielle de M. Balladur, déduisant que Mme Tissot pouvait avoir été *« le bras armé »* du camp chiraquien.

M. Giraud a enfin certifié qu'il n'avait jamais eu de *« contacts »* relatifs aux marchés des lycées avec Michel Roussin lorsque celui-ci dirigeait le cabinet de M. Chirac à la mairie de Paris. Egalement poursuivi, ce dernier a été mis en cause par Louise-Yvonne Casetta, Gérard Peybernès et Jean-Pierre Thomas – respectivement présentés comme les collecteurs du RPR, du PS et du PR. M. Giraud a assuré n'avoir eu de relations avec aucun d'entre eux.

Jacques Follorou

Louise-Yvonne Casetta revient sur ses déclarations

L'ancienne directrice administrative du RPR, Louise-Yvonne Casetta, présentée comme la collectrice des fonds de son parti auprès des entreprises de travaux publics dans le cadre de l'affaire des lycées de la région Ile-de-France est revenue, le 19 février, sur ses premières déclarations. Mise en examen le 1er décembre, pour *« complicité et recel de corruption »*, elle avait affirmé que *« les entreprises s'entendaient entre elles et devaient, pour obtenir les marchés, s'engager à verser un pourcentage pour le RPR et le PR »*. *« C'est Robert Galley* [trésorier du RPR en 1990] *qui me l'a indiqué »*, avait-elle ajouté. Entendue le 19 février, Mme Casetta a assuré, cette fois–ci, qu'elle *« ignorait qu'il existait un système répartition pour les marchés d'Ile-de-France »*. De même, elle a indiqué ne pas avoir eu connaissance d'un pourcentage lié à des marchés de lycées. Elle a affirmé avoir inscrit son action auprès des entreprises dans le cadre légal du financement des partis.

Réactions mitigées des étudiants à la nouvelle voie de recrutement de Sciences-Po

« OUI, MAIS... » : fidèles aux nuances de la dissertation en deux parties, les étudiants de Sciences-Po Paris n'ont pas débordé d'enthousiasme devant l'annonce du recrutement sans concours, dès la rentrée 2001, de bacheliers issus de lycées populaires. La nouveauté avait été dévoilée, lundi 26 février, par Richard Descoings, directeur de l'Institut d'études politiques (*Le Monde* du 27 février). Des conventions ont été passées avec sept lycées de la banlieue parisienne et de la région nancéienne : ils sélectionneront leurs meilleurs éléments, présenteront une liste d'admissibles à l'école, qui les intégrera à l'issue d'un entretien. Un fort accompagnement au lycée dès la classe de seconde, puis dans l'école, est prévu, aux plans pédagogique et financier.

L'IEP entend, par cette voie, recruter une vingtaine d'étudiants dès 2001, et, à terme, 15 % des entrants en première année. Les bacheliers ayant obtenu la mention très bien (une centaine d'admis) et les étudiants étrangers (un millier d'admis aux différents niveaux du cursus) sont déjà eux aussi dispensés de concours.

Vincent Carles, responsable du RPR Sciences-Po, juge tout cela *« démagogique »*. La dispense du concours *« remet en cause ce qui faisait l'idéal républicain »*. Pierre Chassat, responsable de l'UNI (20 % des voix aux élections pour le conseil de direction), voit dans la suppression du concours pour quelques-uns *« la porte ouverte à la suppression de la sélection à l'entrée de l'école »* et craint *« une baisse de niveau »* : la voie dérogatoire pour les bacheliers mention très bien n'est-elle pas basée sur l'excellence, alors que celle offerte aux lycéens de ZEP est fondée sur leur origine sociale et géographique ? L'UNI était partante pour qu'un tutorat renforcé permette à davantage de jeunes défavorisés d'accéder à l'école. Mais *« ceux qui font un an de prépa ne vont pas trouver juste cette voie dérogatoire »*. Et *« pourquoi fixer comme objectif d'accueillir ainsi 15 % des effectifs de première année, plutôt que 10 ou 30 % ? »* Au Mouvement des jeunes socialistes, Patrick Mons-Trannoy est *« reconnaissant à la direction d'avoir posé le problème de la discrimination sociale, mais gêné en regard de l'universalité du concours : ce dernier n'a de sens que s'il vaut pour tous »*.

LE VERROU DU CONCOURS

Pour l'UNEF-ID (52 % des voix), ce n'est pas le verrou du concours qui coince : le syndicat étudiant milite pour que Sciences-Po intègre l'Université et que le concours soit ainsi purement et simplement supprimé. Pour l'UNEF-ID, les conventions ZEP présentent des incohérences – pourquoi tel lycée et pas tel autre ? – et seraient plutôt *« un alibi pour ne pas aborder les questions de fond »*. Selon Raphaël Chambon, responsable du syndicat, *« le diagnostic qui a présidé aux conventions ZEP est bon : enfin la direction ne nie plus le caractère discriminant de l'école. Mais si la solution envisagée est une bonne chose pour les élèves concernés, elle ne résout pas les problèmes liés à la trop faible démocratisation de Sciences-Po »*. Raphaël Chambon souligne le caractère sélectif de la réforme pédagogique instaurée à la rentrée 2000 : un cursus de cinq ans sans sortie diplômante intermédiaire (notamment à bac +3) et nécessitant une sixième année d'études pour décrocher un DESS ou un DEA ; une année obligatoire à l'étranger, occasionnant de grosses dépenses pour les étudiants ; des frais d'inscription en constante augmentation, 400 francs de plus pour 2001.

Alice Desprez, militante à SUD (18 % des voix), est presque la plus convaincue, même si l'initiative lui paraît très limitée. *« Notre cheval de bataille,* dit-elle, *c'est la démocratisation et il faudrait que l'école soit cohérente en acceptant la possibilité d'une sortie à bac + 3. »* Convaincue, mais pas dupe : *« Il ne faudrait pas que tout cela ne soit qu'un coup marketing de M. Descoings. »*

Nathalie Guibert

Lire aussi notre éditorial page 17

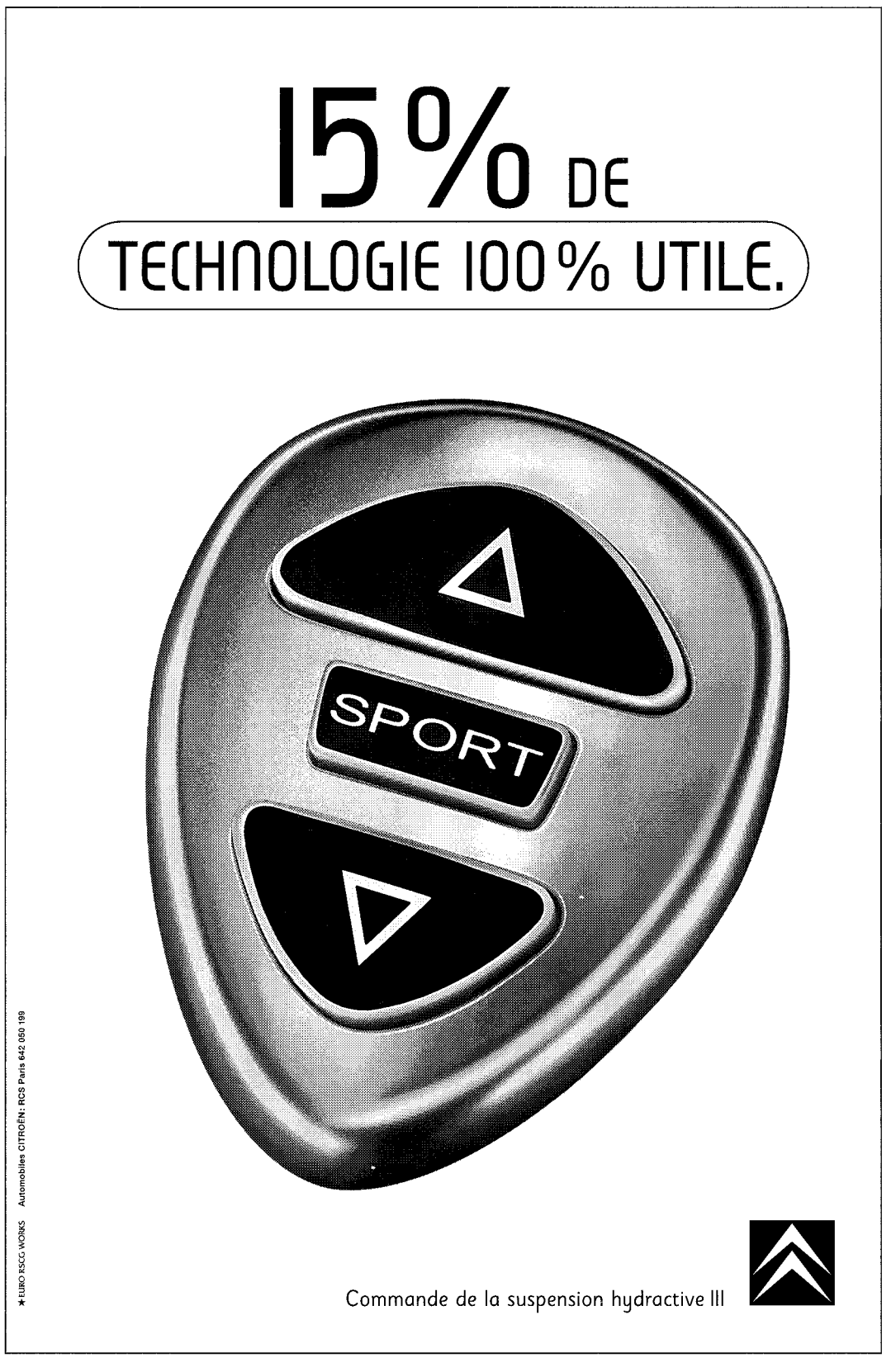

Cigarettes : les Quinze interdisent les appellations « légères »

UNE DÉLÉGATION de parlementaires européens et une délégation d'ambassadeurs représentant les ministres de la santé de l'Union européenne ont adopté, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 février, à Bruxelles, une proposition de directive visant à restreindre la consommation de cigarettes. Elles ont décidé d'interdire les appellations dites *« légères »* ou *« mild »*. Les avertissements sanitaires représenteront respectivement 10, 30 et 40 % des surfaces latérales, avant et arrière des paquets (au lieu de 4 % actuellement). A partir du 31 décembre 2003, les teneurs en goudron, nicotine et monoxyde de carbone seront réduites, mais pour obtenir l'accord de l'Allemagne, les colégislateurs ont prévu que les Etats pourraient continuer à exporter des produits plus nocifs jusqu'en 2005, voire 2007. Seule l'Autriche a voté contre. La directive va être réécrite par les juristes-linguistes et ratifiée par les deux institutions dans un délai de deux mois. – *(Corresp.)*

Bernard Bonnet renvoyé devant le tribunal correctionnel

LE JUGE D'INSTRUCTION d'Ajaccio Patrice Camberou a ordonné, mercredi 28 février, le renvoi devant le tribunal correctionnel de l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, poursuivi pour *« complicité de destruction volontaire »* dans l'affaire des paillotes corses. Suivant strictement les réquisitions du parquet, le juge a aussi ordonné le renvoi de l'ancien directeur du cabinet de M. Bonnet, Gérard Pardini, et du colonel Henri Mazères, ancien chef de la gendarmerie en Corse, ainsi que des cinq gendarmes soupçonnés d'avoir pris part à l'incendie des deux restaurants de plage Aria Marina et Chez Francis, en 1999.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE :** le maire (ex-FN) de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, et le député (PS) Robert Gaïa ont été renvoyés devant le tribunal correctionnel, mercredi 28 février, par le juge d'instruction Jean-Luc Tournier, chargé de l'enquête sur l'attribution, en 1997, du marché des cantines scolaires toulonnaises (*Le Monde* du 19 décembre 1998). Le maire a été renvoyé pour *« complicité de délit d'avantage par fourniture d'instructions »* et le député pour *« complicité de délit d'avantage et complicité de recel »*. L'ex-gendre de Jean-Marie Le Pen, Jean-Pierre Gendron, est lui aussi poursuivi.

■ **MEURTRE : un garçon de dix ans a été tué, mardi soir 27 février, dans le pavillon familial de Saint-Leu-la-Forêt** (Val-d'Oise), atteint par 56 coups de couteau, dans des conditions indéterminées. Sa grand-mère, qui gardait l'enfant en l'absence des parents, avait donné l'alarme après avoir été blessée de deux coups de couteau dans le dos.

■ **MONTAGNE : la préfecture des Hautes-Alpes a demandé**, mercredi 28 février, l'immobilisation de toutes les télécabines de marque Pomagalski afin de procéder à des vérifications après la chute, dans l'après-midi à Serre-Chevalier, d'une cabine de ce type, sur une hauteur d'un mètre, sans faire de blessé parmi ses quatre occupants. Vingt télécabines de ce type sont en fonctionnement en France.

■ **ÉDUCATION : le rapport du Commissariat général au plan proposant une allocation-formation pour les jeunes** (*Le Monde* du 23 février), rendu public mercredi 28 février, *« encourage le gouvernement à développer son action pour favoriser l'accès des jeunes à leur autonomie »* estime Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports. Pour la FSU, principale fédération enseignante, l'allocation *« ne règle pas le problème des inégalités sociales »*. Pour la CGT, les propositions ne *« répondent pas à l'ambition affichée »*.

(Publicité)

100% DE TECHNOLOGIE 100% UTILE.

La technologie n'est utile que si elle apporte un progrès. La NOUVELLE CITROËN C5, elle, en apporte plus d'un. La suspension hydractive III lit la route grâce à des capteurs qui font varier de façon automatique la hauteur du véhicule en fonction de la vitesse et de l'état de la route. Votre confort et votre sécurité sont optimisés en permanence. L'aide au freinage d'urgence réduit votre distance d'arrêt et le système de détection de sous-gonflage des pneus* vous permet d'anticiper une éventuelle défaillance. Les nouvelles motorisations à injection directe essence 2.0 HPi et diesel 2.2 HDi (avec filtre à particules) protègent votre environnement. L'antipatinage* et la boîte de vitesses auto-adaptative à commande séquentielle* rendent la conduite plus sûre et plus simple. L'aide électronique au parking* détecte les obstacles pour vous. Voilà de quoi vous convaincre à 100 % que dans la NOUVELLE CITROËN C5, la technologie est 100 % utile. Vous n'imaginez pas tout ce que Citroën peut faire pour vous.

*Equipements disponibles selon modèles.

NOUVELLE CITROËN C5
TECHNOLOGIE 100% UTILE.

www.citroen.fr
3615 CITROËN (1,29 F/mn)

12 GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

CITROËN préfère TOTAL

★EURO RSCG WORKS Automobiles CITROËN : RCS Paris 642 050 199

MUNICIPALES

Saint-Etienne sort laborieusement du cycle de la crise

La cité du Forez a été affaiblie par les dépressions successives de ses activités traditionnelles et perd des habitants. Sa relance passe par la communauté d'agglomération

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

Des terrasses de café qui s'animent dès les premiers rayons de soleil, une vaste esplanade transformée en piste de jeu pour les mordus de la glisse, du skateboard et de la trottinette, un kiosque à musique qui donne le « la » des soirs d'été, des jets d'eau qui pétillent sous le regard d'Apollon et de Vénus, deux sculptures de Belmondo et Golberg... la place Jean-Jaurès revit. Celle que certains Stéphanois persistent à appeler Marengo, comme au XIXe siècle, a perdu quelque peu son caractère triste et gagné en convivialité depuis les festivités organisées en juin 1998 pour la Coupe du monde de football.

Livrée pendant des mois aux engins de travaux publics, cette place centrale que l'architecte catalan Ricardo Bofill qualifiait de *« salon de la ville »* est devenue la vitrine du pari urbain du maire UDF de Saint-Etienne, Michel Thiollière, très soucieux, depuis son élection en 1994, de réhabiliter les espaces publics et d'imposer une nouvelle identité assise sur les trois piliers que sont l'industrie, l'éducation et la culture. Cette volonté municipale a convaincu les dirigeants de Gaumont de rénover et d'agrandir leurs cinémas du centre-ville plutôt que d'émigrer en périphérie. Le maire caresse aussi le projet de curer la friche Lignel – du nom de l'ancien propriétaire du *Progrès* –, d'y transférer en ses murs un cinéma d'art et d'essai ainsi qu'un centre d'art contemporain.

A quelques pas de cet îlot requalifié, dans des rues adjacentes, une autre réalité moins pimpante apparaît. Rue Marengo et rue de la Résistance, de nombreux pas de porte arborent des rideaux baissés. En un peu moins de vingt ans, la ville a perdu 30 % de ses commerces. Entre 1994 et 1999, le chiffre d'affaires des boutiques stéphanoises a baissé globalement de 12 %, de 40 % dans le centre-ville, selon deux enquêtes effectuées à la demande de la chambre d'agriculture et d'industrie.

Tout aussi préoccupante est la situation de l'immobilier. Plus d'un logement sur dix est vacant et pas seulement dans le parc social. Ce taux pèse sur le prix des appartements. Sur la base moyenne de 4 140 francs le mètre carré, Saint-Etienne est la moins chère des trente-trois villes de plus de 100 000 habitants, selon la dernière étude du Conseil supérieur du notariat.

Seule grande ville française implantée au milieu d'un bassin minier, Saint-Etienne a perdu sa cohérence urbaine depuis la première révolution industrielle. Mitée par des activités plus ou moins polluantes, la cité s'est délitée, paupérisée sous les coups de boutoir des crises du charbon, de la sidérurgie, du textile, du cycle, de l'armement. Faute de schéma directeur à l'échelle de l'agglomération, d'une coopération intercommunale forte et ancienne, de nombreux ménages d'ouvriers et de cadres moyens ont fui pour s'installer dans la plaine du Forez ou sur les plateaux du Velay. Privée d'une partie de sa population active, la ville vieillit, se recroqueville sur son passé.

Cette situation transparaît du dernier recensement. Sa population s'est érodée de plus de 10 % depuis 1991 : avec un peu plus de 180 000 habitants, Saint-Etienne retrouve sa taille de 1954. Elle est l'une des rares grandes villes de France à se vider. *« En soi, cette situation n'est pas dommageable,* observe Claude Cretin, professeur de géographie à l'université de Saint-Etienne. *Ces résultats confirment par contre le vieillissement de la population, un mal plus insidieux, d'un coût social plus élevé. »* Bien que rien ne soit *« irrémédiable »*, surtout en matière démographique, M. Cretin, *« sans être totalement pessimiste »*, juge cette situation *« périlleuse »*, principalement au regard du déficit migratoire d'un peu plus de 25 000 habitants sur les dix dernières années : 42 000 jeunes de moins de quarante ans ont quitté depuis 1991 le chef-lieu de la Loire, 24 000 s'y installant.

Ces chiffres traduisent le manque d'attrait de la ville. En dépit de l'augmentation du nombre de formations de deuxième et troisième cycles, l'université Jean-Monnet a perdu un peu moins de 2 000 étudiants en six ans, ses effectifs se stabilisant à 13 200. *« Cette diminution, directement liée au phénomène démographique, n'est pas un drame en soi pour certaines filières littéraires autrefois surchargées, comme l'histoire ou l'anglais »*, remarque Maurice Vincent, président de l'université stéphanoise, plus inquiet en revanche de l'image de la ville dans le monde universitaire et scientifique qui reste, selon lui, *« très moyenne, trop identifiée à Lyon et liée à un mode de vie industriel rejeté par les étudiants aujourd'hui »*. Ce déficit d'image pourrait être comblé en partie en réaménageant le campus urbain de Tréfilerie, indigne de la ville dans sa configuration actuelle de terrain vague.

La baisse des effectifs étudiants reflète également un manque d'offres d'emplois qualifiés et la relative faiblesse en termes de valeur ajoutée des activités tertiaires – les PME stéphanoises ayant été longtemps marquées par le souci de la *« performance technique »* et par une *« culture de la singularité »* –, peu ouvertes aux capitaux extérieurs, ainsi que le notent Etienne de Banville et Bruno Vennin, deux économistes d'un centre de recherches associé au CNRS. *« La création d'activités rénovées, susceptibles d'offrir des possibilités d'emplois aux jeunes qualifiés, est le vrai défi à relever dans les prochaines années par l'enseignement supérieur stéphanois »*, souligne le président de l'université Jean-Monnet, qui prend pour exemple le pôle optique vision, créé en partenariat avec des industriels locaux sur des terrains de l'ancienne Manufacture nationale d'armes. Il regroupera, à terme, des plates-formes technologiques, des laboratoires de recherches et des filières de formation de techniciens et d'ingénieurs, notamment une nouvelle option de l'Institut d'optique théorique et appliquée (IOTA) d'Orsay.

> De nombreux ménages d'ouvriers et de cadres moyens ont fui pour s'installer dans la plaine du Forez ou sur les plateaux du Velay. Privée d'une partie de sa population active, la ville vieillit, se recroqueville sur son passé

La création de pôles de compétences dans les secteurs de la mécanique, des technologies médicales, de l'eau et de l'optique fait l'unanimité à droite et à gauche. Le candidat socialiste Gérard Lindeperg ne manque toutefois pas une occasion de railler les piètres résultats démographiques de la municipalité et de les comparer à ceux de Valenciennes, *« une ville gérée également par un élu UDF, qui, après avoir perdu 40 000 emplois, a réussi à gagner 9 000 habitants au dernier recensement »*, souligne M. Lindeperg. Préférant s'appesantir sur le renouveau économique de la ville, qui a retrouvé en 2000 son niveau d'emploi du début des années 1980, Michel Thiollière ne s'inquiète pas outre mesure de cette érosion démographique, décriant à défaut les *« concentrations urbaines, réceptacles de tous les maux de notre société »*.

Le maire de Saint-Etienne est plus enclin à revendiquer la création d'une communauté d'agglomération regroupant 360 000 habitants, une union de 36 communes, capable de mieux peser face à ses homologues lyonnaise et grenobloise, et de se doter des infrastructures *« dignes d'une grande métropole »*. Des équipements, tel un Zénith implanté à proximité du Musée d'art moderne, suffisamment attractifs pour enrayer les projections les plus pessimistes de l'Insee. Selon l'institut, l'aire urbaine de Saint-Etienne perdrait, en effet, 52 000 habitants d'ici à 2020. Une nouvelle saignée dont l'agglomération pourrait avoir du mal à se relever.

Vincent Charbonnier

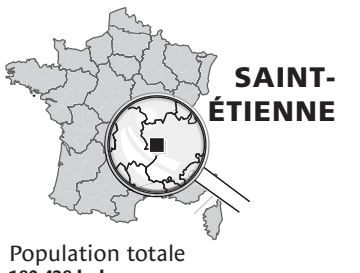

Population totale	**180 438 hab.**
(Communauté d'agglomération	**361 558 hab.**)
Evol. démographique (1990-1999)	**- 19 186**
Population étrangère	**17 277**
• Europe	**4 077**
• Hors Europe	**13 200**
Parc de logement social	**20,4 %**
Taux de chômage (d'après l'Insee)	**9,6 %**
Taux de fiscalité locale	
• Taxe d'habitation	**19,33 %**
• Taxe professionnelle	**18,36 %**
Revenu moyen/hab./an (d'après les revenus imposables de l'année 1998)	**44 923 F**

Source : AMGVF, Insee

La gauche unie espère arracher la mairie à une droite chahutée

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyée spéciale

Edmond Hubé avale une bonne lampée de sirop contre la toux à même la bouteille – un ancien commandant de CRS, ça ne fait pas de manières – et conclut avec énergie : *« La liste Hubé, la liste qui fait tousser ! »* Il pense surtout au maire sortant de Saint-Etienne, Michel Thiollière (UDF), dont il était conseiller municipal délégué à la sécurité depuis six ans et qu'il vient de quitter avec fracas. *« Je lui ai fait gagner les voix qui lui manquaient en 1995, mais je n'ai jamais réussi à obtenir la réalisation des objectifs »*, se plaint ce fringuant presque sexagénaire.

Il a refusé de voter le budget 2001 et s'est vu retirer ses délégations, mais promeut tout de même son bilan : *« Le premier poste de police mobile, c'est Hubé qui l'a créé. »* Autoproclamé *« gaulliste de gauche »*, il a monté une liste *« indépendante des partis politiques »*, créditée de 3 % des intentions de vote. Mais sa vraie référence en politique, c'est François Dubanchet (UDF), maire de 1983 à 1994, qui regrette aujourd'hui d'avoir fait de Michel Thiollière son dauphin. *« Je l'ai rencontré samedi, il m'a encouragé, officieusement »*, raconte M. Hubé. Ce qui l'énerve ? Que l'on essaie de lui coller une étiquette d'extrême droite, qui paraît de fait injustifiée.

L'extrême droite existe bien, avec la liste FN de Charles Perrot, quarante et un ans, cadre dans une PME-PMI, fier d'avoir *« laminé »* le MNR de Bruno Mégret. M. Perrot, qui fait, sans surprise, campagne sur la sécurité et sur l'immigration, devrait s'opposer dans une triangulaire au maire sortant et à la liste menée par Gérard Lindeperg (PS). En 1995, le FN, traditionnellement fort ici depuis l'effondrement électoral du PCF chez les ouvriers, avait obtenu près de 20 % des voix au premier tour, près de 15 % au second. Ce qu'il espère ? *« Un raz-de-marée qui fera que les rats quitteront le navire, contre le front socialo-marxiste. »* Le navire, c'est la *« fausse droite »* de M. Thiollière, exception faite de Nicole Peycelon, secrétaire générale de la Droite libérale chrétienne (DLC) de Charles Millon, à l'égard de laquelle M. Perrot ne tarit pas d'éloges.

Voilà bien le sujet qui fait disjoncter le calme M. Thiollière. Toute question concernant la présence sur sa liste, en quatrième position, de cette adjointe chargée avec succès de l'action sociale et du troisième âge, a le don de lui mettre les nerfs en pelote. Il ne voit pas où est le problème, depuis qu'il a *« renoncé à cautionner Charles Millon »* et défend avec la dernière énergie la candidature de Mme Peycelon (*Le Monde* du 10 janvier). Ses problèmes avec le député RPR Christian Cabal, qui ne cessait de le critiquer ouvertement sur sa gestion ? Réglés, assure M. Thiollière, qui lui a offert la septième place sur sa liste.

Dans cette droite chahutée, M. Thiollière tente de garder le cap d'une campagne de terrain, sans grand éclat, jouant sur son avantage de sortant. Aucune personnalité nationale n'est venue le soutenir, *« mais si je demandais à François Bayrou de venir, il le ferait sûrement »*. D'ailleurs, Lionel Jospin, effrayé par les agriculteurs en colère, n'est pas venu non plus soutenir M. Lindeperg, fait observer M. Thiollière.

AU COUDE-À-COUDE

« C'est pas grave, on a tenu quatre jours dans les médias avec la non-venue du premier ministre », rigolent les conseillers du candidat PS. Eclatée en 1995, la gauche s'est rassemblée cette fois dans une liste de majorité plurielle, à laquelle s'ajoutent les Alternatifs, deux groupes de gauche dissidents en 1995 et le Mouvement écologiste indépendant (MEI).

Malgré tout, M. Lindeperg reste prudent. Il se contente de constater que la gauche *« a progressé aux législatives, aux cantonales, aux régionales »* et cache son optimisme, conformément aux avertissements de François Hollande : *« La toile de fond nationale, pour le moins, n'est pas pénalisante »*, glisse-t-il. Un sondage IFOP, réalisé du 19 au 21 février pour *La Tribune-Le Progrès* auprès d'un échantillon de 601 personnes, donne M. Thiollière et M. Lindeperg au coude-à-coude (43 contre 42 et 15 au FN), dans le cas d'une triangulaire.

Une cinquième liste, qui se réclame des Motivé-e-s de Toulouse, aurait pu bousculer un peu le jeu. Mais en ne présentant sa liste que mercredi 28 février, à onze jours du premier tour, elle ne s'en est pas donné les moyens.

Béatrice Gurrey

Avis à la population

Ils en ont eu du travail, les Stéphanois, dans leur boîte aux lettres. D'abord de la lecture : « Le vrai bilan que la droite vous cache », une petite brochure bleu marine et blanc due à l'équipe de Gérard Lindeperg (PS) : de l'atonie démographique au prix de l'eau, en passant par les impôts, sans oublier le rappel des phrases assassines que se lance la droite municipale depuis des années. Et la réponse, en 47 pages et en couleur, « Notre bilan », par Michel Thiollière (UDF) qui rétorque dynamisme économique, grands projets urbains, formation, vie de quartier. Vient ensuite l'écriture, avec ces cartes postales, dont l'une à l'effigie du maire, que l'on peut envoyer à ses amis : sous un petit mot de M. Thiollière, la place d'un texte personnel, avec un slogan appelant à voter pour lui. Un souvenir vraiment chic de Saint-Etienne. Enfin, l'exercice de calcul, avec les 100 000 questionnaires du FN : on propose un projet de mosquée, on retient les impôts, qu'est-ce qui reste ? Réponse le 18 mars.

Demain
BREST

ÉVÉNEMENT

LA JOUVENCE DU DESIGN

Novembre 1998-octobre 2000. Les deux premières éditions de la Biennale internationale du design ont réveillé la fibre créatrice et l'esprit pionnier de Saint-Etienne, cette ville de la première révolution industrielle. L'histoire y a longtemps été liée à des objets et à ce parangon de réclames que fut le tarif-album de Manufrance ; culture et industrie s'y sont mêlées dès le XIXe siècle.

Ce métissage est la marque de fabrique de la Biennale du design, impulsé par Jacques Bonnaval, directeur de l'École régionale des beaux-arts de Saint-Etienne, ouverte depuis une dizaine d'années à de multiples coopérations internationales. Cette manifestation, rythmée par des concerts, colloques, défilés de mode et autres happenings, n'a rien de bon chic bon genre.

A Saint-Etienne, le design a carte blanche. Dans ce bouillonnement d'ateliers, d'expositions *in* et *off*, cohabitent des travaux de stylistes slovaques, des bricolages d'étudiants, des rétrospectives consacrées à de grands maîtres tel Alvar Aato… Tout cela poursuit le travail de mémoire entrepris par le Musée d'art moderne de Saint-Etienne, qui fut le premier en France à intégrer le design dans ses collections permanentes. A sa manière, bigarrée et spontanée, la Biennale participe au dialogue Nord-Sud, s'interroge sur le développement durable en invitant des plasticiens africains.

Ces débats trouveront leur prolongement dans le cadre du centre international du design qui sera ouvert dans d'anciens locaux de Manufrance. *« Ce centre devra permettre de faire réfléchir sur les mutations industrielles par un dialogue et des confrontations régulières entre chefs d'entreprise, designers et universitaires »*, estime Jacques Bonnaval. Tel un alchimiste, il a peut-être trouvé la potion de jouvence à administrer à une ville qui n'a jamais véritablement réussi à faire le deuil d'une histoire industrielle traumatisante.

V. C.

DISPARITIONS

Donald Bradman

Le plus grand joueur de l'histoire du cricket

L'ANCIEN joueur de cricket australien Donald Bradman, considéré comme l'un des plus grands sportifs de tous les temps, est mort dimanche 25 février à son domicile d'Adelaïde à l'âge de quatre-vingt-douze ans des suites d'une pneumonie.

L'Australie pleure son héros du XXe siècle, qu'elle surnommait avec respect « The Don », le plus grand joueur – et de loinq – de l'histoire du cricket. Les drapeaux officiels ont été mis en berne et les journaux ont publié, pour la première fois depuis la guerre du Golfe, des éditions spéciales annonçant sa mort. Le gouvernement a proposé d'organiser des funérailles nationales, une offre que sa famille a préféré décliner pour respecter les vœux du défunt.

LA TERREUR DES « LANCEURS »

La presse britannique, qui lui a rendu longuement hommage, ne tarit pas d'éloges sur ce « batteur » hors du commun que le *Times* tient pour le plus grand génie de l'histoire du sport. Fait exceptionnel, le *Daily Telegraph* lui a consacré l'un de ses éditoriaux. Tout cela en dit long sur l'immense émotion suscitée dans le monde anglo-saxon, empire du cricket, par la disparition de celui qui l'avait dominé, il y a plus de cinquante ans.

Donald Bradman était né le 27 août 1908 à Cootamundra en Nouvelles-Galles du Sud. Enfant, ses parents s'installent à Bowral, à deux heures de Sydney. C'est dans cette petite ville, derrière la maison familiale, que le jeune Donald commence à s'entraîner au cricket en lançant, à l'aide d'un bâton, de vieille balles de golf contre une citerne rouillée. Pendant toute son adolescence, il raffinera sa technique de « batteur ».

En 1927, devenu membre de l'équipe de Nouvelles-Galles du Sud, il fait une entrée fracassante dans le monde de la compétition. Sélectionné dans l'équipe nationale – dont il deviendra le capitaine en 1936 –, il va terroriser pendant vingt ans les « lanceurs » des grandes équipes de cricket de l'époque, l'Angleterre, l'Inde, l'Afrique du Sud et les Antilles britanniques. Au cours d'une longue carrière, pourtant interrompue par la guerre, il disputera, au total, cinquante-deux *« test matches »* internationaux, au cours desquels il réalisera des scores vertigineux, dont la plupart sont restés, aujourd'hui encore, inégalés.

Son plus grand titre de gloire est sans conteste d'avoir permis à son équipe de vaincre à plusieurs reprises, et parfois d'écraser, l'Angleterre, lors du tournoi rituel des *« Ashes »*. Pour réduire sa domination, les dirigeants sportifs anglais iront jusqu'à modifier certaines règles du cricket. Le roi George VI, beaucoup plus fair-play, anoblira Donald Bradman en 1949, un an après que celui-ci eut pris sa retraite sportive. Selon les historiens du sport, aucun joueur n'a survolé à ce point sa discipline. Ses exploits au cricket, soulignent les statisticiens à l'intention des néophytes, sont comparables à ceux d'un footballeur qui aurait joué cent matches internationaux – et marqué un but lors de chacun d'eux – ou d'un champion de golf qui aurait remporté vingt-cinq grands tournois.

INQUIÉTUDE DE NELSON MANDELA

On comprend dès lors l'admiration sans bornes que les amateurs vouaient à ce joueur qui disait *« être un homme ordinaire »* et *« détester la gloire »*. Un seul exemple : l'une des premières inquiétudes du futur président sud-africain Nelson Mandela, lorsqu'il sortit d'un quart de siècle de prison en 1990, fut de demander si Donald Bradman était encore en vie.

En Australie, son rôle historique déborda les frontières du sport. Comme l'a rappelé le premier ministre John Howard, Don Bradman, par ses victoires dans les années 1930, remonta le moral d'un pays gravement atteint par la Grande Dépression et en quête d'une fierté nationale.

Jean-Pierre Langellier

Claude Shannon

Le père du « bit » et des ordinateurs d'échecs

LE MATHÉMATICIEN américain Claude Elwood Shannon, dont les travaux sur le langage binaire ont rendu possibles les réseaux de communication informatiques modernes, est mort dimanche 25 février à son domicile de Medford (Massachusetts) des suites de la maladie d'Alzheimer. Son nom reste associé à sa *Théorie mathématique de la communication,* publiée en 1948.

Né le 30 avril 1916 à Gaylord (Michigan), Claude Shannon, ingénieur électricien de formation, spécialiste des transmissions et des systèmes de commutation, réalise, durant ses études au Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston, une découverte fondamentale. Il prouve que les règles de l'algèbre de Boole, selon lesquelles tout problème peut être résolu en ne recourant qu'à deux états ou à deux symboles, peuvent être appliquées à l'aide de circuits à relais électriques, un relais ouvert étant associé au chiffre 1, un relais fermé à 0. Il démontre alors que toute information et donc toute forme de communication (texte, son, image) peut être exprimée sous forme numérique binaire, par une suite de 1 et de 0, unités d'information élémentaires ou « bits » (de *binary digit,* c'est-à-dire chiffre binaire). Sa thèse de doctorat de mathématiques, publiée en 1938, *Analyse symbolique des relais et commutateurs,* connaît un énorme retentissement. Ses travaux reçoivent une application immédiate dans la mise au point des systèmes téléphoniques (il rejoint en 1941 la compagnie téléphonique ATT Bell Laboratories), puis, plus tard, dans celle des ordinateurs modernes.

Claude Shannon est aussi à l'origine de l'invention des ordinateurs d'échecs. En 1950, dans un article publié dans la revue *Scientific American,* il explique qu'une bonne façon de travailler sur des problèmes liés à l'intelligence artificielle serait de construire une machine à jouer aux échecs, qui représentent pour lui un domaine d'expériences idéal : règles et but bien définis, jeu ni trop simple ni trop compliqué et, surtout, la possibilité d'étalonner la machine face à un être humain. En reprenant un algorithme mis au point par deux théoriciens du jeu, John von Neumann et Oskar Morgenstern, il invente la fonction d'évaluation, qui permet aux logiciels jouant aux échecs d'attribuer une note aux positions et de choisir le « meilleur » coup. Ses travaux fondateurs dans ce domaine furent poursuivis par de nombreux chercheurs et aboutirent, en 1997, à la première victoire d'un ordinateur – le Deep Blue d'IBM – contre un champion du monde du noble jeu, le Russe Garry Kasparov.

Pierre Barthélémy et Pierre Le Hir

■ **JOSÉ GARCIA NIETO,** poète et académicien espagnol, est mort mardi 27 février dans un hôpital de Madrid. Né à Oviedo le 6 juillet 1914, José Garcia Nieto était l'héritier d'une tradition poétique intemporelle, classique, bucolique, lyrique, mais aussi faisant souvent référence aux valeurs traditionnelles du catholicisme : Dieu, le pays, la famille. On peut lire ses poèmes sur Internet grâce au travail de sa fille et de son gendre (www.garcianieto.com). Il avait été reçu à l'Académie royale en 1983 sur proposition de son ami de toujours, le futur prix Nobel de littérature (1989) Camilo José Cela, et avait été le premier depuis cent trente ans à prononcer son discours en vers... Il en fut le secrétaire perpétuel durant de longues années. José Garcia Nieto avait reçu le prestigieux prix Cervantes en 1996.

NOMINATION

SANTÉ

Christian Cahut a été nommé, lors du conseil des ministres de mercredi 28 février, directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation de la Réunion, en remplacement de Guy Collet, qui occupait ce poste depuis février 1999.

[Né en mars 1952, Christian Cahut est diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux et ancien élève de l'Ecole nationale de la santé publique. Il a été notamment en fonctions aux centres hospitaliers de Bordeaux (1976-1977) et de Gonesse (1978-1984), auprès de Scnet-International au Caire (1984-1985), puis à nouveau aux centres hospitaliers de Saint-Germain-en-Laye (1985-1987), de Fontainebleau (1987-1992) et d'Angers (1992-1999). Depuis mai 1999, Christian Cahut était délégué de l'Agence régionale de l'hospitalisation de Corse.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Eugénie et **Pascal POPELIN**
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Julie-Anne,

le 27 février 2001.

55 *bis,* allée Jean-Baptiste-Clément,
93190 Livry-Gargan.

– Paris. Dacca.

Anne et **André RAYNOUARD**
ont la grande joie de faire part de la naissance de

Victorin,

le 26 février 2001,

chez Stéphane et Charles-Mathieu L'Herron.

18, rue Saint-Placide,
75006 Paris.

Anniversaires de naissance

– 29 février 2001.

A

Bernard C.,

le plus bel entêté de tous les Bernard C. des terres d'oc, des terres d'oïl et des marches de l'Est.

– En ce jour mémorable, tous les meilleurs vœux de

Marx, Hegel, Eratosthène,

et quelques autres...

Décès

– Mathias Boutbien
a la douleur de faire part du décès de son père, le

docteur Léon BOUTBIEN,

survenu le 25 février 2001.

1, rue du Retrait
75020 – Paris.

– L'Union internationale de la Résistance et de la Déportation
a la douleur d'annoncer le décès de son président, le

Dr L. BOUTBIEN,
grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu le 25 février 2001.

Nelly Chadirat,
La Ferme-de-la-Tour,
28250 Tardais.

(*Le Monde* du 27 février)

– M. André Dupuy,
préfet honoraire,
son époux,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petites-filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise DUPUY,
née Denise **FAYOLLE,**

survenu le 19 février 2001.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 février, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à Paris-14e.

1, square Auguste-Renoir,
75014 Paris.

– La Société internationale d'histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse (SIHPP)
a la tristesse de faire part du décès de

Peter HILDEBRAND,

survenu à son domicile londonien, le 26 février, dans sa soixante-quatorzième année.

Psychanalyste, ancien directeur du département adultes de la Tavistock Clinic (1974-1993) et initiateur d'échanges franco-britanniques, Peter Hildebrand était membre du conseil d'administration de la SIHPP et de la British Psychoanalytical Society.

Il avait publié des études sur l'œuvre de Shakespeare et sur la psychanalyse des personnes du troisième âge.

Une cérémonie aura lieu le 2 mars, à 19 h 30, au Freud Museum de Londres, 20 Maresfield Gardens.

– Jean-François et Josette Walter,
Eric et Colette Walter,
Renaud Walter,
Emmanuelle, Laurent, Anne-Laure et Séverine,
Mme Lucette Lay,
Mme Martine Cappadoro,
Et M. Claude Cappadoro,
Les familles Cappadoro, Gallice, Lay et Toujas,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcelle LERME-WALTER,
professeur d'enseignement général des collèges,
médaillée de l'éducation nationale,
écrivain pour enfants,

survenu à Tinténiac, le mercredi 14 février 2001, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Selon les désirs de la défunte, l'incinération a eu lieu le samedi 17 février, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, allée Eugène-Delacroix,
35830 Betton.

– Théo Masson, son fils,
et Brigitte Rubio,
Pernette Masson,
son épouse,
Noémi, Arthur et Antoine,
ses enfants,
Tous ses amis,
Sa famille,
Ses collaborateurs,
L'équipe de Sunny Side of the Doc,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Olivier MASSON,

survenu à l'âge de quarante-six ans.

L'incinération aura lieu le samedi 3 mars 2001, à 10 h 15, au funérarium municipal, cimetière Saint-Pierre, 380, rue Saint-Pierre, Marseille-5e.

Olivier aimait les fleurs simples. Pas de couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 1er mars)

– Jean-Claude Paix,
son mari,
Catherine, France et Laurence,
ses filles,
Muriel et Fabien Fédy,
Maïa et Boris Clavel,
ses petits-enfants,
Alain Clavel,
Thierry Nouel et Karl Wulbrecht,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Claude PAIX,

survenu le 26 février 2001.

Ses proches se retrouveront, pour un moment de recueillement, en l'Eglise réformée du Luxembourg, à 9 h 30, vendredi 2 mars.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière de Barbizon (Seine-et-Marne).

Jean-Claude Paix,
8, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

– M. Ernest Rakovsky,
son époux,
M. Claude Rakovsky,
son fils,
Mme Catherine Markstein,
sa belle-fille,
Anne, Daniel, Simon et Léa,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Henryka RAKOVSKY,
née **KESTEN,**

survenu le 26 février 2001 dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 3 mars, à 11 h 15, au cimetière de Saint-Mandé, rue Archivard, à Paris-12e.

5, rue du Talus-du-Cours,
94160 Saint-Mandé.

– Simone Tzarowsky,
son épouse,
Le docteur Guy Tzarowsky et Liliane,
son épouse,
Jacques Bécache
et son épouse,
Le docteur Brigitte Bécache,
née Tzarowsky,
ses enfants,
Raphaële, Clément, Eva, Benjamin et Alexandre,
ses petits-enfants,
Les familles Kalvarisky, Lindenman, Tzarowsky, Bécache et Nassi,
Et tous ses amis et frères,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert TZAROWSKY,
survenu le 28 février 2001, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 2 mars, au cimetière parisien de Bagneux. On se réunira à la porte principale, à 15 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, quai de l'Ourcq,
93500 Pantin.

Anniversaires de décès

Emile S. COHEN

est mort il y a quatorze ans.

Son souvenir nous accompagne.

– Il y a quatorze ans,

Adolphe GOUGENHEIM

Ceux qui t'ont aimé, admiré, respecté, se souviennent.

Communications diverses

– **Le dîner annuel des anciens élèves** du lycée Henri-IV aura lieu le 20 mars.
Invitée d'honneur : Isabelle Autissier.
Renseignements : 01-42-22-12-83.

Nominations

Organisation Mondiale de la Santé

Le docteur Diégo Buriot a été nommé directeur du nouveau bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé, département des maladies transmissibles, surveillance et action, qui vient de s'ouvrir à Lyon.

Né le 8 mai 1946 à Autun, ancien interne des Hôpitaux de Paris, chef de clinique assistant des hôpitaux à l'hôpital des Enfants-Malades à Paris, diplômé de santé publique de l'université Harvard aux Etats-Unis, pédiatre et spécialiste des maladies transmissibles, il a travaillé au Centre de contrôle des maladies (CDC) à Atlanta, Etats-Unis (1981-1982), avant de rejoindre l'OMS, où il a été successivement en poste à Manille, aux Philippines (1982-1983), à Bamako, au Mali (1983-1985), à Brazzaville, au Congo (1985-1988). Il a été représentant de l'OMS au Tchad (1988-1991) et en Côte d'Ivoire (1992-1995). Depuis 1995, il est en poste au siège de l'OMS à Genève. Il a été également envoyé spécial de l'OMS au Rwanda (1994-1995), en Irak (1997) et au Timor-Oriental (1999).

Rencontres

– La Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou organise de mars à novembre 2001 une série de rencontres sur les thèmes de l'astronomie et de l'espace.

La première conférence se tiendra le lundi 5 mars, à 20 h 30 :
Marc Lachièze-Rey, astrophysicien,
« Les formes de l'espace-temps ».
Petite salle du Centre Pompidou (niveau – 1 du centre), entrée rue Saint-Martin, place Georges-Pompidou, Paris-4e.
Entrée libre dans la mesure des places disponibles.
Informations : Anne-Sophie Chazaud, 01-44-78-45-24.

Conférences

L'AJHL vous invite à assister
à la conférence-débat
avec Mme Michèle Fellous,
chercheuse au CNRS,
sur le thème **« Créer des rites... »**
le mardi 6 mars 2001, à 20 heures.
PAF, sauf adhérents.
Salons de la mairie du 3e arrondissement,
2, rue Eugène-Spüller, Paris-3e
(Me République ou Arts-et-Métiers).
Association pour un judaïsme humaniste et laïque,
11, rue de Clamart,
92100 Boulogne-Billancourt.
Renseignements ou réservations :
tél. : 01-46-08-45-40 (rép.).
Fax : 01-46-08-28-28.

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, 75007 Paris

Cycle *A travers champs.*
Jeudi 8 mars, 20 heures.
Gérard Titus-Carmel s'entretiendra avec **F. Boddaert** et **B. Cany.**

Entrée : 20 francs (gratuit pour les adhérents, les étudiants, les chômeurs).
Renseignements au 01-49-54-68-87.

UNIVERSITÉ PARIS-I
Centre de recherche sur la philosophie des activités artistiques contemporaines
Le **samedi matin, 10 heures à 12 heures,**
Sorbonne, amphi Bachelard.
Littérature, arts et sciences sociales.
10 mars : **Gisèle Sapiro,** « Les catégories gauche-droite dans le champ littéraire : de l'affaire Dreyfus à la guerre d'Algérie ».
17 mars : **Inès Champey,** « La sacralisation de l'art ».
24 mars : **Pascale Casanova,** « Critique et champ littéraire international ».

Colloques

– **Éthique de la vie bonne et théorie du sujet :** perspectives contemporaines. Colloque organisé par le Groupe Interdisciplinaire de Recherches en Éthique du Département de la Recherche de l'Institut Catholique de Paris. Les 15 et 16 mars 2001, 21, rue d'Assas, Paris-6e.
Entrée libre.
Contact : 01-44-39-52-64/62.

Jean SALEM,
professeur à l'UFR de philosophie
de l'université Paris-I,
donnera une conférence
portant sur son dernier ouvrage :
Philosophie de Maupassant
(Paris, Ellipses, 2000).
Jeudi 1er mars 2001, à 17 heures,
à la Sorbonne, amphithéâtre Liard,
17, rue de la Sorbonne, Paris-5e.

LE COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES (AIU), la Coopération féminine, le ICJJW et la WIZO
organisent un colloque international :
« Le drame des "femmes enchaînées" »,
avec Gabrielle Atlan, Myrella Cohen,
Annie Dreyfus, Catherine Garson,
Michel Gugenheim, Isabelle Sadres,
Sharon Shenhav, René-Samuel Sirat.
Dimanche 4 mars (9 h 30-18 heures).
Etablissement Georges-Leven (AIU),
30, boulevard Carnot, Paris-12e (PAF).
Renseignements : 01-53-32-88-55.

Le dimanche 25 mars,
de 9 heures à 18 heures,
au Palais du Luxembourg,
15, rue de Vaugirard, 75006 Paris,
JOURNÉE SÉMINAIRE,
« Actuel de la Shoah,
témoigner de l'impensable ».
Avec J.-J. Moscovitz, E. Barnavi, H. Hajdenberg, C. Lanzmann, G. Wajcman, M. Weintraten, A.-L. Stern, E. Rafowicz, D. Rosenfeld-Katz, R. Ertel, N. Farès, A. Dayan-Rosenmann, H. Cohen-Solal, D. Charbit, F. Niderman, A. Vieworka, A. Colonomos, H. Vidal Séphila, A.-M. Hodebine, S. Trigano, T. Perlès, Père P. Desbois, Rabbin D. Farhi, H. Fontana, G. Rabinovitch, T. Walden, A. Cherki, C. Maillard, K. Beledian, Jacinta, B. Baum, M. Courtiade.
Inscription obligatoire avant le 20 mars.
Participation : 100 F. Ordre Psychanalyse actuelle. « Actuel », 6-8, rue Aubriot, 75004 Paris. dhrose@club-internet.fr

Le véritable fauteuil CLUB de
paringer

Superbe modèle fabrication à l'ancienne, copie fidèle du fauteuil CLUB 1930. Structure bois massif, cuir pleine fleur patiné à la main, sur ressorts et crin véritable - tous coloris - Son prix : 15 000 F.
Exposé : 121, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS - Tél. : 01.42.22.22.08
12, rue de la Chaise, 75007 PARIS - Tél. : 01.45.44.10.44

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis - TARIFS 2001

PARTICULIERS : FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **590 F TTC / 89,94 €**
- 4 Parutions : **840 F TTC / 128,06 €**
121 F TTC / 18,45 € la ligne supplémentaire.

ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **520 F TTC / 79,27 €**
- 4 Parutions : **714 F TTC / 108,85 €**
117 F TTC / 17,84 € la ligne supplémentaire.

01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif étudiants année 2001

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

PHOTOS D.R.

Diego Della Valle dans le hall du siège social du groupe, à Brancadoro, dans les Marches italiennes, sous une empreinte de Tod's. Ci-dessous, le modèle Dynamic de Hogan.

1 MODE À L'ITALIENNE

Les mocassins d'or des Della Valle

Leur groupe est l'un des plus rentables de la Péninsule : avec l'ouverture de cinquante-trois boutiques Tod's et Hogan prévues d'ici à 2003, les Della Valle affichent une réussite industrielle et commerciale qui éclipse tous les professionnels de la chaussure de luxe. Avec ces orfèvres du cuir commence notre voyage dans la mode « made in Italy », avant Ferretti et Armani

IL était une fois une famille de cordonniers qui fit fortune avec des mocassins à picots non réparables. Tous, père (Doro), fils (Diego et Andréa), petit-fils (Emanuele), cousins (Fabrizio, Luca), avaient en commun la même ambition : prouver au monde qu'en trois générations des ressemeleurs, ex-« fournisseurs », plus ou moins spécialisés dans la chaussure orthopédique, connus comme d'excellents fabricants (pour Calvin Klein, Azzedine Alaïa ou Claude Montana) étaient bien devenus désormais des magnats du soulier. De ceux dont les magazines de mode photographiaient les modèles à côté des Prada, Hermès, Vuitton, etc.

Dans les années 1990, ils avaient chaussé Bill Clinton et fait pâlir d'envie feu Diana, qui ne voulait que des mocassins rose nacré, dits *madreperla*. Avec la Tod's, puis la Hogan, une *sneaker* chic, les cadres supérieurs avaient enfin trouvé chaussure à leur pied pour conduire la famille en Fiat Multipla le week-end. De Milan à Sapporo, la Tod's accompagnait souplement les acteurs de la modernité, plus habitués aux « lounge » de la classe Espace qu'aux lambris des administrations. Laissant leurs Clarks aux aventuriers 4 L des années 1970, les Nike aux teenagers, les Gazelle Adidas et les Prada Sport aux « fashionistas » et les Dockside aux marins des clubs de plage, la Tod's incarnait la marathonienne du bitume propre, la complice pur nubuck des après-midi shopping, la pantoufle de voyage des « jet-laggers ». Ni godillot ni pimbêche, mixte. Internationale, elle était à la chaussure ce que la New Beetle était à l'automobile, la Tag Heuer à la montre de sport, un canapé de Christian Liaigre à la décoration, Andy McDowell (d'ailleurs choisie pour une campagne publicitaire maison) au cinéma, une maison dans le golfe de Sperone à la Corse : un signe extérieur des années *cool*. Le nouveau classique des champions tranquilles de la réussite, le confort dans le luxe, l'esthétisme sans arrogance, un *« product placement »*, d'ailleurs prisé par Catherine Deneuve, le prince Charles, Caroline de Monaco et, bien sûr, Giovanni Agnelli, le seigneur de l'industrie italienne.

Un style avant tout. Aussi naturel en apparence qu'il avait été fabriqué de l'intérieur : J.P. Tod's n'était qu'un fantôme, un nom de marque acheté par la famille en 1991 et devenu Tod's en 1999. Et le mocassin aux cent trente-trois picots, un modèle repéré par Diego Della Valle, alors étudiant en droit, et porté par les coureurs automobiles dans les années 1950. Un mocassin certes moins glamour que l'escarpin rouge de Judy Garland dans le *Magicien D'Oz*, mais tout aussi porte-bonheur. Celui avec lequel les Della Valle, dans le métier depuis le début du siècle, avaient fait leur fortune, ayant ajouté à cette trouvaille un formidable talent à s'approprier un passé qu'ils avaient inventé de toutes pièces.

Les Della Valle ont ouvert leur première boutique Tod's en Italie en 1984, puis aux Etats-Unis en 1989, sur West Broadway à New York. *« Les krachs nous portent chance ! »* affirme Andréa, trente-cinq ans, le petit frère de Diego et vice-président du groupe. *« Quand vous êtes dans le luxe, il n'y a pas de problème. Ceux qui ont de l'argent continuent de le dépenser. Ils sont juste plus exigeants et c'est notre chance... »* Entre 1985 et 1995, le chiffre d'affaires a été multiplié par dix, celui-ci affichant une rentabilité supérieure à 20 %. Lancée en 1986, la Hogan, inspirée par d'anciennes chaussures de cricket des années 1930, continue sa course et représente, à elle seule, près d'un tiers du chiffre d'affaires.

Au prix d'environ 1 400 francs la paire (213 euros), la Tod's joue les caméléons : on l'a vue de toutes les couleurs, en python (même au format enfant), en version tong, paillettée, mule, et même, plus improbable, à talon culminant jusqu'à huit centimètres et demi. Pourtant, 60 % des modèles présentés chaque saison sont des modèles historiques « actualisés ». Au total, le groupe vend plus de trois millions de paires de chaussures par an. Près de trente fois plus que Weston.

Voilà pourquoi, quand il parle de sa boutique du faubourg Saint-Honoré, Diego dit que c'est une *« money machine »*. Dans son prochain jet, qu'il a commandé plus grand que le précédent pour pouvoir se rendre en Asie, Diego, multimillionnaire de quarante-sept ans dans son costume Caraceni sur mesure, jure qu'il n'y aura plus de téléphone. Au Mercer à New York comme au Ritz à Paris, il regarde les « bobos » avaler leurs corn flakes en polo Ralph Lauren et Nike mollement lacées. Il commande un petit déjeuner continental mais se contente d'un expresso. Les rendez-vous s'enchaînent. *« Modern luxury »*, répète-t-il. En fait, il communique. Il range désormais ses dossiers dans un sac deux fois griffé, puisqu'on y a gravé ses initiales, DDV, en lettres d'or. Il s'agit d'un modèle pour ordinateur portable sur le point d'être commercialisé. D'autres lignes devraient être bientôt commercialisées : après les sacs (70 000 exemplaires du D. Bag, considéré désormais comme un classique, vendus chaque année), les lunettes, et même les cosmétiques.

POURTANT, sur ces questions de diversification, Diego préfère les petits pas à la précipitation. Défendant avant tout le produit, quand d'autres ne jurent que par l'image, il prend ses distances avec les barons du luxe et de la finance, qui jouent la *« brand speculation »*. Lui qui s'est récemment affronté à Patrizio Bertelli, le patron de Prada, pour le rachat (manqué) de Church's ne souhaite pas perdre le cap : *« Rester dans le cuir »*. Il a récemment acquis la griffe Roger Vivier, le maître bottier dont les escarpins bijoux habillaient les clientes de Dior. Depuis 1975, l'année-clé qui correspond a son entrée dans la société familiale, ses intuitions lui ont porté chance. Les investissements publicitaires (10 % du chiffre d'affaires) n'entravent pas la devise familiale : *« Ne jamais sacrifier la qualité ni simplifier la production. Mon métier est de vendre des rêves, et les rêves ne se calculent pas au kilo. »*

A vingt minutes d'Ancône en hélico Dauphin A S 65 – griffé « I.D.D.V. » –, à Brancadoro, situé à quelques kilomètres de leur village natal, Casette d'Ete, une petite commune située dans les Marches, l'écrin de leurs rêves. Depuis 1998, le siège du groupe, qui aura coûté 46 millions de dollars, s'impose par son architecture, un immense pavé blanc aux parois de verre, dont l'agencement cruciforme évoque une cathédrale construite en pleine nature (70 000 mètres carrés de jardin) avec, à l'intérieur, une forêt de yucca, fauteuils et canapés Mies Van der Rohe, une voiture rouge sans roues, prototype de Ferrari offert par Lucas Di Montezemolo, PDG de la marque, l'un des amis intimes de Diego. Les photos d'empreinte de pied s'étalent sur les cimaises XXL. Le monde, baignant dans 30 000 mètres carrés de lumière, semble parfait. Les créatifs en jean arrivent par la gauche, les *« dottore »* de la « direzione » en costume-cravate par la droite, l'équipe d'entretien, en tutta jaune soleil (la couleur préférée du boss), nettoie les baies vitrées. Tous chaussés de Hogan, les ingénieurs de l'atelier de prototypes portent des blouses blanches. Sur les écrans de leurs ordinateurs, on croit apercevoir des maquettes d'avion, il s'agit de montages virtuels de chaussures, de la plus simple (six ou sept pièces pour le mocassin Tod's), à la plus sophistiquée, la Dynamic de Hogan (seize pièces). Dans une autre pièce, une machine laser à découper le cuir recrache proprement ses trophées, empeignes aux combinaisons secrètes. Au premier étage, un petit atelier de fabrication a été installé : des hommes et des femmes en blouse bleue réalisent ici les modèles phares, principalement pour les collections de presse, les commandes spéciales. Trois cents personnes travaillent ici. Tous se croisent à l'ombre d'un impressionnant escalier de métal, sorte de langue d'acier en fusion conçue par Ron Arad. Outre la cantine, il y a même une salle de sport ouverte de 8 heures du matin à 8 heures du soir, un auditorium et un *asilo*, une crèche de rêve, où les fils de Diego et d'Andréa (son frère) jouent avec les enfants du personnel. Seule ombre au tableau *corporate* : le jour de notre visite, la directrice du bureau de style Hogan arborait... des Nike.

Dans une pièce aquarium, on distingue encore des modèles de la ligne Fay, un prêt-à-porter inspiré des vestes de pompier de Boston. Chaudes, mais à l'identité assez floue, les pièces sont uniquement distribuées en Allemagne et en Italie. Ce charme de l'impersonnalité, qui a pu correspondre aux années 1990, saura-t-il encore fonctionner pour les années à venir ? Le groupe, largement tributaire de ses ventes en Italie, aux habitudes de consommation conservatrices, manquerait-il de ce brin d'extravagance, de créativité, sans lesquelles la mode se prépare à un avenir de jeune rentière ?

En 1999, Della Valle a réalisé un chiffre d'affaires de 219 millions d'euros (soit + 17 % par rapport à 1998), avec un bénéfice net de 10 % (soit + 7 % par rapport à 1998). On compte plus de mille points de vente dans le monde. Dans les chemises de carton (jaune d'or) de DDV, les projets d'ouvertures de boutiques s'ajoutent à la liste des cinquante-neuf (dont vingt-huit en propre). Après Bologne, Milan (Via Montenapoleone), Porto Cervo, Venise, Munich, Londres, New York, Hongkong (inaugurées en 2000), le groupe prévoit cinquante-trois boutiques d'ici à 2003, principalement en Asie et aux Etats-Unis : 70 % Tod's, 30 % Hogan. Le XXIe siècle commence à peine et les Della Valle ont leur fierté : *« Our business »*, peut-on lire à la page 56 du document d'introduction en Bourse préparé par Merill Lynch International et Unic Credit Banca Mobiliare spa : le 6 novembre 2000, la famille s'est affranchie de 25 % de son capital. Les *competitive strenghs* se résument chez les Della Valle en quelques formules : Superior products, Brand Names and Superior Customer Loyalty, Direct Control, Marketing. Cinq heures de travail sont par exemple nécessaires pour fabriquer une Hogan. Un pied de nez aux patrons, notamment français, qui, lancés dans la course à la production, ont sacrifié un savoir-faire.

La réussite industrielle et commerciale de Della Valle est indissociable d'une tradition italienne héritée de la Renaissance : l'artisanat conçu comme l'amour du métier, au nom de l'idée assez humaniste que l'on travaille mieux le beau dans la beauté que dans la laideur. Les travaux de construction d'une usine de 40 000 mètres carrés sont annoncés, s'ajoutant aux cinq autres existantes, qui emploient au total 1 250 personnes. Sans oublier la trentaine d'unités de fabrication qui réalisent en sous-traitance pour la marque tous les « ingrédients », des lacets aux semelles. Toujours dans les Marches, l'usine de Comunanza, construite en 1980 à côté d'une église du IXe siècle, tout le personnel (350 ouvriers) a été formé par Doro Della Valle, le père de Diego, l'âme du groupe. Le seul des cols blancs maison (d'ailleurs en polo noir) à pouvoir fabriquer une chaussure à la main.

« Ne jamais sacrifier la qualité, ni simplifier la production. Mon métier est de vendre des rêves, et les rêves ne se calculent pas au kilo »

Diego Della Valle

TOUT au long de la chaîne de production, le rôle de l'opérateur est ennobli par la responsabilité qui lui est confiée : *« L'ordinateur pourrait trier dix fois plus vite, mais il n'est pas capable de sélectionner les belles peaux »*, explique-t-on ici. Ainsi, on s'offre le luxe de jeter les parties trop molles, celles des côtes, par exemple. Les chaussures sont fabriquées par paire : si l'on en jette une, on jette les deux. On a parfois l'impression d'être dans une forge débouchant sur un atelier de bijouterie. Au travail très physique de l'atelier de montage s'ajoute un véritable art de la finition, une science du millimètre qui se résume à 350 contrôles qualité pour une simple paire... *« Si les lignes ne sont pas exactement droites, ce n'est pas un défaut, c'est une caractéristique. Tout est cousu sans point de référence »*, précise le directeur de l'usine.

Les Della Valle continuent d'aller déjeuner de temps en temps à la Trattoria della Nonna, où une mamma en blouse sert le minestrone aux pois fumant, les olives panées et fourrées, les aubergines frites sur de généreuses assiettes. Quand il fait froid, elle vous glisse sous la table un seau rempli de braises. Attention aux mocassins ! Autour, la campagne étale ses vallons verdoyants ombrés de cyprès. Du ciel, on aperçoit parfois, posés comme des oiseaux sur le gravier des usines aux allures de domaines familiaux, des hélicoptères privés. La région est le véritable terroir calcéologique de la Péninsule... Bruno Magli, Ferragamo ont ici leurs usines. On en compterait au total 6 000.

A 1 000 mètres d'altitude, Diego garde les pieds sur terre. *« Cavaliere del lavoro »*, Diego possède une maison à Milan, une autre dans les Marche – un ancien monastère – où son luxe est de manger les légumes et les fruits de son jardin. Il ne jure que par le *« modern luxury »* et son héros historique favori n'est autre que John Fitzgerald Kennedy. Il aime les pâtes, les tomates, le vin rouge et le football. *« Je suis un personnage tranquille, je n'ai pas d'extravagance »*, répond-il d'un sourire lisse. Sur sa fortune personnelle, il reste plus que discret. S'il a menti un jour, il ne s'en souvient pas. Son grand regret est de ne pas avoir le temps de faire ce qu'il aime. Le dernier film qu'il a vu ? *Les Gladiateurs*. Assez inspirant sans doute pour surveiller de près les assauts de LVMH (qui s'est offert 3,5 % des parts) et définir sans complexe sa stratégie d'ici à 2010 : *« Devenir l'un des deux protagonistes du monde du luxe. »*

Laurence Benaïm

Prochain article
ALBERTA FERRETTI

Les malentendus de la révolution sexuelle

LA SURPRISE INDIGNÉE qui a accueilli la redécouverte d'écrits apparemment pédophiles de Daniel Cohn-Bendit montre que beaucoup n'ont pas gardé le souvenir des années 1970 et de quelques-uns de leurs délires. Peut-être est-il temps de passer au crible de la mémoire les lendemains de 1968, comme on a commencé de le faire pour les années 1940 (l'Occupation) et 1950 (la guerre d'Algérie). Le mérite de Daniel Cohn-Bendit est d'affronter sans détours, face aux questions qui lui sont posées, ses erreurs passées, qu'il reconnaît et tente d'expliquer.

Cette explication n'est pas inutile : si on se souvient aujourd'hui qu'une partie de la mouvance gauchiste préparait la révolution politique, au prix de dérives qui aurait pu être meurtrières et qui appelleraient aussi quelques mea-culpa, on a un peu oublié qu'une autre partie ne voyait le salut que dans la révolution sexuelle. Car l'héritage militant de mai 1968, au début des années 1970, est double.

D'un côté, les groupuscules d'extrême gauche continuent le combat en tentant de construire des organisations disciplinées et hiérarchisées, où l'individu s'efface devant le groupe et le plaisir devant le devoir. De l'autre, les réseaux libertaires forment des communautés non-violentes qui s'opposent à toute forme d'autorité, préfèrent l'amour à la guerre et font de la libération du désir la clé de la révolution à venir.

Daniel Cohn-Bendit a appartenu, avant et après 1968, à cette seconde catégorie, celle des libertaires qui prônaient la transgression des interdits sexuels, et non à celle des militants dévoués corps et âme à la cause d'un parti. Au printemps 1968, tout a commencé à Nanterre, ne l'oublions pas, par le rejet de l'interdiction faite aux garçons d'accéder aux dortoirs des filles. Le mouvement s'est ensuite développé autour de mots d'ordre qui plaidaient, entre autres, pour la fin des tabous, le refus de la morale dominante, la contestation de toute répression, y compris sexuelle. Dans les années 1970, « l'anarchiste allemand » dénoncé par Georges Marchais a choisi de vivre la vie alternative des adeptes de la « contre-culture ».

La libération à laquelle appelaient les héritiers de mai demandait que cessent les interdits faisant obstacle à la jouissance, à la maîtrise des femmes sur leur corps, à l'homosexualité assumée. Elle entendait aussi donner droit de cité à la sexualité des enfants, allant quelquefois jusqu'à justifier, sans la nommer, la pédophilie. Au nom de la lutte contre un ordre moral perçu, ainsi que l'a rappelé Jack Lang, dimanche 25 février, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », comme « *une chape de plomb* » les distinctions nécessaires entre enfants, adolescents et adultes ont été oubliées par certains.

En 1969, le suicide d'une enseignante de trente-deux ans, Gabrielle Russier, condamnée pour détournement de mineur à la suite d'une aventure avec l'un de ses élèves, provoqua une vive controverse. Une partie de l'opinion prit fait et cause pour la jeune femme, soulignant que le lycéen était déjà presque un homme. Dans d'autres cas, en revanche, par naïveté, provocation ou, le cas échéant, perversité, la barrière entre amour libre et pédophilie a été clairement franchie. Le « dérèglement de tous les sens » auquel invitait alors, selon les mots de Rimbaud, le mouvement anti-autoritaire charriait le pire et le meilleur. La contestation des structures traditionnelles de la famille, en particulier, a conduit à des confusions dangereuses, dans les esprits sinon toujours dans les comportements.

Ce mouvement avait ses auteurs de référence, qui dénonçaient le caractère répressif de la psychanalyse freudienne *(lire l'article de Roger-Pol Droit dans* Le Monde *du 1er mars)*. Ainsi Wilhelm Reich, dont plusieurs textes sont alors publiés ou republiés en français, comme *La Révolution sexuelle* en 1968 et *La lutte sexuelle des jeunes* en 1972, considère-t-il que l'élan libérateur de la psychanalyse s'est interrompu lorsque Freud a introduit dans sa théorie la « *sublimation* ».

LE COUP D'ARRÊT

Dans *Eros et civilisation*, qui paraît en français en 1963, Herbert Marcuse tente de penser, face à la « *sublimation répressive* » de Freud, la notion de « *sublimation non répressive* » afin de surmonter le « *noyau irréductible de conformisme* » que contient, selon lui, le freudisme. Pour celui-ci, en effet, estime-t-il, « *la santé mentale n'est que la résignation réussie et efficace* ».

Dans *L'Anti-Œdipe*, paru en 1972, le philosophe Gilles Deleuze et le psychanalyste Félix Guattari se réfèrent explicitement à Reich et Marcuse, dont ils défendent le « *rousseauisme* » contre ceux qui leur reprochent « *une certaine conception trop idyllique de l'inconscient* ». « *L'inconscient est rousseauiste, étant l'homme-nature* », affirment-ils. Comme Reich et Marcuse avant eux, ils considèrent que le freudisme conduit à la « *résignation* » face à la société répressive. « *Tout le monde sait,* écrivent-ils, *ce que la psychanalyse appelle résoudre Œdipe : l'intérioriser pour mieux le retrouver au dehors dans l'autorité sociale, et par là l'essaimer* ». Il faut donc relancer la « *machine désirante* » pour qu'elle libère l'énergie libidinale.

Voilà quelle était pour la mouvance anti-autoritaire la vraie révolution. Cette conception n'était dépourvue ni d'illusions ni de malentendus. Le coup d'arrêt n'allait pas tarder à venir. Dès 1976, dans *La Volonté de savoir*, premier tome de son *Histoire de la sexualité,* Michel Foucault critiquait la place centrale donnée à la répression et l'idée que, pour s'en affranchir, il ne faudrait pas moins qu'une « *levée des interdits* » et « *une restitution du plaisir dans le réel* ». « *Je ne dis pas que l'interdit du sexe est un leurre,* écrivait-il, *mais que c'est un leurre d'en faire l'élément fondamental et constituant* ».

La libération des mœurs a pris ensuite d'autres voies, moins radicales. Mais en fin de compte, la « révolution sexuelle », même assagie, a mieux réussi que la révolution politique.

Thomas Ferenczi

► www.lemonde.fr/cohnbendit

Gens de Moscou *par Ahmet Sel*

Gueorgui Nikitowitch Kovalenko. ***Il est, à cinquante-quatre ans, le croque-mort en chef de la Russie. Il dirige les trois plus prestigieux cimetières de Moscou. Il a enterré Khrouchtchev, Brejnev, Andropov, mais aussi Ramon Mercader, l'assassin de Trotski, et Andrei Sakharov, Prix Nobel de la paix. Ici devant la tombe de son fils Sergueï, tué à dix-huit ans lors d'une « bavure », en plein centre de Moscou.***

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Elitisme républicain

Il faut saluer l'initiative que vient de prendre le directeur de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, Richard Descoings, pour démocratiser le recrutement d'un établissement qui assure la formation d'une bonne partie des élites françaises : des élèves venus de lycées situés dans des quartiers défavorisés seront admis, selon un mode de sélection particulier, dès septembre prochain. Ils devraient être une vingtaine cette année et une soixantaine les années suivantes, soit 20 % de la promotion en première année et 15 % en deuxième année (*Le Monde* du 27 février).

En allant prendre par la main, dans leur banlieue ou leur campagne, des bacheliers issus des milieux populaires, les responsables de Sciences-Po veulent à la fois permettre à des jeunes gens qui le méritent, mais que leur condition sociale handicape, d'entreprendre des études supérieures dans les meilleures conditions possibles et à Sciences-Po de diversifier sa population étudiante. Les étudiants appartenant aux catégories les plus favorisées (cadres et professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise et professions libérales) forment en effet plus de 80 % des effectifs. Au cours des dix dernières années, la proportion a même crû de 77 % à 81,5 %.

La réforme proposée suscite quelques inquiétudes. Certains la jugent insuffisante, d'autres redoutent une « école au rabais » qui romprait avec l'égalité républicaine en accueillant de nouveaux étudiants non plus sur la base de leurs capacités, prouvées par concours, mais sur la base de leur origine sociale ou géographique. A ces inquiétudes, le directeur de l'Institut d'études politiques oppose la vieille tradition de l'élitisme républicain en prétendant *« bâtir entre l'enseignement secondaire et le supérieur ce qui existait autrefois entre le primaire et le secondaire »*. Les nouveaux élèves seront en effet repérés dès la classe de seconde et suivis par leurs professeurs avant d'être admis à Sciences-Po, au terme d'un entretien. La sélection déléguée par la grande école repose sur les enseignants du second degré, qui sont ainsi appelés à mieux reconnaître les talents et les mérites de chacun. La méthode n'est pas étrangère à l'esprit des hussards de la République, qui repéraient à l'école les enfants promis à l'émancipation et les soutenaient scolairement, en n'hésitant pas à les arracher à leur milieu familial afin de les mener jusqu'aux lycées ou aux écoles normales.

Il faut modestement forcer la main au système, conclut l'IEP. Dans ce cadre, l'initiative peut s'apparenter à un cautère sur une jambe de bois. Elle peut aussi, comme l'espèrent ses promoteurs, servir de levier. Les critiques faites à l'encontre de cette version française de la « discrimination positive », comme les espoirs des équipes enseignantes concernées par le repérage des lycéens, témoignent finalement d'une même réalité : le système éducatif est confronté à l'impérieux besoin de mieux définir ses exigences et ses excellences.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

Etats-Unis : les vétérans dans l'après-guerre froide

Suite de la première page

Pourtant même ces bouffées de guerre froide – qui, d'ailleurs, remontent très fort à Moscou aussi – font partie du réexamen des rapports américano-russes et de la révision de la doctrine stratégique américaine. Donald Rumsfeld a présenté celle-ci, récemment à Munich, dans des termes « *moralisants* » qui peuvent faire sourire les Européens. La vulnérabilité n'est pas une bonne stratégie, a-t-il dit en substance. La dissuasion a bien marché pendant la guerre froide, mais dans une situation nouvelle, où la menace vient des armes de destruction massive dont les « *Etats voyous* » pourraient doter des missiles intercontinentaux, elle ne peut plus fonctionner. La faiblesse serait elle-même une provocation à la prolifération.

La construction d'un bouclier antimissile n'est pas une question technique, a-t-il affirmé. C'est une question constitutionnelle : aucun président des Etats-Unis ne peut se permettre d'ignorer la possibilité de protéger ses concitoyens contre toute menace, si cette possibilité existe. L'autre solution serait des frappes préventives contre les Etats menaçants. C'est donc une question morale : la dissuasion prenait la vie de millions de gens en otage. Le bouclier antimissile les protège.

Henry Kissinger, qui fut pourtant pendant des décennies le jongleur de la détente, en rajoute dans le même registre : prendre des millions de gens en otage pour garantir qu'aucune des grandes puissances ne franchira le seuil de la guerre nucléaire, dit-il, c'est un principe qui peut être discuté dans des séminaires académiques, mais ce ne peut être le seul élément dans la stratégie d'une homme politique responsable.

Il y a bien sûr, dans ces arguments, une grande part de contingence. Ils viennent à point pour justifier des décisions politiques et un programme stratégique dont un des moindres aspects n'est pas la manne publique promise à la recherche et à l'industrie en matière d'armement. S'intéresser à leur aspect opportuniste serait cependant commettre une grave erreur. Le discours contre la dissuasion nucléaire vient de loin aux Etats-Unis, comme les programmes de défense antimissile. Dans les années 1960, ils s'appelaient « Sentinelle », puis « Sauvegarde » sous la présidence Nixon.

En 1972, le traité ABM, qui limitait les possibilités pour les deux grandes puissances de construire des systèmes antimissiles, avait été accepté par les Américains pour compenser les faiblesses technologiques de leur propre dispositif de défense contre les missiles balistiques intercontinentaux soviétiques. A l'époque, tous les bons esprits l'approuvaient parce que la vulnérabilité totale des populations civiles était supposée maintenir l'URSS comme les Etats-Unis loin du précipice nucléaire.

Les arguments opposés au projet « Sauvegarde » de Nixon n'étaient pas très différents de ceux entendus aujourd'hui contre le NMD. Et c'est pourquoi son programme fut rogné par le Congrès en deçà même de ce qu'aurait permis le traité ABM de 1972, lui-même ratifié par le Sénat à une seule voix de majorité, celle du vice-président.

Le projet fut repris dix ans plus tard avec une tout autre ampleur par Ronald Reagan, sous le nom de SDI (Strategic Defense Initiative). La « guerre des étoiles », avec sa compétition technologique et sa militarisation de l'espace, fut l'objet de nombreuses critiques, mais elle s'inscrivait dans un discours qui retrouve une grande actualité.

L'ÉQUILIBRE DE LA TERREUR

Pour diverses raisons, y compris des raisons éthiques – une lettre des évêques américains contre le nucléaire l'avait beaucoup impressionné –, Reagan était hostile à la MAD ; il ne voulait pas se retrouver dans une situation où, face à une attaque soviétique, il aurait à choisir entre la capitulation et l'apocalypse nucléaire. Dans ces années 1980, de nombreuses voix s'élevaient déjà aux Etats-Unis pour mettre en cause le principe même de l'équilibre de la terreur et le « bombardement des innocents ». Le théoricien de la MAD, Robert McNamara, a lui-même signé l'appel de Canberra en faveur de l'élimination totale des armes nucléaires.

Au sommet de Reykjavik, en 1986, Reagan avait été à deux doigts d'accepter l'abandon de tous les arsenaux nucléaires stratégiques et tactiques proposé par Gorbatchev. Au grand dam de certains de ses conseillers et de ses alliés européens. Le projet échoua parce que, en contrepartie de l'abandon de l'arme nucléaire, Gorbatchev avait exigé de Reagan la renonciation à la SDI. Or, pour les inventeurs de l'initiative de défense stratégique, que l'on retrouve dans les antichambres de George W. Bush, cette dernière ne devait pas être comprise isolément, mais faisait partie d'une politique globale de contrôle des armements comprenant à la fois un bouleversement de la doctrine nucléaire, des actions pour la réduction des armements et des mesures contre la prolifération des armes de destruction massive.

C'est dans ce contexte que la recherche d'une vulnérabilité moindre, hier face à une attaque soviétique, demain face à la menace d'Etats ou de groupes insensibles à la logique implacable de la dissuasion, peut prendre tout son sens. C'est dans cette direction que devraient agir sans tarder les alliés européens des Etats-Unis, s'ils ne veulent pas se retrouver, plus tôt sans doute qu'ils le pensent, devant le choix consistant à participer au système de défense antimissile préparé par l'équipe Bush ou à rejeter en bloc un choix qui non seulement mettrait à l'épreuve leurs relations avec Washington mais qui les diviserait profondément entre eux. Ils n'en ont pas besoin.

Daniel Vernet

RECTIFICATF

MAIRIE DE PARIS

Dans nos éditions datées 17-18 janvier 2000, nous avons laissé entendre que Danielle Kuss aurait pu, en sa qualité de chargée de mission au cabinet du maire, bénéficier d'un emploi fictif à la Ville de Paris. Cette imputation résulte d'une erreur, la réalité de l'emploi de Mme Kuss à la Ville de Paris n'étant pas contestable. *Le Monde* lui présente ses excuses.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les voisins

À LA CAMPAGNE le voisin est un parent, mieux peut-être. Jour après jour il suit vos travaux, s'y intéresse. Il n'est que de lui demander un outil pour l'avoir aussitôt. Une exploitation, même importante, n'est pas à l'abri d'un accident du matériel. Une pièce de la faucheuse brisée en pleine fenaison, à l'heure juste où l'artisan est débordé d'appels, rompt le rythme des travaux saisonniers. Attendre la réparation, impossible, et surcharger plus tard bœufs ou chevaux, néfaste. La terre exige un effort continu. Alors le voisin offre sa machine.

Naissances, mariages, enterrements, trois grandes haltes où le bétail reste à l'étable, où la vie d'un foyer se replie tout entière sur une joie, une tristesse. Les voisins ne sauraient y manquer ; à tant mêler espoirs et réussites sur des terres qui se touchent, à ne rien se cacher, à s'entraider pour les moissons, les fenaisons, les vendanges, à échanger des semences animales et végétales, à chasser de compagnie pour les hommes, à bavarder quant aux femmes, s'est tissé un lien plus puissant encore que celui d'une parenté.

Le médecin du village le sait, qui se voit appelé par la voisine d'une femme en gésine, et qu'il attire dans un coin de la chambre pour lui donner des conseils d'hygiène. Et les premiers jours elle remplacera aussi la maîtresse, donnant la pâtée aux cochons, le grain à la volaille, trempant la soupe, et même, la table de la cuisine débarrassée, débarbouillant et bordant les enfants au lit avant de s'en retourner chez elle servir le souper à son mari, désemparé mais attendri, qui grogne.

Jean Taillemagre
(2 mars 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

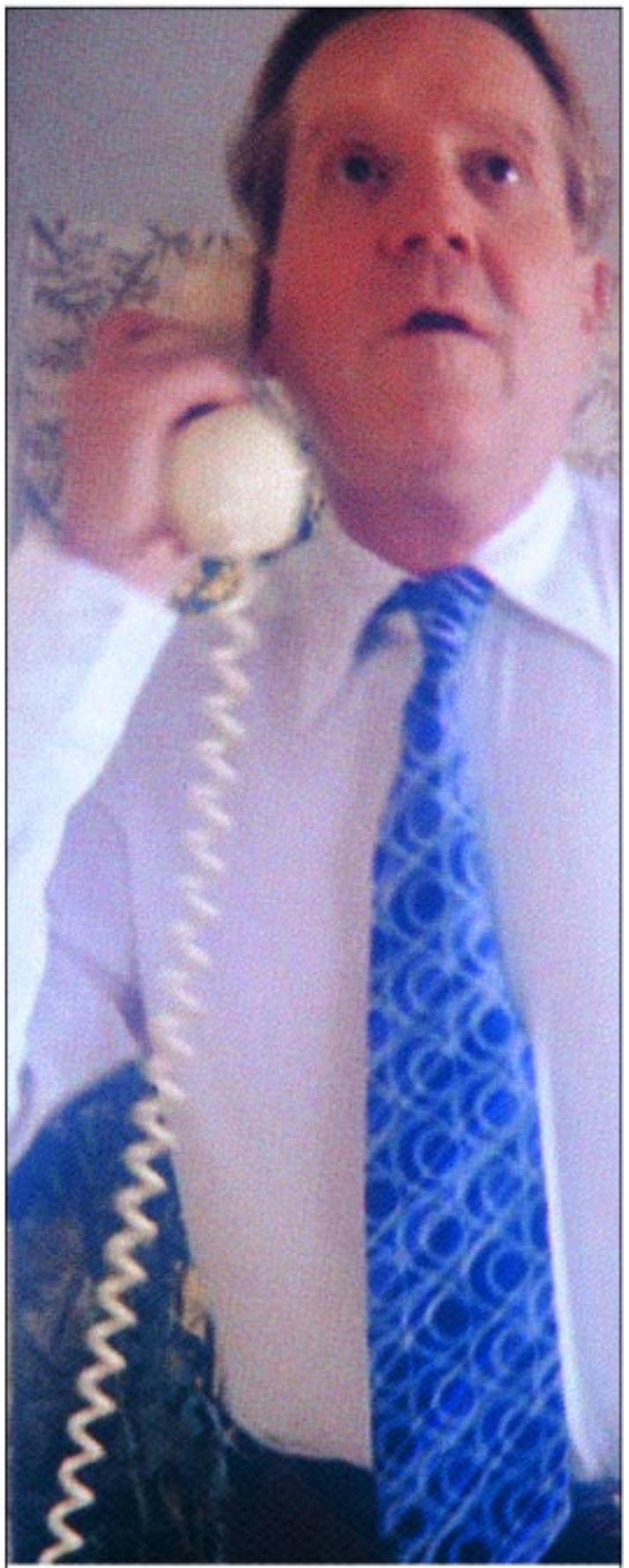

Ça fait maintenant deux ans que tout le monde appelle Leneuf. Bon d'accord, au début c'était drôle...

Génome, après le tapage

par Arnold Munnich

CE qu'il y a de troublant dans l'excitation que suscite l'annonce du décryptage du génome humain, c'est le cortège de malentendus, d'incompréhensions et d'illusions qu'elle entraîne dans son sillage. Ce n'est pas nouveau. Chaque avancée de la génétique s'accompagne d'un vacarme assourdissant, d'innombrables clameurs qui résonnent tantôt comme des cris de joie, tantôt comme des cris d'alarme. Et l'opinion de s'interroger à juste raison : *« Entre la diabolisation de la génétique et le triomphalisme de la guérison annoncée, qui dit la vérité ? »*

Les meilleurs journalistes, les professionnels de la communication les plus talentueux semblent impuissants à combler le fossé qui se creuse entre une opinion publique méfiante et des scientifiques collectivement suspects de menacer l'humanité en tant que telle.

Si vous demandez à votre voisin ce qu'est au juste un gène et ce que le séquençage du génome va changer à sa vie, il vous répondra perplexe qu'il n'en sait rien, mais que toute cette histoire ne lui dit rien de bon. Qu'elle lui évoque plutôt une menaçante entreprise, synonyme d'eugénisme, de clonage humain et de catégorisation des hommes de sinistre mémoire. Beaucoup s'imaginent bientôt *« fichés »* pour leurs caractéristiques génétiques ou titulaires d'une carte génétique individuelle dont la puce contiendrait – à la manière d'une carte de groupe sanguin – l'identité génétique des personnes, à la disposition des compagnies d'assurances et des agences de recrutement ! A la manière d'un thème astral, nos gènes dicteraient nos conduites et gouverneraient notre destinée.

Grossière caricature, triste fiction ! Comme si les utopies, les faux problèmes et les scénarios catastrophes avaient capté tout l'intérêt que suscite notre jeune science. Paradoxalement, c'est lorsque le savoir et les outils de l'homme lui donnent la capacité de décomposer – et de recomposer – l'humain que les enjeux de la condition humaine se révèlent dans toute leur complexité. On pourrait épiloguer longtemps sur les sentiments d'excitation et d'effroi que suscitent ces annonces et sur l'état de sidération psychique qui en découle. Il reste que ce dernier empêche de penser sereinement les problèmes d'aujourd'hui.

Pourtant, si nous nous montrions collectivement capables de nous départir de cet effroi qui nous glace, pour ne retenir que la dimension constructive de la crainte, alors cette crainte salutaire, qui fait esquiver les écueils, pourrait nous servir de guide dans la détermination de ce à quoi nous tenons par dessus tout. Car, au fond, derrière cette méfiance que suscite la génétique, c'est bien le risque de défigurer l'image de l'homme qui nous hante. On retrouve dans cette affaire, comme dans bien d'autres domaines de la génétique, cette même difficulté à communiquer et à commuter l'effroi en une crainte constructive. Il faut bien reconnaître qu'il existe un réel déficit d'accompagnement et d'information sur les enjeux véritables. Déficit qualitatif plus que quantitatif, comme si les scientifiques n'avaient pas su trouver le ton juste, les mots simples et clairs que nos contemporains attendent de nous.

L'exercice n'est pas aisé : il s'agit pour nous d'exprimer en langage intelligible et – sans jeu de mots – de décrypter ce que l'opinion est en droit d'attendre du décryptage du génome. Premier et sans doute principal enseignement : la carte des gènes est la même chez tous les hommes d'hier et d'aujourd'hui, quelles que soient leur ethnie, religion, couleur de peau, d'yeux ou de cheveux. Le décryptage du génome prive les idéologies racistes de tout fondement scientifique.

Il n'y a donc pas lieu d'établir la carte génétique de tout un chacun. S'il nous prenait la folie de nous y hasarder, l'étude systématique des constituants élémentaires de nos gènes pourrait se révéler non seulement d'un coût exorbitant, mais aussi très décevante en termes de prédiction pour l'avenir de l'individu. En effet, les maladies courantes comme le diabète, l'hypertension artérielle, l'arthrite, l'obésité, où une prédisposition génétique est fortement soupçonnée, résultent en réalité de l'interaction entre l'environnement du sujet et une combinaison de facteurs génétiques hérités dont aucun ne peut être tenu à lui seul pour responsable de la maladie. De sorte que disposer de l'inventaire complet des gènes humains ne permet nullement d'identifier les sujets à risque dans la population.

La médecine prédictive reste une abstraction. Bien des incertitudes planent encore sur le bien-fondé de l'hypothèse comme sur la fiabilité des résultats attendus

Prétendre le contraire reviendrait à prendre des paris sur l'issue d'une compétition sportive sans connaître les règles du jeu ni le nom ou le nombre des joueurs. Bien sûr, cette complexité va se réduire, mais, pour l'heure, la médecine prédictive reste une abstraction. Bien des incertitudes planent encore sur le bien-fondé de l'hypothèse comme sur la fiabilité des résultats attendus. Bien des doutes subsistent sur les bénéfices de pratiques qui n'ont de médical que le nom, car, pour appartenir au champ de la médecine et non à celui de la médisance, il faudrait encore que ces prédictions soient suivies de mesures thérapeutiques, diététiques ou préventives de nature à faire reculer le spectre de la maladie annoncée. Ce qui reste à démontrer.

Il serait également présomptueux de prétendre que le décryptage du génome va accélérer l'avènement des thérapeutiques nouvelles. Voilà une quinzaine d'années que le séquençage du génome est achevé pour ce qui concerne les gènes de la myopathie de Duchenne et de la mucoviscidose. Pour autant, il n'existe toujours pas de traitement curateur de ces affections et nous sommes à peine moins démunis qu'il y a quinze ans ! Avoir un enfant atteint ou souffrir soi-même d'une maladie génétique est un terrible coup du destin. Il ne faudrait pas qu'à cette souffrance s'ajoute la désillusion de promesses thérapeutiques non tenues, ni que ceux qui ont mis tant d'espoirs en nous se considèrent un jour comme floués, bluffés.

Ces lignes ne sont pas pessimistes, elles se veulent réalistes. L'espoir que suscite la recherche en génétique est immense et l'information scientifique participe pleinement du projet thérapeutique, car parler avec précision et honnêteté du progrès des connaissances aide à y croire, à réinvestir l'enfant malade et à se dire : *« On va se remettre au travail, on va continuer de se battre ! Comme les chercheurs ! »* Cette mobilisation rend alors possible une réévaluation en profondeur de la prise en charge des patients.

Il y a presque toujours quelque chose à faire pour améliorer cette prise en charge. Toujours ou presque, on peut contribuer à renforcer ou à rebâtir un projet de vie pour l'enfant, pour le patient, pour sa famille. En l'absence de traitement, cette prise en charge fait bel et bien fonction de projet thérapeutique. La route qui doit nous conduire du décryptage du génome à son usage thérapeutique est encore longue. Il nous faudra prouver qu'il est possible de modifier durablement le génome à des fins thérapeutiques. Ayons l'honnêteté de reconnaître que, en matière de risque prédictif comme en matière de traitement, la génétique comme le décryptage du génome suscitent dans l'opinion et sur les marchés financiers un enthousiasme – une excitation même – hors de proportion avec les bénéfices somme toute modestes qu'en retirent les patients au regard des souffrances qu'ils endurent et des espérances qu'ils ont placées en nous.

Arnold Munnich *est professeur à l'université René-Descartes-Paris-V, centre de génétique de l'hôpital Necker - Enfants-Malades.*

Séquence, destin ?

par Bertrand Jordan

SOUVENT, l'ADN est considéré comme le « programme », le « maître-plan » de l'être humain, ressuscitant ainsi le vieux mythe de l'homoncule, microscopique créature en réduction tapie dans chacun des spermatozoïdes et n'attendant que la rencontre avec un utérus accueillant pour grandir et devenir une personne.

Programme ? La notion est à la fois juste et fausse. C'est bien la présence de notre ADN qui, dans un ovule fécondé, va faire que se développe un embryon humain et non celui d'une vache ou d'un mouton ; mais son message s'apparente plus à une recette de cuisine qu'à un schéma de montage pour ingénieur. L'ADN ne contient pas des instructions détaillant la construction d'un œil, mais les formules de protéines qui, produites au moment voulu dans le contexte d'un embryon déjà constitué, interagissant entre elles et avec leurs voisines, aboutiront à l'assemblage de cet organe. D'une manière analogue quoique bien plus simple, la molécule d'eau ne contient pas le plan des superbes formes géométriques des cristaux de neige – qui pourtant découlent de ses propriétés et se forment sans intervention structurante du milieu extérieur.

La séquence, aujourd'hui déchiffrée, nous fait en réalité toucher du doigt tout ce qui reste à appréhender, et manifeste à quel point nous sommes encore incapables de comprendre « le grand livre de la vie ».

Une opinion très répandue, renforcée par un ensemble de facteurs idéologiques, mais aussi économiques, tend pourtant à exalter la toute-puissance de l'ADN et à en faire l'élément déterminant de notre destin individuel. Elle s'appuie, pour ce faire, sur de remarquables succès de la génétique médicale – remarquables, mais ne correspondant, en fait, qu'à une petite partie des situations rencontrées.

Certes, il existe des affections strictement liées à la présence de la forme non fonctionnelle d'un gène. Pour ces maladies, et tant que des traitements efficaces n'auront pas été mis au point, la présence d'une certaine mutation, dans un certain gène, détermine en effet le destin de l'individu sur le plan organique.

Mais dans la plupart des cas, et a fortiori pour les maladies génétiques complexes pour lesquelles interviennent plusieurs gènes, l'influence génétique s'exprime en termes de susceptibilité, de probabilité ; que survienne une affection, elle est quantifiée par la notion de « risque relatif ». Lorsqu'une mutation entraîne un risque relatif de 10 pour le cancer du colon, cela signifie que la survenue de cette tumeur est dix fois plus probable qu'en moyenne. Mais si la fréquence habituelle de l'affection est de 0,5 %, la personne susceptible (dont le risque s'élève donc à 5 %) garde 95 % de chances d'y échapper : la valeur prédictive de la mutation, réelle sur le plan statistique, est des plus minces au niveau individuel.

La croyance en un rôle prépondérant de l'hérédité dans la plupart des aspects de notre santé ou de notre personnalité ne correspond pas à la réalité, mais à des attentes ou à des craintes également fallacieuses

L'individu qui la porte tend pourtant, dans certains pays, à être considéré comme un malade par les compagnies d'assurance-maladie, pour l'obtention d'un prêt ou même pour l'embauche. La compréhension des limites de telles informations, et un encadrement législatif interdisant toute utilisation illégitime, sont un enjeu social essentiel de la nouvelle génétique. Tout laxisme à ce niveau autoriserait la classification des individus selon leur « qualité génétique », notion très contestable sur le plan scientifique (des gènes délétères dans un environnement peuvent être favorables dans un autre), et conception inacceptable du point de vue politique : que devient alors l'égalité en droits, fondement de la démocratie ?

La tendance au « tout-génétique » s'étend aussi au comportement. On se souvient sans doute de l'affaire du « gène de l'homosexualité »... Une étude de nature préliminaire avait semblé, en 1993, mettre en évidence une influence génétique sur l'orientation sexuelle, et avait défini la région du chromosome X dans laquelle devait se trouver le gène en cause. Ce travail, qui suscita d'innombrables commentaires (sur le thème « l'homosexualité est dans les gènes »), n'a pas été confirmé. Il s'est même trouvé démenti par une étude plus récente et plus approfondie, publiée en 1999. D'une manière plus générale, l'idée que la constitution génétique d'une personne puisse avoir une influence sur son comportement n'est pas absurde, mais sa mise en évidence précise et convaincante est bien difficile.

Les études portant sur de vrais jumeaux séparés à la naissance et élevés dans des milieux différents peuvent (quand elles ne sont pas truquées comme celles du célèbre Sir Cyril Burt) donner une idée de la part due aux gènes, les ressemblances leur étant alors attribuées. Elles souffrent néanmoins de problèmes méthodologiques (jusqu'à quel point les milieux en cause sont-ils différents ?), et de la rareté des sujets : les vrais jumeaux élevés séparément ne courent pas les rues...

Plus récemment sont apparus des travaux comparant le comportement de souris de laboratoire dont on avait manipulé le génome de manière à modifier la séquence ou la régulation d'un gène sans toucher au reste de leur patrimoine génétique. On a ainsi pu mettre en évidence que la surexpression du gène d'un récepteur cérébral améliorait la mémoire à moyen terme, ou que des souris auxquelles manquait le gène d'un des récepteurs de la sérotonine devenaient plus facilement dépendantes de la cocaïne.

Résultats intéressants, mais obtenus sur des animaux bien particuliers (les souris de laboratoire), et dans des conditions expérimentales se focalisant sur un paramètre précis. Il n'est pas simple d'extrapoler ces indications au comportement humain, dans un milieu complexe et au sein d'une population présentant une grande diversité. D'autant que notre espèce vit, depuis des dizaines de milliers d'années, l'expérience unique de la culture, de la vie sociale, de la transmission non génétique des connaissances acquises – et que cela modifie profondément les déterminants de son comportement par rapport à l'animal qui en est réduit à son héritage génétique et à un bref apprentissage auprès de sa mère.

Notre génome, dont la connaissance a progressé de manière explosive au cours des dernières années, n'est donc qu'un élément – certes fondamental – dans la compréhension des mécanismes de la vie. La séquence de notre ADN, avec celle de nombreuses espèces animales et végétales si étonnamment proches de nous, est une donnée de base qui va irriguer toute la biologie et en éclairer nombre d'aspects. Mais le passage de la connaissance des gènes à la compréhension des fonctions et des interactions occupera encore des générations de chercheurs. Et le déterminisme génétique, la croyance en un rôle prépondérant de l'hérédité dans la plupart des aspects de notre santé ou de notre personnalité, ne correspond pas à la réalité mais à des attentes ou des craintes également fallacieuses – et dont le danger social ne doit pas être sous-estimé.

Bertrand Jordan *est coordinateur de Marseille-Genopole.*

► www.lemonde.fr/genome

Contre la dévaluation de la mémoire

par Norman G. Finkelstein

Le Monde a consacré une double page et un éditorial (16 février) pour mettre ses lecteurs en garde contre mon livre *L'Industrie de l'Holocauste.* On peut regretter qu'il n'ait pas fourni un compte rendu cohérent des principaux arguments du livre et des preuves qui les étayent. J'aimerais d'abord combler cette lacune, puis peser les dangers potentiels liés à la publication de mon livre.

Sa thèse principale est que l'Holocauste a effectivement donné naissance à une industrie. Les principales organisations juives américaines et internationales, de concert avec le gouvernement des Etats-Unis, exploitent à des fins de pouvoir et de profit les terribles souffrances des millions de juifs exterminés pendant la seconde guerre mondiale et du petit nombre de ceux qui ont réussi à survivre. Par cette exploitation sans scrupules de la souffrance des juifs, l'industrie de l'Holocauste est à l'origine d'un renouveau de l'antisémitisme et vient à l'appui des thèses négationnistes.

Dans l'immédiat après-guerre, les dirigeants juifs américains, soucieux de complaire au gouvernement des Etats-Unis allié à une Allemagne mal dénazifiée, avaient banni l'Holocauste de leur discours public. Après la guerre de juin 1967, Israël devint l'allié essentiel des Etats-Unis au Moyen-Orient. Les organisations juives américaines, jusque-là très réservées envers l'Etat d'Israël – dans leur crainte d'être accusées de « double loyauté » – embrassèrent sa cause avec ferveur parce que le soutien à Israël facilitait l'assimilation des juifs aux Etats-Unis. Les dirigeants juifs, se présentant comme les intercesseurs naturels entre le gouvernement américain et son « atout stratégique » au Moyen-Orient, pouvaient ainsi avoir accès aux sphères les plus centrales du pouvoir. Pour écarter toute critique, les organisations juives américaines se « souvinrent » de l'Holocauste qui, idéologiquement refondu, se montrait une arme redoutable.

J'analyse les dogmes centraux qui servent de base idéologique à l'industrie de l'Holocauste : 1) l'Holocauste est un événement catégoriquement unique et 2) il constitue le point culminant de la haine irrationnelle et éternelle des Gentils contre les juifs. La doctrine de l'*« unicité »*, bien qu'intellectuellement stérilisante et moralement discutable – la souffrance des victimes non-juives *« n'est pas comparable »* – tient bon, car elle est utile politiquement. A souffrance unique, droits uniques.

Selon le dogme de la haine éternelle des Gentils, si les juifs ont été exterminés pendant la seconde guerre mondiale, c'est que tous les Gentils, bourreaux ou collaborateurs passifs, voulaient leur mort. La laborieuse tentative de Goldhagen pour établir une variante de ce dogme (*Les Bourreaux volontaires de Hitler*) n'avait aucune valeur scientifique, mais comme la doctrine de l'*« unicité »,* elle avait son utilité politique. Ce dogme confère tous les droits.

Finalement, je traite de la question des réparations matérielles. Je soutiens que l'industrie de l'Holocauste se rend coupable d'*« une double extorsion » :* elle détourne des fonds aussi bien aux dépens de gouvernements européens que des vrais survivants des persécutions nazies. Même l'histoire officielle de l'organisme chargé des réclamations, la Claims Conference, reconnaît que l'argent spécifiquement destiné aux victimes par le gouvernement allemand n'a pas été correctement utilisé.

Au cours des négociations récentes sur l'indemnisation des travailleurs concentrationnaires, la Claims Conference a mis en avant des chiffres de survivants juifs manifestement gonflés. Mais, en augmentant le nombre des survivants, on diminue le nombre des victimes. Les chiffres que donne la Claims Conference se rapprochent dangereusement des arguments négationnistes. Comme disait ma mère (elle-même survivante des camps) : *« Si tous ceux qui prétendent être des survivants le sont réellement, on se demande qui Hitler a tué ! »*

La plupart des accusations de l'industrie de l'Holocauste contre les banques suisses étaient soit infondées, soit fortement teintées d'hypocrisie. Le rapport final de la commission Volcker a établi que les banques suisses n'ont ni fait obstacle systématiquement aux survivants de l'Holocauste ou à leurs héritiers dans leurs recherches, ni détruit de dossiers bancaires pour masquer leurs traces.

La découverte la plus importante de mon livre est que les Etats-Unis ont été eux aussi un havre pour des biens juifs transférés avant ou pendant la seconde guerre mondiale. Seymour Rubin, un expert qui a témoigné devant le Congrès, a conclu que le dossier américain est pire que le dossier suisse. Pourtant, le rapport officiel de la Commission consultative présidentielle sur les biens de l'Holocauste, rendu public il y a quelques semaines, ne comporte aucune demande de paiement des sommes dues par les Etats-Unis. Les Suisses et les Français doivent se soumettre à cette obligation morale, mais pas les Américains. Plus de deux ans se sont écoulés depuis que l'industrie de l'Holocauste a contraint les banques suisses à un accord final, mais aucun des demandeurs n'a reçu un centime de l'argent suisse. En analysant attentivement le plan récemment approuvé pour la répartition de cet argent, il apparaît en fait que les vraies victimes ne toucheront pratiquement rien.

> L'industrie de l'Holocauste a bradé le statut moral du martyre du peuple juif et, pour cette raison, elle mérite l'opprobre public

L'industrie de l'Holocauste a bradé le statut moral du martyre du peuple juif et pour, cette raison, elle mérite l'opprobre public. *Le Monde* s'inquiète à l'idée que mon livre puisse susciter de l'antisémitisme. Je respecte et partage ce souci. Nier ce danger serait faire preuve de mauvaise foi. Mais c'est fondamentalement la tactique brutale et aventureuse de l'industrie de l'Holocauste qui crée de l'antisémitisme. Blâmer mon livre, c'est blâmer le messager qui apporte de mauvaises nouvelles.

Pendant les négociations avec les Allemands sur le travail concentrationnaire, un membre de la délégation allemande m'a dit : *« Je vais être honnête avec vous. De notre côté, nous pensons tous que nous sommes victimes d'un chantage. »* Je pense qu'en privé bien des Allemands honnêtes sont de cet avis, et, malheureusement, ils ont raison. On peut aussi supposer qu'il existe des citoyens suisses et français honorables qui feraient écho à ce sentiment. Et il n'est pas difficile d'imaginer ce que pensent les habitants d'Europe de l'Est, au moment où l'industrie de l'Holocauste réclame pour son propre compte les biens des juifs assassinés et fait pression pour accélérer le rythme des évictions des occupants actuels. Le but de mon livre est de susciter l'ouverture d'un débat qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps. Tenu étouffé sous prétexte de « politiquement correct », le malaise ne peut que s'aggraver. Pour éviter la résurgence de l'antisémitisme, les profiteurs de l'Holocauste doivent être publiquement dénoncés et condamnés.

Comme *Le Monde,* je défends avec la plus grande énergie la mémoire de l'Holocauste commis par les nazis. Ce contre quoi je lutte, c'est son exploitation à des fins politiques et financières. Aucun progrès dans la connaissance historique n'est possible tant que l'industrie de l'Holocauste n'aura pas cessé ses activités. Je me suis efforcé de représenter l'héritage de mes parents. La principale leçon qu'ils m'ont transmise est que nous devons toujours comparer. Etablir une distinction entre *« nos »* souffrances et *« les leurs »* est en soi une escroquerie morale. *« Il ne faut pas comparer » :* c'est là le *leitmotiv* des maîtres chanteurs moraux.

Norman G. Finkelstein *enseigne la théorie politique à l'université de la ville de New York.*

Aloïs Brunner, un absent et ses juges

par Michel Zaoui

ALOÏS BRUNNER, dont on ignore s'il est aujourd'hui vivant et qui serait alors âgé de 88 ans, sera jugé par contumace par la cour d'assises de Paris le 2 mars.

Il lui est reproché d'avoir en juillet 1944 arrêté, enlevé, séquestré et déporté plusieurs centaines d'enfants, et de s'être rendu complice de leur assassinat.

La procédure de la contumace est une survivance de l'Ancien Régime, qui permettait au roi de saisir et de s'approprier l'ensemble des biens de celui qui ne comparaissait pas devant ses juges et de le déchoir de tous ses droits. Alors que de nombreux pays ont aboli depuis longtemps cette procédure qui veut que l'on juge le criminel en fuite, notre code de procédure pénale l'a maintenue depuis toujours.

Le déroulement de l'audience par contumace est quelque peu sommaire : après avoir constaté l'absence de l'accusé, la cour entend la lecture de l'arrêt de renvoi et se prononce sur l'accusation après les réquisitions du ministère public. La cour statue sans aucun juré populaire. Nul témoin ne peut être entendu. Autrement dit, ce qui caractérise le procès criminel et lui donne tout son sens, à savoir le principe du débat contradictoire et l'oralité des débats, fait ici totalement défaut.

Après le prononcé du verdict, la cour statue s'il y a lieu sur les intérêts civils, c'est-à-dire entend alors les avocats des éventuelles parties civiles venues demander réparation.

Dans un procès par contumace pour crimes contre l'humanité, la question se pose pour les déportés et les associations de déportés, de leur présence ou non à la barre.

Deux plaintes ont été déposées contre Aloïs Brunner le 4 décembre 1987 et le 11 mai 1988, par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France et par la Licra. Elles concernaient des faits criminels autres que ceux qui avaient entraîné déjà deux condamnations à mort d'Aloïs Brunner par contumace par le tribunal pour les forces armées de Paris et de Marseille, les 30 janvier et 3 mai 1954. Ces jugements avaient été rendus sous la qualification de crimes de guerre, et ne concernaient pas les crimes et les assassinats commis contre des enfants en juillet et août 1944.

Les plaintes déposées étaient nécessaires pour mettre en mouvement l'action publique car il faut hélas rappeler que jamais dans le cadre des procédures engagées du chef de crimes contre l'humanité, le ministère public n'a été à l'origine des poursuites. Ce fut toujours grâce à l'action des victimes parties civiles, et à leurs initiatives, que la phase judiciaire de ces crimes a pu être atteinte.

Les victimes ont toujours dû forcer la porte judiciaire des crimes contre l'humanité commis en France. Il était donc justifié que soient mis en lumière les crimes commis par le chef du camp de Drancy. Mais si les victimes ont contraint la mécanique judiciaire à se mettre en marche, doivent-elles être présentes lors du procès par contumace et se constituer parties civiles ? Elles ne pourront pas témoigner de ce que fut le tragique voyage de Drancy à Auschwitz. Elles ne pourront même pas participer à la démonstration, lors de l'audience publique, de la culpabilité d'Aloïs Brunner, et ce n'est qu'après le verdict de condamnation que la demande de réparation – purement symbolique – pourra être présentée.

> J'ai la conviction que ce procès doit avoir lieu, mais pris en charge par la seule institution judiciaire, et sans qu'y soient présents les déportés et leurs associations

Peut-on véritablement parler d'un jugement pour l'Histoire, s'agissant d'un procès où ni l'accusé ni son défenseur ne sont présents ? Comment une victime peut-elle encore se sentir reconnue dans son statut de victime si l'auteur de son malheur n'est pas présent pour découvrir que certaines de ses victimes ont encore un visage et que la plupart d'entre elles n'ont plus qu'un nom ?

C'est pourquoi j'ai la conviction que ce procès doit avoir lieu, mais pris en charge par la seule institution judiciaire, et sans qu'y soient présents les déportés et leurs associations. Non qu'ils s'en désintéressent, mais parce que leur douleur ne peut pas être hurlée dans le vide et sans écho, et sans face-à-face avec leur bourreau.

Notre Etat de droit doit juger qu'Aloïs Brunner est un criminel contre l'humanité d'importance, mais les associations de déportés ne seraient en rien apaisées par leur présence passive face à un grand absent. Sauf à considérer l'enceinte judiciaire comme la scène d'un éternel combat militant.

Michel Zaoui *est avocat au barreau de Paris.*

AU COURRIER DU « MONDE »

INCOHÉRENCE

Trois remarques au sujet du débat sur la filiation, l'une symbolique, l'autre de caractère administratif et la dernière d'ordre pratique.

1) La filiation maternelle est incontestable et biologiquement constatable. Par contre, la filiation paternelle est incertaine. C'est pourquoi, de tout temps, les enfants ont reçu le nom du père, signe de reconnaissance.

2) Les femmes voudraient la parité, également dans la transmission du nom. Or leur nom ne les quitte jamais : l'état civil, repris dans la carte d'identité, le passeport, la carte de sécurité sociale, etc. leur donne en premier leur nom de jeune fille, suivi de la mention : épouse... Elles ne perdent donc jamais leur nom, et les enfants, dont l'identité administrative est fournie par le livret de famille, en ont connaissance à tout moment.

3) Si l'on adopte la loi, « simple » d'après certains, de transmettre automatiquement aux enfants les noms accolés du père et de la mère, on aura par exemple Arthur Dupont-Durand, et Nathalie Martin-Dulac. Si Arthur épouse Nathalie, les enfants s'appelleront Dupont-Durand-Martin-Dulac. En descendant aux générations suivantes on imagine la suite... Si, pour éviter une telle situation, on doit choisir un seul des deux noms du fiancé et un seul des deux noms de la fiancée, on arrive au point que l'on voulait justement éviter : choisir.

La loi exigerait alors la parité à la première génération et le choix aux suivantes. Curieuse cohérence.

Roger Arnulf
Vendôme (Loir-et-Cher)

...mais là,
ça suffit,
il ne rigole
plus du tout.
Il en a
marre
Monsieur
Leneuf.

CONJONCTURE **Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), s'est essayé à l'acrobatie, mercredi 28 février, devant la Chambre des représentants. ● IL A LIVRÉ aux Américains une analyse d'un *« repli »* de l'économie qui *« n'a pas encore fini sa course »*, sans pour autant alarmer plus que nécessaire des consommateurs rendus frileux par les mauvaises performances de la Bourse et une série d'indices économiques médiocres. ● WALL STREET n'a pas été convaincu. L'indice Dow Jones et le Nasdaq ont encore perdu respectivement 1,33 % et 2,54 % mercredi. ● LES MARCHÉS attendaient un discours beaucoup plus alarmiste qui aurait justifié une baisse immédiate des taux directeurs. ● LES PATRONS FRANÇAIS interrogés par *Le Monde* font preuve de confiance dans la capacité de rebond de l'économie américaine.**

Alan Greenspan tente de rassurer les Américains

Le président de la Réserve fédérale s'est livré, mercredi 28 février, à un numéro d'équilibriste devant la Chambre des représentants. Il a reconnu que le « repli » de l'économie des Etats-Unis n'est pas terminé tout en évitant d'alarmer les consommateurs

NEW YORK
de notre correspondante

Il a été tour à tour *« magicien »*, *« maestro »*, voire *« génie »*. Mercredi 28 février, devant la commission des finances de la Chambre des représentants, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), s'est essayé à l'acrobatie, pour livrer aux Américains une analyse réaliste d'un *« repli »* de l'économie qui *« n'a pas encore fini sa course »*, sans pour autant alarmer plus que nécessaire des consommateurs déjà rendus frileux par les mauvaises performances de la Bourse et une série d'indices médiocres.

Son numéro d'équilibriste n'a pas impressionné Wall Street. Les marchés, précisément, attendaient un discours beaucoup plus alarmiste qui aurait justifié une baisse immédiate des taux directeurs, sans attendre la prochaine réunion du comité monétaire de la Fed, le 20 mars. Wall Street attend d'une baisse du loyer de l'argent qu'elle relance la consommation et, partant, les bénéfices des entreprises, ceux-ci se reflétant mécaniquement dans les cours de Bourse. Plusieurs facteurs avaient amené les marchés ces derniers jours à nourrir les espoirs les plus fous à l'approche du discours de M. Greenspan : l'annonce par la Fed que son président aurait des choses différentes à dire par rapport à sa précédente déposition, il y a deux semaines, au Sénat ; la publication, mardi, de trois indices défavorables (la baisse de l'indice de confiance des consommateurs en février, pour le cinquième mois consécutif, le ralentissement de l'achat de logements neufs en janvier et la baisse de la vente de biens durables) ; et, surtout, la prévision formulée par le principal économiste de la société de Bourse Bear Stearns, Wayne Angell, ancien gouverneur de la Fed et expert très écouté, qui avait annoncé, *« sûr à 80 % »*, une baisse des taux pour mardi ou mercredi, provoquant un mouvement à la hausse des marchés lundi.

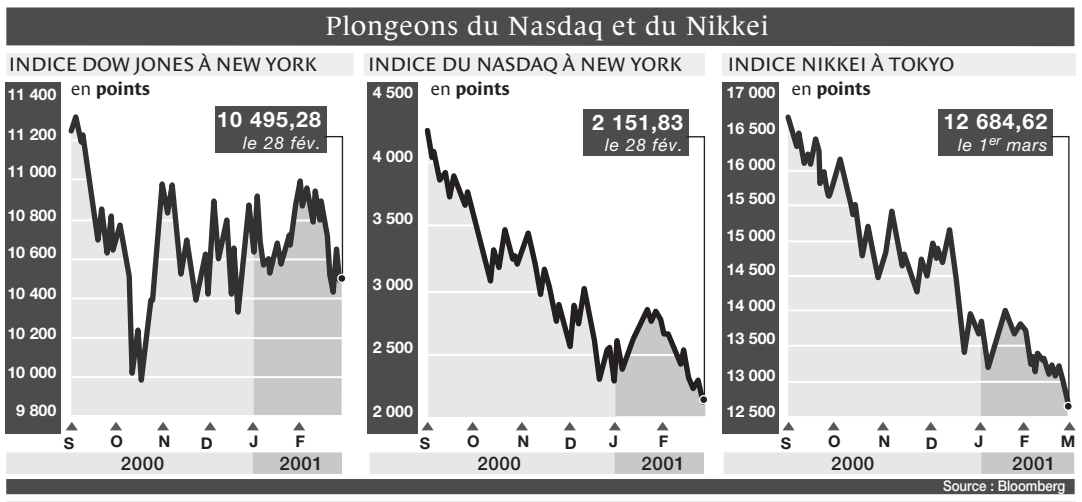

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a touché son plus bas niveau depuis quinze ans et l'indice Nasdaq son plus bas niveau depuis la fin de l'année 1998.

Grosse déception, du coup, à Wall Street – rage, même, à l'égard de Wayne Angell, voué aux gémonies dès qu'il a été clair qu'il n'y aurait pas de baisse des taux dans l'immédiat. Le Nasdaq et le Dow Jones ont aussitôt piqué du nez, clôturant à la baisse, de 2,54 % pour le premier, de 1,33 % pour le second. Un repli amplifié par l'annonce mercredi matin de la révision en baisse (de 1,4 % à 1,1 %) de la croissance américaine au quatrième trimestre 2000 et par une nouvelle série de mises en garde sur leurs résultats de sociétés de haute technologie. Le Nasdaq aura perdu plus de 22 % en février. *« Wall Street vient de réaliser que non seulement M. Greenspan n'est pas le Père Noël, mais qu'en plus le Père Noël n'existe pas »*, ironisait un banquier d'affaires à New York. Piteux, Wayne Angell rectifiait le tir dans une note à ses clients : *« Cette horrible déposition est une douche froide sur la notion de baisse des taux intermédiaire. M. Greenspan continue de servir la même interprétation béate des chiffres de janvier et février. »*

Béat, M. Greenspan ne l'était pas mercredi, loin de là. Les modifications apportées à sa déposition du 13 février ont dénoté une analyse plus sombre de la situation. *« L'économie semble être sur une voie bien en deçà du potentiel de croissance que lui confèrent les gains de productivité et, même après les mesures de politique monétaire que nous avons prises en janvier, les risques persistent d'une orientation incompatible avec des performances économiques satisfaisantes »* ; les mesures prises sont les deux baisses des taux successives qui ont ramené le taux au jour le jour à 5,5 %. M. Greenspan a également réitéré sa préoccupation à l'égard de la baisse de confiance des consommateurs, *« qui va nécessiter une surveillance étroite dans la période à venir, surtout après la chute brutale de ces derniers mois »*. En réponse à une question d'un membre du Congrès, le patron de la Fed a clairement laissé entendre qu'une nouvelle baisse des taux était prévisible le 20 mars, sans exclure d'y procéder avant si l'urgence s'en présentait.

Pourquoi alors, proteste-t-on à Wall Street, attendre trois semaines ? *« Lorsqu'on est malade et que l'on sait quel médicament il faut prendre pour se soigner, attend-on trois semaines avant de l'ingurgiter ? »*, s'insurgeait un trader. Deux explications possibles sont avancées : l'une, d'ordre psychologique, est que M. Greenspan tente de calmer les esprits et ne veut pas donner une impression de panique en brusquant les choses ; l'autre, plus technique, veut que la Fed préfère voir les indices importants attendus dans les deux semaines pour être sûre de la marche à suivre. Certains experts soulignent, par exemple, le paradoxe de l'indice de confiance des consommateurs : il est en baisse, mais les Américains continuent de consommer. *« Et, ce qui compte finalement, c'est ce que les gens dépensent*, relève un économiste de la firme Greenwich Capital Markets. *Donc, si la confiance est en baisse mais que les dépenses des ménages tiennent, ça ne va pas si mal. Il faut bien surveiller l'évolution des dépenses. »*

Car si M. Greenspan s'est voulu également rassurant en prédisant que le repli économique américain pourrait s'avérer *« limité »* et en affirmant que le ralentissement brutal de la fin 2000 avait été *« moins évident »* en janvier et en février, il a aussi reconnu que personne ne détenait la vérité en matière de prévisions dans un environnement qui a subi de si profondes transformations. Le président Bush lui-même, qui ne cesse d'évoquer la faiblesse de l'économie en vantant son plan de baisse d'impôts, n'a-t-il pas accompagné mercredi son projet de budget de confortables prévisions de croissance de 3,3 % en 2002 ? On a vu, a expliqué en substance M. Greenspan, les effets produits par les avances technologiques dans une économie en hausse, mais on ne sait pas ce qu'elles donnent sur une économie en baisse. Déjà, *« la Fed a perçu la nécessité de réagir beaucoup plus agressivement que lors des décennies précédentes. La politique économique ne pouvait pas, et ne devait pas, rester immuable face à des changements majeurs dans la rapidité des processus économiques »*.

> Le patron de la Fed a laissé entendre qu'une nouvelle baisse des taux était prévisible pour le 20 mars

Quant à Wall Street, il faudra qu'elle se fasse une raison. *« La bulle a éclaté, et il faut en accepter les conséquences*, raisonnait mercredi sur CNBC Ed Yardeni, de Deutsche Bank Securities. *Le Nasdaq va être moribond pendant un moment. La bulle ne reviendra pas. »*

Sylvie Kauffmann

► www.lemonde.fr/eco-americaine

Le budget optimiste de George W. Bush

Avec son projet de budget pour 2002 présenté dans le détail mercredi 28 février, le président américain, George W. Bush, a promis un avenir brillant à l'économie américaine, fait de réductions d'impôts et d'excédents budgétaires. Le programme de dix ans de M. Bush prévoit 1 600 milliards de dollars (1 728 milliards d'euros) de réductions d'impôts, le remboursement de 2 000 milliards de dollars de dette de l'Etat fédéral tout en préservant la viabilité du système public de retraite et d'assurance médicale pour les personnes âgées.

Il s'appuie sur des prévisions de croissance de plus de 3 % à partir de 2002, après un ralentissement à 2,4 % en 2001. Le projet de budget table sur une inflation de 2,6 % en 2002 et en 2003, contre 2,7 % en 2001 ainsi que sur un taux de chômage de 4,6 % en 2002 et de 4,5 % en 2003, contre 4,4 % en 2001.

Les grands patrons français veulent croire à un rebond aux Etats-Unis

● ***Bernard Arnault (LVMH) :*** « La vague actuelle de pessimisme me semble très exagérée. Tout cela est essentiellement dû à la baisse des valeurs technologiques, et du Nasdaq en particulier. Les Américains sont beaucoup plus sensibles à une baisse de la Bourse que les Européens. Le ralentissement va-t-il durer ? Cela dépendra de la capacité des autorités monétaires à renverser le climat pessimiste des chefs d'entreprise américains. Les baisses d'impôts annoncées vont dans le bon sens, mais ce type de mesures ne se fait sentir sur l'économie qu'avec un décalage dans le temps. A moyen terme, je ne suis pas inquiet. Si je devais parier, je dirais que ce climat se dissipera, disons, au plus tard entre septembre et la fin de l'année. »

● ***Alain Dupont (Colas) :*** « L'activité de travaux publics ne connaît pas de ralentissement aux Etats-Unis, où nous réalisons 20 % de notre chiffre d'affaires. Le tassement ne touche pas les infrastructures. Un plan fédéral a été adopté, il y a cinq-six ans, pour remettre à niveau et développer les réseaux routiers. Ce programme se poursuit. Aucune réduction des dépenses publiques n'a été prévue ou même envisagée pour l'instant. Nous pensons que rien ne sera changé à l'avenir. »

● ***Jean-Marc Espalioux (Accor) :*** « Je pense qu'il y a une dramatisation du ralentissement américain. Depuis dix-huit mois à deux ans, on l'anticipe. Le jour où il survient, le choc est perçu plus rudement. La réaction est amplifiée par la médiatisation des publications de résultats trimestriels, considérées comme une succession de vérités définitives. Heureusement, les économies sont de plus en plus réactives. Les cycles se raccourcissent et les Etats-Unis sont capables de rebondir plus rapidement. Je pense que le bout du tunnel pourrait être aperçu d'ici la fin de l'année. L'hôtellerie économique est moins cyclique. Ce qui compte, c'est le "moral" de nos clients, cela n'a rien à voir avec le Nasdaq, mais plutôt avec le taux de chômage, s'il devait augmenter significativement. Pour l'instant, on ne note pas de ralentissement dans nos 1 200 hôtels et motels américains. »

● ***Carlos Ghosn (Nissan) :*** « J'ai de plus en plus bon espoir qu'il n'y aura pas d'atterrissage brutal dans l'automobile aux Etats-Unis. Personne ne songeait à ce que le marché reste à 18 millions de voitures vendues éternellement. Nos ventes baissent, mais pas autant que le reste du marché, cela ne devrait donc pas affecter notre rentabilité. D'autant que, pour le moment, on n'assiste pas à des comportements déraisonnables de la part des constructeurs en matière de rabais. »

● ***Henri Lachmann (Schneider Electric) :*** « La croissance s'est ralentie, c'est manifeste. Mais le tassement économique paraît plutôt modéré et pas durable. Le mauvais temps qui a sévi ces trois derniers mois aux Etats-Unis a considérablement touché l'activité. C'est un effet dont ne tiennent pas suffisamment compte les économistes. Sinon, les fondamentaux n'ont pas changé et le monde économique reste extrêmement confiant. Ils croient dans leur système. Chez Schneider, qui réalise 30 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis, nous avons connu un faux plat dans l'activité ces derniers mois, mais nous nous attendons à une sensible amélioration au deuxième semestre. Les carnets de commandes sont bons. Nos distributeurs nous annoncent des hausses de 7 % à 9 % pour la fin de l'année. »

● ***Serge Weinberg (PPR) :*** « Il est assez difficile d'y voir clair. On perçoit des signaux contradictoires. Il y a des composantes objectives du ralentissement américain : la baisse de la Bourse, les licenciements, la chute des ventes dans certains secteurs, comme la micro-informatique. L'atterrissage est certes plus dur qu'on ne le prévoyait à l'automne 2000, mais on n'est pas encore entré en récession. Les fondamentaux de l'économie : dollar, excédents budgétaires, sont toujours bons. » Plusieurs inconnues demeurent : les licenciements seront-ils d'une ampleur telle qu'ils vont mécaniquement alimenter le ralentissement ? Les baisses de taux auront-elles l'effet de rebond escompté ? Aux Etats-Unis, les ménages sont endettés à taux variables : une baisse des taux provoque un gain immédiat de pouvoir d'achat. Il ne faut pas trop se fier à ce qui se dit et se passe à New York. Les signaux qu'on enregistre en provenance de l'Amérique profonde ne sont pas mauvais. Nous y avons deux filiales, une dans le "business to business", Rexel [*distribution d'équipements électriques*] et une dans la consommation des particuliers, Brylane [*vente par correspondance*]. Elles ont fait toutes deux un bon mois de décembre, et janvier est sur une tendance de 2-3 %. Nous restons sur cette hypothèse de croissance pour l'ensemble de l'année 2001. »

● ***Peter Brabeck (Nestlé, Suisse) :*** « Dans l'alimentaire, les vagues de l'économie sont moins prononcées que dans d'autres domaines. D'une façon générale, la consommation alimentaire est plus pilotée par des faits démographiques que par des faits économiques. »

Propos recueillis par la séquence entreprises

Les mauvaises créances paralysent à nouveau l'économie japonaise

TOKYO
correspondance

La décision surprise de la Banque du Japon (BoJ) de procéder, mercredi 28 février, à une baisse simultanée de ses deux taux directeurs vise à limiter les dégâts d'un séisme annoncé, celui de la clôture fin mars des comptes des établissements financiers pour l'année fiscale 2000. Avec un indice Nikkei qui a plongé jeudi 1er mars à 12 681 points, revenant à son niveau d'il y a quinze ans, le problème des créances douteuses détenues par les banques nippones, et celui, corrélatif, de l'endettement persistant de pans entiers de l'industrie et du commerce, sont revenus sur le devant de la scène.

Face aux mesures radicales qui vont devoir être prises par les opérateurs économiques, la baisse des taux apparaissait jeudi à beaucoup comme très symbolique, et le Nikkei n'a pas vraiment réagi à l'initiative de la BoJ ramenant son taux au jour le jour de 0,25 % à 0,15 %, et son taux d'escompte de 0,35 % à 0,25 %. Frappée par le ralentissement de l'économie américaine, la « reprise » de l'économie nippone, qui avait poussé la Banque du Japon à abandonner sa politique des taux zéro en août 2000, semble appartenir au passé. Seul moteur de la reprise grâce notamment aux exportations, la production industrielle a calé, s'effondrant de 3,9 % en janvier, tandis que les mises en chantier de logements, autre indicateur qui avait repris de la couleur au long de l'année 2000, ont fléchi de 11,1 %.

Alors qu'on la croyait résolue, c'est une nouvelle crise du système financier qui paralyse l'économie nippone. Robert Feldman, l'économiste en chef de Morgan Stanley Dean Witter Japan, y reconnaît *« la fin d'un nouveau cycle "CRIC" (crise, réaction, amélioration, complaisance) »* qui a caractérisé d'après lui l'évolution de l'économie japonaise depuis l'explosion de la bulle spéculative il y a dix ans. La chute du Nikkei puis les injonctions des ministres des finances du G 7 en Italie début février ont de nouveau mis les autorités en demeure de réagir. A la Financial Services Agency (FSA), l'organisme de tutelle des banques, chargé de piloter l'assainissement du système financier, on reconnaît dorénavant que les banques, qui ont bénéficié en 1999 d'une injection massive de fonds publics, doivent « évacuer » définitivement de leur bilan les mauvaises créances. Or elles n'ont jusqu'alors procédé qu'à des provisionnements, certes considérables, mais qui n'ont pas permis d'éponger suffisamment de mauvaises créances. Elles l'ont fait en surestimant largement leurs actifs : avec la rechute de la Bourse et l'entrée en vigueur pour l'exercice 2001-2002 de nouvelles règles comptables, la donne change du tout au tout. Dès lors, le délestage des mauvaises créances risque d'entraîner des pertes énormes, et parfois fatales, et placera automatiquement certaines banques sous la coupe directe de l'Etat, en vertu des conditions qui ont régi l'apport de fonds publics.

MESURES D'ASSAINISSEMENT

Le bilan des mesures d'assainissement prises en 1999-2000 par la FSA est en demi-teinte, tant celles-ci se sont accompagnées d'effets pervers. Hakuo Yanagisawa, le ministre en charge de la FSA, a reconnu officieusement les limites des plans d'effacement de dettes consentis par les banques à une brochette de sociétés en difficulté, notamment dans la construction. Ces abandons de créances n'ont pas mené à des restructurations radicales, tout en servant à préserver des intérêts politiques. D'autre part, les fameuses garanties de crédit (40 trillions de yens) apportées par l'Etat via les banques aux petites entreprises lors de la période de *kashi shiburi*, la raréfaction du crédit, sont soupçonnées d'être à l'origine de nouvelles créances douteuses, tant les abus ont été nombreux.

Certes, les faillites ont battu en 2000 tous les records et les secteurs « canards boiteux » de l'assurance, de la distribution et de la construction ont été les plus touchés. Il semble pourtant qu'au vu des surcapacités persistantes et de l'état des bilans, on soit encore loin du compte. Pressé par les politiques de préserver l'emploi, la stabilité – et leurs intérêts –, Hakuo Yanagisawa a toutefois promis d'aller de l'avant : *« Désormais, ce sont les effacements de créances basés sur des plans de restructuration qui permettront le délestage final (des mauvaises créances) »*, a-t-il déclaré mardi devant une commission parlementaire. Le nouveau cheval de bataille de la FSA est de promouvoir des abandons sélectifs de mauvaises créances. Les entreprises devront ainsi se séparer de leurs activités les moins rentables. En outre, la FSA aura un droit de regard sur les plans d'abandon de créances proposés par les banques, afin de vérifier qu'ils s'accompagnent de mesures réelles de restructuration. Reste à savoir si ces initiatives, et le plan de réformes actuellement discuté au Parlement, survivront à la crise politique que traverse le gouvernement Mori, dont la démission est attendue dans les semaines à venir. A quatre mois des élections sénatoriales de juillet, le climat n'est toujours pas propice à ce « traitement de choc » que nombre d'économistes jugent indispensable au redressement de la deuxième économie mondiale.

Brice Pedroletti

Les banques estiment que les entreprises ne sont pas suffisamment préparées à l'euro

La Fédération bancaire française interpelle la Banque de France et les pouvoirs publics

Dix mois avant le passage à l'euro, la Fédération bancaire française interpelle à la fois les entreprises et les pouvoirs publics. Elle souhaite que les premières, surtout les PME, se mobilisent davantage. Elle demande par ailleurs à la Banque de France dans quelles conditions les établissements pourraient détruire des billets en francs. Enfin, les banquiers voudraient davantage de souplesse dans l'organisation du travail.

LES BANQUIERS lancent un appel pressant aux entreprises et aux pouvoirs publics en vue du passage à l'euro. Aux premières, ils demandent une forte mobilisation : *« le monde des entreprises ne bascule pas suffisamment vite ses systèmes internes »*, alerte Jean Laurent, directeur génénal de la Caisse nationale du Crédit agricole et président de la Fédération bancaire française (FBF), la nouvelle association professionnelle qui regroupe les banques. *« Tout le monde ne peut pas attendre le dernier moment »*, prévient-il. A la fin de l'année et en janvier 2002, les banques devront se concentrer sur l'échange phyique des billets et des pièces.

La trop faible mobilisation des artisans, commerçants et professionnels à ce stade, inquiète particulièrement les banques. A partir de l'automne, elles ne souhaitent plus délivrer à leurs clients que des chéquiers en euros. Encore faut-il que tous les commerçants soient prêts à accepter les paiements dans la nouvelle monnaie. La Société générale (SG) indiquait mercredi 28 février que sur ses 340 000 clients commerçants, artisans et professions libérales, seulement 2 200 ont un compte en euros, soit 0,66 % ! Et seulement 60 % des terminaux des 610 000 petits commerçants français sont capables d'accepter l'euro à ce jour.

Aux pouvoirs publics, les banques demandent une clarification rapide de plusieurs règles du jeu. Premier point : elles veulent savoir rapidement si elles pourront détruire elles-mêmes les billets en francs qui seront ramenés dans les agences, afin de limiter les opérations dangereuses de transport de fonds, et comment elles devront procéder. *« Nous parlons de 300 milliards de francs de monnaie fiduciaire à échanger »*, rappelle Jean Laurent, *« si nous pouvons diviser par deux le transport de fonds, qui pose un vrai problème de sécurité publique en France, ce serait positif »*. Encore faut-il que les banques aient des instructions claires de la Banque de France sur les modalités de destruction : faut-il découper les billets, les maculer ou les perforer, et avec quel type de machines ? La manipulation est moins simple qu'il n'y paraît et parmi les autres pays d'Europe, seule la Belgique a retenu ce système. *« Nous attendons que la Banque de France nous envoie un cahier des charges »*, explique Pierre Simon, directeur général de l'Association fançaise des établissements de crédit et entreprises d'investissement (Afecei). Sans ce document, les banques ne peuvent pas définir et commander les machines. Dix mois avant le jour J, le temps presse.

PERSONNEL TEMPORAIRE

Il presse d'autant plus que les banques ne peuvent pas définir dans quelles proportions elles auront besoin de personnel supplémentaire. Elles ont considérablement réduit le nombre de caissiers dans les agences. Or, rappelle M. Laurent, *« il y a actuellement 27 000 tonnes de pièces en circulation »*. Même si les collectionneurs conservent des pièces, cela représente beaucoup de monnaie à mettre dans les petits rouleaux avant de les ramener à la Banque centrale ! Les banques devront donc faire appel à du personnel temporaire pour absorber la surcharge de travail et mobiliser tous les autres salariés. Jeudi 1er mars, elles devaient donc engager la discussion avec les syndicats pour définir dans quelles conditions les salariés pourront travailler sur des plages horaires élargies et faire des heures supplémentaires pendant la période de transition. *« Nous avons besoin de souplesse »*, explique un spécialiste des questions sociales. Les banques demanderont donc au ministère du travail de prendre des mesures pour simplifier les procédures dérogatoires, comme il l'avait fait pour faciliter le passage à l'euro des marchés financiers le 1er janvier 1999 et le passage à l'an 2000. Pour l'instant, les banques ne se prononcent pas sur le surplus d'heures de travail que l'euro va représenter, ni sur la manière dont elles répondront à ces besoins (recours à des intérimaires, des étudiants voire des retraités ou préretraités comme cela est envisagé en Allemagne).

Les banquiers enfin ont un autre souci : celui des déclarations à Tracfin – la cellule du ministère des finances chargée de la lutte contre le blanchiment – des sommes qui seront échangées au guichet. En tant normal, ils doivent déclarer les versements suspects à partir de 50 000 francs, faute de quoi ils risquent d'être accusés de complicité de blanchiment d'argent. Un article a été ajouté au projet de loi sur la réforme des autorités financières pour porter ce seuil à 10 000 euros pendant la période de transition. Les banquiers veulent toutefois qu'il soit très clair qu'ils ne risquent aucune poursuite pénale.

Les banques, à qui l'euro va coûter cher (11,5 milliards de francs pour le seul échange des pièces et billets) tout en générant un manque à gagner sur les affaires courantes, verraient bien, dernier point, le gouvernement alléger certains impôts propres à la profession, (taxe sur les salaires, contribution des institutions financières). *« C'est une fonction que nous rendons à la collectivité*, explique M. Laurent. *Nous allons continuer à œuvrer pour que les pouvoirs publics prennent en compte cette facture dans la prochaine loi de finances »*.

Sophie Fay

► www.lemonde.fr/euro

EDF et GDF corrigent leurs factures

EDF et Gaz de France, qui éditent depuis le début de l'année les factures en euros, ont dû rectifier la présentation de leurs relevés suite aux confusions qu'elles ont entraînées. En janvier, 50 000 abonnés payant par chèques ont pris les euros pour des francs. *« Les francs apparaissent désormais en plus gros caractères et le taux d'erreur a été très rapidement divisé par deux, traduisant une meilleure assimilation par les clients »*, a affirmé, mardi 27 février, le président d'EDF, François Roussely, lors d'une visite dans une agence de Paris du ministre de l'économie Laurent Fabius. *« Le taux de chèques erronés est tombé à 4,5 % après avoir atteint 10 % un mois plus tôt »*, a confirmé le président de Gaz de France, Pierre Gadonneix. Ces erreurs concernent moins de 1 % des clients. Près de 80 % des factures sont réglées par prélèvement automatique ou par TIP (titre interbancaire de paiement), ce qui n'entraîne pas de confusion euros-francs. Le reste se répartit entre des paiements en chèques et en espèces.

Les mal-voyants invitent M. Fabius à un « cocktail dans le noir »

***« ON SE CONNAÎT**, Monsieur le ministre, je suis un de vos collègues ! »*, lance une voix dans l'obscurité. Au lendemain de sa mésaventure avec une personne âgée qui ne l'avait pas reconnu dans une agence EDF, le ministre de l'économie et des finances Laurent Fabius aurait été bien en peine d'être reconnu ou de reconnaître quelqu'un, mercredi 28 février, au *« cocktail dans le noir »*. Difficile en effet de se repérer dans cette soirée organisée au Sénat par des associations d'aveugles. *« Qui est-ce ? »*, ai-je demandé à la personne que je tenais par l'épaule dans le noir, un peu perdue. *« C'est moi »*, *« C'est Laurent Fabius »*, me répondra le ministre amusé.

L'expérience, originale, est destinée à sensibiliser le public aux difficultés que rencontreront près d'un million de personnes déficientes visuelles lors du prochain passage à la monnaie unique. Dans l'obscurité la plus totale, et après avoir renversé un verre de champagne, M. Fabius s'est efforcé de retrouver grâce aux signes de reconnaissance une pièce d'un euro parmi les sept autres pièces allant de 1 cent à 2 euros. Un jeu d'enfant pour un homme évidemment déjà bien entraîné. Mais, pour les mal-voyants, les essais montrent qu'il faut bien une matinée de description des pièces et une après-midi d'exercice pour commencer à se familiariser avec la nouvelle monnaie.

FORMER 500 000 DÉFICIENTS VISUELS

Le projet Euro Vision France, au cœur du *« cocktail dans le noir »* a pour objectif de former cinq cent mille personnes déficientes visuelles à l'euro en procédant par étape à la formation d'animateurs régionaux, qui formeront eux-même des animateurs départementaux. Le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie a financé ce projet à hauteur de 1,3 million de francs (près de 200 000 euros). Le Crédit lyonnais ayant mis un peu moins, il reste encore à mobiliser quelques institutions pour pouvoir boucler le programme, dont le budget atteint 25 millions de francs. *« Avant, au Crédit lyonnais, je travaillais dans la salle des marchés, j'achetais et je vendais toute la journée mais personne ne savait que j'étais aveugle »*, explique l'un des participants. Mais, là, il faudra de nouveaux référentiels, de nouveaux réflexes et réfléchir totalement en euros.

Cécile Prudhomme

Dresdner entrouvre la porte du marché allemand du crédit à BNP Paribas

Les deux établissements ont pris le contrôle de WKV, rebaptisé Cetelem Bank

BNP PARIBAS et Dresdner Bank ont créé la surprise, mercredi 28 février, en annonçant un accord important dans le crédit à la consommation en Allemagne : Cetelem, filiale spécialisée de BNP Paribas, sera le partenaire exclusif de Dresdner pour cette activité. Fin décembre 2000, les deux banques avaient pourtant officiellement annoncé qu'elles mettaient fin à une politique de coopération, qui les avaient notamment amenées à ouvrir des implantations ensemble en Europe de l'Est.

Cetelem et Dresdner Bank,ont acquis, en commun, à hauteur de respectivement 70 % et 30 %, la société de crédit à la consommation allemande WKV, qui appartenait à la banque Reuschel, elle-même filiale du groupe Dresdner. WKV, qui compte une dizaine d'agences et quelque 80 000 clients, dispose d'un encours de 190 millions d'euros. Une goutte d'eau dans l'encours total de 216 milliards d'euros du crédit à la consommation en Allemagne. Mais la petite banque, rebaptisée Cetelem Bank GmbH, va désormais être chargée de promouvoir, au sein du réseau de la Dresdner (1 200 agences), une carte de crédit renouvelable. Cette pratique est peu développée en Allemagne, où les consommateurs utilisent plus souvent les découverts pour financer leurs achats.

Présent dans 19 pays, Cetelem, dont les encours de crédits atteignaient 19 milliards d'euros au 30 juin 2000, a toujours souhaité s'implanter en Allemagne pour boucler son dispositif européen. Cette nouvelle entité jouera le rôle de tête de pont *« hors du réseau Dresdner, pour les autres activités de crédit à la consommation, notamment le crédit sur le lieu de vente »*, une autre spécialité de la société, souligne le communiqué de Cetelem.

Plus qu'un accord technique, l'opération a été négociée au plus haut niveau entre les deux banques, et dans une très grande discrétion. Un seul conseil, le cabinet d'avocats Allen & Overy, est intervenu. Les négociations ont été longues et difficiles, signe que les deux banques ne veulent plus se lancer dans des coopérations ambiguës ou infructueuses, mais développer des activités qui leur sont mutuellement profitables. C'est la première fois que Dresdner ouvre à BNP Paribas les portes du marché allemand. Dresdner ne l'a accepté que parce que, pour améliorer sa rentabilité, elle doit cibler ses investissements et qu'elle se concentre actuellement sur la banque d'affaires. Dans le même état d'esprit, Deutsche Bank vient de céder ses activités de crédit-bail à la Société générale.

AUTRES PARTENARIATS

Les deux établissements, qui détiennent chacun un peu moins de 1% du capital de l'autre, pourraient travailler à d'autres partenariats. Il n'est question ni de fusion, ni même de rapprochement des activités de banque d'investissement, souligne-t-on chez BNP Paribas. En revanche, la banque française, qui a filialisé ses activités de conservation de valeurs mobilières, sous le nom de BNP-Paribas Securities Services, compte ouvrir son capital à des partenaires, tout en gardant la majorité, indiquait *La Tribune* du 26 février.

Dresdner pourrait en faire partie, mais d'autres sont sur les rangs. Dresdner serait un partenaire de taille, car elle apporterait 800 milliards d'euros de titres à gérer, et détiendrait en échange une participation significative. BNP Paribas, qui se veut une plateforme industrielle, est ouverte à d'autres partenariats.

Pascale Santi

Les prêts à la consommation, une activité convoitée

Le marché du crédit à la consommation est un secteur très rentable et donc très convoité. Le marché allemand est le plus important en Europe, avec un encours de 216 milliards d'euros fin 1999, soit largement devant la France (91 milliards d'euros), selon des chiffres récemment publiés par Cofidis. Les banques françaises élargissent leurs assises sur le Vieux Continent dans les services financiers spécialisés. Ainsi la Deutsche Bank a-t-elle vendu début février ses activités de crédit-bail (leasing) à la Société générale.

Cette dernière a également une filiale commune dans le crédit consommation avec l'italien Unicredito. Cetelem (filiale de BNP Paribas) leader européen, dispose notamment d'une société commune avec le britannique Halifax. Il est présent en Italie, en Espagne, et au Portugal. Il est en concurrence frontale avec l'américain GE Capital, filiale financière du conglomérat General Electric, notamment en Europe de l'Est.

La fuite de l'un de ses plus célèbres chercheurs fait vaciller Genset

L'entreprise de biotechnologie a vu son cours de Bourse plonger de 36,9 % mercredi 28 février

Genset, au faîte de la gloire, début février – grâce à la découverte d'une protéine pour le traitement de l'obésité, la famoxin – a vu sa valeur chuter en Bourse, mercredi, de près de 40 % après la démission de l'un de ses cerveaux. Le « père » de la famoxin, Bernard Bihain, également directeur du département de génomique fonctionnelle de Genset, avait été autrefois au centre d'une vive controverse scientifique.

LE GÉNOME, son séquencage, son décryptage et ses aventuriers-chercheurs... L'histoire de Genset, société française de biotechnologie, résume tous les enjeux de la grande aventure scientifique de cette dernière décennie. L'entreprise au faîte de la gloire, début février – grâce à la découverte d'une protéine candidate pour le traitement de l'obésité, la famoxin – a perdu plus d'un tiers de sa valeur en Bourse, mercredi 28 février, après la démission de l'un de ses cerveaux. Le « père » de la famoxin, Bernard Bihain, également directeur du département de génomique fonctionnelle, a quitté Genset pour prendre d'autres fonctions dans une entreprise de biotechnologie. Mais la brutalité de son départ risque de fragiliser Genset à un moment crucial de son développement. Il venait de lancer son plan « Genset Pharma », pour mettre sur le marché des médicaments du futur (*Le Monde* du 14 février).

La start-up, née il y a douze ans en France, au cœur du génopôle d'Evry, était vouée, à l'origine, au seul séquençage du génome. Elle travaillait, comme la fameuse société américaine Celera Genomics, à produire de l'information génomique en grande quantité au service des laboratoires pharmaceutiques mondiaux. En octobre dernier, le cabinet SG Cowen soulignait que Genset, devenu un leader européen dans son secteur, avait su attirer de multiples partenaires et nouer des alliances estimées à plus de 300 millions de dollars en valeur. Mais en 2000, le décryptage du génome n'est déjà plus un enjeu industriel majeur. Les start-up du secteur tentent de relever un nouveau défi : donner du sens et trouver des applications au travail effectué.

Une chute spectaculaire

en **euro** à Paris

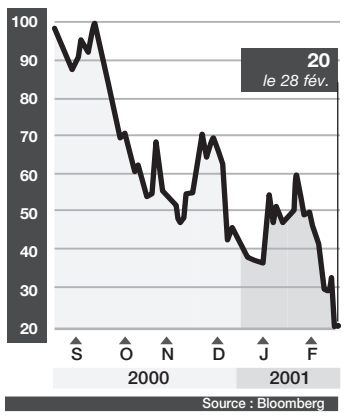

Le titre a perdu plus du tiers de sa valeur le 28 février.

Cette année-là, Genset décide de se transformer en « pharmacien génomique » et de développer pour son propre compte les médicaments issus de ses travaux sur le patrimoine héréditaire de l'homme. Cette grande transformation, d'une plate-forme technologique de haut niveau vers la production de médicaments, va entraîner le départ du PDG-fondateur. En juillet 2000, Pascal Brandys est remplacé par André Pernet, ancien directeur de recherche du laboratoire américain Abbott. Dans les laboratoires, des souris nourries au régime « cafétéria » (gras et sucré) maigrissaient déjà grâce à l'adjonction de famoxin. Les résultats obtenus par cette protéine thérapeutique étaient assez prometteurs pour appuyer la reconversion de l'entreprise.

La démission de Bernard Bihain, révélée mercredi 28 février par *Les Echos*, pourrait compromettre l'avenir de la société, au moment où Genset cherche un partenaire pharmaceutique pour porter son médicament en phase de développement final. Le chercheur belge conduisait, avec son équipe de La Jolla, en Californie, les travaux sur la famoxin, mais aussi sur d'autres protéines candidates dans le domaine du diabète. Pour justifier son départ, il a invoqué des raisons *« éthiques »*. Selon *Les Echos*, son départ a trouvé son origine dans *« un désaccord croissant sur la médiatisation, par la direction générale de Genset »* de la molécule famoxin *« qui n'en est encore qu'au stade préclinique, comme a tenu à de multiples reprises à le souligner Bernard Bihain »*.

M. Bihain, en quittant Genset de façon aussi brutale, pourrait espérer ne pas revoir les épisodes d'un mauvais feuilleton dont il fut le principal acteur. Quelques années plus tôt, alors jeune directeur de l'unité 391 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), à Rennes, il s'est retrouvé au centre d'une vive controverse scientifico-financière *(Le Monde* du 22 avril 1998). Il affirmait avoir identifié, dans les cellules du foie, une protéine intervenant dans les mécanismes de l'obésité. Un contrat de recherche avait été signé avec la société Genset, mais plusieurs de ses collaborateurs avaient accusé le docteur Bihain de *« fraude scientifique »*. Falsification scientifique ou pas, un rapport accablant publié en 1998 par le comité d'hygiène et de sécurité de l'université Rennes-I, en France, sur le fonctionnement de l'ancien laboratoire, dénonce aussi les méthodes de management de son directeur : il est question d'*« agression physique »*, de *« pression morales »* ou *« d'atteintes à la vie privée »* des salariés. L'affaire s'était terminée par le départ du directeur pour les Etats-Unis et la fermeture de l'unité. Désormais, Bernard Bihain s'apprête à rejoindre, en tant que directeur scientifique, la société franco-américaine ValiGen, rivale de Genset. Dotée de 140 salariés, cette entreprise est également spécialisée dans la découverte de nouveaux traitements grâce à la génomique fonctionnelle, mais aussi dans l'identification de gènes d'intérêt chez les plantes et les animaux.

> Pour justifier son départ, il a invoqué des raisons « éthiques »

Bernard Bihain pourrait y trouver tout simplement une meilleure rémunération, comme l'indique le PDG de Genset, André Pernet. Le génome humain une fois décrypté, les sociétés de biotechnologie rivalisent de propositions alléchantes pour attirer les meilleurs scientifiques. En attendant, Genset va devoir reconquérir de haute lutte la confiance des investisseurs. Comme la plupart de ses rivales, la société dépense plus d'argent qu'elle n'en gagne : le 20 février, Genset annonçait une perte consolidée de 34,4 millions d'euros en 2000.

V. L.

TROIS QUESTIONS À...

ANDRÉ PERNET

1 Vous êtes PDG de Genset. Quelles conséquences peut avoir la démission de Bernard Bihain, le père de la famoxin ?

Aucune. Un scientifique de renommée mondiale pour ses travaux sur le diabète et l'obésité vient d'accepter d'assurer l'intérim à la tête de notre équipe de La Jolla, en Californie. Nous avons également engagé une société pour la fabrication industrielle de la famoxin. Nous allons débuter les premiers essais cliniques sur l'homme à la fin de l'année, comme prévu. Nous maintenons notre programme de recherche sur l'obésité et je n'ai pas d'inquiétude sur les autres protéines thérapeutiques à l'étude.

2 Pensez-vous qu'il y a eu une « surmédiatisation » de la molécule, qui a pu conduire au départ du chercheur ?

Je réfute les raisons avancées par ce chercheur selon lesquelles sa démission serait motivée par des préoccupations « éthiques ». Il a trouvé ailleurs un autre emploi avec de plus grandes responsabilités et un meilleur salaire, ce que je respecte. Ses raisons sont personnelles. On peut regretter qu'il n'ait pas fait les choses élégamment, en donnant un préavis et en assurant la transition.

3 La rivalité des sociétés de biotechnologies s'est-elle accrue pour recruter de nouveaux talents ?

C'est vrai que notre travail est devenu un travail « d'intelligence ». Avant, une entreprise pouvait avoir une avance technologique si elle possédait une puissance de séquençage ou de génotypage. Maintenant, nous travaillons tous à partir de la base de données de l'américain Celera Genomics. La question est de savoir qui aura la meilleure interprétation, la technique la plus fiable pour comprendre le génome. Genset, en travaillant depuis six ans sur des parties du génome a déjà pu découvrir des gènes liés au cancer de la prostate et à la schizophrénie, notamment. Je suis très confiant dans les capacités de Genset. Nous allons continuer dans cette direction.

Propos recueillis par Véronique Lorelle

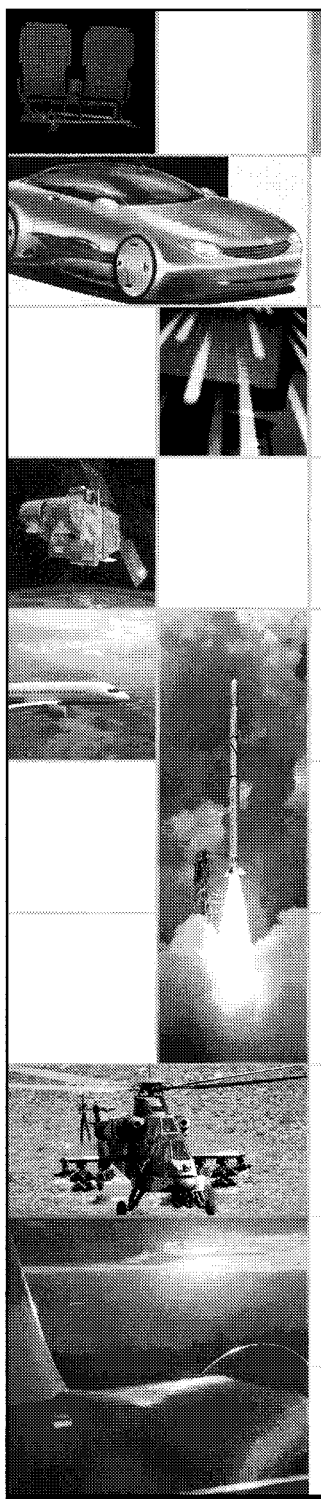

GECI International

Conseil et Développement en Ingénierie de Haute Technologie pour l'Univers des Transports

GECI International Introduction au Second Marché d'Euronext Paris le 9 mars 2001

Un Pionnier de la simulation numérique

GECI International intervient aujourd'hui sur l'ensemble du cycle de développement de produits industriels innovants, de la conception au prototype virtuel. Fort de vingt années d'expertise dans le secteur des transports, **GECI International** est devenu le partenaire technologique privilégié des plus grands noms de l'aéronautique, du spatial et de l'automobile.

Une organisation internationale réactive et performante

Depuis sa création, **GECI International** a construit son développement sur une organisation internationale. Intervenant dans plus de vingt pays, sur les quatre continents, **GECI International** peut ainsi mobiliser les compétences de ses 500 collaborateurs pour répondre aux exigences d'expertise, de proximité et de réactivité de ses clients à travers une offre cohérente de solutions : conseil industriel et stratégique, expertise technique, et projets clé en main.

Une valeur de croissance à forte rentabilité

L'expertise unique développée par **GECI International**, la complémentarité des solutions proposées, alliée à sa capacité à maîtriser des projets d'envergure à forte valeur ajoutée, ainsi que l'optimisation de l'allocation mondiale de ses ressources sont à l'origine d'une croissance et d'une rentabilité élevées. Au 31/03/2001, GECI International réalisera un chiffre d'affaires de 315 MF (48 M€) dont 80% à l'international et un résultat net de 32,3 MF (4,92 M€).

Un prospectus préliminaire ayant reçu le visa de la COB n°01-115 en date du 16 février 2001 peut être obtenu sur une simple demande auprès du siège social de la société et de KBC Securities France.
Avertissement : *"La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur le fait que la société GECI INTERNATIONAL a réalisé, sur la période du 31 mars 2000 au 30 septembre 2000, 53 % de son chiffre d'affaires avec son premier client et 71,6 % de son chiffre d'affaires avec ses cinq premiers clients."*

Calyptus

Modalité de l'introduction au Second Marché d'Euronext Paris
Offre à Prix Ouvert et Placement Garanti
Fourchette indicative de prix : entre 8,28 *€ (54,31 F)* ***et 9,46*** *€ (62,05 F)*
Pour souscrire, contactez votre intermédiaire financier habituel du 27 février au 8 mars 2001. Fixation du prix définitif et 1ère cotation le 9 mars 2001
www.geci.net

M. Chirac veut une relance de l'attribution des licences UMTS

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac se déclare favorable à une relance du *« processus d'attribution des licences de téléphonie mobile de la troisième génération, l'UMTS, de manière à y assurer une concurrence stimulante »*. Une prise de position exprimée par le chef de l'Etat dans un message diffusé jeudi 1er mars sur le site Internet de l'Elysée à l'occasion de la Fête de l'Internet. Le gouvernement qui escomptait 130 milliards de francs de recette de la vente de quatre licences de téléphonie mobile du futur (UMTS) a subi de plein fouet la défection de deux candidats, Suez Lyonnaise des Eaux et Bouygues Telecom. Seuls France Télécom et Cegetel (Vivendi Universal) ont déposé un dossier de candidature.
L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a décidé, en accord avec le gouvernement, d'organiser un second tour pour l'attribution des deux licences orphelines. De plus, Jacques Chirac souhaite *« étendre l'accès à Internet à toute la population française en aidant à l'équipement des ménages tout en poursuivant et en amplifiant la baisse des tarifs de télécommunications. »*

Clearstream assigne en justice les auteurs de « Révélation$ »

LA SOCIÉTÉ de compensation Clearstream, mise en cause pour blanchiment d'argent à grande échelle dans le livre *Révélation$* aux éditions Les arènes, assigne en justice les auteurs, l'éditeur et plusieurs médias français, a-t-elle annoncé mercredi 28 février dans un communiqué. Réfutant les *« allégations de blanchiment d'argent »* contenues selon elle dans le livre, la société porte plainte pour *« dommage fait à son excellente réputation »* contre les auteurs, l'écrivain Denis Robert et le banquier luxembourgeois Ernest Backes. Clearstream assigne également en justice les quotidiens *Le Figaro* et *Le Républicain Lorrain* et la chaîne de télévision *Canal+*. La société luxembourgeoise annonce qu'elle ne répondra plus à la presse dans le cadre de cette affaire avant que les plaintes soient instruites

Les trois candidats à la reprise de TWA ont déposé leur offre

TROIS OFFRES de reprise de la compagnie aérienne TWA ont été déposées, mercredi 28 février, auprès du tribunal des faillites de l'Etat américain du Delaware. AMR, la holding chapeautant la compagnie American Airlines, Jet Acquisitions, qui réunit des investisseurs basés à Phoenix (Arizona) et Galileo sont sur les rangs. Les actifs de la huitième compagnie américaine regroupent une flotte de cent quatre-vingt dix avions, les créneaux horaires de huit cents liaisons aériennes quotidiennes et le système de réservations informatisé, Worldspan. AMR propose 500 millions de dollars, Jet Acquisitions 889 millions de dollars. Galileo n'est candidat que pour la reprise de Worldspan pour un montant de 220 millions de dollars. Une vente aux enchères aura lieu le 5 mars à New York. Les résultats seront annoncés le 9 mars. Les pilotes de TWA ont estimé dans un communiqué que la proposition d'AMR *« était la seule offre légitime »* qui garantissait les vingt mille emplois de la compagnie et sa pérennité.

WorldCom pourrait supprimer six mille emplois

L'OPÉRATEUR de télécommunications américain, WorldCom, aurait engagé un plan de réduction de six mille emplois dans le monde, soit environ 7 % de ses effectifs selon l'AP. Ce plan n'est pas vraiment une surprise, puisque la société du Mississipi avait annoncé son intention de se restructurer en novembre dernier. WorldCom souffre, en effet, de la compétition intense qui l'oppose à ses grands concurrents AT & T et Sprint sur le marché américain des communications longue distance, son métier d'origine. L'opérateur américain qui a multiplié les acquisitions par échange d'actions, avait évoqué, en novembre, le projet de création d'une action reflet pour séparer ses activités stagnantes sur la longue distance de ses activités Internet, afin de doper une valorisation boursière en berne.

Ford part à la reconquête de ses parts de marché en Europe

LE GROUPE Ford compte regagner des parts de marché en Europe dès cette année, malgré un marché automobile qui devrait rester à un niveau étal, a déclaré au *Monde*, Earl Hesterberg, vice-président de Ford Europe, chargé des ventes et du marketing, en marge du Salon de l'auto de Genève. Le groupe américain a vu sensiblement reculer ses immatriculations en Europe. Ses parts de marché sont tombées à 8,5 % en 2000 contre 9,3 % en 1999 du fait d'une gamme de produits vieillissants. *« Nous comptons regagner 0,5 % de parts de marché cette année notamment grâce au lancement de la nouvelle Mondeo, qui est la voiture stratégique pour la renconquête »*, expliqué M. Hesterberg, qui situe, la part de marché « naturelle » de Ford en Europe aux environ de 10 %. Mais M. Hesterberg souligne que *« Ford ne veut pas acheter des parts de marché, notre préoccupation reste la rentabilité »*. La marque, qui va lancer neuf nouveaux produits cette année compte gagner de l'argent en Europe à partir de 2002.

Le gouvernement versera une avance pour les congés-conversion des salariés du papetier Job

LE GOUVERNEMENT a accepté mercredi 28 février de verser une avance pour financer les congés-conversion des salariés du groupe papetier toulousain Job, en cours de liquidation judiciaire.
« Le gouvernement a répondu favorablement à la quasi totalité des demandes » concernant un plan social, mais il a refusé de financer des départs en pré-retraite pour les personnes âgées de moins de 56 ans, a-t-on précisé au secrétariat d'Etat à l'industrie. Lors d'une rencontre avec une délégation des salariés et d'élus salariés, les pouvoirs publics ont rappelé *« les efforts entrepris avec les salariés depuis juillet pour trouver un repreneur »*.
Différentes entreprises ont été contactées, mais *« aucun repreneur ne s'est manifesté »* jusqu'à présent. La liquidation judiciaire de Job, prononcée le 7 février, avait été assortie d'une autorisation de poursuite de l'activité d'un mois pour permettre de trouver un repreneur.

La bataille de l'accès illimité se joue dans les coulisses de la Fête de l'Internet

Sur le modèle anglo-saxon, la France cherche à développer l'utilisation de la Toile, grâce à une tarification simplifiée et moins chère pour l'usager. Le gouvernement et les concurrents de France Télécom font pression sur l'opérateur historique pour parvenir à une formule inférieure à 200 francs par mois

POUR LA QUATRIÈME fête de l'Internet, qui se tient jusqu'au dimanche 4 mars, les aficionados de la Toile ne recevront pas le cadeau qu'ils espéraient : un forfait mensuel raisonnable pour pouvoir surfer de manière illimitée sur Internet. L'idée a de quoi satisfaire les gros consommateurs du Web, qui ont l'habitude de rester connectés des heures durant. Elle serait également de nature à dissiper la méfiance d'une majorité de Français qui craignent que l'utilisation d'Internet ne vienne gonfler inconsidérément leur facture de téléphone en fin de mois, comme ce fut le cas avec le Minitel. Certaines études le montrent, telle celle de la Sofres, présentée le 19 février, à l'initiative du fournisseur d'accès à Internet (FAI) AOL France. Selon elle, 74 % des Français s'accordent à dire qu'avec les formules d'abonnement Internet actuelles, c'est-à-dire le plus souvent le paiement à la durée de connexion, *« il faut faire continuellement attention »* à celle-ci, entraînant une sorte d'*« autocensure »* chez les usagers. Le forfait d'accès illimité au Web serait, d'après certains observateurs, le moyen de faire décoller Internet en France. Avec 17 % de foyers abonnés en 2000, le pays a accumulé un retard non négligeable par rapport à ses voisins. Un classement qui s'explique en partie par le plus faible taux d'équipement en ordinateurs des foyers français par rapport aux pays occidentaux. Toutefois, pour développer Internet dans l'Hexagone, 90 % des Français estiment *« important »* ou *« essentiel »* de pouvoir bénéficier de formules de forfait de connexion illimitée, selon l'étude de la Sofres.

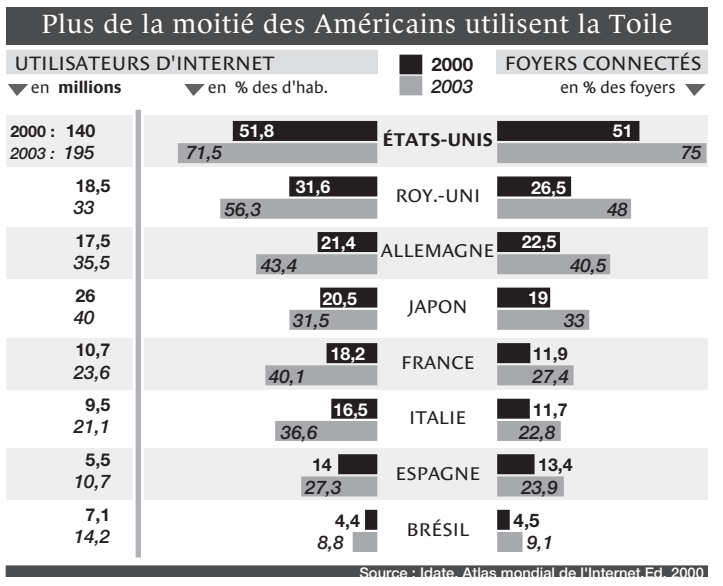

VICTIME DE SON SUCCÈS

La formule se heurte à plusieurs obstacles auxquels ni les opérateurs téléphoniques, ni les FAI, n'ont encore trouvé de véritables parades. Plusieurs offres de ce genre ont été lancées au cours des derniers mois. La plupart ont capoté, victimes de leur succès. Les FAI ont été pris de cours par l'appétit des Internautes. Liberty Surf (qui proposait une offre illimitée seulement le soir et le week-end) et Onetel ont informé leurs abonnés de la suppression de leur offre, moyennant des formules de dédommagement. AOL est aujourd'hui le seul à continuer à offrir ce type de services, avec un forfait à 199 francs (la formule promotionnelle à 99 francs n'a pas été renouvelée), au prix d'ennuis judiciaires. Victime d'un encombrement de ses lignes – les internautes les plus gourmands restaient en ligne toute la journée ; d'autres, distraits, oubliaient de se déconnecter –, il a institué des dispositifs techniques destinés à couper les connexions au bout d'une demi-heure environ. Poursuivi par ses clients, AOL a été condamné à éliminer ces entraves à l'accès *« illimité »* à la Toile (*Le Monde* du 21 février).

Mais le principal obstacle n'est pas d'ordre technique. Les FAI sont tributaires du réseau de France Télécom et de la facturation à la minute imposée par l'opérateur historique : quelle que soit la formule d'abonnement et le prix proposés à l'internaute, France Télécom perçoit auprès du FAI un tarif d'interconnexion (entre 4 et 6 centimes la minute). En conséquence, au-delà de cinquante heures de connexion, le fournisseur d'accès y est de sa poche, sans compter les coûts d'investissement et de commercialisation.

La meilleure illustration vient des Etats-Unis, où les *« baby bells »*, les opérateurs locaux héritiers du réseau de l'ex-ATT, pratiquent une tarification forfaitaire pour les communications locales. Résultat, l'internaute américain ne paie que son *« abonnement »* à Internet (environ 20 dollars, soit 150 francs par mois) et plus de la moitié de foyers américains sont directement reliés au réseau. Le gouvernement français, sensible au risque de *« fracture numérique »*, a demandé à France Télécom de s'aligner sur ce type de facturation. L'opérateur historique traîne les pieds, car les communications locales représentent encore une part non négligeable de ses revenus et de ses profits. Il a toutefois fini par déposer, le 9 février, une proposition de ce type auprès de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Moyennant la location forfaitaire d'une partie des capacités du réseau, les FAI seraient dispensés de compteur, ce qui leur permettrait d'offrir un accès illimité à Internet. Au Royaume-Uni, premier pays européen à proposer ce type de tarification, l'abonné peut désormais bénéficier d'un accès illimité pour un prix compris entre 130 et 150 francs par mois.

« Notre offre sera complétée courant mars », promet Michel Seiler, responsable de la régulation nationale à la direction des relations extérieures de France Télécom. Pour l'usager, toutefois, il ne devrait pas y avoir de résultats concrets avant *« la fin de l'été »*, ajoute M. Seiler qui justifie ce délai par les investissements qui devront être réalisés. *« Notre gros souci, c'est de ne pas perturber le reste du trafic téléphonique. Si aucune précaution n'est prise et si des internautes restent connectés en permanence, on risque de bloquer le réseau. »* France Télécom estime qu'il faudra des dispositifs pour réglementer l'usage *« illimité »* d'Internet. Il compte demander aux fournisseurs d'accès de convaincre leurs clients de ne pas rester connectés des heures durant et de prendre des mesures dans ce sens. D'ici là, France Télécom espère avoir converti les plus gourmands des internautes de se tourner vers le haut débit, qui en plus de l'accès illimité offre une vitesse dix fois plus rapide. Et garantit à France Télécom une facture près de deux fois supérieure (environ 300 francs)...

Antoine Jacob et Christophe Jakubyszyn

La concurrence du haut débit

L'accès illimité à Internet existe déjà, sous la forme du haut débit. Via les réseaux câblés ou les lignes téléphoniques (ADSL), les câblo-opérateurs, France Télécom et les opérateurs concurrents proposent un accès rapide et illimité à la Toile. Cette technologie est plus chère que l'accès classique via une ligne téléphonique ordinaire, malgré de récentes baisses de prix. Plusieurs opérateurs proposent des packs tout compris pour 990 francs. Seul l'abonnement mensuel varie : 295 francs pour Club-Internet, 298 francs pour Wanadoo et 299 francs pour Infonie. Le câblo-opérateur Noos propose un abonnement à 299 francs par mois (hors location du modem, offerte pendant un an), mais il limite le volume du trafic remontant, c'est-à-dire la quantité d'informations envoyée sur le réseau. Ces offres sont, pour le moment, réservées à une minorité, surtout dans les centres-villes.

Les enfants jouissent de la confiance parentale

LES PARENTS ont tendance à faire confiance à leurs enfants dès lors qu'Internet est en jeu. C'est l'une des principales conclusions d'une étude réalisée par l'Institut de l'enfant pour le compte de Club-Internet, un des fournisseurs d'accès à la Toile présents en France. Cette enquête confirme que, dans ce domaine assez nouveau, les adultes laissent le champ relativement libre à leur progéniture.

Les enfants incitent grandement leurs parents à se procurer un abonnement à Internet et les aident à utiliser cet outil. Ce qui est plus curieux, c'est l'attitude finalement passive, voire laxiste, des adultes face à ce « nouveau venu » dans les foyers. Le traditionnel reproche fait à l'enfant – *« tu regardes trop la télé ! »* – n'est plus de mise pour cet autre écran qu'est celui de l'ordinateur. Ainsi, 20 % seulement des parents internautes pensent que leurs bambins passent trop de temps sur le Web.

En outre, les parents adeptes de la Toile n'ont pas l'air de se soucier de ce que leurs enfants pourraient y trouver. Quelque 78 % d'entre eux *« ne se disent pas inquiets »*. Pourtant, 93 % de ces adultes interrogés *« pensent qu'un contrôle parental est nécessaire »* sur Internet. Comment s'y prendre ? Là encore, les réponses enregistrées témoignent de *« la grande confiance des parents »* en leur progéniture, constate Lydie Alsrink, en charge de cette étude réalisée auprès de six cent une familles comptant un ou plusieurs enfants, âgés de six à dix-sept ans. Les principaux moyens de contrôle utilisés à cette fin sont la limitation de la durée de connexion (70 %) et les demandes, faites aux enfants, de raconter ce qu'ils ont vu sur la Toile (65 %). Très majoritairement (à 70 %), les adultes n'ont pas l'intention d'acquérir un logiciel de contrôle parental. *« Pour eux, c'est un moyen trop technique ou barbare, et qui coûte de l'argent »*, observe Mme Alsrink.

Jusqu'à présent, 60 % des enfants interrogés ont indiqué être *« déjà allés sur Internet »* au moins une fois. Surtout à la maison pour les foyers équipés, essentiellement à l'école pour les autres.

A. J.

Les Etats et l'« entrave à la circulation d'information »

EN RAISON de son développement anarchique, Internet aiguise l'appétit de contrôle de nombreux Etats plus ou moins démocratiques. La maîtrise de l'information véhiculée sur ce nouveau média est devenue un réel enjeu pour les gouvernements en place, avant tout chez les plus totalitaires d'entre eux. En cela, le sort réservé au Web s'apparente à celui appliqué de longue date à l'audiovisuel et à la presse écrite. Le réseau des réseaux pose toutefois des défis d'une nouvelle nature aux *« liberticides »*, notent les auteurs du premier rapport français consacré aux *« ennemis d'Internet »*, qui a été rendu public mercredi 28 février. Comme le soulignent l'association Reporters sans frontières (RSF) et la publication en ligne Transfert. net, la Toile *« a fait exploser le cadre traditionnel des rapports de force entre les Etats et ceux qui produisent de l'information »*.

Désormais, n'importe quelle personne ayant la chance de disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet peut se faire entendre du monde entier. Victime de la censure, un journal peut la contourner en publiant ses articles sur des serveurs situés à l'étranger. *« Un e-mail envoyé à mille exemplaires est-il toujours une correspondance privée ou devient-il un média ? Quelles lois appliquer aux publications virtuelles qui sont, par essence, planétaires et transfrontalières ? »* Si le rapport ne s'est pas fixé pour objectif de répondre à ces questions, il constate que, *« dépassés »*, les Etats sont désormais *« sur la défensive »*. Ce désarroi prend une coloration plus ou moins *« répressive »* selon la nature des gouvernements en place, ajoute le rapport, qui décrit *« les entraves à la circulation de l'information sur Internet »* observées dans cinquante-neuf pays, excluant volontairement ceux où l'accès au Web est quasi inexistant. Le document fourmille d'exemples de mesures adoptées par des régimes *« totalitaires »* pour censurer la cyberdissidence. Ainsi, par exemple, en Tunisie, où les deux fournisseurs d'accès à Internet (FAI) ayant le droit de desservir les particuliers *« sont dirigés par des proches de la famille du président »* Ben Ali.

« SURVEILLANCE ACCRUE »

« Ce qui est plus étonnant, c'est que nos Etats démocratiques figurent parmi ceux qui portent atteinte aux internautes », a affirmé Robert Ménard, secrétaire général de RSF, lors de la présentation du rapport dans un cybercafé parisien. Si elle n'est pas la seule à être épinglée, la France se taille une place de choix dans le document. L'adoption, en juin 2000, d'un amendement à la loi sur la liberté de la communication de 1986, obligeant les auteurs de sites à décliner nom, prénom et adresse, a été *« dénoncée par les défenseurs de la vie privée »*.

L'affaire Yahoo! est aussi évoquée. Le portail Internet américain avait été condamné, le 20 novembre 2000, pour avoir refusé d'empêcher, dans l'Hexagone, l'accès à son site d'enchères sur lequel étaient mis en vente des objets nazis, en violation de la loi française. Ce jugement est assimilé par RSF à *« un dangereux précédent en matière de "frontiérisation" d'Internet, allant dans le sens d'une surveillance accrue des internautes »*. Ce dossier a suscité un vif échange, lors d'un débat mercredi soir suivant la publication du rapport, entre partisans d'une *« liberté totale »* sur le Web et ceux qui prônent un contrôle accru de son contenu, pour évincer les sites à caractère raciste ou pédophile.

A. J.

★ A lire aussi sur le site interactif.lemonde.fr un entretien de Robert Ménard, secrétaire général de RSF.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Roger-Gérard Schwartzenberg

***À LA SUITE** de notre article intitulé « L'éditeur d'un livre d'investigation sur* La Dépêche *renonce à sa publication »* (Le Monde *du 1er mars), nous avons reçu du ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg, la lettre suivante :*

« Je tiens à préciser de la manière la plus formelle que :

1. j'ignorais tout de ce projet de livre jusqu'à la publication de votre article ;

2. j'ai pour règle absolue de respecter totalement la liberté d'édition ;

3. j'ai pris publiquement position à plusieurs reprises, de son vivant, pour le jugement de Bousquet pour crimes contre l'humanité.

L'assertion, qui laisse entendre que je serais intervenu ou que j'aurais demandé à des *"personnes proches"* d'intervenir auprès de cet éditeur, est dépourvue de tout fondement et est gravement attentatoire à mon honneur. »

DÉPÊCHES

■ **PRESSE. La recomposition du capital de *Libération* a été officialisée**, mardi 27 février. Le personnel devient le premier actionnaire du quotidien avec 36,4 %. Pathé se désengage mais conserve 21,77 %, la société de capital-risque, 3i, acquiert 20,77 % et les actionnaires historiques montent à 13,06 %. Le reste est détenu par Suez Net Invest (3 %), le quotidien espagnol *El Mundo* (2 %), *La Libre Belgique* (2 %) et *le Nouvel Observateur* (1 %).

■ **AUDIOVISUEL. TF1 a réalisé en 2000** un bénéfice net consolidé de 250,3 millions d'euros (1,64 milliard de francs) (+ 58 % par rapport à 1999, à périmètre comparable), a annoncé le groupe mercredi. Le chiffre d'affaires 2000 a augmenté de 22,4 % à 2,27 milliards d'euros.

■ **Kirch prend le contrôle des droits TV de la Formule 1.** EM TV et le groupe Kirch ont exercé mercredi, une option d'achat sur 25 % supplémentaires de la société gérant les droits de la Formule 1, la SLEC, pour 1,073 milliard d'euros. Ils détiendront 75 % au total de la SLEC.

EIFFAGE

Information Actionnaires

un major européen de la construction

Résultats 2000

■ ***Activité*** ■ Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 6 245 M€, en progression de 9,1 % par rapport à 1999. Les taux de croissance ont été particulièrement forts dans la Route (APPIA : + 15,6 %) et l'Electricité (FORCLUM : + 14,3 %), et plus modérés dans la Construction (EIFFAGE CONSTRUCTION : + 5,8 %).

Chiffres consolidés en millions d'€	1999	2000	%
Chiffre d'affaires	5 726	6 245	+ 9,1
Résultat d'exploitation	140	183	+ 31
Résultat courant	128	179	+ 40
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	109	148	+ 36
Résultat net part du Groupe	**64**	**103**	**+ 61**

Chiffre d'Affaires + 9,1 %

Résultat d'exploitation + 31 %

Résultat net part du groupe + 61 %

■ ***Résultats*** ■ Les résultats ont fortement augmenté dans les trois grandes branches d'activité. Le résultat d'exploitation d'APPIA a atteint 48 M€ (+ 62 %), celui de FORCLUM 53 M€ (+ 22 %) et celui d'EIFFAGE CONSTRUCTION 60 M€ (+ 27 %). Pour l'ensemble consolidé, le résultat d'exploitation est de 183 M€ (+ 31%). Le résultat net est en progression de 61% à 103 M€.

■ ***Dividende*** ■ Le bénéfice net de la société mère EIFFAGE SA s'est élevé à 80 M€. Il sera proposé à l'Assemblée Générale convoquée pour le 25 avril 2001 de maintenir le dividende par action au même niveau qu'en 1999, soit 2,32 €. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 1,54 € distribué au début de janvier 2001, le solde du dividende s'élèverait à 0,78 € par action, et sa mise en paiement interviendrait le 30 avril 2001.

■ ***RES*** ■ Les Conseils d'Administration d'EIFFAGE et de la FINANCIERE SAE FOUGEROLLE, holding de contrôle d'EIFFAGE, ont décidé d'étudier la fusion des deux Sociétés. Cette opération qui prendra la forme d'une absorption de FINANCIERE SAE FOUGEROLLE par EIFFAGE mettra un terme au RES qui a accompagné de façon déterminante depuis 1990 la croissance du Groupe EIFFAGE.

Préalablement à la fusion, la FINANCIERE SAE FOUGEROLLE procédera à une augmentation de capital pour éteindre sa dette. A l'issue de cette opération, la FINANCIERE SAE FOUGEROLLE aura donc pour seul actif des actions EIFFAGE. En conséquence, il est prévu que la parité d'échange corresponde au rapport existant entre le nombre d'actions EIFFAGE détenues par la FINANCIERE SAE FOUGEROLLE et le nombre d'actions FINANCIERE SAE FOUGEROLLE existant après l'augmentation de capital.

Dans cette perspective, BNP PARIBAS et TOTALFINAELF, partenaires des salariés au sein de la FINANCIERE SAE FOUGEROLLE, accompagneront EIFFAGE dans son développement futur, l'opération devant contribuer par ailleurs à l'amélioration de la liquidité du titre.

■ ***Perspectives 2001*** ■ Le carnet de commandes du Groupe s'élevait à 5 270 M€ au début de 2001, et permet d'envisager une poursuite de l'augmentation du chiffre d'affaires, à un rythme cependant plus modéré qu'en 2000, et de bonnes perspectives d'évolution des résultats.

Agenda

• Assemblée générale : 25 avril 2001
• Résultats semestriels : 12 septembre 2001

Pour toute information complémentaire, contactez Eiffage, 143 avenue de Verdun 92442 Issy-les-Moulineaux
Tél : 01 41 08 37 37 - www.eiffage.fr

(Publicité)

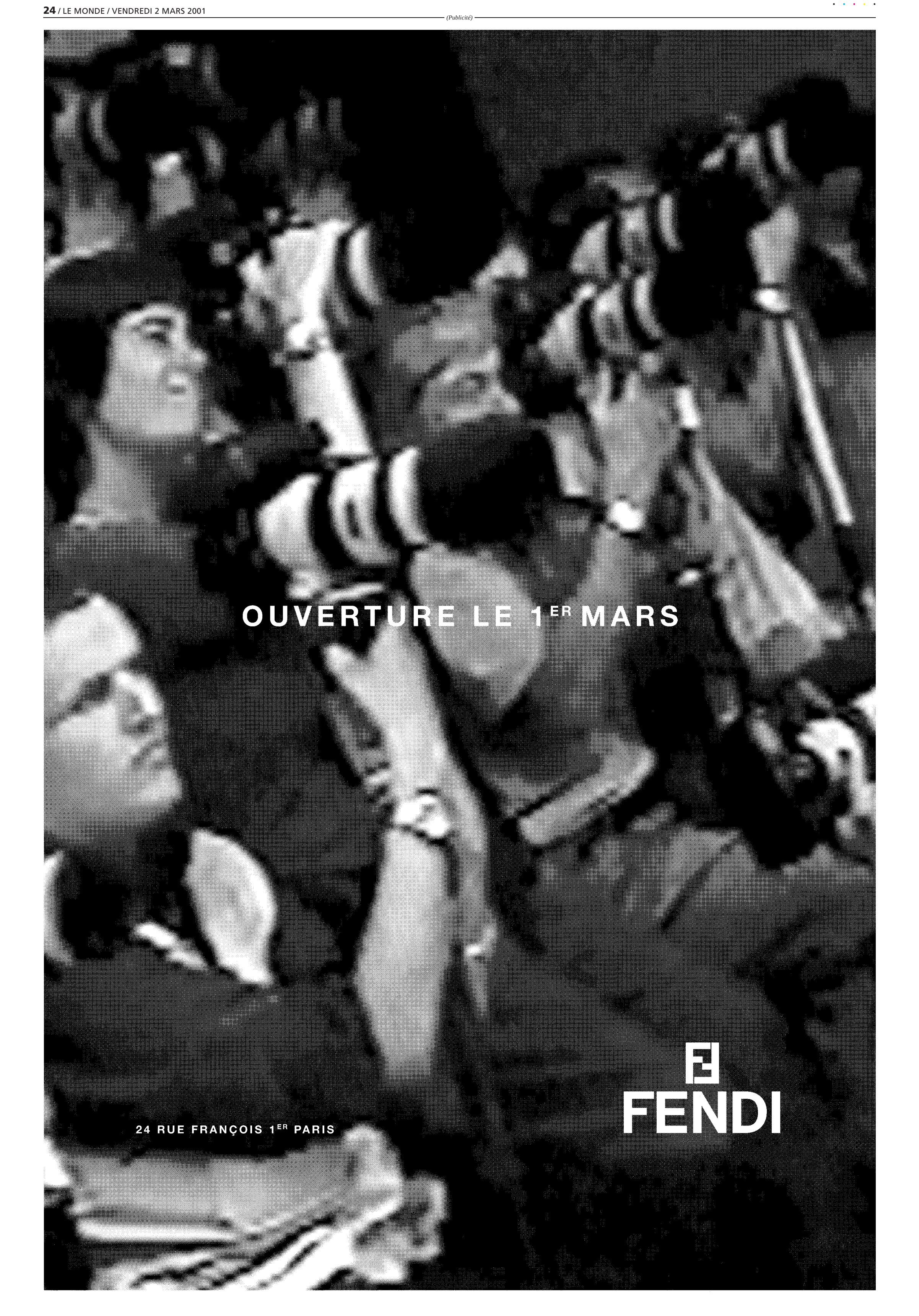

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ENEL : l'autorité antitrust italienne** a donné mercredi 28 février, un feu vert assorti de conditions au groupe d'électricité pour la reprise de l'opérateur de téléphonie fixe italien Infostrada. Enel devra céder des centrales électriques d'une capacité de production de 5 500 mégawatts.

● **KVAERNER : le conglomérat anglo-norvégien** Kvaerner a rejeté mercredi la proposition de fusion de ses activités parapétrolières avec celles de son concurrent norvégien Aker Maritime qui détient 17,8 % de son capital.

● **PSA : le constructeur automobile français** envisage de devenir partenaire de la plate-forme d'achat Internet, Covisint. Jusqu'à présent, le groupe semblait réticent. Covisint regroupe les américains General Motors, Ford, l'allemand DaimlerChrysler, le français Renault et son allié Nissan.

● **LEGO : le fabricant danois de jouets** accuserait un déficit d'environ 134 millions d'euros en 2000 selon le quotidien danois *Boersen*. de jeudi. Ce déficit, le deuxième de l'histoire de Lego, est le double de celui anticipé en novembre par la direction. La société a confirmé la fermeture de deux sites de production en Suisse qui emploient 390 salariés.

● **DISNEY/COCA COLA : les deux groupes américains ont annoncé**, mercredi, une alliance pour vendre des boissons pour enfants (jus de fruits, jus vitaminés, boissons lactées) sous la marque Disney.
La marque Minute Maid fournira la matière première.

SERVICES

● **BUY.COM : le site de commerce en ligne,** spécialisé dans les produits électroniques, les disques et les livres a annoncé, mercredi, la suppression de 125 emplois, soit 42 % de ses effectifs.

● **CRÉDIT AGRICOLE/TF1 : la banque et la chaîne de télévision** ont conclu un accord de partenariat pour créer *« Crédit Agricole avec TF1.fr »,* portail généraliste grand public et permettant l'accés aux informations apportées par TF1, aux services de banque et d'assurance en ligne.

FINANCES

● **ABBEY NATIONAL/BANK OF SCOTLAND : la banque britannique Abbey National** a mis fin à ses négociations en vue d'une éventuelle fusion avec son homologue Bank of Scotland, qui aurait donné naissance au cinquième groupe bancaire du pays. Cette décision intervient quelques jours après que le gouvernement britannique demande aux autorités de la concurrence une enquête approfondie sur le projet de reprise de Lloyds TSB sur Abbey National.

RÉSULTATS

■ **HEINEKEN : le brasseur néerlandais** a enregistré en 2000 un bénéfice net de 621 millions d'euros en hausse de 20 %. Son chiffre d'affaires atteint 8,107 milliards d'euros (+13 %).

■ **SCHNEIDER ELECTRIC : le groupe électrique** a réalisé un bénéfice net part du groupe de 625 millions d'euros en 2000 (+ 30 %). Le résultat opérationnel atteint 1,3 milliard d'euros (+ 23 %).

■ **LAFARGE : le groupe cimentier français** a réalisé en 2000 un bénéfice de 726 millions d'euros (+ 18 %). Lafarge, qui vient d'acquérir Blue Circle, anticipe pour 2001 une croissance des marchés en Europe, à l'exception de l'Allemagne, une stabilité en Amérique du Nord et une *« croissance significative dans les pays émergents »*.

■ **ENI : le groupe pétrolier italien**, porté par la flambée des prix du brut, a enregistré en 2000 un bénéfice net record de 5,767 milliards d'euros (+ 101,8 %). La production du sixième pétrolier mondial a progressé de 12 % pour atteindre 1,187 million de barils équivalent pétrole par jour.

■ **ALTADIS : le fabricant de tabac** a enregistré en 2000 un résultat net de 147,4 millions d'euros, en baisse de 54 %. Son chiffre d'affaires a crû de 9,7 % à 2,79 millards d'euros. Le groupe a fait des provisions de 318 millions pour restructuration.

■ **ENDESA : le numéro un du secteur électrique espagnol,** a dégagé en 2000 un bénéfice net consolidé de 1,408 milliard d'euros (+ 10,2 %). Son chiffre d'affaires atteint 14,971 milliards d'euros (+ 14 %)

■ **SNECMA : l'équipementier aéronautique** a enregistré en 2000 un bénéfice de 318 millions d'euros (+ 23 %). Son chiffre d'affaires atteint 5,65 milliards d'euros (+ 16 %).

EUROPE

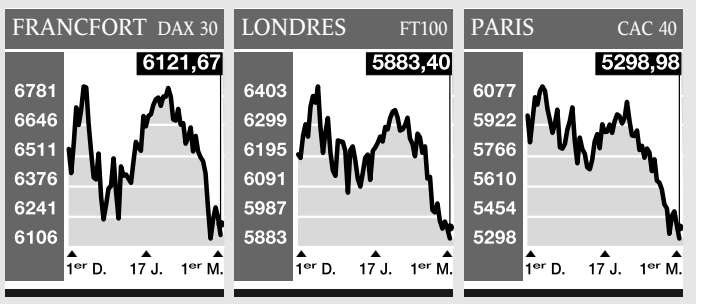

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 01/03	Var. % 28/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4254,39	– 1,49	– 10,85
EUROPE	STOXX 50	4047,12	– 1,43	– 11,19
EUROPE	EURO STOXX 324	356,85	– 1,33	– 8,92
EUROPE	STOXX 653	330,98	– 1,21	– 8,01
PARIS	CAC 40	5298,98	– 1,28	– 10,59
PARIS	MIDCAC	2458,11	– 0,73	– 0,77
PARIS	SBF 120	3634,17	– 1,25	– 9,65
PARIS	SBF 250	3449,50	– 0,66	– 8,53
PARIS	SECOND MARCHÉ	2867,22	– 0,41	1,78
AMSTERDAM	AEX	590,08	– 1,21	– 7,45
BRUXELLES	BEL 20	2999,53	....	– 0,83
FRANCFORT	DAX 30	6121,67	– 1,39	– 4,85
LONDRES	FTSE 100	5883,40	– 0,58	– 5,45
MADRID	STOCK EXCHANGE	9388,10	– 1,71	3,05
MILAN	MIBTEL 30	39892,00	– 0,77	– 8,75
ZURICH	SPI	7582,40	– 1,55	– 6,80

AMÉRIQUES

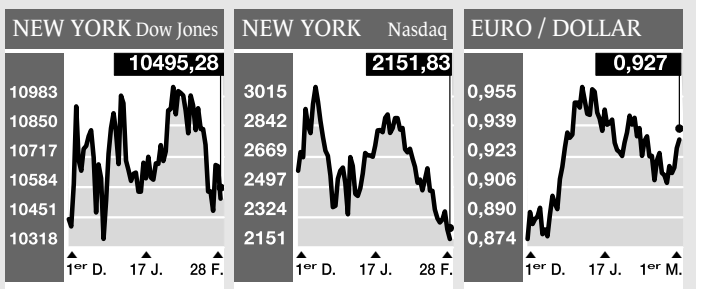

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 28/02	Var. % 27/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10495,28	– 1,33	– 2,70
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1239,94	– 1,68	– 6,09
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2151,83	– 2,54	– 12,90
TORONTO	TSE INDEX	8078,72	0,16	– 9,57
SAO PAULO	BOVESPA	15891,41	....	4,14
MEXICO	BOLSA	333,54	– 0,44	5,55
BUENOS AIRES	MERVAL	435,85	– 2,35	4,58
SANTIAGO	IPSA GENERAL	101,09	0,38	5,30
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7734,38	0,86	13,32

ASIE - PACIFIQUE

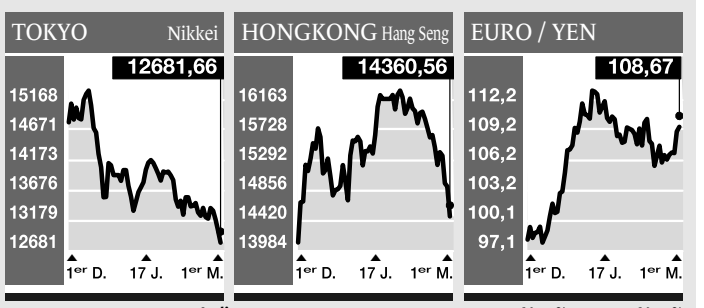

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 01/03	Var. % 28/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12681,66	– 1,57	– 8,01
HONGKONG	HANG SENG	14360,56	– 2,89	– 4,87
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1911,77	– 1,83	– 0,78
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	72,14	0,11	13,88
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3294,90	0,64	4,44
BANGKOK	SET	22,45	– 2,39	20,50
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4280,83	0,80	7,77
WELLINGTON	NZSE-40	1985,63	0,69	4,42

ÉCONOMIE

La Réserve fédérale américaine reste sur ses gardes

DANS SON DISCOURS devant la commission des services financiers de la Chambre des représentants, mercredi 28 février, le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, a estimé que l'économie américaine est dans une phase de *« ralentissement qui n'est pas encore terminée ». « L'économie semble avoir pris une orientation qui la met bien en dessous de son potentiel de croissance, qu'a accru sa productivité. Même après les initiatives que nous avons prises en janvier, le risque demeure qu'elle prenne une voie contraire à une performance économique satisfaisante. »* Comme à son habitude, il a nuancé ses propos en déclarant : *« Si les forces qui contribuent à la croissance de la productivité à long terme restent intactes, le repli devrait vraisemblablement être plus limité. Dans ce cas, les perspectives d'une forte croissance de la productivité devraient, avec le temps, stimuler la consommation et l'investissement. »* La croissance du déficit de la balance des paiements courants des Etats-Unis *« ne peut de toute évidence se poursuivre éternellement »,* a également estimé M. Greenspan. Concernant l'influence des marchés boursiers, il a déclaré : *« Il ne fait aucun doute que l'"impression de richesse" a été un facteur très prééminent dans l'expansion majeure de l'activité économique, en particulier depuis 1995, et il est clair qu'avec l'inversion du marché ce processus s'inverse aussi. »*

■ **Au quatrième trimestre 2000, la croissance du produit intérieur brut (PIB) américain** en données corrigées des variations saisonnières a été révisée en baisse à 1,1 % (contre 1,4 %), a annoncé, mercredi, le département du commerce. La hausse du PIB au quatrième trimestre est la plus faible depuis celle de 0,8 % du deuxième trimestre 1995. Sur l'ensemble de l'année 2000, la croissance du PIB a été confirmée à 5 %, contre 4,2 % en 1999, soit la plus forte expansion enregistrée depuis celle de 7,3 % de 1984.

■ **ZONE EURO : le taux annuel d'inflation a enregistré une baisse inattendue en janvier,** passant à 2,4 % contre 2,6 % en décembre, a annoncé, mercredi, Eurostat. Les économistes attendaient en moyenne une hausse de 2,7 %.

■ **La croissance de la masse monétaire M3 a ralenti à 4,7 % en janvier sur un an, contre 5,2 % en décembre,** son rythme le plus faible depuis le lancement de la monnaie unique en 1999. La progression annuelle sur trois mois ressort à 5 %, contre 5,1 % le mois précédent. La croissance annuelle du crédit a été de 6,1 % en janvier contre 6,3 % en décembre.

■ **Selon les chiffres d'Eurostat publiés mercredi, le taux de chômage dans les douze pays de la zone euro s'est établi à 8,8 % en janvier** en données corrigées des variations saisonnières, contre 8,7 % en décembre 2000 et 9,5 % en janvier 2000.

■ **ALLEMAGNE : la croissance du produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 0,2 % au quatrième trimestre 2000** par rapport au trimestre précédent en données corrigées des variations saisonnières et calendaires, a annoncé, jeudi 1er mars, l'Office fédéral des statistiques.

■ **PORTUGAL : la Commission européenne a estimé, mercredi, qu'il serait « souhaitable que la réduction du déficit soit plus rapide »** au Portugal. La Commission relève que le déficit public ne devrait atteindre le niveau requis qu'en 2002, et juge *« souhaitable, afin d'accroître la marge de sécurité nécessaire, que la réduction du déficit soit plus rapide ».*

■ **ESPAGNE : dans son évaluation sur le programme de stabilité de l'Espagne couvrant la période de 2000-2004**, la Commission européenne considère que la politique budgétaire *« devrait être prête à adopter une orientation plus restrictive pour contrer une éventuelle aggravation des risques de surchauffe ».* Elle relève que le pays *« connaît une accélération préoccupante de son inflation sous-jacente ».*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le Fonds monétaire international (FMI) a estimé, mercredi, que les perspectives économiques** en Grande-Bretagne sont plutôt à la baisse alors que le pays connaît *« sa plus longue période de croissance non inflationniste en trente ans ».* Le FMI juge que la productivité en Grande-Bretagne reste faible en comparaison des autres pays industrialisés.

■ **JAPON : le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, a jugé, mercredi, que la Banque du Japon** (BoJ) avait pris une *« bonne décision »* en abaissant ses taux directeurs pour soutenir une économie fragile. *« Le fait que la BoJ ait pris une nouvelle mesure vingt jours seulement après la dernière réunion du comité monétaire montre qu'elle considère que la situation économique est grave »,* a-t-il dit à la presse.

VALEUR DU JOUR

Eiffage simplifie la structure de son capital

LA LONGUE période de transition d'Eiffage est en passe de s'achever. Profitant de la publication d'excellents résultats annuels, en hausse de 61 %, à 103 millions d'euros, le groupe de BTP a annoncé, mercredi 28 février, sa volonté de dénouer son RES (rachat d'entreprise par les salariés), qui modèle sa structure capitalistique depuis onze ans. Eiffage est détenu pour l'instant à hauteur de 50,1 %, par une holding, Financière SAE-Fougerolle, elle-même possédée à 49,8 % par BNP-Paribas, 46,8 % par les salariés et 3,4 % par TotalFinaElf.
Le schéma de sortie est assez complexe. Dans un premier temps, les actionnaires de Financière SAE-Fougerolle doivent apporter des fonds, au prorata de leur participation, pour rembourser la dette financière de la holding. D'un montant de 1,3 milliard de francs au début du RES, celle-ci se monte encore à 462 millions de francs. A l'issue de remboursement, Financière SAE-Fougerolle sera absorbée par Eiffage et ses propriétaires deviendront des actionnaires du groupe de BTP.
Selon ce schéma, les salariés devront apporter encore 200 millions de francs pour désendetter la holding. Depuis onze ans, ils ont dû beaucoup s'engager. Lancée en pleine euphorie immobilière, l'opération de rachat par les salariés avait été présentée comme un montage aisé. La crise immobilière a cassé le rêve. Pour faire face, les personnels ont dû verser en moyenne 200 millions par an, sans toucher un seul dividende, le fruit des bénéfices étant capté pour rembourser la dette.
Selon la direction d'Eiffage, l'opération a été, malgré tout, fructueuse : les 750 millions de francs investis au départ par les salariés représentent 2 milliards de francs. Pour sortir avec une plus-value, leurs actions doivent être vendues autour de 76 euros. Le titre vaut actuellement 68,9 euros. La direction pense que le cours devrait s'apprécier rapidement, Eiffage devenant opéable après le dénouement du RES. Les prétendants, toutefois, risquent de ne pas être très nombreux. Depuis des années, le BTP n'attire plus.

Martine Orange

Action Eiffage

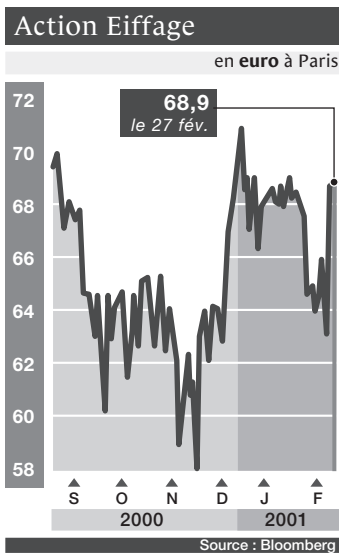

SUR LES MARCHÉS

PARIS

Le CAC 40 perdait 1,23 %, à 5 301,28 points, jeudi 1er mars, en milieu de journée. L'indice avait terminé, mercredi, en baisse de 1,29 %, à 5 367,48 points. L'indice technologique IT CAC 50 avait perdu 4,30 %, à 2 053,02 points.

FRANCFORT

THERMOMÈTRE des grandes valeurs de Francfort, le Dax cédait 1,55 %, jeudi à la mi-séance, à 6 112,28 points. Le DAX avait reculé de 0,20 %, mercredi, à 6 208,24 points. L'indice technologique NEMAX 50 avait fini en baisse de 2,99 %, à 1 961,11 points.

LONDRES

APRÈS une ouverture en légère hausse, l'indice Footsie perdait 0,62 %, jeudi à la mi-journée, à 5 881,00 points. Mercredi, le Footsie avait perdu 0,39 %, à 5 917,9 points. L'indice techMARK de la technologie avait cédé 2,14 %, à 2 303,37 points.

TOKYO

LES VALEURS NIPPONES ont perdu 1,57 %, jeudi 1er mars, l'indice Nikkei s'inscrivant à 12 681,66 points. La réduction inattendue des taux d'intérêt annoncée par la Banque du Japon a dopé les valeurs bancaires, mais elle n'a pas suffi à soutenir le reste du marché. Le Nikkei a ainsi atteint son plus bas niveau depuis quinze ans, et il vaut plus de trois fois moins que son record de décembre 1989, à 38 915,87 points.

NEW YORK

LE PRÉSIDENT de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, a déçu les marchés américains, au cours de la deuxième partie de son discours de politique économique et monétaire dit Humphrey-Hawkins à la Chambre des représentants, en laissant ouverte la question d'une baisse des taux de la Fed, avant la prochaine réunion officielle de son comité de politique monétaire fixée au 20 mars. Depuis quelques jours, les investisseurs pariaient sur une baisse imminente de 50 points de base (0,5 %) des taux directeurs. L'indice Dow Jones a fini en repli de 1,33 %, à 10 495,278 points, tandis que l'indice Nasdaq a perdu 2,54 %, à 2 151,83 points. L'indice Nasdaq a ainsi reperdu 22,4 % au mois de février, la troisième contre-performance de son histoire, après une chute de 23 % en novembre 2000 et un plongeon de 27,2 % lors du krach boursier d'octobre 1987.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens se détendait de quelques fractions, jeudi 1er mars dans les premiers échanges, à 4,87 % pour l'obligation assimilable du Trésor française à dix ans et 4,73 % pour le Bund, son homologue allemand.

MONNAIES

L'EURO restait ferme face au billet vert, jeudi 1er mars au matin, à 0,9263 dollar. La devise japonaise marquait un nouvel accès de faiblesse, à 117,43 yens pour 1 dollar.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	28/02
COURONNE DANOISE	7,4631
COUR. NORVÉGIENNE	8,2440
COUR. SUÉDOISE	9,0588
COURONNE TCHÈQUE	34,6420
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7557
DOLLAR CANADIEN	1,4151
DOLLAR HONGKONG	7,2133
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1415
FORINT HONGROIS	266,2200
LEU ROUMAIN	25018
ZLOTY POLONAIS	3,7367

Cours de change croisés

01/03 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,85288	0,92755	0,14140	1,44945	0,60241
YEN	117,25000	.....	108,67000	16,56500	169,87000	70,58500
EURO	1,07811	0,92022	.....	0,15245	1,56285	0,64955
FRANC	7,07235	6,03620	6,55957	.....	10,25360	4,26060
LIVRE	0,68992	0,58865	0,63985	0,09755	.....	0,41555
FRANC SUISSE	1,66000	1,41675	1,53960	0,23490	2,40665	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 28/02	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,86	4,67	4,90	5,42
ALLEMAGNE	4,83	4,75	4,75	5,31
GDE-BRETAG.	6,19	5,60	4,88	4,42
ITALIE	4,83	4,72	5,16	5,79
JAPON	0,26	0,21	1,35	2,01
ÉTATS-UNIS	5,59	4,86	4,94	5,37
SUISSE	3,12	3,35	3,48	4,02
PAYS-BAS	4,78	4,72	4,89	5,37

Matières premières

En dollars	Cours 28/02	Var. % 27/02
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1771	– 0,34
ALUMINIUM 3 MOIS	1567	– 0,51
PLOMB 3 MOIS	514	– 0,39
ETAIN 3 MOIS	5160	– 0,39
ZINC 3 MOIS	1037,50	+ 0,14
NICKEL 3 MOIS	6350	....
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,52	+ 1,23
PLATINE A TERME	152929,50	+ 0,27
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	265,75	+ 0,28
MAIS (CHICAGO)	214	– 0,23
SOJA TOURTEAU (CHG.)	155,70	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1131	+ 0,09
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 12 h 30	Volume 01/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001	101606,00	90,02	90,08
Euribor 3 mois			
MARS 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 28/02	Var. % 27/02
BRENT (LONDRES)	25,70	+ 0,51
WTI (NEW YORK)	0,27	+ 0,26
LIGHT SWEET CRUDE	27,35	– 3,22

Or

En euros	Cours 28/02	Var % 27/02
OR FIN KILO BARRE	9300	– 1,59
OR FIN LINGOT	9340	– 0,95
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	53,40	– 0,19
PIÈCE SUISSE 20 F	52,60	– 0,94
PIÈCE UNION LAT. 20	53	– 2,75
PIÈCE 10 DOLLARS US	181,25	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	365	+ 1,32
PIÈCE 50 PESOS MEX.	338	....

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **ENI** a terminé, mercredi 28 février, sur un gain de 1,60 %, à 7,06 euros. Le groupe pétrolier italien avait annoncé, mardi, après la clôture du marché, un bénéfice net record en 2000 de 5,767 milliards d'euros, en hausse de 101,8 %, et supérieur aux attentes des analystes (5,3 milliards d'euros).

● Le titre **SAP** a progressé, mercredi, de 3,44 %, à 177,9 euros, après avoir annoncé qu'il allait convertir ses actions préférentielles en actions ordinaires avec droit de vote, afin de simplifier la structure de son actionnariat. Cette décision fait de l'éditeur de progiciels un candidat possible à l'entrée dans l'indice Eurostoxx, selon des analystes cités par Reuters.

● L'action de l'opérateur historique **Telefonica** a gagné 0,54 %, à 18,55 euros, mercredi. Le groupe avait annoncé la veille le plus fort bénéfice annuel jamais réalisé par une entreprise espagnole (2,5 milliards d'euros pour 2000).

● Le titre **Trintech** s'est effondré de 28,14 %, à 3,09 euros, sur le Neuer Markt, le marché allemand des valeurs technologiques, mercredi. Ce spécialiste des logiciels de paiement pour le commerce sur téléphone mobile a annoncé, mardi, des résultats décevants pour le quatrième trimestre 2000, avec une perte par action de 0,26 dollar, contre 0,09 dollar un an plus tôt.

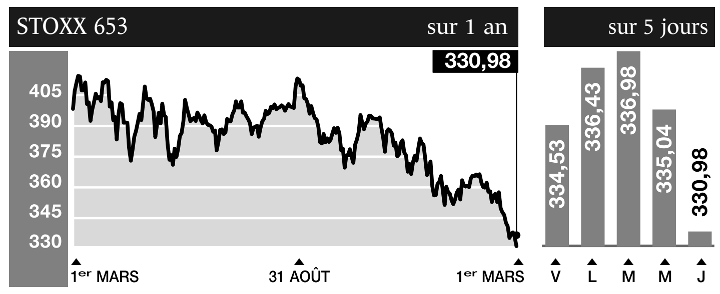

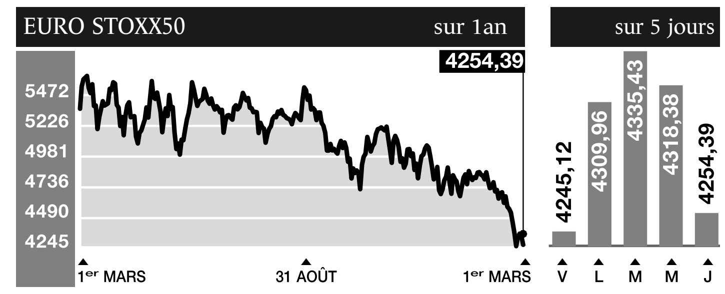

01/03 12 h 42 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 28/02
AUTOLIV SDR	SE	19,65	+ 1,14
BASF AG	BE★	48,77	- 0,06
BMW	DE★	37,65	- 0,66
CONTINENTAL AG	DE★	18,60	- 0,80
DAIMLERCHRYSLER	DE★	53	- 0,66
FIAT	IT★	27,25	- 0,62
FIAT PRIV.	IT★	18,14	- 0,60
MICHELIN	FR★	40,63	- 2,10
PEUGEOT	FR★	296,80	+ 0,71
PIRELLI SPA	IT★	3,92	- 1,26
DR ING PORSCHE	DE★	3350	- 0,74
RENAULT	FR★	57,75	- 1,11
VALEO	FR★	57,40	- 1,03
VOLKSWAGEN	DE★	59,40	- 0,17
▶ DJ E STOXX AUTO P		242,15	- 0,48

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	18,46	+ 1,03
ABN AMRO HOLDIN	NL★	23,71	- 0,79
ALL & LEICS	GB	10,46	- 1,76
ALLIED IRISH BA	GB	18,44	....
ALPHA BANK	GR	30,58	+ 1,53
BA HOLDING AG	AT★	62	....
BANK OF IRELAND	GB	16,13	- 0,39
BANK OF PIRAEUS	GR	14,46	- 2,17
BK OF SCOTLAND	GB	11,71	- 0,93
BANKINTER R	ES★	39,35	- 0,25
BARCLAYS PLC	GB	33,04	+ 0,33
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	66	- 1,49
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,86	- 1,40
BCA FIDEURAM	IT★	12,88	- 2,05
BCA INTESA	IT★	4,56	....
BCA LOMBARDA	IT★	10,94	+ 1,30
MONTE PASCHI SI	IT★	4,61	- 1,07
BCA P.BERG.-C.V	IT★	21,29	- 0,98
BCA P.MILANO	IT★	5,56	- 0,71
B.P.VERONA E S.	IT★	12,30	- 0,65
BCA ROMA	IT★	1,15	- 0,86
BBVA R	ES★	15,92	- 1,61
ESPIRITO SANTO	PT★	17,68	....
BCO POPULAR ESP	ES★	38,20	- 0,80
B.P.SONDRIO	IT★	19,35	....
BCP R	PT★	5,55	....
BIPOP CARIRE	IT★	6,26	- 0,16
BNL	IT★	3,61	- 0,55
BNP PARIBAS	FR★	88,40	- 0,45
BSCH R	ES★	10,92	- 1,71
CHRISTIANIA BK	NO	5,92	....
COMIT	IT★	6,55	- 0,91
COMM.BANK OF GR	GR	53,52	+ 9,22
COMMERZBANK	DE★	28,70	....
CREDIT LYONNAIS	FR★	37,66	- 0,45
DANSKE BANK	DK	18,49	- 2,47
DNB HOLDING -A-	NO	5,51	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	87,85	- 2,39
DEXIA	BE★	180	- 0,39
DRESDNER BANK N	DE★	44,30	- 1,12
EFG EUROBK ERGA	GR	19,96	- 1,19
ERSTE BANK	AT★	56	....
FOERENINGSSB A	SE	14,85	....
HALIFAX GROUP	GB	10,83	- 1,14
HSBC HLDG	GB	14,25	- 1,19
IKB	DE★	15,90	....
KBC BANCASSURAN	BE★	49,33	+ 0,04
LLOYDS TSB	GB	10,30	+ 0,30
NAT BANK GREECE	GR	37,76	- 0,63
NATEXIS BQ POP.	FR★	100,60	- 0,40
NORDEA	SE	7,84	- 1,39
ROLO BANCA 1473	IT★	19,80	- 0,80
ROYAL BK SCOTL	GB	24,63	+ 3,49
S-E-BANKEN -A-	SE	11,98	....
SAN PAOLO IMI	IT★	16,48	- 0,42
STANDARD CHARTE	GB	16,67	....
STE GENERAL-A-	FR★	65,45	- 1,50
SV HANDBK -A-	SE	18,10	- 0,61
SWEDISH MATCH	SE	4,58	....
UBS N	CH	169,95	- 1,50
UNICREDITO ITAL	IT★	5,23	- 0,95
UNIDANMARK -A-	DK	85,76	....
▶ DJ E STOXX BANK P		324,49	- 1,01

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES★	14,66	- 1,35
ACERINOX R	ES★	35,05	- 1,27
ALUMINIUM GREEC	GR	41,44	+ 0,83
ANGLO AMERICAN	GB	70,27	- 0,49
ASSIDOMAEN AB	SE	20,75	....
BEKAERT	BE★	48	....
BILLITON	GB	4,92	- 1,57
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	40,76	- 0,59
BUNZL PLC	GB	7,12	....
CORUS GROUP	GB	1,10	- 2,78
ELVAL	GR	4,14	+ 0,98
ISPAT INTERNATI	NL★	3,65	....
JOHNSON MATTHEY	GB	16,75	+ 0,19
MAYR-MELNHOF KA	AT★	52,53	....
METSAE-SERLA -B	FI★	7,35	- 1,34
HOLMEN -B-	SE	32,57	....
OUTOKUMPU	FI★	9,81	- 4,29
PECHINEY-A-	FR★	53,25	- 1,39
RAUTARUUKKI K	FI★	4,40	....
RIO TINTO	GB	20,12	+ 0,78
SIDENOR	GR	3,88	- 0,51
SILVER & BARYTE	GR	28	+ 1,60
SMURFIT JEFFERS	GB	1,97	....
STORA ENSO -A-	FI★	11,80	....
STORA ENSO -R-	FI★	11,67	- 0,26
SVENSKA CELLULO	SE	25,06	+ 0,22
THYSSENKRUPP	DE★	19,58	- 1,11
UNION MINIERE	BE★	44	- 0,23
UPM-KYMMENE COR	FI★	33,05	+ 0,15
USINOR	FR★	15,13	- 1,11
VIOHALCO	GR	10,08	+ 0,20
VOEST-ALPINE ST	AT★	31,80	- 0,50
J D WETHERSPOON	GB	6,25	+ 1,01
WORMS N	FR★	19,40	+ 0,52
▶ DJ E STOXX BASI P		184,86	- 0,47

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR★	147,90	- 0,54
AKZO NOBEL NV	NL★	52,85	+ 0,28
BASF AG	DE★	48,77	- 0,06
BAYER AG	DE★	52,77	- 0,25
BOC GROUP PLC	GB	15,89	- 0,88
CELANESE N	DE★	19,55	....
CIBA SPEC CHIMI	CH	72	- 0,22
CLARIANT N	CH	360,02	....
DEGUSSA-HUELS	DE★	37,60	....
DSM	NL★	40,32	- 1,13
EMS-CHEM HOLD A	CH	4904	- 1,18
ICI	GB	8,03	- 0,58
KEMIRA	FI★	6,20	....
LAPORTE	GB	10,82	....
LONZA GRP N	CH	675,92	- 0,38
NORSK HYDRO	NO	46,09	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	20,53	- 5,89
RHODIA	FR★	15,40	- 0,96
SOLVAY	BE★	58,80	+ 0,68
TESSENDERLO CHE	BE★	28,81	- 0,14
KON. VOPAK NV	NL★	25	- 0,79
WS ATKINS	GB	12,57	+ 0,37
▶ DJ E STOXX CHEM P		401,99	- 0,44

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE★	234	- 0,13
AZEO	FR★	85,10	- 1,62
GBL	BE★	310,20	- 0,42
GEVAERT	BE★	45,25	....
INCHCAPE	GB	5,86	- 0,27
KVAERNER -A-	NO	8,37	....
MYTILINEOS	GR	9	- 1,10
UNAXIS HLDG N	CH	214,71	- 2,22
ORKLA	NO	21,77	....
SONAE SGPS	PT★	1,34	....
TOMKINS	GB	2,65	- 1,74
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,92	+ 1,72
EIRCOM	IR★	2,40	+ 0,84
BRITISH TELECOM	GB	8,83	- 1,05
CABLE & WIRELES	GB	11,60	- 1,20
DEUTSCHE TELEKO	DE★	25,75	- 2,46
E.BISCOM	IT★	100,60	- 2,28
ELISA COMMUNICA	IE	17	- 0,58
ENERGIS	GB	6,97	- 2,20
EQUANT NV	DE★	29	- 2,03
EUROPOLITAN HLD	SE	6,40	- 1,69
FRANCE TELECOM	FR★	63,30	- 2,16
HELLENIC TELE (	GR	15,16	- 0,13
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	2,25	+ 0,70
KONINKLIJKE KPN	NL★	13,25	- 0,75
LIBERTEL NV	NL★	9,50	- 0,52
MANNESMANN N	DE★	89	....
MOBILCOM	DE★	25	+ 1,75
PANAFON HELLENI	GR	6,60	+ 0,30
PT TELECOM SGPS	PT★	10,48	....
SONERA	FI★	11,51	- 2,37
SWISSCOM N	CH	251,04	- 0,77
TELE DANMARK -B	DK	35,78	- 1,48
TELECEL	PT★	12,10	....
TELECOM ITALIA	IT★	11,31	- 0,09
TELECOM ITALIA	IT★	6,04	- 0,49
TELIA	SE	6,24	- 1,74
T.I.M.	IT★	7,14	- 0,56
TISCALI	IT★	15,21	- 0,46
VERSATEL TELECO	NL★	11,05	- 2,64
VODAFONE GROUP	GB	2,93	- 0,53
▶ DJ E STOXX TCOM P		601,67	- 1,24

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	37,40	- 1,45
ACS	ES★	28,75	- 1,71
AGGREGATE IND	GB	1,19	+ 1,33
AKTOR SA	GR	8,70	+ 0,93
AMEY	GB	29,97	....
UPONOR -A-	FI★	17,40	- 1,69
AUREA R	ES★	18,18	- 1,99
ACESA R	ES★	10,10	- 1,94
BLUE CIRCLE IND	GB	7,30	....
BOUYGUES	FR★	41,89	- 1,18
BPB	GB	4,60	- 2,97
BRISA AUTO-ESTR	PT★	10,40	....
BUZZI UNICEM	IT★	10,58	- 0,09
NOVAR	GB	3,07	....
CRH PLC	GB	32,02	....
CIMPOR R	PT★	29,35	....
COLAS	FR★	56,45	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	14,03	- 1,20
FCC	ES★	22,50	- 2,17
GRUPO FERROVIAL	ES★	17,20	- 2,99
HANSON PLC	GB	7,12	+ 1,11
HEIDELBERGER ZE	DE★	66,05	+ 0,23
HELL.TECHNODO.R	GR	6,92	+ 0,29
HERACLES GENL R	GR	13,78	- 0,14
HOCHTIEF ESSEN	DE★	27,40	- 0,36
HOLDERBANK FINA	CH	1227,94	....
IMERYS	FR★	119,40	- 1,65
ITALCEMENTI	IT★	9,50	- 2,06
LAFARGE	FR★	106,50	+ 0,47
MICHANIKI REG.	GR	3,34	....
PILKINGTON PLC	GB	1,89	....
RMC GROUP PLC	GB	12,01	- 1,54
SAINT GOBAIN	FR★	166,60	+ 0,36
SKANSKA -B-	SE	45,15	....
TAYLOR WOODROW	GB	3,21	- 2,38
TECHNIP	FR★	153,20	- 0,97
TITAN CEMENT RE	GR	39,20	+ 0,31
VINCI	FR★	64,35	- 1,76
WIENERB BAUSTOF	AT★	23,55	- 1,87
▶ DJ E STOXX CNST P		238,50	- 0,23

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR★	42,95	+ 0,61
ADIDAS-SALOMON	DE★	66,10	- 2,22
AGFA-GEVAERT	BE★	23,50	- 0,76
AIR FRANCE	FR★	20,55	+ 0,54
AIRTOURS PLC	GB	4,60	+ 1,03
ALITALIA	IT★	1,89	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	15,35	- 1,67
AUTOGRILL	IT★	11,95	- 1,57
BANG & OLUFSEN	DK	44,22	....
BENETTON GROUP	IT★	1,94	+ 0,52
BERKELEY GROUP	GB	13,29	- 2,64
BRITISH AIRWAYS	GB	6,28	- 0,25
BULGARI	IT★	11,70	- 0,85
CHRISTIAN DIOR	FR★	47,10	- 0,15
CLUB MED.	FR★	104,90	- 0,57
DT.LUFTHANSA N	DE★	22,75	- 0,22
ELECTROLUX -B-	SE	17,61	- 1,54
EM.TV & MERCHAN	DE★	6,53	- 6,18
EMI GROUP	GB	7,52	- 1,64
EURO DISNEY	FR★	0,71	+ 1,43
GRANADA	GB	2,99	- 1,04
HERMES INTL	FR★	151,90	- 0,07
HPI	IT★	1,16	....
HUNTER DOUGLAS	NL★	27,45	+ 0,18
KLM	NL★	26,15	+ 0,58
HILTON GROUP	GB	3,46	- 0,90
LVMH	FR★	66,15	- 0,90
MEDION	DE★	88,50	- 2,85
MOULINEX	FR★	4,10	- 2,15
NH HOTELES	ES★	14,02	- 0,92
P & O PRINCESS	GB	5,71	- 0,82
PERSIMMON PLC	GB	5,12	- 1,21
ROY.PHILIPS ELE	NL★	34,92	- 2,38
PREUSSAG AG	DE★	41	- 0,49
RANK GROUP	GB	2,85	- 1,09
RYANAIR HLDGS	IE	12,18	....
SAIRGROUP N	CH	137,20	- 1,17
SAS DANMARK A/S	DK	11,12	- 5,14
SEB	FR★	60,25	- 1,87
SODEXHO ALLIANC	FR★	206,40	- 0,29
TELE PIZZA	ES★	2,71	- 3,21
THE SWATCH GRP	CH	1200,70	- 0,48
THE SWATCH GRP	CH	249,09	- 0,78
THOMSON MULTIME	PA	45,80	- 2,30
WW/WW UK UNITS	IR★	1,33	- 2,21
WILSON BOWDEN	GB	13,07	....
WM-DATA -B-	SE	4,64	- 0,47
WOLFORD AG	AT★	19,81	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		145,45	- 1,35

PHARMACIE

ACTELION N	CH	402,18	....
ALTANA AG	DE★	158	- 0,13
ASTRAZENECA	GB	49,29	- 0,03
AVENTIS	FR★	87,05	- 0,85
BB BIOTECH	CH	837,44	....
CELLTECH GROUP	GB	20,76	- 0,67
ELAN CORP	IE	37,80	- 0,16
ESSILOR INTL	FR★	330	- 0,90
FRESENIUS MED C	DE★	88	- 0,56
GAMBRO -A-	SE	7,45	- 0,74
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,11	+ 0,94
H. LUNDBECK	DK	115,90	- 2,15
NOVARTIS N	CH	1846,13	+ 0,57
NOVO-NORDISK -B	DK	216,40	+ 1,25
NYCOMED AMERSHA	GB	8,45	....
ORION B	FI★	23,14	- 1,95
QIAGEN NV	NL★	29,60	- 2,89
ROCHE HOLDING	CH	11027,50	....
ROCHE HOLDING G	CH	9227,43	- 1,22
SANOFI SYNTHELA	FR★	58,05	- 1,61
SCHERING AG	DE★	55,60	+ 0,36
SHIRE PHARMA GR	GB	19,76	- 0,39
SERONO -B-	CH	883,50	- 0,73
SMITH & NEPHEW	GB	5,14	- 0,61
SSL INTL	GB	7,94	- 0,20
SULZER AG 100N	CH	746,63	- 0,09
SYNTHES-STRATEC	CH	632,46	- 5,89
UCB	BE★	39,90	- 0,45
WILLIAM DEMANT	DK	52,26	....
ZELTIA	ES★	14,22	- 1,59
▶ DJ E STOXX HEAL		543,68	- 0,70

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,10	- 1,50
BP AMOCO	GB	8,91	- 0,70
CEPSA	ES★	10,99	- 2,31
COFLEXIP	FR★	159	- 2,39
DORDTSCHE PETRO	NL★	57,65	....
ENI	IT★	6,99	- 0,99
ENTERPRISE OIL	GB	9,91	....
HELLENIC PETROL	GR	9,36	- 0,43
LASMO	GB	3,12	....
LATTICE GROUP	GB	2	- 0,78
OMV AG	AT★	87,93	- 0,17
PETROLEUM GEO-S	NO	9,58	....
REPSOL YPF	ES★	18,17	- 1,78
ROYAL DUTCH CO	NL★	63,09	- 2,13
SAIPEM	IT★	6,90	- 0,29
SHELL TRANSP	GB	8,88	- 1,39
TOTAL FINA ELF	FR★	152,30	- 0,78
▶ DJ E STOXX ENGY P		338,07	- 1,47

(Publicité)

Forte progression des résultats annuels de Schneider Electric en 2000

Résultat net (part du groupe) : +30 %

Retrouvez l'essentiel de la présentation des résultats sur www.schneider-electric.com

N°Vert 0 800 20 55 14

CAC 40 - SRD - Code Sicovam 12197

Merlin Gerin
Modicon
Square D
Telemecanique

Schneider Electric
Get more with the world's Power & Control specialist*

* Obtenez plus du spécialiste mondial de la distribution électrique et des automatismes industriels

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	20,48	- 2,39
ALMANIJ	BE★	43,33	+ 0,07
ALPHA FINANCE	GR	40,38	+ 0,20
AMVESCAP	GB	21,39	- 0,65
BHW HOLDING AG	DE★	28,60	....
BPI R	PT★	3,54	....
BRITISH LAND CO	GB	7,95	+ 0,20
CANARY WHARF GR	GB	8,06	- 0,39
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,03	....
CATTLES ORD.	GB	4,63	- 1
CLOSE BROS GRP	GB	14,25	....
MONTEDISON	IT★	2,24	+ 0,45
COBEPA	BE★	64	- 1,54
CONSORS DISC-BR	DE★	28,39	- 2,54
CORP FIN ALBA	ES★	24,10	- 2,63
CSGN VT/VT -1	CH	197,52	- 2,25
DEPFA-BANK	DE★	83	+ 0,18
DIREKT ANLAGE B	DE★	23,60	- 11,18
MAN GROUP	GB	12,21	- 0,38
EURAFRANCE	FR★	80,05	- 1,17
FORTIS (B)	BE★	31,04	- 1,21
FORTIS (NL)	NL★	31	- 1,40
GECINA	FR★	103,10	- 0,87
GIMV	BE★	41,90	....
GREAT PORTLAND	GB	4,37	- 0,36
HAMMERSON	GB	7,94	+ 0,80
ING GROEP	NL★	74,20	- 1,13
REALDANMARK	DK	75,57	....
LAND SECURITIES	GB	13,78	+ 1,03
LIBERTY INTL	GB	8,35	+ 0,95
MARSCHOLLEK LAU	DE★	111	- 3,65
MEDIOBANCA	IT★	11,90	- 1
METROVACESA	ES★	18,80	- 1,05
PERPETUAL PLC	GB	60,56	....
PROVIDENT FIN	GB	12,24	- 2,13
RODAMCO CONT. E	NL★	46	....
RODAMCO NORTH A	NL★	44,85	- 0,33
SCHRODERS	GB	18,02	- 2,46
SIMCO N	FR★	76,65	- 0,97
SLOUGH ESTATES	GB	6,51	- 0,24
UNIBAIL	FR★	188,30	- 0,89
VALLEHERMOSO	ES★	8,51	- 0,47
WCM BETEILIGUNG	DE★	18,50	- 1,60
▶ DJ E STOXX FINS P		283,38	- 1,19

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,58	- 1,87
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,59	- 2,22
BASS	GB	11,23	- 0,83
BBAG OE BRAU-BE	AT★	43,80	- 0,45
BRAU-UNION	AT★	42,98	+ 0,42
CADBURY SCHWEPP	GB	7	- 0,89
CARLSBERG -B-	DK	52,12	+ 8,06
CARLSBERG AS -A	DK	47,03	....
DANISCO	DK	43,68	....
DANONE	FR★	149,20	- 0,73
DELTA HOLDINGS	GR	9,62	+ 0,21
DIAGEO	GB	10,85	- 1,42
ELAIS OLEAGINOU	GR	21,60	....
ERID.BEGH.SAY	FR★	102,50	- 2,19
HEINEKEN HOLD.N	NL★	43	- 0,35
COCA COLA HBC	GR	18,74	+ 1,30
HELLENIC SUGAR	GR	13,56	- 1,74
KAMPS	DE★	10,75	- 0,46
KERRY GRP-A-	GB	20,67	- 1,49
MONTEDISON	IT★	2,24	+ 0,45
NESTLE N	CH	2379,35	+ 0,08
KONINKLIJKE NUM	NL★	45,68	+ 0,40
PARMALAT	IT★	1,69	- 2,31
PERNOD RICARD	FR★	74,90	- 0,13
RAISIO GRP -V-	FI★	1,95	- 3,47
SCOTT & NEWCAST	GB	8,45	- 0,74
SOUTH AFRICAN B	GB	8,11	+ 0,19
TATE & LYLE	GB	3,99	+ 2
UNIQ	GB	3,29	....
UNILEVER	NL★	60,50	- 2,02
UNILEVER	GB	8,16	+ 0,77
WHITBREAD	GB	9,82	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		242,57	- 0,57

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	90,65	- 1,24
ADECCO N	CH	673,98	- 1,05
AEROPORTI DI RO	IT★	9,27	....
AGGREKO	GB	6,95	- 0,22
ALSTOM	FR★	29,42	- 1,93
ALTRAN TECHNO	FR★	71	- 2,07
ALUSUISSE GRP N	CH	674,62	....
ASSA ABLOY-B-	SE	18,05	- 0,30
ASSOC BR PORTS	GB	6,12	+ 0,26
ATLAS COPCO -A-	SE	25,83	- 0,85
ATLAS COPCO -B-	SE	24,95	+ 1,12
ATTICA ENTR SA	GR	7,06	- 0,84
BAA	GB	10,19	- 0,61
BBA GROUP PLC	GB	5,45	+ 1,16
BTG	GB	19,49	+ 1,38
CIR	IT★	1,88	- 2,08
CAPITA GRP	GB	7,30	- 3,12
CDB WEB TECH IN	IT★	8	- 0,62
CGIP	FR★	60,30	- 0,33
CMG	GB	61,69	....
COOKSON GROUP P	GB	2,66	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9647,47	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10987,39	+ 1,11
DAMSKIBS SVEND	DK	15248,36	+ 0,53
E.ON AG	DE★	55,55	+ 0,09
EADS SICO.	FR★	22,49	- 0,04
ELECTROCOMPONEN	GB	10,62	- 0,29
EPCOS	DE★	67,70	- 3,29
EUROTUNNEL	FR★	1,07	....
EXEL	GB	15	- 0,21
F.I. GROUP	GB	5,82	- 0,80
GROUP 4 FALCK	DK	144,71	- 0,92
FINMECCANICA	IT★	1,04	- 1,89
FINNLINES	FI★	22	....
FKI	GB	3,32	+ 0,95
FLS IND.B	DK	15,68	+ 1,74
FLUGHAFEN WIEN	AT★	40	....
GAMESA	ES★	24,40	+ 1,50
GKN	GB	12,57	- 0,25
HAGEMEYER NV	NL★	25,58	+ 0,67
HALKOR	GR	4,40	- 1,79
HAYS	GB	5,46	- 0,85
HEIDELBERGER DR	DE★	68	- 1,45
HUHTAMAEKI VAN	FI★	25,31	....
IFIL	IT★	7,36	- 0,94
IMI PLC	GB	4,21	....
INDRA SISTEMAS	ES★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	22,52	....
INVESTOR -A-	SE	15,45	....
INVESTOR -B-	SE	15,01	- 1,81
ISS	DK	71,02	- 0,38
JOT AUTOMATION	FI★	1,02	+ 0,99
KINNEVIK -B-	SE	22,69	....
COPENHAGEN AIRP	DK	99,15	....
KONE B	FI★	74,93	+ 0,64
LEGRAND	FR★	240,20	+ 0,92
LINDE AG	DE★	51,40	- 0,39
MAN AG	DE★	31,50	- 3,08
MG TECHNOLOGIES	DE★	14,55	- 0,34
WARTSILA CORP A	FI★	24,31	....
METSO	FI★	11,90	+ 0,42
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,85	....
TELE2 -B-	SE	39,08	....
NKT HOLDING	DK	239,85	....
EXEL	GB	15	- 0,21
PACE MICRO TECH	GB	8,22	+ 2,94
PARTEK	FI★	12,50	- 2,34
PENINS.ORIENT.S	GB	4,70	- 0,33
PERLOS	FI★	10,60	- 3,64
PREMIER FARNELL	GB	5,95	....
RAILTRACK	GB	14,37	+ 0,33
RANDSTAD HOLDIN	NL★	17	- 0,58
RENTOKIL INITIA	GB	3,15	- 1,95
REXAM	GB	4,16	+ 0,76
REXEL	FR★	80,50	- 1,59
RHI AG	AT★	22,95	....
RIETER HLDG N	CH	311,36	- 0,93
ROLLS ROYCE	GB	3,12	- 1
SANDVIK	SE	25,50	- 0,22
SAURER ARBON N	CH	454,07	- 0,28
SCHNEIDER ELECT	FR★	71,45	+ 0,63
SEAT PAGINE GIA	IT★	1,63	- 1,21
SECURICOR	GB	2,61	....
SECURITAS -B-	SE	20,48	- 1,85
SERCO GROUP	GB	8,61	....
SGL CARBON	DE★	66	+ 1,23
SHANKS GROUP	GB	2,79	....
SIDEL	FR★	40,60	+ 3,84
INVENSYS	GB	2,49	+ 2,58
SINGULUS TECHNO	DE★	23,59	- 3,36
SKF -B-	SE	18,93	+ 0,88
SMITHS GROUP	GB	10,98	+ 0,14
SOPHUS BEREND -	DK	30,38	....
SPIRENT	GB	6,31	+ 6,33
T.I.GROUP PLC	GB	6,36	....
TECAN GROUP N	CH	1070,97	- 2,31
TELEFONICA	ES★	18,24	- 1,67
TPI	ES★	6,12	- 2,86
THALES	FR★	43,58	- 0,07
TOMRA SYSTEMS	NO	19,95	....
TRAFFICMASTER	GB	5,75	- 0,81
UNAXIS HLDG N	CH	214,71	- 2,22
VA TECHNOLOGIE	AT★	36,64	- 1,11
VEDIOR NV	NL★	13,55	- 1,81
VESTAS WIND SYS	DK	52,93	- 0,50
VINCI	FR★	64,35	- 1,76
VIVENDI ENVIRON	FR★	45,52	- 1,02
VOLVO -A-	SE	20,04	- 1,89
VOLVO -B-	SE	20,37	- 0,54
▶ DJ E STOXX IND GO P		475,85	- 0,72

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	2,07	+ 1,54
AEGON NV	NL★	37,11	- 2,88
AGF	FR★	68,30	+ 0,81
ALLEANZA ASS	IT★	16,01	- 1,90
ALLIANZ N	DE★	359,30	- 0,06
ASR VERZEKERING	NL★	93	....
AXA	FR★	136	- 0,87
BALOISE HLDG N	CH	1157,24	+ 0,06
BRITANNIC	GB	15,63	+ 0,30
CGNU	GB	15,75	+ 0,10
CNP ASSURANCES	FR★	34,85	- 0,49
CORP MAPFRE R	ES★	25,06	+ 0,24
ERGO VERSICHERU	DE★	164	- 0,30
ETHNIKI GEN INS	GR	14,14	- 1,12
EULER	FR★	53,45	+ 0,85
CODAN	DK	85,76	- 1,69
FORTIS (B)	BE★	31,04	- 1,21
GENERALI ASS	IT★	37,80	- 0,13
GENERALI HLD VI	AT★	202,10	- 2,37
INDEPENDENT INS	GB	4,24	+ 6,27
INTERAM HELLEN	GR	12,96	- 1,37
IRISH LIFE & PE	GB	13,36	+ 1,07
FONDIARIA ASS	IT★	5,47	- 0,18
LEGAL & GENERAL	GB	2,71	- 0,57
MEDIOLANUM	IT★	12,03	- 2,20
MUENCH RUECKVER	DE★	350	- 0,62
POHJOLA GRP.B	FI★	43,20	+ 0,47
PRUDENTIAL	GB	14,80	- 0,42
RAS	IT★	14,83	+ 0,27
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,16	- 0,76
SAI	IT★	18,95	+ 1,28
SAMPO LEONIA IN	FI★	57,40	- 0,17
SWISS RE N	CH	2261,29	- 0,66
SCOR	FR★	53,50	- 0,56
SKANDIA INSURAN	SE	12,09	- 2,67
ST JAMES'S PLAC	GB	6,47	- 1,90
STOREBRAND	NO	7,40	....
SWISS LIFE REG	CH	897,77	+ 0,07
TOPDANMARK	DK	27,47	+ 0,99
ZURICH FINL SVC	CH	515,70	- 0,63
▶ DJ E STOXX INSU P		419,07	- 0,84

MEDIAS

MONDADORI	IT★	9,73	- 2,70
B SKY B GROUP	GB	14,76	- 1,77
CANAL PLUS	FR★	3,52	- 0,85
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,03	....
CARLTON COMMUNI	GB	8,08	- 0,19
DLY MAIL & GEN	GB	12,53	- 1,84
ELSEVIER	NL★	15,50	+ 1,17
EMAP PLC	GB	13,78	- 1,68
FUTURE NETWORK	GB	1,68	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	7,18	- 1,37
GWR GROUP	GB	8,38	....
HAVAS ADVERTISI	FR★	15,10	- 0,66
INDP NEWS AND M	IR★	2,91	....
INFORMA GROUP	GB	9,21	+ 0,68
LAGARDERE SCA N	FR★	62,50	- 1,73
LAMBRAKIS PRESS	GR	13,40	+ 3,24
M6 METROPOLE TV	FR★	31,10	- 1,89
MEDIASET	IT★	11,11	- 1,33
NRJ GROUP	FR★	26,51	- 1,30
PEARSON	GB	23,41	- 1,32
PRISA	ES★	15,89	- 2,22
PROSIEBEN SAT.1	DE★	28	- 3,45
PT MULTIMEDIA R	PT★	19,74	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	35,29	- 2,24
PUBLIGROUPE N	CH	476,13	+ 1,94
REED INTERNATIO	GB	10,96	+ 0,86
REUTERS GROUP	GB	16,52	- 1,12
RTL GROUP	LU★	89	....
SMG	GB	3,82	....
SOGECABLE R	ES★	22,25	- 2,11
TAYLOR NELSON S	GB	3,80	....
TELEWEST COMM.	GB	2,02	- 2,27
TF1	FR★	46,10	- 1,85
TRINITY MIRROR	GB	7,56	....
UTD BUSINESS ME	GB	11,30	- 1,10
UNITED PAN-EURO	NL★	11,14	- 2,54
VIVENDI UNIVERS	FR★	67,35	- 1,82
VNU	NL★	45,75	- 0,76
WOLTERS KLUWER	NL★	26,19	+ 0,38
WPP GROUP	GB	12,76	+ 0,37
▶ DJ E STOXX MEDIA P		388,82	- 1,41

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	35,27	+ 0,66
ALTADIS	ES★	14,85	- 4,19
AMADEUS GLOBAL	ES★	7,69	- 2,66
ATHENS MEDICAL	GR	6,34	- 0,94
AUSTRIA TABAK A	AT★	69	- 0,29
AVIS EUROPE	GB	3,04	....
BEIERSDORF AG	DE★	126,50	+ 2,02
BIC	FR★	46,44	+ 0,52
BRIT AMER TOBAC	GB	8,81	+ 1,08
CASINO GP	FR★	110	- 0,90
RICHEMONT UNITS	CH	2698,50	+ 0,97
CLARINS	FR★	85,10	- 2,18
DELHAIZE	BE★	60,95	+ 0,74
COLRUYT	BE★	48,25	+ 0,58
FIRSTGROUP	GB	4,71	- 1,31
FREESERVE	GB	1,69	....
GALLAHER GRP	GB	7,09	....
GIB	BE★	41,25	- 0,48
GIVAUDAN N	CH	299,04	+ 0,22
HENKEL KGAA VZ	DE★	72,40	- 1,50
IMPERIAL TOBACC	GB	11,37	- 1,22
JERONIMO MARTIN	PT★	10,50	....
KESKO -B-	FI★	11,45	+ 0,44
L'OREAL	FR★	79,90	- 1,96
LAURUS NV	NL★	7,70	....
MORRISON SUPERM	GB	2,97	- 1,04
RECKITT BENCKIS	GB	14,95	+ 0,53
SAFEWAY	GB	4,62	+ 0,68
SAINSBURY J. PL	GB	6	- 0,52
STAGECOACH HLDG	GB	1,16	....
T-ONLINE INT	DE★	13,05	....
TERRA LYCOS	ES★	12,23	- 2,94
TESCO PLC	GB	4,15	+ 0,76
TNT POST GROEP	NL★	25,90	+ 1,13
WANADOO	FR★	6,52	- 4,82
WORLD ONLINE IN	NL★	7,80	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		426,72	- 0,63

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	8,45	....
AVA ALLG HAND.G	DE★	35,50	....
BOOTS CO PLC	GB	9,69	- 0,96
BUHRMANN NV	NL★	33	+ 0,61
CARREFOUR	FR★	62,65	- 1,26
CASTO.DUBOIS	FR★	255	....
CC CARREFOUR	ES★	13,65	- 1,66
CHARLES VOEGELE	CH	126,65	- 1,14
CONTINENTE	ES★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE★	234	- 0,13
DEBENHAMS	GB	5,53	....
DIXONS GROUP	GB	4,02	- 0,77
GAL LAFAYETTE	FR★	198,10	+ 3,07
GEHE AG	DE★	38,70	....
GREAT UNIV STOR	GB	8,16	- 4,75
GUCCI GROUP	NL★	98,05	+ 1,61
HENNES & MAURIT	SE	20,92	- 0,26
KARSTADT QUELLE	DE★	38	....
KINGFISHER	GB	7,67	- 0,81
MARKS & SPENCER	GB	3,73	- 2,06
MATALAN	GB	8,38	- 0,93
METRO	DE★	51,60	- 1,24
NEXT PLC	GB	13,10	- 0,95
PINAULT PRINT.	FR★	216,40	- 1,23
SIGNET GROUP	GB	1,21	+ 1,32
VALORA HLDG N	CH	211,47	- 1,21
VENDEX KBB NV	NL★	15,05	- 2,21
W.H SMITH	GB	8,11	- 0,58
WOLSELEY PLC	GB	7,22	- 2,33
▶ DJ E STOXX RETL P		345,93	- 0,71

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE★	69	- 2,82
ALCATEL-A-	FR★	40,28	- 4,78
ALTEC SA REG.	GR	6,88	- 0,29
ARM HOLDINGS	GB	4,62	- 4,84
ARC INTERNATION	GB	2,47	- 0,63
ASM LITHOGRAPHY	NL★	22	- 7,21
BAAN COMPANY	NL★	2,70	....
BALTIMORE TECH	GB	3,80	- 3,95
BOOKHAM TECHNOL	GB	7,92	- 0,98
SPIRENT	GB	16,83	....
BAE SYSTEMS	GB	4,76	+ 3,40
BROKAT	DE★	14,20	- 6,58
BULL	FR★	2,64	- 1,86
BUSINESS OBJECT	FR★	63,35	- 6,70
CAP GEMINI	FR★	189,30	- 0,58
COLT TELECOM NE	GB	18,84	- 3,22
COMPTEL	FI★	7,85	- 4,15
DASSAULT SYST.	FR★	56,85	+ 1,43
DIALOG SEMICOND	GB	86,11	....
ERICSSON -B-	SE	8,83	- 3,61
F-SECURE	FI★	1,66	- 2,35
FILTRONIC	GB	5,35	+ 0,59
FINMATICA	IT★	27,80	- 3,30
GETRONICS	NL★	6,37	+ 3,58
GN GREAT NORDIC	DK	15,34	....
INFINEON TECHNO	DE★	35,05	- 2,91
INFOGRAMES ENTE	FR★	16,08	- 2,55
INTRACOM R	GR	20,36	+ 0,79
KEWILL SYSTEMS	GB	3,93	- 4,20
LOGICA	GB	21,12	- 2,25
LOGITECH INTL N	CH	304,23	- 1,26
MARCONI	GB	7,03	- 3,65
NOKIA	FI★	23,20	- 5,69
OCE	NL★	17,50	- 1,13
OLIVETTI	IT★	2,33	- 0,43
PSION	GB	2,10	- 12,99
SAGE GRP	GB	4,63	+ 1,72
SAGEM	FR★	111,60	- 1,67
SAP AG	DE★	161,70	- 3,41
SAP VZ	DE★	165,30	- 3,33
SEMA	GB	8,56	- 0,18
SEZ HLDG N	CH	681,11	- 2,33
SIEMENS AG N	DE★	122,70	- 2,77
MB SOFTWARE	DE★	3,70	....
SPIRENT	GB	6,31	+ 6,33
STMICROELEC SIC	FR★	33,31	- 2,60
TECNOST	IT★	2,83	....
TELE 1 EUROPE	SE	4,85	....
THINK TOOLS	CH	76,54	- 1,67
THUS	GB	1,05	....
TIETOENATOR	FI★	27,90	- 2,11
▶ DJ E STOXX TECH P		536,17	- 3,88

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT★	10,95	- 0,45
AEM	IT★	2,58	- 1,15
ANGLIAN WATER	GB	9,46	....
BRITISH ENERGY	GB	4,04	+ 3,20
CENTRICA	GB	3,73	+ 1,28
EDISON	IT★	10,03	- 1,67
ELECTRABEL	BE★	245,20	- 0,33
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,23	....
ENDESA	ES★	18,49	- 0,64
ENEL	IT★	3,72	- 0,27
EVN	AT★	33,75	+ 0,06
FORTUM	FI★	4,48	+ 0,67
GAS NATURAL SDG	ES★	18,10	- 0,49
HIDRO CANTABRIC	ES★	25,80	- 0,27
IBERDROLA	ES★	16,02	- 2,32
INNOGY HOLDINGS	GB	2,94	....
ITALGAS	IT★	5,26	....
KELDA	GB	5,95	+ 1,33
NATIONAL GRID G	GB	9,22	+ 0,51
INTERNATIONAL P	GB	3,65	- 2,92
OESTERR ELEKTR	AT★	123	- 1,68
PENNON GROUP	GB	9,94	- 0,78
POWERGEN	GB	10,21	- 0,15
SCOTTISH POWER	GB	7,39	- 1,26
SEVERN TRENT	GB	11,02	- 0,71
SUEZ LYON EAUX	FR★	179,10	- 0,50
SYDKRAFT -A-	SE	26,16	....
SYDKRAFT -C-	SE	21,75	....
THAMES WATER	GB	19,10	....
FENOSA	ES★	21,24	- 0,05
UNITED UTILITIE	GB	9,03	- 1,03
VIRIDIAN GROUP	GB	10,52	+ 0,15
▶ DJ E STOXX PO SUP P		311,65	- 0,6

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **Eurotunnel** gagnait 0,93 %, jeudi 1er mars, à 1,08 euro, dans les premières transactions. L'opérateur du tunnel transmanche a annoncé avoir réduit de 2,6 milliards de francs sa dette dite *« junior »*, grâce à une opération de titrisation menée par Dresdner Kleinwort Wassertsein et Merrill Lynch.

● Le titre **Lafarge** était en hausse de 0,66 %, à 106,7 euros. Le cimentier a annoncé un bénéfice net de 726 millions d'euros, en hausse de 18 %. Les analystes recensés par JCF Group s'attendaient à 707 millions d'euros.

● L'action **Sagem** perdait 2,03 %, à 111,2 euros. Le groupe d'électronique a annoncé des commandes militaires pour un montant d'environ 500 millions de francs, comprenant notamment la modernisation des Mirages de l'armée vénézuélienne et la livraison d'équipements à la marine coréenne.

● Le titre **Sanofi-Synthélabo** perdait 1,27 %, à 58,25 euros jeudi matin, et **TF1** cédait 0,98 %, à 46,51 euros. Leur cours de clôture sera décalé, jeudi soir, à 17 h 45 au lieu de 17 h 35. Vendredi, leur poids dans l'indice CAC 40 sera revu en baisse. La part du capital non détenu par la société mère (respectivement L'Oréal et Bouygues) servira de référence, soit 50 % de Sanofi-Synthélabo et 60 % de TF1.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 1er MARS **Cours à 12 h 30**

Dernier jour de négociation des OSRD : 26 mars

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ACCOR	❩	44,10	289,28	+3,30	42,69
AGF	❩	69,15	453,59	+2,07	67,75
AFFINE(EXIMM		40,84	267,89	+3	...
AIR FRANCE G	❩	20,17	132,31	−1,32	20,44
AIR LIQUIDE	❩	150,90	989,84	+1,48	148,70
ALCATEL	❩	40,50	265,66	−4,26	42,30
ALCATEL O		38,90	255,17	−7,38	...
ALSTOM	❩	29,41	192,92	−1,97	30
ALTRAN TECHN	❩	70,50	462,45	−2,76	72,50
ATOS CA	❩	105	688,75	−1,41	106,50
ARBEL		8,99	58,97	+0,33	...
AVENTIS	❩	87,90	576,59	+0,11	87,80
AXA	❩	137,80	903,91	+0,44	137,20
AZEO(EXG.ET	❩	86	564,12	−0,58	86,50
BAIL INVESTI	❩	122,50	803,55	−0,08	122,60
BAZAR HOT. V		129,50	849,46	...	...
BIC	❩	46,30	303,71	+0,22	46,20
BIS		...	...	...	...
BNPPARIBAS	❩	88,05	577,57	−0,84	88,80
BOLLORE	❩	199	1305,35	−1,97	203
BOLLORE INV		48	314,86	−3,05	...
BONGRAIN		37,20	244,02	−0,13	...
BOUYGUES	❩	41,25	270,58	−2,69	42,39
BOUYGUES OFF	❩	52	341,10	−1,89	53
BULL#	❩	2,74	17,97	+1,86	2,69
BUSINESS OBJ	❩	65,80	431,62	−3,09	67,90
B T P (LA CI		...	...	...	...
BURELLE (LY)		79,10	518,86	+0,76	...
CANAL +	❩	3,53	23,16	−0,56	3,55
CAP GEMINI	❩	179,50	1177,44	−5,72	190,40
CARBONE-LORR	❩	48,72	319,58	−1,58	49,50
CARREFOUR	❩	61,85	405,71	−2,52	63,45
CASINO GUICH	❩	109,30	716,96	−1,53	111
CASINO GUICH		70,40	461,79	−2,15	...
CASTORAMA DU	❩	247,40	1622,84	+0,12	247,10
CEA INDUSTRI		188	1233,20	−0,90	...
CEGID (LY)		81,90	537,23	−9,85	...
CFF.RECYCLIN		44	288,62	−0,68	...
CGIP	❩	58	380,46	−4,13	60,50
CHARGEURS		72,40	474,91	−0,41	...
CHRISTIAN DA		87,95	576,91	+1,21	...
CHRISTIAN DI	❩	46,40	304,36	−1,63	47,17
CIC -ACTIONS		117,40	770,09	−0,34	...
CIMENTS FRAN	❩	53,50	350,94	−0,09	53,55
CLARINS	❩	86	564,12	−1,15	87
CLUB MEDITER	❩	102,80	674,32	−2,56	105,50
CNP ASSURANC	❩	34,80	228,27	−0,63	35,02
COFACE	❩	96,15	630,70	−0,16	96,30
COFLEXIP	❩	156,50	1026,57	−3,93	162,90
COLAS	❩	56	367,34	−0,80	56,45
CONTIN.ENTRE		47	308,30	...	...
CPR		51,10	335,19	−0,20	...
CRED.FON.FRA		13,80	90,52	+2,15	...
CREDIT LYONN	❩	37,43	245,52	−1,06	37,83
CS COM.ET SY		15,01	98,46	−7,57	...
DAMART		82,45	540,84	...	...
DANONE	❩	149,40	980	−0,60	150,30
DASSAULT-AVI		253	1659,57	+5,42	...
DASSAULT SYS	❩	54,25	355,86	−3,21	56,05
DE DIETRICH		...	...	...	...
DEVEAUX(LY)#		92	603,48	+0,88	...
DEV.R.N-P.CA		14,88	97,61	+10,22	...
DMC (DOLLFUS		14,90	97,74	+4,86	...
DYNACTION		26,30	172,52	−2,59	...
EIFFAGE	●❩	74,65	489,67	+8,35	68,90
ELIOR	❩	15,09	98,98	+2,03	14,79
ELEC.MADAGAS		...	...	...	...
ENTENIAL(EX		28	183,67	...	...
ERAMET	❩	46,90	307,64	+0,86	46,50
ERIDANIA BEG	❩	102,90	674,98	−1,81	104,80
ESSILOR INTL	❩	331,20	2172,53	−0,54	333
ESSO		71,80	470,98	+2,57	...
EULER	❩	54	354,22	+1,89	53
EURAFRANCE	❩	80,55	528,37	−0,56	81
EURO DISNEY	❩	0,71	4,66	+1,43	0,70
EUROTUNNEL	❩	1,06	6,95	−0,93	1,07
FAURECIA	❩	55,95	367,01	+0,18	55,85
FIMALAC SA C	❩	36,56	239,82	−1,08	36,96
F.F.P. (NY)		104	682,20	−1,42	...
FINAXA		120	787,15	−2,12	...
FIVES-LILLE		110	721,55	...	...
FONC.LYON.#		32,05	210,23	−2,88	...
FRANCE TELEC	❩	63,10	413,91	−2,47	64,70
FROMAGERIES		443,80	2911,14	...	...
GALERIES LAF	❩	190,30	1248,29	−0,99	192,20
GAUMONT #		46,50	305,02	+3,33	...
GECINA	❩	102,10	669,73	−1,83	104
GEOPHYSIQUE	❩	71,05	466,06	+1,43	70,05
GFI INFORMAT	❩	27,16	178,16	−3,35	28,10
GRANDVISION	❩	21,85	143,33	...	21,85
GROUPE ANDRE		132,90	871,77	+0,30	...
GROUPE GASCO		88,40	579,87	−1,12	...
GR.ZANNIER (		83,30	546,41	−2	...
GROUPE PARTO		65,40	429	+3,81	...
GUYENNE GASC	❩	86,10	564,78	−1,03	87
HAVAS ADVERT	❩	15,15	99,38	−0,33	15,20
IMERYS	❩	119,50	783,87	−1,57	121,40
IMMOBANQUE		...	...	...	...
IMMEUBLES DE		21,25	139,39	+0,14	...
INFOGRAMES E	❩	15,60	102,33	−5,45	16,50
IM.MARSEILLA		3549	23279,91	+4,38	...
INGENICO	❩	24,40	160,05	−5,10	25,71
ISIS	❩	90,20	591,67	+0,33	89,90
KAUFMAN ET B	❩	23	150,87	−0,43	23,10
KLEPIERRE	❩	105,70	693,35	−0,28	106
LAFARGE	❩	107,80	707,12	+1,70	106
LAGARDERE	❩	62,10	407,35	−2,36	63,60
LAPEYRE	❩	57,45	376,85	−0,95	58
LEBON (CIE)		60,50	396,85	+1	...
LEGRAND	❩	247,10	1620,87	+3,82	238
LEGRAND ADP		146,90	963,60	+4,04	...
LEGRIS INDUS	❩	49,45	324,37	+0,92	49
LIBERTY SURF	❩	7,40	48,54	+0,41	7,37
LOCINDUS		124	813,39	−0,48	...
L'OREAL	❩	80,30	526,73	−1,47	81,50
LOUVRE #		79,50	521,49	+1,79	...
LVMH MOET HE	❩	65	426,37	−2,62	66,75
MARINE WENDE	❩	98,60	646,77	−1,99	100,60
MAUREL ET PR		13,15	86,26	+3,54	...
METALEUROP		6	39,36	−0,99	...
MICHELIN	❩	40,04	262,65	−3,52	41,50
MONTUPET SA		20,80	136,44	−1,98	...
MOULINEX		4,10	26,89	−2,15	...
NATEXIS BQ P	❩	100,70	660,55	−0,30	101
NEOPOST	❩	25,69	168,52	−0,04	25,70
NORBERT DENT		20,50	134,47	−0,34	...
NORD-EST		28	183,67	+0,68	...
NRJ GROUP	❩	26,69	175,07	−0,63	26,86
OBERTHUR CAR	❩	16,55	108,56	−0,90	16,70
OLIPAR		7,76	50,90	−1,77	...
ORANGE	❩	8,37	54,90	−2,90	8,62
OXYG.EXT-ORI		370	2427,04	−1,86	...
PECHINEY ACT	❩	53,40	350,28	−1,11	54
PECHINEY B P		57,35	376,19	−1,12	...
PENAUILLE PO	❩	72	472,29	...	72
PERNOD-RICAR	❩	77,40	507,71	+3,20	75
PEUGEOT	❩	297,30	1950,16	+0,88	294,70
PINAULT-PRIN	❩	209,60	1374,89	−4,34	219,10
PLASTIC OMN.	❩	114	747,79	−1,30	115,50
PSB INDUSTRI		79,50	521,49	−0,63	...
PUBLICIS GR.	❩	34,70	227,62	−3,88	36,10
REMY COINTRE	❩	33	216,47	+4,76	31,50
RENAULT	❩	58,90	386,36	+0,86	58,40
REXEL	❩	81,90	537,23	+0,12	81,80
RHODIA	❩	15,41	101,08	−0,90	15,55
ROCHETTE (LA		6,81	44,67	+0,44	...
ROYAL CANIN	❩	101,10	663,17	+1,51	99,60
ROUGIER #		64,45	422,76	−0,08	...
RUE IMPERIAL		1900	12463,18	+2,04	...
SADE (NY)		47	308,30	...	...
SAGEM S.A.	❩	108,30	710,40	−4,58	113,50
SAGEM ADP		66	432,93	−2,08	...
SAINT-GOBAIN	❩	167,50	1098,73	+0,90	166
SALVEPAR (NY		65,55	429,98	−2,31	...
SANOFI SYNTH	❩	60,05	393,90	+1,78	59
SCHNEIDER EL	❩	73,25	480,49	+3,17	71
SCOR	❩	52,80	346,35	−1,86	53,80
S.E.B.	❩	61	400,13	−0,65	61,40
SEITA	❩	46,50	305,02	−1,27	47,10
SELECTIBAIL(		16,55	108,56	−1,49	...
SIDEL	❩	42,65	279,77	+9,08	39,10
SILIC CA		163	1069,21	...	...
SIMCO	❩	77,60	509,02	+0,26	77,40
SKIS ROSSIGN		16,60	108,89	−0,30	...
SOCIETE GENE	❩	65,20	427,68	−1,88	66,45
SODEXHO ALLI	❩	207,10	1358,49	+0,05	207
SOGEPARC (FI		93,50	613,32	...	...
SOMMER-ALLIB	❩	...	...	...	55
SOPHIA	❩	32,39	212,46	−0,18	32,45
SOPRA #	❩	62,80	411,94	−2,03	64,10
SPIR COMMUNI	❩	75,75	496,89	+0,33	75,50
SR TELEPERFO	❩	27,74	181,96	−0,04	27,75
STUDIOCANAL		11,50	75,44	+0,88	...
SUCR.PITHIVI		...	...	...	...
SUEZ LYON.DE	❩	179,70	1178,75	−0,17	180
TAITTINGER		769	5044,31	+1,85	...
TF1	❩	46,75	306,66	−0,47	46,97
THALES (EX.T	❩	45,03	295,38	+3,26	43,61
TECHNIP	❩	150,90	989,84	−2,46	154,70
THOMSON MULT .	❩	45,94	301,35	−2,01	46,88
TOTAL FINA E	❩	151,90	996,40	−1,04	153,50
TRANSICIEL #	❩	51,35	336,83	−1,63	52,20
UBI SOFT ENT	❩	34,26	224,73	−7,65	37,10
UNIBAIL	❩	185,70	1218,11	−2,26	190
UNILOG	❩	102,50	672,36	−2,38	105
USINOR	❩	15,40	101,02	+0,65	15,30
VALEO	❩	55,75	365,70	−3,88	58
VALLOUREC	❩	58,10	381,11	+1,04	57,50
VIA BANQUE		34	223,03	...	...
VICAT		66	432,93	+3,13	...
VINCI	❩	64,65	424,08	−1,30	65,50
VIVENDI ENVI	❩	45,85	300,76	−0,30	45,99
VIVENDI UNIV	❩	66,65	437,20	−2,84	68,60
WANADOO	❩	6,49	42,57	−5,26	6,85
WORMS (EX.SO		19,20	125,94	−0,52	...
ZODIAC	❩	270	1771,08	−4,93	284
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...
....		...	...	...	...

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ADECCO		678,50	4450,67	+0,52	...
AMERICAN EXP		47,50	311,58	−0,40	...
AMVESCAP EXP		...	...	...	...
ANGLOGOLD LT		35,60	233,52	−1,66	...
A.T.T. #		24,66	161,76	−3,26	...
BARRICK GOLD		17,30	113,48	+3,59	...
COLGATE PAL.		63,70	417,84	−1,92	...
CROWN CORK O		...	...	...	...
DE BEERS #		44,10	289,28	−4,13	...
DIAGO PLC		...	...	...	...
DOW CHEMICAL		34,96	229,32	−0,48	...
DU PONT NEMO		47,50	311,58	+1,06	...
ECHO BAY MIN		0,90	5,90	−3,23	...
ELECTROLUX		17,50	114,79	−0,06	...
ELF GABON		141	924,90	+0,28	...
ERICSSON #	❩	8,73	57,27	−3,96	9,09
FORD MOTOR #		30,22	198,23	−3,45	...
GENERAL ELEC		49,59	325,29	−1,02	...
GENERAL MOTO		57,80	379,14	+0,52	...
GOLD FIELDS		4,50	29,52	−0,88	...
HARMONY GOLD		5,35	35,09	−4,97	...
HITACHI #		9	59,04	−4,05	...
HSBC HOLDING	❩	14,19	93,08	−2,14	14,50
I.B.M.	❩	106,40	697,94	−1,94	108,50
I.C.I.		...	...	...	...
ITO YOKADO #	■	54,05	354,54	−0,18	...
I.T.T. INDUS		43,08	282,59	−2,09	...
KINGFISHER P	❩	7,57	49,66	+0,13	7,56
MATSUSHITA		18,66	122,40	−8,98	...
MC DONALD'S		31,49	206,56	−2,48	...
MERK AND CO		87,25	572,32	−1,19	...
MITSUBISHI C		...	...	...	...
NESTLE SA #	❩	2365	15513,38	...	2365
NORSK HYDRO		44,12	289,41	−0,02	...
PFIZER INC		47,61	312,30	−1,88	...
PHILIP MORRI		51,70	339,13	−1,71	...
PROCTER GAMB		75,85	497,54	−0,65	...
RIO TINTO PL		...	...	...	...
SCHLUMBERGER		68,35	448,35	−1,23	...
SEGA ENTERPR		20	131,19	+1,06	...
SEMA GROUP #	❩	8,54	56,02	−0,12	8,55
SHELL TRANSP		8,86	58,12	−1,12	...
SONY CORP. #	❩	75,30	493,94	−3,46	78
T.D.K. #		76,30	500,50	−2,18	...
TOSHIBA #		5,92	38,83	−2,95	...
UNITED TECHO		83,25	546,08	−2,06	...
ZAMBIA COPPE		0,63	4,13	−1,56	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❩ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 1er MARS

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		12,85	84,29	−1,15
AB SOFT		5,20	34,11	−8,77
ACCESS COMME		10,25	67,24	...
ADL PARTNER		21,50	141,03	−2,27
ALGORIEL #		8,65	56,74	+8,13
ALPHAMEDIA		1,80	11,81	...
ALPHA MOS #		7	45,92	−7,65
ALPHA MOS BS		1,03	6,76	+4,04
ALTAMIR & CI		134	878,98	−0,74
ALDETA	◆	3,90	25,58	...
ALTI #		10,30	67,56	−8,44
ALTI ACT.NOU	◆	12,35	81,01	...
A NOVO #	❩	180	1180,72	−4,26
ARTPRICE COM		13	85,27	−2,99
ASTRA		0,85	5,58	−5,56
AUFEMININ.CO		4,05	26,57	−9,60
AUTOMA TECH		10,99	72,09	+6,39
AVENIR TELEC	❩	4,82	31,62	−9,91
AVENIR TELEC	◆	1,80	11,81	...
BAC MAJESTIC		8,75	57,40	+1,74
BARBARA BUI		14,96	98,13	+3,17
BCI NAVIGATI		9,50	62,32	−5,75
BELVEDERE		11,20	73,47	−0,88
BOURSE DIREC		3,25	21,32	−7,67
BRIME TECHNO		57,50	377,18	+0,26
BRIME TECHN		2,30	15,09	+4,55
BUSINESS ET		15	98,39	−1,64
BUSINESS INT		5,50	36,08	−6,78
BVRP ACT.DIV		30,41	199,48	−7
CAC SYSTEMES	◆	3,40	22,30	...
CALL CENTER		13,25	86,91	...
CAST		14,40	94,46	−9,72
CEREP		101,50	665,80	+1,50
CHEMUNEX #		0,57	3,74	...
CHEMUNEX DS	◆	0,02	0,13	...
CMT MEDICAL		18	118,07	−3,74
COALA #		22,01	144,38	−5,90
COHERIS ATIX		29,87	195,93	−3,83
COIL		14	91,83	...
CION ET SYS		3,50	22,96	−4,89
CONSODATA #		25,70	168,58	−0,39
CONSORS FRAN		6,21	40,73	−4,46
CROSS SYSTEM		7,10	46,57	−5,46
CRYO #		7,55	49,52	−10,33
CRYONETWORKS.		3,61	23,68	−5,74
CYBERDECK #		1,30	8,53	−7,14
CYBER PRES.P		21,80	143	+0,23
CYBERSEARCH		3,09	20,27	+8,42
CYRANO #		2,20	14,43	−15,06
DALET #		8	52,48	−3,50
DATATRONIC		7,05	46,24	−1,40
DESK #		2,56	16,79	+0,39
DEVOTEAM #	❩	59,25	388,65	−3,74
DMS #		11,85	77,73	...
D INTERACTIV		7,06	46,31	−9,72
D INTERATIVE	◆	7,20	47,23	...
DIOSOS	◆	42,90	281,41	...
DIREKT ANLAG		23,65	155,13	−9,97
DIREKT ANLAG		20,60	135,13	−14,35
DURAND ALLIZ		1,32	8,66	−4,35
DURAN DUBOI		15,50	101,67	−13,89
DURAN BS 00		0,10	0,66	−94,87
EFFIK #	◆	13,10	85,93	...
EGIDE #		380	2492,64	−10,59
EMME(JCE 1/1		9,50	62,32	−1,04
ESI GROUP		51,80	339,79	−1,33
ESKER		4,89	32,08	−5,23
EUROFINS SCI		29,11	190,95	−4,87
EUROFINS NOU	◆	30,50	200,07	...
EURO.CARGO S	◆	10,75	70,52	...
FIMATEX #	❩	5,23	34,31	−9,52
FI SYSTEM #	❩	6,55	42,97	−8,01
FI SYSTEM BS		1,20	7,87	−0,83
FLOREANE MED		8,40	55,10	−1,18
GAMELOFT COM		4,70	30,83	−3,09
GAUDRIOT #		33	216,47	...
GENERIX #		18,47	121,16	−4,94
GENESYS #		20,50	134,47	−5,27
GENESYS NV 0	◆	42,20	276,81	...
GENESYS BS00	◆	7,30	47,88	...
GENSET	❩	22,18	145,49	+10,90
GL TRADE #		29	190,23	−7,97
GUILLEMOT #		30,50	200,07	−1,61
GUYANOR ACTI		0,25	1,64	−3,85
HF COMPANY		58	380,46	+0,87
HIGH CO.#		86,50	567,40	−6,49
HIGH BS 01	◆	4,10	26,89	...
HIGHWAVE OPT	❩	79,90	524,11	−6
HIMALAYA		11,75	77,07	−2,08
HI MEDIA		3,05	20,01	−3,17
HOLOGRAM IND		6,70	43,95	−6,82
HUBWOO.COM		10,60	69,53	−1,85
IB GROUP.COM		15,50	101,67	−6,06
IDP		2,50	16,40	−6,02
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO		11,20	73,47	−7,82
ILOG #		20,86	136,83	−7,70
IMECOM GROUP		2,25	14,76	+9,76
INFOSOURCES		0,81	5,31	−10
INFOSOURCE B	◆	2,15	14,10	...
INFOTEL #		38,15	250,25	−4,63
INFO VISTA		23,02	151	−3,92
INTEGRA NET	❩	4,65	30,50	−6,06
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #	◆	2,46	16,14	...
IPSOS #	❩	96	629,72	+2,13
IPSOS BS00	◆	6,40	41,98	...
ITESOFT		6,70	43,95	−3,60
IT LINK		7,60	49,85	−8,98
IXO		1,30	8,53	−5,11
JOLIEZ-REGOL	◆	1,28	8,40	...
KALISTO ENTE	◆	5,84	38,31	...
KALISTO NV J	◆	10,99	72,09	...
KEYRUS PROGI		3,11	20,40	−7,16
KAZIBAO		0,80	5,25	−3,61
LACIE GROUP		6,80	44,61	−1,45
LEXIBOOK #		18,75	122,99	−0,05
LEXIBOOK NOU	◆	20	131,19	...
LINEDATA SER		27	177,11	−6,25
LYCOS EUROPE		2,65	17,38	−2,93
MEDCOST #		7,50	49,20	−2,60
MEDIDEP #		121,80	798,96	−3,33
MEMSCAP	◆	8,65	56,74	...
METROLOGIC G		87,80	575,93	−2,44
MICROPOLE		8,20	53,79	−3,53
MONDIAL PECH		5,70	37,39	...
MULTIMANIA		5,74	37,65	−3,53
NATUREX		11,90	78,06	...
NET2S #		20,60	135,13	−6,62
NETGEM	◆❩	14,15	92,82	...
NETVALUE #		3,15	20,66	+0,96
NEURONES #		4,05	26,57	−1,22
NICOX #		78,60	515,58	+3,42
OLITEC		31,50	206,63	−0,16
OPTIMA DIREC	◆	5,10	33,45	...
OPTIMS #		3,60	23,61	−7,69
OXIS INTL RG		0,60	3,94	−1,64
PERFECT TECH		25,55	167,60	−12,20
PERF.TECHNO	◆	5,13	33,65	...
PHARMAGEST I		17,40	114,14	−8,42
PHONE SYS.NE	◆	4,60	30,17	...
PICOGIGA		24	157,43	...
PROSODIE #		49,75	326,34	−6,13
PROSODIE BS	◆	14	91,83	...
PROLOGUE SOF		7,35	48,21	−5,16
PROXIDIS	◆	1,68	11,02	...
QBIOGENE		3,59	23,55	+8,79
QUALIFLOW		25,16	165,04	−3,23
QUANTEL		4,50	29,52	...
R2I SANTE		8,60	56,41	−1,15
RECIF #		30	196,79	−7,55
REPONSE #		48	314,86	...
REGINA RUBEN	◆	7,95	52,15	...
RIBER #		12,05	79,04	−13,93
RIGIFLEX INT		136	892,10	+1,34
RISC TECHNOL		10,90	71,50	−1,71
SAVEURS DE F		9,01	59,10	+0,67
GUILLEMOT BS		16,55	108,56	−2,65
SELF TRADE		7,14	46,84	−2,19
SILICOMP #		53,50	350,94	−1,92
SITICOM GROU		27	177,11	+1,50
SODITECH ING		10,10	66,25	+1,92

(Publicité)

EIFFAGE

un major européen de la construction

Chiffre d'Affaires + 9,1 %

Résultat d'exploitation + 31 %

Résultat net part du groupe + 61 %

Retrouvez les résultats 2000 d'Eiffage en page 23

SECOND MARCHÉ

JEUDI 1er MARS

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA		47,50	311,58	−3,06
ARKOPHARMA #		130	852,74	−0,76
CNIM CA#		54,90	360,12	−1,96
FINACOR	◆	14,45	94,79	...
GFI INDUSTRI		28,30	185,64	−2,28
LAURENT-PERR		32	209,91	+3,23
M6-METR.TV A	❩	30,94	202,95	−2,40
HERMES INTL	❩	151,90	996,40	−0,07
RALLYE (LY)	❩	61,25	401,77	+0,41
MANITOU #		80	524,77	−2,20
ALTEN (SVN)	❩	137	898,66	−0,80
APRIL S.A.#(		225	1475,90	−0,04
BENETEAU CA#		122,60	804,20	−2,39
STERIA GROUP		149	977,38	+1,71
PINGUELY HAU		28,06	184,06	+0,21
UNION FIN.FR		190,50	1249,60	+1,01
CEGEDIM #		50	327,98	−2,25
FINATIS(EX.L		115	754,35	...
AB GROUPE		41,60	272,88	−0,72
MARIONNAUD P		132,50	869,14	−3,07
RODRIGUEZ GR		352	2308,97	−5,73
PIERRE VACAN		51,70	339,13	−2,27
EXPAND S.A		58	380,46	−3,17
C.A. PARIS I		251	1646,45	−2,33
JET MULTIMED		50	327,98	−9,58
FININFO		34	223,03	−0,47
MANUTAN INTE		63,90	419,16	+0,95
LECTRA SYST.		10,10	66,25	−7,34
DANE-ELEC ME		3,49	22,89	+2,65
SOLERI	◆	300	1967,87	...
ALGECO #		96,50	633	+1,58
SECHE ENVIRO		108,80	713,68	+1,97
AUBAY		16,31	106,99	−1,45
GROUPE J.C.D		122,80	805,52	−0,08

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 28 février**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	28,19	184,91	28/02
AGIPI ACTIONS (AXA)	29,07	190,69	28/02
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2426,10	15914,17	28/02
BNP MONÉ PLACEMENT C	13327,84	87424,90	28/02
BNP MONÉ PLACEMENT D	11636,49	76330,37	28/02
BNP MONÉ TRÉSORERIE	151515,70	993877,84	28/02
BNP OBLIG. CT	167,46	1098,47	28/02
BNP OBLIG. LT	34,77	228,08	28/02
BNP OBLIG. MT C	148,73	975,60	28/02
BNP OBLIG. MT D	136,45	895,05	28/02
BNP OBLIG. SPREADS	179,96	1180,46	28/02
BNP OBLIG. TRÉSOR	1907,28	12510,94	28/02
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1779,03	11669,67	28/02
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI CONVERTIBLES	308,97	2026,71	28/02
BP OBLI HAUT REND.	112,33	736,84	27/02
BP MEDITERRANÉE DÉV.	81,77	536,38	27/02
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	153,84	1009,12	27/02
BP OBLIG. EUROPE	50,38	330,47	27/02
BP SÉCURITÉ	100025,18	656122,17	27/02
EUROACTION MIDCAP	163,22	1070,65	28/02
FRUCTI EURO 50	121,46	796,73	27/02
FRUCTIFRANCE C	98,28	644,67	28/02
FRUCTIFONDS FRANCE NM	319,66	2096,83	28/02
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	501,76	3291,33	27/02
NORD SUD DÉVELOP. D	407,25	2671,38	27/02
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	57,89	379,73	28/02
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	76,03	498,72	28/02
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	20,24	132,77	28/02
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,74	280,36	28/02
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	50,18	329,16	28/02
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	49,10	322,07	28/02
ÉCUR. EXPANSION C	14317,73	93918,15	28/02
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	41	268,94	28/02
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	60,63	397,71	28/02
ÉC. MONÉT.C	218,37	1432,41	28/02
ÉC. MONÉT.D	188,31	1235,23	28/02
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	172,50	1131,53	28/02
ÉCUR. TECHNOLOGIES	45,77	300,23	28/02
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	273,13	1791,62	28/02
ÉPARCOURT-SICAV D	28,50	186,95	28/02
GÉOPTIM C	2242,95	14712,79	28/02
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,11	249,99	28/02
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,70	221,06	28/02
ÉCUREUIL VITALITÉ C	44,06	289,01	28/02
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	505,10	3313,24	28/02
ATOUT FONCIER	352,09	2309,56	28/02
ATOUT FRANCE ASIE D	89	583,80	28/02
ATOUT FRANCE EUROPE	211,38	1386,56	28/02
ATOUT FRANCE MONDE	51,93	340,64	28/02
ATOUT FUTUR C	228,66	1499,91	28/02
ATOUT FUTUR D	207,21	1359,21	28/02
ATOUT SÉLECTION	122,27	802,04	28/02
COEXIS	337,01	2210,64	28/02
DIÈZE	462,27	3032,29	28/02
EURODYN	592,42	3886,02	28/02
INDICIA EUROLAND	129,31	848,22	27/02
INDICIA FRANCE	447,18	2933,31	27/02
INDOCAM AMÉRIQUE	45,17	296,30	28/02
INDOCAM ASIE	20,81	136,50	28/02
INDOCAM MULTI OBLIG.	176,24	1156,06	28/02
INDOCAM ORIENT C	37,38	245,20	27/02
INDOCAM ORIENT D	33,30	218,43	27/02
INDOCAM JAPON	158,37	1038,84	28/02
INDOCAM STR. 5-7 C	337,55	2214,18	27/02
INDOCAM STR. 5-7 D	210,01	1377,58	27/02
OBLIFUTUR C	97,75	641,20	28/02
OBLIFUTUR D	84,13	551,86	28/02
REVENU-VERT	171,86	1127,33	28/02
UNIVERS ACTIONS	62,37	409,12	28/02
UNIVERS-OBLIGATIONS	42,66	279,83	28/02
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	91,90	602,82	27/02
INDOCAM VAL. RESTR.	312,78	2051,70	27/02
MASTER ACTIONS	49,27	323,19	26/02
MASTER OBLIGATIONS	30,15	197,77	26/02
OPTALIS DYNAMIQ. C	20,54	134,73	27/02
OPTALIS DYNAMIQ. D	19,70	129,22	27/02
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,54	128,17	27/02
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,28	119,91	27/02
OPTALIS EXPANSION C	17,47	114,60	27/02
OPTALIS EXPANSION D	17,34	113,74	27/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,74	116,37	27/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,04	105,22	27/02
PACTE SOL. LOGEM.	76,38	501,02	27/02
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,21	532,70	27/02
UNIVAR C	187,30	1228,61	02/03
UNIVAR D	184,56	1210,63	02/03
CIC BANQUES			
CIC EPARCIC	418,44	2744,79	27/02
CIC FINUNION	170,15	1116,11	26/02
CIC FRANCIC	36,70	240,74	27/02
CIC MONDE PEA	36,33	238,31	27/02
CIC OBLI LONG TERME C	14,88	97,61	27/02
CIC OBLI LONG TERME D	14,88	97,61	27/02
CIC PIERRE	36,40	238,77	26/02
EUROCIC LEADERS	459,84	3016,35	26/02
MENSUELCIC	1427,76	9365,49	07/02
RENTACIC	23,18	152,05	07/02
UNION AMÉRIQUE	531,07	3483,59	26/02
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT	670,89	4400,75	28/02
CIC NOUVEAU MARCHÉ	10,71	70,25	27/02
CIC TECHNO. COM	134,10	879,64	26/02
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	221,35	1451,96	27/02
LION 20000 C/3 11/06/99	957,74	6282,36	27/02
LION 20000 D/3 11/06/99	836,12	5484,59	27/02
SICAV 5000	187,48	1229,79	27/02
SLIVAFRANCE	329,04	2158,36	27/02
SLIVARENTE	40	262,38	27/02
SLIVINTER	169,71	1113,22	27/02
TRILION	747,70	4904,59	27/02
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	199,66	1309,68	27/02
ACTILION DYNAMIQUE D *	192,40	1262,06	27/02
ACTILION PEA DYNAMIQUE	78,15	512,63	27/02
ACTILION ÉQUILIBRE C *	184,09	1207,55	27/02
ACTILION ÉQUILIBRE D *	175,98	1154,35	27/02
ACTILION PRUDENCE C *	172,29	1130,15	27/02
ACTILION PRUDENCE D *	164,38	1078,26	27/02
INTERLION	225,32	1478	27/02
LION ACTION EURO	105,44	691,64	27/02
LION PEA EURO	106,96	701,61	27/02
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	25,28	165,83	27/02
CM EUROPE TECHNOL	6,70	43,95	27/02
CM FRANCE ACTIONS	40,89	268,22	27/02
CM MID. ACT. FRANCE	38,44	252,15	27/02
CM MONDE ACTIONS	352,08	2309,49	27/02
CM OBLIG. LONG TERME	104,58	686	28/02
CM OPTION DYNAM.	34,31	225,06	27/02
CM OPTION ÉQUIL.	54,52	357,63	27/02
CM OBLIG. COURT TERME	159,46	1045,99	28/02
CM OBLIG. MOYEN TERME	329,31	2160,13	28/02
CM OBLIG. QUATRE	164,75	1080,69	28/02
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,04	124,89	27/02
LCF E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	143,98	944,45	28/02
ASIE 2000	78,18	512,83	28/02
NOUVELLE EUROPE	244,40	1603,16	28/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3499,62	22956	28/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3288,19	21569,11	28/02
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	333,85	2189,91	28/02
ST-HONORÉ FRANCE	63,04	413,52	28/02
ST-HONORÉ PACIFIQUE	108,82	713,81	28/02
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	136,65	896,37	28/02
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	393,88	2583,68	27/02
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	106,68	699,77	28/02
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	34,76	228,01	28/02
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	231,46	1518,28	27/02
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7043,10	46199,71	27/02
STRATÉGIE INDICE USA	10043,41	65880,45	27/02
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	104,19	683,44	28/02
ADDILYS D	103,37	678,06	28/02
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28,83	189,11	28/02
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	28,27	185,44	28/02
AMPLITUDE EUROPE C	37,67	247,10	28/02
AMPLITUDE EUROPE D	36,56	239,82	28/02
AMPLITUDE MONDE C	259,23	1700,44	28/02
AMPLITUDE MONDE D	234,62	1539,01	28/02
AMPLITUDE PACIFIQUE C	19,38	127,12	28/02
AMPLITUDE PACIFIQUE D	18,81	123,39	28/02
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	48,50	318,14	28/02
ÉLANCIEL EURO D PEA	115,80	759,60	28/02
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	36,48	239,29	28/02
GÉOBILYS C	117,27	769,24	28/02
GÉOBILYS D	107,87	707,58	28/02
INTENSYS C	20,08	131,72	28/02
INTENSYS D	17,43	114,33	28/02
KALEIS DYNAMISME C	236,13	1548,91	28/02
KALEIS DYNAMISME D	229,65	1506,41	28/02
KALEIS DYNAMISME FR C	88,07	577,70	28/02
KALEIS ÉQUILIBRE C	206,35	1353,57	28/02
KALEIS ÉQUILIBRE D	199,91	1311,32	28/02
KALEIS SÉRÉNITÉ C	190,27	1248,09	28/02
KALEIS SÉRÉNITÉ D	183,93	1206,50	28/02
KALEIS TONUS C	81,75	536,24	28/02
OBLITYS C	109,71	719,65	28/02
OBLITYS D	109,71	719,65	28/02
PLÉNITUDE D PEA	47,63	312,43	28/02
POSTE GESTION C	2544	16687,55	28/02
POSTE GESTION D	2331,32	15292,46	28/02
POSTE PREMIÈRE	6914,86	45358,51	28/02
POSTE PREMIÈRE 1 AN	41037,78	269190,19	28/02
POSTE PREMIÈRE 2-3	8833,28	57942,52	28/02
PRIMIEL EUROPE C	81,74	536,18	28/02
REVENUS TRIMESTRIELS	780,60	5120,40	28/02
THÉSORA C	181,53	1190,76	28/02
THÉSORA D	153,72	1008,34	28/02
TRÉSORYS C	46033,11	301957,41	28/02
SOLSTICE D	360,93	2367,55	28/02
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	93,33	612,20	28/02
DÉDIALYS MULTI-SECT	73,63	482,98	28/02
DÉDIALYS SANTÉ	99,68	653,86	28/02
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	47,32	310,40	28/02
DÉDIALYS TELECOM	63,21	414,63	28/02
POSTE EUROPE C	89,38	586,29	28/02
POSTE EUROPE D	85,78	562,68	28/02
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	192,87	1265,14	28/02
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	177,06	1161,44	28/02
REMUNYS PLUS	100,42	658,71	28/02
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	156,31	1025,33	28/02
CADENCE 2 D	154,23	1011,68	28/02
CADENCE 3 D	154,44	1013,06	28/02
CONVERTIS C	242,69	1591,94	28/02
INTEROBLIG C	57,03	374,09	28/02
INTERSÉLECTION FR. D	86,16	565,17	28/02
SÉLECT DÉFENSIF C	192,26	1261,14	28/02
SÉLECT DYNAMIQUE C	270,64	1775,28	28/02
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	178,26	1169,31	28/02
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	170,63	1119,26	28/02
SÉLECT PEA 1	238,19	1562,42	28/02
SG FRANCE OPPORT. C	517,90	3397,20	28/02
SG FRANCE OPPORT. D	484,93	3180,93	28/02
SOGENFRANCE C	558,70	3664,83	28/02
SOGENFRANCE D	503,47	3302,55	28/02
SOGEOBLIG C	108,75	713,35	28/02
SOGÉPARGNE D	44,73	293,41	28/02
SOGEPEA EUROPE	267,17	1752,52	28/02
SOGINTER C	69,89	458,45	28/02
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	18,31	120,11	27/02
DÉCLIC ACTIONS FRANC	62,37	409,12	27/02
DÉCLIC ACTIONS INTER.	40,31	264,42	28/02
DÉCLIC BOURSE PEA	58,71	385,11	27/02
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,62	115,58	27/02
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,80	110,20	27/02
DÉCLIC PEA EUROPE	29,54	193,77	27/02
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	72,82	477,67	27/02
SOGINDEX FRANCE C	610,36	4003,70	27/02
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS **Le bon déroulement du Tournoi des six nations 2001 pourrait être sérieusement perturbé par l'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit actuellement en Grande-Bretagne. ● APRÈS LE REPORT de la rencontre pays de Galles-Irlande, qui devait se jouer samedi 3 mars à Cardiff, c'est la totalité des matches des 4e et 5e journées (17 et 24 mars et 7 et 8 avril) qui pourraient être déplacées. ● UNE DÉCISION devait être prise, vendredi 1er mars, par les organisateurs de la compétition au cours d'une audio-conférence. ● LES COMPÉTITIONS NATIONALES et européennes, de même que les tournées internationales du printemps dans l'hémisphère Sud, seraient mises à mal par un tel réaménagement. ● LE XV DE FRANCE, qui doit jouer contre l'Italie, samedi, à Rome, profiterait de l'occasion pour s'accorder un repos pour le moins bienfaiteur.**

Le Tournoi des six nations menacé par l'épizootie de fièvre aphteuse

Déjà bouleversée par le report de la rencontre pays de Galles-Irlande, prévue samedi 3 mars, la compétition pourrait connaître un réaménagement de son calendrier, pour des raisons sanitaires. Les organisateurs devaient prendre leur décision vendredi 2 mars

LE XV DE FRANCE en quête d'un second souffle depuis le début de l'édition 2001 du Tournoi des six nations pourrait bien trouver son salut dans les heures à venir. Alors que les Bleus devaient s'envoler jeudi 1er mars en direction de Rome, où ils affonteront l'Italie samedi 3 mars, les organisateurs de l'épreuve s'interrogeaient encore sur un ajournement possible des rencontres prévues les 17 et 24 mars à Paris, Edimbourg et Dublin ainsi que celles des 7 et 8 avril, organisées à Twickenham, Edimbourg et Rome.

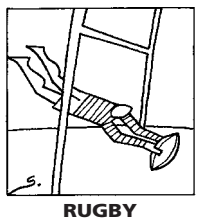

RUGBY

Confrontés à l'épizootie de fièvre aphteuse qui frappe actuellement la Grande-Bretagne, les dirigeants du Comité des six nations devaient se concerter, vendredi 2 mars, lors d'une audio-conférence, pour décider du report éventuel des 4e et 5e journées de la compétition, déjà bouleversée par le report de la rencontre pays de Galles-Irlande, prévue samedi (*Le Monde* du 1er mars).

En proie à une cascade de blessures et à la fatigue de ses internationaux, le rugby français pourrait ainsi profiter de ce repos forcé pour récupérer un peu d'énergie et peaufiner une préparation dont les entraîneurs jugent qu'elle demeure largement insuffisante.

De Clairefontaine (Yvelines), où il rendait visite à l'encadrement et aux joueurs de l'équipe nationale, Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby (FFR), a indiqué mercredi 28 février que *« la situation telle qu'elle se* [présentait] *aujourd'hui,* [risquait]*d'entraîner le report des matches prévus en mars et avril vers le mois de mai »*.

Déjà, mardi 27 février, le gouvernement et la Fédération irlandaise de rugby avaient annoncé qu'en raison de l'épizootie, qui épargne jusque-là la République d'Irlande, le XV du Trèfle ne se rendrait pas, samedi, à Cardiff, où il devait rencontrer le pays de Galles pour la troisième journée du Tournoi.

RÉPONSE RAPIDE

Les deux autres rencontres inscrites au programme de cette journée, Italie-France et Angleterre-Ecosse, devaient être maintenues. *« Nous suivons l'évolution de la situation, qui est pour nous une source d'inquiétude »*, a déclaré le président du Tournoi, l'Ecossais Allan Hosie. De son côté, dans l'éventualité d'un maintien en l'état actuel des dates des prochaines rencontres, la FFR a interpellé les ministères français des sports et de l'agriculture sur l'opportunité de maintenir le match France-Galles programmé le 17 mars au Stade de France. *« Le ministère de l'agriculture nous a garanti une réponse très rapide sur ce sujet »*, a affirmé Bernard Lapasset.

Déjà, en 1967, lors d'une précédente crise en Grande-Bretagne, due également à une épizootie de fièvre aphteuse, une rencontre Irlande - Nouvelle-Zélande avait été annulée à Dublin. Cette année-là, le Tournoi avait échappé au marasme, mais, cinq ans plus tard, il avait été rattrapé par les événements sanglants en Ulster. Après que, le 30 janvier 1972, treize manifestants catholiques furent tués par les militaires anglais, lors d'une manifestation à Londonderry, plusieurs incidents avaient éclaté. Considérant le déplacement à Dublin trop dangereux, les fédérations galloise et écossaise avaient préféré ne pas envoyer leurs équipes. Les deux matches n'eurent jamais lieu, et le Tournoi s'acheva sans qu'aucun classement ne fût établi.

Autres temps, autres mœurs. Et, surtout, autres enjeux économiques. Vingt-huit ans après, les dirigeants du Tournoi ne semblent pas disposés à prononcer une annulation pure et simple des sept rencontres menacées. *« Nous sommes conscients des échéances et des calendriers, mais nous ne devons pas oublier que le Tournoi est un gagne-pain pour de nombreuses fédérations. Il n'est pas question d'annulation »*, a déclaré Allan Hosie.

Les conséquences financières d'un arrêt de la compétition pèseraient de manière importante sur les trésoreries. *« Nous, nous sommes assurés pour parer ce genre de déconvenues. En revanche, je ne sais pas si les Britanniques le sont »*, a précisé Bernard Lapasset. Si ces rencontres devaient se dérouler au mois de mai, voilà qui sèmerait une belle pagaille dans l'ordonnancement initial des compétitions nationales et européennes des clubs.

TOURNÉES EN DANGER

En effet, cette période de l'année est réservée à l'organisation des phases finales des coupes d'Europe et des championnats nationaux. Aussi, la perspective de bousculer sous la contrainte un calendrier, qui résulte déjà de savants compromis augure de belles mêlées à venir.

Britanniques et Français ont déjà planifié au mois de juin des tournées dans l'hémisphère Sud ; les Lions – une sélection des meilleurs joueurs de Grande-Bretagne – sont attendus en Australie et les Français en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande.

Comme pour fixer à l'avance les limites aux discussions futures et mouvementées avec la Ligue nationale de rugby (LNR) de Serge Blanco, qui, en France, gère le championnat, Bernard Lapasset a prévenu : *« Le calendrier international sera prioritaire. »*

Yves Bordenave

LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Voici la composition du XV de France qui affrontera l'Italie pour le compte de la 3e journée du Tournoi des six nations, samedi 3 mars, à Rome :
Jean-Luc Sadourny (Colomiers)
Philippe Bernat-Salles (Biarritz), Sébastien Bonetti (Biarritz), Thomas Lombard (Stade français), Christophe Dominici (Stade français)
(o) Christophe Lamaison (Agen)
(m) Fabien Galthié (Colomiers)
Olivier Magne (Montferrand), Christophe Juillet (Stade français), Christophe Moni (Stade français)
Fabien Pelous (Stade toulousain, cap.), David Auradou (Stade français)
Pieter De Villiers (Stade français), Raphaël Ibanez (Castres), Christian Califano (Stade toulousain).
Remplaçants : Fabrice Landreau (Stade français), Sylvain Marconnet (Stade français), Abdelatif Benazzi (Agen), Serge Betsen (Biarritz), Philippe Carbonneau (Pau), Gérald Merceron (Montferrand), David Bory (Montferrand).

La rencontre sera retransmise sur France 2, samedi 3 mars, à partir de 15 heures.

► www.lemonde.fr/sixnations

L'Italie au complet pour la première fois dans ce Tournoi

Les doutes quant à la présence du centre Alessandro Stoica levés, c'est un XV d'Italie au complet qui devrait s'aligner samedi 3 mars sur la pelouse du stade Flaminio de Rome pour affronter la France.

En effet, outre la présence du Narbonnais incertaine jusqu'à mercredi pour cause de blessure à l'épaule, le retour de la charnière formée par le demi de mêlée de l'AS Montferrandaise, Alessandro Troncon, et l'ouvreur du Stade français, Diego Dominguez, permet à Brad Johnstone, l'entraîneur néo-zélandais de l'Italie, d'inscrire sa meilleure équipe pour la première fois depuis le début de l'édition 2001 du Tournoi des six nations.

Brad Johnstone, dont les méthodes ont été mises en cause après la sévère défaite à Twickenham le 17 février sur le score de 80 à 23, devrait quitter l'Italie à l'issue du Tournoi.

Jean-Luc Sadourny, ou l'éternel retour

IL EN VA souvent ainsi des vieux artistes : leurs adieux à la scène n'en finissent pas de durer et leur dernière tournée s'étire sur des mois et parfois même des années. A trente-quatre ans, Jean-Luc Sadourny n'est certes pas un interprète cacochyme, mais, avec plus de vingt-huit ans de rugby dans les jambes, le voilà entré dans la catégorie des « vieux joueurs ».

Le jour où l'arrière de l'US Colomiers touchait son premier ballon avec les poussins du club de la banlieue toulousaine – son club de toujours – Sébastien Bonetti, vingt-trois ans, la dernière recrue de Bernard Laporte, qui officiera, samedi 3 mars, contre l'Italie au centre de l'attaque du XV de France, et Pépito Elhorga, que Jean-Luc Sadourny remplace au débotté à Rome, vingt-trois ans également, n'étaient pas nés.

LA DÉCEPTION DE LA COUPE DU MONDE

C'était en 1972, Sadourny avait six ans. Depuis, cet homme discret est resté le joueur remarqué que seules les blessures ont éloigné des terrains. Bénignes le plus souvent, sauf celle survenue le 9 mai 1998, en demi-finales du championnat de France. La plus terrible. Le genou droit qui cède. Rupture du ligament intérieur. Sept mois de convalescence et un retour précipité. *« J'ai voulu aller trop vite. J'aurais dû patienter »*, regrette-t-il encore.

Pressé par la perspective de la Coupe du monde de 1999, le Columérin avait grillé quelques étapes. Et c'est diminué qu'il avait réintégré le groupe France pour une pâlotte tournée aux antipodes. Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, les entraîneurs de l'époque, ne le retiendront pas pour la Coupe du monde. *« J'ai très mal vécu le fait de ne pas y participer »*, se souvient-il plus d'un an après.

Meurtri, il s'est replié à Colomiers, où, quelques mois plus tard, il trouva une sorte de consolation. Loin des projecteurs qui ont illuminé la marche des Bleus vers la finale de l'épreuve mondiale, Jean-Luc Sadourny a retrouvé avec son club les chemins du Stade de France. Le 15 juillet 2000, il disputait sa première finale du championnat de France, perdue contre le Stade français (28-23).

Il avait prouvé qu'il fallait toujours compter avec lui. Ni l'âge ni la déception n'avaient atteint ses capacités offensives. Ses relances et sa vitesse de course demeuraient toujours aussi tranchantes et décisives. Au point que, à l'automne 2000, Bernard Laporte allait le sortir de sa retraite internationale quand il fallut suppléer dans l'urgence Thomas Lombard, blessé.

Samedi, à Rome, Jean-Luc Sadourny jouera une fois de plus les doublures et renouera avec le Tournoi. Trois mois après son précédent come back contre les All Blacks, le 18 novembre à Marseille (42-33), l'artiste cède au rappel de son n° 15. Mais, comme par respect pour son public, Jean-Luc Sadourny célébrera sa 69e sélection en équipe de France en proposant un spectacle inédit : il affrontera les Italiens pour la première fois de sa carrière internationale.

« LES CHOSES SONT TRÈS CLAIRES »

Lorsque Bernard Laporte l'a rappelé en catastrophe, une nouvelle fois, dans la soirée du 25 février, Jean-Luc Sadourny ne s'est pas formalisé. *« Les choses sont très claires entre nous deux*, dit-il. *Il sait qu'en cas de besoin je serai toujours disponible. »*

Et les besoins dans le XV de France, par ces temps de muscles fatigués qui courent, ce n'est pas ce qui manque. Lui qui fut un titulaire incontesté entre 1992 et 1999, successeur incontesté de Serge Blanco, côtoie désormais l'équipe de France en intérimaire de luxe que l'entraîneur sollicite en ultime recours.

« Sadour », qui n'en espérait pas tant à l'heure des derniers honneurs, ne s'en offusque guère. Au contraire, il arbore un franc sourire et fait preuve d'un réalisme dénué d'ambiguité : *« De toute façon, je ne serai ni aigri ni vexé si je ne suis pas repris la prochaine fois. Je n'irai pas jusqu'à la prochaine Coupe du monde. »*

Y. B.

Pour l'ouverture de la saison de formule 1, onze écuries fourbissent leurs armes à Melbourne

UNE SECONDE. C'est, grosso modo, sur la base de ce gain de temps par tour de circuit que deux écuries dominent sans partage les épreuves de formule 1 depuis trois ans. D'un côté, les Ferrari rouges pilotées par l'Allemand Michael Schumacher, champion du monde 2000, et le Brésilien Rubens Barichello. Vingt et un ans après le titre mondial du Sud-Africain Jody Scheckter au volant d'une monoplace de la marque italienne en 1979, sept ans après l'arrivée du Français Jean Todt à la tête de sa direction sportive, la Scuderia s'est enfin offert en 2000 les titres des pilotes et des constructeurs.

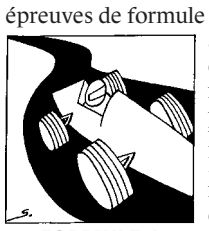

FORMULE 1

De l'autre côté, les McLaren argentées, menées par l'impénétrable Britannique Ron Dennis, directeur général manager, et motorisées par Mercedes. Les « Flèches d'argent » ont permis au Finlandais Mika Häkkinen de décrocher le titre des pilotes en 1998 et en 1999. Ces deux équipes se sont octroyé, en 2000, toutes les victoires en grands prix.

Pour le plus grand désavantage du spectacle sportif, on peut craindre que le scénario de cette routinière domination se reproduise en 2001. Il n'empêche, la saison qui s'ouvre pourrait être une vaste répétition générale avant 2002, lorsque l'implication plus directe d'autres grands acteurs du monde automobile dans la compétition reine changera radicalement la donne et, partant, l'équilibre de la compétition. Faute d'être l'année de la révolution, 2001 pourrait bien être celle des premières révoltes.

La saison 2000 à peine terminée, les onze écuries du plateau se sont remises au travail. De nouvelles alliances ont été scellées avec, parmi les parties prenantes, Michelin, dont c'est le grand retour en F1 après dix-huit années d'absence. Le manufacturier français reprend du service en fournissant ses gommes aux écuries BMW-Williams, Jaguar, Benetton-Renault, Prost-Acer et Minardi. Jusqu'alors, toutes les monoplaces étaient équipées par un seul et même fabricant, le japonais Bridgestone.

RENAULT EN RÉPÉTITION

Autre temps fort de l'intersaison, Jordan perdait Mike Gascoygne, son brillant directeur technique, au profit de Renault. Après avoir racheté l'écurie Benetton, la marque au losange prépare le bolide avec lequel elle a l'ambition, dès 2002 et sous ses propres couleurs, d'accrocher un nouveau titre à son palmarès. Un nouveau moteur V10, concocté en grand secret et annoncé comme révolutionnaire, servira, dès 2001, de fer de lance à l'offensive.

Moins spectaculaires sont les changements opérés par Honda, qui motorise cette saison encore, mais de façon plus équitable, BAR (British American Racing) et Jordan. Ces écuries traiteront en direct avec la maison mère nippone. Depuis longtemps, Honda envisage, sous ses propres couleurs également, un retour en F1, où l'expérience de Jordan et BAR pourrait constituer un précieux laboratoire.

Enfin, et bien qu'absente de la saison qui s'ouvre, Toyota, autre partenaire de Michelin, prépare dans l'ombre des séances d'essai, et après avoir envisagé de racheter le circuit automobile du Mont Fuji au Japon, son entrée dans l'arène de la F1 pour 2002.

D'autres indices de ces changements ont surgi du côté de la piste, le programme des essais de l'hiver ayant donné à nombre d'écuries des raisons d'espérer. *« J'ai enfin l'impression de piloter une vraie formule 1*, a lâché Jean Alesi, le pilote d'une des Prost-Acer, propulsées dorénavant par l'épatant moteur Ferrari. Les chronos records – mais officieux – établis sur la piste d'Estoril, au Portugal, par l'Avignonnais en février ont été l'une des surprises de l'intersaison.

Olivier Panis, pilote chez BAR et ancien essayeur de McLaren, fut aussi l'un des volants remarqués de l'hiver : *« La lutte pour le titre devrait encore se jouer entre McLaren et Ferrari. Cependant, nous jouerons sans doute un rôle intéressant avec Williams. »*

BMW-Williams, justement, seule marque dont le nom du motoriste précède déjà celui de l'écurie – encore un signe –, est pressentie comme le challenger le plus sérieux face à l'hégémonie des Ferrari et des McLaren. Dès vendredi 2 mars, lors des premières séances d'essais du Grand Prix d'Australie, sur le circuit de l'Albert Park, à Melbourne, la saison de la chasse ouvrira. La chasse à la seconde, s'entend.

Jean-Jacques Larrochelle

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : l'assemblée générale élective de la Fédération française (FFC)** aura lieu samedi 3 mars, à Paris. Trois candidats se présentent à la succession de Daniel Baal, qui a renoncé à solliciter un troisième mandat : Alain Calvez, président du comité Pays de Loire, Guy Perusset, président du comité du Lyonnais, et François Scavini, vice-président de la FFC, chargé du VTT.

■ **FOOTBALL : l'Italie a été battue (2-1) par l'Argentine**, mercredi 28 février, à Rome, lors d'un match amical en vue du Mondial 2002. Parmi les autres rencontres, l'Angleterre a dominé l'Espagne (3-0), à Birmingham, et les Pays-Bas ont été accrochés, à Amsterdam, par la Turquie (0-0).

■ **VOILE : Mike Golding *(Team-Group 4)* a franchi la ligne d'arrivée du Vendée Globe**, aux Sables-d'Olonne, mercredi 28 février à 8 h 33. Il termine à la 7e place de la course en 110 jours 16 heures 22 minutes. Il est arrivé dix-huit jours après Michel Desjoyeaux (*PRB*), le vainqueur de l'épreuve.

LA BATAILLE DE PARIS
Les 7 familles capitales
Les réseaux, les forces en présence et les chiffres clés.
CAHIER SPÉCIAL DE 8 PAGES
vendredi 2 mars
Le Monde daté 3

La Cité de La Villette à Paris à la recherche d'un deuxième souffle

L'établissement doit revoir sa gestion et conquérir un nouveau public

Quinze ans après son ouverture, la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris, est en crise. La baisse de sa fréquentation, imputable pour partie au désengagement de l'Etat, reflète surtout le « vieillissement » d'un concept qui répond mal aux nouvelles attentes du public. Un plan de relance prévoit une diversification des activités, davantage en phase avec la demande sociale.

« IL NOUS FAUT labourer et semer à nouveau. » Michel Demazure, président de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, emprunte au registre bucolique pour annoncer un plan de relance de l'établissement public national, à la tête duquel il a été reconduit le 20 décembre 20» Michel Demazure, président de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, emprunte au registre bucolique pour annoncer un plan de relance de l'établissement public national, à la tête duquel il a été reconduit le 20 00. C'est qu'il y a péril en la demeure. Dans son dernier rapport, couvrant la période 1991-1998, la Cour des comptes a pointé la *« stagnation de la fréquentation »*, la *« faible capacité de pilotage »* et la *« gestion insuffisamment rigoureuse »* de la Cité, invitée à *« engager une réflexion globale sur son fonctionnement et sa stratégie »* (*Le Monde* du 25 janvier).

Ce n'est pas la première fois que les juges financiers épinglent les errements du grand vaisseau de verre, de béton et d'acier de La Villette, qui fête ce mois-ci son quinzième anniversaire. Déjà, par le passé, ils avaient relevé des *« erreurs »* et des *« tâtonnements »* qui avaient alors été analysés comme des péchés de jeunesse. Mais aujourd'hui, c'est plutôt l'obsolescence qui menace une institution en quête d'un deuxième souffle.

La courbe de la fréquentation témoigne du malaise : les entrées payantes, qui avaient grimpé de 1,4 à 1,7 million de visiteurs par an au cours de la première décennie de fonctionnement, sont retombées à 1,5 million.

Sans doute ces mauvais résultats ne reflètent-ils que partiellement l'activité d'un ensemble protéiforme qui, entre les espaces d'exposition, la médiathèque, la Géode et la Cité des métiers, accueille, bon an mal an, quelque 3,5 millions de visiteurs. Qui, de surcroît, a réalisé plus de 450 expositions itinérantes en région ou dans les DOM-TOM depuis cinq ans, visitées par 2,2 millions de personnes. Qui, enfin, est présent en Europe, en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine, à travers des expositions temporaires – elles ont attiré 2,5 millions de visiteurs en cinq ans – ou des installations permanentes, comme la Cité des enfants de Gênes ou la Planète de la découverte de Beyrouth.

Le complexe culturel et scientifique du parc de La Villette n'en est pas moins confronté, reconnaît Michel Demazure, *« au vieillissement et à l'usure de l'offre proposée au public »*. La baisse de ses subventions publiques, passées de 569 millions de francs (86,7 millions d'euros) en 1991 à 513 millions de francs (78,2 millions d'euros) en 1998 – elles sont remontées cette année à 532 millions de francs (81,1 millions d'euros), sur un budget de 690 millions (105,2 millions d'euros) –, n'est pas étrangère à cette dégradation.

La Cité, qui ne possède pas de fonds muséographique propre et qui doit se renouveler régulièrement pour rester attractive, a été entraînée dans un cercle vicieux : pour équilibrer ses comptes, il lui a fallu rogner sur les budgets de renouvellement des expositions, espacer les manifestations temporaires et restreindre les dépenses d'entretien des bâtiments.

Bref, hypothéquer son avenir. C'est ce *« désengagement de l'Etat »*, qui pèse aussi sur les 900 salariés permanents, qu'incrimine Catherine Prokhoroff, déléguée CGT du personnel.

Mais l'Etat n'est pas le seul fautif. La Cour des comptes critique sévèrement *« certains choix de gestion contestables »*, en particulier le projet « Cœur de réseau », conçu par le prédécesseur de Michel Demazure, Gérard Théry.

Ce projet, qui visait à doter la Cité d'une plate-forme multimédia à haut débit, irriguant les écoles et les centres de culture scientifique et technique, l'a *« engagée dans un domaine technique qui n'était pas le sien »* et s'est soldé, en dépit d'un investissement d'une trentaine de millions de francs, par *« un résultat très éloigné des ambitions affichées à l'origine »*.

> « Aujourd'hui, la relation des citoyens à la science et à la technique a changé. Ils expriment des demandes plus concrètes et plus personnelles »

Le mal est toutefois plus profond. *« Le concept de la Cité a vieilli et n'est plus adapté aux attentes du public »*, analyse Nicole Pot, directrice générale de l'établissement. *« Dans les années 1980,* explique-t-elle, *la science était perçue comme la clé du progrès et la solution à tous les problèmes de l'humanité. Aujourd'hui, la relation des citoyens à la science et à la technique a changé. Ils expriment des demandes plus concrètes et plus personnelles touchant à leur vie quotidienne, en matière de santé et de qualité de vie notamment. Ils sont aussi très demandeurs de débats sur les enjeux de la science. »*

Aussi la directrice prône-t-elle une *« révolution culturelle »* interne. Sans renoncer à sa mission – *« rendre accessible à tous les publics le développement des sciences, des techniques et du savoir-faire industriel »* – la Cité doit sortir de son rôle de *« vulgarisateur »* de la science pour se mettre en phase avec la demande sociale. Ce qui signifie *« plus de réactivité »*, une *« offre diversifiée favorisant les rencontres entre public et chercheurs »*, mais aussi, les technologies informatiques interactives qui faisaient autrefois l'originalité de l'établissement de La Villette s'étant banalisées, une muséographie faisant davantage appel *« à l'émotion, au ludique et à la réflexion »*.

La nouvelle équipe de la Cité des sciences n'a pas attendu le rapport de la Cour des comptes pour s'atteler à cette *« refondation »*. Un contrat d'objectifs a été signé avec les deux ministères de tutelle, celui de la culture et celui de la recherche, pour la période 2000-2003.

Ce document, indique le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg, répond à *« la nécessité de renouveler l'offre de la Cité, en développant des partenariats, d'une part avec les organismes de recherche, d'autre part avec les collectivités locales et les centres de culture scientifique et technique en région »*. L'exposition *« Oser le savoir »* organisée avec le CNRS, qui a rencontré un très vif succès, est l'exemple de l'ouverture souhaitée. Dans les cartons de la Cité figurent également un projet de rénovation de la Cité des enfants, la création d'une Cité de la santé et l'implantation d'une « cyberbase » destinée à la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il reste à savoir si la Cité des sciences aura les moyens de ses nouvelles ambitions. Car cette cure de jouvence a un coût, chiffré entre 200 et 300 millions de francs (30,5 à 45,7 millions d'euros). Or le plan de relance n'est pour l'instant accompagné d'aucun engagement financier de l'Etat.

Pierre Le Hir

Les prochaines manifestations

● **EXPOSITIONS**
– La recherche et l'outre-mer : comment la biodiversité tropicale est une mine de connaissances sur l'environnement, le climat, l'océan, la santé... (jusqu'au 9 avril).
– Quel travail ? : à travers des témoignages photographiques, une réflexion sur les mutations professionnelles (6 mars-22 juillet).
– Le cheveu : un objet de science étonnant (à partir du 22 mai).
– Images : numérisation et imagerie scientifique (à partir du 19 juin).
● **LES FRONTIÈRES DU VIVANT** Ensemble d'expositions, de débats et d'animations autour de trois thèmes : l'homme machine, l'homme génétique, l'homme cérébral (à partir d'octobre).
● **POUSSIÈRES D'ÉTOILES** Spectacle son et lumière sur la naissance de l'Univers, d'après l'ouvrage d'Hubert Reeves (à l'automne).

Le Forum des sciences de Lille pourrait cesser ses activités

Inauguré en 1996, cet établissement créé par des universitaires et des enseignants passionnés, a toujours souffert d'un manque de financement

LILLE
de notre correspondant régional

L'aventure était belle, le projet enthousiasmant. Pourtant, faute d'avoir obtenu le budget nécessaire à un fonctionnement harmonieux, le Forum des sciences de Lille pourrait cesser ses activités quatre ans seulement après son ouverture.

Sorte de « mini-Cité de la Villette » édifiée à proximité du campus universitaire, à Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise, ce centre de culture scientifique *« est, de loin, le plus gros de France hors Paris »*, rappelle son directeur, Guy Ciampini. Il accueille, en moyenne, 100 000 visiteurs par an, mais touche également 150 000 personnes chaque année par le biais des mallettes pédagogiques et autres « valises expositions », créées par ses animateurs, qui circulent largement dans les écoles ou les centres culturels de la région.

UNE PREMIÈRE ALERTE

Créé à l'initiative d'une poignée d'enseignants et d'universitaires passionnés, rassemblés au sein de l'Association lilloise d'animation scientifique (Alias), le Forum fut inauguré en décembre 1996 par Danielle Mitterrand. Mais, très vite les difficultés ont commencé. L'Alias est une association de type loi de 1901 fondée en 1982 avec, pour objectif *« d'établir une passerelle entre le monde scientifique et le grand public »*.

Dès le démarrage du projet, ses promoteurs avaient donc prévu d'effectuer un tour de table financier et de changer les statuts. Cela n'a jamais pu être fait, se désole Guy Ciampini. Faute d'obtenir les 26 millions de francs nécessaires à son fonctionnement, Bernard Maitte, fondateur de l'Alias, jeta l'éponge quatre mois après l'ouverture du Forum.

Un administrateur provisoire, puis une nouvelle équipe furent nommés ; la Région fit même un effort supplémentaire. Actuellement, explique Guy Ciampini, elle participe pour 8 millions de francs. Les ministères de la culture (1 million) et de la recherche (1,4 million au titre du contrat de plan Etat-Région), le département (1,4 million) et la municipalité de Villeneuve-d'Ascq (2,2 millions) complètent un budget qui, avec les ressources propres du centre, se monte à 17 millions de francs.

Le complément (7 millions au minimum) nécessaire au fonctionnement du Forum était, jusqu'à présent, couvert avec bien des difficultés par des participations exceptionnelles, notamment de la Communauté européenne. *« Mais les fonds européens (Feder) n'ont pas été débloqués – ni même examinés – pour les années 2000 et 2001 »*, dit M Ciampini. Selon Jean Cortois, président du conseil d'administration du Forum, le centre pourrait *« être déclaré en cessation de paiement et d'activité au plus tard à la mi-avril »*, si aucune solution n'est trouvée.

Les responsables du Forum espèrent obtenir, en reconnaissance de leur rôle auprès des scolaires, la signature d'un « plan académique » au terme duquel l'éducation nationale prendrait en charge, sur quatre ans, le salaire de 40 des 55 personnes employées par le centre. Cela permettrait d'équilibrer durablement le budget de l'établissement, souligne Guy Ciampini, tout en rappelant que l'ensemble des centres de culture scientifique hors Paris ne touchent que 21 millions de francs de la part des ministères de la recherche et de la culture quand la Cité des sciences de la Villette reçoit 532 millions de francs de l'Etat.

Jean-Paul Dufour

De l'utilité du spermatozoïde chez les mammifères

ON CONNAISSAIT au spermatozoïde de mammifère, celui de la souris, de la baleine et de l'homme, deux fonctions essentielles : à l'embryon qui résulte de sa rencontre avec un ovule, il lègue sa moitié paternelle de chromosomes, et il lui donne également son sexe – XX ou XY. A ces deux rôles, non négligeables, on vient d'en ajouter un troisième. Ainsi que le démontrent deux biologistes de l'université de Cambridge (Grande-Bretagne), le point d'impact par lequel le spermatozoïde pénétrera dans l'ovule (point qui peut se situer n'importe où à la surface de ce dernier) déterminera indirectement l'axe de développement du futur petit mammifère. C'est en fonction de cette « porte d'entrée » que se disposeront sa tête et sa queue, et peut-être même son dos, son ventre, sa gauche et sa droite.

C'est peu, pourrait-on dire, au regard de la toute-puissance autrefois prêtée à la semence mâle. *« Ce n'est pas la mère qui engendre celui qu'on nomme son enfant : elle n'est que la nourrice du germe qu'elle a conçu. Celui qui engendre, c'est le mâle »*, écrivait Eschyle. Des siècles plus tard, la science créditait encore le sperme d'être seul à apporter la vie, l'ovule paraissant alors n'être qu'un simple réceptacle. Mais il y a longtemps que cette vision n'a plus cours. Et si l'inégalité, aujourd'hui encore, subsiste en matière de cellules sexuelles, c'est au contraire parce que l'ovule s'est révélé infiniment plus indispensable à la reproduction que son homologue masculin.

« On a su remplacer le spermatozoïde par un gamète immature (spermatide) ou même par une cellule somatique (clonage), ramenant ainsi l'élément masculin à un simple transporteur d'ADN pourvu que la fécondation soit "assistée" », résumait Jacques Testart, spécialiste de la reproduction, dans son dernier ouvrage (*Des hommes probables*, Seuil 1999). Il n'empêche : lorsque spermatozoïde il y a, c'est lui, et peut-être lui seul, qui détermine la polarité de l'œuf fraîchement fécondé. Une propriété que Jean Rostand et quelques autres avaient de longue date mise en évidence chez les amphibiens, et que l'on découvre aujourd'hui s'exercer également chez la souris – et donc, selon toutes probabilités, chez l'homme.

CONCLUSIONS MULTIPLES

Pour en arriver à cette certitude, Karolina Piotrowska et Magdalena Zernicka-Goetz, dont les travaux ont été publiés récemment par la revue *Nature*, ont étudié des centaines d'œufs de souris, obtenus par fécondation in vitro. Elles ont par ailleurs mis au point un marqueur biochimique, fondé sur une technique d'immunofluorescence, capable d'indiquer précisément le point d'impact du spermatozoïde au niveau de la membrane protectrice de l'ovule (dite zone pellucide). Le tout leur a permis d'observer s'il existait, de manière statistiquement significative, une relation de cause à effet entre ce point d'impact et la manière dont l'œuf fécondé effectuait ses premières divisions.

Leurs conclusions ? Elles sont multiples. Pour commencer, la première division de la cellule originelle en deux cellules-filles se produit selon un axe qui contient toujours le point d'impact du spermatozoïde. Ensuite, celle des deux cellules-filles qui a hérité de ce point d'impact se divise avant sa cellule-sœur. Enfin, et surtout, le point d'entrée du spermatozoïde est à l'origine de l'axe qui, quelques divisions plus tard, séparera deux types radicalement différents de cellules : celles qui constitueront l'embryon proprement dit, et celles qui formeront transitoirement des tissus capables de le nourrir et de le protéger, et qui disparaîtront par la suite.

Autant de « décisions » spatiales qui, selon les chercheurs, déterminent d'une manière ou d'une autre les trois dimensions dans lesquelles se développera ultérieurement l'embryon. Comment ? On ne le sait pas. Passé le stade de la réimplantation utérine, l'observation fine des tout premiers stades du développement des mammifères n'est pas possible. Pas encore.

Catherine Vincent

Le « coach », l'ami qui veut du bien à votre corps

Prendre un entraîneur particulier fait gagner du temps, tout en apportant la discipline nécessaire. Aussi, on le choisit comme on choisit un psy

***« ALLEZ, EEEENNNNCORE.** Et un et deux. Et un et deux ».* Il encourage, pousse toujours un peu plus loin l'effort, tourne autour de la jeune femme, dans un mouvement panoramique, lui pose parfois la paume de la main sur le ventre – histoire de lui rappeler qu'elle doit tenir ses abdos – ou sur le bas du dos ; elle doit aussi penser à ses lombaires. *« Aller encore une petite série : et un et deux... ».* Elle souffle bruyamment. On souffre pour elle. A la fin de chaque séquence, pourtant, elle saisit sa bouteille d'eau minérale, et sourit. Prête à continuer.

Cet étrange échange – choisi et consenti – a lieu dans le complexe de gym Training système, la salle du très médiatique Hervé Lewis, l'entraîneur des stars qui a fait transpirer Johnny Hallyday, Emmanuelle Béart, Jean Reno, Mylène Farmer... Ici, plusieurs *« coaches »* officient dans plusieurs salles réparties sur deux étages. De l'une à l'autre, seul change le matériel (punching ball, mur d'escalade, table de ping-pong, appareils de musculations divers).

Les scènes, elles, sont identiques, unissant deux personnages : un entraîneur personnel (appelé *coach* ou encore *personal trainer)* et un client. Le premier dirige, corrige, surveille, soutient, dans un mélange équilibré de douceur et de fermeté. L'autre suit les consignes à la lettre, n'émettant que très rarement et sans trop y croire, quelque vague supplique. Chacun sait pourquoi il est là.

C'est la règle du jeu et ça marche. Ils sont de plus en plus nombreux à faire appel à un coach. La plupart de ces nouveaux adeptes du service personnalisé ont commencé par fréquenter un club de sport et suivre des cours collectifs. Ils s'en sont lassés. Au mieux, les résultats obtenus ne les satisfaisaient pas. Au pire, ils en sont sortis avec des problèmes de dos ou d'articulations. Du coup, ils ont choisi une formule plus chère mais plus sûre. *« Avant, on aimait aller en salle et suer. Mais personne ne vous mettait en garde contre certains mouvements. Aujourd'hui, on ne veut plus ça. On veut être bien, sans souffrir et sans courir de risque. Ce que les gens apprécient avec un coach, c'est qu'ils bénéficient d'un service sur-mesure »*, souligne Thierry Bredel, *personal trainer* depuis environ un an.

Avant de s'installer à son compte, il a été professeur de gym dans une grande salle parisienne. Aujourd'hui, il ne regrette pas son choix. Les affaires marchent bien. Ses clients, des femmes et des hommes (à parité), de trent à soixante ans prennent, avec lui, une moyenne de trois heures de cours par semaine. Son site Internet est très fréquenté et Thierry Bredel pense déjà à l'avenir : *« La vague est en train de monter. Je pense qu'elle sera, d'ici quatre ans, au plus haut. Je compte bien développer ma société, en regroupant une douzaine de* coaches *qui appliqueront ma méthode et seront en contrat de soustraitance puis sous franchise. Ils seront répartis dans les grandes villes de France. Car le phénomène existe ailleurs qu'à Paris ».*

CONTRAT MUTUEL ET CONSENTI

L'engouement touche encore principalement une clientèle aisée : animateurs de télévision, producteurs, stewards, médecins, PDG..., une population qui, souvent, manque de temps. Un *coach*, en venant au domicile de son client, lui épargne les déplacements.

« C'est ce qui m'a fait passé du club au coach *»*, précise Alain Lancelot, animateur de l'émission *TV vitrine* sur TF1. *« J'ai gagné les deux heures que je passais dans les transports. L'avantage aussi, c'est que lorsque j'ai un changement de programme dans mes tournages, j'appelle mon prof. On reporte le cours, on ne l'annule pas. En salle, on trouve toujours une bonne raison pour repousser à demain... et finalement, on n'y va pas ».*

Avec un entraîneur personnel, plus question de tricher. Ni sur ses motivations, ni sur les mouvements qu'on vous impose. Le prof a l'œil sur vous. Le contrat est mutuel et consenti. A chaque nouveau client, le bon *personal trainer,* interroge, questionne. Histoire de connaître les faiblesses et les forces physiques de la personne qu'il va faire travailler, mais aussi ses attentes, sa santé générale, la nature de son travail et le stress ou les fatigues qui peuvent en résulter. Hervé Lewis, lui, dit ne pas avoir besoin d'un long entretien. *« Parfois, il suffit d'une partie de ping pong*, dit-il, *pour voir comment la personne bouge son corps, réagit par rapport à la stratégie de jeu, etc ».*

Tout est ensuite question d'élection. Choisir un coach, c'est comme choisir un psy. Une affaire de transfert et de sympathie. Souvent, les relations évoluent. *« Le prof de gym personnel devient assez rapidement l'ami et le confident. C'est parfois difficile de jouer tous ces rôles, en restant constamment à l'écoute des attentes du client. Le jour où il n'a pas envie de parler, par exemple, vous devez le deviner et respecter son choix. Et c'est lui qui tient les ficelles*, précise Thierry Bredel. *Le prof doit être proche, présent et distant à la fois ».*

Emmener les gens le plus loin possible, en fonction de leurs envies et de leurs besoins, les conduire vers un bien-être physique et mental sont quelques-uns des principes qui dirigent le travail d'Hervé Lewis. La méthode qu'il a mise au point repose sur une *« approche globale fondée sur l'énergie et sur l'harmonie entre l'état physique, l'état mental et le spirituel ».* Pour y parvenir, il s'attache à *« prendre l'être humain dans son ensemble afin de lui apprendre à vivre mieux tout de suite ».* L'idée n'est pas de faire souffrir mais de livrer les clés, affuter les armes, divulguer les conseils. *« Un bon* coach *doit savoir regarder. On le voit : quand l'élève est prêt, le maître arrive ».*

De l'entraîneur au gourou, la frontière n'est pas loin, comme le souligne Paul Yonnet, sociologue, auteur chez Gallimard de *Systèmes des sports* (1998) et *Jeux, modes et masses* (1985) : *« Dans le rapport qu'entretiennent les gens avec leur entraineur personnel, il y a cette idée de vouloir capter sa force ».*

Cette tentative de *« vampirisation »*, s'accompagne selon Paul Yonnet, d'une volonté de maîtrise du corps, un besoin de se responsabiliser, de devenir plus autonome, de grandir. *« Car un des messages les plus lourds que nous transmettent actuellement les médias, c'est tout de même l'idée que le corps est maléable et que la nature n'est pas donnée une fois pour toute ».*

Venu des milieux professionnels du sport, médiatisé par le show business, l'entraîneur personnel va désormais devoir s'attaquer aux petits et grands soucis d'un public de plus en plus large, en quête de bien-être, de maîtrise de soi et de bonne conscience.

Véronique Cauhapé

DESSIN THIERRY DALBY

BELGACOM

Résultats 2000 consolidés

Croissance au delà de 10% du C.A. et du bénéfice net. Amélioration de la solvabilité.

Faits marquants en 2000

Le groupe Belgacom affirme une plus grande compétitivité, une politique de prix innovatrice tant auprès du grand public que des entreprises et une amélioration de la qualité et de la rapidité des services à ses clients.

- **Progression de 59% des abonnés au GSM de Proximus à 3.277.000 fin décembre 2000,**
- **C.A. de l'activité " carrier "en hausse de 53% (vente de capacité de réseau aux autres opérateurs),**
- **Entrée de Deutsche Telekom (50% - 1 action) dans le capital de Ben, sa filiale hollandaise de téléphonie Mobile qui a acquis une licence UMTS.**

En France :
Fusion des activités d'accès à Internet de Belgacom Skynet et d'Infosources

Fort développement de Belgacom France, opérateur spécialiste en télécommunications d'entreprises, avec l'attribution de 9 licences régionales de boucle locale radio (BLR) : le premier à être aujourd'hui opérationnel dans 12 villes des 7 régions.

Chiffre d'affaires :
5,1 milliards d'Euros
+ 11,6%

Bénéfice net (part du groupe) :
479 millions d'Euros
+ 10%

Dividende proposé en hausse :
231 millions d'Euros
+ 26%

Dette financière nette en baisse :
645 millions d'Euros
- 48%

BELGACOM
16-18 Quai de Loire 75019 Paris 0170606444 Fax 0170606445 www.belgacom.fr

www.belgacom.be

Au Club Med jeunes, « Si tu dors, t'es mort »

LA FÊTE, LA VRAIE : dès *« 10 heures, la musique démarre ».* Le petit déjeuner à 14 h 30 ? Pas de problème. A 16 heures, la *« techno afternoon ».* A minuit, *« la piste de danse explose au rythme insufflé par des DJ professionnels auxquels viennent se joindre les stars des manettes venues des meilleures boîtes d'Europe ».* La fête toute la nuit, et à 5 heures, merguez sur la plage. Voilà ce que le Club Méditerranée propose aux dix-huit à trente ans, à partir du 15 mai, dans son village de Bekalta, à 30 km au sud de Monastir, en Tunisie. Depuis quatre ans, une équipe – nom de code : « Club Med Bazic » – planchait sur un *« nouveau concept »* de vacances capable de fédérer les diverses attentes de la jeunesse en matière de loisirs. Oyyo, c'est la dénomination de la nouvelle marque initiée par la société de Philippe Bourguignon, se veut le club du XXIe siècle, axé sur la musique, la danse et le sport.

A Bekalta et dans la dizaine de villages qu'Oyyo compte ouvrir d'ici cinq ans sur le pourtour méditerranéen, s'ajouteront au volley et au foot de plage des activités inédites : hipflot (des engins flottants d'un type nouveau), ouga-bouga (à mi-chemin entre pirogue et drakkar, un engin flottant où l'on pagaie), winplot (jeu de balle entre base-ball et balle au prisonnier) permettront à l'énergie juvénile de se dépenser.

A condition toutefois que les intéressés aient eu le temps de récupérer de nuits qui s'annoncent torrides. *« Si tu dors, t'es mort »*, annonce la campagne publicitaire menée depuis le 26 février sur les radios qui ont leur faveur (Fun, Skyrock, Ouï, NRJ, etc.). L'équipe d'Oyyo a bien entendu remarqué que d'Ibiza à Bali, en passant par les îles grecques et Goa, les 18-30 ans amalgament vacances de rêve et vacances de raves. Du coup, le cœur du village est une discothèque de 1 500 m². Et comme dormir confortablement ne sera sans doute pas la préoccupation essentielle, le logement est un retour à la case de départ, celle-là même qui assura sa fortune au Club Med dans les années 1950. Basiques, construits en bois et en toile sur pilotis, les 850 bungalows offrent des commodités minimales pour un prix de séjour et de transport au demeurant peu élevé.

Ecologique – l'énergie solaire couvrira 45 % des besoins du Club, et une station d'épuration permet le recyclage des eaux usées –, Oyyo est aussi électronique. Le site internet (www.oyyo.com) permet autant de préparer (et d'acheter) son voyage que de le poursuivre en gardant le contact avec la « tribu » une fois rentré à la maison. Malheureusement, le gouvernement tunisien, soucieux de garder un œil sur les communications électroniques, a réduit les capacités d'accès à Internet sur place.

Ce n'est sans doute pas le seul problème que devront affronter les maîtres de cérémonie à Bekalta. Pour être complète, la « teuf » techno s'accompagne souvent de libations excessives et de la consommation de substances à effet stupéfiant peu encouragées par les autorités de Tunis. Dans l'immédiat, Maria Outters, trente et un ans, directrice générale de Club Med Bazic, ne veut pas s'inquiéter : *« Nous avons une communication forte sur ce que nous voulons faire : une fête clean, débordante, mais sans comportements excessifs. »* Un pari qui demande à être confirmé.

Marc Coutty

★ La Boutique Oyyo, 81, bd Saint-Michel 75005 Paris (tél. : 08-200-200-08) et un site Internet (www.oyyo.com) pour s'informer et réserver. La semaine à Bekalta : 300 € (1 968 F) du 15 mai au 2 juillet et du 2 au 11 octobre, avec vol Paris-Monastir A/R, transferts, hébergement, repas, sport et animation ; 400 € (2 624 F) du 3 au 23 juillet et du 21 août au 1er octobre ; 600 € (3 936 F) du 24 juillet au 20 août.

A La Poste, la trottinette est adoptée

MUNIE de deux porte-bagages, l'un à l'avant et l'autre à l'arrière, la trottinette devient un nouveau « véhicule » de service de La Poste. Dix facteurs volontaires de Neuilly (Hauts-de-Seine), Saint-Maur (Val-de-Marne) et Paris l'utilisent à titre expérimental jusqu'à la fin du mois de mars. L'engin ne ressemble cependant que vaguement à la Micro, modèle désormais familier sur tous les trottoirs français. Les roues sont de type VTT, la planche sur laquelle reposent les pieds est plus large et la patinette est dotée d'un phare. Si l'expérience est concluante, qu'elle permet un gain de temps sans pour autant générer ni fatigue ni accidents pour les préposés, l'usage de la trottinette postale pourrait être généralisé.

Collectionneurs fans des sixties

QUEL QUE SOIT le support, CD ou vinyle, les collectionneurs de disques aiment les vedettes des années 1960. Johnny Hallyday, Sylvie Vartan, Sheila, Jacques Dutronc, Claude François, Michel Sardou, etc. ont la faveur de leurs ex-fans des sixties, à peine concurrencés par Patrick Bruel, Céline Dion ou Jean-Jacques Goldman pour les chanteurs français plus récents. Chez les étrangers, indique *Jukebox magazine* – qui organise chaque année, au mois d'octobre, avec la radio Nostalgie la Convention internationale des disques de collection de France (Cidisc) et le Marché international des disques de collection (Midisc), en janvier – Elvis Presley, les Beatles, les Rolling Stones, Jimi Hendrix, les Who sont en tête du hit-parade, avec – concession aux années 1980 oblige – Nirvana, Prince, Abba et Madonna.

Décoration, parfums et goûts font bon ménage

Dans la boutique qu'elle viennent d'ouvrir, Délits d'initiés (30, rue de Longchamp 75016 Paris), Valérie et Marie-Hélène, deux amies passionnées de voyage, prouvent que décoration et gastronomie font bon ménage. La première pièce accumule, *« façon caverne d'Ali Baba »*, 1 001 objets-cadeaux bougies (lampes, encens, théières Iwashu du Japon, bols craquelés, sous-assiettes en rotin, services à sushi, vaisselle du Maroc...) et meubles d'antiquité qu'elles ont chinés dans tous les coins de la planète. La deuxième pièce propose un amoncellement de produits artisanaux et d'épicerie fine en provenance d'Italie, d'Allemagne, du Mexique et de toutes les régions de France. Pour tout voir, il faut venir plusieurs fois dans cette antre où se mêlent les senteurs.

Concept-hôtels spéciaux pour « bobos »

Après le Hudson à New York (dernier-né des concept-hôtels dessinés par Philippe Stark), Ian Schrager, propriétaire de la chaîne éponyme (Delano, Mondrian, Paramount, Sanderson, Saint Martin's Lane), annonce l'ouverture cette année du Clift (San Francisco), du Miramar (Santa Barbara) et du Saint-Moritz (New York). Avec un chiffre d'affaires de 200 millions de dollars en 1999 pour 5 500 chambres (par comparaison le Hilton réalise un CA de 675 millions de dollars), ces temples de l'architecture et du design pour « bobos » voyageurs inaugurent un nouveau marché très prometteur, celui de l'*hospitality business,* à la fois hôtel « style de vie » et espace expérimental où cohabitent restaurants modernes, spa et bar à thèmes. A Paris, l'hôtel Costes et le K Palace font figure de pionniers, mais aucun projet Ian Schrager/Starck n'est pour l'instant envisagé.

Pluie et douceur au sud

VENDREDI. Une dépression va traverser la moitié sud du pays avec à la clé un passage pluvieux marqué et une forte hausse des températures. Dans le sud-est, la fonte de la neige au sol va s'ajouter aux précipitations attendues. Dans le nord, le temps sera plus calme et toujours assez froid.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Temps sec. Le ciel restera nuageux avec une possibilité d'éclaircies en bordure de Manche. Températures de 5 à 7 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Quelques flocons voltigent le long de la frontière belge en début de journée. Eclaircies ailleurs, mais un voile nuageux s'épaissit par le sud et finit par donner, en fin de journée, quelques pluies faibles dans le Berry. Il fait de 4 à 7 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. De la Champagne à l'Alsace et la Lorraine, les nuages restent inoffensifs. De la Bourgogne à la Franche-Comté, le temps devient de plus en plus gris et la pluie commence à tomber dans l'après-midi, avec de la neige à basse altitude. Températures de 4 à 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Temps perturbé avec des pluies fréquentes. La limite pluie-neige va remonter au-dessus de 2 000 m. Risques d'avalanches dans les Pyrénées-Atlantiques. Températures de 8 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Une perturbation active arrose ces régions, plus particulièrement le Massif Central et les Préalpes. Si la limite pluie-neige remonte vers 2 000 m dans les Alpes, elle sera plus basse sur le nord de l'Auvergne en soirée. Températures de 9 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Temps sec en Roussillon avec un fort vent de sud et des températures élevées. Ailleurs, des pluies soutenues et de la neige seulement au-dessus de 1 800 m. Températures proches de 15 degrés.

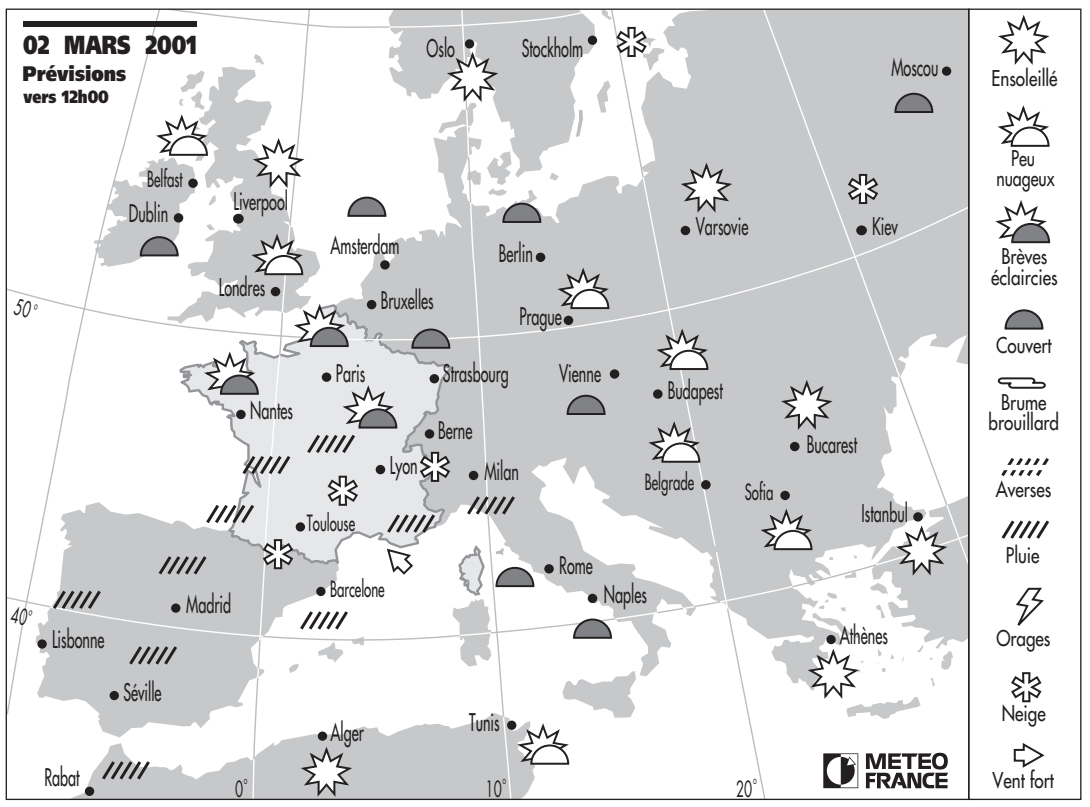

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MANCHE.** En dépit de la suppression des ventes hors taxes intervenue en 2000 (un quart de son chiffre d'affaires annuel), Eurotunnel a poursuivi son redressement, grâce à une augmentation du trafic et à une hausse des tarifs (de 25 % à 30 % pour les voitures, de 10 % à 15 % pour les poids lourds), qui devrait se poursuivre dans les prochaines années.

■ **TRAINS.** Une charte nationale destinée à favoriser le développement des chemins de fer touristiques et historiques a été signée par les ministères des transports et de la culture, ainsi que par les secrétariats d'Etat au tourisme et au patrimoine. Il s'agit de coordonner les aides accordées aux associations privées, dont les 57 lignes de chemin de fer sillonnant l'Hexagone accueillent plus de 2 millions de passagers par an. Une initiative qui traduit la volonté du gouvernement de développer ce mode de découverte touristique.

PRÉVISIONS POUR LE 02 MARS 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	5/16	P
BIARRITZ	5/12	P
BORDEAUX	3/10	P
BOURGES	-2/7	P
BREST	0/6	C
CAEN	1/4	N
CHERBOURG	0/6	N
CLERMONT-F.	0/7	P
DIJON	-1/6	P
GRENOBLE	-1/10	P
LILLE	1/5	N
LIMOGES	-1/8	P
LYON	1/10	P
MARSEILLE	5/15	P
NANCY	-1/6	C
NANTES	0/7	C
NICE	6/13	P
PARIS	0/5	C
PAU	2/13	P
PERPIGNAN	10/15	P
RENNES	-2/8	C
ST-ETIENNE	1/10	P
STRASBOURG	1/7	C
TOULOUSE	3/14	P
TOURS	0/7	C
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/28	P
FORT-DE-FR.	23/28	S
NOUMEA	25/29	S
PAPEETE	26/30	P
POINTE-A-PIT.	20/30	S
ST-DENIS-RÉ.	25/31	S
EUROPE		
AMSTERDAM	1/5	C
ATHENES	10/16	S
BARCELONE	11/17	P
BELFAST	-5/1	S
BELGRADE	3/11	S
BERLIN	-3/4	C
BERNE	-1/6	P
BRUXELLES	0/4	C
BUCAREST	-1/13	S
BUDAPEST	-2/9	S
COPENHAGUE	-4/-1	C
DUBLIN	-3/3	C
FRANCFORT	-1/5	C
GENEVE	0/5	P
HELSINKI	-10/-4	*
ISTANBUL	9/14	S
KIEV	-2/1	*
LISBONNE	14/18	P
LIVERPOOL	-3/4	S
LONDRES	-3/5	S
LUXEMBOURG	-3/3	C
MADRID	10/16	P
MILAN	0/7	P
MOSCOU	-11/-3	C
MUNICH	-3/5	C
NAPLES	10/18	C
OSLO	-16/-7	S
PALMA DE M.	10/21	S
PRAGUE	-4/4	S
ROME	9/16	C
SEVILLE	14/19	P
SOFIA	1/9	S
ST-PETERSB.	-8/-3	C
STOCKHOLM	-9/-3	*
TENERIFE	14/18	S
VARSOVIE	-3/4	S
VENISE	-2/10	P
VIENNE	1/9	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	18/25	P
BUENOS AIR.	20/30	P
CARACAS	21/27	S
CHICAGO	-4/4	S
LIMA	21/27	S
LOS ANGELES	9/15	C
MEXICO	10/18	C
MONTREAL	-22/-14	C
NEW YORK	-2/3	S
SAN FRANCIS.	8/11	P
SANTIAGO/CHI	13/30	S
TORONTO	-7/-3	S
WASHINGTON	1/11	C
AFRIQUE		
ALGER	9/25	S
DAKAR	19/25	S
KINSHASA	22/32	S
LE CAIRE	11/22	S
NAIROBI	15/28	S
PRETORIA	15/27	S
RABAT	15/21	P
TUNIS	10/25	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	24/35	S
BEYROUTH	14/20	S
BOMBAY	21/31	S
DJAKARTA	27/29	C
DUBAI	17/28	C
HANOI	13/23	S
HONGKONG	17/24	S
JERUSALEM	10/21	S
NEW DEHLI	10/25	S
PEKIN	2/12	C
SEOUL	1/7	S
SINGAPOUR	25/31	C
SYDNEY	20/24	C
TOKYO	5/10	S

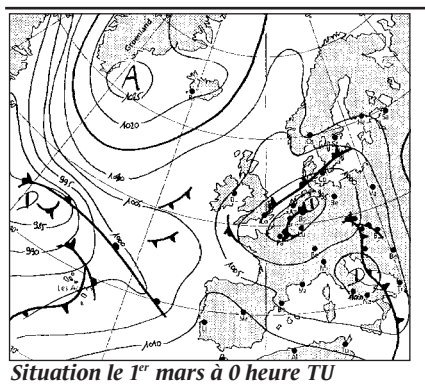

Situation le 1er mars à 0 heure TU

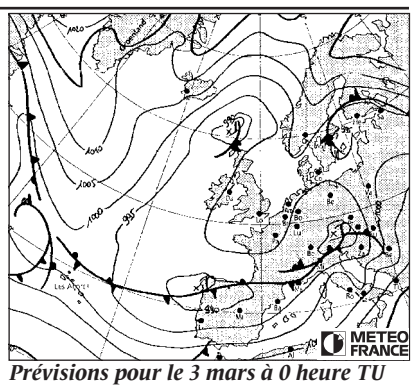

Prévisions pour le 3 mars à 0 heure TU

VENTES

Un ensemble d'atlas et de cartes géographiques proposé à Drouot

TRENTE ANS après la découverte de l'Amérique, le premier tour du monde réalisé par le navigateur Magellan en 1520-1522 donne à la terre sa configuration définitive, prouvant qu'elle n'est pas plate comme on le croyait alors. Ces données nouvelles prennent place avec une certaine lenteur sur les planches des cartographes. Et c'est seulement à partir de 1570 que sont publiées des cartes où elles figurent.

La précision des documents s'affine peu à peu et des atlas apparaissent. Celui d'Abraham Ortelius (1570), composé de cinquante-trois planches, est considéré comme le premier exemplaire moderne ; celui de Gerhard Mercator (1585) comme le plus précis : sa carte du monde, rééditée à plusieurs reprises, permettait aux marins de tracer leur route. Parmi les atlas célèbres de cette époque, le *Civitates Orbis Terrarum (Théâtre des cités du monde)* est sans doute un des plus beaux. Il sera présenté à Drouot vendredi 9 mars avec deux autres atlas anciens.

Publié à Cologne par Georg Braun et Franz Honenberg entre 1572 et 1606, cet ouvrage en six volumes est consacré à la représentation fidèle des principales villes du monde connu. En plus de trois cents plans, vues et panoramas, il décrit les grands centres et ports européens, des cités d'Asie et d'Afrique, et deux villes du Nouveau Monde, Mexico et Cuzco.

La plupart des centres urbains sont animés et montrent des personnages en situation au premier plan, les villes d'Europe sont accompagnées de leurs armoiries. Les cartes d'une grande finesse sont rehaussées d'aquarelles aux couleurs vives et fraîches, et cet ensemble très rare, qui n'est toutefois pas complet puisqu'il manque le sixième volume publié en 1618, est estimé entre 700 000 francs et 800 000 francs (107 000 euros à 122 000 euros).

Avec ses 94 cartes en noir et blanc, beaucoup plus sobres et utilitaires, l'*Epitome du théâtre du monde*, d'Abraham Ortelius, publié en 1590, est présenté ici dans un format in-12° (11 × 13 cm) qui en fait sans doute un des premiers atlas de poche (8 000 à 10 000 francs, 1 220 à 1 500 euros).

DES PRIX ÉLEVÉS

La production de cartes françaises commence au début du XVIIe siècle, puis progresse avec le cartographe Nicolas Sanson (1600-1667), connu pour sa recherche de précision et de documentation. En collaboration avec Hubert Jaillot (1632-1712), son fils Adrien entreprend de regraver ses planches, dans un style beaucoup plus décoratif et des formats plus grands inédits jusqu'alors. Leur *Atlas françois* édité entre 1695 et 1711 compte quarante-six cartes aquarellées de format grand in-folio (30 000 francs à 40 000 francs, 4 580 euros à 6 000 euros).

Issues pour la plupart d'atlas dépareillés, les cartes isolées peuvent atteindre des prix élevés, jusqu'à 40 000 F et 50 000 F (6 100 € à 6 600 €) lorsqu'il s'agit des premières représentations d'un pays effectuées après leur exploration. De nombreux exemplaires du XVIIIe siècle, aquarellés et enrichis de multiples détails, sont appréciés pour leur aspect décoratif. Selon le sujet, la finesse du trait et la beauté de l'ornementation, elles se négocient entre 500 francs et 3 000 francs (76 euros à 460 euros).

La cartographie ancienne s'arrête au XIXe siècle, au moment où les procédés de reproduction moderne éliminent l'intervention des aquarellistes.

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, vendredi 9 mars. Exposition la veille et le matin de la vente.**
Etude Calmels-Chambre-Cohen, tél. : 01-47-70-38-89. Expert Emmanuel de Broglie, tél. : 01-42-22-17-13.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● **Orléans (Loiret)**, du vendredi 2 au lundi 5 mars, tél. : 02-38-56-97-10.
● **Paris, Hôtel Dassault**, du vendredi 2 au lundi 12 mars, tél. : 01-40-71-90-22.
● **Paris, boulevard de Grenelle**, vendredi 2 et samedi 3 mars, tél. : 01-45-89-32-07.
● **Versailles (Yvelines)**, du vendredi 2 au lundi 5 mars, tél. : 01-56-53-93-93-.
● **Montluçon (Allier)**, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 05-57-43-97-93.
● **Romans-sur-Isère (Drôme)**, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 04-74-69-79-04.
● **Cadillac (Gironde)**, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 05-56-62-65-14.
● **Tonneins (Lot-et-Garonne)**, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 05-53-79-22-79.
● **Le Mans (Sarthe)**, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 02-43-86-66-25.
● **Saint-Pierre-de-Varengeville (Seine-Maritime)**, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 06-11-42-59-43.
● **Melun (Seine-et-Marne)**, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 02-54-81-68-00.

COLLECTIONS

● **Cornebarrieu (Haute-Garonne)**, vieux papiers, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 05-61-85-30-11.
● **Bouliac (Gironde)**, livres et cartes postales, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 05-57-97-18-18.
● **Hennebont (Morbihan)**, minéraux et fossiles, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 02-97-36-36-43.
● **Colmar (Haut-Rhin)**, cartes postales et BD, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 03-89-24-55-80.
● **Paris, rue des Blancs-Manteaux**, coquillages, samedi 3 et dimanche 4 mars, tél. : 01-34-17-00-39.

Adjudications

Résultats de la vente de tableaux modernes à Paris, mardi 27 février, étude Ruellan (*Le Monde* du 23 février).

● **Moïse et le monothéisme.** Dernier texte de Freud illustré par Salvador Dali. Ce lot est accompagné de 9 dessins de Dali et d'une plaque en or gravé, 930 000 F, 141 924 €.
● **Le voyeur.** Miroir sans tain et huile sur verre de Dali, 128 000 F, 19 541 €.
● **Ange lisant.** Dessin au fusain, 38 000 F, 5 801 €.
● **Personnage au sceptre.** Dessin au fusain, 30 000 F, 4 580 €.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 052

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

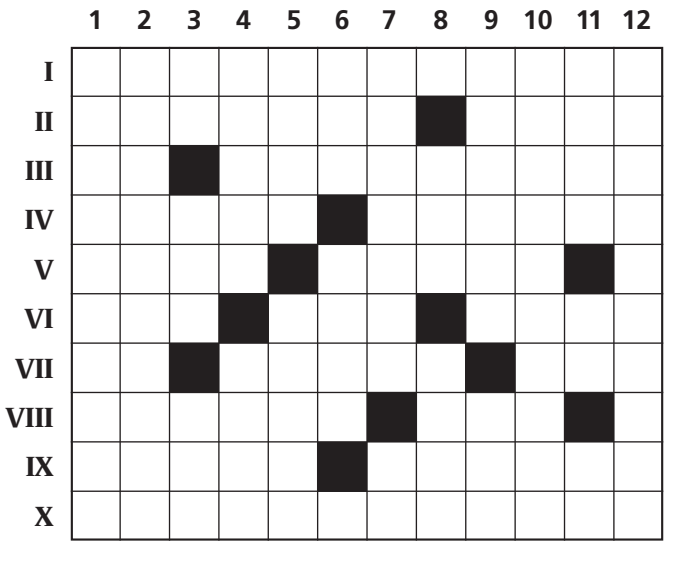

HORIZONTALEMENT

I. Couvrir la bête avant d'entrer en piste. - II. Information par la bande. Protection maternelle. - III. Ouvre la gamme. En 1814, il préféra Louis XVIII à Napoléon. - IV. Respectueux des usages. Bon chasseur court sur pattes. - V. Mis en circulation. Un peu de vert dans beaucoup de sable. - VI. Cran de la ceinture. Souvent utilisé à tort dans le temps. Dans l'Orne. - VII. Au fond du plat. Le moyen le plus simple pour se mettre au courant. Suivis par les autres. - VIII. Observent au large. Autre sorte de mec. - IX. Evite la mise au courant. Division sur la baie. - X. Mettre et laisser en place.

VERTICALEMENT

1. Quatre simples et un double pour un saladier. - 2. Qui évite d'avoir à y mettre les mains. - 3. Toujours d'un bon rapport. Fournisseur pour artiste peintre. Un dieu pour les Anglais. - 4. Reconnu pour vrai. Réserve d'énergie. - 5. Estuaires. Coupé ras autour du trou. - 6. Il est encore plus résistant quand il est brisé. Passé sous silence. - 7. Entrent dans le laboratoire du pâtissier ou du parfumeur. Possessif. - 8. S'opposa à des accords de paix. Jette ses eaux dans l'Elbe. - 9. Ne manquent apparemment de rien. Très proche de l'autre. - 10. C'est surtout au Canada qu'on les trouve un peu sottes. - 11. Sujet féminin. Préposition. Arrachée aux deux bouts. - 12. Se met au courant s'il ne s'occupe pas des torts.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 051

Horizontalement

I. Cache-tampons. - II. Ecriture. Mue. - III. Lei. Régulier. - IV. Tee. Etes. - V. Eric. Anes. Ho. - VI. Quart. Erin. - VII. Inusitée. Pn. - VIII. Eues. Euterpe. - IX. Ri. Omri. Oaie. - X. Etincelantes.

Verticalement

1. Cellérière. - 2. Ace. Nuit. - 3. Critique. - 4. Hi. Ecusson. - 5. Etre. Aï. Mc. - 6. Tue. Artère. - 7. Argenteuil. - 8. Meute. Et. - 9. Lèse. Eon. - 10. Omis. Rat. - 11. Nue. Hippie - 12. Sermonnées.

L'ART EN QUESTION

N° 211 En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Mensonge et châtiment

UNE CENTAINE de peintures, presque autant de gravures et de dessins rassemblés au Musée des beaux-arts de Lyon, vont permettre d'avoir une vision d'ensemble de l'œuvre de Félix Vallotton, artiste né en Suisse mais qui a effectué sa carrière en France. Célèbre surtout grâce à ses gravures sur bois, publiées notamment dans la *Revue Blanche*, et à sa participation au groupe des Nabis aux côtés de Pierre Bonnard, Edouard Vuillard, Ker-Xavier Roussel..., Vallotton s'est consacré au nu féminin et au paysage à partir de 1900.

Son interprétation de *La Chaste Suzanne* est tout à fait originale. Les deux vieillards concupiscents qui avaient voulu faire condamner Suzanne à mort pour adultère parce qu'elle avait refusé de céder à leurs avances sont transposés sous l'aspect de deux messieurs vêtus de costumes sombres, à la calvitie marquée, en conversation animée ou galante avec une jeune et jolie femme au sourire énigmatique. Dans le passage de la Bible consacré à l'histoire de Suzanne, femme juive de la tribu de Juda, épouse de Joachim, qu'elle avait suivi à Babylone pendant sa captivité, c'est sur l'intervention du prophète Daniel que l'innocence de la jeune femme est démontrée. Les vieillards seront lapidés après avoir été convaincus de mensonge. En effet, lorsque le prophète leur demande sous quel arbre ils ont vu Suzanne commettre son crime, ils citent deux espèces différentes parmi les trois suivantes :

● Un cèdre ?
● Un lentisque ?
● Une yeuse ?

Réponse dans *Le Monde* du 9 mars.

FONDATION GOTTFRIED-KELLER

Félix Vallotton (1865-1925), « La Chaste Suzanne » (1922), huile sur toile, 54 × 73 cm, collection particulière. Au Musée des beaux-arts de Lyon, jusqu'au 20 mai, pour la rétrospective consacrée à Félix Vallotton.

Réponse du jeu n° 210 paru dans *Le Monde* du 23 février.

Jean-Honoré Fragonard (1732-1806) est né à Grasse la même année que Gaspare Traversi, né à Naples et mort dans cette ville à l'âge de trente-sept ans.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

THÉÂTRE **Douze ans après sa mort, Bernard-Marie Koltès, l'un des auteurs dramatiques les plus importants de la fin du XXe siècle, connaît un regain d'intérêt. Bien qu'ayant toujours été très jouée, son œuvre souffrait du « tabou » des « années Chéreau », créateur de presque toutes ses pièces. ● LES JEUNES metteurs en scène sont nombreux à se réapproprier les pièces de Koltès. Pour Jean-Christophe Saïs, *« il invente la mythologie de notre génération »*. ● AU THÉÂTRE de la Ville, à Paris, Jacques Nichet met en scène *Combat de nègre et de chiens*. La confrontation de trois hommes et une femme, dans une Afrique invisible, sur *« un territoire d'angoisse et de solitude »*. ● KOLTÈS est un des rares auteurs de théâtre à connaître des succès d'édition. Les ventes de ses textes atteignent des scores énormes, et son œuvre comporte encore de nombreux inédits.**

Bernard-Marie Koltès porté par la foule de ses héritiers

Alors que Jacques Nichet présente au Théâtre de la Ville, à Paris, sa vision de « Combat de nègre et de chiens », on ne compte pas les jeunes metteurs en scène qui, douze ans après sa mort, s'emparent des œuvres de celui qui fut révélé par Patrice Chéreau

LA LÉGENDE Koltès a vécu. Il n'aura pas fallu longtemps. Depuis qu'est mort l'auteur dramatique français le plus important de la fin du XXe siècle (et un des tout premiers Européens), en avril 1989, la vision de son œuvre s'est sensiblement modifiée. Elle n'a plus grand-chose à avoir avec la biographie de Bernard-Marie Koltès, qui reste à écrire. Aujourd'hui encore, cette biographie est constituée de bribes – lettres, entretiens, témoignages – souvent resservis dans les nombreux colloques et revues, ainsi que dans les innombrables thèses d'université consacrées à celui qui écrivit *Combat de nègre et de chiens, Retour au désert, Dans la solitude des champs de coton, La Nuit juste avant les forêts* et *Roberto Zucco* – pour ne citer que ses pièces les plus connues.

Le Magazine littéraire vient de sortir, dans son numéro de février (n° 395, 32 F [4,88 €]), un dossier Koltès, très bien fait, où l'on peut lire quelques textes inédits ainsi qu'un entretien avec Patrice Chéreau qui raconte longuement ce que furent *« les années Koltès »*.

Chéreau fut le révélateur de Bernard-Marie Koltès. Quand il a pris la direction du Théâtre de Nanterre-Amandiers, en 1983, il a inauguré son mandat en créant *Combat de nègre et de chiens*. Ce fut un choc. La découverte d'un auteur dramatique qui, selon Chéreau, ouvrait *« une réflexion sur le monde d'aujourd'hui* (...). *Jusqu'à ma rencontre avec lui, je croyais que le théâtre ne pouvait pas raconter le monde actuel. Je me trompais* (...). *Pour moi, c'était un auteur qui avait un immense avantage, le principal même : c'était un auteur vivant »*.

CÉLÉBRITÉ ET TABOU

Patrice Chéreau a créé toutes les pièces de Koltès, excepté l'ultime, *Roberto Zucco*, et la toute première, *La Nuit juste avant les forêts* – monologue nocturne interprété en 1977 par le comédien Yves Ferry, qui n'a cessé depuis de jouer ce texte. Bernard-Marie Koltès est mort un mois après la dernière représentation de *Retour au désert*. Et Chéreau a bifurqué vers le cinéma, en raison en partie de cette mort. *« Avec Koltès, j'ai vécu une expérience unique : ce lien durable avec un auteur qui avait mon âge a changé ma vie. »*

Depuis, cette ombre a pesé lourd sur l'héritage Koltès. Certes, son œuvre a été jouée, énormément et partout à travers le monde, où il est l'auteur français le plus convoité, avec Yasmina Reza. Mais en France, les « années Chéreau » ont longtemps empêché les metteurs en scène les plus importants de remettre en selle les grandes pièces. C'était comme une transgression impossible, alors que Koltès aurait aimé que ce fût fait. Dans le même temps, cette situation paradoxale mêlant célébrité et tabou a écarté l'œuvre de Koltès de la Comédie-Française, sous prétexte qu'il était beaucoup joué – ce qui est évidemment idiot.

Ainsi, il aura fallu attendre dix-huit ans pour que *Combat de nègre et de chiens* ait droit à une grande production depuis sa création par Patrice Chéreau. Jacques Nichet a déjà mis en scène *Retour au désert*, en 1995. Il n'a pas connu Bernard-Marie Koltès, ni vu toutes ses pièces à Nanterre. *« C'est un pur hasard*, dit-il. *Ça ne me gêne pas de les monter après Chéreau. Le théâtre n'est pas un concours. Je me suis intéressé à* Retour au désert *parce que je cherchais une comédie contemporaine. En plus, c'est une pièce autobiographique, où Koltès évoque sa jeunesse à Metz, sur fond de guerre d'Algérie. Cette part autobiographique m'a beaucoup touché. On la retrouve dans* Combat de nègre et de chiens, *à travers le voyage initiatique au Nigeria, en 1978. En montant ses pièces, je ne connais pas plus Koltès, mais j'ai l'impression de l'avoir approché. »*

Pour Jacques Nichet, Bernard-Marie Koltès tourne la page de Beckett, en réintroduisant une histoire, des personnages. Pour de nombreux jeunes metteurs en scène, il est tout simplement l'auteur d'un théâtre qu'ils lisent *« comme ils liraient un roman d'aujourd'hui qui les botterait »*, dit François Koltès, le frère de Bernard-Marie, cinéaste et légataire universel de son œuvre.

François Koltès a fait le choix d'accorder les droits sans retenue. *« Je ne suis pas l'auteur, ni un agent. Qu'est-ce qui m'autoriserait à refuser les droits à qui que ce soit ? »* Combien d'autorisations sont-elles octroyées chaque année ? François Koltès n'a pas les comptes en tête : *« Un mètre cinquante de dossiers, dont vingt à trente centimètres pour la France. »* Pour la saison 2000-2001, une cinquantaine de troupes françaises ont demandé à jouer Koltès, dont 20 % d'amateurs, et beaucoup de petites compagnies.

Contrairement aux années précédentes, ce n'est plus *La Nuit juste avant les forêts* qui vient en tête. Ce monologue sert souvent de tremplin à de jeunes comédiens. Parfois, il donne lieu à des prestations explosives, comme celle de Denis Lavant (actuellement en tournée) qui met à jour des pans du texte insoupçonnés.

Dans la solitude des champs de coton, Quai Ouest, Retour au désert et *Roberto Zucco* – qui a pris la première place – attirent aujourd'hui les troupes de théâtre. Certaines les utilisent pour faire passer des messages, comme le Théâtre Alibi de Bastia, qui traite *Zucco* à la manière d'une vendetta locale. D'autres ouvrent le regard. François Koltès privilégie les tout jeunes metteurs en scène pour cette raison : *« Ils me font découvrir Koltès. »*

LE TEMPS DE L'URGENCE

Thierry de Peretti et Jean-Christophe Saïs appartiennent à cette génération. Ils ont vingt-neuf et trente ans, ils n'ont pas connu « les années Koltès », qui furent aussi les années sida, dont l'auteur est mort. Cela n'éclaire pas son œuvre, mais témoigne d'un temps de l'urgence et de l'obsession de la perte. Venant de Corse, Thierry de Peretti est arrivé à Paris en 1989. Il a vu *Retour au désert*. C'était la première fois qu'il allait au théâtre.

Depuis, l'œuvre de Koltès ne l'a pas lâché. Il l'a travaillée au cours Florent, et dans des ateliers. Il a mis en scène *Retour au désert* en Corse d'abord, puis à Paris, en janvier, au Théâtre de la Bastille. Il trouve Koltès *« moral, parce qu'il donne des codes de vie. C'est un auteur pour nous, maintenant. Il met à jour les placards de l'Histoire, les secrets que chaque famille porte. Quand j'ai monté* Retour au désert, *avec mes amis, on s'est demandé ce qu'avaient fait nos familles pendant la guerre d'Algérie qui joue un rôle important dans la pièce »*.

Jean-Christophe Saïs travaille actuellement à *Quai Ouest*, qui sera créé en janvier 2002 au Théâtre national de Strasbourg, après avoir monté un *Sallinger* remarqué, en 1999. Il aurait aimé connaître Bernard-Marie Koltès. *« J'ai entendu beaucoup de choses sur ses pièces, mais souvent les commentaires les enferment. L'écriture de Koltès est métaphorique.* Sallinger *parle moins de l'Amérique que de la famille.* Quai Ouest *ne parle que de la mort. Koltès est un classique qui fait rebondir les grandes questions. Il invente la mythologie de notre génération. »* Ce sera le mot de la fin. Provisoire.

Brigitte Salino

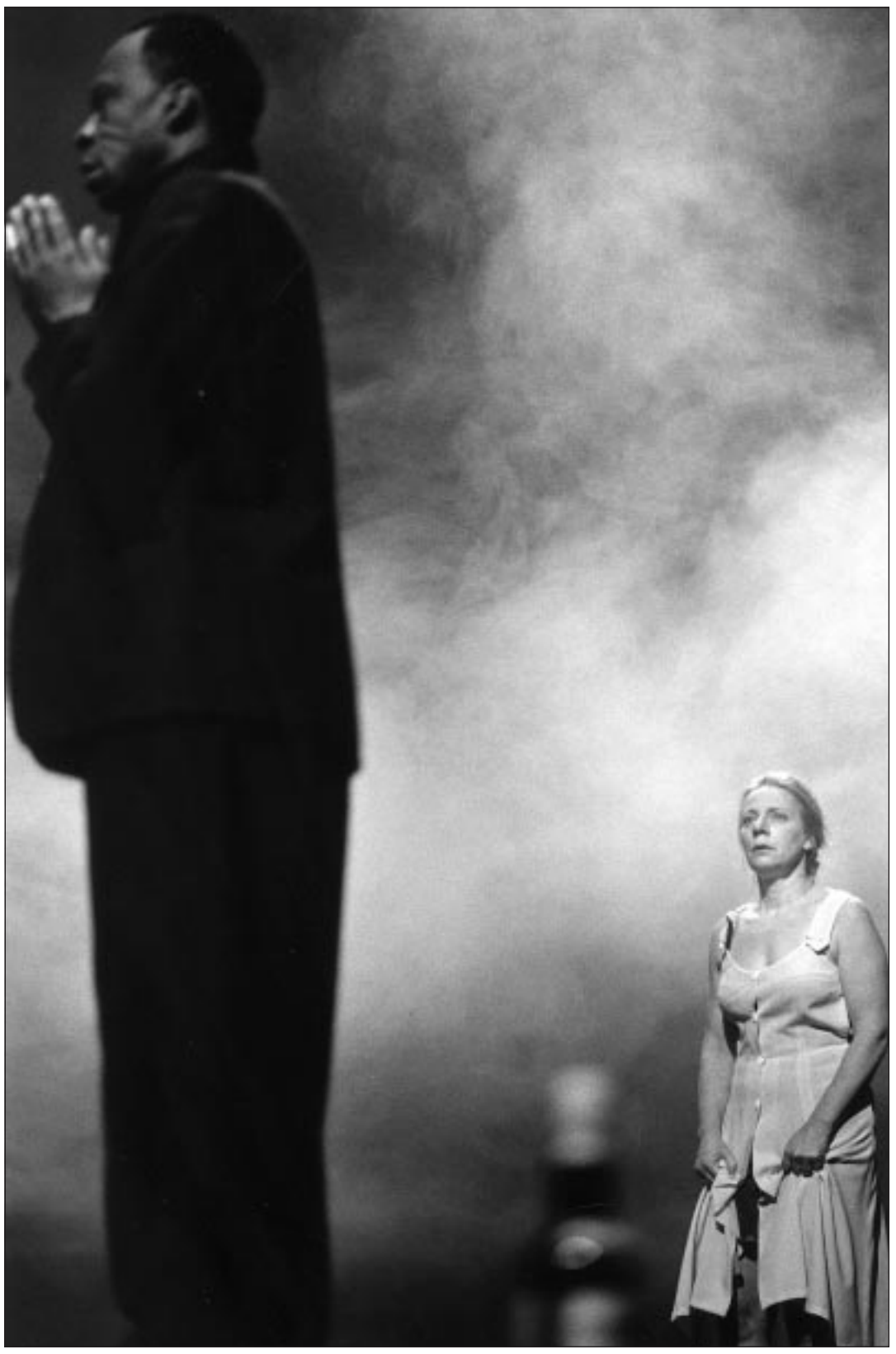

MARC GINOT

Alain Aithnard et Martine Schambacher, dans « Combat de nègre et de chiens », de Bernard-Marie Koltès, mis en scène par Jacques Nichet dix-huit ans après sa création, en 1983, par Patrice Chéreau. Une pièce jouée au Théâtre de la Ville, à Paris, jusqu'au 17 mars.

Un auteur de théâtre riche en succès d'édition

Le théâtre de Bernard-Marie Koltès est publié aux éditions de Minuit. Les ventes atteignent des scores énormes : 48 000 exemplaires pour *Dans la solitude des champs de coton,* 36 000 pour *Roberto Zucco,* 27 500 pour *Quai Ouest,* 19 000 pour *Retour au désert,* 17 000 pour *Combat de nègre et de chiens,* quand une pièce de théâtre contemporaine se vend en moyenne à 500 exemplaires. De nombreux textes de Bernard-Marie Koltès sont encore inédits. Selon Irène Lindon, des Editions de Minuit, qui conserve ces inédits dans son bureau, *« certains ne seront jamais publiés, parce que Bernard-Marie Koltès en avait décidé ainsi. C'est le cas en particulier pour* Le Jour des meurtres. *Ce qui importe, aujourd'hui, c'est d'éditer les pièces pour lesquelles Koltès avait donné son accord. Il arrive qu'on publie des pièces dont des manuscrits, qui ne sont pas orthodoxes, circulent dans les pays étrangers. On préfère alors éditer les bonnes versions, et le faire correctement »*. Au mois d'avril, les Editions de Minuit feront paraître *Procès ivre* (une pièce contemporaine des *Amertumes*). Puis viendra une réédition de *Roberto Zucco,* accompagné de *Coco*.

Une étrange comédie aux confins de l'angoisse et de la solitude

COMBAT DE NÈGRE ET DE CHIENS, de Bernard-Marie Koltès. Mise en scène : Jacques Nichet. Avec Alain Aithnard, François Chattot, Loïc Houdré, Martine Schambacher.
THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mo Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche 11, à 15 heures. 95 F (14,48 €) à 140 F (21,34 €). Durée : 1 h 40. Jusqu'au 17. Amiens (Maison de la culture), les 20 et 21 mars ; La Rochelle (La Coursive) le 24 mars ; Montpellier (Théâtre des Treize Vents), du 28 au 31 mars.

En 1978, Bernard-Marie Koltès fait son premier grand voyage en Afrique, au Nigeria. Il va voir des amis qui travaillent sur un chantier de travaux publics. Dans une lettre, il écrit : *« Imaginez, en pleine brousse, une petite cité de cinq, six maisons, entourée de barbelés, avec des miradors ; et, à l'extérieur, avec des gardiens noirs, armés, tout autour. Les gardes, la nuit, pour ne pas s'endormir, s'appelaient avec des bruits très bizarres qu'ils faisaient avec la gorge... C'est ça qui m'avait décidé à écrire cette pièce, le cri des gardes. »*

Combat de nègre et de chiens commence et se termine par un meurtre. Elle se passe, le temps d'une nuit, dans un chantier semblable à celui dans lequel Bernard-Marie Koltès vécut un mois. Un endroit clos, avec des bungalows et un immense pont en construction. Tout autour, des gardes. Ici, l'Afrique est une rumeur, moins forte mais aussi obsédante que le bruit du ventilateur qui tourne sous la véranda. Deux hommes vivent sur le chantier : Horn, le patron, qui approche la soixantaine, et Cal, l'ingénieur de trente ans. La nuit du *Combat*, ils sont approchés par Alboury, qui vient récupérer le corps de son frère mort dans la journée sur le chantier. Cal l'a tué et il a jeté le cadavre dans un égout. Et maintenant, le cadavre est introuvable.

Cette nuit-là, un autre événement bouleverse les habituelles parties de dés arrosées de whisky : Horn a fait venir de Paris une jeune femme, Léone. Elle était femme de chambre à Pigalle, il lui a proposé un billet d'avion et le mariage, elle a dit oui. Pour l'heure, Horn doit se débarrasser d'Alboury, qui ne cède pas. Horn en a vu d'autres. Mais il n'arrive pas à négocier avec Alboury. Tout l'enjeu du combat repose sur cette négociation, qui s'avérera impossible, induisant au final un autre meurtre, celui de Cal.

Voyage au bout de la nuit, voyage au bout de la vie : Koltès ne met pas en scène l'Afrique, mais trois hommes et une femme qui se retrouvent sur *« un territoire d'angoisse et de solitude »*. Jacques Nichet pousse ce territoire à ses extrémités. Il met en scène *Combat de nègre et de chiens* dans un *no man's land* où nul chantier, nul pont, nulle forêt n'apparaissent. Il y a bien, à l'occasion, un vieux piano, quelques barriques et des lits de fer.

Une nuit trouée de nuées de papiers de toutes les couleurs envahit l'espace

Mais ils pèsent peu face à la nuit qui envahit l'espace. Une nuit souvent trouée de nuées de papiers de toutes les couleurs, qui tombent des cintres : on pense alors aux fleurs des bougainvilliers, au ciel d'orage, à l'éclat du feu. Voilà pour l'Afrique : une vision. Les personnages, eux, bénéficient des égards d'une lumière (signée Marie Nicolas) qui les projette hors de l'obscurité, dans de vastes trouées qui laissent toute la place aux corps et à la parole.

François Chattot (Horn) est immense, avec une légère barbe blanche. Pieds nus dans des mocassins, planté, il semblerait incassable, sans ses bouteilles de whisky. C'est un constructeur sans illusion, qui parle avec un débit extraordinairement précis. Pour lui, tout se vaut, son mariage acheté, la négociation avec Alboury, le projet fou qu'il a de rassembler toute l'humanité dans une ville qui couvrirait la moitié de la France.

Il couvre de son ombre Cal (Loïc Houdré), qui a toujours peur de recevoir un coup et parle avec l'énergie du désespoir. Cal est aux antipodes d'Alboury (Alain Aithnard) qui peut se permettre de jouer avec un bâton, ou de s'asseoir sur le sol : il est porteur d'histoires plus vieilles que le temps. Quand il parle en wolof avec Léone (Martine Schambacher), il ne cesse de lui dire qu'elle ne comprend rien, elle qui croit aux intuitions et se tord les chevilles sur ses talons Yves Saint Laurent.

Sous la direction de Jacques Nichet, ce quatuor d'exception réinvente l'écoute de *Combat de nègre et de chiens*. Tour à tour naïfs, cyniques, décalés ou complètement perdus, François Chattot, Loïc Houdré, Alain Aithnard et Martine Schambacher sont embarqués dans une comédie dont l'étrangeté évoque parfois Labiche. Horn, CaI, Alboury et Léone sont bancals, terriblement touchants dans leur recherche d'une réconciliation impossible. Ils parlent avec des mots qui claquent, résonnent, détonent et nous emmènent là où Koltès voulait aller : sur le terrain de l'humour, antidote vital sur *« un territoire d'angoisse et de solitude »*.

B. Sa.

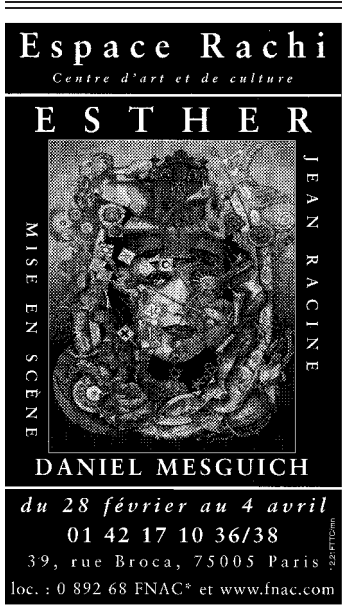

Les petits contes noirs du Kwagh Hir nigérian

Le Festival de l'imaginaire invite en France cet art villageois très festif, entre chant, danse et théâtre

VITRÉ
de notre envoyé spécial

Vitré (Ille-et-Vilaine) : drôle d'endroit pour l'atterrissage de villageois de la région de Gboko, au centre-est du Nigeria. Musiciens, chanteurs, danseuses, acteurs et marionnettistes de Kwagh Hir sont venus chauffer leurs instruments, leurs voix et leurs jambes avant de monter à Paris, pour l'ouverture du Festival de l'imaginaire. Devant les civilités de la neige, ils frissonnent d'effroi, les yeux brillants. Après avoir renoué, revissé, recollé décors et costumes, ils ont enfilé les parkas (vingt-quatre) achetées à la hâte chez Tati.

Le Kwagh Hir est une fierté tiv. Les Tiv (environ deux millions de personnes) sont un peuple d'agriculteurs, que ses ancêtres chasseurs, grands passeurs d'esprits nocturnes, continuent de visiter. Les vingt-quatre Tiv à bord du Gboko-Vitré-Paris forment comme une équipe sportive envoyée en compétition à l'étranger avec officiels et entraîneurs. Excepté un passage éclair à la Défense, aucun Kwagh Hir n'était venu en France depuis 1984.

Chacun vit le voyage présent comme une renaissance. Un espoir d'entraîner les Européens chez eux. Là où les représentations durent une pleine nuit. Pour certains, le Kwagh Hir consiste à *« raconter des histoires »*, pour d'autres, simplement *« quelque chose de merveilleux »*. Ses sketches témoignent de l'humanité telle qu'elle aurait pu naître et telle qu'elle devrait être. Pour les Parisiens, ces petits contes nègres brut de terroir ont été concentrés.

Le Kwagh Hir est l'homologue de la télévision dans des régions encore exemptes d'électricité. Prêt à relayer par des voies scéniques des effrois séculaires et à soutenir quelques causes plus contemporaines. Une cinquantaine de troupes subsistent, au service de réjouissances locales ou d'événements privés. Les politiques ont compris leur intérêt, qui offrent des représentations, productrices de dette.

COQUETTE EUROPÉANISÉE

L'ethnologue Françoise Gründ, qui a fait connaître cet art en France, le relie aux *« joutes de prestige »*. Au lieu de se mesurer dans une arène guerrière, les villageois rivaliseraient dans leurs numéros. Ils ont des festivals, où ils peuvent gagner un cheval ou de quoi démarcher une épouse. La Maison des cultures du monde a sélectionné les meilleurs de ceux qu'elle a pu voir, issus de trois villages. Les chefs de troupes ont ajouté des œuvres qui leur importaient, où il s'agit de prendre garde au sida (effroyable créature verdâtre qui erre en titubant) ou de dénoncer le comportement d'une coquette européanisée (énorme face rose vif, sur un lever de culotte blanche).

F. GRÜND / MCM

F. GRÜND / MCM

Deux masques du Kwagh Hir : une coquette européanisée rose bonbon et un animal mythique.

Appel des esprits, des animaux fabuleux et des hommes par le tambour. Le *guida* (hautbois terrifiant) cancane et barrit, lâchant dans un rythme haletant toute une basse-cour et une brousse sonores. Deux belles ondulent en souriant. L'une surélevée par des soques, tandis que l'autre fait des mines avec son chasse-mouches. Deux jeunes femmes cambrées glissent en portant le feu sur leur tête tandis qu'un homme active les pans de leur boubou comme soufflet de forge.

Musiciens, chanteurs et danseuses sont en vichy noir et blanc. La scène est ouverte. Quelle que soit l'histoire, elle sera réjouissance. Chaque personnage est annoncé à coup de trompe, avant de s'élancer en piste. Le tour dure le temps d'une chanson (évocation, récit, mise en garde). Un single. De fait, il sera presque toujours seul. Une gazelle fabuleuse, criblée de flèches, qui agonise et se relève, annonce d'autres animaux. Et voici l'une des originalités du Kwagh Hir : une caisse surmontée de marionnettes propulsée comme un aéroglisseur. Ce castelet mobile est peuplé de figures humaines : le père du peuple tiv, qui fume et lâche son jus de chique ; un râpeur de manioc ; un orchestre d'ancêtres auquel les modernes doivent silence.

Costumes et masques sont des splendeurs parties de rien (sacs récupérés, vieilles bandes magnétiques) et des chefs-d'œuvre, au sens artisanal, de bois peint. *Imbor Jov*, l'admirable esprit du chef de village, est contourné dans le style « maraboudficelle », associant serpent, lézard, oiseau, tête de mort et figurines diverses. Les choristes, en authentiques Claudettes du Kwagh Hir, ne montrent aucun essoufflement. La salle trépide, forte des menaces de l'esprit de la danse, *Kpamberakpa-Tsejov* : ceux qui refusent ses invites sont frappés de diarrhée à vie. Le Kwagh Hir danse aussi dans les esprits contemporains.

Jean-Louis Perrier

★ Kwagh Hir. Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris-12e. Tél. : 01-45-44-41-42. De 60 F (9,15 €) à 130 F (19,82 €). Durée : 1 h 15. Vendredi 2 et samedi 3 mars à 20 h30 ; dimanche 4 mars à 18 h 30.

Protestation contre l'hommage de la Cinémathèque à André Malraux

LE 6 MARS, la Cinémathèque française rend hommage à André Malraux en projetant la version *« voulue par le réalisateur »* de *Sierra de Teruel* – film dont une version un peu différente est diffusée sous le titre *Espoir*. Ce coup de chapeau n'est pas du goût des plus ardents défenseurs du fondateur de la Cinémathèque, Henri Langlois, en particulier de Jean-Max Causse et Jean-Marie Rodon, animateurs des cinémas Action. Ceux-ci, tout en reconnaissant la qualité du film réalisé durant la guerre d'Espagne, contestent le choix du lieu de la projection, *« dans la maison de celui que Malraux a voulu mettre à la porte dans des conditions inadmissibles »*, rappelle Jean-Max Causse.

DÉPÊCHE

■ **THÉÂTRE : Georges Lavaudant a été reconduit pour trois ans dans ses fonctions de directeur de l'Odéon - Théâtre de l'Europe** par Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication. Le metteur en scène effectuera un second mandat à l'Odéon, où il avait été nommé en 1996. Né le 18 février 1947 à Grenoble, Georges Lavaudant a codirigé (avec Gabriel Monnet) le Centre dramatique des Alpes, avant de rejoindre Roger Planchon au Théâtre national populaire de Villeurbanne, de 1986 à 1996. Il présente actuellement à l'Odéon une mise en scène d'*Un fil à la patte*, de Feydeau (jusqu'au 7 avril).

La position d'Yves Contassot (Verts) et de Jean Tiberi (maire sortant) sur le projet de grand auditorium à Paris

DES GRANDS TRAVAUX lancés par le président de la République François Mitterrand, la Cité de la musique à La Villette est, avec la salle modulable de l'Opéra-Bastille, l'un des deux seuls à ne pas avoir été achevés. Tous les ministres de la culture s'étant succédé depuis 1981, de droite comme de gauche, se sont déclarés favorables à la construction du grand auditorium de 2 200 à 2 500 places que des réductions budgétaires ont ajournée.

Unanime le milieu musical s'est récemment divisé, non sur la nécessité de construire une salle de concert moderne et de grande capacité à Paris, mais sur le lieu même de son édification. Le Consortium de réalisation (CDR), chargé de vendre les actifs du Crédit lyonnais, a vendu la Salle Pleyel au secteur privé. Cette vente a un peu brouillé les esprits, mais ne change pas la donne. Pleyel continuera d'être louée aux institutions et aux producteurs privés.

Cependant, Jean Tiberi, maire de Paris, a décidé de transformer la Gaîté-Lyrique en salle de concert d'une capacité de 1 800 places. Défiguré par une transformation en un lieu ludique pour enfants (Planète magique), ce théâtre à l'italienne aura coûté 180 millions de francs au contribuable parisien (environ 220 millions d'aujourd'hui) : son exploitation s'est révélée si catastrophique que, douze jours après son ouverture, Planète magique fermait ses portes, fin décembre 1989.

Favorable, comme ses prédécesseurs, au projet Villette, la ministre de la culture Catherine Tasca a annoncé, le 29 janvier, lors d'une conférence de presse, que cette construction était suspendue à une modification du plan d'occupation des sols (POS), que seul le prochain maire de Paris pourrait changer. Après ceux de Bertrand Delanoë (PS) et Philippe Séguin (RPR) qui se sont prononcés en faveur du site de La Villette (*Le Monde* du 24 février), voici les positions d'Yves Contassot (Verts) et de Jean Tiberi, maire sortant.

« Etes-vous pour ou contre la construction d'un grand auditorium à la Cité de la musique, à La Villette ?

– **Yves Contassot** : Ce projet est excellent. Il est judicieux d'aller vers le nord et les quartiers populaires pour réconcilier les exclus de la musique avec celle-ci.

– **Jean Tiberi** : Suite au refus inexplicable de l'Etat de vendre la Salle Pleyel à la Ville, et la privatisation de celle-ci, s'est posée la question de la création d'un nouvel auditorium à Paris, nécessité qui fait désormais l'objet d'un très large consensus. J'ai tout de suite souhaité que cet auditorium se fasse à la Gaîté-Lyrique. On fera aussi revivre le prestigieux théâtre d'Offenbach dans un quartier central, bien desservi, populaire et animé. J'ai d'abord porté seul ce dossier, puis j'ai convaincu la région d'apporter son soutien en inscrivant 60 millions de francs au contrat de plan.

– Quand comptez-vous inscrire la révision du plan d'occupation des sols à l'ordre du jour d'une réunion du conseil municipal ?

– **Y. C.** : Au regard de la loi SRU, l'adoption du PLU (plan local d'urbanisme) de Paris, en remplacement du POS actuel, sera une priorité en matière d'urbanisme à Paris.

– Que comptez-vous faire du Théâtre de la Gaîté-Lyrique ?

– **Y. C.** : La salle de la Gaîté-Lyrique devra être polyvalente par les arts représentés et par son ouverture sur le quartier au-delà de son statut de scène parisienne. Tout projet devra être élaboré en concertation avec les associations culturelles et de quartier.

– **J. T.** : La création d'une salle symphonique à la Gaîté-Lyrique s'impose comme la solution la plus économique, la plus réaliste et la plus souhaitée des Parisiens. Il en coûterait 280 millions de francs, contre 600 millions pour La Villette. Le ministère de la culture est d'ailleurs bien incapable d'annoncer le financement et le calendrier de ce dernier projet. Sa position repose sur un parti pris qui considère obsolètes les scènes musicales du XIXe siècle. Cette position fait peu de cas du sentiment du public, qui plébiscite des salles aussi performantes que le Concertgebouw d'Amsterdam ou le Musikverein de Vienne. »

Textes établis par Alain Lompech à partir des réponses à un questionnaire écrit

L'Espace Malraux Scène Nationale de Chambéry et de la Savoie présente
Trilogie Tchekhov
adaptation et mise en scène **Eric Lacascade**
CDN de Normandie - Comédie de Caen
La Mouette - mardi 6 mars 20h30
Espace Malraux - Chambéry
Cercle de famille pour trois sœurs
mercredi 7 et jeudi 8 mars 20h30
vendredi 9 mars 18h30 - Espace Malraux
Ivanov
vendredi 9 mars 20h30 - Espace Malraux
Renseignements **04.79.85.55.43**

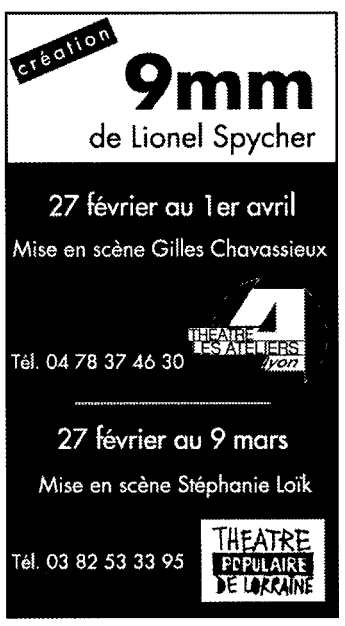

Renseig. publicité : ☎ 01.42.17.39.65

Polémique sur la grève dans la filière cinéma de l'université Paris-VII

SOUTENUE par une pétition signée des plus grands noms du cinéma français, de Chantal Akerman à Agnès Varda en passant par Claude Chabrol, Patrice Chéreau, Alain Corneau, Arnaud Desplechin, Philippe Garrel, Jean-Luc Godard, Rohmer ou Rappeneau, une grève d'étudiants et de professeurs pour défendre l'enseignement du cinéma à Paris-VII (*Le Monde* du 17 février) emportait une rapide victoire sur l'administration et le ministère de l'éducation nationale, obtenant satisfaction de toutes ses revendications, comme s'en félicitent les porte-parole du mouvement dans un communiqué du 21 février.

C'était compter sans la réplique d'une partie des universitaires concernés à Jussieu, qui dénoncent une manipulation médiati- que et la pusillanimité des pouvoirs publics cédant à la pression d'*« une faction d'enseignants sectaires contre un président démocratiquement élu, contre son conseil d'administration et contre les instances de décision de l'université »*, selon les termes d'un texte signé par deux responsables de ce secteur, Baudouin Jurdant et Thierry Lefebvre.

Ce texte récuse les arguments des grévistes, nie que le ciné-club de l'université ait jamais été menacé et écarte l'opposition entre la filière cinéma et la filière communication mise en avant par les grévistes – *« c'est à l'intérieur même de la filière cinéma qu'il y a conflit »* – pour s'exclamer : *« Le cinéma en péril à Jussieu ? Quelle blague ! »*

Au-delà de l'instrumentalisation d'une cause d'intérêt général par des ambitions personnelles, dénoncée par les fondateurs de la filière « cinéma » à Paris-VII et leurs successeurs, la polémique prend deux aspects significatifs. Elle s'appuie sur la divergence, au sein de l'université, entre l'étude du cinéma fondée sur une approche strictement esthétique, réclamée par les contestataires, et la démarche habituellement mise en œuvre par le département au sein duquel était jusqu'à présent enseigné le cinéma à Paris-VII. Il mêlait des considérations politiques, économiques et sociales qui avaient notamment mené à la création d'un DESS consacré au documentaire.

QUELLE PÉDAGOGIE ?

Au moment où le ministère de l'éducation nationale annonce un ample déploiement des enseignements du cinéma à tous les échelons, le débat souligne la nécessité d'éclaircissements sur les stratégies pédagogiques.

Simultanément, la mobilisation rapide de grands noms de la réalisation et la réponse « tactique » apportée par les autorités mettent en évidence la forte réactivité du milieu cinématographique, la puissance d'impact symbolique dont il dispose face aux pouvoirs publics. Elles révèlent aussi une manière politicienne de gérer les crises de la part du ministère, a fortiori lorsqu'il se trouve au carrefour entre le nouveau domaine d'intervention de Jack Lang, l'enseignement, et celui dans lequel il n'a jamais renoncé à intervenir, la culture.

Jean-Michel Frodon

Dernières nouvelles d'un art cannibale, la danse, au festival Les Antipodes de Brest

De la pédagogie au produit fini, les chorégraphes s'emparent de leur discipline, à l'écart des institutions

FESTIVAL LES ANTIPODES. Quartz, 2-4, avenue Georges-Clemenceau, Brest. De 30 F (4,57 €) à 120 F (18,29 €). Tél. : 02-98-33-70-70. Prochains spectacles : *Polaroïd,* d'Hervé Robbe (1er mars). *Invinsible Armada,* de Farid Berki et Claudio Basilio (3 mars). Manifestation Z'maine urbaine et *Les Emigrants,* d'Herwann Asseh (1er au 3 mars).

BREST
de notre envoyée spéciale

On a vécu des moments croustillants, et même gratinés, au festival Les Antipodes : une *Bérénice* saisie par la danse – inventée de concert par Frédéric Fisbach et Bernardo Montet, artistes associés au Quartz ; la techno-partouze ultra-habillée de *Et pourquoi pas : bodymakers, falbalas, bazaar, etc.*, dessinée dans l'espace de la nuit par Christian Rizzo ; le rap bretonno-gabonais d'Herwann Asseh, les reptations impitoyables des femmes marines de *Dispositifs 3.1.*, d'Alain Buffard. Jusqu'au chorégraphe Boris Charmatz qui, dans *Facultés*, en conviant le chercheur en analyse du mouvement Hubert Godard, tentait de débattre du cannibalisme qui unit spectateur et danseur.

Cette traversée roborative est l'occasion de constater une fois de plus que les chorégraphes s'emparent de leur avenir tous azimuts, de la pédagogie jusqu'au produit fini, allant même, comme Alain Buffard (en un processus de récupération sur lequel on n'a pas fini de s'interroger) jusqu'à mettre au centre de sa création l'enseignante et critique de danse Laurence Louppe, hallucinante dans *Dispositifs 3.1.*

Plus que jamais, il faut être aujourd'hui sur le terrain ! Réactions de rejet, adhésions hypnotiques : ce n'est plus l'institution (scènes nationales, programmateurs, festivals, etc.) qui par ses choix dicte ce qu'on doit regarder. Les chorégraphes vont voir le travail de leurs confrères, discutent entre eux de leurs œuvres et, en quelque sorte, s'auto-programment ou plutôt se cooptent. Sans oublier les metteurs en scène qui ont les mêmes préoccupations qu'eux (comme Cédric Gourmelon, Eric Vigner, François Rancillac...).

Que la danse s'inspire de grands textes ou invente ses propres mots, le phénomène n'est pas nouveau. Plus intéressant, parce que radicalement neuf, le pari du metteur en scène Frédéric Fisbach et du chorégraphe Bernardo Montet : ils ont décidé de restituer l'intégralité d'un grand texte en alexandrins – la *Bérénice* de Racine – et pas seulement de broder autour du thème. On est resté sur notre faim. Les premières scènes sont dites en voix off, et les corps sur scène bougent à peine – deux danseurs et cinq acteurs ont travaillé à dompter déplacements et alexandrins pendant six mois. D'un côté, le théâtre ; de l'autre, la danse : les enjeux ainsi clairement définis séparément, on attend qu'ils s'unissent.

On assiste alors à ce qui est une simple mise en mouvement d'un texte volontairement émis sans relief, avec pour seule accentuation le « e » muet de l'alexandrin, tellement accentué qu'il en devient assourdissant. Cette *Bérénice* est grosse non de Titus mais de ce qui n'est pas accouché. Ce non-aboutissement fait de cet essai presque un cas d'école. L'idée de la fin valait mise en scène : dans le noir absolu (ce qui règle la question du corps), les visages éclairés comme des icônes fantomatiques ont des voix qui arrivent de nulle part. C'est très beau. *Bérénice* sera d'ailleurs reprise au Théâtre de la Bastille, à Paris, du jeudi 15 au dimanche 18 mars (renseignements : 01-43-57-42-14).

CRÉATURES À FANTASMES

Christian Rizzo ne ressemble qu'à lui-même. Son *Et pourquoi pas : bodymakers, falbalas, bazaar, etc.* n'est pas tourné vers les mots mais vers l'art contemporain et tient le vêtement pour pièce à conviction. Un défilé de créatures à fantasmes prennent des poses alléchantes, perchées sur un dispositif circulaire qui tourne en continu. Le vertige opère. Le chorégraphe cherche à partir du corps, des costumes (superbes), des lumières ou d'accessoires incongrus, à faire jaillir des formes sexuelles indéfinies, autant humaines qu'animales. On aime les ensembles rose jambon des petits cochons qui s'emmêlent. La sophistication de ce mystère érotique, son suspense, emportent l'adhésion.

Dispositifs 3.1. (trois femmes, un homme) dit l'embrigadement des corps et des voix qui les manipulent, d'autant plus dangereuses qu'elles se font suaves, envoûtantes jusqu'à l'hystérie (merveilleux chant de Lorelei de la danseuse Claudia Triozzi). Cette pièce devait être un duo entre Alain Buffard, le chorégraphe, et Laurence Louppe, critique de danse. Bien que deux danseuses aient été ajoutées, Laurence Louppe est le centre de ce dispositif affirmant par sa seule présence un acte qui crève la scène, mélange d'une liberté totale et d'un masochisme assumé : bon petit soldat, elle crapahute au sol, disserte en précieuse ridicule sur l'art contemporain, joue à la petite Heidi qu'on dresse (les yeux bandés, elle écrase entre ses mains des tomates bien juteuses !).

On ne voit qu'elle. Mais qui dévore qui ? L'interprète qui éclipse ses trois acolytes ? Alain Buffard qui récupère, par cette opération d'appropriation quasi obsessionnelle, le discours d'une de ses mères spirituelles (qui viendrait ainsi légitimer son travail) ? Compliqué ? Juste œdipien. Mais bien dans le ton de la danse actuelle, très ogresse.

Dominique Frétard

Farce érotique à la napolitaine sur une musique enlevée

LA FINTA CAMERIERA (« La Fausse Suivante »), opéra bouffe napolitain de Gaetano Latilla, solistes vocaux, La Cappella della Pietà dei Turchini, Christophe Galland (mise en scène), Antonio Florio (direction).
THÉÂTRE SILVIA-MONFORT, Paris, le 26 février. Le 3 mars, à Lille ; les 6 et 7 mars, à Rennes ; le 9 mars, à Maisons-Alfort.

Un vieux barbon voulant marier sa fille à un Don Juan de pacotille afin d'épouser la suivante de celle-ci, laquelle n'est autre que l'amoureux travesti de la belle, un couple de domestiques chamailleurs, une jardinière avenante et un frère du prétendant plutôt filou : voici les ingrédients d'un joyeux chassé-croisé érotique aussi encombré qu'un périph' du vendredi soir...

« L'Académie royale de musique donna jeudi 30 novembre (...) La Finta Cameriera, *nouvel intermède italien, dont le sort ne fut pas heureux »*, nous dit *Le Mercure de France* de décembre 1752. Donnée le jeudi, l'œuvre sera transformée dès le lendemain. *« Les impressions furent différentes.* (...) *On en avoit ôté tout ce qui paraissoit ennuyeux. »* Et, de fait, dès sa création à Naples en 1737, *La Finta Cameriera* connaîtra durant plus de trente ans un véritable succès européen : en France, elle servira, au côté de *La Serva padrona* de Pergolesi, la fameuse querelle des Bouffons.

Reprise pour la première fois en France depuis 1752, l'œuvre de Gaetano Latilla est un des fleurons de cet art napolitain qui, issu de la commedia dell'arte, ne néglige pas d'emprunter à l'*opera seria* (grands airs d'élégie ou de bravoure). Musique enlevée, inventive, expressive et généreuse, qui comporte de vraies beautés : ainsi l'air de Bettina (*« E Scema, è pazza e misera »*), ou le magnifique *« Cominci Erosmina a svellermi il core »* de *La Finta Cameriera* redevenue homme.

MISE EN SCÈNE INTIMISTE

Christophe Galland « tempère » la farce par une mise en scène intimiste, privilégiant une vision poétique – simplicité d'un décor réduit à quelques objets, éclairages et costumes se complaisant dans des tonalités subtiles et tamisées. Une atmosphère de « masques et bergamasques » à la Verlaine plus que la veine crue de la farce.

Le plateau vocal est de bonne tenue, dominé par Roberta Invernizzi, une Finta Cameriera qui possède (en dépit de graves parfois poitrinés) à la fois un timbre, une tessiture, et un vrai sens expressif. La Bettina de Roberta Andalo séduit par son engagement et l'aisance de ses aigus, le Filindo de Francesca Russo-Ermolli par sa virtuosité. Seule Emanuela Galli en Erosmina nous laisse un peu sur notre faim : son timbre chaud est agréable, mais gâté par une émission peu naturelle et une absence totale de legato. Bel abattage de Pierre Thirion-Vallet (Don Pancrazio) en vieillard lubrique à la voix mâle, et de Giuseppe Navigio (Don Calascione) dans le genre « tout dans le caleçon, rien dans la tête ». Mention spéciale aux deux ténors : le valet Moschino alias Stefano Di Fraia enlevant sans rougir son air *Da zitella* et, bien sûr, la désopilante composition de Giuseppe De Vittorio en giardiniera de luxe.

La Capella della Pietà dei Turchini dirigée par Antonio Florio justifierait à elle seule le succès d'un spectacle préparé dans le cadre d'une session de formation professionnelle autour de l'opéra bouffe napolitain à l'abbaye de Royaumont, en 1999, et porté au disque dans la foulée par Opus 111 dans sa série *Tresori di Napoli.*

Marie-Aude Roux

SORTIR

PARIS

Le Festival de l'imaginaire
La Maison des cultures du monde a sillonné la terre entière, pendant une année : Nigeria, Sri Lanka, Japon, Etats-Unis, Bulgarie, Croatie, Transylvanie, Allemagne, Tunisie, Syrie, Ouzbékistan, Inde. De ces pays, elle n'a rapporté que du rare et de quoi combler son appétit « de formes traditionnelles ou de création » avec l'intention d'en faire profiter le public français. La fête commence avec les masques et marionnettes du Kwagh Hir, venues du Nigeria *(lire page 33)* et se termine par une nuit du P'ansori (Corée), spectacle à un seul « chanteur-acteur » (très souvent une femme), accompagné d'un joueur de puk (tambour à deux peaux). Entre les deux, des trésors, qu'il s'agisse de danses, de musiques, de théâtre ou de chants. Périple dans le périple, cinq journées seront consacrées à l'ethnoscénologie.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Tél. : 01-45-44-72-30 (renseignements) ; 01-45-44-41-42 (réservations). Du 2 mars au 7 avril. De 60 F à 130 F.

Tri Yann
Après vingt et un albums, compilations comprises, dont plusieurs ont atteint des chiffres de vente très confortables (disques d'or), le groupe féru de chansons exhumées du folklore breton et de mélanges « folk-rock celtico-médiévaux » fête au Zénith ses trente ans de carrière. L'occasion aussi de présenter sa nouvelle production phonographique, *Le Pélegrin* (Globe Music).
Zénith, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. M° Porte-de-Pantin. Tél. : 0803-808-803. Les 2 et 3. 170 F.

Gustavo Gancedo
Avant le grand festin, prévu en mai à Chaillot et à la Cité de la musique (festival « Buenos Aires Tango », promis comme *« la plus grande manifestation "tanguera" jamais programmée en Europe »*), une petite tranche pour se mettre en bouche, dans un cadre plus intimiste. Mis sur pieds par le guitariste et arrangeur Gustavo Gancedo, arrivé en France en 1991, cet ensemble réunissant musiciens français et argentins incarne la nouvelle génération du tango, pleine de ressources.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e. M° Glacière. Tél. : 01-45-89-01-60. 20 h 30, le 2. 60 F et 80 F.

MONTPELLIER (34)

Platée
Le spectacle, créé à l'Opéra-Garnier, est repris un peu partout en régions, et c'est justice : la mise en scène de Laurent Pelly est un régal de drôlerie sans que sa lecture fasse de *Platée* une grosse farce. Au contraire, il a vu, et montré, tout le grinçant et le sadisme de cette histoire. Marc Minkowski mène de main de maître un orchestre débridé et une distribution ad hoc. A ne pas manquer.
Opéra Berlioz - Le Corum, esplanade Charles-de-Gaulle. 20 heures, le 2 mars ; 15 heures, le 4. Tél. : 04-67-60-19-99. De 90 F à 305 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Un fil à la patte
de Georges Feydeau, mise en scène de Georges Lavaudant.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. M° Odéon. A partir du 2 mars. 20 heures, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F. Jusqu'au 7 avril.

Ensemble baroque de Limoges
Œuvres de Boccherini, Haydn. Christophe Coin (direction).
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. M° Châtelet. 12 h 45, le 2. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Œuvres de Beethoven. Hilary Hahn (violon), Myung Whun Chung (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. M° Ternes. 20 heures, le 2. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 250 F.

Luc Héry, Florence Binder (violon), Teodor Coman (alto), Carlos Dourthé (violoncelle), Jean-Marie Cottet (piano)
Œuvres de Lekeu, Poulenc, Fauré.
Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. M° Passy. 20 heures, le 2. Tél. : 01-56-40-15-16. 50 F.

Caf'conc'Hervé
Les Délassements comiques. Mireille Larroche (mise en scène).
Péniche-Opéra, 42, quai de la Loire, Paris-19e. M° Jaurès. 20 h 30, le 2. Jusqu'au 13 mai. Tél. : 01-53-35-07-77. 150 F.

Glenn Ferris Chrominange Trio
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. M° Châtelet. 21 heures, les 2 et 3. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Aka Moon
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. M° Châtelet. 22 heures, les 2 et 3. Tél. : 01-40-26-46-60.

David Sauzay Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. M° Châtelet. 22 h 30, les 2 et 3. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Michel Godard, Dave Bargeron
Le Blanc-Mesnil (93). Forum culturel, 1, place de la Libération. 20 h 30, le 2. Tél. : 01-48-14-22-22. De 100 F à 120 F.

Archie Shepp, Roswell Rudd, Andrew Cyrille
Le Blanc-Mesnil (93). Forum culturel, 1, place de la Libération. 20 h 30, le 2. Tél. : 01-48-14-22-22. De 100 F à 120 F.

Barre Phillips Solo
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 2. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 60 F.

Laurent de Wilde, Interface
Sannois (95). EMB - Espace Michel-Berger, 2, rue Georges-Pompidou. 20 h 30, le 2. Tél. : 01-39-80-01-39. De 50 F à 70 F.

Mra Oma Sextet
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris-11e. M° Parmentier. 22 h 30, les 2 et 3. Tél. : 01-40-21-70-95. 60 F.

Carnaval afro-cubano et voyage latino-caraïbe
Kiron Espace, 10, rue La Vacquerie, Paris-11e. M° Voltaire. 20 h 30, les 2 et 3 ; 15 heures, le 4. Tél. : 01-44-64-11-50. De 60 F à 80 F.

La Bomba Cubana
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-10e. M° République. 23 heures, le 2. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

Carlo Rizzo, le Trio Chemirani
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20e. M° Gambetta. 20 h 30, le 2. Tél. : 01-40-33-30-60. De 60 F à 80 F.

RÉGIONS

Carnaval « Les Quatre Saisons »
Plus de quinze compagnies de rue (Espagne, Belgique, Argentine, France).
Bordeaux (33). 14 h 30, départ quai de Queyries à la Bastide, le 3. tél. : 05-56-28-57-14.

La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Pierre Debauche,
Agen (47). Théâtre du Jour, 21, rue Paulin-Régnier. 20 h 30, les 3, 9, 10. Tél. : 05-53-47-82-08. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 31 mars.

Premier Amour
de Samuel Beckett, mise en scène de Jean-Michel Meyer.
Tarbes (65). Théâtre des Nouveautés, 44, rue Larrey. 21 heures, le 3. Tél. : 05-62-93-30-93. 150 F.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 – Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com

DROUOT

Expositions :
la veille de la vente, 11h à18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX – 01 49 04 01 83

MERCREDI 7 MARS

S.1 - Bijoux. Tableaux. Mobilier. Objets d'art. **Me COUTURIER**.
S.7 - Collection d'un amateur. Armes et souvenirs historiques. (2e vente). **PIASA**.

JEUDI 8 MARS

S.9- Collection du Dr X… Lettres et manuscrits autographes. Médecine et Sciences. **PIASA**.

COUTURIER, 8, rue Drouot (75009) 01.47.70.82.66
PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

88 % des Français font confiance à la science

Un sondage publié dans « L'Usine nouvelle » indique que la science conserve son rôle de valeur refuge auprès de nos concitoyens, même s'ils souhaitent son contrôle par un comité d'éthique

MALGRÉ l'amiante et Tchernobyl, la vache folle et les OGM, ainsi que les craintes liées à la mondialisation, *« la science et le progrès technique disposent encore d'un formidable capital de confiance auprès des Français »*, explique *L'Usine nouvelle* du 15 février. L'hebdomadaire publie les résultats d'un sondage réalisé par la Sofres à son intention et à celle du ministère de l'éducation nationale auprès d'un échantillon de 1 500 Français et Françaises. Selon ce sondage, 88 % des personnes interrogées se disent confiantes dans la science et le progrès technique. Dans ce domaine, la science devance largement la police (75 % de confiance), l'administration (63 %), les grandes entreprises (58 %), la justice (52 %). L'Assemblée nationale (43 %) et surtout les médias (29 %) sont en queue de liste.

Ce *« plébiscite »* pour la science, qui touche toutes les catégories sociales – les cadres supérieurs étant les plus enthousiastes –, rejoint les résultats d'un autre sondage, effectué il y a quelques mois par la Sofres pour le ministère de la recherche (*Le Monde* du 30 novembre 2000) : 90 % des Français estimaient alors que la recherche devait rester une priorité nationale, la santé figurant en tête de liste devant la préservation de l'environnement.

Le résultat de ce nouveau sondage représente, selon *L'Usine nouvelle,* une nette évolution depuis 1972. C'est la première fois que l'on constate une augmentation du nombre de personnes estimant que *« la science apporte à l'homme plus de bien que de mal »*. 39 % des Français pensent même que le développement de la connaissance scientifique rend l'homme meilleur, contre 29 % en 1994. La science est donc plébiscitée, mais son application est contestée dans certains domaines. Ainsi, les effets du développement de la science et des techniques sont jugés positifs pour la santé (81 %), le niveau de vie (78 %), les conditions de travail (69 %) et le cadre de vie (67 %). Par contre, ils apparaissent plutôt défavorables sur l'alimentation (53 %), la réduction des inégalités (44 %) et le sens moral (40 %). Les Français, dans leur grande majorité, lui font porter la responsabilité de l'isolement des personnes et de la dégradation des rapports sociaux.

Malgré ces restrictions, 52 % de nos concitoyens se prononcent en faveur d'un accroissement des crédits à la recherche, même *« quand on ne sait pas si elle aura des applications pratiques »*. Alors que, lors d'un sondage réalisé en 1994, la majorité se prononçait, à l'inverse, pour un essor de la recherche *« seulement quand on pense qu'elle aura des applications pratiques »*. Les Français souhaitent une augmentation des crédits pour l'environnement (71 %), les biotechnologies (54 %) et les sciences humaines (52 %). Le nucléaire civil et la conquête de l'espace arrivent en queue de peloton, et les sondés sont alors partisans d'un maintien des crédits.

PRINCIPE DE PRÉCAUTION

S'ils croient en la science, les Français ne lui font pas pour autant une confiance aveugle. Par exemple, 83 % d'entre eux trouvent que *« la science n'a pas le droit de faire certaines choses, car cela transformerait trop la nature »*. Un résultat qui n'a pratiquement pas varié depuis 1982. Pour contrer des dérives potentielles, nos concitoyens se prononcent massivement pour un principe de précaution, sans pour autant exiger un risque zéro. *« Ils sont prêts à prendre des risques dès lors que le produit ou la nouvelle technologie peut être bénéfique »*, précise encore *L'Usine nouvelle.* Pour maîtriser le risque, 45 % des Français sont favorables à un contrôle des chercheurs par un comité d'éthique constitué de préférence par des scientifiques plutôt que par des politiques.

Parallèlement à ce sondage, la Sofres a interrogé par téléphone 1 000 personnes en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis sur leur appréciation de la science et de la technologie. Leur opinion varie très nettement en fonction des traditions culturelles et économiques. Concernant les OGM, 55 % des sondés aux Etats-Unis, 66 % en Grande-Bretagne et 79 % en Allemagne considèrent qu'ils sont dangereux pour la santé, contre 82 % des Français.

Christiane Galus

EN VUE

■ Au nombre des morts du Carnaval de Rio – 37 contre 47 en 2000 – figure, cette année, un touriste chinois.

■ Cent soixante-seize personnes ont été blessées par des oranges au Carnaval d'Ivrea en Italie.

■ Le désert avance en Mauritanie malgré des pluies éparses qui font renaître des plantes disparues.

■ La sécheresse, l'irrigation et l'urbanisation ont vidé le lac Tchad, l'une des plus grandes réserves d'eau douce d'Afrique, qui a diminué de 95 % en trente ans.

■ La société américaine DoveBid, qui, depuis sa fondation à Foster City en 1937, met aux enchères les *« dépouilles »* des entreprises liquidées, vend aux « jeunes pousses » les plus offrantes le matériel des « jeunes pousses » mortes dans la Silicon Valley.

■ Des corps décapités par les Dayaks, peuplade de l'île de Bornéo, escortaient au fil de l'eau les Madurais rescapés qui, mercredi 28 février, descendaient la rivière à bord d'une péniche de l'armée pour fuir la ville de Sampit.

■ Quinze naufragés qui dérivaient entre Saint-Domingue et Porto Rico ont survécu grâce à **Faustina Mauricio Mercedes**, compagne d'infortune qui les nourrissait au sein.

■ Le Comité Jeanne-d'Arc a réclamé, mercredi 28 février, devant le tribunal de grande instance de Paris, 1 million de francs de dommages et intérêts à **Jean-Pierre Chevènement** pour avoir illustré ses cartes de vœux 2000 d'un **Napoléon** sodomisant la **Pucelle**.

■ Sa mère hurlait devant le fusil que son compagnon était venu chercher pour régler ses comptes après une dispute de bar : son petit garçon de 5 ans, réveillé par les cris, s'empare de l'arme en se frottant les yeux et tue le fauteur du tapage, lundi 26 février, à Sarrebruck.

■ Depuis qu'il a rencontré, à l'occasion de retrouvailles familiales organisées entre les deux Corées, son fils qu'il n'avait pas revu depuis des décennies, **Sa-Jong**, 90 ans, est hospitalisé en état de choc mental à Pyongyang.

■ Une jeune femme est morte, mercredi 28 février, à Dunedin en Nouvelle-Zélande, dans la rue Baldwin, *« la plus pentue du monde »*, selon le livre Guinness des records, en percutant un camping-car à bord d'une poubelle à roulettes.

■ **Mireille Rech**, 72 ans et demi, élue *« Super-Mamie France 2001 »* dimanche 25 février, à Forges-les-Eaux, pratique le contorsionnisme.

Christian Colombani

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Un million de chômeurs en moins depuis juin 1997 ! Lionel Jospin aura été le premier premier ministre à avoir, depuis deux décennies, franchement et nettement inversé la courbe du chômage. C'est avec ce gouvernement que la France, longtemps mauvais élève de la classe européenne, aura rejoint le peloton de tête de l'Union. Pour coûteuses qu'elles aient été, les 35 heures, les créations d'emplois-jeunes et les embauches dans la fonction publique ont objectivement contribué à relancer ou tout au moins à accompagner une embellie essentiellement tirée par l'emploi marchand. La difficulté est désormais pour Lionel Jospin de payer la facture de ces politiques volontaristes de l'emploi.

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Françoise Giroud

■ A se pencher, il y a vingt-cinq ans, sur la sexualité des enfants – c'était à la mode –, Daniel Cohn-Bendit a pris un méchant coup. Pour autant qu'on puisse jurer à propos de la sexualité des autres, Cohn-Bendit n'a jamais été pédophile, il n'a jamais violé ni caressé des petits garçons. Il est m'as-tu-vu. Aucun rapport. Il a été le plus turbulent porte-voix de cette mouvance intellectuelle libertaire où s'inscrivaient de grands noms, Foucault, Deleuze, Barthes, convaincue que le grand malheur de l'homme vient de la répression qu'il subit et des censures de toute nature qui accompagnent l'ordre social. Nous devons tant – particulièrement les femmes – à la dilution de ces censures, de quelques-unes en tout cas, qu'il faut dire merci à ceux qui ont aidé à les abolir. Cela n'enlève rien à l'irresponsabilité consternante des propos anciens de Cohn-Bendit. Il reste peu de tabous dans notre corps social. Le tabou de la pédophilie, vigoureux, pourrait faire rentrer ses paroles dans la gorge au meilleur des Verts.

CAPITAL
Jean-Joël Gurviez

■ Accuser les agriculteurs productivistes ne suffit pas. Les consommateurs, vous et moi, dont la pression sur les prix s'est exercée dans bien des cas au détriment de la qualité, ont collectivement leur part de responsabilité. Quant aux médias, leur rôle est de dénoncer, mais aussi de relativiser. Il est en effet à peu près certain qu'on mange plutôt mieux (en termes de sécurité) aujourd'hui qu'il y a trente ans.

SUR LA TOILE

NOUVEAUX FORMATS DE PUBLICITÉ EN LIGNE

■ L'Internet Advertising Bureau (IAB), association américaine chargée d'étudier la publicité sur Internet, vient d'ajouter sept nouveaux formats de publicité aux huit déjà homologués en 1996 : après les « bannières » et les « boutons », l'IAB préconise dorénavant l'utilisation de « gratte-ciel », de « rectangles » et de « pop up carrés ».
www.iab.net

L'HÉGÉMONIE D'AOL

■ En janvier, un tiers du temps passé par les habitants des Etats-Unis sur Internet l'a été sur un site détenu par le groupe AOL Time Warner, selon une étude Jupiter Media Metrix. Le groupe possède notamment le fournisseur d'accès AOL, les sites d'information CNN Interactive, Time.com, le navigateur Netscape, les messageries instantanées ICQ et AOL Instant Messenger. L'étude place en deuxième position Microsoft et en troisième Yahoo !, l'éditeur de logiciel passant devant le portail pour la première fois depuis juillet 2000. A noter enfin, Napster Digital (le site Web et l'application) arrive en seizième position. – *(Reuters.)*

peruc.cirkev.cz

Les curés tchèques retrouvent sur Internet les objets d'art volés dans leurs églises

LE PÈRE Josef Nerad est curé de campagne à Zasmuky, en Bohême centrale, à quarante kilomètres de Prague. Comme la plupart des curés tchèques aujourd'hui, il doit s'occuper à lui seul de dix paroisses. Depuis la chute du communisme en 1989, huit de ses églises ont été pillées par des cambrioleurs qui, lors de leur dernier passage l'année dernière, en ont laissé deux en état de désolation.

Or les choses vont peut-être bientôt changer. Après dix années d'impuissance, la police a réussi son premier coup de filet important : vingt et une personnes ont été inculpées et près de neuf cents objets d'art religieux récupérés. Pour le commandant de police Jiri Jouza, responsable de l'enquête, la réponse au casse-tête de l'identification et de la rétrocession des pièces volées a été Internet : *« Les objets trouvés chez les voleurs et revendeurs proviennent de plus d'une centaine de cambriolages, certains peut-être même de l'étranger. En créant un site pour afficher les photographies de cet imposant butin, nous allons permettre aux responsables d'églises et de musées, où qu'ils se trouvent, de retrouver leurs biens. »*

Le site, d'abord enfoui dans les pages Web du ministère de l'intérieur, a été repris par le portail officiel de l'Eglise catholique tchèque *(www.cirkev.cz).* Selon l'un de ses animateurs, Ignac Mucha, *« il est important de simplifier l'accès pour le plus grand nombre, car les objets non réclamés deviendront la propriété des voleurs »*. Du fait que le taux d'équipement informatique et de connexion Internet est encore très faible dans les milieux ecclésiastiques, des « cafés Internet » improvisés ont été organisés chez les prêtres les plus branchés. Lors de l'une de ces séances, le Père Nerad a identifié une quinzaine d'objets provenant de deux de ses églises cambriolées, soit un tiers du butin emporté par les voleurs : *« J'ai passé un long moment à faire défiler les pages de photographies sur l'écran avant de voir, à ma grande joie, des bougeoirs, deux colonnes d'un autel, et des morceaux de frise dorée de la chaire de mes églises. »*

Depuis l'ouverture du site à l'automne dernier, plusieurs dizaines de prêtres et de laïcs ont ainsi retrouvé des statues, des retables, des calices, des ostensoirs ou des des décors baroques volés à leur paroisse. Il reste à ce jour près de six cents objets à identifier. Ce nombre devrait bientôt augmenter, car la police tchèque vient de démanteler, début février, un autre réseau de trafic d'objets religieux.

Martin Plichta

Mauvais sang

par Luc Rosenzweig

EN POLITIQUE comme en religion, il y a le texte et sa glose : la Tora et la Michna, l'Evangile et le commentaire des Pères de l'Eglise, la Bible et les œuvres de Luther. Ces couples sont aussi inséparables pour les fidèles des religions concernées que le débat télévisé et son évaluation à chaud pour les mordus de la politique. Cela était particulièrement évident mercredi soir, où Canal+ avait été l'hôte d'une confrontation concernant environ 3 % du corps électoral français, mais dont on avait fait une affaire nationale au prétexte qu'il s'agissait de ceux de la capitale du pays. Son intérêt, à peu près nul pour qui ne s'en serait tenu qu'au texte – les problèmes de crèches ou de stationnement ne concernent que les habitants du lieu –, était en revanche assez considérable pour qui se préoccupe de l'art de la glose. Nous avions, en effet, affaire à une forme de commentaires gigognes.

Résumons : après des controverses sur le choix de la date, le nombre des participants, la hauteur des chaises, MM. Séguin et Delanoë consentent enfin à délivrer leur message de façon contradictoire. Les hauts cris des exclus de la noce, MM. Tiberi et Contassot, mettent, naturellement, ces derniers en position d'être les premiers commentateurs du débat. Ce qui fut fait : des salons dorés de l'Hôtel de Ville de Paris pour le premier, devant les portes fermées de Canal+ pour le second. Les spécialistes de la glose, les journalistes politiques réunis pour l'occasion par des chaînes du câble comme LCI ou la Chaîne parlementaire, devaient donc commenter non seulement les propos des débatteurs principaux, mais aussi les notes marginales des exclus.

La question à un million d'euros rituellement posée aux gloseurs, après un duel politique, est celle relative au vainqueur de la confrontation. Un gloseur démuni de sondages est comme un albatros tombé au sol : incapable de grandes envolées. Il lui reste alors l'effet de surprise ou le paradoxe pour se tirer d'affaire. Effet de surprise quand une commentatrice réputée de droite comme Christine Clerc donne Delanoë vainqueur et se lance dans un éloge dithyrambique de municipalités socialistes comme Nantes ou Montpellier. Effet de surprise plus paradoxe lorsqu'un commentateur réputé de gauche comme Laurent Joffrin voit, lui, Philippe Séguin prendre l'avantage, tout en ajoutant qu'il avait quand même perdu pour n'avoir pas gagné assez nettement.

Tous ces gens brillants nous ont quand même déçu en se révélant incapables de décrypter pour le peuple le sens de cette mystérieuse « questure » objet de controverses entre les deux candidats. C'était pourtant simple. Il suffisait d'ouvrir le Petit Robert. *« Questure : services dirigés par les questeurs. »*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

JEUDI 1ER MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.50 Projet contre projet (en clair). Invités : Yves Contassot ; Jean Tiberi. **Canal +**
21.05 Quelle médecine pour le IIIe millénaire ? **Forum**
22.05 Zaïre, un long fleuve pas si tranquille. **Forum**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
18.25 Nulle part ailleurs. Invités : Elephant System, Anthony Delon, Denis Robert. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
21.00 Envoyé spécial. Les arnaques du jardinage. Ski extrême : la poudre aux yeux. Good Morning Niger. **France 2**
22.30 90 minutes. Les dissimulateurs : révélations sur les circuits de l'argent invisible. **Canal +**
23.20 Pièces à conviction. Elf, un certain monsieur Alfred Sirven. Invités : Loïck Le Floch-Prigent ; Brigitte Henry, Hervé Gattegno ; Airy Routier ; Gilles Gaetner ; Laurent Léger. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Chers amis surfeurs. **Arte**
20.25 Un Danois sur l'île aux varans. **Odyssée**
20.30 Les Ailes du futur. [3/3]. Avions de l'espace. **Planète**
20.46 Thema. Dieu revient en Russie. Le Retour de la croix. Les Dieux de la faucille et du marteau. La Dernière Tentation de Gawrilo. **Arte**
21.05 Les Peuples du temps. [3/5]. **TV 5**
21.25 A la recherche du virus bienfaiteur. **Planète**
22.15 Du rugby et des hommes. La sixième nation. **Planète**
22.35 Chroniques d'Hollywood. **Histoire**
22.35 Les Couples légendaires du XXe siècle. Lauren Bacall et Humphrey Bogart. **TMC**
22.40 Soirée Serge Gainsbourg. A bout portant. Serge Gainsbourg. Je t'aime moi non plus. Gainsbourg-Birkin. **Paris Première**
23.10 Prague 13, petites histoires de transition. **Planète**
23.40 Les Chevaux du monde. [6/6]. **Odyssée**
23.45 Guerre et civilisation. [6/8]. La guerre industrielle. **Histoire**
0.05 Irak, l'autre guerre. **Planète**
0.35 Trois religions dans un jardin. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. Euroligue féminine (8e de finale) Match retour : Bourges - Ruzomberok. **Pathé Sport**
20.30 Basket-ball. SuproLigue (1re phase, Groupe B) 16e journée : Pau-Orthez - Maccabi Tel-Aviv. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Soirée Serge Gainsbourg. A Montreux, en 2000. **Paris Première**
23.05 Brewhouse Jazz. En 1992. Avec Arturo Sandoval, trompette ; Felix Gomez, claviers ; John Rivers, contrebasse ; René Luis Toledo, guitare ; Aaron Serfaty, batterie ; Kenny Anderson, saxophone. **Muzzik**
0.00 The Great Jazz Meeting. Lors du Festival de jazz, à Montreux, en 1996. Avec le Richard Galliano Trio ; Michel Petrucciani ; Miroslav Vitous ; Al 4 As. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.50 Les Femmes et les Enfants d'abord. Sandra Joxe. **Téva**
22.00 La Scène finale. Bruno Gantillon et Marc Perrier. **Festival**
22.15 La Corruptrice. Bernard Stora. **TV 5**
22.40 Face au silence. D. Wrye. ✪. **TF 1**

SÉRIES

20.40 Buffy contre les vampires. Un premier rendez-vous manqué (v.o.). **Série Club**
20.55 Une femme d'honneur. Balles perdues. **TF 1**
23.25 Taxi. Simka 's Monthlies (v.o.). **Série Club**
23.45 Michael Hayes. [1/2]. Au-dessus des lois. ✪. **Série Club**
0.40 Chapeau melon et bottes de cuir. Les fossoyeurs. ✪. **M 6**

FILMS

18.15 Le Destin Fabuleux de Désirée Clary ■ ■
Sacha Guitry (France, 1941, N., 110 min) ✪. **Ciné Classics**
19.00 Kamikaze ■ ■
Didier Grousset (France, 1986, 90 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
20.30 Les bourreaux meurent aussi ■ ■
Fritz Lang (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 120 min) ✪. **Ciné Classics**
20.45 Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ■ ■
Jim Abrahams, David Zucker et Jerry Zucker (Etats-Unis, 1980, 85 min) ✪. **Cinéfaz**
20.50 Tueur d'élite ■ ■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1975, 120 min). **13ème Rue**
21.00 La Prisonnière du désert ■ ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1956, 115 min) ✪. **Cinétoile**
22.00 L'Inspecteur Harry ■ ■
Don Siegel (Etats-Unis, 1971, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**

22.30 Je t'aime, moi non plus ■
Serge Gainsbourg. Avec Jane Birkin, Jœ Dallessandro, Hugues Quester (France, 1969, 90 min) ✪. **Canal Jimmy**
22.50 L'Invasion des profanateurs ■ ■
Philip Kaufman (Etats-Unis, 1978, 110 min) ✪. **M 6**
23.20 Inquiétude ■ ■
Manoel de Oliveira (Portugal, 1998, v.o., 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
0.30 Frankenstein s'est échappé ■ ■
Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1957, v.o., 90 min). **TCM**
0.35 Le Plus Sauvage d'entre tous ■ ■
Martin Ritt (Etats-Unis, 1963, N., 105 min) ✪. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Une femme d'honneur. Balles perdues.
22.40 Made in America. Face au silence. Téléfilm. Donald Wrye ✪.
0.15 Exclusif.

FRANCE 2

16.30 Des chiffres et des lettres.
17.05 Un toit pour trois.
17.35 Viper.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Envoyé spécial.
23.10 Contre-attaque ■ Film. Stanley Tong ✪.
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.08 Consomag.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Retour vers le futur ■ Film. Robert Zemeckis.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Pièces à conviction. Elf, un certain monsieur Alfred Sirven.
0.40 J'ai pas sommeil.

CANAL +

16.20 Le Pique-Nique de Lulu Kreutz Film. Didier Martiny ✪.
► En clair jusqu'à 20.35
18.00 Les Griffin.
18.25 Nulle part ailleurs.
20.35 Une femme d'extérieur Film. Christophe Blanc ✪.
22.30 90 minutes. Les dissimulateurs : révélations sur les circuits de l'argent invisible.
0.05 Payback ■ Film. Brian Helgeland ✪.
1.45 Les Vierges de Satan ■ ■ Film. Terence Fisher (v.o.) ✪.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. La Jordanie.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Chers amis surfeurs.
20.45 Thema. Dieu revient en Russie. **20.46** Le Retour de la croix. **21.30** Les Dieux de la faucille et du marteau. **22.25** La Dernière Tentation de Gawrilo. **23.15** Mussulman ■ Film. Vladimir Khotinenko (v.o.).
1.05 Sue perdue dans Manhattan ■ Film. Amos Kollek ✪.

M 6

17.25 Mariés, deux enfants.
17.55 Highlander.
18.55 Buffy contre les vampires.
19.50 I minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Usual Suspects ■ Film. Bryan Singer ✪.
22.50 L'Invasion des profanateurs ■ ■ Film. Philip Kaufman ✪.
0.40 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. *Déjà vu*, de Sylvie Doizelet.
21.00 Le Gai Savoir. Invités : Catherine Malabou ; Erik Bullot ; Dominique Païni.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. *Autour de Persévérance*, de Serge Daney [3/4].
0.05 Du jour au lendemain. Jacques Rancière (*L'Inconscient esthétique*).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Donné par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Gary Bertini. Œuvres de Elgar, Saint-Saëns.
22.00 Jazz, suivez le thème. If I Had You.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Récital du pianiste François-Frédéric Guy donné à l'abbaye aux Dames. Œuvres de Brahms, Beethoven.
22.25 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Reger, Dohnanyi, R. Strauss.

Le Monde TELÉVISION

ARTE

20.45 Dieu revient en Russie
Une soirée préparée par Arte et la télévision polonaise, avec notamment un documentaire étonnant de Jurij Khaschtschewatzki, *Les Dieux de la faucille et du marteau,* qui n'hésite pas à dresser un parallèle entre le bolchevisme et le christianisme. Dommage que le propos soit parfois confus. On regardera avec intérêt *Mussulman,* histoire d'une conversion d'un soldat à l'islam.

CANAL+

22.30 90 minutes
Un documentaire de Denis Robert, écrivain et ancien journaliste, intitulé *Les Dissimulateurs, révélations sur les circuits de l'argent invisible.* Il se met en scène en compagnie d'un cadre bancaire luxembourgeois. Le tandem entend guider le téléspectateur dans le monde des sociétés de compensation internationales, dont les archives seraient censées garder la trace de tous les scandales financiers récents.

FRANCE 2

23.10 Contre-attaque ■
Un film de Stanley Tong, tourné avec Jackie Chan, en 1996. Un policier de Hongkong est chargé par la CIA de surveiller une belle espionne, qu'il suivra jusqu'en Russie, mais il se trouvera plongé dans un complot international visant la possession d'armes nucléaires. Dans ce film d'espionnage bondissant et rythmé, on retiendra notamment une scène d'anthologie mettant en scène un requin.

VENDREDI 2 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Le Foot, roi d'Afrique. **Forum**
22.00 Spoliations des juifs, où en est la réparation ? **Forum**
23.05 Hommage au poète, chantons Trenet. **Forum**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille / Ecole : Le mariage. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Les Quatre Barbus. Yves Duteil. **Paris Première**
18.00 Ciné-Cinécourts. Méditerranéens. **Ciné Cinémas**
18.30 Le Club de l'économie. **LCI**
18.55 Nulle part ailleurs. Invité : Boris Cyrulnik. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.40 Thalassa. Les viviers du mandarin. **France 3**
21.00 Lucy, Ramsès et Cie. Focus : Au fil de l'eau ; Des empreintes de ptérosaures dans le Quercy. Le dossier du mois : César à Alésia. Repères : Un gisement d'ambre en région parisienne ; Le feu apprivoisé. Correspondances : Le maquillage et les fards. **Histoire**
21.00 Recto Verso. Charles Berling. **Paris Première**
21.00 Rock Press Club. Serge Gainsbourg. **Canal Jimmy**
21.55 Faut pas rêver. Tchad : Femmes du Kanem. France : Le savon de Marseille. Espagne : Les carrières de Minorque. **France 3**
22.50 Bouillon de culture. Au fil des jours. Invités : Jean Chalon ; Ileana de la Guardia ; Mian Mian ; Jean-François Revel ; Pierre-André Boutang. **France 2**
23.15 Sans aucun doute. L'adultère. **TF 1**
23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
0.20 Atmosphère, atmosphère. Invité : Jacques Villeret. **Festival**

DOCUMENTAIRES

17.10 Stéphane Grappelli. [2/2] Portrait rêvé. **Planète**
17.10 L'Année du cerf. **TMC**
17.30 Le Miroir primitif ou la découverte d'un singe d'Amazonie. **Odyssée**
17.35 Fête des bébés. Graine d'artiste. **Téva**
17.35 Né parmi les animaux sauvages. Captif des requins. **TMC**
18.00 L'Histoire des grands ballets. [2/20]. Casse-noisette. **Mezzo**
18.30 L'Actors Studio. Shirley MacLaine. **Paris Première**
18.30 Les Leçons de musique de Leonard Bernstein. [1/25]. Que signifie la musique ? **Mezzo**
19.00 Charles Trenet. Une leçon de bonheur. **Planète**
19.50 Chroniques d'Hollywood. **Histoire**
19.55 Le Feu et la Glace, une saga islandaise. **Odyssée**
20.15 Reportage. Chiens d'avalanche. **Arte**
20.45 Le Britannia. **Odyssée**
21.50 Nuit blanche. **Odyssée**
22.00 Noirs dans les camps nazis. **Histoire**
22.05 Fous d'animaux. Mantelle randonnée. **Disney Channel**
22.10 USA, violences pour l'audience. **Planète**
22.15 Grand format. Le Dossier Alois Brunner : un criminel nazi encore impuni. **Arte**
22.35 La Poussière et la Gloire. **Planète**
22.40 Un Danois sur l'île aux varans. **Odyssée**
23.10 La Roulette russe. **Odyssée**
23.30 Esprit des peuples premiers. [13/13]. Scandinavie, Samis sans frontière. **Planète**
23.45 Toutes les drogues du monde. Drogues : solutions de rechange. Quel avenir pour la drogue ? **Histoire**
23.55 Titanic. Quand l'histoire rejoint la fiction. **M 6**
23.55 Les Ailes du futur. Avions de l'espace. **Planète**
0.45 L'Aventure de l'art moderne. [11/13]. L'art en question. **Histoire**
0.50 A la recherche du virus bienfaiteur. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

18.00 Biathlon. Coupe du monde : 10 km messieurs. **Eurosport**
20.00 Football. Championnat D 2 : Sochaux - Lorient. **Eurosport**
21.00 Rugby à XIII. Superleague anglaise : Bradford - St Helens. **Pathé Sport**
22.00 Biathlon. Coupe du monde. 7,5 km sprint dames. **Eurosport**

DANSE

21.00 Le Lac des cygnes. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Enregistré en 1964. Par le ballet de l'Opéra d'Etat de Vienne. Avec Margot Fonteyn, Rudolf Noureev. L'Orchestre symphonique de Vienne, dir. John Lanchbery. **Mezzo**

MUSIQUE

19.30 Johnny Griffin Quartet. Théâtre de Vienne, 1998. **Muzzik**
21.00 Elvin Jones. Stuttgart, 1991. **Muzzik**
22.35 Jazz à Vienne 2000. **Muzzik**
22.50 Tchaïkovski. *Quatuor nº 1* en ré majeur, opus 11. Par le Quatuor Borodine. **Mezzo**
23.20 Chopin. *Valse posthume* en la mineur. Avec Brigitte Engerer, piano. **Mezzo**
23.35 Kenny Burrell Trio. Enregistré en 1990. **Muzzik**
0.05 Herb Ellis Trio / Barney Kessel. New York, 1988. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

18.15 La Corruptrice. Bernard Stora. **TV 5**
18.55 Chercheurs d'or. Marc Simenon [1/4]. ✪. **Ciné Cinémas**
19.00 La Maison du futur. LeVar Burton. **Disney Channel**
20.30 Le Polock. Robert Ménard [1/2]. **Festival**
20.45 Prise d'otages en direct. Bernd Schadewald [1/2]. **Arte**
20.45 Souviens-toi. Michael Switzer. **RTL 9**
20.50 Le Titanic. Robert Lieberman [1 et 2/2] ✪. **M 6**
20.55 L'Ile des pirates disparus. Paul Donovan ✪. **TMC**
21.00 Trekking pour un traître. Peter Keglevic ✪. **Canal +**
23.30 Empire City. Mark Rosner ✪. **TF 6**

SÉRIES

17.25 Mariés, deux enfants. Y'a un cheveu ✪. **M 6**
17.45 Code Quantum. Chanson pour une âme en peine ✪. **Série Club**
18.05 Hawaï police d'Etat. Six kilos. **13ème RUE**
18.55 Buffy contre les vampires. Alias Angelus. ✪. **M 6**
19.25 Hill Street Blues. [2/2]. La jungle ✪. **TMC**
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, on m'appelle le cow-boy de l'espace. **Disney Channel**
20.40 Farscape. Le voleur de mémoire ✪. **Série Club**
20.55 La Crim'. Manège mortel. **France 2**
21.25 Buck Rogers. A dream of Jennifer ✪. **Série Club**
21.35 New York District. Volte-face. Dénouement. **13ème RUE**
0.15 I Love Lucy. Hollywood Anniversary (v.o.). ✪. **Téva**
4.10 Two Fat Ladies. Le petit déjeuner (v.o.). ✪. **Canal Jimmy**

FILMS

13.40 Retour à la bien-aimée ■ ■
Jean-François Adam (France, 1979, 105 min). **Festival**
13.45 Le Cri de la liberté ■ ■
Richard Attenborough (Etats-Unis, 1987, 155 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
14.25 Ils vont tous bien ■ ■
Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1990, 125 min) ✪. **Cinéstar 2**
15.00 La Force des ténèbres ■ ■
Karel Reisz (Grande-Bretagne, 1964, N., v.o., 105 min) ✪. **TCM**
15.45 Frantic ■ ■
Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 120 min) ✪. **Cinéfaz**
16.45 Le Reptile ■ ■
Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1970, 125 min). **TCM**
18.15 Paradis perdu ■ ■
Abel Gance (France, 1939, N., 95 min) ✪. **Histoire**
20.30 Le Grondement de la montagne ■ ■
Mikio Naruse (Japon, 1954, N., v.o., 95 min) ✪. **Ciné Classics**

20.45 Klute ■ ■
Alan J. Pakula. Avec Donald Sutherland, Jane Fonda (Etats-Unis, 1971, 115 min). **TCM**
21.00 Le Laitier de Brooklyn ■ ■
Norman Z. McLeod (Etats-Unis, 1946, v.o., 110 min) ✪. **Cinétoile**
22.35 Les Jeunes Maris ■ ■
Mauro Bolognini (Italie, 1957, N., v.o., 100 min) ✪. **Ciné Classics**
22.50 L'Etat de grâce ■ ■
Jacques Rouffio (France, 1986, 90 min). **Festival**
22.50 Transamerica Express ■ ■
Arthur Hiller (Etats-Unis, 1976, v.o., 115 min) ✪. **Cinétoile**

22.50 Retour à Howards End ■ ■
James Ivory. Avec Emma Thompson, Anthony Hopkins (GB, 1991, v.o., 140 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
23.45 Le Chant du Missouri ■ ■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1944, v.o., 100 min). **Mezzo**
0.15 Le Démon sur la ville ■ ■
Frank Lloyd (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 85 min) ✪. **Ciné Classics**
0.45 Touchez pas au grisbi ■ ■ ■
Jacques Becker (France, 1953, N., 90 min) ✪. **Cinétoile**
0.50 L'Etrangleur de Boston ■ ■
Richard Fleischer (Etats-Unis, 1968, v.o., 115 min) ✪. **Canal + Vert**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.00 Journal, Météo.
14.50 Tel père, tel flic ! Téléfilm. Ted Kotcheff ✪.
16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé.
23.15 Sans aucun doute. L'adultère.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

15.35 Planque et caméra.
15.55 Cap des Pins ✪.
16.20 Un livre.
16.30 Des chiffres et des lettres. Coupe Armand-Jammot.
17.05 Un toit pour trois.
17.35 Viper.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Une soirée, deux polars. La Crim'. Manège mortel. **21.45** Avocats et associés. Les apparences.
22.45 Bouche à oreille.
22.50 Bouillon de culture. Au fil des jours.
0.10 Journal, Météo.
0.35 Histoires courtes. *La Brèche de Roland.* Arnaud Larrieu et Jean-Marie Larrieu. ✪.

FRANCE 3

15.00 Le Trésor des mers du sud. Téléfilm. Andrew McLaglen.
16.35 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Mezrahi et ses amis.
20.40 Thalassa. Les viviers du mandarin.
21.55 Faut pas rêver. Tchad : Femmes du Kanem. France : Le savon de Marseille. Espagne : Les carrières de Minorque.
23.00 Météo, Soir 3.
23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

15.15 Surprises.
15.25 Une bouteille à la mer Film. Luis Mandoki ✪.
17.30 Mickro ciné.
► En clair jusqu'à 21.00
18.00 Les Griffin ✪.
18.25 Nulle part ailleurs.
21.00 Trekking pour un traître. Téléfilm. Peter Keglevic ✪.
22.40 Mister G ■ Film. Stephen Herek ✪.
0.30 Le Dernier Harem Film. Ferzan Ozpetek (v.o.) ✪.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 Lorsque le monde parlait arabe.
14.35 La Cinquième rencontre...
16.00 Le Cadre dans tous ses états.
16.30 Les Ecrans du savoir.
17.35 100 % question 2e génération.
18.05 Le Monde des animaux.
18.35 Le Journal de la santé.
18.55 Météo.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Chiens d'avalanche.
20.45 Prise d'otages en direct. Téléfilm. Bernd Schadewald [1/2].
22.15 Grand format. Le Dossier Aloïs Brunner. Un criminel nazi encore impuni.
23.45 Le Dernier Arrêt Film. Bogdan Dumitrescu-Dreyer (v.o.).
1.10 Le Dessous des cartes. Apprendre, une nouvelle idée politique [1/2].

M 6

14.25 Irrésistible force. Téléfilm. Kevin Hooks ✪.
15.55 Les Routes du paradis ✪.
16.50 M comme musique.
17.25 Mariés, deux enfants ✪.
17.55 Highlander ✪.
18.55 Buffy contre les vampires ✪.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ✪.
20.40 Décrochages info, Cinésix.
20.50 Le Titanic. Téléfilm. Robert Lieberman [1 et 2/2] ✪.
23.55 Titanic. Quand l'histoire rejoint la fiction.
0.40 Nuit spéciale Gainsbourg. G comme Gainsbourg. Initiales S.G. **1.30** Serge et Jane, je t'aime moi non plus.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Les dix commandements. Tu ne voleras pas. Invité : Georges Paczynski.
21.30 Cultures d'islam. Le poète de cour en ascète : Abû al-'Atâhiya.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. *Autour de Persévérance*, de Serge Daney [4/4]
0.05 Du jour au lendemain. France David (*Marie refait sa vie*).

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung : Œuvres de Beethoven.
22.30 Alla breve. *Blue Stream pour piano,* de Lauba, Ivo Janssen, piano.
22.45 Jazz-club. En direct du Sunside, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Mauriac et la musique. *Symphonie nº 36 en ut majeur Linz*, de Mozart, dir. Bruno Walter ; Œuvres de Beethoven, Mozart, R. Schumann, Bach.
22.30 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Gounod, Bizet, Debussy, Mozart, Schubert.

Le Monde TELÉVISION

RADIO CLASSIQUE

20.40 François Mauriac et la musique
Parce qu'il s'ennuyait au concert, François Mauriac (1885 - 1970) a longtemps cru qu'il n'aimait pas la musique. En réalité, *« l'impossibilité d'étendre les jambes, l'odeur de la foule, la tête des gens, le bruit des sacs refermés et des faces-à-main, les retardataires »* s'interposaient entre les œuvres et lui ; d'ailleurs, ce n'était jamais celle qu'il aurait voulu entendre. Le disque l'a sauvé.
L'écrivain a découvert Mozart dans l'intimité, au point de le faire sortir de son salon pour aller à Salzbourg écouter *Don Giovanni*, ainsi qu'à Aix-en-Provence. Ses *Ecrits sur la musique* révèlent en outre sa passion vraie pour les quatuors de Beethoven, pour *Tristan*, dont les héros *« fuient dans la mort l'horreur de s'aimer moins »*, et enfin pour les mélodies de Gounod que chantait sa mère, notamment pour *Pelléas* et pour *Carmen*, dont il souligna si bien la fausse vulgarité.

ARTE

22.15 Le Dossier Aloïs Brunner
Pendant trois ans, Georg M. Hafner et Esther Schapira ont suivi les traces d'Aloïs Brunner, l'un des plus grands criminels de guerre nazis dont le procès par contumace s'ouvre vendredi 2 mars à Paris. Diffusé dans « Grand Format », ce documentaire instructif est le résultat de cette quête, d'Autriche en Syrie en passant par la Grèce, la France , la Slovaquie et les Etats-Unis.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

VENDREDI 2 MARS 2001

Dans le Sud-Est, 60 000 foyers restent privés d'électricité

JEUDI 1er MARS au matin, environ 60 000 foyers restaient privés d'électricité dans le sud-est de la France, après les pannes provoquées par les abondantes chutes de neige depuis le début de la semaine. Le nord des Bouches-du-Rhône et surtout le Haut-Var restaient les deux zones les plus touchées. Au plus fort des perturbations, ce sont 105 000 foyers qui ont été privés d'électricité dans toute la région.

Dès la nuit de mardi à mercredi, plusieurs milliers d'automobilistes avaient été bloqués sur l'A8 et la RN7. Des centres d'accueil hâtivement mis sur pied pour accueillir les naufragés de la route sont restés ouverts dans la nuit de mercredi à jeudi. Selon Météo-France, les conditions météo étaient en nette amélioration, jeudi matin. Le plan neige, déclenché mercredi dans la vallée du Rhône, a été désactivé. L'autoroute A8, entre Aix-en-Provence et l'Italie, a été rendue à la circulation jeudi matin, ainsi que l'A52 en direction de La Ciotat. Météo-France n'attendait plus de chutes de neige importantes dans l'arrière-pays provençal, où les températures ont légèrement remonté, mais s'apprêtait à surveiller d'éventuels risques d'inondations.

Dans plusieurs départements, le Tarn, l'Ariège, l'Aveyron, la Corrèze, la Haute-Garonne, la prudence est toujours recommandée aux automobilistes à cause de la neige qui reste au sol. A Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), des averses de grêle sont tombées dans la nuit. En montagne, les équipements spéciaux sont obligatoires pour monter à la plupart des stations et franchir les cols encore ouverts à la circulation.

Dans une lettre à Mme Lebranchu, M. Papon s'affirme sans « regrets » ni « remords »

Il s'exprime pour la première fois depuis son incarcération

DE LA PRISON de la Santé, Maurice Papon vient d'écrire deux lettres au ministre de la justice Marylise Lebranchu et au grand rabbin Gilles Bernheim, dont le journal *La Croix* a révélé le contenu dans son édition du 1er mars. *« Comment pourrais-je exprimer regrets et remords pour un crime que je n'ai pas commis et pour lequel je ne suis en rien complice ? »*, interroge, dans sa lettre écrite samedi 24 février à l'attention de la garde des Sceaux, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'Occupation qui purge sa peine de dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crimes contre l'humanité ». Jeudi matin 1er mars, l'entourage de la ministre indiquait ne pas avoir encore reçu ce courrier et renvoyait aux précédents commentaires de la ministre sur le sujet.

Pour la première fois depuis son incarcération, Maurice Papon intervient personnellement, avec ces deux courriers manuscrits, dans le débat public lancé par Robert Badinter qui, le 11 janvier, s'était prononcé en faveur de la libération d'un prisonnier âgé de quatre-vingt dix ans. *« C'est vrai qu'il y a des peines trop longues mais ce ne sera pas facile à faire admettre, alors que des affaires défraient la chronique comme celle de Maurice Papon qui n'a exprimé ni regrets ni remords et qui veut être libéré au bout de quinze mois de détention »*, avait pris position Mme Lebranchu, lors d'un entretien à La Croix du 21 février. *« Vous avez bien voulu consacrer quelques mots à mon sort personnel,* répond Maurice Papon, dans sa lettre à la ministre. *Je retiens votre allusion au "regret" ou au "remords" que je me serais abstenu d'exprimer. »* Maurice Papon persiste cependant à refuser d'exprimer de tels remords ou regrets, en explicitant ainsi son attitude : *« Certains esprits insistent avec quelque impudence à ce sujet en vue d'obtenir en quelque sorte un "aveu" qui validerait un arrêt* [de la cour d'assises de la Gironde qui l'a condamné] *dépourvu de toute autorité de la chose jugée, après un procès préfabriqué ».*

Il s'en tient de la sorte à son ultime déposition devant la cour d'assises, le 1er avril 1998, quand il avait évoqué *« la compassion que porte dans le cœur tout être humain à l'égard des victimes du génocide »*. Campant sur cette position, la lettre de Maurice Papon à la ministre de la justice ponctue : *« Vous constaterez que la compassion humaine ne m'est pas étrangère, contrairement aux calomnies complaisamment répandues à ce sujet ».*

POLÉMIQUE

Alors que ses avocats ont saisi la Cour européenne des droits de l'homme pour protester contre l'incarcération de leur client nonagénaire, qu'ils considèrent contraire à un droit européen proscrivant les *« traitements inhumains et dégradants »* (*Le Monde* du 12 janvier et du 25 janvier), Maurice Papon espère enfin, *« avant de mourir en prison »*, que *« le cours de la justice pourra se poursuivre dans l'objectivité et la dignité ».*

Dans sa lettre adressée fin janvier au grand rabbin de la synagogue de la Victoire à Paris, Gilles Bernheim, qui s'était déclaré favorable à la libération du prisonnier, Maurice Papon se dit *« sensible »* à son intervention. Il y déclare sa *« souffrance »* devant *« l'injuste imputation qui [lui] est faite d'être insensible aux malheurs qui ont frappé si douloureusement la communauté juive il y a un demi-siècle, malheurs que j'ai vécus personnellement au poste de combat que le destin m'avait alors assigné ».*

La polémique entourant une éventuelle libération de Maurice Papon ne manquera pas d'être ravivée par ces deux courriers. La position de l'ancien garde des sceaux Robert Badinter avait notamment été soutenue par la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, le président du RPF, Charles Pasqua, et l'ancien premier ministre Raymond Barre. *« Notre démocratie s'honorerait à faire preuve d'humanité à l'égard de précisément celui qui, en conduisant des enfants, des vieillards et des hommes, à la mort, en a été totalement dépourvu »*, avait aussi affirmé le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). En sens inverse, le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, avait estimé fin janvier qu'*« il est prématuré d'évoquer une libération »* de M. Papon, rappelant que *« cet homme n'a exprimé à aucun moment le moindre regret ».*

Dans une lettre du 6 février aux instances nationales du MRAP, le chanteur Jean Ferrat menace ainsi de démissionner de ce mouvement dont il est membre depuis sa fondation en 1949, si l'association devait maintenir sa position. *« Libérer un détenu, quel que soit son âge, condamné pour complicité de crimes contre l'humanité – crime imprescriptible – serait un déni de justice »,* a considéré Jean Ferrat.

Erich Inciyan

Concours d'entrée

par Pierre Georges

À UN MOMENT du DÉBAT, du Débat, du débat, Philippe Séguin lança, dans un sourire qui disait tout le contraire : *« Je suis le Petit Chose et c'est vous qui êtes triomphal. »* Réplique de Bertrand Delanoë, surpris, pas décontenancé mais soufflé par tant d'admirable modestie : *« Vous êtes gonflé ! »*

Seul vrai moment de vie, et osons l'espérer, de spontanéité dans un débat préparé, disputé, animé, commenté et minuté comme un match du championnat de Paris de football politique. Ne nous demandez pas de dire qui en sortit vainqueur ! Ne demandez pas qui l'emporta ici, qui l'emporta là, d'une courte police municipale ou d'une courte crèche.

Pour rester dans la métaphore footballistique, ce fut une rencontre fermée, bloquée. Très *catenaccio* à l'italienne. Paris contre Paris, les bleus contre les rouges : Et qui c'est-y qui fera construire un kilomètre de tramway de plus ? Et qui c'est-y qui a des joueurs suspendus dans son équipe ? Et qui c'est-y qui va payer le stade et les installations ? Et qui c'est-y qui fera l'herbe plus verte, l'air plus pur, les rues plus sûres, le maire le plus maire, l'homme libre le plus libre ?

Voilà comme on pourrait voir et résumer les choses. De manière caricaturale. Le débat ramené à une querelle de chiffres, de projets, de promesses, assénés. L e débat réduit à une lutte musclée selon un schéma tactique longuement préparé à l'avance. Avec un arbitre couleur de muraille. Neutre de la neutralité des pendules et, de ce fait, journaliste réduisant le métier à l'exercice vigilant, et nonobstant aimable, du sifflet à roulette, du sablier à minutes. Pour dire, en fin de rencontre, on se surprit à imaginer qu'un panneau allait surgir, en ce PSG-PSG, pour nous infliger deux minutes de jeu supplémentaires.

Mais une autre approche est possible. Et donc une autre appréciation. Après tout, si Paris sera toujours Paris – et qu'ils aimèrent tant tous deux dans de si jolis compliments électifs troussés à l'avance –, Paris reste aussi une ville, une bourgade, un gros village. Alors, de ce point de vue-là, considérons que ce fut un débat municipal. Simplement municipal. Sérieusement municipal. Projet municipal contre projet municipal. Candidat maire contre candidat maire. Dossiers contre dossiers. Thème contre thème.

Du sérieux donc. De l'austère. Du compliqué, de la mécanique chiffrée des complications. Du pas très folichon, en tout cas tant, sur chaque sujet, immédiatement chacun des deux sortait ostensiblement son anti-sèche. Moins d'ailleurs dans le souci de débattre vraiment que de ne pas rater l' examen d'entrée à l'Hôtel de Ville de Paris. Un concours donc, une manière de grand oral avec, pour membres du jury, des millions de Parisiens, et de non-Parisiens, assez fous ou curieux ceux-là pour s'infliger cette pénitence.

Alors, qui a gagné le concours ? Qui sera admis après avoir été admissible ? Résultats affichés dans deux grosses semaines ! Par contre, on sait déjà qui l'a perdu ce débat-concours ! Les Guignols ! Pour avoir voulu prendre le débat au bond, ils furent tragiquement mauvais. Et d'une vulgarité totale.

A Paris, le procès d'« une sorte de Tintin au Congo »

MERCREDI 28 février, la salle d'audience de la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris était remplie d'Africains. Ils s'étaient déplacés à l'occasion du procès destiné à juger si des passages du livre *Noir silence*, de François-Xavier Verschave, paru aux éditions des Arènes, constituaient une *« offense »* à l'égard du président congolais Denis Sassou Nguesso. A un moment, un témoin sous serment s'est retourné vers le public, à la recherche du nom d'un ancien PDG d'Air Afrique, prétendument empêtré dans une série d'empoisonnements. *« Auxence Ikonga ! »*, a crié l'assistance. Pris à partie lors d'une suspension de séance, Me Jacques Vergès, qui représentait le chef de l'Etat congolais, a fini par s'énerver contre *« la foule qui éructe ».*

Il y eut du folklore. Importé, lorsque le tribunal a visionné une cassette montrant un temps fort de la *« conférence nationale souveraine »* au Congo, sorte d'états généraux pour en finir, en 1991, avec le régime *« monopartiste »* du général Sassou Nguesso, battu aux élections par la suite et, depuis, revenu au pouvoir à la faveur d'une guerre civile. On vit un tribun égrener des charges contre *« Sassou »*, la salle acclamant chaque réquisition dans une ambiance survoltée. *« Voyez, on l'a dit à la conférence nationale »*, a expliqué le témoin de la défense au président du tribunal. *« Alors, pourquoi M. Verschave n'aurait-il pas le droit de l'écrire en France ? »*

En revanche, la couleur était locale, quand le député Verts Noël Mamère a pourfendu *« les gouvernements successifs »* à Paris, dont l'actuel de la gauche plurielle, qui auraient perpétué *« la logique infernale et scandaleuse de la "Françafrique" ».* Le terme est le concept fétiche de François-Xavier Verschave pour dénoncer les turpitudes franco-africaines. Sans se prétendre *« journaliste d'investigation »*, l'auteur, qui n'est jamais allé à Brazzaville *(« Je n'y aurais pas été bien reçu »)*, a défendu le sérieux de son travail : *« Derrière* Noir silence, *il y a cent cartons d'archives .»* Résumé du président du tribunal, Jean-Yves Montfort : *« Vous êtes donc un journaliste amateur, une sorte de Tintin au Congo. »*

Pour avoir écrit que Sassou Nguesso, un Nordiste à la tête d'un *« régime auteur de crimes contre l'humanité »*, ordonnait le viol systématique des femmes du Sud ; qu'il faisait bombarder la population civile après avoir envoyé des avions ou un hélicoptère aux couleurs de l'ONU, de la Croix-Rouge ou de la compagnie Elf ; qu'il connaissait *« deux ans avant l'attentat contre l'avion d'UTA »*, qui fit 170 morts en 1989, *« parfaitement l'instigateur et le mode d'emploi »*, M. Verschave et son éditeur, Laurent Beccaria, risquent une amende de 300 000 francs, et le franc symbolique qui leur est réclamé par le président congolais, partie civile. Avec une menace d'avalanche : les 6 et 7 mars, les présidents tchadien et gabonais, Idriss Déby et Omar Bongo, les poursuivent pour d'autres *« offenses »* contenues dans l'ouvrage.

Stephen Smith

■ **PRÉFET DE POLICE : le *Journal officiel*** du 1er mars publie un décret selon lequel *« en cas de vacance momentanée de l'emploi de préfet de police (...), le directeur de cabinet (...) exerce les fonctions du préfet de police ».* Ce décret fait suite à la décision du tribunal administratif du 19 février, jugeant *« incompétent »* le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, qui avait été chargé par le ministre de l'intérieur d'assurer son propre intérim après son départ à la retraite.

■ **LOTO : tirages n° 17. Premier tirage :** 12, 15, 21, 29, 36, 41 ; complémentaire : 33. Rapports pour 6 numéros : 3 640 390 F (554 973 €) ; 5 numéros et complémentaire : 47 500 F (7 241 €) ; 5 numéros : 6 740 F (1 027 €) ; 4 numéros et complémentaire : 286 F (43,60 €); 4 numéros : 143 F (21,80 €) ; 3 numéros et complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €). **Second tirage :** 1, 10, 11, 24, 25, 41 ; complémentaire : 46. Rapports pour 6 numéros : 15 009 745 F (2 288 220 €) ; 5 numéros et complémentaire : 94 755 F (14 445 €) ; 5 numéros : 5 125 F (781 €) ; 4 numéros et complémentaire : 244 F (37,19 €) ; 4 numéros : 122 F (18,59 €) ; 3 numéros et complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).

Quatre nouveaux cas de dopage dans le ski de fond finlandais

STOCKHOLM
de notre correspondant

La fédération finlandaise de ski (FSA) a annoncé mercredi 28 février que quatre de ses fondeurs avaient été contrôlés positif au HES (hydroxyethyl starch), une substance qui permet de fluidifier le sang, inscrite sur la liste des produits prohibés du Comité international olympique (CIO). L'Agence mondial antidopage (AMA) avait fait contrôler, jeudi 22 février, la quasi-totalité de l'équipe après l'analyse des échantillons d'urine prélevés sur Janne Immonen et Jari Isometsë qui avait révélé la présence de HES (*Le Monde* du 28 février).

Harri Kirvesniemi et une membre de l'équipe féminine, Milla Jauho, ont absorbé des substances interdites. Deux autres fondeurs, dont une femme, ont également été contrôlés positif, portant à six le nombre d'athlètes finlandais convaincus de dopage aux Championnats du monde de Lahti.

Selon le quotidien *Helsingin Sanomat,* il s'agirait du champion olympique et quadruple champion du monde Mika Myllylë et de la skieuse Virpi Kuitunen, médaille d'or il y a encore quelques jours. Outre la suspension sine die des entraîneurs et des soigneurs de l'équipe, la Fédération finlandaise a ordonné une enquête interne pour déterminer les responsabilités éventuelles de l'encadrement dans cette affaire.

Boris Lévy

Tirage du *Monde* daté jeudi 1er mars 2001 : 500 659 exemplaires. 1-3

Le Monde ARGENT
EPARGNE ◆ PLACEMENTS
http://www.lemonde.fr
À partir du samedi 3 daté dimanche 4 - lundi 5 mars
Tous les samedis, faites un bon placement

NOUVEAU

Le Monde vous offre chaque samedi un nouveau supplément : *Le Monde Argent* pour répondre à toutes vos questions sur la gestion de votre patrimoine.

Le Monde Argent, c'est la certitude d'une analyse critique, réellement indépendante des produits financiers proposés par le marché d'aujourd'hui et de demain.

Les pages placement qui paraissaient dans *Le Monde* daté dimanche-lundi sont intégrées dans ce nouveau supplément du samedi.

Le Monde Argent, un nouveau supplément hebdomadaire avec *Le Monde* daté dimanche-lundi.

(Publicité)

Informations: 0 810 001 200 - www.ferragamo.com
Salvatore Ferragamo
Paris Deauville Bordeaux Monte-Carlo Firenze Milano Roma Napoli Capri Genova Torino London München Hamburg Frankfurt Genève
Zürich Bruxelles Madrid Barcelona Marbella

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 2 MARS 2001

PHILIPPE S. HADENGUE
Le feuilleton de Pierre Lepape
page II

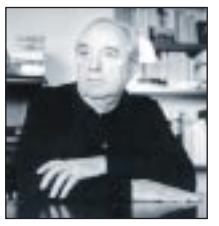
FRANCK VENAILLE
page III

FRANÇOIS AUGIÉRAS
page III

JEROME CHARYN
page IV

AFRIQUE
Jean de La Guérivière raconte cette passion séculaire qui lie le continent africain à la France
page VII

« LE MONDE DES POCHES »
un supplément de 16 pages

La nymphe et le renard

Hannah Arendt et Martin Heidegger eurent des œuvres dissemblables. Et des trajectoires sans commune mesure. Un amour les a pourtant réunis. Toute une vie. Leurs lettres en témoignent.

Roger-Pol Droit

En 1925, elle a dix-neuf ans et lui trente-six. Le bruit court qu'il redonne vie à la pensée. Un maître est né, dit-on. La voilà qui se précipite pour l'entendre. La jeune fille est intense, intelligente, exigeante, vive, apeurée, perdue, triomphante aussi. Le philosophe est d'une trempe rarissime. Elle s'inscrit à son séminaire, prend place dans le cercle des élèves, s'enthousiasme. Lui aussi. Il garde vive, vingt-cinq ans plus tard, la lumière de ses yeux. Ce *« regard* (...) *qui étincelait en croisant le mien lorsque j'étais en chaire »* va demeurer sous les tourmentes, les silences, l'éloignement. Coup de foudre, évidemment. Et que rien n'effacera jamais. Durant toute leur existence, Hannah Arendt et Martin Heidegger vont connaître, chacun selon leur style, les répercussions de ces quelques mois de passion. En un sens, ils n'en sont jamais sortis.

Sans doute est-ce le premier motif d'étonnement pour les lecteurs de ces lettres échelonnées sur une cinquantaine d'années. On savait qu'un sentiment, comme dit le vieux style, avait bien existé entre eux, au cours des années 1925 à 1928. Mais ensuite, tant de distances diverses les avaient séparés que rien de vraiment vivant, pensait-on, n'avait pu subsister. Juive, Hannah Arendt avait dû fuir les nazis dès 1933, se réfugier en France, s'installer finalement aux Etats-Unis, subsister avec un pied dans les journaux et l'autre à l'Université. Elle s'était imposée, après la guerre, comme une grande figure de la réflexion politique. Elle passait pour critique envers Heidegger et ses errements, en particulier dans la correspondance nourrie qu'elle poursuivit avec Karl Jaspers. Heidegger, de son côté, s'était engagé très activement auprès des nazis en 1933, avait cotisé au parti de Hitler jusqu'à la défaite finale. Il avait célébré le Führer et s'était tu, après-guerre, sur les massacres perpétrés par le Reich. Quant à sa pensée, elle s'était éloignée résolument de toute considération pratique immédiate pour se tourner vers des attentes poétiques à cent lieux de cette *Vita activa* à laquelle s'est vouée Hannah. En bonne logique, ils auraient dû ne jamais se reparler.

Mais c'est d'amour qu'il s'agit. Et donc, d'abord et avant tout, d'éternelles fleurs bleues et d'impérissable eau de rose – sublime guimauve, violons inévitables.

Heidegger amoureux n'y échappe pas. Et c'est touchant. Le penseur en train de rédiger *Etre et Temps*, qui paraît en 1927 et fait éclater sa renommée, se révèle, au fil des lettres, humain simplement. C'est-à-dire lyrique, timide, ébloui, exigeant. Certes, quelques travers et pesanteurs de son style demeurent : *« Quant à la voie que va prendre votre vie encore si juvénile, cela demeure encore en réserve »*, écrit-il par exemple dans sa première lettre à celle qui sera bientôt sa *« taquine nymphe des bois »*. Sans doute, de temps à autre, un lecteur peu fasciné par la célébration des racines et le pathos rural sera saisi d'agacement en voyant comment Heidegger s'enthousiasme, en lisant Knut Hamsun, pour sa *« magnifique proximité avec la terre nourricière, le paysage, les instincts et les forces élémentaires »*. Toutefois, c'est avant tout un Heidegger inattendu qui est perceptible. Lucide, presque ironique *: « J'imagine sans peine ce que peut avoir de fort déplaisant l'espèce répertoriée comme "élèves de Heidegger". Ce qui se répand, de manière inquiétante, c'est une manière tout à fait crispée de penser, de questionner, de disputer. »* Sportif, ludique : *« Je viens de faire l'acquisition d'une splendide paire de skis norvégiens, et je suis tout content, comme un vrai gamin, à l'idée de les étrenner bientôt. »*

Que firent au juste leur corps ? Se sont-ils étreints un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout ? Difficile à savoir. Rien, en tout cas, dans les textes, n'autorise une certitude. Amants pudiques, milieu feutré. Dès sa première lettre, il dit malgré tout *: « N'allons pas nous imaginer quelque chose comme une amitié éthérée, où seules des âmes s'éprennent l'une de l'autre, car cela n'existe pas entre des êtres humains. »* Il est donc permis d'espérer qu'elle et lui ne s'en tinrent pas aux promenades main dans la main au long des chemins de montagne. Qu'importe, d'ailleurs ? L'essentiel se tient tout autre part. Il réside dans l'impulsion décisive donnée à leurs vies respectives par cette rencontre. Dans le respect par chacun de la trajectoire de l'autre. Dans la fidélité intemporelle, presque inconditionnelle, qui a subsisté entre eux sous les déchirements du monde et les chaos de l'histoire.

1950. Ils ne se sont pas écrit depuis 1932. Vaste silence. Reich de mille ans, guerre mondiale, Shoah. Hannah prend l'initiative. Revenant en Allemagne, elle souhaite rencontrer Martin. Lui, de son côté, explique cet amour à Elfride, sa femme, à qui toujours il l'avait caché. Il faut bien sûr des récits, des culpabilités, des justifications, du magnanime. Mais c'est plus ou moins pour la forme, presque comme un à-côté. Au cœur, le temps ne compte. Hannah *: « Lorsque l'employé de l'hôtel a prononcé ton nom, c'est comme si le temps s'était soudain figé. »* Martin : *« Nous avons, Hannah, un quart de siècle de notre vie à rattraper. »* Dans son bureau, il l'a regardée, a dit : *« Toi ! Ah! Toi ! »*, a rédigé pour elle plusieurs poèmes les semaines suivantes, lui a écrit de nouveau des phrases comme *: « Je me prends souvent à rêver que je passe le peigne à cinq dents dans tes cheveux à démêler. »* Autour de la hutte, sa maison dans la montagne, Heidegger cueille pour elle un chardon argenté qu'il envoie aux Etats-Unis *: « Si tu as la place, tu n'as qu'à l'attacher au plafond par un fil de soie au-dessus de ton divan. De là, il fera miroiter le soleil. Le moindre souffle d'air le fait osciller et pivoter. Si le temps se gâte, il lui arrive de se fermer. »* Elle paraît par moments plus distante, mais ce n'est pas sûr. Dans son journal, en 1953, elle note *« l'histoire très véridique du renard Heidegger »*, où l'on apprend que cet animal prétendument rusé ignore – de manière complète, inimaginable – en quoi consistent les pièges, au point d'établir son terrier dans un piège et d'y convier les autres. La nymphe, depuis longtemps mariée, demeure taquine. Pas sévère.

1975. Il y eut encore des plages de silence. Notamment de 1954 à 1959. Ce furent enfin dix années en pente douce. Conseils éditoriaux, commémoration, célébrations entre amis (en 1966, Martin souhaite à Hannah son soixantième anniversaire, elle commémore, en 1969, les quatre-vingts ans du philosophe), visites, petits signes (*« je suis chez René Char »*, dit-il, *« je vais aux obsèques de Jaspers »*, dit-elle). Il reste évidemment beaucoup à comprendre ou à deviner pour saisir les répercussions, dans les œuvres et dans le siècle, de cette rencontre continuée. Il est possible également de s'en tenir à trois dernières dates. 12 août 1975 : ultime visite de la nymphe au terrier-piège du renard sans ruse (*« Tu resteras bien, comme d'habitude, pour le souper »*). 4 décembre 1975 : mort de Hannah Arendt, télégramme de Martin Heidegger à Hans Jonas. 26 mai 1976 : mort de Martin Heidegger.

LETTRES
et autres documents
1925 - 1975
(**Briefe 1925 - 1975**)
de Hannah Arendt
et Martin Heidegger.
Edités à partir des Fonds Arendt et Heidegger par Ursula Ludz, traduit de l'allemand par Pascal David, Gallimard, «Bibliothèque de Philosophie», 400 p., 220 F (33,54€).

★ **Lire également p. VI**

HANNAH ARENDT LITERARY TRUST
Hannah Arendt vers 1930

DIANE
DE MARGERIE
Maintenant
"Livre d'abord violent, intense, qui ne retient des événements que leur émotion et leur élucidation. Tout compte. Tout blesse. Tout délivre."
Patrick Grainville, *Le Figaro*
MERCVRE DE FRANCE

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Ni oubli, ni pardon, ni repentir

UN TE DEUM EN ILE-DE-FRANCE
de Philippe S. Hadengue.
Pauvert, 90 p., 95F. (14,48€).

Cinquante ans après, un homme se souvient du petit garçon qui, à la Libération, assista à la tonte de femmes. De cette scène de honte, Philippe Hadengue ne développe pas une théorie de l'indifférence au mal, mais une manière de méditation véhémente

Philippe Hadengue est une vocation tardive de la littérature. Il n'est apparu dans les librairies qu'en 1988, la cinquantaine bien entamée. Son premier roman, il est vrai, n'avait pas d'âge. *Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique Nord* est une sorte de stèle de pierre dure sur laquelle se sont inscrites les marques d'un temps presque immobile : des écritures, des paroles, des airs de musique, des mains, des destins, des orages, des rêves, des amours, des morts (1). C'est un livre qui donne le sentiment de ne plus pouvoir vieillir. Il remporta un grand succès, obtenant notamment le Prix du Livre Inter, un prix de lecteurs qui s'est rarement trompé dans ses choix.

En réalité, Hadengue écrivait depuis longtemps, mais il gardait pour lui, dans son atelier de peintre, ses cahiers d'écriture. Il y a beaucoup de peintres qui écrivent – et beaucoup plus d'écrivains qu'on ne croit qui dessinent. Pas seulement par délassement, dans les marges de leurs manuscrits, mais de manière systématique et disciplinée, comme s'il était nécessaire de briser avec l'austérité, l'immobilité et l'abstraction de l'écriture : la peinture n'est jamais abstraite. Les peintres, à l'inverse, peuvent éprouver le besoin de *voir* le langage. Lorsque l'écriture leur permet d'y parvenir, cela donne souvent des lettres magnifiques, des poèmes, plus rarement, comme chez Hadengue, des récits et des romans.

Un Te Deum en Ile-de-France se présente sous la forme d'un tableau, exactement d'un triptyque. Sur le premier panneau, une scène de genre. La tonte des « mauvaises femmes » à la Libération. La scène se passe sur la grand-place d'une ville de la région parisienne – *« et qu'importe le nom de la ville tant la vie dans cette ville était vieille »*. Hadengue aime les allitérations et, plus généralement tout ce qui contribue à créer des images phoniques, des échos entre le son et le sens. Un jeune garçon assiste, honteux, au spectacle. C'est le narrateur, tel qu'il fut à ce moment où il perdit son enfance, il y a plus d'un demi-siècle. La scène est restée gravée en lui, dans ses moindres détails, comme un moment de stupeur. Les cris de la foule, le crissement de la tondeuse sur les crânes découverts, l'humiliation abjecte, les applaudissements de plus en plus bruyants, de plus en plus agressifs au fur et à mesure que le défoulement de la haine prend des allures de rite.

De rite, il est encore question dans le deuxième tableau. Les quatre femmes ont été tondues ; les mèches de leurs cheveux gris, bruns ou blonds voletent sur les pavés de la place. La foule n'a que quelques dizaines de mètres à faire pour se transporter à un autre spectacle. La danse du scalp à peine terminée, elle s'engouffre dans la cathédrale où l'évêque célèbre un *Te Deum* pour remercier Dieu de la liberté retrouvée. *« Bientôt une foule d'un nouveau genre descendrait les marches de la cathédrale, non pas la foule goguenarde et patriote, spectateur avide de fraternité, d'égalité et de coupes de cheveux, mais une assemblée dévote et timorée, absoute et flattée de l'être en si grande pompe, par un monseigneur en violet chapeauté crossé, dont l'anneau épiscopal exigeait qu'ils se prosternent pour le baiser. Les dieux ne furent-ils pas inventés pour rester dans nos mémoires les éternels témoins de nos crimes ? »*

Sur la place déserte ne demeure que la charrette-échafaud sur laquelle sont montées les femmes à tondre, le jeune garçon éberlué qui tripote entre ses doigts quelques brins de cheveux blonds ramassés sur le trottoir et une toute jeune fille au crâne rasé, la dernière de la représentation, qui, une trop lourde et pauvre valise à la main, se dirige vers la gare de la ville, vers l'oubli de l'exil. Le garçon s'approche d'elle, il veut l'aider à porter son fardeau, il est intimidé, il balbutie quelques paroles inaudibles, il est paralysé. Le tableau ne dure que quelques secondes, la jeune fille reprend sa valise et s'éloigne, seule, avant de disparaître au bout de la rue. Le garçon demeure avec sa honte : il n'a pas su demander pardon de s'être joint à l'opprobre.

Cinquante ans plus tard, cette honte n'a pas cessé d'agir ; c'est elle qui a poussé l'auteur-narrateur à entreprendre ce récit. Pourquoi est-il resté sinon pour le plaisir ? Et quel plaisir inavouable peut donc procurer la cruauté ? Au récit du passé, à la remémoration picturale, presque absolue, de chaque instant – les formes, les bruits, les couleurs, la taille exacte des ombres sous le soleil, le mouvement du sang dans les veines, la bousculade des mots dans la gorge – s'ajoute et se mêle la voix de l'homme d'aujourd'hui. Pour comprendre notre histoire, toute notre histoire, le témoignage de ce qu'on a vécu ne suffit pas. Il faut s'aider de l'histoire des autres.

Le récit de l'abjection banale – la tonte de quelques cheveux qui, après tout, repousseront – devient donc le microcosme, le témoignage minuscule et vivant, à partir duquel Hadengue développe non pas une théorie de l'indifférence au mal, mais une manière de méditation véhémente. Elle s'organise encore autour d'images, parfois violentes : *« Dans son chalet cossu, le fils du bedeau, Herr Heidegger, poltronne à pas feutrés, pantouflé dans le silence de l'équivoque, en attendant le retour de ses chers étudiants congelés devant Stalingrad.* (...) *Grassouillet dans son beau linge, Herr doktor réfléchit chaque jour en se promenant devant le paysage penché sur son* Dasein... *lui avait assisté aux olympiades de la douleur, s'était lavé les mains au savon étoilé offert aux dignitaires et à la Schutz-Staffel : un savon dernier cri, fabriqué par un peuple à base d'un autre peuple, fondu. »*

Par une suite de glissements d'images, la tonte des prostituées renvoie, à travers d'autres rasages sacrificiels, à une autre tonte, monstrueuse, industrielle : *« Chevelures expédiées pour 0,50 mark au kilo à la manufacture Zink de Roth Nüremberg, fabrique de feutre. Les cheveux tziganes, particulièrement prisés, de qualité* Wunderbar *pour les pantoufles. Car l'Allemagne entière a marché sur des scalps. Soixante-douze tonnes pour une seule de ces métropoles de la mort. »*

Philippe Hadengue sait que le cri ne s'écrit pas. Que *« l'émotion, à sa naissance, est un matériau tendre qu'écrase le commentaire »*. Entre le cri et le commentaire, il y a l'infinie capacité de la langue à faire image pour peu qu'on la tire hors des sentiers battus de la pure logique pour favoriser l'expression. L'écrivain joue sur la couleur des mots, sur les rythmes, sur les répétitions, les variations, les interruptions, les jeux d'écho. Et puisque l'écriture est fatalement linéaire, qu'on n'y peut jamais superposer comme en musique ou en peinture, Hadengue pratique la collision, fait se tamponner le passé et le présent, un village d'Ile-de-France avec un autre – Drancy – quelques mois auparavant, le banal et l'horrible, la nuit et le jour, l'herbe des fossés et les trains de la mort qui l'agitent sur leur passage.

Il s'agit toujours pour l'écrivain de débarrasser les mots de la gangue de glace qui les entoure, de leur rendre leur force émotive première, de les ramener au plus près de leur source. Les mots s'usent comme les corps ; leur usage répété les domestique, les neutralise. Peu à peu, ils cessent d'exprimer, ils cessent même de nommer. Quel mot peut encore convenir pour désigner *« ce chantier d'un nouveau genre que constitue une industrie nationale de transformations des matériaux humains »* ? Quel mot pour les victimes et quel mot pour les bourreaux quand le mot même de *nazi* est employé à tort et à travers, souligne Hadengue, pour désigner une petite charge de CRS, les excès d'une dictature sud-américaine ou la volée en éclats d'une vitrine sous le choc d'un pavé de skinhead.

Dans le débat ouvert sur la mémoire, le pardon et l'oubli, Hadengue se situe résolument du côté de ceux qui n'oublient rien et ne se pardonnent rien parce que la possibilité du pire et de l'indifférence au pire n'est pas, dit-il, derrière nous, mais devant. *« Pour son confort, il peut toujours demander pardon, du fond secret de son petit cœur ! Nul ne pourra jamais lui pardonner de s'être avancé au premier rang devant la charrette, d'avoir contribué à l'humiliation de ces femmes inconnues. C'est bien ainsi tant il suppose l'idée du pardon n'être qu'un leurre philosophique, une illusion désincarnée, une coquetterie casuistique. Fi du pardon. »* Et fi aussi du repentir, *« cette seconde faute »*, ce coup de crayon facile sur le tableau de l'amour que nous nous portons.

Hadengue aime écrire ces moments de vie où le temps cristallise. Le narrateur de *Te Deum* est et reste, à soixante-six ans, ce garçon de onze ans et demi, trop grand pour son âge, qui a vu ce jour-là s'envoler irrémédiablement son enfance et ce qu'il croyait être son innocence. Rien ne pourra plus changer de ce qui est arrivé, et il refuse tous les vains discours de la consolation et de l'espérance. *Te Deum* est le récit à vif et sans fard d'un anéantissement, d'un manque qui n'en finira jamais, d'un geste de compassion qui ne sera jamais accompli *: « Si ce n'est qu'une question de larmes qu'il faut apprendre à refouler pour devenir une grande personne et quelle qu'en soit la quantité, ça ira – mais si c'est une question de temps, il faudra quatre siècles au garçon pour consentir à devenir adulte. Et si c'est bien pour vivre qu'il est né, il lui faudra maintenant faire ça tout seul, à l'écart, dans l'angle mort, sans se mêler jamais. Exilé en dedans. »*

(1) Publié chez Maren Sell, *Petite chronique* est réédité cette année chez Pauvert.

polémique

La cabale contre Paul Smaïl

L'imprécation contre les médias contenue dans « Ali le magnifique », ajoutée à la personnalité de l'auteur de ce roman, a déchaîné les foudres de certains critiques. Retour sur une mise au pilori

En janvier, les éditions Denoël lançaient *Ali le Magnifique*, quatrième roman de Paul Smaïl. Le livre fut défendu ici (en particulier dans «Le Monde des livres » du 12 janvier 2001), brocardé là : la routine. Certains médias, toutefois, qui ont jugé nécessaire de le flinguer, l'ont fait de façon indigne. Comme Michel Houellebecq il y a deux ans, dont *Les Particules élémentaires* avaient été traitées de *« littérature de l'ordure »*, Paul Smaïl dérangerait-il un certain clergé intellectuel ? Le refus du monde, tel qu'il est proclamé dans ces livres, est-il si perturbant qu'il faille les dénoncer comme nuls pour les discréditer, et nier sciemment les éloges qu'ils avaient pu glaner ?

C'est la règle du jeu : les journalistes informent, et les critiques jugent. On est en droit d'exiger que les premiers disent la vérité, c'est un devoir pour les seconds de livrer une analyse intègre. Certains aiment des livres, d'autres pas : angélisme à part, suspecter que les uns sont sous influence, les autres de mauvaise foi, d'autres encore animés de sentiments complices ou revanchards qui occultent leurs jugements, relève du procès d'intention. Il incombe aux médias responsables de balayer devant leur porte, aux lecteurs de choisir leur guide. L'histoire de la littérature est, hélas, truffée d'injustices : ici des génies trop longtemps méconnus, là des écrivains surestimés. Cette appréciation relève aussi de la subjectivité.

Mais s'il n'est pas forcément élégant de s'offusquer qu'un confrère ait émis un avis diffèrent du nôtre, il est légitime de s'élever contre les effets pervers, voire assassins, d'une inadmissible mise en spectacle du harcèlement. *Ali le Magnifique*, quoique l'insinuent certains, glana maints éloges. Il inspira par exemple ces mots à Fabrice Gaignault dans *Elle* : *« beaucoup de passages sont des passes d'armes d'une beauté à couper le souffle »* ; ceux-ci à Didier Sénécal dans *Lire* : *« un prodigieux roman »* ; ceux-là à Patrick Girard dans *Marianne* : *« le plus beau roman qu'il nous ait été donné de lire depuis des années. Un ouvrage à se procurer d'urgence »*. Etc. Par contre, la teneur teigneuse de certains articles mérite réflexion.

Passons néanmoins sur la presse écrite : elle n'est pas à une polémique littéraire près. Et l'affaire Emile Ajar a fait long feu. La crainte d'être abusé, manipulé, hante une presse qui ne veut pas perdre la face, et veut avoir le dernier mot face à qui se pique de jouer au plus malin. Que Paul Smaïl soit un pseudonyme est devenu un secret de polichinelle. Après un premier roman qui avait intrigué, suivi de deux autres qui furent pratiquement ignorés, Paul Smaïl semble, cette fois, avoir brutalement mobilisé des plumes féroces à l'heure où la police médiatique pense l'avoir démasqué. Le quatrième pouvoir crie victoire. Et dresse l'échafaud.

Passons sur la violence d'un Jean-Louis Ezine, du *Nouvel Observateur*, qui, au « Masque et la plume », parla de *« tapinerie éditoriale »* et de *« poubelle »*. Mais la télévision, d'ordinaire si frileuse lorsqu'il s'agit d'accorder un temps d'antenne à un livre, sauf si toute la ville en parle ? Privées ou pas, les chaînes, convenons-en, ne dédaignent pas de donner un coup de pouce à tel ou telle. Tant pis si leurs critères restent parfois obscurs, ou pas assez. De là à inviter quelques bourreaux afin de décourager quiconque aurait envie de lire *Ali le Magnifique*... C'est pourtant ce qui fut fait. A Canal Plus, le 24 janvier, où, prévenant les téléspectateurs qu'il y avait *« beaucoup à dire »*, comme s'ils les mettaient en garde contre une malversation ou une publicité mensongère, Philippe Gildas et Jennifer Kouassi ont asséné un avis péremptoire (*« Il y a eu des critiques dithyrambiques, mais j'ai mis mon nez dedans, c'est illisible ! »*), fustigé un livre coupable d'être écrit sous pseudo (*« une erreur de marketing »* !).

Sur France 3, le 19 janvier, où Marc-Olivier Fogiel asséna qu'*Ali le Magnifique* était un livre que les critiques avaient jugé *« nul, insupportable, nauséabond »*, que l'*« on ne serait pas loin de la vérité en disant qu'il ne plaît à personne »*, et qu'*« on se demande même comment il a trouvé un éditeur. »* Pire : après avoir été accusé de *« vouer un culte à Khaled Kelkal le terroriste des banlieues »* (en fait, *Ali*... s'inspire de l'affaire Sid Ahmed Rezala...), après avoir essuyé une nouvelle bordée rageuse d'Ezine (*« nul, racoleur... Il y a des gens qui veulent vraiment faire du fric avec n'importe quoi ! »*), Smaïl se vit, ni plus ni moins, accusé de plagiat. D'un procès aussi grave, on attendit l'expertise. La plaidoirie, piteuse, fut confiée à Frédéric Beigbeder : *« C'est quand même bizarre de voir dans un livre des scènes qui sont texto dans* La Haine *de Matthieu Kassovitz. Par exemple, quand le héros fait un doigt d'honneur au journaliste... »* Vertigineuse accusation : pour Beigbeder, la littérature serait-elle, depuis la nuit des temps, une infinie litanie d'emprunts dont seraient coupables tous ceux qui mettent en scène, après d'autres, des « gestes » aussi primitifs qu'un accouchement, un baiser, une agonie, voire une extase sous ecstasy ?

Pourquoi tant de haine ? Il semble bien que ce soit à cause de la personnalité de celui que l'on suspecte d'être Paul Smaïl : Jack-Alain Léger. Ce dernier est depuis des années l'objet d'un rejet du milieu, qui tourne à l'hallali. Il est ignoré, mitraillé. On le menace, chez lui, de lui « faire la peau » s'il continue à écrire. Si Jack-Alain Léger est Paul Smaïl, il est aisé de comprendre qu'il veuille être jugé sur ce qu'il écrit et non sur le personnage qu'il est censé jouer. *« Je ne comprends pas l'obstination de la critique à toujours examiner la littérature, qui est un art, sous un angle extra-littéraire. Je revendique le droit à l'incognito, qui est la seule liberté en ces temps de panoptique totalitaire, médiatique et sociale – visibilité, traçabilité, transparence... »*, écrivait Smaïl dans *Le Figaro* (5 janvier).

Osons une explication annexe. L'auteur d'*Ali le Magnifique*, ce livre non lu ou mal lu, si timidement analysé sur le fond, se réfère à Diderot, Rimbaud, Apollinaire et beaucoup d'autres serial killers de la littérature, est, outre un immense cri de douleur et un geste d'empathie envers les humiliés, un pamphlet à ricochets (engendré dans un dédale de miroirs déformants) contre *« les SS de la société du spectacle »*, une imprécation contre ce qu'est devenue la télévision, un coup de colère contre les critiques hargneux et les disciples d'une littérature à la remorque des hussards libéraux américains, ces otages de la consommation. Qui est-il ? Peu importe. Coup littéraire ? Pas cette fois. Un coup de sang, brutal geste de survie, plutôt. Un coup de gueule pour se faire entendre. Un coup d'éclat : Smaïl a du talent. D'où la virulence de la cabale, l'acharnement de la désinformation : ses cibles, démasquées, ont répondu coup pour coup.

Jean-Luc Douin

SCIENCE-FICTION

● *par Jacques Baudou*

Le King et les sixties

CŒURS PERDUS EN ATLANTIDE
(**Hearts in Atlantis**)
de Stephen King.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par William Oliver Desmond,
Albin Michel 556 p., 150 F (22,86 €).

Ce n'est pas vraiment un roman, ni non plus un recueil de nouvelles, mais plutôt quelque chose d'intermédiaire entre les deux, avec de grandes césures temporelles : le premier récit se situe en 1960, le cinquième et dernier en 1999. Mais dans chacun d'eux, le véritable sujet, ce sont les années 1960 et les répercussions qu'elles ont eues sur la vie des personnages. Dans la plupart des récits, il est question de la contestation étudiante et de la guerre au Vietnam et Stephen King signe ici un ouvrage tout à fait remarquable sur cette génération yippie, ses combats, ses désillusions et ses reniements. *« La seule génération qui se rapproche de la nôtre, pour ce qui est de ne rien se refuser, en termes d'égoïsme pur, est celle qu'on a appelée la génération perdue ; mais au moins, eux avaient la décence de ne jamais dessoûler »* affirme l'un des personnages, furieux de ce que l'occasion qui leur était offerte de « tout changer » n'ait pas été saisie... Dans le premier récit, c'est de l'enfance des trois personnages centraux qu'il est question : il s'agit d'un texte superbe sur les rapports d'un fils et de sa mère, sur l'amitié, sur la façon dont certains livres et certains films bouleversent notre vie, qui rend hommage à David Goodis et fait sa place au fantastique par le biais d'une intrusion de l'autre univers « kingien » : « La tour sombre ». Stephen King n'est plus seulement le roi du roman d'horreur : c'est un grand écrivain tout court...

● **MIROIRS ET FUMÉE**, de Neil Gaiman

Neil Gaiman aime à citer cette phrase de Chesterton : *« Les contes de fées sont plus que vrais. Non pas parce qu'ils nous enseignent que les dragons existent, mais parce qu'ils nous disent qu'on peut vaincre les dragons. »* Dans ce recueil de nouvelles et de poèmes, il s'emploie à démontrer la justesse de cet aphorisme, en laissant libre cours à une imagination chatoyante, souvent, et à juste titre, sollicitée par des anthologistes : ce qui explique l'extrême variété des histoires rassemblées ici, qui vont de la science-fiction au fantastique en passant par le merveilleux, sur une gamme thématique très étendue. Qu'il traite de trolls, du Graal, du diable ou qu'il rende hommage à Lovecraft, Neil Gaiman sait trouver l'angle original, la manière personnelle de traiter le sujet (traduit de l'anglais par Patrick Marcel, Au diable vauvert, 446 p., 85 F [12,95 €]).

● **MARS BLANCHE OU LA LIBÉRATION DE L'ESPRIT**, de Brian Aldiss (en collaboration avec Roger Penrose)

Sous-titré « Utopie du XXIe siècle », ce roman est évidemment une réponse à la trilogie martienne de Kim Stanley Robinson qui s'était fait le chantre lyrique de la terraformation de la planète rouge. Brian Aldiss est, lui, partisan d'une solution qui va à l'encontre des tendance dominantes du XXe siècle : faire de Mars une « *planète pour la science* ». Aussi imagine-t-il dans ce roman, où pointe souvent le pastiche, qu'un krach politico-financier dévaste la multinationale responsable de la colonisation de Mars et, que coupés pendant plusieurs années de la Terre, les colons martiens (peu nombreux) décident de bâtir une utopie, une société construite sur des bases plus saines que la civilisation terrienne. L'auteur mêle aux comptes rendus des discussions qui façonnent peu à peu cette société, ceux d'une expérience scientifique tentant de percer les ultimes secrets des particules élémentaires. Comme il a, non sans humour, inventé un extraterrestre des plus extravagants, l'ensemble constitue une lecture aussi plaisante qu'enrichissante (traduit de l'anglais par Daniel Lemoine, éd. Métailié, 328 p., 120 F (18,29 €) **en librairie le 7 mars)**.

Franck Venaille, le centaure blessé

Opéra des mots, « Le Tribunal des chevaux » est le livre bouleversant d'un moraliste, une fiction intime où s'affrontent le Bien et le Mal

LE TRIBUNAL DES CHEVAUX
de Franck Venaille.
Gallimard/l'Arbalète,
250 p., 89 F (13,56€).

L'HOMME EN GUERRE
Entretien de Franck Venaille
avec Dominique Labarrière,
Thierry Renard, Hubert Lucot
Renaissance du livre, « Paroles d'Aube », 192 p., 92 F (13,72 €).

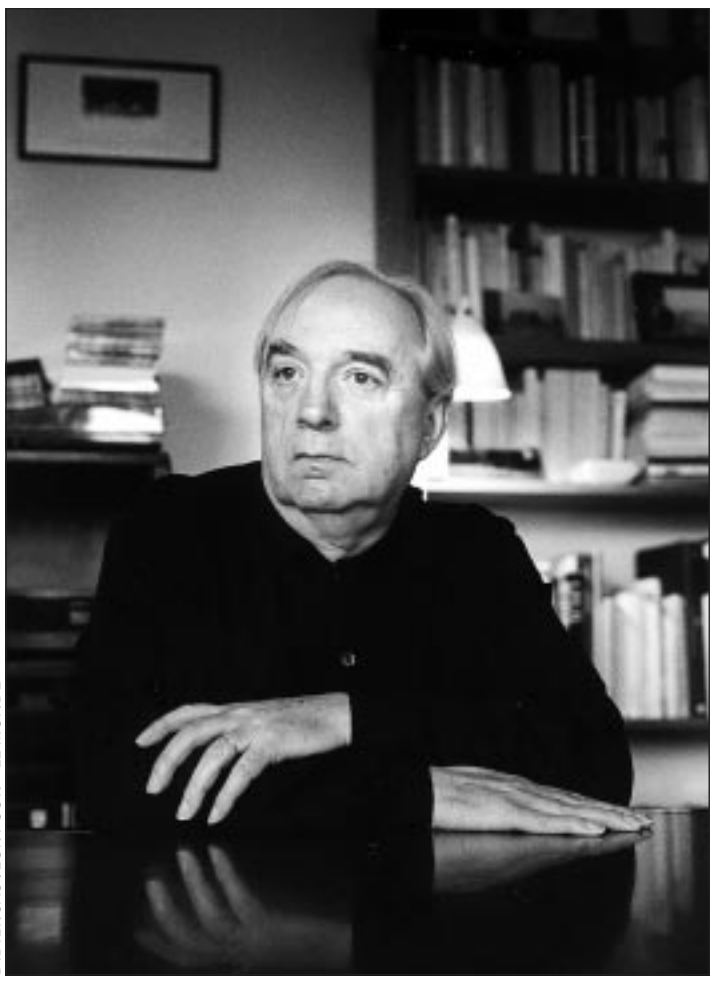

DIDIER SAUVEUR POUR « LE MONDE »

C'est un homme qui marche, obstiné, dans ses vêtements noirs, toujours plus au nord, *« dans la fêlure du monde »*. Au long du fleuve, d'amont en aval, sur le chemin de halage, il avance lourdement, sans rien en lui de gracile et d'heureux, *« mais au contraire ; courbé, ployant sous son poids primitif d'Homme blessé »*. Déchirant voyage d'hiver d'un *« réfractair(e) au bonheur »* qui marche pour se connaître, qui marche pour se fuir, éprouvant la fatigue rédemptrice où se noie *« la douleur d'être au monde »*.

Telle est la *Descente de l'Escaut* (1995) – ample et sublime poème qui, par son lyrisme puissant et meurtri, pourrait être le *Bateau ivre* ou le *Transsibérien* de notre récente fin de siècle. Dans ce texte, qui clôt *Capitaine de l'angoisse animale* (1) – anthologie personnelle de treize recueils, depuis *Papiers d'identité* (1966) –, apparaît la figure du centaure, jambes rivées au sol, tête dans les nuages. Son hennissement domine les dernières œuvres, de *Cavalier/cheval* au *Tribunal des chevaux,* suite de « romanesques » dans laquelle aujourd'hui Venaille, après la *Tentation de la sainteté* (2), renoue avec la forme du récit. Du reste, en tête d'un recueil d'entretiens, *L'Homme en guerre*, on peut lire un stupéfiant *Portrait de l'artiste en cheval flamand :* où l'on décide de devenir une bête modeste et primitive, de dire adieu à l'*« enfance inquiète et blessée »,* de galoper sur la plage, d'écrire au plus près du maelström.

Avant de devenir *« cavalier-cheval disant sa peine en un langage nouveau »*, avant de choisir d'être Franck Venaille, né à Ostende, sans *« géniteurs humains »,* le caporal-chef François Venaille, né à 1936 à Paris, où il a grandi dans le faubourg Saint-Antoine, a été *« marqué à vie, »* à vingt-deux ans, par le conflit évoqué dans *Caballero Hotel* (1974) et *la Guerre d'Algérie* (1978) (3) mais aussi, dès 1960, dans un numéro spécial de la revue *Action poétique* dont il était alors secrétaire de rédaction. *« Longtemps,* a écrit le romancier Claude Delmas, *Venaille m'a fait penser à ces soldats japonais en poste dans une île du Pacifique et qui, plusieurs années après la fin de la deuxième guerre mondiale, ignoraient que celle-ci était terminée. »* De là, une peur du soleil et une amertume qu'ont apaisées les brumes et la pluie sur les plages du Nord, les ouvrages des mystiques flamands ou le cinéma de Dreyer et Bergman.

Non que Franck Venaille, l'*« outsider »*, ait été insensible à la modernité : homme de radio, créateur de revues d'avant-garde, *Chorus* et *Monsieur Bloom*, où il a réuni poètes et plasticiens, il a révélé des créateurs marqués par le pop art, qui étaient en train d'imposer la figuration narrative : Jean-Pierre Raynaud, Fromanger, et d'autres, plus inclassables, des *« sentimentaux »* comme Boltanski et Annette Messager. Dans *K.L.A.S.E.N. opéra en trois actes et quinze scènes* (4), il montrait qu'on pouvait *« en admirant Rilke et Jouve, être demeuré fidèle à une vision glaciale et détachée de la réalité urbaine »*.

Mais s'il est épris de son époque, Venaille est aussi habité par un *« passé revisité »*, d'Istanbul à Trieste, de Maeterlinck à Saba. Le *Tribunal des chevaux* est un *Opéra des mots* écrit *« en Venaille »* – cette *« vibration interne, viscérale, tenant à l'organique même »*. Apparaissent successivement Kierkegaard, Nietzsche et Schopenhauer (*« Quelle trinité ! »*) mais aussi Schubert et Verdi, Büchner et Magris, auxquels des *« collages »* empruntent mots ou phrases. Le livre s'ouvre et se ferme, avec la mort du père, sur les longs couloirs jaunes de l'aube, à la Pitié-Salpêtrière.

Drame lyrique ou *Opera buffa ?* Livrets et rôles ne cessent de s'échanger. Passent un prédicant noir, le soldat Wozzeck, Pelléas et Golaud, le Comte et Figaro, Da Ponte et Monory, qui peint en bleu des toiles aux noms étranges : *« Pourquoi étions-nous quelquefois si tristement sensibles l'un et l'autre, oui pourquoi ? parce que nos vies ressemblaient trop à un opéra. »* A l'eau sombre répond un nouveau paysage *« surdéterminé »*, celui de l'Engadine, à la lumière pure et glacée. C'est un bouleversant livre de *« moraliste »* que cette *« fiction intime »* où s'affrontent le Bien et le Mal, où le *« voyageur-centaure »* attend devant le *Tribunal des chevaux* d'expier *« la faute d'être né »*.

Monique Petillon

(1) Obsidiane et le Temps qu'il fait 1999.
(2) Flammarion 1985.
(3) D'abord publiés aux éditions de Minuit.
(4) Marval 1989.
(5) Imprimerie nationale.

Le carrefour des hasards

François Bott décrit dans ses nouvelles les moments où l'existence subit le vertige des coïncidences

UNE MINUTE D'ABSENCE
de François Bott.
Gallimard, 134 p., 84 F (12,81 €).

Ordinairement, ce sont les heures pleines de la vie que les écrivains aiment raconter. Les moments intenses, même lorsqu'ils sont dramatiques ou douloureux, donnent, globalement, beaucoup de grain à moudre à la littérature. Cet engouement a un avantage : il laisse largement disponibles et inexplorés les autres temps de l'existence, ces heures et ces minutes sans emploi, vides, absentes.

Certes, François Bott n'est pas un ennemi de l'intensité. Il ne s'effarouche pas devant la gravité, mais quand il l'aborde, c'est de biais, en évitant les cris et les sanglots, les grincements de dents.

Depuis longtemps déjà, dans ses portraits littéraires – de Fontenelle à Radiguet en passant par Mme Du Deffand – comme dans ses récits et ses romans, il cultive précisément cet art du contournement et de l'esquive. Il connaît surtout les raccourcis qui permettent d'éviter les marais du pathos, les ornières du sentiment bon marché. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : ce qu'il veut dire, il le dit, mais avec élégance et délicatesse. Ce trait le met d'ailleurs un peu à part dans les jours qui sont les nôtres. Ses modèles appartiennent à une généalogie secrète et pourtant avérée ; elle va des poètes amoureux de la Renaissance et des moralistes du Grand Siècle aux cosmopolites et aux « touristes » des débuts du XXe – Fargue et Larbaud, Morand, Nimier... – en passant par les libertins et les Lumières, sans oublier une petite troupe d'épistolières, compagnes de longues veillées de lecture.

Les dix-sept nouvelles que François Bott vient de réunir sont de longueur variable : de trois à une quinzaine de pages. L'un des personnages féminins, Juliette, confie un jour à son amant cette définition de ce que devrait être *« la vraie littérature »* : *« "une sorte de complot" : celui du charme, de la grammaire et des battements du cœur »*. Bott indique la date où cet échange a lieu : il aime ces précisions où son imagination – secondée de nombreuses et toujours légères références à l'histoire littéraire – prend corps dans l'espace et le temps.

Les nouvelles de ce recueil traitent toutes de ces moments sans qualité apparente, de ces interstices où les accidents et les hasards de la vie se faufilent pour changer subrepticement un destin individuel ou bien la face du monde. La première, par exemple, met en scène l'oncle Henri, qui est *« depuis quarante-cinq ans* (...) *cloué derrière sa fenêtre, n'ayant d'autre ressource que de guetter les rares représentants de l'espèce humaine qui passaient dans la grande rue de Montcornet »*. Dans ce bourg de l'Aisne, *« au carrefour de deux départementales, la 977 et la 966, et au confluent de deux rivières, la Serre et le Hurtaut »* – toujours ce même souci de délimiter les lieux, les époques –, Henri prépare une étude historique sur Grouchy, *« celui qui avait manqué le rendez-vous »* de Waterloo. *« L'oncle connaissait bien cette métaphysique de l'attente, derrière ses fenêtres de Montconert. »* Bott excelle à montrer ensemble cette figure minuscule perdue dans la province française et les vagues de la grande histoire : tout est affaire de hasards, de coïncidences...

Deux vieilles dames dans un salon de thé du Palais-Royal, des amants réunis puis désunis, Colette discutant, par la grâce de l'imaginaire, avec madame de Sévigné, la veuve Clicquot au centre d'une enquête menée par *« le dévoué F. B. »*, détective à la retraite... Tous les personnages semblent se donner la main, s'apostropher aux carrefours de la vie, à la lumière des saisons. Avec une prédilection pour les mélancoliques lumières d'automne.

Patrick Kéchichian

François Augiéras, bête sauvage et libre

Ecrivain et peintre méconnu, il mourut en 1971 à l'âge de 46 ans. Claude-Michel Cluny a rassemblé la presque totalité de son œuvre graphique. Tandis que son autobiographie est rééditée, on publie sa correspondance inédite avec son compagnon Paul Placet

LETTRES A PAUL PLACET
de François Augiéras
Fanlac, 352 p., 140 F, 22,71 €

UNE ADOLESCENCE AU TEMPS DU MARÉCHAL et de multiples aventures
de François Augiéras.
Préface de Jean Chalon,
Ed. La Différence, 364 p., 135 F, 20,58 €

AUGIÉRAS LE PEINTRE
de Claude-Michel Cluny
et Paul Placet.
Ed. La Différence, 272 p., 295 F, 44,97 €

A peu près tous les dix ans, depuis sa mort en décembre 1971, l'œuvre de François Augiéras est exhumée et l'on tente de réhabiliter cet artiste méconnu, sous le prétexte d'une réédition ou d'une publication d'inédits. Cet écrivain autodidacte et illuminé, fils d'un pianiste qui mourut d'une péritonite deux mois avant sa naissance aux Etats-Unis, était aussi un peintre. Plusieurs expositions de son vivant avaient révélé le talent d'un créateur qui revendiquait la naïveté tant dans ses écrits que dans sa peinture. Une naïveté que met en doute Claude-Michel Cluny, dans sa longue et belle préface à l'album presque exhaustif que publient les éditions de La Différence.

On verra ses toiles plus comme des icônes ou des échos de ses obsessions sacrées et religieuses, dominées par le corps enfantin offert aux lumières nocturnes de la lune et des étoiles et par un mysticisme teinté de surnaturel, qui trouvait dans les paysages d'Afrique du Nord et dans le Périgord plus que des décors, de véritables scénographies de rites sexuels et panthéistes. Contemplations extatiques, gestes érotiques ébauchés, abandons, profils et silhouettes de fresques qui évoquent irrépressiblement les panneaux de lieux de prière, les tableaux d'Augiéras revêtent une fonction analogue au statut assigné par lui à la littérature. De la même façon, en effet, on est, dans ses ouvrages, à la lisière du livre de prières païen.

Dans son « autobiographie », publiée ici pour la quatrième fois (après les éditions de 1968, chez Bourgois, et de 1980 et 1989, chez Fata Morgana, sous son autre titre de *La Trajectoire*), François Augiéras raconte comment, au terme d'un curieux parcours spirituel qui le conduisit des jeunesses pétainistes à l'armée d'Algérie, avant de découvrir les mystères des monastères du mont Athos, il hésita entre la peinture et la littérature. « *Aux hommes, je préfère l'univers* », déclare-t-il solennellement. L'érotisme y a une place que ne désavouerait pas D.H. Lawrence, mais c'est plutôt de Genet qu'on le rapprochera : *« Je suis très peu français, barbare, peu instruit ; un vieillard, comme sorti de la nuit des temps, chaque soir m'appelle dans son grand lit de fer, et me prend sous les astres en haut des toitures que la lune éclaire violemment de sa lueur ! »*

NOVATEUR

Ces amours avec un homme âgé, qui est un extravagant oncle militaire « *aux gestes de père et aux mœurs de bouc* », il les a décrites dans son premier livre, *Le Vieillard et l'Enfant*, publié d'abord à compte d'auteur en 1949 puis, après une révision, réédité en 1950 et en 1954, sous le pseudonyme arabe d'Abdallah Chaamba. L'Afrique, le Maghreb, la Grèce délimiteront dès lors un triangle pour cet écrivain maudit admiré par Gide, Malraux, Bonnefoy et un certain nombre de directeurs littéraires : Etienne Lalou, Jacques Brenner, Jean Chalon, Bruno Roy soutiennent cette œuvre novatrice, échappant à toute norme, habitée par une violence parfois déplaisante et vibrant d'une sensualité sans complaisance.

Dans la vie de cet homme misogyne, une amitié masculine, plus forte que tout, pour un jeune professeur, compagnon de chasse, de nage, de voile et de pêche, qui consacrera tout son temps au poète après sa mort : Paul Placet. Ce dernier raconte, avec exaltation, une nuit tunisienne de fraternité sensuelle en juin 1950 où ils comprirent que leur passion exclusive, proche de l'amour absolu, primerait sur toute autre rencontre, ce dont témoigne la correspondance exceptionnelle à présent publiée. Augiéras lui écrit, en 1954 (il a alors vingt-neuf ans) : *« Avec toi, tout est vrai, chargé de sève, d'avenir et de force. Tu es comme un bison, face au soleil levant, sur les falaises, le premier jour du monde. »* Les lettres d'Augiéras contiennent de nombreuses déclarations de ce type, se référant souvent à des idéaux antiques d'amitié virile, mais aussi à des modèles plus tendres et abandonnés. La correspondance suit pas à pas les difficultés de l'écrivain pour se faire publier par des éditeurs conscients du talent très rare de ce frère de Pasolini (son presque exact contemporain : l'auteur de *Théorème* est né en 1922, mort en 1975). *« Je suis certainement un poète, et je ne serai jamais un Adulte : il y a en moi une âme d'enfant... »* Pasolini ne disait pas autre chose dans un de ses poèmes : *« Adulte, moi ? Jamais ! »* La fin de la vie d'Augiéras, prématurément happé par une maladie cardiaque, est triste. Mais il mit à profit ses hospitalisations pour développer ce besoin de pénétrer dans un « *univers magico-sentimental* » que lui avait révélé l'amitié de Paul Placet et qui sera décrit dans son texte posthume *Domme ou l'essai d'occupation.* Les psychiatres s'en mêleront. Augiéras résume alors : « *Je suis une bête sauvage et libre : la société se venge !* »

René de Ceccatty

★ Diverses manifestations et expositions sont organisées à Périgueux, jusqu'au 25 février, notamment au Musée du Périgord, 22, cours Tourny (peintures et dessins), à la Bibliothèque municipale, 12, avenue Georges-Pompidou, (éditions, lettres, dessins, gravures) et au Centre culturel de la Visitation, 1, rue Littré. Renseignements : 05-53-53-32-51. Voir également le dossier Augiéras du *Journal du Périgord*, (12, rue Fournier-Lacharmie, 24000 Périgueux), n° 72, janvier 2001. 35 F, 5,34 €. Et les lettres de François Augiéras à Pierre-Charles Nivière, présentées par Olivier Houbert (ainsi qu'un texte de Paul Placet sur le *« parcours chaotique de l'épisode Nivière-Augiéras »*) dans le n°556 de la *NRF* (janvier 2001, 95 F, 14,48€).

Jerome Charyn par les chemins du langage

« Je ne suis ni américain ni européen ». L'enfant du Bronx apprit l'anglais dans la rue. Il porte encore la blessure de ses parents qui n'ont pu dompter cette langue. Lui, en a fait son arme. Avec elle, il a écrit une ode intime et passionnée à New York. Un chant d'adieu pour cet amoureux des villes devenu parisien

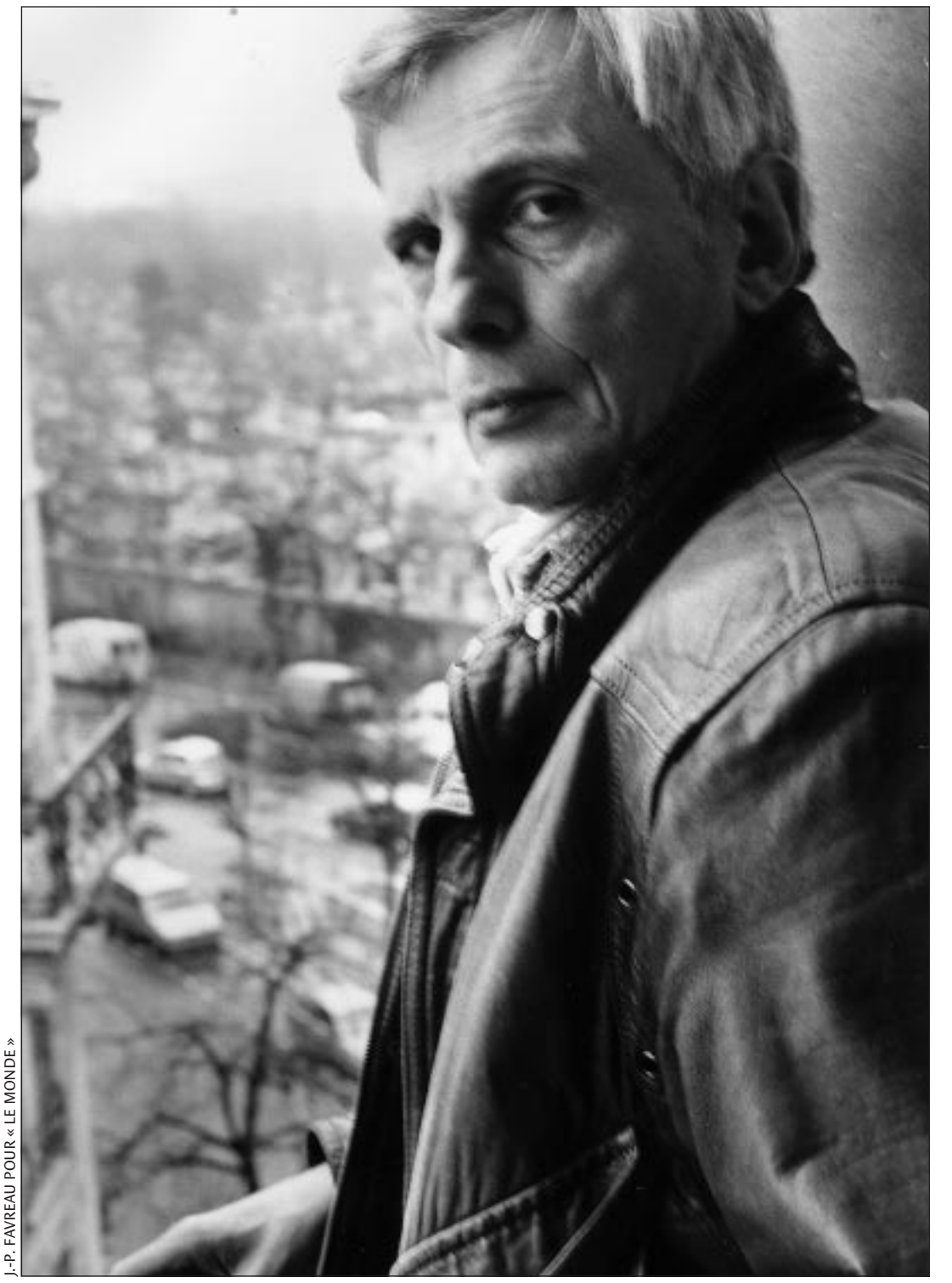

J.-P. FAVREAU POUR « LE MONDE »

C'est au cinquième étage d'un immeuble du XIVe arrondissement que réside Jerome Charyn. Ou plutôt, c'est là qu'il a planté sa tente depuis sept ans, comme il l'écrit dans *Le Cygne noir*, deuxième volet de son autobiographie (1) : *« J'habite sur une colline qui domine le cimetière Montparnasse ; mais une colline ce n'est pas une maison. C'est là que je campe, comme un Bédouin. »* Avec son allure de vieil adolescent tourmenté, son regard sombre et son sourire timide, il introduit son visiteur au salon. Sur le parquet, près d'un long canapé noir, des livres et des articles de journaux américains font cercle autour d'un petit bureau au pied duquel est posée une machine à écrire. Quelques tableaux et des reproductions, dont une très belle de Pollock, animent les murs de l'appartement dépouillé de ce singulier nomade.

Très vite, le choix de la langue est posé : *« OK pour le français »*, dit-il d'une voix mal assurée où l'on sent percer comme une légère tristesse. Celle d'une « défaite » face à des mots qui parfois se refusent. Pourtant, il y a quelque temps encore, avec Lille, sa *« préceptrice »*, Jerome Charyn a tenté de dompter la langue de Baudelaire et de Rimbaud. Mais la grammaire a eu raison de lui. Lutte vaine alors pour celui qui n'a cessé de se battre avec les mots pour les dompter, se dompter lui-même et trouver son identité ? Rien n'est moins sûr : il suffit de l'entendre évoquer sa découverte enthousiaste de Flaubert, *« pour moi, le roman moderne commence avec lui »*, ou celle de l'auteur du *Spleen de Paris*, à qui il voue une profonde admiration et dont il se sent le plus proche. Surtout, cette « démission » lui a permis d'éprouver ce sentiment douloureux d'impuissance que connurent à New York son père, arrivé à quinze ans de Pologne, et sa mère, venue de Russie. *« Mes parents n'ont jamais réussi à apprendre l'anglais. Ils ont dû vivre dans ce vide, cette absence de langage. Pour moi, c'est ça, la vraie pauvreté. C'est aussi pour cette raison que je ne me sens ni américain, ni européen, car j'ai hérité de ce vide. De ce chaos entre eux et moi-même et aussi entre moi et une culture américaine qu'il m'est bien difficile de définir. Voilà sans doute pourquoi j'utilise les mots comme une arme, un pistolet pour tuer cette blessure. »* Sans doute est-ce aussi pour cette raison que l'enfant sauvage du Bronx se sent si proche des gangsters et des voyous qu'il côtoyait dans son enfance : *« Ils expriment la même douleur, le même sentiment de revanche contre la culture. Comme eux, je suis un hors-la-loi avec le langage. »*

Fils d'immigrés ayant transité par Ellis Island – lieu du traumatisme originel de son père, selon lui –, Jerome Charyn est né en 1937. Son père, ouvrier fourreur, se reconvertit dans la confection d'ours en peluche ; sa mère est la séduisante croupière de tripot dépeinte avec une infinie tendresse dans *La Belle Ténébreuse de Biélorussie,* premier opus de son autobiographie (2). Au début de *Metropolis*, ode intime et passionnée à New York qui reparaît enfin avec une traduction digne de ce nom, il décrit ce qui a été le premier décor de sa vie : *« J'ai grandi dans un dédale de rues pauvres, un ghetto appelé Morrisania qui avait son quartier à Boston Road, une enfilade de bodegas sous le métro aérien de Southern Boulevard, un bastion d'Irlandais autour de Crotona Park et une communauté d'Italiens et de juifs pauvres comme Job .»* Jusqu'à l'âge de cinq ans, « Bébé », comme on le surnomme, s'exprime en yiddish et en russe. Ses premiers mots d'anglais viendront de la rue et des tripots où il joue les « protecteurs » de Faigele, le fier oiseau maternel. Puis c'est l'école et les turpitudes de ses camarades. Le petit garçon aux grandes oreilles saute le mur et se réfugie dans les salles obscures. *« Le cinéma fut ma seule et véritable école,* explique-t-il. *J'y ai tout appris : le langage, les sentiments et aussi à tenir une fourchette et un couteau. Ma seule éducation, c'est au cinéma que je la dois. »* Une dette dont il s'acquittera plus tard avec *Movieland* (3), avant d'enseigner le cinéma à l'université américaine de Paris. Entre-temps, l'institution scolaire aura rattrapé le fugueur, et pour longtemps : au sortir de Hunter College, Charyn devient professeur de lettres.

L'université, justement, c'est là, dit-il, où *« j'ai enfin commencé à m'intéresser aux livres »*. Dans *Metropolis* toujours, il relate ses premières lectures, ses premiers « chocs » littéraires : *« Je* (...) *lisais tous les livres de catéchisme qui me tombaient sous la main, car j'étais fou de James Joyce et savais que je n'écrirais jamais tant que je n'aurais pas compris la sainte croix. Je devins catholique dans ce moi loufoque où tout jeune écrivain passe son temps libre et voulus savoir ce qui avait bien pu arriver à mon prépuce. Puis je découvris Isaac Babel et me baptisai juif cosaque. »* Outre Joyce, Babel ou encore Faulkner – *« le vrai dieu du XXe siècle »* –, la poésie de Wallace Stevens et de Yeats lui ouvre le chemin de l'écriture. Ses premiers pas – des nouvelles (4) – le ramènent dans le quartier de Crotona Park, théâtre de son enfance et creuset de son œuvre. *« La vraie force pour un écrivain vient de là*, précise-t-il. *Quand vous avez cinq-six ans, vous êtes déjà un adulte à qui il manque le langage. Après dix ans, la vie est finie. »*

En 1965, un an après la parution de son premier roman, *Il était une fois un Droshky* (5), Charyn, avec sa femme, quitte ses « grottes » du Bronx pour la Californie. Mais le golem ne parvient pas à se faire à ce *« pays aztèque du soleil »* aux mœurs policées. Après trois ans passés à Stanford, New York, l'électrique, la schizophrénique, le rappelle. Ses retrouvailles marquent un tournant. En effet, expérimentant toujours de nouvelles formes, il est cette fois égaré dans une fresque complexe et ambitieuse dont il n'arrive pas à se sortir. L'idée lui vient de s'essayer au roman policier. Durant des semaines, en compagnie d'Harvey, son frère aîné qui officie à la brigade criminelle de Brooklyn, Charyn va suivre les patrouilles, fréquenter la morgue et pénétrer une jungle grouillante de misère, de détresse et de folie. Une matière en fusion d'où naîtront une série et les deux personnages sur laquelle elle s'appuie (6) : Manfred Coen, alias Zyeux bleu, jeune flic brillant mais paumé, fou de ping-pong, et son mentor, Isaac Sidel, superflic au *« romantisme assassin* [faisant] *des entrechats sur l'extrême bord de la légalité »*.

Si les Etats-Unis les boudent un temps, la France, en 1977, grâce à Marcel Duhamel, patron de la « Série noire », est immédiatement séduite par ces récits échevelés, foisonnant de personnages qui zigzaguent en tous sens au rythme d'une prose chahuteuse où la brutalité le dispute à la tendresse. Alors que le succès n'a pas encore atteint les rives de l'Hudson, Isaac Sidel, après lui avoir montré le chemin, abandonne Charyn – provisoirement –, le laissant seul dans les rues avec son « je » d'enfant du Bronx, ses images et ses rêves, ses souvenirs et ses déchirures, son amertume et ses révoltes. Et un projet, en germe depuis près de quarante ans : *Metropolis.*

Difficile et douloureux, ce livre paru en 1986 l'a été à plus d'un titre. Tout d'abord, parce qu'il aura nécessité près de deux ans d'enquête, de recherches, d'entretiens, de lectures, jour et nuit, *« jusqu'à l'épuisement »*, confie-t-il. Surtout, Charyn a dû remettre ses pas dans ceux de ses parents, et notamment sur cette île délabrée, peuplée de fantômes : Ellis Island. Passage obligé pour qui veut saisir dans son mouvement perpétuel et destructeur cette ville *« de triage,* [cette] *cité meurtrière qui avalait sa population par morceaux entiers.* (...) *New York aimait et tuait, les deux faisaient partie de sa structure et de ce qui la constituait, de sa singularité parmi toutes autres villes, car aucune autre ville au monde ne s'était définie par le nombre d'immigrants qu'elle était capable d'élever comme ses propres enfants »*. Juifs, Noirs, Irlandais, Italiens, Latinos, Chinois, enfants d'hier et d'aujourd'hui, gangsters, entrepreneurs, architectes, artistes, fonctionnaires, politiques, figures mythiques ou oubliées... C'est avec eux que l'écrivain déambule dans cet espace mouvant, sismique. C'est à leur côté qu'il revisite, dans une geste précise, nerveuse, tendue, l'histoire moderne de New York. Celle des gangs du Times Square des années 1920 et de son « tsar du crime » Arnold Rothstein ; de Broadway et de ses magiciens Douglas Leigh, éclairagiste de génie et Roxy, pourvoyeur de rêves sur grands écrans ; celle de la bohème artistique du Lower East Side de Catherine Texier, Mary Boone, Julian Schnabel... ; celle enfin de City Hall où régna, avant Rudolph Giuliani, pendant douze ans, le maire-golem, Ed Koch. Avec lui s'achèvent *« le rêve et la chanson »* nostalgiques d'un petit garçon rebelle, dont les échos résonneront longtemps encore après son départ en 1996.

Aujourd'hui, c'est en visiteur que Charyn retrouve, avec plaisir, sa ville natale deux à trois fois par an. Et plus encore dans l'écriture, puisque New York continue d'être le décor mental d'une bonne part de ses livres. Isaac Sidel, demeurant son guide le plus précieux (7). Pour autant, l'écrivain n'envisage aucun retour définitif. D'ailleurs, son commentaire de l'élection *« volée »* par les républicains en Floride et les positions de Georges Bush lui inspire crainte et antipathie : *« S'il applique ses idées concernant les femmes, les Noirs et les gays, nous allons assister à une véritable chasse aux sorcières. »* Mais la politique n'est pas l'unique mobile pour cet amoureux de Paris, fou de ping-pong. Passion qu'il a pu à nouveau assouvir grâce à son ami et partenaire Georges Moustaki, avec lequel il écrit des chansons et dont il a encouragé les débuts dans l'écriture romanesque *(voir ci-dessous).* Mais c'est d'abord et surtout la littérature qui le retient. La littérature telle qu'on la conçoit, pense-t-il, en France. *« Aux Etats-Unis, le succès d'estime n'existe pas. L'écrivain est devenu une valeur marchande. Seuls comptent les gros tirages. En France, en revanche, il y a davantage de possibilité pour un écrivain, même étranger, d'exister. »* Grâce à quoi, le touche-à-tout s'en donne à cœur joie. Des livres pour enfants aux essais, de la bande dessinée au cinéma en passant par le théâtre, toujours avide d'expériences, de projets. De mots surtout. Car, dit-il, *« hors du langage, je ne sais pas si j'existe »*.

Christine Rousseau

(1) Gallimard, 1999.
(2) Gallimard, « Folio » n° 3078.
(3) Stock, 1990. (4) Six de ses nouvelles écrites entre 1963 et 1967 furent réunies sous le titre *L'Homme qui rajeunissait* (Complexe, 1993).
(5) Gallimard, « Folio » n° 3113
(6) *Marylin la dingue*, *Zyeux-Bleus*, *Kermesse à Manhattan* sont disponibles en « Folio ».
(7) Les prochaines aventures d'Isaac Sidel sont attendues en 2002 (Mercure de France), ainsi que le troisième volet de son autobiographie intitulée *Bronx Boy.*

METROPOLIS
New York, comme mythe, marché et pays magique
(**Metropolis, New York as Myth, Marketplace and Magic Land**)
de Jerome Charyn.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pascal Hass,
éd. Métropolis, 412 p., 149 F (22,71€).

extrait

« Dix-sept millions de personnes sont passées par ce centre. Mon père n'a été que l'une d'entre elles. Cependant, pour la première fois, je compris sa pathologie. Il ne s'était jamais complètement remis d' Ellis Island. Oui, certes, il était déjà esquinté avant tout ça. Aucune pathologie ne se déclare dans une salle des registres. Et pourtant je jurerais que l'île a assommé mon père, qu'elle l'a marqué à vie. Un cas singulier ? D'autres ont vécu la même chose et fait ensuite de brillantes carrières. Je me demande toutefois si Ellis Island n'a pas laissé une trace invisible. (...) Je persiste à croire que le New York *moderne* sort tout d'Ellis Island. Pareil argument relève sans doute du préjugé d'un enfant d'immigrant, mais c'est aussi un moyen parfait pour comprendre une ville aussi dense et variée qui se contredit à chaque instant, la plus européenne de toutes les villes américaines et la plus américaine de toutes les villes du monde. » (p. 17) »

Moustaki, détours de nostalgie

Bruxelles, années 50. Sur un air de roman noir, le musicien offre, entre fiction et autobiographie, un récit tendre et émouvant

PETITE RUE DES BOUCHERS
de Georges Moustaki.
Ed. de Fallois, 174 p., 95 F (14,48 €).

Georges Moustaki, sa musique, ses chansons... tout un univers de délicatesse, de chaleur méditerranéenne, une certaine langueur, un éloge de la paresse, de la bienveillance, de la nonchalance. C'est cette atmosphère qu'on retrouve dans ce paradoxal polar, qui ne parvient pas à être à un roman noir et demeure une chanson tendre, secrètement émouvante. On imagine que Moustaki n'a pas vraiment envie de raconter ses « souvenirs de chanteur ». Ce qui ne signifie pas, bien au contraire, un dédain de la mémoire. Son goût pour la littérature policière et ses conversations avec Jerome Charyn lui ont donné l'idée de cette *« fiction autobiographique »* dans le Bruxelles des années 50, où un jeune musicien venu du Sud – le futur Georges Moustaki – a découvert le monde de la nuit, ses intrigues, ses violences, ses passions, ses règlements de comptes. Aux confidences directes, Moustaki a préféré ces détours de nostalgie, plus subtils, délicieux, dans un roman où *« toute ressemblance avec des faits réels n'est absolument pas fortuite »*.

L'intrigue est habile, bien menée, mais ce n'est pas pour elle qu'on est enchanté de lire ce livre et qu'on le trouve trop bref. C'est d'abord pour le pianiste du Grenier, Alexandre, *« sa peau mate, le bleu ciel de ses yeux, la dégaine exotique »*. Quand une certaine cliente arrive dans cette boîte de nuit, il lui joue invariablement *As Time Goes By*. Et c'est en effet le bar mythique du film *Casablanca* qu'on imagine en lisant *Petite Rue des bouchers*, où l'on croise tant de singuliers personnages, à commencer par celui qu'on appelle Ramsès, un ex-bourgeois, ex-industriel, la cinquantaine corpulente : *« Une dépression nerveuse, suivie d'une réflexion sur la vanité de la réussite sociale, lui a fait choisir la condition modeste de barman de boîte de nuit. »*

Bien sûr, on cherche à comprendre les mystères de l'histoire, notamment celui de la disparition d'Elsa, mais on sait bien qu'à la fin tout s'éclaircira – ou s'obscurcira encore. Toutefois, on préfère s'attarder près de Joséphine, la prostituée avisée, ou croiser celui qu'on surnomme *« l'Abbé »* et qui va devenir Jacques Brel, entonnant *« une chanson en forme d'imprécation »*. Ou encore retrouver Alexandre au Grenier, lorsqu'un pianiste emprunte son instrument et joue *Gaspard de la nuit* : *« C'est de Ravel. J'ai eu envie de le jouer pour toi parce que tu es un Gaspard, comme l'orphelin de Verlaine, le mystérieux petit paysan d'Ansbach... »* Et on se souvient alors de cette chanson douce de Moustaki, *Pauvre Gaspard...*

Jo. S.

Seine de rupture

Etudiant les relations de Paris à son fleuve entre 1750 et 1850, Isabelle Backouche retrace l'histoire d'une séparation irréversible

LA TRACE DU FLEUVE
La Seine et Paris (1750-1850),
d'Isabelle Backouche.
Ed. de l'Ehess, 432 p,
280 F (42,74 €).

Sous le pont Mirabeau coule la Seine... A partir de quand le fleuve qui traverse Paris est-il devenu ce ruban dépeuplé qui fuit le regard du promeneur ? C'est à cette question, moins lyrique qu'il n'y paraît, qu'Isabelle Backouche propose sa lecture et ses réponses denses, riches, convaincantes.

Son point d'observation est double. D'une part, en scrutant les relations du fleuve et de la ville, elle en discerne clairement la pluralité et la complexité des rapports économiques, sociaux, politiques. La Seine est un enjeu de pouvoir entre le monarque et le prévôt des marchands, comme elle est un espace privilégié de travail et de loisir pour une bonne partie de la population. Le siècle choisi (1750-1850), d'autre part, illustre le temps des changements radicaux et souvent définitifs du paysage entre un avant des pratiques anciennes que le fleuve abritait et favorisait et un après *« où la vocation de la rivière tourne désormais le dos à la ville »*.

Aujourd'hui que les voies sur berge servent au flot automobile et la rivière aux touristes et aux péniches, nous avons des difficultés à concevoir le grouillement humain permanent qui animait ce chemin vital et ses abords. La Seine procurait aux citadins les nécessaires besoins en eau, les nombreuses denrées indispensables arrivées dans les ports spécialisés et entretenait les marchés installés près des berges ; le tout selon des rythmes chaotiques à la merci des crues et du gel. Mais la Seine drainait aussi les hommes, ces provinciaux qui suivaient les marchandises, ces Parisiens qui se déplaçaient de Sèvres au Pont Royal par le coche d'eau. Espace de mouvement, la Seine fixait encore des populations affairées sur les bateaux à lessive, dans les moulins ou près des filets de pêche. Ce monde du travail agité, bagarreur, côtoyait le peuple établi sur les quais et dans les rues proches où dominait une réelle homogénéité socio-professionnelle : métiers du luxe quai de l'Horloge, bijoutiers et libraires quai de Gesvres, gens du fer et du textile à la Mégisserie, orfèvres sur le pont Notre-Dame. Pour tous ceux-là, la Seine était plus qu'un fleuve, elle devenait une référence territoriale où se forgeait leur identité urbaine, où s'établissait une frontière. Pour autant, la Seine n'avait rien d'homogène : l'amont de la capitale n'était pas l'aval et aucun des bassins entre deux ponts ne ressemblait à un autre.

ÉLOIGNEMENT PROGRESSIF

Or, au mitan du XVIIIe siècle, ces formes d'usage et d'appropriation commencent à s'estomper. Isabelle Backouche en débusque les indicateurs. On observe, par exemple, un éloignement des propriétaires fonciers de leurs zones riveraines ; en raison des embarras grandissants, une réorganisation de la navigation et de son contrôle se met en place, et les autorités commencent alors à dénoncer l'encombrement des rives et une promiscuité malsaine. Il faudrait détruire les maisons établies sur les ponts, abattre le Grand et le Petit Châtelet, bâtir de nouveaux quais, dégager les abords. Bref, adapter ce mililieu désordonné au nouvel urbanisme, favoriser toutes les circulations, celle de l'air, des hommes et des denrées. Ces ambitions firent naître des idées grandioses : une place royale enjambant la Seine, un immense bassin de commerce devant l'emplacement de la Bastille, la reconstruction de l'Hôtel-Dieu. Mais plus que la résistance des riverains, les obstacles financiers limitèrent les premières ambitions des années 1770. Les choses s'accélèrent près de deux décennies plus tard avec les démolitions de nombreuses habitations et le dégagement des ponts.

Cette volonté d'intégrer désormais le fleuve à la ville s'accompagne du souci de mieux valoriser le rôle de Paris dans l'économie nationale, d'en faire un véritable entrepôt, et pourquoi pas, un port de mer ! Le creusement des bassins de l'Arsenal, de La Villette et de leurs canaux en porte la marque. La Seine et ses environs immédiats constituent alors un véritable champ expérimental pour la recomposition du paysage urbain. Peu à peu, le fleuve se trouve dépouillé de ses particularités marchandes et sociales. Les moulins devenus gênants pour la circulation sont détruits, les ports de vente disparaissent, les ingénieurs et l'inspection de la navigation auront bientôt raison des petits métiers et des habitants, que l'on expulsera.

Seule compte désormais la fonctionnalité du fleuve. Treize ponts sont construits entre 1801 et 1838, les nouveaux quais doivent protéger de la montée des eaux, on améliore le cours de la Seine pour freiner son courant. L'arrivée du chemin de fer, au début des années 1840, entame la soumission de la rivière plus que la complémentarité de deux modes de transport. Tout est alors prêt pour que se développe plus aisément encore la « monumentalisation » des rives.

C'est donc à l'histoire d'une séparation entre une ville et sa rivière, au récit d'un lent et irréversible éloignement du fleuve avec ses habitants que nous convie, sans nostalgie mais sans complaisance, cette belle étude. Elle rappellera au piéton qui traverse chaque jour la Seine que le décor qu'il a devant les yeux signe la victoire de la pierre sur l'eau...

Alain Cabantous

★ Entreprise dès 1984, en amont des commémorations du bicentenaire, la série des *Atlas de la Révolution française* s'achève aujourd'hui avec le onzième titre, *Paris*, dirigé par Emile Ducoudray, Raymonde Monnier et Daniel Roche. Un travail de référence (éd. de l'Ehess, 132 p., 100 F [15,24 €]).

Haussmann grand ou petit ?

Aux Mémoires du baron répond l'ouvrage de Nicolas Chaudun, qui lui conteste la paternité de son œuvre

MÉMOIRES
du baron Haussmann.
Edition établie
par Françoise Choay,
Seuil, 1208 p., 295 F (44,97 €).

HAUSSMANN AU CRIBLE
de Nicolas Chaudun.
Ed. des Syrtes, 252 p.,
139 F (21,19 €).

Ecoutons Maxime Du Camp. *« En 1848, Paris allait devenir inhabitable. Sa population singulièrement accrue et remuée par le mouvement incessant des chemins de fer* (...) *étouffait dans les ruelles putrides, étroites, enchevêtrées où elle était parquée. Tout souffrait de cet état de chose, l'hygiène, la sécurité, la rapidité des communications et la moralité publique. »* Enfin, Haussmann vint. Mais qui est Haussmann ? *« Bienfaiteur ou fléau »* ? Faut-il contester *« au fameux préfet la paternité d'une œuvre qu'on lui attribuait jusque-là les yeux fermés »* ? Nicolas Chaudun ouvre son « passage au crible » par ces questions. Il y répond avec des arguments étayés par des archives jamais consultées *« faisant toute la lumière sur les travaux d'une "Commission des embellissements", et constituant un ensemble de notes qui dépouillent définitivement de tout crédit les* Mémoires *d'Haussmann* [qui] *en dépit de mensonges avérés de longue date, fait aujourd'hui encore le fond de sauce de toute biographie. »* Or, après la récente parution de deux biographies (lire « Le Monde des Livres » du 16 juin 2000), Haussmann lui-même prend place dans la polémique avec la réédition de ses *Mémoires*, un imposant volume qui réunit leurs trois tomes.

La rénovation de Paris, vieille ville ne répondant plus à la révolution industrielle et à ses conséquences sociales, aurait eu lieu quels que soient le régime et ses promoteurs. Persigny, ministre de l'intérieur, et plus encore Napoléon III – pour Haussmann, le « Maître », l'« instrument » – sont parties prenantes de l'entreprise, mais, souligne Françoise Choay, *« on se gardera de réduire le rôle d'Haussmann à l'art d'organiser et au contrôle des détails* (...), *il a non seulement complété et corrigé les propositions de Napoléon III* (...), *il a vu plus large, plus loin, inventé une nouvelle entité »*. Ce à quoi Nicolas Chaudun répond par le portrait de celui que ses adversaires appelaient un « préfet éventreur », portrait d'un bourgeois ordinaire, aimant les fastes du pouvoir, prototype du fonctionnaire soumis annonçant *« la lente émergence d'une technocratie »*, et qui prend en charge l'édification d'une ville moderne, dont *« le tracé même des rues »* était prévu avant que l'empereur en fît le préfet de la Seine.

NUANCES

Nicolas Chaudun ne nie pas l'œuvre d'Haussmann, mais pour lui, il n'est *« que le produit, parfaitement calibré, des circonstances »*. Si un autre avait été à sa place, *« cela aurait-il changé quelque chose » ?* On a envie de répondre non pour ce qui est de l'œuvre en elle-même, et oui parce qu'un autre aurait eu ses propres vues, défauts et qualités. Mais ce fut le baron dont Nicolas Chaudun ne démolit pas la statue, il la réduit. *« On aurait aimé saluer un grand seigneur de la Renaissance, le condottiere humaniste auquel rêvait parfois Napoléon le Petit. On ne trouvait qu'un Pécuchet en costume de sacre. »* C'est dire l'esprit de son ouvrage, qui ne met pas en cause la part prise par Haussmann dans la transformation de la capitale, mais lui donne une importance moins grande que celle qu'on lui accorde généralement. Sans être un pamphlet – les sources citées sont des arguments sérieux –, nous avons là une critique de *« l'opportunité des options définitives du préfet »* et une image de lui qui contredit celle fixée par tant d'autres ouvrages. Et Nicolas Chaudun de préciser : *« La construction de Paris lui revient sans conteste. Son invention certainement pas. »*

Les *Mémoires* sont évidemment d'un autre ton. Haussmann les entreprend moins dans l'esprit d'une autobiographie que pour faire pièces aux accusations qui prirent parfois la forme de calomnies dont ses contemporains ne furent avares, et pour conforter son image de créateur de la nouvelle ville, d'inventeur, titre que lui confère Bernard Landau et Vincent Sainte Marie Gauthier en analysant l'*« originalité de la méthode haussmannienne »*. Dans le premier tome, paru en 1890, et où il ne fait pas mystère de son bonapartisme, on découvre Haussmann épris de musique, ancien élève de Cherubini, esthète passionné de nature sauvage en même temps que très attentif, au cours de ses différents postes de préfet en province, à toutes les innovations de la technique. Les deux autres – le troisième paraissant deux ans après sa mort – sont consacrés aux dix-sept années de ses travaux de rénovateur de capitale, à sa façon de résoudre des problèmes aussi complexes que la distribution d'eau, l'éclairage de la ville et les équipements sociaux. Il s'y explique aussi sur l'aspect financier de l'entreprise à propos duquel tant de reproches lui furent faits, et de façon injuste.

Nicolas Chaudun semble un peu sévère en disant *« fastidieuse »* la lecture de ces *Mémoires*. Des chapitres techniques échappent au profane, mais il en est de plus abordables quand ils découvrent l'homme privé, quand ils apportent leur contribution à l'histoire du Second Empire et aux vingt premières années de la IIIe République, au cours desquelles Haussmann fut député de la Corse, ne sut mener à bien ni des affaires immobilières ni une rocambolesque histoire d'*« haussmannisation d'Istanbul »*. Il est bien qu'un travail de recherches apporte quelques corrections à l'hagiographie, mais quels que soient le personnage et ses faiblesses, Paris sera toujours Haussmann.

Pierre-Robert Leclercq

Pierre Daix revisite sa mémoire

Au terme d'une destinée mouvementée dans le XXe siècle, l'essayiste et romancier – biographe d'Aragon et de Braudel, auteur d'études entre autres sur Picasso, Matisse et Soulages – a gardé intact le désir de continuer à comprendre et à penser sa vie

TOUT MON TEMPS
Révisions de ma mémoire
de Pierre Daix.
Fayard, 530 p., 150 F (22,87 €).

Il a longtemps été *« le plus jeune »* : dans sa classe du lycée Henri-IV, un endroit où un gamin de banlieue comme lui était une exception ; au Parti communiste clandestin dans lequel il entre l'année de ses dix-sept ans, en 1939 ; au camp de Mauthausen, où il passe treize mois (mars 1944-avril 1945). *« Moi j'étais survivant à vingt ans, mes copains, eux, ont été fusillés en 1942,* dit Pierre Daix. *J'ai toujours été un survivant. Et quand je pense à toutes ces vies fauchées... »* Un survivant, oui, bientôt octogénaire, mais absolument pas un homme revenu de tout. Au terme d'une destinée mouvementée, dans ce XXe siècle qui vient de s'achever, Pierre Daix, romancier, essayiste (une soixantaine de livres en tout), qui fut rédacteur en chef du quotidien *Ce soir*, puis de l'hebdomadaire *Les Lettres françaises*, a gardé intact son désir de comprendre et de penser sa vie. Biographe d'Aragon et de Fernand Braudel, il est aussi celui de François Pinault. Ami de Picasso, il a beaucoup écrit sur lui, mais également sur Matisse, Soulages et quelques autres. Il fut l'un des premiers, il y a un quart de siècle, à s'interroger sur son aventure communiste, qui prenait fin (*J'ai cru au matin*, Laffont, 1976).

Aujourd'hui, de la banlieue rouge de son enfance, à la *« reconquête de soi »*, en passant par *« la nuit »* de la déportation et le *« théâtre truqué »* du stalinisme, Daix revisite sa mémoire dans un livre émouvant et digne, jamais dans le registre de la plainte ou du regret, intitulé *Tout mon temps* (ce qui peut se lire de plusieurs manières). Un récit qui mêle, comme la vie elle-même, les moments joyeux et les événements terribles, les portraits de ceux que Daix aime à jamais (Picasso et Eluard notamment) et la lucidité sur ceux qu'il n'avait pas regardés assez attentivement (Aragon, peut-être)... *« Le titre auquel je pensais en écrivant, c'est ce qui est devenu le sous-titre, "Révisions de ma mémoire". J'avais d'abord pensé rééditer mes précédents Mémoires,* J'ai cru au matin, *avec une préface. Je me suis aperçu que c'était impossible. Trop de choses nouvelles sont apparues depuis, les archives se sont ouvertes. Et puis dans ce livre, si je ne m'étais pas autocensuré, je m'étais néanmoins limité, c'était une épure. Désormais, il me fallait aller plus loin. »*

Et Pierre Daix va loin, dans son livre, et plus loin encore dans la conversation, se demandant notamment pourquoi, au Parti communiste, *« nous avons trouvé normal de vivre dans un système policier créé par nous-mêmes »*. *« Comment vous dire ça ? C'était devenu la vie de tous les jours. Je voyais ça à l'époque comme la poursuite de la clandestinité. Avec le recul, c'est pour moi à peu près aussi grave d'avoir supporté ça que d'avoir cru aux mensonges fondamentaux sur l'Union soviétique. Cela fait partie de ce que je vois aujourd'hui comme une sorte de vertige. Je suis quelqu'un de rationnel, qui a toujours essayé de voir les choses dans toutes leurs dimensions et j'ai pu tomber dans ce genre de gouffre. Exactement comme de jeunes Allemands de mon âge sont tombés dans le gouffre hitlérien. Pour moi, au bout du compte, c'est aussi terrible, même s'il y a des différences irrémédiables entre nazisme et stalinisme. J'ai vu comment on peut perdre le sens critique, oublier les règles de morale élémentaires auxquelles on croit pour se laisser gagner par ce monde policier. Et ce monde policier-là, c'était nous-mêmes qui l'avions fait, nous le Parti communiste. »*

En a-t-on fini un jour avec les révisions, lorsqu'on a si violemment et longtemps « cru au matin » ? *« Oui, les allers et retours et les difficultés de ma rupture avec le communisme, pas décrits assez nettement dans* J'ai cru au matin, *je suis parvenu maintenant à les mettre au jour. Alors, c'est la dernière révision. D'autant que, enfin, en l'an 2000, avec le Journal de Dimitrov, il y a noir sur blanc ce que je n'avais pas osé me formuler pendant des années, à savoir que Staline savait très bien qu'en faisant le pacte germano-soviétique, il aidait Hitler. Et qu'il préférait jeter les peuples dans la guerre. Ce qui, pour un communiste de ma génération, est l'horreur même, car mes aînés avaient fait le Parti communiste pour éviter que l'abomination de la guerre de 14 ne se renouvelle. Et ce qu'a fait là Staline, c'est le comble. Au-delà de cela, il n'y a plus de révision possible. A la lumière de cela, je revois ma jeunesse... non pas gâchée, ce n'est pas le mot... mais enfin... »*

La tragédie, Pierre Daix, l'a toujours affrontée, et il ne cache rien de ce qu'il faut encore affronter quand vient le temps de l'ultime mémoire. Mais il ne fait pas pour autant un livre de confession, de mise au point sinistre. Chez lui, la passion, le goût de la vie, l'intérêt pour l'art et l'histoire ne sauraient se démentir, tous ses travaux le prouvent et ce dernier ouvrage plus encore, qui affirme sa vitalité, sa liberté, sa manière singulière de regarder en arrière, et aussi en avant.

En arrière, surgit – aux côtés des personnages dont on est familier chez Daix, Aragon, Elsa Triolet, Picasso – la figure de Paul Eluard, dont on mesure mieux, avec *Tout mon temps*, l'importance dans la vie du jeune Daix revenant de Mauthausen (Eluard est mort en 1952). Pierre Daix en trace un portrait particulièrement délicat et touchant, témoignant d'une grande affection, d'un sentiment probablement plus fort que celui éprouvé pour Aragon, *« qui allait toujours trop vite »* : *« Aragon m'enthousiasmait, mais, avec Eluard, j'ai toujours eu un rapport plus direct, plus sentimental,* commente Pierre Daix. *Eluard est vraiment quelqu'un qui m'a protégé, qui m'a aidé chaleureusement, par complicité, vraiment comme quelqu'un qui avait fait une autre guerre avant moi et savait ce que c'était que sortir d'une guerre. Il m'a emmené chez Picasso, avec une totale générosité, n'attendant aucune rétribution. Avec lui, c'était vraiment à livre ouvert. »*

Et, en avant, il y a *« l'Europe. Je pense que l'Europe est un bien et qu'il faut savoir le protéger, le défendre. C'est une nécessité pour les pays de notre petit bout de continent de vivre ensemble, de fonder quelque chose de solide, politiquement, socialement, économiquement »*, conclut Pierre Daix, bien décidé à ne pas finir sa vie en regardant son passé. Alors, un nouveau livre vers l'Europe ? Non, plutôt un retour à l'amour de l'art, du côté de Matisse, et de Picasso, dont le seul nom éclaire le visage de Daix, lui rendant cet air de jeune homme joyeux entrant avec Eluard chez le vieux maître...

Josyane Savigneau

« Regard de la longévité »
« Nous connaissions par cœur le scénario. Il fallait courir régulièrement, surtout sans faux pas, jusqu'au block, ouvrir la porte, ne pas se retourner. Refermer. Les dobermans mordaient en cas d'écart. J'avais le plus long chemin à faire, mais j'étais aussi un des plus jeunes du kommando. Je leur ai toujours échappé. Quarante ans plus tard, dans le plus grand hôtel de Salzbourg, quand la porte de l'ascenseur, s'ouvrit, je me suis trouvé nez à nez avec un type en costume tyrolien qui tenait en laisse deux dobermans. J'ai fait un bond de 2 mètres en arrière. » (p. 200).

Hannah Arendt et Martin Heidegger, une fidélité infidèle

L'engagement politique de la philosophe s'explique par l'étonnement face au mal et à « l'horreur sans voix de ce que l'homme peut faire et de ce que le monde peut devenir ». L'équivalence établie par l'auteur d'« Etre et Temps » entre le penser et l'agir est, pour elle, irrecevable

Lorsque la nouvelle qu'un « roi secret » apprenait à penser à Marbourg parvint aux oreilles de Hannah Arendt, la brillante étudiante n'avait que dix-huit ans. La « fascination » qu'elle éprouva alors survécut-elle à la rupture de leur relation amoureuse et à l'amertume que ressentit la jeune juive affrontant son destin lorsque lui parvint la rumeur de l'engagement de Martin Heidegger dans le parti nazi ?

Leurs « retrouvailles » en 1950, dont elle prit l'initiative, s'improvisant même l'« agent littéraire » de son ancien maître, semblent en attester. De même sa réaction de dépit lorsque Heidegger ne salua pas l'envoi de son livre, *La Condition de l'homme moderne*, *Vita Activa* en allemand, qu'elle comptait lui dédier et dont elle confessait : *« Il te doit tout à tous égards.* (1) »

Ce dédain à l'égard de ce qu'elle considérait comme son livre de théorie politique s'explique par leurs conceptions respectives des catégories de la pensée, de l'action et du jugement. A deux reprises Heidegger lui avoua en effet, la première fois en 1950 : *« En matières politiques, je ne suis ni versé ni doué* (2) », puis à nouveau en 1974 : *« A la différence de toi, je n'accorde à la politique qu'un intérêt subsidiaire.* (3) » Ce désintérêt affiché pour la politique, forme par excellence de l'action, s'explique certes par l'*« erreur »*, pour reprendre le qualificatif de Heidegger lui-même, de l'engagement de 1933, voire par la croyance qu'il défendait à la fin de sa vie : *« Seul un dieu peut encore nous sauver. »* Inversement, l'intérêt soutenu d'Arendt pour la politique, sa valorisation de l'action, témoigne qu'elle fit sienne la question de la *« société bonne »* telle que l'avait formulée Leo Strauss, l'homme ne pouvant pas *« se délivrer de la responsabilité d'y répondre en faisant appel à l'Histoire ou à tout autre pouvoir que celui de sa propre raison* (4) ».

Sylvie Courtine-Denamy

L'engagement de Hannah Arendt trouve sa formulation dans l'expression de « souci du monde », attitude dictée par l'étonnement face au mal, par *« l'horreur sans voix vis-à-vis de ce que l'homme peut faire et de ce que le monde peut devenir »*. Or, les concepts de « souci » et de « monde » sont bien présents chez Heidegger également où, dès *Etre et Temps*, le fait de prendre soin désigne la finitude caractéristique de l'être-au-monde par opposition au *« bien de Dieu (immortel) seul susceptible de s'achever par sa nature même »*. Les deux concepts ne recouvrent toutefois manifestement pas la même réalité chez les deux auteurs.

En 1946 dans « Qu'est-ce que la philosophie de l'existence ? (5) », article qu'elle désavouera par la suite, Arendt réduisait le souci heideggérien à un pur souci de soi par définition « apolitique », le soi n'accédant à son authenticité qu'en se retirant dans la *solitude*, à l'abri de la quotidienneté, de la vie publique. Position intenable pour Arendt, la politique se caractérisant précisément par l'apparition sur la scène publique, l'être-ensemble au sein de la *pluralité*. Le souci arendtien s'oppose en effet à l'insouciance caractéristique des peuples parias désireux de se décharger de leur responsabilité à l'égard d'un monde qui ne les accepte pas, et à *l'indifférence* à l'égard de la politique – qui aurait révélé son incapacité à protéger la vie des hommes et à sauvegarder le monde. Le concept heideggérien de « monde » ne trouvait pas davantage grâce aux yeux d'Arendt du fait que le *Dasein*, s'il est bien défini comme être-au-monde, ne s'y sent toutefois pas chez soi compte tenu de sa finitude, seule l'anticipation de sa mort lui permettant d'accéder à son authenticité. Ainsi à la *mortalité* heideggérienne, caractéristique de la pensée métaphysique, Hannah Arendt oppose-t-elle la *natalité*, catégorie centrale de la politique dans laquelle *« s'enracine la faculté d'agir »*, chaque nouveau venu au monde étant promesse d'un nouveau commencement.

Et si Heidegger a manqué le *« centre de la politique »*, ainsi qu'elle l'affirme en 1954 dans *« L'intérêt pour la politique dans la pensée philosophique européenne aujourd'hui »* (5), c'est précisément parce qu'il a omis de penser *« l'homme en tant qu'être agissant »*. Ainsi, il a privilégié la question « Comment nous faut-il penser ? » par rapport à la question kantienne « Que devons-nous faire ? », n'hésitant pas à identifier le *penser* et l'*agir*. Une telle équivalence est irrecevable pour Arendt, l'action, plurielle, et la pensée, solitaire, constituant deux positions « existentielles » complètement différentes. Si Arendt appellera également à *« penser ce que nous faisons »*, si elle aussi soulignera que l'homme moderne n'a pas perdu ses facultés, qu'il a le besoin de penser, elle invitera tout autant à récupérer la faculté d'agir, actuellement monopolisée par les scientifiques. Le souci du monde chez Hannah Arendt consiste donc en un va-et-vient entre l'action et l'esprit, plutôt qu'en une abdication de la catégorie de l'action.

Dans un dernier texte consacré à Heidegger à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire (6), Arendt rapprochait l'attitude de celui-ci de l'alliance de Platon avec le tyran Denys de Syracuse, minimisant ainsi sa faute singulière en la réduisant à une *« déformation professionnelle »* inhérente au métier de penseur. La question posée par Arendt pourrait donc s'énoncer ainsi : à quelles conditions un penseur qui abandonne la solitude de son séjour pour répondre du monde peut-il échapper au piège de la tentation du tyrannique, autrement dit, à quelle condition la pensée risque-t-elle de conduire à l'absence de jugement ? A l'en croire, Heidegger lui-même aurait su tirer dans son œuvre la leçon de son engagement, en abandonnant la représentation traditionnelle qui identifie pensée et vouloir, en renonçant volontairement au caractère destructeur de la volonté, au profit d'une disposition à la sérénité et à la pensée méditante. Comme en écho, s'attelant à la rédaction du second volume de *La Vie de l'esprit*, « Le Vouloir », Hannah Arendt elle-même écrivait à Glenn Gray : *« La volonté n'est pas mon truc. »*

Toutefois, comme si elle avait également opéré un « tournant », Arendt afficha vers la fin de sa vie sa prédilection par tempérament pour la pensée : ainsi confia-t-elle à Hans Jonas son désir de s'occuper *« de choses qui dépassent le politique »*, et lors d'un colloque autour de son œuvre en 1972, elle insistait sur son besoin de penser beaucoup plus fort, se distinguant ainsi des théoriciens du politique qui, eux, éprouvent le besoin d'unir l'action et la pensée. Hannah Arendt s'est efforcée de montrer comment l'absence de pensée peut déboucher sur le mal, témoin Eichmann, et simultanément que l'engagement dans l'action comporte effectivement le risque de ne plus penser. Mais ce « retour » de H. Arendt à la pensée ne perd jamais de vue le sol de l'expérience.

Dans le troisième volume de *La Vie de l'esprit* consacré au « Juger », que la mort l'empêcha de mener à terme, Arendt suggérait que seule la faculté de juger, faculté politique par excellence, la confrontation de son point de vue avec celui des autres, peut éviter au penseur de tomber dans le piège de la tyrannie. Or, à Jaspers qui voyait dans l'engagement de Heidegger l'attitude d'un *« enfant qui rêve »* ou d'un *« aveugle »*, celui-ci répondit effectivement le 8 avril 1950 : *« Vous y êtes tout à fait avec l'image de l'enfant qui rêve* (...) *même quand j'ai eu dit "oui" je ne regardais pas à l'extérieur, au-delà de l'université, je ne me rendais pas compte de ce qui se passait vraiment* (...) *je ne rêvais et ne pensais fondamentalement qu'à l'université que j'avais en vue* (...) *j'étais perdu et je me trouvais pris, ne fût-ce que pour quelques mois* (...) *dans une "ivresse de pouvoir".* (7) »

(1) H. Arendt-M. Heidegger, *Lettres et autres documents 1925-1975*, (Gallimard, 2001). *Lettre du 28 octobre 1960.*
(2) Ibid. Lettre du 12 avril 1950.
(3) Ibid. Lettre du 14 mars 1974.
(4) *Qu'est-ce que la philosophie politique ?* (PUF, 1992).
(5) *La Philosophie de l'existence et autres essais* (Payot & Rivages).
(6) In *Vies politiques* (Gallimard, 1974).
(7) *Correspondance* Heidegger-Jaspers (Gallimard, 1996).

★ Sylvie Courtine-Denamy est philosophe, auteur de plusieurs ouvrages sur Hannah Arendt, dont un « Dossier » Belfond (1994. Réédition Hachette Littérature, 1998) et *Le Souci du monde. Dialogue entre H. Arendt et quelques-uns de ses contemporains.* L'ouvrage d'Hannah Arendt, *Qu'est-ce que la politique ?* qu'elle a préfacé et traduit (Seuil, 1995) est réédité dans la collection « Points-Essais » (n° 445)

● A propos des relations Arendt-Heidegger, voir le livre d'Elzbieta Ettinger, *Hannah Arendt et Martin Heidegger* (Seuil, 1995).

La bibliographie des écrits de Hannah Arendt en français est abondante et dispersée. Signalons parmi les œuvres traduites :
– *La Condition de l'homme moderne* (Calmann-Lévy, 1961, nouvelle édition avec une préface de Paul Ricœur, 1983)
– *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal* (Gallimard, 1966 et Folio-Histoire, 1991)
– *Essai sur la révolution* (Gallimard, 1967, réédit. « Tel », 1985)
– *La Vie de l'esprit*, volume 1 : « La Pensée » ; volume 2 : « Le Vouloir » (PUF, 1981 et 1983)
– *L'Impérialisme* (Fayard, 1983)
– *Penser l'événement* (Belin, 1989)
– *La Nature du totalitarisme* (Payot, 1990)
– *Juger. Sur la philosophie politique de Kant* (Seuil, 1991)
– *Correspondance Hannah Arendt-Heinrich Blücher* (Calmann-Lévy, 1999).

DEUTSCHES LITERATURARCHIV MARBACH

« Heidegger le renard »
« Il était une fois un renard si dépourvu de ruse que non seulement il ne cessait de se faire prendre au piège mais qu'il ne savait même pas faire la différence entre ce qui était un piège et ce qui ne l'était pas. Ce renard souffrait aussi d'une autre faiblesse. Sa fourrure était en mauvais état, si bien qu'il se trouvait complètement démuni de protection naturelle contre les épreuves d'une existence de renard. Après avoir passé toute sa jeunesse à tomber dans les pièges des autres, maintenant qu'il ne lui restait plus, pour ainsi dire, un seul bout intact de fourrure sur le dos, le renard décida de se retirer du monde des renards et de se fabriquer un terrier. Dans sa cruelle ignorance (...) il lui germa dans l'esprit une idée totalement nouvelle et inconnue des renards : il allait se fabriquer un piège en guise de terrier. »
(**Texte de Hannah Arendt datant de 1953 et figurant dans le recueil *La Philosophie de l'existence*, Payot**)

Arendt en temps réel...

De 1941 à 1945, dans les articles qu'elle donne à l'organe de l'émigration juive allemande aux Etats-Unis, elle montre un autre visage que dans « Eichmann à Jérusalem »

HANNAH ARENDT
Vor Antisemitismus ist man nur noch auf dem Monde sicher
Editée par Marie-Luise Knott, Piper Verlag, 244 p., 39,80 DM (22,35 €).

HANNAH ARENDT REVISITED
« Eichmann in Jerusalem » und die Folgen
Edité par Gary Smith, Suhrkamp, 312 p., 23,90 DM (12 €).

La mise à jour des relations complexes qu'entretinrent Hannah Arendt et Martin Heidegger conduit, par un curieux effet de *star-system* appliqué à la philosophie, à une certaine surestimation de l'influence et de l'écho de la pensée heideggerienne sur l'œuvre d'Arendt. C'est pourquoi un retour à la genèse de cette pensée qui, après tout, se développe sur un chemin peu frayé par l'auteur de *Sein und Zeit*, la philosophie politique, s'avère plus que jamais nécessaire.

Deux ouvrages parus récemment en Allemagne nous y convient. Le premier est l'édition, dans un ordre chronologique strict, des 39 articles que la philosophe fit paraître dans l'organe de l'émigration juive paraissant en allemand aux Etats-Unis, le *Aufbau* (« Reconstruction »), du 24 octobre 1941 au 20 avril 1945. L'hebdomadaire avait alors pour rédacteur en chef un grand professionnel, ancien du groupe Ullstein, Manfred George, et comptait dans son comité éditorial des personnalités comme Thomas Mann, Albert Einstein ou Lion Feuchtwanger. A la différence des journaux de partis, *Aufbau* se voulait un forum pour les débats, souvent âpres, qui agitaient la diaspora juive allemande. Le second, *Hannah Arendt Revisited* (malgré ce titre, le recueil est en allemand), rassemble les actes d'un colloque organisé par le Einstein Forum de Berlin (« Le Monde des livres » du 27 juin 1996) qui avait réuni certains des meilleurs spécialistes d'Arendt pour discuter d'une incursion plus tardive – et des plus controversées – de la philosophe dans le journalisme au sens large : sa *« couverture »* du procès Eichmann (publiée en feuilleton dans l'hebdomadaire le *New Yorker*, du 16 février au 16 mars 1963, puis en livre).

« SOMBRES TEMPS »

La confrontation de ces deux époques ne saurait dissimuler leur unité thématique : la perception en temps réel puis la réflexion *post factum* qu'Arendt fournit de la Shoah. Une réflexion dont les modèles, suggérait l'historien israélien enseignant en Allemagne Dan Diner au cours du colloque de Berlin, doivent beaucoup à une autre influence théorique, moins volatile que celle de Heidegger dans l'existence de la philosophe : celle de son mari, Heinrich Blücher, marqué par l'engagement marxiste, avant d'être un déçu du communisme réel. On prête à Blücher la paternité de l'expression *« la banalité du mal »*. Plus généralement, l'attention constante d'Arendt à « universaliser » son abord des questions juives, à refuser de s'enfermer dans la dichotomie victime-bourreau – au point de s'aveugler sur la spécificité du sort des juifs – relèverait de la proximité et des échanges intellectuels avec son compagnon.

Hannah Arendt, dans le *Aufbau*, a cependant un tout autre visage que celui qu'elle montre dans *Eichmann à Jérusalem*. Les articles vigoureux de la période de guerre sont rédigés par une militante sioniste, qui se range résolument dans le camp des *« patriotes juifs »*, et qui écrit sous une rubrique au titre énergique : « This means you » (« Cela vous concerne »). Hannah Arendt a, à l'époque, renoué avec l'idée que les juifs constituent un *« peuple »*. Elle plaide inlassablement pour que la présence collective de ce peuple dans la guerre soit matérialisée par une *« armée juive »* (projet que les alliés mettront d'ailleurs sous le boisseau). La notion sécularisée de *« peuple »* juif hors des frontières de la terre d'Israël demeure de toute façon à l'état de chantier inachevé, après son article de rupture (*Zionism Reconsidered*, 1946, paru en français sous le titre de « Réexamen du sionisme » dans *Auschwitz et Jérusalem*, ouvrage où l'on trouve, en français, certains articles du *Aufbau*).

Dans ces ensembles de commentaires et d'éditoriaux – souvent des modèles du genre –, on assiste à la naissance de thèmes qu'Arendt développera dans *Origines du totalitarisme*. Mais on constate également les limites d'une lecture immédiate des *« sombres temps »*, sur les esprits les plus clairvoyants, lorsque l'information est éparse ou saturée de propagande. Alors que les juifs, en Roumanie ou en Europe de l'Est sont massacrés de la façon la plus cruelle, Arendt persiste dans son leimotiv qui consiste à faire du sort des apatrides – qu'elle partage jusqu'à son obtention de la nationalité américaine en 1951 – *« le phénomène le plus nouveau de l'histoire récente »*. Si elle dénonce, en mai 1942, *« le complot du silence »* qui entoure le sort des juifs auprès des alliés, comme *« l'expérience la plus amère de cette guerre »*, elle s'illusionne sur le traitement réservé par le régime soviétique à ses minorités par l'URSS, pays où elle veut croire que l'antisémitisme a disparu. Elle ne saisit l'aspect manipulateur que représenta, à partir d'août 1941, la mise en place du comité juif antifasciste prétendant s'exprimer au nom des juifs soviétiques, sur fond de terreur stalinienne. Comme si Arendt, parfois, n'échappait pas au défaut politique qu'elle reproche aux *« fonctionnaires »* et aux *« notables »* juifs : une certaine incapacité à identifier ses ennemis.

Nicolas Weill

... et dans la fabrique de l'Histoire

Tandis que Martine Leibovici trace le portrait intellectuel de la philosophe, Jérôme Kohn présente un recueil de textes divers

LA PHILOSOPHIE DE L'EXISTENCE ET AUTRES ESSAIS
(**Essays in Understanding**)
de Hannah Arendt.
Traduits de l'anglais et de l'allemand par Anne-Sophie Astrup, Anne Damour, Michèle-Irène Brudny de Launey et Martin Ziegler, éd. Payot & Rivages, « Bibliothèque philosophique Payot », 248 p., 135 F (20,58 €).

HANNAH ARENDT. LA PASSION DE COMPRENDRE
de Martine Leibovici.
Desclée de Brouwer, « Biographies », 316 p., 142 F (21,64€).

Dix mètres de linéaires, quatre-vingt-dix containers, vingt-huit mille numéros, des centaines de pages dactylographiées ou manuscrites ; notes préparatoires, manuscrits inachevés, discours, essais, poèmes : le fonds Hannah Arendt qu'abrite la Bibliothèque du Congrès, aux Etats-Unis, risque, au dire même des spécialistes, de s'altérer à force d'être consulté. Une situation qui donne bien la mesure de l'engouement récent suscité par la vie et l'œuvre de la philosophe. Un indice de ce véritable « phénomène Arendt », qui n'est pas sans confiner parfois à l'apologétique : au cours de la dernière décennie, pas moins d'une trentaine d'ouvrages lui ont été consacrés en France.

Tout doit-il pour autant être publié ? Tel est en tout cas l'avis de Jérôme Kohn, ancien assistant d'Arendt et maître d'œuvre de *La Philosophie de l'existence*. Tiré des archives de Washington, le recueil rassemble, dans un ordre chronologique, une quinzaine d'essais et conférences s'échelonnant entre 1930 et 1954, qu'Arendt elle-même ne chercha jamais à éditer. Contribuent-ils vraiment à donner, comme il l'avance dans son introduction, *« un éclairage global de l'œuvre »* ? L'appréciation vaut sans doute pour les premiers écrits réunis ici – très centrés sur les problèmes de l'intériorité, ce qui pourra surprendre –, notamment celui sur Kierkegaard, dont on mesure l'influence décisive.

« LES ŒUFS SE REBIFFENT »

Autre curiosité : les pages consacrées, après-guerre, aux existentialistes français, à qui Arendt reconnaît le mérite d'avoir redonné à l'action politique toute son importance. Le jugement porté sur Sartre, Camus ou Merleau-Ponty n'en est pas moins sévère : *« Sous l'angle de la pensée* , écrit-elle en 1954, *toutes leurs solutions portent la marque d'une héroïque futilité. »* On y trouvera aussi de nombreuses considérations sur l'antistalinisme américain, ainsi qu'un essai inédit intitulé « Les œufs se rebiffent » – allusion au fameux axiome révolutionnaire : *« On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs »* – rédigé autour de 1950-1951. Tout en refusant l'équation Marx = Goulag, Arendt interroge à nouveaux frais le lien entre la terreur stalinienne et cette tendance, propre à la modernité, qui consiste selon elle à penser l'action politique sous la catégorie du *« faire l'histoire »*, de la *« fabrication »*. Texte important, dans la mesure où la philosophe y reprend le fil d'une réflexion sur l'appartenance du marxisme à la tradition occidentale, déjà entamée dans une série de conférences de 1933 – qui ne sont, hélas, pas inclues dans ce volume.

Ces écrits éclairent assurément plusieurs aspects moins connus de la pensée d'Arendt. Sans être des « fonds de tiroir », on peut toutefois se demander s'ils ne s'adressent pas, d'abord, aux connaisseurs. Un plus large public, attiré par un titre quelque peu racoleur, qui souhaiterait se frayer là un premier chemin dans l'œuvre risque, en revanche, de peiner à y trouver ses marques.

A ceux-là, on ne saurait trop conseiller l'ouvrage de Martine Leibovici, qui enseigne la science politique à l'université de Paris- XIII. Ni tout à fait une biographie – comment rivaliser sur ce terrain avec celle, récemment rééditée, d'Elisabeth Young-Bruelh, –, ni une simple introduction, l'intérêt de son approche, servie par une écriture élégante et rigoureuse, tient dans le projet d'*« écrire le récit de ses pensées à partir du récit de sa vie »*, en partant du principe qu'Arendt a inauguré un mode unique de philosopher, *« délibérément articulé aux événements et à la contingence de l'Histoire »*. Surtout, cette présentation met très finement en lumière la façon dont Arendt n'a cessé de puiser à la source de son expérience juive – comme expérience d'expulsion du monde – pour élaborer certains thèmes majeurs de sa pensée. Ainsi sa réflexion sur la citoyenneté ou sa critique de l'humanisme abstrait, inséparables de cette condition de *« paria »*, qu'elle expérimenta personnellement depuis son exil forcé d'Allemagne, en 1933, jusqu'à son accession à la nationalité américaine, en 1951. Une dimension que Martine Leibovici fut une des premières à explorer en profondeur dans son *Hannah Arendt, une juive* (Desclée de Brouwer, 1998), déjà tenu pour un ouvrage de référence. On lui sera enfin gré d'avoir fait ressortir combien la reconnaissance d'Arendt fut tardive. Jusqu'à l'âge de cinquante ans, où elle verra s'ouvrir les portes du monde universitaire, elle exerça divers métiers, au point de ne pouvoir se définir, lors de ses premières années aux Etats-Unis, autrement que comme *« une sorte d'écrivain indépendant, quelque chose entre un historien et un journaliste politique »*. Bien loin de l'icône qu'elle incarne désormais.

Alexandra Laignel-Lavastine

La France éprise de l'Afrique, pour le meilleur et pour le pire

Dans la littérature comme dans l'art, dans la mémoire militaire et la tradition administrative comme dans l'enseignement, le continent africain demeure mêlé à l'histoire française. Jean de La Guérivière raconte cette passion séculaire

LES FOUS D'AFRIQUE. Histoire d'une passion française
de Jean de La Guérivière.
Seuil, « L'histoire immédiate »,
380 p., 135 F (20,58 €).

Voilà un africaniste qui vieillit bien ! Alors qu'une troncation historique – la « Françafrique » – réduit les liens entre l'ex-métropole et le continent noir à un périmètre de turpitudes, terre nourricière d'affairistes, Jean de La Guérivière offre au public l'histoire séculaire d'une passion, celle des *« fous d'Afrique »*. Non pas qu'il nierait la part du vice. Mais l'ancien journaliste du *Monde* lève le regard, rouvre les yeux sur le vaste horizon d'une époque faite d'ombres et de rutilances. Il met sa – grande – culture africaine au service d'un credo optimiste : *« Entre deux explications, celle qui fait confiance à l'homme n'est pas toujours la plus mauvaise. A l'excès de candeur chez les chantres de l'empire a répondu l'excès de suspicion chez les anticolonialistes. »*

Le résultat est un livre riche comme une malle à trésors, un bonheur de lecture. *« Qu'il s'agisse de la littérature, de l'art, de la mémoire militaire, de la tradition administrative ou de l'enseignement, l'Afrique fut et demeure inextricablement mêlée à l'histoire française. Pour le pire, quelquefois ; pour le meilleur, souvent. »* Le ton est donné. En partant de la porte Dorée à Paris, où le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie maintient en éveil les *« esprits »* de l'Exposition coloniale de 1931, l'auteur nous embarque dans un voyage où défilent les grands explorateurs – Caillié, Faidherbe, Savorgnan de Brazza – et les lieux de leurs exploits et de nos rêves de jeunesse : Tombouctou, cité interdite du désert, Grand-Bassam, comptoir de la Côte d'Ivoire, Saint-Louis, capitale de belles *signares*

ROGER-VIOLLET

Le capitaine Marchand liant amitié avec les chefs de tribus qu'il rencontrent (1898)

On revit l'aventure ambiguë des tirailleurs. *« Que pouvait-il se passer dans la tête des Sénégalais du 6e RPIMa qui participèrent à l'élimination du chef rebelle Amirouche ? »* On se souvient que tous les tirailleurs, et loin s'en faut, n'étaient pas sénégalais. Mais n'avait-on pas oublié qu'ils devaient leur nom, à l'origine, à l'ordre dispersé dans lequel ils avançaient, contrairement aux fantassins, afin de reconnaître le terrain pour la troupe qui les suivait ? La conquête militaire amorce une « présence » dont un chiffre, un seul, suffit à traduire la vertigineuse ambition : en 1908, dans toute l'Afrique occidentale française, 7 390 Blancs vivaient éparpillés au milieu de quelque dix millions d'indigènes. A moins d'abuser du fatalisme africain, il faut convenir que le colonialisme fut, aussi, une servitude volontaire.

L'un des chapitres les plus étonnants est consacré à la pépinière administrative de l'empire, sise avenue de l'Observatoire à Paris et maintes fois rebaptisée. La « colo », grande école de gestion de l'altérité dans l'inégalité, a formé jusqu'aux indépendances africaines, en 1960, environ 4 500 administrateurs des possessions d'outre-mer, préparés *« à une grande polyvalence professionnelle dans une grande solitude personnelle »*. Ses disciples, reconnaissables *« à leur refus de pontifier, à une certaine façon de préférer la psychologie aux chiffres »*, dameraient aujourd'hui le pion à bien des fonctionnaires internationaux, oublieux de ce qu'André Gide relevait, le 25 août 1925, dans son carnet de route : *« Moins le Blanc est intelligent, plus le Noir lui paraît bête. »*

Le voyage se poursuit avec *« les missionnaires, toujours »*. En revanche, les colons deviennent, passé le cap des indépendances, des expatriés ou des coopérants. Les colonies se transforment un peu en *« colonies de vacances »*, selon le titre provocateur du livre publié en 1977 par François de Negroni. Sous forme de coopération, un demi-million de Français ont prolongé la *« mission civilisatrice »* de la France. Souvent de gauche, humanistes dans leur autoperception, ils n'ont guère conscience qu'ils intègrent sur le tard le *« parti colonial »*, le lobby de la *« plus grande France »*. Jean de la Guérivière balaie au passage deux idées reçues, diamétralement opposées, sur l'exploitation économique des colonies : s'il est vrai que les *« deux cents familles »* n'ont guère investi sous les tropiques, que le grand capital était plutôt absent de l'expansionnisme colonial, il n'en demeure pas moins que, même aujourd'hui, alors que l'Afrique ne représente plus que 5 % du commerce extérieur de la France, elle lui assure 20 % des profits réalisés dans le monde.

L'érotisme eut sa part, non négligeable, dans la passion pour l'Afrique. *« Plus les Blancs progressèrent à l'intérieur du continent, plus sommaires furent leurs accouplements avec les corps d'ébène qui se succédaient sous leurs moustiquaires. »* Le chercheur Michel Leiris, qui n'est pas pour rien l'auteur de *L'Afrique fantôme*, relativise l'obsession génésique de la femme africaine. A rebours d'une littérature coloniale célébrant *« la négresse noire comme un fond de poêle, splendide, luisante, bâtie en long, avec des reflets de piano d'ébène, des creux de main rose et des cheveux pure laine »*, il confesse n'avoir *« jamais couché avec une femme noire »* et s'en explique : *« Ce qui empêche, à mes yeux, les femmes noires d'être réellement excitantes, c'est qu'elles sont habituellement trop nues et que faire l'amour avec elles ne mettrait en jeu rien de social. Faire l'amour avec une femme blanche, c'est la dépouiller d'un grand nombre de conventions, la mettre nue aussi bien au point de vue matériel qu'au point de vue des institutions. Rien de tel n'est possible avec une femme dont les institutions sont si différentes des nôtres. »*

C'est la liberté d'un livre souverain, agréablement écrit, que d'ignorer les interdits, les œillères, le politiquement correct, à gauche comme à droite. L'Eglise catholique n'a dénoncé qu'en 1839 *« la traite inhumaine des Noirs »*, mais Rome a mieux anticipé que toute autre institution, dès 1926 dans l'encyclique *Rerum Ecclesiae*, sur la fin des empires coloniaux. Et Jacques Foccart, toute âme damnée des « réseaux » qu'il fût, est aussi, en 1965, l'auteur de ces lignes : *« Si l'on en venait à abandonner la tâche entreprise au temps de la colonisation, parce que nous serions persuadés qu'elle n'est plus rentable sur le plan du profit, de la force et de la puissance, nous trahirions notre civilisation comme semblent se préparer les Etats qui sont sur le point de réduire leur effort d'aide, pourtant très faible. Quant à eux, les peuples de couleur seraient fondés à manifester leur hostilité, leur crainte, leur rancune et leur mépris à notre égard.* (...) *En Afrique, la France mène une entreprise parallèle à celle qu'elle a réussie en Europe : la liquidation d'un passé qui avait engendré ou qui pouvait engendrer des antagonismes destructeurs. De même que nous avons su dépasser la vieille haine franco-allemande, nous dépassons en Afrique le "colonialisme" par la volonté des deux parties de ne pas insister sur l'ombre qu'il comportait pour mettre en valeur sa lumière. »*

Il n'est pas sûr que les *« antagonismes destructeurs »* aient été surmontés, bien au contraire. Raison de plus pour vivement recommander cet ouvrage à tous les *« décivilisés »* dont parlait Albert Londres. La bibliothèque des fous d'Afrique, ces derniers temps lugubrement crépusculaire, s'enrichit enfin d'un livre baignant dans la chaude lumière de la chute du jour.

Stephen Smith

Femmes en guerre

De l'Afghanistan à la Tchétchénie, le combat des mères russes contre les pratiques de l'armée

LES PETITS SOLDATS
Le combat des mères russes
de Valentina Melnikova,
Anna Lebedev.
Bayard, 176 p., 98 F (14,94 €).

Au printemps 1989, quelques mois avant le retrait du contingent soviétique d'Afghanistan, un petit groupe de femmes, révoltées par les pratiques d'un autre âge en vigueur dans l'armée soviétique où *« la misère est une norme, l'humiliation un système et les sévices remplacent l'apprentissage »*, décident, à la faveur de la perestroïka, de se constituer en association. C'est le combat de ces femmes ordinaires que Valentina Melnikova et Anna Lebedev relatent. Sœurs, femmes ou mères de soldats, Tania, Liouda, Valia s'élèvent contre l'esprit totalitaire d'une armée en pleine déliquescence. Celle-ci a broyé leurs fils, jeunes recrues martyrisées, réduites en esclavage, ou leurs frères, revenus du front d'Afghanistan au mieux infirmes et traumatisés, au pis dans des cercueils plombés.

Douze ans après, le mensonge et le délitement persistent. C'est désormais de Tchétchénie que parviennent les cercueils plombés. Mais les comités des mères ont essaimé. Elles expliquent qu'aujourd'hui, en Russie (hors Tchétchénie), de *« 2 500 à 3 000 appelés meurent chaque année pendant leur service* (...) *d'avoir été battus et humiliés* (...) *de froid, de faim, d'épuisement »*.

Les centaines de témoignages qu'elles reçoivent chaque jour (et avec, parfois, la seule mention : « Mères de soldats-Moscou ») sont poignants : *« Mon fils Dimitri a servi à Khabarovsk où les "anciens" lui ont cassé un bras. Puis il a été transféré dans la région de Kemerovo* (...) *Les "anciens" leur confisquaient toute la nourriture et les maltraitaient* (...). *Nouveau transfert. Là on le frappe encore et encore, ses reins sont commotionnés. A la suite d'une menace de mort, il s'est enfui* (...), *il a été arrêté »*, écrit une mère en mai 2000.

Les deux guerres en Tchétchénie, celle de 1994-1996 et celle à huis clos d'aujourd'hui, vont révéler *« le mépris total de l'armée pour la vie humaine »* mais aussi *« pour les morts »*. Rien ou presque n'a changé depuis l'époque soviétique. Valentina Melnikova raconte comment *« les premiers temps, à Grozny, les officiers ne ramassaient pas les corps* (...). *Les premières mères arrivées ont vu des champs de bataille jonchés de restes humains pouvant être ceux de leurs fils et sur lesquels roulaient chars et camions »*.

Aucune leçon n'a, semble-t-il, été tirée du premier conflit : *« Les soldats ne portent ni documents, ni photo, ni signes distinctifs sur eux* (...). *Les corps arrivent pratiquement nus, aucune chance donc de trouver ne serait-ce qu'un mot permettant l'identification »*, constate Valentina en novembre 1999. Elle et d'autres avaient compris, deux mois avant que les premières bombes russes tombent sur la Tchétchénie, *« qu'une autre guerre se préparait »*. Visitant, en juin 1999, le laboratoire d'identification des corps qu'elles avaient contribué à créer à Rostov, les mères voient *« une immense armoire frigorifique pouvant contenir près de 400 corps ainsi qu'un immense hangar »* récemment construits.

Dénonçant inlassablement la guerre, Valentina Melnikova déplore les rafles qui se sont produites en décembre 2000 à Moscou et ailleurs lorsque la police militaire a arrêté dans la rue des *« centaines de jeunes »*, les expédiant immédiatement vers de lointaines garnisons sans en aviser les familles. *« Dans la Russie aujourd'hui, comme dans l'Union soviétique hier,* soupire-t-elle, *les militaires sont toujours aussi puissants »*.

Marie Jégo

«Le Monde» de J.-M. Colombani à la loupe

En s'appuyant notamment sur des archives internes, l'historien Patrick Eveno explique comment notre journal a renoué avec la rentabilité financière et renforcé son indépendance

LE JOURNAL « LE MONDE »
Une histoire d'indépendance
de Patrick Eveno
éd. Odile Jacob,
296 p., 140 F (21,34 €)

Les spécialistes de l'histoire de la presse connaissent bien Patrick Eveno. Sa brillante thèse de doctorat sur *Le Monde* de 1944 à 1995 a été publiée et saluée (1). Sans excès d'aménité, notre journal y était ausculté, palpé, retourné. En cinq cents pages, l'auteur éclairait le passé d'une entreprise de presse progressivement brouillée avec la gestion et l'unité de commandement.

Cinq ans plus tard, après une ample collecte dans les archives internes de la rédaction et de l'administration, Patrick Eveno revient avec un nouveau volume dont le titre assez plat cache mal l'ambition : raconter l'histoire du premier mandat (1994-2000) de Jean-Marie Colombani, président du directoire de la SA Le Monde. Bref, faire du journalisme en historien, exercice périlleux.

Pour camper le décor, l'auteur résume dans un vaste prologue les épisodes précédents. C'est rapide, mordant, cruel aussi, injuste parfois. Les anciennes directions sont étrillées, excepté celles d'Hubert Beuve-Méry, le directeur-fondateur (1944-1969), et d'André Laurens (1982-1985), exécuté par les actionnaires pour avoir trop tôt conçu le plan de sauvetage nécessaire au *Monde* et déplu à l'Elysée.

De ce quotidien réputé pour la rigueur de son information, loué et haï pour son influence, Patrick Eveno souligne les défauts variés : l'arrogance comme une seconde nature, une confusion réitérée entre les métiers d'éditeur et d'imprimeur, le poids déterminant de la société des rédacteurs qui obtient 40 % des parts du capital en 1969 et des syndicats. Sans compter le goût de l'engagement, qui entraîna dans les années 1970 *Le Monde* de Jacques Fauvet (1969-1982) à soutenir hardiment l'Union de la gauche et François Mitterrand.

Sombre tableau ! L'auteur, avec une plume pamphlétaire, brosse le portrait d'un journal dirigé par des gérants et une tribu d'Indiens (les rédacteurs) divisée en clans, emportée à la dérive et, bien sûr, lorgnée avec intérêt par le microcosme politico-financier. *« Menacée de faillite à quatre reprises, en 1982, 1984, 1990 et 1994, l'entreprise ne doit son salut provisoire qu'au soutien de ses lecteurs et d'institutions financières qui entrent dans le capital de la société »*, résume l'auteur. Une page se tourne...

« RÉARMEMENT »...

Lorsqu'il arrive à la tête du journal, Jean-Marie Colombani constate les dégâts. *Le Monde* est tout simplement à refonder. Documents et statistiques à l'appui, Patrick Eveno adopte alors un style plus apaisé pour raconter comment le nouveau directeur parvient à restaurer l'indépendance et la rentabilité du journal. Cette saga occupe le reste du volume et montre bien la volonté de l'équipe de direction de revenir au premier héritage, celui de Beuve-Méry.

De 1994 à 1996, c'est le « réarmement ». Jean-Marie Colombani organise la recapitalisation du titre et impose une nouvelle formule du quotidien dont le succès est immédiat. L'ordre de marche est clair et précis : recentrer l'entreprise autour du quotidien. Le tout en respectant un « modèle social » particulier, sinon unique.

De 1996 à 1998, *Le Monde* retrouve son « unité ». La rédaction déménage rue Claude-Bernard (Paris-5e), rejointe par l'administration et les services de la régie publicitaire. L'entreprise, longtemps éclatée sur cinq sites géographiques, se voit réunifiée à l'exception de l'imprimerie d'Ivry. Parallèlement, plusieurs activités annexes déficitaires sont interrompues ou filialisées. *Le Monde* est à nouveau *« structurellement bénéficiaire »* écrit Patrick Eveno et sa rédaction essuie une première vague de critiques sur ses manchettes et sur la publication du rapport Starr. Des lecteurs s'étonnent, parlent de *« racolage »*...

... ET DÉVELOPPEMENT

De 1998 à 2000, le mot d'ordre est au « développement ». Assuré provisoirement de bonnes recettes publicitaires et d'une diffusion conquérante, *Le Monde* veut élargir son périmètre d'activités pour se prémunir contre un brusque retournement de tendance. Les premières tentatives échouent : il lui faut renoncer successivement au rachat de l'hebdomadaire *L'Express* et à *La Dépêche du Midi*. *Le Monde* fait peur, explique Patrick Eveno. Sans doute commet-il aussi quelques erreurs d'appréciation. Qu'importe, *Le Monde* se lance à grands frais sur Internet, noue des relations privilégiées avec des confrères européens comme *El Païs*, le groupe suisse Edipresse, *La Stampa* et devient l'actionnaire de référence du groupe Midi libre.

1994-2000 : tout est allé si vite... Jean-Marie Colombani s'était installé à la tête d'une grosse PME en 1994. Il dirige désormais un groupe dont les effectifs et le chiffre d'affaires ont doublé. Patrick Eveno relève incidemment que le résultat consolidé (part du groupe) sur fonds propres *« le rend éligible aux fonds de pensions anglo-saxons »*. Presque une invitation pour cet historien tenant de l'économie marchande.

Au terme de son premier mandat, Jean-Marie Colombani a donc remporté son pari, même si l'auteur note quelques dysfonctionnements en soulignant par exemple que *« la gestion d'un tel groupe demande une plus grande décentralisation »*. De son point de vue, l'essentiel, l'indépendance du quotidien, a été sauvegardé. La direction a su se réapproprier cet héritage prestigieux conquis de haute lutte au début des années 1950. Une indépendance qui permet de relever à l'occasion les fautes ou les errements de ses propres actionnaires comme François Pinault ou la Sagem.

Cette *« liberté retrouvée »*, selon Patrick Eveno, provient tout à la fois de l'obstination d'Edwy Plenel, directeur de la rédaction, à réinventer une culture professionnelle, et d'une obsession économique : la rentabilité. Voilà déjà presque un demi-siècle, Hubert Beuve-Méry l'avait écrit dans *Le Monde* : *« La presse ne peut se soustraire aux lois qui régissent tout développement industriel »*.

Laurent Greilsamer

(1) *Le Monde, histoire d'une entreprise de presse, 1944-1995*, Le Monde éditions, 1996.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Danielle Nees quitte Flammarion**. Danielle Nees, directrice générale des éditions Flammarion, quitte la maison de la rue Racine, à la demande de Charles-Henri Flammarion, PDG du groupe. Ancienne directrice générale du Chêne, Danielle Nees était rentré chez Flammarion en 1997, pour remplacer Jean-Pierre Arbon. Docteur en économie de l'université de Bruxelles et diplômé de la Harvard Business School, elle avait commencé dans l'édition chez Interéditions avant de prendre la direction éditoriale de First. Peu après son arrivée chez Flammarion, elle avait dû faire face à une grave crise éditoriale après la publication de *L'Affaire Yann Piat,* d'André Rougeot et Jean-Michel Verne, rapidement retiré de la vente. Danielle Nees a eu du mal à s'imposer dans une maison feutrée, qui a vécu de multiples changements ces dernières années et qui vient d'être rachetée par le groupe italien Rizzoli. Les rumeurs de départ de Danielle Nees circulaient depuis plusieurs mois. Son sort semblait scellé quand Frédéric Morel a pris la direction générale de l'ensemble du groupe (« Le Monde des livres » du 2 février). C'est Charles-Henri Flammarion lui-même qui assurera l'intérim en attendant une réorganisation de la maison, actuellement à l'étude.

● **Plainte contre Norman Finkelstein**. L'association Avocats sans frontières (ASF) a annoncé mardi 27 février qu'elle portait plainte pour *« diffamation raciale »* et *« incitation à la haine raciale »*, contre *L'Industrie de l'Holocauste,* le pamphlet du politologue américain Norman Finkelstein, et son éditeur, les éditions La Fabrique. Publié d'abord en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, ce livre a suscité une vive polémique en dénonçant la supposée exploitation financière et idéologique de la Shoah par les juifs américains (*Le Monde* du 16 février). *« Sous couvert de son patronyme, Norman Finkelstein ne fait que reprendre à son compte les thèses révisionnistes de Roger Garaudy, déjà condamné pour révisionnisme et diffamation raciale »,* a déclaré Me Gilles Goldnadel, président d'ASF.

● **Pirotte, premier prix Marguerite-Duras**. Le prix Marguerite-Duras, doté de 100 000 francs, a été attribué à Jean-Claude Pirotte pour *Autres arpents* (La Table ronde), par onze voix contre trois à Laurent Mauvignier pour *Apprendre à finir* (Minuit) et deux votes blancs. Le prix créé à l'initiative du conseil général de Lot-et-Garonne récompense des œuvres dans les trois domaines pratiqués par Marguerite Duras : la littérature, le théâtre et le cinéma. En 2002, le prix sera décerné à un spectacle dramatique, et à un film en 2003. Le jury, dont le président d'honneur est le fils de Marguerite Duras, Jean Mascolo – qui ne prend pas part au vote –, est composé de dix-huit membres, parmi lesquels, Viviane Forrester, Sylvie Germain, Michael Lonsdale, Patrick Poivre d'Arvor, Claude Régy, Raphaël Sorin, Laurent Terzieff, ou Daniel Toscan du Plantier. Alain Vicondelet est l'administrateur du prix.

● **L'Atalante, au-delà de la fiction**. L'Atalante, surtout connue pour ses livres de science-fiction, lance une collection de récits, chroniques et essais, « Comme un accordéon », qui emprunte son nom à une citation de Blaise Cendrars : *« Le monde s'étire, s'allonge et se retire comme un accordéon qu'une main sadique tourmente. »* La collection, dirigée par Frédéric Barbe, propose des textes, *« entre un engagement scientifique ou militant, un témoignage et une création littéraire »*. Les trois premiers titres sont : *Marchands et citoyens, la guerre de l'Internet,* de Monna Chollet, *La Jungle, La Nation et le Marché*, de Frédéric Durand, et *La Dette*, de Maurice Lemoine.

● **PRIX : le prix Alexandre-Vialatte** a été attribué à Alexandre Kauffmann pour son recueil de nouvelles, *Mauvais Numéro* (Arléa). Les **Grands Prix de l'humour noir** ont récompensé Franz Bartelt pour son roman *Les Bottes rouges* (Gallimard), le dessinateur Voutch pour *L'Amour triomphe toujours* (Le Cherche-Midi) et l'humoriste Danyboon pour son spectacle *En parfait état,* au Casino de Paris.

Les sciences humaines vers de nouveaux espaces

Après avoir parlé de crise dans ce secteur, les professionnels préfèrent avancer la notion de recomposition du paysage. C'est dans ce nouveau contexte que l'on voit se créer de nouvelles collections, notamment dans des maisons traditionnellement littéraires

Depuis quelques années déjà, l'idée d'*« une crise »* des sciences humaines s'est installée d'une manière lancinante dans les esprits, au point de donner lieu à toutes sortes de conjectures sur les supposées carences du monde éditorial ou la prétendue désaffection du public. Pourtant, de nombreux professionnels tendent aujourd'hui de relativiser ce jugement par trop alarmiste. Ceux-là préfèrent parler de recomposition du paysage intellectuel, et souligner que les mutations du monde contemporain font sans cesse surgir une multitude de questionnements, suscitant du même coup une curiosité renouvelée pour les ouvrages de sciences humaines.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse d'un marasme définitif est aujourd'hui démentie par le lancement de plusieurs collections, démarche d'autant plus significative qu'elle est opérée par des maisons traditionnellement tournées vers la littérature, comme les éditions Balland et Stock, quand bien même leurs directeurs respectifs affichent des motivations sensiblement différentes : le Pdg de Balland, Jean-Jacques Augier – qui a confié la collection « Voix et regards » au sociologue Michel Wieviorka – met en avant les potentialités d'un secteur en pleine restructuration : *« En tant que chef d'entreprise, je pense que c'est un créneau porteur. S'il y a crise en ce domaine, c'est à la suite d'une accumulation de virages mal pris et d'erreurs éditoriales. Je crois savoir, d'ailleurs, qu'il y a une grande maison de sciences humaines qui est en train de lâcher du terrain. Nous devons profiter de cette remise en ordre... »*, remarque le PDG de Balland en faisant allusion aux Presses universitaires de France.

FLUIDITÉ DES SAVOIRS

Plutôt que la stratégie économique, Jean-Marc Roberts préfère, quant à lui, évoquer *« le plaisir et l'envie »* d'engager les éditions Stock sur le chemin des sciences humaines : *« Je ne raisonne pas en termes de chiffres, mais de bibliothèque. Ce sont des livres que j'ai envie de lire, mais qui n'existent pas encore. Si je les publiais pour gagner de l'argent, il faudrait m'interner ! Mais il peut y avoir de bonnes surprises, car le public et les libraires sont de plus en plus tentés de célébrer les livres d'auteurs inconnus ou atypiques, plutôt que les gros mastodontes habituels. »*

C'est ainsi que, en créant cette série intitulée « Un ordre d'idées », la sociologue Nicole Lapierre se propose de privilégier *« des auteurs transversaux, interdisciplinaires et indisciplinés »*, pour des ouvrages tournés vers l'anthropologie du quotidien et l'étude de la culture matérielle : *« Comme l'a montré le succès de l'Université de tous les savoirs, il existe aujourd'hui une réelle demande d'intelligibilité du social, à laquelle le milieu de l'édition ne répond pas toujours. Il y a donc place pour une collection généraliste, qui ne parte pas du principe que la spécialisation est la garantie de la rigueur, ou que pour être sérieuse, une écriture doit forcément être ennuyeuse... On peut penser, au contraire, que les livres les plus audacieux surgissent souvent aux frontières des disciplines : les plus belles fleurs ne sont-elles pas des hybrides ? Et puis, il n'y pas de recherche sans passion, pas plus qu'il n'y a de pensée sociale sans engagement ni implication personnelle »*, affirme Nicole Lapierre, qui publie ces jours-ci les flâneries berlinoises de l'historienne Régine Robin (*Berlin chantiers*), ainsi que le premier livre de l'ethnologue Corinne Boujot, consacré à l'imaginaire du venin dans la culture occidentale (*Le Venin*).

Même souci de fluidité des savoirs, chez Michel Wieviorka, même vocation interdisciplinaire aussi : en effet, « Voix et regards » veut donner la parole à la nouvelle génération des chercheurs en sciences sociales, ayant à cœur, d'une part, de dialoguer avec la philosophie et les sciences cognitives, et, d'autre part, d'éviter la violence dénonciatrice qui caractérise selon lui *« ce qui reste de structuralo-gauchisme »* : *« Nous voulons éviter le double écueil de l'éclectisme et du sectarisme. Ni parole d'expertise ni posture hypercritique, ces livres seront à la fois irréprochables d'un point de vue académique et accessibles au public des honnêtes gens »*, précise Michel Wieviorka. Avec un essai intitulé *La Différence*, celui-ci ouvre lui-même cette série d'essais, laquelle mettra à l'honneur l'expérience personnelle et le point de vue du sujet, dans le sillage d'une tradition sociologique proche d'Alain Touraine. Enfin, cette collection s'inscrit dans une politique volontariste de développement en direction des nouvelles technologies, comme Jean-Jacques Augier tient encore à le souligner : *« Autant je ne crois pas à Internet pour l'avenir de la littérature, autant je pense que ce support va bientôt bouleverser l'édition du savoir et des sciences humaines. Voilà pourquoi il faut en être ! »*

SOUCI D'OUVERTURE

Du reste, cette montée en puissance d'Internet peut parfois provoquer des réactions radicalement antithétiques, comme en témoigne Jules Chancel, responsable du secteur « actualité-société » chez Larousse : *« L'ouvrage de référence pur et dur (encyclopédie ou dictionnaire) est de plus en plus concurrencé par Internet et le multimédia. C'est pourquoi, tout en restant dans la tradition laroussienne de l'ouvrage grand public, il lui faut s'ouvrir à la réflexion, et à ce "plus" qualitatif que procure la forme de l'essai. »* D'où la décision des éditions Larousse de s'ouvrir elles aussi aux sciences humaines, en demandant à l'historien Olivier Wieviorka (frère de Michel) de diriger « 20/21, D'un siècle à l'autre ».

Enfin, sans rapport cette fois avec Internet mais avec la même volonté de mettre les acquis de la recherche historique à la disposition de tous, la médiéviste Claude Gauvard, le moderniste Lucien Bely et le contemporanéiste Jean-François Sirinelli lancent aujourd'hui une nouvelle collection aux Presses universitaires de France, entérinant la réorientation des PUF vers une stratégie de moindre érudition et de plus grande accessibilité : sous le titre « Le nœud gordien », cette série d'ouvrages vise à témoigner de ce que, au-delà des clivages et des modes, l'histoire forme bel et bien un tout : *« Il existe une vraie "communauté d'historiens", capable de sortir des sentiers battus pour relancer le débat, non pas sur le registre de la polémique, mais sur le terrain intellectuel et scientifique*, note Jean-François Sirinelli. *Notre but est de montrer l'apport de la science historique à l'élucidation de problèmes passés qui peuvent avoir des résonances contemporaines. »*

L'ensemble de ces collections – qui ne publieront, chacune, pas plus de quatre ou cinq titres par an – ne représente certes pas un risque économique majeur pour les éditeurs qui les accueillent. Leur existence même vient cependant prouver que l'édition de sciences humaines est loin d'être moribonde. Et, de fait, qu'ils privilégient la lisibilité ou l'engagement, la spécialisation ou l'interdisciplinarité, tous ces espaces éditoriaux constituent autant de nouveaux débouchés pour la diffusion publique du savoir. Que celui-ci soit élaboré dans une dynamique de complicité ou d'émulation avec les formes les plus avancées de la révolution informationnelle.

Jean Birnbaum

Les bonheurs du Reflet

Il n'y a pas de vol direct entre Melbourne et Trouville et plusieurs océans séparent les deux villes. Le bonheur des éditions du Reflet est pourtant venu d'Australie. Le Reflet, c'est un groupe d'amis qui fréquentent l'édition depuis plusieurs années, principalement Pierrick Tillet – qui travaille chez Hachette-Education – et Nicole Kormendi, la directrice éditoriale. Ils créent leur structure en 1997. Les premiers livres sortent en 1998. Au début ils n'ont pas beaucoup d'argent, mais beaucoup d'idées, de cœur et de conviction. C'est indispensable, mais ça ne fait pas forcément des succès d'édition.

Il faut aussi du hasard et de la chance. Avoir par exemple une amie enseignante en Australie, Michelle Royer, qui leur fait découvrir un écrivain et critique littéraire, Robert Dessaix, inconnu en France. Ils le font traduire et le publient. Quelques mois avant les Jeux olympiques de Sydney, Bernard Pivot part en Australie pour « Bouillon de culture » et présente avec enthousiasme *Une mère et sa honte* de Robert Dessaix. Le livre est salué, les journalistes font le voyage à Trouville. Le Reflet sort de l'ombre.

Dessaix a fait vendredi 2 février son second passage chez Pivot pour *Night Letters* (« Le Monde des livres » du 19 janvier). Publié par Macmillan en Australie, il est resté fidèle à son premier éditeur français, malgré d'autres sollicitations. Son troisième roman paraîtra également en français au Reflet. Les deux livres de Dessaix ont été achetés par Le Livre de poche, et un autre ouvrage de la maison devrait paraître en Librio. Le Reflet est content de ce résultat après seulement une dizaine de livres en trois ans d'existence. *« Ça marche beaucoup mieux qu'on pensait »*, explique Pierrick Tillet, encore surpris de l'aventure.

« On est parti du constat que les grandes maisons ne font pas tout. Ce sont souvent des sociétés structurées, cloisonnées, qui n'exploitent pas les possibilités de leurs collaborateurs », explique-t-il. Une bonne partie de l'équipe du Reflet est constituée de traducteurs. Olivier Gouchet et Hélène Hervieu scrutent la littérature nordique, Zsuzsana Körösi, l'Europe de l'Est, et Michelle Royer, les Antipodes. Cela donne par exemple *Trois doigts d'une dame mûre sur mon épaule* du Hongrois Gyula Zeke, ou *Le Tambour du chaman,* d'un auteur lapon, Ailo Gaup, dont le second livre, *Une nuit entre les jours*, paraîtra en mai. Marc Leymarios complète l'équipe pour suivre avec Nicole Kormendi, la littérature française, car Le Reflet compte bien participer à l'automne littéraire. Pierrick Tillet s'occupe d'une collection, « Raisons de vivre », des livres jaunes *« qui sont des récits de voyages, mais pas dans des pays exotiques, chez nous, dans la société »*, explique-t-il. L'un des titres, *Une seconde avant l'an 2000*, journaux croisés de trois adolescents, devrait paraître en Librio en avril.

La maison veut continuer avec les mêmes règles, ne pas dépasser cinq livres par an, et surtout *« faire quelque chose que les éditeurs ne peuvent plus faire : prendre le temps »*. Entre Trouville et Melbourne, le Reflet vit sur un nuage mais avec les pieds sur terre et la volonté d'appliquer la devise de Jean Reverzy, qui éclaire le site internet de la maison : *« Saisir l'individu en flagrant délit d'existence. »*

Alain Salles

★ 25, rue des Rosiers, 14360 Trouville-sur-Mer ; tél. : 02-31-81-03-67 ; www.lereflet.net.

A L'ETRANGER

● **ESPAGNE : tempête sur l'édition**
L'édition espagnole se porte plutôt bien, mais le monde littéraire est secoué depuis quelques mois par différentes polémiques. Tout a commencé par les accusations de plagiat émises contre le livre d'une célèbre présentatrice de télévision, qui ont déclenché d'autres accusations de même type, tant dans le domaine des essais qu'à l'encontre d'écrivains reconnus. Puis, ce furent des contestations et des protestations lors de la Foire du livre de Guadalajara (Mexique), occasionnées par la parution d'un opuscule sur la création littéraire commandité par le ministère de la culture et faisant la part – trop – belle aux écrivains publiés par le groupe Planeta, et pour finir, les soupçons portés sur l'attribution du prix Cervantès à l'écrivain Francisco Umbral. Tout cela donnant lieu, bien entendu, à toutes sortes d'articles de presse mettant en accusation, en vrac, les ambitions personnelles des uns ou des autres, le trop-plein de livres et d'écrivains, les lois du marché, la nécessité de gagner de l'argent et de publier des best-sellers, et bien entendu, le rôle des critiques littéraires.

● **ITALIE : médailles d'or**
Le poète italien Andrea Zanzotto, publié en France par Maurice Nadeau, et la romancière Lalla Romano (éditée aux éditions de La Différence, et également chez Denoël, Gallimard et Hachette Littératures) ont été décorés par le président de la République italienne, Carlo Azeglio Ciampi, d'une médaille d'or décernée par le ministère italien des beaux-arts.

● **FUTUNA : traduction de la Bible**
La Bible vient d'être traduite en futunien et publiée par la Société biblique de Genève, constituant ainsi le tout premier ouvrage écrit dans la langue des habitants de Futuna, 5 000 habitants, petite île française du Pacifique sud. La traduction, qui a demandé quinze ans, est l'œuvre de Sepeli Tuikaleps – fils aîné du prince coutumier de l'île et dont la femme est française –, avec l'aide de deux de ses compatriotes. Pour mémoire, les îles Wallis-et-Futuna, petit archipel polynésien du Pacifique sud, constituent le territoire d'outre-mer le plus éloigné de la métropole.

AGENDA

● **LE 2 MARS. PATRIMOINE. A Paris**, l'Unesco propose avec *Le Point* un colloque sur les patrimoines d'Asie centrale, jugé comme un *« patrimoine culturel menacé »* (à 9 heures, à l'Unesco, place de Fontenoy, 75007 Paris, rens. : 01-42-54-51-66).

● **LE 5 MARS. NUMÉRIQUE. A Paris**, la Bibliothèque du Centre Pompidou organise, dans le cadre des Rendez-vous de l'édition, un débat sur « Les grands groupes d'édition face au numérique » (à 18 h 30, Centre Pompidou, petite salle, entrée rue Saint-Martin, 75004 Paris, rens : 01-44-78-44-49).

● **DU 7 AU 17 MARS. PEREC. A Paris**, le Forum des images rend hommage à Georges Perec, avec des ateliers d'écriture, des projections de films *« de, avec, sur ou inspirés de Georges Perec »*, des débats et un spectacle de Sophie Loucachevsky, à partir d'*Espèces d'espaces* (porte Saint-Eustache, Forum des Halles, 75001 Paris, rens. : 01-44-76-62-00, www.forumdesimages.net). De son côté, le Musée d'art et d'histoire du judaïsme propose, du 25 au 28 mars, des lectures de textes de Perec, avec, entre autres, Emmanuel Salinger ou Nada Strancar (hôtel de Saint-Aignan, 71, rue du Temple, 75003 Paris, entrée : 50 F ; rens. : 01-53-01-86-48).

● **LE 10 MARS. GREEN. A Lille**, l'Université catholique organise un colloque sur Julien Green, « Ecriture poétique et métaphysique » (à 9 heures, Institut catholique, salle 108, 60, bd Vauban, 59000 Lille, rens. : 03-20-13-47-00).

● **LES 10 ET 11 MARS. AMNESTY INTERNATIONAL. A Rennes**, la section locale d'Amnesty international organise un Salon du livre de réflexion et de contestation, intitulé « Plumes rebelles », avec des tables rondes et une exposition photo de Sebastiao Salgado (à partir de 10 heures, Halle Martenot, place des Lices, 35000 Rennes, entrée : 10 F ; rens. : 02-99-33-76-33 ; www.plumesrebelles.org).

● **Le 14 MARS. ARENDT - HEIDEGGER. A Reims**, une soirée consacrée à la correspondance entre Martin Heidegger et Hannah Arendt (Gallimard, voir page I), en présence des traducteurs Pascal David, François Fédier et François Vezin (à 20 heures, Villa Douce, 9, bd de la Paix, 51000 Reims, réservation : 03-26-88-39-69).

● **LE 14 MARS. DURAS. A Paris**, et dans le cadre de son cycle « Femmes écrivains au XXe siècle », la Bibliothèque nationale de France propose une conférence de Laure Adler consacrée à Marguerite Duras (à 18 h 30, BNF, grand auditorium, quai François-Mauriac, 75013 Paris, rens. : 01-53-79-59-59).

● **LES 16 ET 17 MARS. GUERRE. A Lyon**, la Villa Gillet propose un colloque intitulé « Penser la guerre aujourd'hui », avec, entre autres, Gérard Chaliand et Emmanuel Terray (vendredi de 16 à 19 h 30, samedi 17 à 10 heures, 25, rue Chazière, 69004 Lyon ; entrée : 70 F et 100 F ; réservations : 04-78-27-02-48).

Le Monde
DES LIVRES DE POCHE
VENDREDI 2 MARS 2001

LE CŒUR EN PIÈCES DÉTACHÉES
Depuis vingt ans, l'incroyable Howard Buten donne des mots et une existence aux fracassés de la vie **p. III**

LE GRAND PARDON DE LA « MONDIALATINISATION »
Interrogations sur le repentir convulsif de notre époque, par Jacques Derrida **p. X**

SÉLECTION
La liste des livres de poche parus en février **p. XIII à XVI**

SUPPLÉMENT AU MONDE DU VENDREDI 2 MARS. N° 17450 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-MARIE COLOMBANI - IMPRIMERIE LE MONDE

sommaire

● LITTÉRATURES
Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué et **Quand est-ce qu'on arrive ?** de Howard Buten (p. III)
Le Clou d'or de Sainte-Beuve (p. IV)
Le Pacte des loups de Pierre Pelot (p. IV)
Moralités légendaires de Jules Laforgue (p. IV)
Les Irresponsables de Hermann Broch (p. V)
Papernik d'Emmanuel Moses (p. V)
Manuel de Saint-Germain-des-Prés de Boris Vian (p. V)
Livraisons (p. VIII)

● ROMANS POLICIERS
La Nuit des roses noires de Nino Filasto (p. VI)
Sempre caro de Marcello Fois (p. VI)
Livraisons (p. VI)

● SCIENCE-FICTION
La Compagnie des glaces, nouvelle époque : La Ceinture de feu et **Le Chenal noir** de G.-J. Arnaud (p. VII)
Livraisons (p. VII)

● ESSAIS
Foi et Savoir suivi de **Le Siècle et le Pardon** de Jacques Derrida (p. X)
Claude Lévi-Strauss et l'anthropologie structurale de Marcel Hénaff (p. XI)
Les Gamins de Bogota de Jacques Meunier (p. XI)
Banque et affaires dans le monde romain (IVe siècle av. J.-C. - IIIe siècle apr. J.-C.) de Jean Andreau (p. XI)
Un climatiseur en enfer et **Vertiges** de Roland Jaccard (p. XII)
Le Marché de l'art. Mondialisation et nouvelles technologies de Raymonde Moulin (p. XII)
Le Silence de la mémoire. A la recherche des juifs de Plock de Nicole Lapierre (p. XII)

● SÉLECTION
La liste des livres de poche parus au mois de février (p. XIII à XVI)

Le retour de « Points Virgule »

Seuil relance la collection, nouvelle maquette, petits prix

Les nouveaux « Points Virgule » (Seuil) sont arrivés. On les attendait avec un peu d'impatience : pas un titre nouveau depuis juin 1999 dans une collection qui a, depuis son lancement en 1979, apporté à ses lecteurs, ses « collectionneurs » pourrait-on presque dire, une part d'inattendu qu'on ne trouvait nulle part ailleurs. Une collection qui fonctionnait sur un rapport ludique à la langue, sur un ton, un état d'esprit qui étaient voulus par son initiatrice, Nicole Vuimar. Aucun éditeur n'aurait ainsi lancé directement dans une collection de poche Howard Buten *(lire p. III)*, Antonio Skármeta (*Une ardente patience,* dont a été tiré le film *Le Facteur*) ou Azouz Begag (*Le Gone du Chaâba [lire p. VIII]*) ni même Pierre Desproges ou Woody Allen. Pourtant ce sont encore des titres phares, vingt ans après.

A la longue, toutefois, la collection a vieilli. Nicole Vuimar est partie, Stéphane Leroy (auparavant en charge de Librio) a rejoint l'équipe du Seuil. *« La collection avait perdu de sa cohésion*, explique-t-il. *Les livres étaient éparpillés sur les étagères des librairies, il n'y avait plus de raison de faire de la collection quelque chose de totalement à part ; elle vient donc à présent se ranger sous la bannière des "Points", comme les "Points Essai", les "Points policier" ou les "Points Histoire".*

» Une direction littéraire autonome avait permis de créer un "espace poil à gratter", poursuit Stéphane Leroy, *une sorte de laboratoire visant une clientèle jeune. Cela devient aujourd'hui une branche des "Points", un peu à la marge, sans être pour autant destinée à un public adolescent. C'est plutôt une collection adulte dans laquelle les adolescents peuvent trouver des choses à lire, plus accessibles, moins chères. Il est évident qu'aujourd'hui les enseignants ont besoin de retrouver un rapport au livre non scolaire, ce n'est pas par hasard si le roman d'Azouz Begag est toujours prescrit par les enseignants et continue à se vendre au rythme de 20 000 exemplaires par an. Les jeunes n'ont pas besoin uniquement de lectures expliquées, il faut restituer aussi un rapport normal au livre en restant dans une fourchette basse de prix (de 20 F à 39 F [3,05 € à 5,95 €]). Mais il faut préserver le nom de la collection, ce nom formidable, l'esprit impertinent, un peu insolent, décalé, et la ligne éclectique. »*

Après six titres seulement – trois rééditions (Howard Buten, Azouz Begag et Skármeta) et trois inédits (*Les Skalts, peuple extraordinaire*, de Maya Nahum et Jean Reznikow, *Liberté, Egalité, Imaginez*, de Maryse Souchard, et *Drogues, savoir plus, risquer moins*, qui avait été diffusé en kiosque en avril 2000 par Drogues Info Service), il est difficile de se rendre compte du changement. Il est évident que « Points Virgule » ne pourra pas rester uniquement une collection d'inédits en gardant des prix serrés : il y aura donc, outre les rééditions, des titres puisés dans le fond du Seuil et des titres achetés à d'autres éditeurs. Un inédit toutefois à guetter au mois de mars : un livre intitulé *Je hais les dimanches*, rédigé à quatre mains par deux jeunes femmes de vingt ans. Vingt-quatre ouvrages seront publiés d'ici à l'été, et la distribution sera renforcée, en particulier dans les circuits de grande distribution.

Martine Silber

Icônes pour tous

La nouvelle collection de l'éditeur allemand Taschen

Est-ce encore du livre de poche ? Certainement, si l'on considère son prix : 52,50 F, soit 8 euros tout rond, pour près de deux cents pages et, surtout, deux cents images en couleur. Dans le genre, on ne trouve pas moins cher, pourrait-on entendre au supermarché. Confirmant un principe qui a fait son succès – le « beau livre » « démocratisé », pour toutes les bourses –, l'éditeur allemand Taschen lance une nouvelle collection, intitulée « Icons ». Et comme cette maison de Cologne fait rarement les choses à moitié, soixante-quatre numéros, au rythme de huit par mois, sont annoncés pour la seule année 2001.

C'est aussi un livre de poche au sens où chaque publication est la réduction d'un livre Taschen déjà existant, dans les secteurs les plus divers, l'unique point commun étant la mise en avant de l'illustration. « Icons », ce sont des livres qui se regardent avant de se lire. Cet éclectisme, qui est déjà visible au catalogue Taschen, fait qu'il est impossible de dégager une ligne éditoriale, au-delà du slogan : *« Découvrez de nouveaux genres, de nouveaux artistes, pour tous les goûts, sans casser votre tirelire. »* Benedikt Taschen insiste sur ce point : *« Comment le public peut-il savoir s'il aime ou pas s'il ne connaît pas ? Mais il n'aura envie de découvrir Piranèse ou l'histoire des chaises que si le prix est très attractif »*, explique-t-il.

La collection « Icons », dont le titre appelle des images fortes, qui ont marqué plus ou moins consciemment le monde, concerne les beaux-arts, le patrimoine, l'architecture, le design, la photographie, la décoration, l'art de vivre, l'érotisme. On y trouve des livres thématiques et des monographies d'artistes. Chaque livre est en anglais, français et allemand, ce qui permet de diffuser le même produit dans le monde entier – les titres sont d'ailleurs suffisamment génériques pour être compréhensibles dans les trois langues.

Les premières parutions sont *Chairs* (« chaises »), des monographies des photographes Edward Curtis (spécialiste des Indiens d'Amérique du Nord) et Karl Blossfeldt (spécialiste des végétaux), une *Encyclopaedia anatomica*, des eaux-fortes superbes de l'architecte Piranèse et, pour ne pas faire mentir la réputation de Taschen, quelques livres érotiques : *Erotica 19th Century from Courbet to Gauguin* ; *Pin ups* ; enfin les photos coquines de l'oublié Serge Jacques pour le journal *Paris-Hollywood*.

A ce prix-là, les textes ne sont pas tous d'une grande qualité et sont parfois un peu courts. L'impression n'est pas toujours irréprochable. Mais ce sont de beaux objets, au design agréable, et clairs.

Michel Guerrin

★ Collection « Icons », éd. Taschen, format 14 cm x 19,5 cm, 192 pages, 200 ill. environ, brochure souple, couverture satinée, 52,50 F (8 €), en trois langues (français, anglais, allemand).

en bref

● **La société irlandaise en six histoires.** Librio a repris le projet réussi de l'éditrice irlandaise Patricia Scanlan qui, pour faire retrouver le goût du livre au plus grand nombre, a demandé à des écrivains contemporains connus – et bien évidemment irlandais – de lui confier chacun une courte nouvelle, facile à lire. Les droits d'auteur sont reversés à des organisations luttant contre l'illettrisme en Irlande. Librio participe à ce projet en proposant six nouvelles, au rythme d'une par mois, et bien sûr toujours à 10 F (1,52 €). Déjà, on a pu découvrir, en janvier, celle de Roddy Doyle, *Rendez-vous au pub*, et, en février, *Un Irlandais en Allemagne* de Dermot Bolger *(lire p. VIII)*. Au mois de mars, on pourra se plonger dans la nouvelle de Sheila O'Flanagan, *Histoire de Maggie*, et avril verra la sortie de *Ballade irlandaise*, de Vincent Balville. Il faudra attendre mai et juin pour *Mauvaises ondes*, de Patricia Scanlan, et *Jésus et Billy s'en vont à Barcelone*, de Deirdre Purcell.

● **Changement de look pour la « Petite bibliothèque Payot ».** La « Petite », l'une des plus anciennes collections de poche, la première dans le domaine des sciences humaines, avait tout d'une grande. Ne serait-ce que son format. La voilà « réduite », si l'on peut dire, en format de poche (110 × 170), vendue à prix plus bas (entre 35 F [5,34 €] et 85 F [12,96 €]), avec de nouvelles couvertures, une lecture plus confortable et les mises à jour qui s'imposent. Elle continuera à accueillir les titres du fonds Payot, mais également des livres venus d'ailleurs, tant en « Voyageurs » qu'en sciences humaines.

Le cœur en pièces détachées

QUAND J'AVAIS CINQ ANS, JE M'AI TUÉ (Burt)
de Howard Buten.
Traduit de l'anglais
par Jean-Pierre Carasso.
Seuil, « Points Virgule »,
208 p., 39 F (5,95 €).
(Première édition : Seuil, 1981.)

QUAND EST-CE QU'ON ARRIVE ?
de Howard Buten.
Traduit de l'anglais
par Jacqueline Huet
et Jean-Pierre Carasso.
Ed. de l'Olivier, 204 p., 100 F (15,24 €).

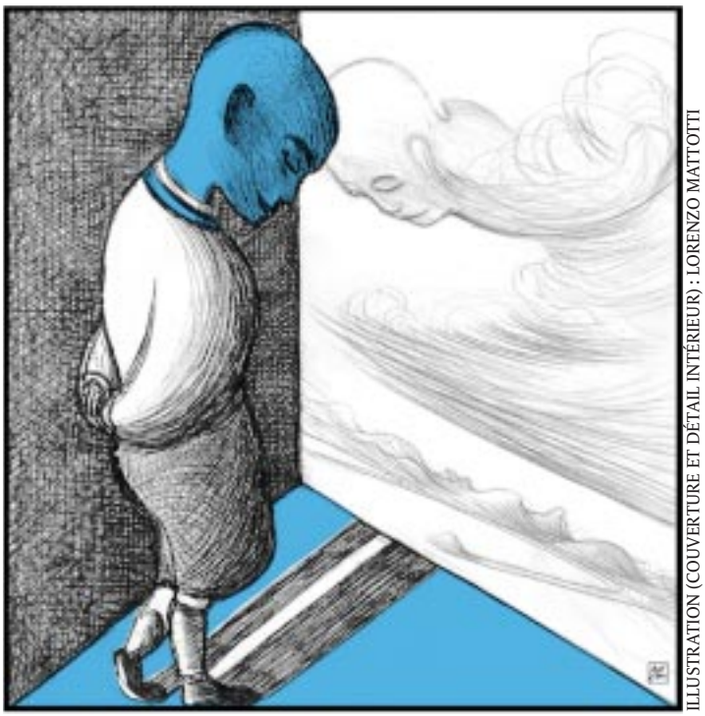

ILLUSTRATION (COUVERTURE ET DÉTAIL INTÉRIEUR) : LORENZO MATTOTTI

En 1981, le livre d'un jeune inconnu, paru directement en format de poche dans une toute nouvelle collection, faisait craquer en très peu de temps un million de lecteurs... Un succès inespéré dû sans doute en partie au titre, la première phrase du livre telle que l'avait traduite Jean-Pierre Carasso : *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué*. Le revoilà sous une nouvelle couverture (une photo tirée du film de Jean-Claude Sussfeld) pour inaugurer la maquette renouvelée de la collection « Points Virgule ». On notera que le livre, qui était sorti aux Etats-Unis avec pour titre *Burt* et qui n'avait pas connu le même intérêt qu'en France, vient également d'y être réimprimé sous le titre *When I was Five I Killed Myself*, et reçoit des critiques élogieuses (à lire, par exemple, sur Amazon.com).

Entre-temps l'auteur, Howard Buten, a écrit d'autres romans (dont *Le Cœur sous le rouleau compresseur*, qui est une suite de *Quand j'avais cinq ans...*), s'est adonné à sa passion : faire le clown, littéralement puisqu'il est le créateur du personnage de Buffo, a développé sa pratique de psychologue clinicien auprès des enfants autistes et créé pour eux un centre d'accueil à Saint-Denis – le Centre Adam-Shelton, du nom du premier petit patient qu'il a soigné aux Etats-Unis.

Un jeune patient qui ressemblait sans doute à un des personnages de *Quand j'avais cinq ans* – un petit garçon nommé Carl – autant que Howard Buten doit ressembler au jeune thérapeute Rudyard Walton. Car le roman a pour cadre *« la résidence home d'enfants Les Pâquerettes »*, c'est-à-dire une institution spécialisée dans le traitement des enfants fous. Et le jeune narrateur, Gilbert Rembrandt, dit Gil, huit ans, y est interné : *« Je suis à la résidence les pâquerettes depuis trois semaines maintenant. Je n'ai pas reçu la visite de ma manman et de mon papa pasqu'ils n'en ont pas encore le droit. C'est le règlement ici. Le docteur Nevele dit que je ne suis pas encore adapté. Je n'arrive pas à me maîtriser. Je fais de grosses colères. Il dit que je suis un bon petit garçon qui fait malheureusement des choses méchantes de temps en temps. Comme ce que j'ai fait à Jessica. Je suis ici tout seul. Je n'ai pas d'amis. Je connais pratiquement personne sauf Rudyard et Mme Cochrane. Pas un seul enfant. »*

Gil ne comprend pas cette solitude qu'on lui impose, ni pourquoi il ne peut pas retourner chez lui. Il se révolte, mord, donne des coups de pied, refuse de parler et ne trouve devant lui que l'incompréhension des adultes, des spécialistes, des professionnels. Le voilà sociopathe, à huit ans. Lui qui voudrait son papa, sa manman, des câlins, même son grand frère Jeffrey qui connaît toutes les voitures, et pougnougnou sa couverture et au moins, au moins, recevoir les lettres de Jessica. Il déteste cet endroit, il voudrait le tuer. Comme il voudrait tuer tout ce qu'il déteste. Ses parents, désarçonnés par ce qui s'est passé, s'en remettent aux médecins. Il est tout seul. Juste Jessica dans sa tête et les souvenirs de leur histoire, de l'école, du soir où le papa de Jessica est mort et où même sa maison pleurait sous la pluie, devant le petit bonhomme qui montait la garde, sous la pluie, dans son ciré jaune. Et Rudyard. Rudyard qui ne le croit pas malade et qui s'oppose au psychiatre traditionnel, qui lui *« ne comprend pas les enfants »*. Alors Gil raconte sur les murs. *« Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué... »*.

Romancier, clown, psychologue… Incroyable Howard Buten. Vingt ans après, son premier livre, récit à la première personne d'un « enfant fou », a gardé toute sa force. Une force que l'on retrouve dans son nouveau roman, où Buten se met cette fois dans les mots et dans la tête d'une jeune femme fracassée par la vie

Vingt ans après, les éditions de l'Olivier publient *Quand est-ce qu'on arrive ?*, du même auteur, à peine plus âgé. Simplement, après s'être mis magistralement dans la peau d'un petit garçon, le voilà en narratrice, sous forme d'une très jolie jeune femme pas si jeune que ça. Mais belle. Très belle. Et blonde, tellement blonde. Blonde à provoquer des folies d'amour. Mais paumée comme on n'ose plus l'être après vingt-cinq ans, et surtout après trente. Avec un physique comme ça, Bet aurait pu mieux faire que gérante de supérette. Probablement. Si elle en avait eu envie. Si elle n'avait pas eu des parents morts et des parents remplaçants. Et un frère mort du sida. Et une petite fille de cinq ans, très raisonnable comme savent l'être les enfants. Si elle n'avait pas eu tellement d'amants avec des mains *« faites de ce tissu dont on fait les pyjamas, de douces mains de pilou »*. Et sept avortements. Si elle cessait de cacher son jeu. De rentrer en elle-même. *« Personne ne te connaît Bet. Personne au monde. Tu joues les dures... » « Mon premier mari avait dit qu'il ne pouvait plus continuer à se cogner la tête contre un mur, qu'il me quittait parce que j'avais tous les hommes à mes pieds et que je m'obstinais quand même à refuser d'aimer. »*

Pourtant, il lui arrive d'être attentive aux autres, de s'occuper de ses employés, d'observer ses clients. C'est avec elle-même qu'elle ne sait pas se laisser aller. Parce que, à force, elle ne se croit plus capable de rien d'autre que de survivre sans rien éprouver, sans sentiments. Alors elle s'est installée près de Teddy, l'homme qui fait des va-et-vient dans sa vie et qui a fini par se marier avec une autre. Teddy, le père de sa fille, Patience, à qui elle l'a abandonnée. Et elle ne sait quoi lui dire, à Patience : *« Qu'est-ce qu'on dit à quelqu'un de si petit, qui a les mêmes cheveux que vous et dont le visage a la même forme que la forme de votre visage ? Comment pourrait-on, sans être prise d'un tel tremblement du cœur que toutes les pièces détachées se défont et vous laissent là, réduite à la moelle ? Comment tenir debout dans le monde, quand on est réduite à la moelle ? »* Il faudra pourtant bien qu'il se passe quelque chose.

Martine Silber

e x t r a i t

L'heure que je me couche c'est neuf heures mais je peux rester plus longtemps à condition de faire toute une histoire. Mais ce soir-là je suis monté sans histoire. D'habitude manman vient nous border. Des fois elle nous chante. Elle est très excellente comme chanteuse. La chanson préférée de Jeffrey c'est la Berceuse de la pleine lune, et la mienne c'est le chien de chasse, seulement manman la sait pas. Des fois elle vient pas nous border et je dois éteindre ma lumière tout seul. Debout près de l'interrupteur, je pointe mon doigt vers mon lit puis j'éteins et je cours là où montre mon doigt. C'est comme ça que je peux retrouver mon lit dans le noir. J'ai peur d'aller me coucher pasqu'y a des monstres dans mon placard. Je ferme la porte. Plus de fois on la pousse, plus elle est fermée. Avant de me coucher je pousse la porte de mon placard cinquante fois.

Le soir de notre plan il a fallu que je prenne un bain avant d'aller me coucher. J'aimerais être assez grand pour prendre des douches mais je suis trop petit pour la faire marcher. Des fois je prends une douche avec mon papa. Il est tout nu avec des poils sur lui et sur son zizi. J'en ai pas sur le mien. j'aime pas prendre des douches avec mon papa.

***Quand j'avais cinq ans...*, page 30.**

Sages amours

LE CLOU D'OR
de Sainte-Beuve.
« Petite bibliothèque Ombres », 156 p., 64 F (9,76 €).

Charles Augustin Sainte-Beuve aimait les femmes, mais à sa manière. Dans ses passions, la tête jouait le rôle principal. Ce qui lui valut le grand amour d'Adèle Hugo, laquelle supportait mal les appétits de faune de son Victor de mari. Avec Sainte-Beuve, elle pouvait s'enflammer sagement. Puis le grand critique rompit avec Adèle et s'éprit sur le tard de la chaste Mme d'Arbouville, qui n'eut, semble-t-il, pas trop de difficultés à repousser les avances de Sainte-Beuve afin de cantonner leurs relations à une amitié sereine et tendre. Jamais, malgré le désir qu'il prétendait en éprouver, l'écrivain ne parvint à *« planter son clou d''or »*, malgré ses pressantes invitations.

Le Clou d'or est, plutôt qu'une nouvelle inachevée, une sorte de dossier des amours crépusculaires du vieux critique et de la jeune femme, « *point belle mais mieux* ». On y voit l'amant échaudé supplier, raisonner, rager, menacer de partir si sa belle persiste à le décourager. Et revenir encore, ruser, utiliser les plus belles séductions de sa plume, enfin s'emporter contre l'indifférente. Le petit roman est une manière de régler ses comptes, tout comme *La Pendule* qui lui est ici adjointe. La littérature ne console pas de la réalité, mais elle offre à l'amour-propre de l'auteur des mensonges acceptables.

C'est aussi le cas pour la nouvelle intitulée *Madame de Pontivy*. Cette fois, le masque de la fiction est plus épais. L'action se passe à l'époque de la Régence et Sainte-Beuve se laisse prendre un instant aux charmes de sa propre narration. Mais c'est pourtant bien d'Adèle Hugo qu'il s'agit et c'est lui qu'il imagine ainsi, « *d'une fraîcheur de désir et de jeunesse, que son sentiment n'avait jamais connue d'abord dans cette vivacité*».

Pierre Lepape

Sauvagerie de la bête

Pierre Pelot a écrit la novélisation du film de Christophe Gans, « Le Pacte des loups »

LE PACTE DES LOUPS
de Pierre Pelot.
« Rivages poche », 382 p., 52 F (7,93 €).
(Inédit.)

L'histoire de la bête du Gévaudan est sans doute l'un des faits divers les plus étranges qui aient défrayé la chronique en France. Si l'on ne compte plus les ouvrages qui ont tenté de rendre compte de la série d'agressions cruelles qui ont ensanglanté et endeuillé, entre 1764 et 1767, les villages de cette région de la Lozère où l'on avait l'habitude de côtoyer les loups, il est rare que l'événement ait été le sujet d'une fiction.

Il convient de citer au moins l'étonnante tentative effectuée par René Sussan, alias René Réouven, le maître de la spéculation historico-littéraire, dans une nouvelle, « Le grand sacrilège », de son recueil *L'Anneau de fumée* (1). *« J'ai imaginé qu'un médecin, en avance sur son temps, supprimait la défense anticorps des êtres humains, parce qu'il pensait qu'ils mourraient du chancre – le nom du cancer à l'époque – non pas à cause du chancre lui-même, mais à cause de la bataille qu'il livrait aux anticorps et qui épuisait l'organisme. Grâce à ce qu'on appellerait aujourd'hui un sérum antilymphocytaire, il paralysait la défense immunitaire afin de laisser le champ libre au chancre et voir ce qui arriverait puisqu'il s'agissait de cellules remplaçant d'autres cellules. En fait, il advient la bête du Gévaudan. »* (Entretien avec René Réouven, *Enigmatika* n° 40.)

Il fut plus rare encore que la bête du Gévaudan fasse l'objet d'une œuvre audiovisuelle. Tout juste peut-on citer l'émission culte de Michel Subiela, « Le tribunal de l'impossible », dont le premier sujet, en octobre 1967, lui fut consacré. *« Pour "Le tribunal de l'impossible", c'était le sujet exemplaire : le fantastique au travail dans la petite histoire, puis dans l'histoire ; l'imagination populaire incarnant ses peurs, les vivant et les exorcisant par la création d'un mythe »*, déclarait Michel Subiela.

Il aura fallu attendre 2001 pour que la bête du Gévaudan devienne enfin le sujet d'un film (que l'on compare à ce que les Anglo-Saxons ont pu faire de Jack l'éventreur !) et pour que le scénariste Stéphane Cabel se livre sur la nature de la bête à d'audacieuses et astucieuses spéculations. Ce film, *Le Pacte des loups*, qui échappe à l'ordinaire corseté et étriqué du cinéma français, a fait l'objet d'une novélisation que l'on a eu l'intelligence de confier à l'un des meilleurs auteurs français des littératures de l'imaginaire : Pierre Pelot. Dès lors, le résultat dépasse largement ce qu'on peut attendre d'un exercice de ce genre.

On ne peut que recommander sa lecture à ceux qui ont vu le film, car entre celui-ci et le scénario original de Stéphane Cabel sur lequel Pierre Pelot a travaillé, il y a quelques différences sensibles. Ainsi le beau personnage de Cécile, qui dans le roman noue entre eux, de si fine manière, les temps du récit, a-t-il disparu de la version filmée. Ainsi la figure de Jean-François de Morangias est-elle ici bien mieux dessinée, a-t-elle plus de relief et d'arrière-plans que ne lui en octroie Christophe Gans.

Mais on peut conseiller aussi cette lecture à ceux qui n'ont pas vu le film, car, sur le canevas du script, Pierre Pelot s'est livré à un formidable travail d'écriture, sensible dès les premières lignes : *« Seul un regard de bête, ou de spectre, ne se serait pas enlisé à plus de vingt pas dans la brouillasse qui faisait de la terre et du ciel une même sagne grise fourragée par le vent. Le loup ne bronchait pas, son regard d'ambre étréci scrutant sans ciller la grisaille. »*

Cette phrase drue et dense, cette langue un peu râpeuse, qui ne dédaigne ni le mot ancien oublié ni l'expression patoisante pour coller à l'époque ou au terroir, ne soulignent pas seulement l'omniprésence des éléments, la sauvagerie sombre du décor ou la présence obsédante des loups. C'est toute l'intrigue qui prend ainsi de la pesanteur, de la force et du charme (au sens sorcier du terme) ; c'est le pacte des loups qui se nimbe d'une aura véritablement maléfique, c'est l'aventure monstrueuse de la bête qui prend vie par le verbe, comme elle le fait, ailleurs, par l'image.

J. Ba.

(1) « Folio SF » serait bien inspiré de le rééditer, puisqu'il parut jadis dans la collection « Présence du futur ». « Folio » vient par ailleurs de rééditer un autre roman de Pierre Pelot : *Debout dans le ventre blanc du silence.*

Fables du funambule

Des rééditions pour redécouvrir non seulement le poète, mais aussi le prosateur Jules Laforgue

MORALITÉS LÉGENDAIRES
de Jules Laforgue.
Présentation, notes, dossier, chronologie et bibliographie par Daniel Grojnowski et Henri Scepi.
GF Flammarion, 336 p., 47 F (7,17 €).

On ne lit pas beaucoup Jules Laforgue. Et lorsqu'on s'intéresse à lui, c'est plutôt à l'éblouissant poète des *Complaintes* – dont une édition paraît à l'Imprimerie nationale (120 F [18,29€]) – qu'au prosateur des *Moralités légendaires*. Il est pourtant, à plus d'un titre, l'une des grandes figures de la modernité poétique en cette fin de XIXe siècle – non loin de Rimbaud et de Mallarmé. Avec Corbière, il donne la main à Cendrars, à Larbaud, à Morand et à quelques autres. Mais en même temps, sa jeunesse, sa fantaisie souvent déchirante, son inquiétude constamment rappelée à l'ordre par l'ironie, le préservent d'une gloire trop lourde à porter...

Parues d'abord en revues, ces proses qui sont des fables et des parodies plus que des nouvelles à la manière de Maupassant (qui à l'époque règnent sur le genre) sont publiées en 1887, quelques mois après la mort de Laforgue, à vingt-sept ans. Avec un art funambule impressionnant, Laforgue s'empare des figures mythologiques qui faisaient les belles heures de l'esprit décadent – Salomé, Lohengrin, Pan, Persée, Hamlet... – pour les adapter à sa vision du monde. De la liberté que se donne le poète, les narrations et le style tirent de merveilleux avantages. La magie de certaines phrases résonne longtemps : *« Accoudée au parapet de l'observatoire, Salomé, fuyeuse de fêtes nationales, écoutait la mer familière des belles nuits. »* Cette édition des *Moralités légendaires* est accompagnée d'un riche et utile appareil critique.

Mais l'actualité laforguienne est abondante – programme d'agrégation oblige –, surtout pour la part versifiée de l'œuvre. En poche d'abord, Henri Scepi propose un commentaire des *Complaintes*, qui détaille notamment le contexte littéraire, philosophique et psychologique dans lequel fut composé le recueil (« Foliothèque », 52 F [7,93 €]). Henri Scepi publie parallèlement un essai sur la *Poétique de Jules Laforgue* (PUF, « Ecriture », 148 F [22,56 €]). L'autre grand spécialiste de Laforgue, Daniel Grojnowski, se penche lui aussi sur *Les Complaintes*, qu'il se propose de lire *« comme une "suite" au sens musical, c'est-à-dire un montage, une mascarade, où s'entremêlent les proférations cosmiques, les voix intérieures et les paroles du tout-venant »* (*Jules Laforgue, Les Voix de la complainte*, éd. Rumeur des Ages, 7, rue Dupaty, 17 000 La Rochelle, 80 F [12,20 €]).

L'exemplaire et monumentale édition des *Œuvres complètes* de Jules Laforgue s'achève avec le troisième volume préparé par Jean-Louis Debauve, Mireille Dottin-Orsini, Daniel Grojnowski et Pierre-Olivier Walzer (récemment décédé). Il regroupe les textes disséminés en revues, d'innombrables fragments, notes et brouillons et l'œuvre graphique (L'Age d'homme, 350 F [53,36 €]). Signalons enfin les actes du colloque sur *Les Complaintes*, qui s'est tenu en octobre 2000 sous l'égide de la Société des études romantiques (Ed. Sedes, 130 F [19,82 €]).

Patrick Kéchichian

De l'humanité des marionnettes

Le grand roman polyphonique de Hermann Broch sur l'« irresponsabilité » face au mal

LES IRRESPONSABLES
(Die Schuldlosen)
de Hermann Broch.
Traduit de l'allemand par Andrée R. Picard.
Gallimard, « L'Imaginaire », 388 p.,
78 F (11,89 €).
(Première édition : Gallimard, 1961.)

Quel est donc cet étrange roman où les personnages vont de A à Z en passant par W – ou du moins le nom qu'ils portent ? Un jeu à la Perec ? Même si certains thèmes souterrains rejoignent ceux de l'auteur de... *W ou le souvenir d'enfance*, rien à voir.

Hannah Arendt, qui a consacré un livre à Hermann Broch, considérait le *Récit de la servante Zerline* comme *« la plus belle histoire d'amour de toute la littérature allemande »*. Cette même Zerline, incarnée par Jeanne Moreau, est encore dans les mémoires de ceux qui ont vu son monologue hallucinant mis en scène par Klaus Michael Grüber en 1986. Pourtant, Broch, né à Vienne en 1886 et mort aux Etats-Unis en 1951, reste inexplicablement le plus mal connu des grands écrivains autrichiens et allemands de la première moitié du XXe siècle, alors qu'il est l'égal de ses contemporains Robert Musil ou Thomas Mann et que l'importance et la profondeur de son œuvre se rapprochent de celles de Kafka.

Mais revenons à cette histoire de A à Z. Tout commence avec A, évidemment. C'est-à-dire avec Andreas, jeune *« homme sans qualités »* et « héros », si l'on peut dire, de ce livre. Et tout finira à Z, avec Zerline. Aucun jeu oulipien, donc, mais plutôt l'expression du désir de l'auteur de composer une sorte de « roman total », et de l'effort épuisant poursuivi le long de son existence pour que la littérature embrasse et rende compte de toutes les dimensions de l'être et du monde. Un roman « total » à l'histoire étrange, puisqu'il est composé de textes au départ hétéroclites, dont certains ont été écrits dans les années 1920 et 1930, et que Broch reprend et complète à la fin des années 1940 pour construire ce curieux objet qui mêle poésie, essai et narration romanesque, et superpose les plans du rêve, la plongée dans les instincts ataviques et les déterminations inconscientes, la métaphysique, la politique et le mythe.

Qui sont donc ces *« irresponsables »*, et quel est leur niveau d'irresponsabilité ? Dans sa postface, Broch, qui était issu d'une famille juive autrichienne et fut arrêté par les Allemands en 1938 avant de pouvoir s'échapper aux Etats-Unis, a lui-même très clairement défini le projet de son roman. Il s'agissait de décrire *« des situations et des types allemands de la période préhitlérienne. Les personnages choisis pour les représenter sont dépourvus de convictions politiques*, écrit-il. *Aucun d'eux n'est directement "responsable" de la catastrophe hitlérienne. C'est malgré tout dans cet état d'âme et d'esprit – l'expérience l'a prouvé – que le nazisme a puisé sa vraie force. L'indifférence politique est en effet une indifférence éthique. Représenter cette situation et lui donner un fondement intérieur a été l'une des tâches de ce livre »*. L'arrière-plan politique sert donc de cadre général à une réflexion plus vaste sur l'inhumanité de l'homme dans un monde de « progrès » et de technique, et sur la dissolution ou l'éclatement du « moi » moderne et la perte des valeurs que cet éclatement entraîne.

Dans une petite ville allemande des années 1920, Broch fait apparaître une série de personnages dont le destin va peu à peu s'entrecroiser : Andreas et Zerline bien sûr, la baronne W, Elvire de son prénom, Hildegarde, sa fille, sorte de nonne laïque, morbide et frustrée, âme morte meurtrière ; mais aussi Zacharias, représentant de cet esprit petit-bourgeois que Broch détestait et dont il dit que *« Hitler* [en] *a été l'incarnation »* ; et encore la douce Melitta et son père, l'apiculteur, statue du commandeur et dernier représentant des valeurs humaines qui, avec Zerline, cette Zerline terrifiante et magique, humaine, trop humaine, dont le « récit » est un des plus beaux du livre, dénouera les fils entrelacés de cette histoire. Il faudrait dire encore, parmi tant d'éléments dans ce roman extrêmement riche et complexe, la force incroyable avec laquelle Broch inscrit ses personnages dans le découpage architectural de la ville, faisant sourdre cette angoisse métaphysique moderne et ce vide également mis en scène par le grand Antonioni du *Désert rouge* ou de *La Nuit* ; cette ville comme un labyrinthe hostile qui rappelle aussi, bien sûr, Kafka. Rien de passéiste, pourtant, dans la démarche de Broch. Plutôt la tentative de refonder des valeurs dans un monde qui a explosé. De A à Z, un *« voyage dans la nouvelle patrie humaine »*.

Fabienne Darge

Les désarrois du professeur Papernik

Un universitaire franco-israélien tiraillé par la vie dans le premier roman d'Emmanuel Moses

PAPERNIK
d'Emmanuel Moses.
Gallimard, « Folio »,
304 p., 40 F (6,10 €).
(Première édition :
Grasset/Fasquelle, 1992.)

Il est marié à une avocate, femme de poigne et de tête, ils ont deux enfants. Anxieux, il s'apprête à avoir quarante ans. Universitaire, il enseigne les statistiques à l'université de Jérusalem. Né en France, il a choisi de vivre en Israël, sans trouver paix et sérénité dans aucun des deux pays. « Il », c'est Papernik, l'antihéros du premier roman d'Emmanuel Moses, poète, romancier et traducteur né au Maroc en 1959 au sein d'une famille d'intellectuels juifs, auteur, entre autres, d'un étonnant volume de nouvelles (*Un homme est parti*, Gallimard, 1989), de plusieurs recueils de poèmes – dont *Métiers* (Obsidiane, 1989) – ainsi que de la traduction et de la présentation d'une anthologie comprenant onze poètes israéliens (Obsidiane, 1999).

Aujourd'hui, la relecture de *Papernik*, réédité en poche, donne l'occasion de retrouver les grandes promesses qu'il portait malgré les défauts, somme toute charmants, d'un premier roman. Car Emmanuel Moses fait partie de ces écrivains conscients du chemin ardu qui les attend et décidés à ne pas trahir leur vocation.

Voici donc Papernik prenant son congé sabbatique en France. A l'ombre de la tour Montparnasse, bercé par le grondement du métro aérien, écartelé entre ses obsessions sexuelles et son travail, entre ses efforts pour intégrer la petite communauté israélienne et les réunions avec les Palestiniens, aussi fantasmatiques que vaines, que ne cesse d'initier sa femme pacifiste, le professeur de Jérusalem se perd. Après l'échec parisien et le retour dans la ville qu'il aime plus que toute autre – elle nous vaut la description exceptionnelle de ses quartiers résidentiels en pierres blanches et roses ainsi que de ceux où les fanatiques religieux se sont installés –, les perplexités de Papernik, nourries d'un appétit sexuel indomptable, ne font qu'augmenter. C'est finalement Eva (substitut de la mère tout au long de cet imbroglio œdipien ?), sa femme, qui l'aidera à se réconcilier avec lui-même, qui le sauvera de la dépression.

Bien sûr, les performances amoureuses du héros pessimiste ne sont pas celles d'un Henry Miller solaire, déchaîné dans ses *Tropiques* ; certaines longueurs, une certaine gentillesse aussi l'éloignent également de Portnoy, l'enragé du sexe de Philip Roth. Qu'importe ! Ceux et celles qui se montraient confiants dans le destin littéraire d'Emmanuel Moses, qui le rassuraient, ne s'étaient pas trompés. *Papernik* comme ses romans ultérieurs, *Danse de la poussière dans les rayons du soleil* (Grasset, 1999), *Valse noire* (Denoël, 2000) et *Adieu Lewinter* (Denoël, 2000), témoignent tous de l'effort inlassable du romancier en quête du détail significatif, du mot juste, de la phrase en mesure de restituer d'une manière aussi exacte que possible la complexité inouïe des êtres et des choses au sein d'univers proches, miroitants et, hélas, tellement instables.

Edgar Reichmann

Il y a un après...

MANUEL
DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
de Boris Vian.
Le Livre de poche,
256 p., 33 F (5,03 €).
(Première édition :
Toutain, 1950 ;
deuxième édition :
Chêne, 1974 ;
troisième édition :
Pauvert, 1997.)

La verve de Boris Vian ne s'émousse pas avec le temps. Plus d'un demi-siècle après sa première édition, son *Manuel de Saint-Germain-des-Prés* garde son insolente fraîcheur. A sa façon, il restitue cette ambiance « dingue » d'après la Libération qu'ont connue les patriarches d'aujourd'hui. Avec l'aide de nombreuses photos d'époque.

Dans la géographie du quartier, Vian s'intéresse surtout au sous-sol, *« floraison de cavernes... grottes de dimensions variables connues sous le vocable générique : caves existentialistes »*. Il ne résiste pas au non-sens quand il parle du climat : *« Il pleut peut-être à Saint-Germain-des-Prés mais seulement sur ceux qui n'y viennent pas. »*

Le ton change lorsqu'il dépouille la presse de l'époque. D'incroyables articles fielleux paraissent alors sous la plume de certains journalistes. Vian restitue ensuite les *« faits et mythes réels »*, remontant aux traces plus lointaines : le Flore, lancé par la *« bande à Prévert »* et où Sartre officiera plus tard ; Lipp, où Raymond Queneau se bagarrait avant guerre contre les gens de l'Action française ; Aux Deux Magots, La Rhumerie, et puis bien sûr, après la Libération, les fameuses caves : le Tabou, le Club Saint-Germain, le Méphisto.

On s'attardera enfin sur la galerie des portraits des familiers de ces lieux. Ils sont là, plus de quatre-vingts, célèbres gens de plume, de planches, de cinéma, de musique, venus sans masque « s'éclater », comme on ne disait pas encore.

Pierre Drouin

livraisons

● **INSUPPORTABLE,** de Giacomo Sartori
Le plus frappant dans ce premier roman de Giacomo Sartori, c'est la manière dont il parvient à rendre palpable la notion de frontière, à tous les sens du terme. Frontière linguistique d'abord, et géographique, puisque l'action se passe dans les montagnes du Haut-Adige, où les gens parlent soit allemand soit italien, et se méprisent mutuellement en fonction de l'idiome qu'ils utilisent. Mais aussi frontière entre certaines traditions ancestrales et les impératifs de la société moderne. Dans ces contrées où le braconnage est roi, il est parfaitement normal de disposer chez soi d'un véritable arsenal et la loi des carabiniers ne pèse pas lourd face aux coutumes bien établies de ces montagnards. Et surtout frontière entre la raison et la folie. Thomas, le héros du roman, est un marginal qui vit seul dans la montagne tandis que son frère Karl est un hôtelier prospère qui ne manque jamais une occasion de l'humilier. Thomas, d'ailleurs, a l'habitude : depuis sa plus tendre enfance, son père l'accusait d'être né à cause d'un défaut de fabrication du préservatif et le menaçait, s'il pleurnichait, de le fourrer dans un sac et de le noyer comme un chaton. Les deux frères se sont disputé la même femme, Lisi, qui a mystérieusement fini ses jours défenestrée. On a accusé Thomas, qui a été plusieurs années bouclé dans un hôpital psychiatrique. Lui-même ne sait pas très bien ce qui s'est passé. Depuis, il continue à entendre des voix et est prêt à s'accuser de tous les méfaits. Quand des couples d'amoureux commencent à être systématiquement assassinés dans la région, Thomas est évidemment désigné comme le coupable idéal... A moins que l'amour pour une jeune servante ne parvienne à le sortir de sa folie. (Traduit de l'italien par Françoise Liffran, 10/18, 160 p., 44 F [6,71 €]. Inédit.)

● **QUE LE DIABLE L'EMPORTE,** de John Franklin Bardin
Après un séjour en clinique psychiatrique, Ellen, célèbre claveciniste, retrouve sa maison, son mari Basil et son instrument. Elle va pouvoir se remettre à jouer et reprendre une vie normale. Mais est-elle vraiment guérie ? Le doute s'insinue en elle, aggravé par le comportement étrange de son entourage. L'auteur de *La Mort en gros sabots* n'a pas son pareil pour créer une atmosphère d'angoisse par des intrigues subtilement déjantées. Il s'affirme bien comme un des maîtres de l'inquiétante étrangeté. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Richard Matas, éd. Joëlle Losfeld, « Arcanes », 220 p., 60 F [9,15 €]. Première édition : Terrain vague, 1989.)

● **IL FAUT BUTER LES PATATES,** de Gérard Alle
On est loin des bagadou, des festou-noz et des ajoncs en fleurs. La Bretagne, ici, est grise et noire, couleur des ardoisières en faillite et de la campagne boueuse où quelques paysans tentent de survivre. *« Campagnes concentrées. Poules entassées. Cochons hallucinés. Consciences concassées. Grands festivals d'illusions contre petits bistrots qui s'essoufflent... Faillites retentissantes ou épidémies salutaires ? »* Décidément, la vie à la campagne n'est plus ce qu'elle était ! C'est bien de survie qu'il est question ici, et pas seulement de celle d'un paysage ou d'une petite paysannerie dévorée par les fédérations ou les grands groupes alimentaires, mais de l'espèce, quand les empoisonneurs font la loi. Un bon polar fermier, bien noir, en prise directe avec des problèmes tristement d'actualité, avec tout de même une petite éclaircie à la fin, entre deux grains. (Ultimes Polar Baleine, 196 p., 45 F [6,86 €]. Inédit.)

● **MEURTRES AU CLAIR DE LUNE** et **MORT À L'OPÉRA,** de Gladys Mitchell
Elle est conseillère en psychologie auprès de Scotland Yard ; mais cette vieille excentrique est surtout passionnée par l'occulte et le paranormal, ce qui lui donne de curieux atouts pour débrouiller les plus sombres affaires. Parfois seule, parfois aidée de deux jeunes acolytes, deux frères de onze et treize ans dans *Meurtres au clair de lune*. Arrivée tardive en France de Dame Beatrice, femme du monde et adepte du tricot, rivale et contemporaine de Miss Marple. Encore *« une vraie reine du crime »* (c'est P.D. James qui le dit), dans une dynastie anglaise décidément abondante. Ces deux premières aventures, qui préfigurent une longue série, devraient réjouir tous les amateurs. (Traduits de l'anglais par Jean-Noël Chatain et par Katia Holmes, 10/18, « Grands détectives », 320 p. et 290 p., 47 F [7,17 €] chacun. Inédits.) **G. Ma.**

Viva Italia !

Trafic d'art et Sardaigne profonde, deux excellents romans

LA NUIT DES ROSES NOIRES
(La notte delle rose nere)
de Nino Filasto.
Traduit de l'italien par Françoise Liffran.
Gallimard, « Série noire », 358 p.,
49 F (7,47 €). (Inédit.)

SEMPRE CARO
de Marcello Fois.
Traduit de l'italien par
Serge Quadruppani,
préface d'Andrea Camilleri.
Seuil, « Points », 120 p., 32 F (4,88 €).
(Inédit.)

Arriver après les carabiniers, ce n'est pas faire preuve, si l'on en croit la formule consacrée, d'une grande efficacité. C'est pourtant au sens propre le sort réservé aux avocats italiens. Ils arrivent *« après les carabiniers, enquête faite et hypothèses solidement étayées »*. Même si la nouvelle procédure pénale italienne prévoit que les avocats peuvent être amenés à enquêter eux-mêmes, dans la pratique courante, ils sont réduits la plupart du temps à travailler sur une matière prémâchée. Ce rôle subalterne ne convient pas à Corrado Scalzi, qui n'entend pas rester spectateur des affaires dans lesquelles il intervient mais s'empresse de crever l'écran et d'entrer dans le film. Et s'il est tellement convaincant, c'est que son créateur, Nino Filasto, est lui-même avocat pénaliste. Il a défendu de nombreux terroristes de gauche et plaidé dans des procès qui ont fait grand bruit. Sa connaissance intime de l'appareil judiciaire lui permet d'en dénoncer les lacunes, depuis le système carcéral jusqu'à certaines aberrations de la procédure pénale. Mais les enquêtes de l'avocat Scalzi ne sont pas des pamphlets.

Des pamphlets, Nino Filasto en écrit par ailleurs, et il travaille actuellement à une *Storia delle merende infame,* inspirée du procès de celui qu'on a appelé « le monstre de Florence » et qui massacrait les couples d'amoureux dans les collines de Toscane. Quand il imagine une intrigue policière, c'est par *« une forme de sublimation, pour avoir la possibilité de revisiter l'affaire d'une manière un peu différente tout en s'amusant »*. Parmi les plus spectaculaires, on se souvient de celle qui défraya la chronique en 1984 lorsqu'on repêcha dans un canal de Livourne trois têtes de pierre qui furent immédiatement attribuées à Modigliani. Les spécialistes s'enthousiasmèrent jusqu'à ce que des étudiants avouent le canular et expliquent, preuves à l'appui, comment ils avaient fabriqué les fausses statues. Mais l'histoire ne s'arrête pas là, car les vrais Modigliani existaient bel et bien et pourraient avoir été la propriété d'un ferrailleur qui, dans sa casse de voitures, se prenait pour César.

Au-delà du trafic d'œuvres d'art ou de l'industrie des faussaires, le cas des faux Modigliani étend très loin ses ramifications, jusqu'au blanchiment d'argent par la mafia, le trafic de drogue et les arnaques en tous genres. Le pauvre Corrado Scalzi, avec l'aide dévouée de sa fidèle Olimpia et celle, plus douteuse, de son confrère Guerracci, se retrouve à jouer tous les rôles au milieu de cet affreux *pasticcio.* Tantôt avocat, tantôt limier, il est un jour plaideur en toge, le lendemain accusé de collusion avec les truands et menacé d'être rayé du barreau. D'autant plus qu'il sert les intérêts contradictoires de plusieurs clients à la fois : le commendatore Carrubba, une sorte de caricature de filou au petit pied, veule et retors, qui a le don de s'embarquer dans des embrouilles qui le dépassent, et une certaine Carol Ellroy (hommage de Filasto à un de ses auteurs favoris) dont le compagnon, expert d'art, a été assassiné.

Dans cet imbroglio réjouissant, Nino Filasto soigne particulièrement les seconds rôles, comme cet Eros chauffeur de taxi qui cite Kantor à tout propos et correspond à un personnage bien réel, que l'auteur a connu lorsqu'il s'occupait lui-même d'une troupe de théâtre expérimental. Ce mélange de fiction et de réalité, basé sur une excellente connaissance des dossiers, donne toute leur force aux enquêtes de Filasto et apporte un nouvel éclairage sur certaines affaires célèbres. Modigliani est l'un des artistes qui ont le plus inspiré les faussaires, et sa fille Jeanne s'est employée de toutes ses forces à combattre ce trafic. *La Nuit des roses noires* contient à cet égard une révélation qui n'est pas négligeable. La mort de la vieille dame dans son appartement parisien, à la veille d'un voyage qu'elle s'apprêtait à faire en Italie pour apporter la preuve que certaines statues attribuées à son père étaient des faux, pourrait bien ne pas avoir été un accident.

C'est aussi un avocat qui mène l'enquête dans *Sempre caro*, mais en Sardaigne dans les dernières années du XIXe siècle. L'avocat Bustianu aime par-dessus tout deux choses, son métier et sa promenade quotidienne dans la campagne sarde, qu'il appelle, en référence à des vers de Leopardi, son *« sempre caro »*. La justice n'est pas facile à rendre, surtout à l'époque, dans ce coin de Sardaigne bien éloigné de Rome où sont édictées les lois. Et le cas auquel est confronté Bustianu paraît étrange. Un jeune berger, Zenobi, honnête, sympathique et beau comme un dieu, s'apprête à épouser la fille de son patron, quand on l'accuse d'avoir volé des agneaux dont il avait la garde. Il pourrait facilement se disculper mais, au lieu de cela, il prend le maquis et semble s'ingénier à détruire les preuves de son innocence. Jusqu'à ce que Bustianu joue l'avocat des pauvres et rétablisse la vérité.

Le tableau que brosse Marcello Fois de la Sardaigne est étonnant. Il a le regard d'un peintre pour les paysages de son pays natal, et celui d'un analyste lucide pour une société coincée entre tradition et modernité. On est bien loin du constat pessimiste que faisait Alberto Savinio dans un essai sur Simenon, estimant que le roman policier ne pouvait prospérer en Italie à cause d'une tendance nationale à tout édulcorer.

Gérard Meudal

De feu et de glace

La « nouvelle époque » de l'immense feuilleton de G.-J.Arnaud

LA COMPAGNIE DES GLACES
Nouvelle époque : La Ceinture de feu et **Le Chenal noir**
de G.-J. Arnaud.
Fleuve noir, 2 vol., 280 p., 39 F (5,95 €) chacun.
(Inédit.)

Quel parcours singulier que celui de G.-J. Arnaud, qui est peut-être le dernier grand auteur de « littérature populaire », au sens donné depuis le XIXe siècle à cette expression. Ecrivain extrêmement prolifique, il a tâté de tous les genres de ce qu'on appelait il n'y a pas si longtemps – mais cela paraît aujourd'hui très loin – les paralittératures. Après des débuts brillants sous le pseudonyme de Saint-Gilles, sanctionnés par le Prix du Quai des Orfèvres pour *Ne tirez pas sur l'inspecteur,* il a fait une grande partie de sa carrière, des années 1950 aux années 1980, chez les éditeurs populaires, en s'inscrivant délibérément dans le champ de leurs collections.

Il a donc écrit des romans d'espionnage à L'Arabesque, chez Ferenczi ou au Fleuve noir, des romans policiers, des romans galants ou érotiques chez Eurédif sous le pseudonyme d'Ugo Solenza, des romans d'épouvante dans la collection « Angoisse », des romans de science-fiction dans la collection « Anticipation ». Mais dans ce qui, chez beaucoup d'auteurs populaires, n'est qu'une production sérielle plus ou moins stéréotypée, il a su apposer une personnalité véritable, déroger aux canons alors en vigueur. C'est ainsi que sa série d'espionnage mettant en scène le personnage du « Commander » est loin d'être aussi manichéenne que les autres de la même époque, et fait preuve à l'égard des agissements des services secrets du bloc occidental d'un regard plutôt critique. Mais, surtout, il a maintenu, même avec une cadence de publication élevée, un niveau de qualité tel qu'il figure aujourd'hui, avec des titres comme *Enfantasme*, *L'Homme noir*, *Les Gens de l'hiver*, *Les Jeudis de Julie* ou *Le Coucou*, parmi les auteurs policiers les plus importants des années 1970.

Et puis brusquement, alors qu'il n'avait fait qu'effleurer le genre, G.-J. Arnaud se lance en 1980 dans une entreprise extraordinaire, au sens le plus fort du terme : il commence la rédaction d'un cycle de science-fiction intitulé « La Compagnie des glaces », dans lequel il imagine que, à la suite de changements climatiques considérables, la terre connaît un nouvel âge glaciaire et l'avènement d'une civilisation ferroviaire hégémonique et fortement hiérarchisée. Et bientôt l'odyssée de Lien Rag, le glaciologue en rébellion contre la caste toute-puissante des Aiguilleurs, prend une ampleur inattendue : celle d'un véritable fleuve romanesque, d'un gigantesque feuilleton qui s'étalera sur un total de soixante-deux volumes, un chiffre qui, à lui seul, donne la mesure du caractère exceptionnel – et à notre connaissance unique – de cette œuvre où G.-J. Arnaud s'est révélé un formidable bâtisseur d'univers.

En bon romancier populaire, il a su donner à la plupart de ses romans des titres évocateurs, intrigants, chargés d'une indéniable poésie : *Les Voiliers du rail*, *Les Hommes-Jonas*, *Les Eboueurs de la vie éternelle*, *Les Montagnes affamées*, *Les Hallucinés de la voie oblique*, *Les Vagabonds des brumes*, *La Charogne céleste*... Et animer d'un souffle puissant cette saga où il a fait montre d'une invention constante, d'une imagination sans défaut.

On comprend que, arrivé au terme de cette aventure scripturale sans pareille, il ait eu du mal à abandonner le peuple coloré de ses personnages et cette terre remodelée au seul gré de sa fantaisie de romancier. Il est revenu, avec ses « Chroniques glaciaires », faire quelques petits tours dans cet univers glacé dont le silence blanc n'est rompu que par le bourdonnement des convois ferroviaires.

Et puis il a repris le cours de « La Compagnie des glaces » là où il l'avait interrompu dans *Il était une fois la Compagnie des glaces*, pour la prolonger d'une nouvelle époque. Ce qui nous permet de retrouver tous ceux qu'il avait semblé abandonner à leur destin après soixante-deux tomes (1) de bons et loyaux services : Lien Rag, Yeuse, Liensun, Lienty Ragus, Songe, le professeur Charlster, Pie XIII, les Simone, les Roux et bien d'autres. Nous les retrouvons sur une terre où le retour du Soleil, longtemps occulté par l'explosion de la Lune, se révèle plutôt catastrophique : une ceinture de feu sépare l'hémisphère Nord de l'hémisphère Sud de façon brutale. Et ceux qui se sont réfugiés dans les territoires les plus australs pour échapper à la brûlure de l'astre retrouvé survivent dans des économies difficiles que l'intransigeance des Roux complique encore...

Le génial mais pervers professeur Charlster a réussi, sur la demande du chef des Aiguilleurs, à ménager un étroit chenal dans la ceinture de feu. C'est ce chenal qui est à l'épicentre de l'intrigue des deux premiers romans de la nouvelle époque ; ce chenal et un certain projet « Permafrost », conduit par les trois puissances subsistantes : le Consortium des bonzes, les Aiguilleurs et le Nouveau Vatican, dont Lien Rag apprend la nature à l'issue du deuxième volume.

« Mais alors, la lutte va reprendre contre ces nostalgiques de l'ère glaciaire et des trains qui sillonnaient la planète, du froid toujours difficilement maîtrisé, de la nourriture contingentée, des exactions policières », s'exclame l'un de ses compagnons. Avec ces deux premiers volumes, dont Philippe Jozelon signe les illustrations de couverture avec son talent habituel, G.-J. Arnaud a remis son feuilleton en ordre de marche, ressuscité avec un doigté de prestidigitateur l'intérêt de ses lecteurs, à qui il a redonné le goût de ces petits mots magiques : à suivre... En mai 2001, nous nous embarquerons bien volontiers sur *Le Réseau de l'éternelle nuit...*

Jacques Baudou

(1) Pour la publication de « La Compagnie des glaces » sous la forme de volumes omnibus, G.-J. Arnaud a ajouté un tome supplémentaire inédit : « L'Avenir des dupes ».

l i v r a i s o n s

● **EMBLÈMES n° 1**
Lea Silhol, l'égérie du Cercle d'études vampiriques et l'animatrice vibrionnante des éditions de l'Oxymore, lance avec ce premier numéro une série d'anthologies périodiques thématiques. Et c'est tout naturellement qu'elle a consacré cet ensemble à la figure chérie du vampire. Un ensemble qu'elle a voulu *« noir »*, débarrassé *« des couches de velours, de strass et de jais »* qui enjolivent d'habitude le mythe, et *« propre à bouger le cœur des vampiromanes »*. Le sommaire se partage entre auteurs anglo-saxons et auteurs francophones. D'un côté, quelques maîtres du récit vampirique, de Kim Newman à Tanith Lee, en passant par Nancy A. Collins qui nous conte ici une aventure de sa Sonja Blue, la tueuse de vampires. De l'autre, de jeunes auteurs français tentés par le défi, dont Fabrice Colin qui se révèle une fois encore remarquable nouvelliste avec « Intérieur nuit ». En prime, une rare curiosité qui mérite l'attention : les quatre premiers chapitres (l'ensemble fait près de 900 pages) de *Varney le Vampire,* le premier roman de vampire, publié quarante ans avant *Dracula* sous la forme de « Penny Dreadfuls », sortes de fascicules populaires qui eurent grand succès dans la Grande-Bretagne du milieu du XIXe siècle. Le livre fut attribué à un certain James Malcolm Rymer, auteur par ailleurs d'un autre roman gothique, *The Black Monk,* édité sous la même forme. (Ed. de l'Oxymore, 58, rue Saint-Guilhem, 34000 Montpellier, 156 p., 69 F [10,52 €].)

● **L'APPRENTI ASSASSIN,** de Robin Hobb
On ne se lassera pas de le répéter : avec la trilogie de « L'Assassin royal » (parue en France en plus de trois volumes), Robin Hobb, alias Megan Lindholm, a publié l'un des cycles de « fantasy » contemporaine les plus réussis et les plus achevés. Tout simplement parce qu'elle s'est efforcée d'aborder le genre avec un angle d'attaque neuf, en faisant preuve d'invention dans chacun des ingrédients archétypaux du genre : la lutte manichéenne contre le Mal, qui prend ici la forme de raids de pirates dévastateurs ; la Magie, dont elle décrit deux façons très particulières, l'Art et le Vif ; la Quête, dont elle ne fera partager au lecteur que les phases dernières. Mais c'est dans le choix du personnage central de sa trilogie qu'elle s'est montrée la plus originale : son héros est le bâtard d'une famille royale qui, dans ce premier tome, ne va pas seulement faire l'apprentissage du métier d'assassin royal, mais aussi celui de la vie à la cour de Castelcerf, avec ses arcanes, ses complots, ses jeux politiques complexes. Personnage hanté, déchiré, mais d'une fidélité à toute épreuve, FitzChevalerie entame ici un itinéraire romanesque qu'on ne saurait recommander autrement qu'avec la plus extrême chaleur. (J'ai lu, « Fantasy », 510 p., 50 F [7,62 €]. Première édition : éd. Pygmalion, 1998.)

● **LA PARADE DES MONSTRES,** de Darren Shan
Quoi de plus fascinant pour des adolescents que d'assister à une représentation quasi clandestine du Cirque des horreurs et à sa parade des monstres ? Mais pour Darren Shan, le narrateur, ce ne sera pas seulement un pur moment d'émotions fortes et de frissons au goût de fruit défendu, ce sera aussi le début d'une aventure personnelle étrange et dérangeante, qui lui fera regretter sa passion pour les araignées et l'amènera à quitter sa famille pour devenir l'assistant de M. Krapula, dont le nom, par ses assonances, dit assez l'appartenance au peuple des vampires. Ce premier tome de la « Saga de Darren Shan » traite donc le thème du vampire – c'est-à-dire à la fois celui de la différence et celui de la monstruosité – de manière très intéressante et plutôt novatrice. On attend avec curiosité la suite pour voir si les promesses de ce plaisant volume seront tenues... (Pocket Junior, 246 p., 69 F [10,52 €].)

● **FLAMMES D'ENFER,** de Jonathan Carroll
Dans la littérature fantastique d'aujourd'hui, Jonathan Carroll occupe une place de tout premier plan : celle d'un styliste d'une rare élégance, fasciné par le thème de l'invasion du monde réel par des créatures de fiction. Dans *Flammes d'enfer*, il met en scène un acteur américain qui voit sa vie s'émailler de péripéties insolites, puis d'événements de plus en plus étranges : il est amené à revivre des scènes arrachées à un passé énigmatique ou à une vie parallèle, avant de découvrir qu'il est la victime d'une mise en boucle perverse d'un conte de Grimm, « Outroupistache », ici subtilement réécrit pour lui donner une autre portée, d'une modernité terrible. (Pocket Terreur, 314 p., 37 F [5,64 €]. Première édition : Albin Michel, 1991.) **J. Ba.**

littératures

● **LES ÉTOILES FILANTES,** de Jacques Bellefroid
Une rencontre. L'expérience la plus partagée et la moins facile à aborder. Un nouveau défi à chaque fois. Comment aborder l'autre ? Quel langage parle-t-il ? Lorsque Frank accepte, dans un moment de faiblesse, de suivre Boris chez Katia, des questions se bousculent : quelle relation va-t-il tisser en l'espace de quelques heures ? Quel est cet autre derrière le masque qu'il arbore ? Jacques Bellefroid dote ses personnages du pouvoir qu'il a lui-même sur eux : rendre l'autre transparent, détailler les expressions de son visage et savoir y répondre par la parole. L'infime frontière qui sépare l'amour et l'amitié réjouit, elle laisse sa place à l'ambiguïté. Avec finesse et sagacité, Bellefroid met en mots les aléas du jeu relationnel. (Gallimard, « Folio », 142 p., 29 F [4,42 €].) **Na. B**

● **LE GONE DU CHAÂBA,** d'Azouz Begag
Des propos d'enfants entre eux, des échanges avec leur maître d'école, qui symbolise le savoir. Dans le bidonville du Chaâba, qui a vu grandir Azouz Begag, on assiste à la rencontre entre des expressions algériennes intraduisibles et la découverte de la langue française. Le Chaâba, bidonville de baraques en planches près de Lyon, était le refuge d'immigrants ayant fui la misère algérienne. Derrière ces tôles ondulées, des enfants se créent un univers et se projettent. Leur rencontre avec le savoir et l'écriture fait naître de nouvelles perspectives. L'espoir, non pas de tout quitter brutalement, mais d'avoir un pouvoir sur leur existence. Depuis plusieurs années, Begag,*« chantre de la discrimination positive »*, lutte pour une évolution des mentalités et un recul des préjugés. (Seuil, « Points Virgule », 240 p., 39 F [5,95 €].) **Na. B**

● **UN IRLANDAIS EN ALLEMAGNE,** de Delmot Bolger
Le narrateur écrit à son fils une longue lettre où il lui raconte ce qu'a été pour lui l'année 1988, celle où son amie lui a annoncé qu'elle allait avoir un enfant, la veille de la demi-finale de l'Euro 88. Lui qui n'aurait jamais cru qu'il devrait un jour quitter son pays natal allait émigrer en Allemagne, et devenir le père d'un garçon *« irlandais en Allemagne et allemand en Irlande »*. Match de foot après match de foot, il évoque son enfance, ses copains, supporteurs comme lui de l'équipe irlandaise, et la seule Irlande qu'il peut transmettre *« au fils qui porte son nom dans un pays étranger »*. A la suite de ce récit, quelques poèmes tendres et nostalgiques de cet écrivain né en 1959, l'une des têtes de file des romanciers irlandais contemporains. Et si on veut mieux le connaître, on lira aussi le roman à plusieurs mains qu'il a dirigé : *Finbar's Hotel*, avec la collaboration de Roddy Doyle, Anne Enright, Hugo Hamilton, Jennifer Johnston, Joseph O'Connor et Colm Toibin, aux éditions Joëlle Losfeld. (Traduit de l'anglais – Irlande – par Julia Schmidt et Sabine Weispieser, Librio, 90 p., 10 F [1,52 €].) **M. Si.**

● **LE MAL DE MER,** de Marie Darrieussecq
Publié en 1999 (chez POL), ce troisième roman de l'auteur de *Truismes* est l'histoire d'une évasion, ou plutôt d'une absence. Une mère et sa petite fille ont fugué. Le mari, la belle-mère ont été laissés en plan. Ce ne sont pas des vacances, mais une vacuité qui trouve son espace sur une plage, au printemps. Au bord d'une mer physique et pourtant presque abstraite, la jeune femme fait l'expérience du vide. Darrieussecq dépeint magnifiquement cet univers des sensations et de la déréalisation. (Gallimard, « Folio », 138 p., 25 F [3,81 €].) **P. K.**

● **NEIGE,** de Maxence Fermine
« Rien que du blanc à songer » (Arthur Rimbaud). Voici un bien étrange petit roman qui, dès ce mystérieux et magnifique exergue, intrigue et séduit. Et qui, à sa première parution, en janvier 1999, avait obtenu un joli succès. Le thème et l'histoire, pourtant, n'ont rien de particulièrement vendeur : à la fin du XIXe siècle, au Japon, un jeune homme, Yuko, décide de devenir poète, contre l'avis de son père qui souhaite qu'il embrasse la carrière militaire ou religieuse. Yuko devient rapidement un maître du haïku, ce court poème japonais composé de trois vers et de dix-sept syllabes. *« Yuko Akita avait deux passions./ Le haïku./ Et la neige »* (pour le lecteur qui ne l'aurait pas remarqué, ceci est un haïku). Autour de ce motif de la neige, inséparable du talent de Yuko, Maxence Fermine dessine entre les lignes un portrait subtil de la culture japonaise, de son rapport au temps et à la nature, à la contemplation. (Seuil, « Points », 98 p., 25 F [3,81]). **F. Da.**

● **VIES PARALLÈLES,** de Plutarque
Depuis la version historique qu'en donna en 1559 l'évêque humaniste Jacques Amyot, sous le titre *Les Vies des hommes illustres* – c'est celle qui a été reprise, en deux volumes, dans la « Bibliothèque de la Pléiade » –, les *Vies parallèles* ont connu peu de traductions nouvelles : celle de Dacier (1721) que lurent Rousseau et tous les héros révolutionnaires, nourris de l'idéal d'un Panthéon d'humains exemplaires, celle de Ricard (1803), et, coup sur coup, celles de Latzarus (Garnier, 1950) et Flacelière & Chambry (CUF, éd. bilingue en 16 volumes, 1957-1983). C'est cette version que reprend « Bouquins », superbement introduite par une présentation de Jean Sirinelli, qui donna récemment une biographie de l'écrivain béotien (*Plutarque*, Fayard, 2000) des plus recommandables. L'historien y détaille sur une cinquantaine de pages le sens de l'entreprise – la mise en parallèle de figures grecques et latines pour imposer autant l'idée de correspondance que la force d'une humanité commune –, sa composition, le modèle éthique et la lecture particulière du biographique comme du psychologique à l'œuvre dans les vingt-trois « couples » qui nous sont parvenus. Combinant réédition et mise en perspective exemplaire, ce travail ne doit pas faire oublier que les « Classiques en poche » bilingues des Belles Lettres ont récemment isolé le tandem Alcibiade-Coriolan, donné dans la même traduction, présenté et annoté par Claude Mossé.(Robert Laffont, « Bouquins », 2 vol. de 896 p. et 864 p., 169 F [25,76 €] chacun.) **Ph.-J. C.**

● **LE VISITEUR NOCTURNE,** de Bernice Rubens
Bernice Rubens est de ces romancières anglaises à la dent dure, ce qui n'empêche pas des éclairs d'humour noir ou des lueurs de compassion. Difficile de ne pas être troublé par cette histoire. On est désarçonné dès le début, quand le héros de ce livre, médecin psychiatre, allant voir sa femme qui vient d'accoucher de leur premier enfant, apporte des fleurs subtilisées dans un cimetière. Difficile de ne pas être à la fois amusé et intrigué par Esau, l'ami d'Alistair, affligé d'un handicap et qui, au fond de sa solitude, de son désespoir, essaye sans cesse de retourner la situation. Difficile de ne pas être en colère ou écœuré ou bouleversé quand Alistair, ne supportant pas la vue de sa petite fille trisomique, n'arrive à l'aimer que de nuit, ne regardant et ne caressant que son corps car la différence ne se voit que sur son visage. Difficile de ne pas être ému, touché, perturbé en refermant le livre. (Traduit de l'anglais par Suzanne V. Mayoux, Rivages poche, 260 p., 59 F [8,99 €].) **M. Si.**

● **LA ROUTE DE SILVERADO,** de Robert Louis Stevenson
1879. Le jeune Stevenson mène une vie de bohème : dandy fréquentant les bouges londoniens, frappé par les démons de l'écriture et des maladies récurrentes. En août, il abandonne tout, projets, amis, famille. Il s'embarque pour New York sur une *« cargaison de faillite »* (*« navire de ratés nous étions, les hommes brisés de l'Angleterre »*) pour gagner la Californie. Et la femme dont il est amoureux, Fanny Osbourne, plus âgée que lui, mariée à un autre et mère de deux enfants. Ce qu'il va vivre alors va briser sa santé et faire naître sa vocation de romancier. Michel Le Bris a réuni les récits qu'il a tirés de cette épopée américaine, un choix de correspondance et autres raretés. La préface situe à merveille ces textes fondateurs de l'écriture stevensonienne, longtemps restés inconnus. (Phébus, « Libretto », 512 p., 79 F [12,04 €].) **Bo. Ch.**

jeunesse

● **SAGESSE ET MALICES DE LA CHINE ANCIENNE,** de Lisa Bresner et Killofer
De très brèves saynètes, contes ou conversations de sages, mandarins et petites gens mêlés, qui ouvrent à l'esprit et à la culture de la Chine ancienne. Le dessin sobre et expressif de Killofer, ponctuant des textes de deux ou trois pages, fait merveille. (Albin Michel, 124 p., 79 F [12,04 €].) **A partir de 10 ans.**

● **CAMILLE LA LOUVE,** de Jean-François Chabas
Un banal séjour scolaire aux sports d'hiver va bouleverser la vie de Camille, convaincue au terme d'une escapade nocturne illicite d'être devenue une *« louve-garoute »*. Et le retour en ville n'apaise pas toutes ses craintes. Une histoire entre humour et fantastique où les personnages paranormaux renforcent l'amitié. Mais est-ce suffisant pour que la fable soit édifiante ? Un dénouement inquiétant à souhait. (Illustrations de Vanessa Hié, Le Livre de poche Jeunesse, 96 p., 26,50 F [4,04 €].) **A partir de 9 ans.**

● **LE MÊME NEZ QUE PÉPÉ,** de Karine Mazoyer
Le cas même qu'on croit impensable. Un travail graphique et d'écriture exigeant et d'une vraie cohérence, envoyé par la poste à un éditeur fraîchement engagé dans le secteur jeunesse qui le publie sans coup férir. Une petite fille demande au Père Noël de corriger ce qui la gêne en elle, regard, nez, bouche... jusqu'à ce qu'au terme des substitutions, le désir s'inverse, attachement révélé à ce qui fait la parenté des proches. Un premier travail aussi superbe qu'attachant. (Autrement jeunesse, 36 p., 59 F [8,99 €].) **A partir de 5 ans.**

● **LE ROI VAGABOND,** de Rose-Claire Labalestra et Catherine Porte
Ce roman est en fait un conte, fable orientale composite où un roi suffisant, piégé par sa vanité et son amour naissant pour une reine sans arme ni faiblesse, découvre dans l'épreuve la vertu de l'humilité et la chaleur des attentions authentiques. Malgré les maladresses de liaison et les décrochements du récit, une fiction séduisante qui appelle la parole. (Illustrations de Christian Heinrich, Rageot, « Cascade », 124 p., 44 F [6,71 €].) **A partir de 9 ans.**

● **TEMPS DE CHIEN,** d'Olivier Mau
Olivier Mau entraîne aux sports d'hiver des champions en herbe (lui est un as des pistes noires venu décrocher une place en équipe nationale, elle une virtuose du patin, crânement fascinée par les glaciers), des loubards en rupture de cité (Tintin et Miloud, ça ne s'invente pas), des maîtres de la contrebande et un inspecteur à l'identité mythologique, Panthéon, ou petit écran, Pollux. Ce polar rude et rondement mené devrait consoler ceux qui ne pourront pas dévaler les pentes cet hiver. (Syros, « Souris noire », 126 p., 32 F [4,88 €].) **A partir de 11 ans. Ph.-J. C.**

essais

● LES INTELLECTUELS ET LA POLITIQUE EN FRANCE,
de Michel Leymarie
Voici un « Que sais-je ? » qui dépasse le cadre strict et utilitaire de la collection. Fort bien conçu, l'ouvrage de Michel Leymarie fournit toutes les données historiques et idéologiques nécessaires pour alimenter le débat lancinant sur le rôle et la fonction de l'intellectuel. Débat qui occupe notre époque et que l'actualité relance toujours et encore. En fait, depuis Zola, l'affaire Dreyfus et l'apparition moderne de l'« intellectuel », le mot – qui devint un substantif en cette fin du XIXe siècle – n'a cessé de faire problème. *« Encore un de ces mots à double, à multiple entente ; à mésentente »*, écrivait Etiemble dans *Les Temps modernes* en 1946. Péguy fustigea le *« parti intellectuel »*, l'accusant *« d'avoir une métaphysique officielle, une métaphysique d'Etat »*. Les totalitarismes posèrent crûment, et parfois cruellement, la question de la responsabilité des intellectuels. Le reflux de ces régimes sembla laisser l'intelligence orpheline. Aujourd'hui, les médias entretiennent des relations pour le moins ambivalentes avec les intellectuels, qui, à leur tour, adressent aux médias des reproches passionnels... D'où l'importance d'être bien outillé pour comprendre et participer. (PUF, « Que sais-je ? », 128 p., 42 F [6,40 €].) **P. K.**

● LA RÉPUBLIQUE DES INSTITUTEURS, de Mona et Jacques Ozouf
Paru trois ans après *La Noblesse d'Etat*, de Pierre Bourdieu (Minuit, 1989) – et l'on notera, par-delà l'influence de la méthode, une différence de ton –, *La République des instituteurs* est désormais un classique de l'histoire sociale. En 1961, un questionnaire est envoyé à plus de vingt mille instituteurs ayant enseigné avant 1914. Quatre mille se prêtent au jeu de l'enquête, mais les refus sont également motivés. Les maître(sse)s ont ainsi construit leur mémoire en une époustouflante archive. Les auteurs cherchent alors les raisons de leur vocation, de leurs engagements politiques et syndicaux. Et c'est aussi cette foi laïque sur fond d'anticléricalisme, bastion de la IIIe République, qui fait la chair de l'ouvrage. Sur fond d'universalisme culturel et moral, ces humbles trajectoires à leur crépuscule questionnent ce dont ils furent les principaux vecteurs : l'idéologie républicaine en France, qui cherche toujours un nouvel ancrage. (Avec la collaboration de Véronique Aubert et Claire Steindecker, Seuil, « Points Histoire », 500 p., 52 F [7,93 €].) **Bo. Ch.**

● LETTRE SUR LES AVEUGLES et **LETTRE SUR LES SOURDS ET MUETS,**
de Denis Diderot
On débattait, alors (après Descartes et Locke), des relations entre la sensation et l'idée, entre la perception et la raison. Les tensions politico-religieuses du temps n'épargnaient ni les savants ni les philosophes. Alors que s'opposaient farouchement le très chrétien Réaumur et le très athée Buffon, Diderot fait paraître une *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* (1749) qui lui vaut, immédiatement, trois mois d'incarcération au château de Vincennes. A la demande de Réaumur, pour trop de matérialisme affiché ? Deux ans plus tard, Diderot fait paraître *Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*. Il n'est pas condamné, mais c'est la publication de *L'Encyclopédie*, commencée quelques mois plus tôt, qui est suspendue. Parce que la relation entre la pensée et le langage défendue dans la *Lettre* déplaisait aux jésuites régnant alors sur les établissements scolaires parisiens ? En réunissant en un même volume les deux *Lettres*, le plus souvent publiées séparément, en les accompagnant d'un dossier sur les querelles intellectuelles et les hommes d'influence du moment, Marion Hobson et Simon Harvey restituent impeccablement Diderot dans un débat dont la pertinence se manifeste aujourd'hui encore. (GF Flammarion, 272 p., 43 F [6,56 €].) **A. My**

● COMMENT PEUT-ON ÊTRE BRETON ? Essai sur la démocratie française,
de Morvan Lebesque
L'idée, assurait-il, lui était venue au plus fort de l'agitation de Mai 68. Morvan Lebesque, bien inséré dans le milieu journalistique parisien pour avoir été, entre autres, chroniqueur politique au *Canard enchaîné*, décidait de *« revendiquer* (sa) *personnalité bretonne »*. Lui, l'« internationaliste », l'homme de gauche, né (en 1911) à Nantes (Pays de Loire !), lui qui ne se déclarait ni séparatiste, ni autonomiste, ni même régionaliste, trouvait là la manière de dire qu'*« il est sans honneur de voler son nom à un peuple »*. A travers *« l'aliénation du peuple breton »*, qu'il jugeait encore plus culturelle qu'économique, Lebesque s'en prenait sans détours à la démocratie française, à son centralisme *« niveleur »*, répété dans l'Histoire, et appelait au réveil tous les colonisés, ses *« frères »*, où qu'ils se trouvent dans le monde. Le livre, paru en 1970, à quelques mois de la mort de Lebesque, portait cette dédicace : *« A la Bretagne, pour le sabot qu'on lui pendit au coup. »* On peut regretter qu'elle ait, ici, disparu. (Seuil, « Points », 240 p., 39 F [5,95 €].) **A. My**

● LA SEXUALITÉ ET SA RÉPRESSION DANS LES SOCIÉTÉS PRIMITIVES,
de Bronislaw Malinowski
En partant visiter les populations des îles Trobriand, cet archipel corallien du Pacifique, Bronislaw Malinowski (1884-1942) cherchait à étudier comment un groupe humain, passant de l'état de nature à l'état de culture, transformait, en même temps, ses *« dispositions instinctives »*. Nourri des travaux de Freud, de Rivers, de Jung et de Jones, l'anthropologue britannique, d'origine polonaise, s'attachera à déceler, dans les pratiques sexuelles des Mélanésiens, tout ce qui différencie l'instinct de l'habitude et les réactions biologiquement définies des adaptations culturelles. Il en conclura que les répressions de l'instinct sexuel, et aussi certains complexes, notamment le complexe d'Œdipe, sont des *« sortes de sous-produits mentaux, en rapport avec la culture »*. Sa critique radicale des thèses freudiennes contenues dans *Totem et tabou* s'accompagne d'une invitation lancée à la psychanalyse de ne jamais oublier les données sociologiques ou culturelles. Le conseil, qui date de 1927, peut, sans doute, être encore entendu. (Traduit de l'anglais par S. Jankélévitch, Petite Bibliothèque Payot, 298 p., 64 F [9,76 €].) **A. My**

● DE LA SOUILLURE, de Mary Douglas
Héritière de l'école fonctionnaliste, Mary Douglas pose, dans cet essai de 1967, que *« toute culture doit faire face aux anomalies qui découlent de son système »*. Elle introduit alors la notion frontière de souillure pour comprendre comment les sociétés primitives sélectionnent rationnellement les dangers. Le tabou ne correspond plus nécessairement, comme chez Durkheim, à une sorte d'hygiène primitive répondant au système d'interdits religieux. Il est le témoin-limite de la forme de rationalité de ce système. Points de suture du politique et du religieux, le sale et le tabou ne reflètent pas seulement l'ordre symbolique, ils pointent le lieu où la nappe signifiante vacille. Leur étude permet une mise à l'épreuve de la solidité des systèmes de représentations rationnelles et symboliques. Ce livre passionnant est aussi le prélude à une anthropologie du risque que Douglas développera plus tard dans une théorie politico-légale du danger en Occident. Une constante structurelle se dégage de cet essai : la nécessité pour l'homme de créer de l'ordre dans la viscosité du réel, création elle-même porteuse du symbolique. (Traduit de l'anglais par Anne Guerrin, La Découverte/Poche, 210 p., 52 F [7,93 €].) **Bo. Ch.**

● CONFESSIONS D'UN CHASSEUR D'OPIUM, de Nick Tosches
Ce court récit, signé par un pionnier de la critique rock, auteur d'un livre très remarqué sur Jerry Lee Lewis (Hellfire, 1982), laisse le lecteur perplexe. élange d'étrangeté et d'hyperréalisme. *« Je suis né pour fumer de l'opium. »* Avec fermeté et récurrence, la *« céleste drogue »* l'emporte sur les *« joies terrestres et grossières de l'alcool »*. On perçoit une nostalgie obsessionnelle, qui déplore le déclin de cette *« panacée sacrée »* depuis presque 2 000 ans, alors que le *« secret de la Grande Fumée »* était déjà connu à l'âge du bronze. Traduit de l'anglais par Jean-Marc Mandosio, éd. Allia, 78 p., 40 F [6,09 €].) **Na. B.**

● LE SOUFISME, de Mark J. Sedwick
Parce qu'il présente un visage de l'islam plus rassurant que celui des activistes politiques, le soufisme suscite un intérêt croissant en Occident, tout en restant mal connu. Les soufis insistent sur la dimension ésotérique de l'islam. S'ils suivent des pratiques très variées selon leurs ordres, tous insistent sur le contrôle du moi intérieur. Considéré comme une religion populaire, ou comme source d'inspiration d'une poésie extrêmement raffinée, le soufisme a rassemblé de nombreux adeptes, dont Ibn al-Arabi. Ce précis, qui présente les ordres, les pratiques et les évolutions historiques avec un souci d'accessibilité, offre aussi des clefs de compréhension des autres grands mouvements de la pensée islamique. (Traduit de l'anglais par Jean-François Mayer, Cerf, 148 p., 60 F [9,15 €]). **A. De**

● QUAND LE JAPON S'OUVRIT AU MONDE. Emile Guimet et les arts d'Asie, de Keiko Omoto et Francis Macouin
Alors que le Musée Guimet, consacré aux arts asiatiques, a réouvert au public le 20 janvier, cette réédition (mise à jour) tombe à pic. Elle permet de rappeler les origines de la découverte du Japon en France et de la vogue qui s'ensuivit. En 1867, l'envoi massif d'objets traditionnels par le Japon à l'Exposition universelle de Paris est un choc pour les lettrés comme les frères Goncourt et surtout pour les artistes impressionnistes. Neuf ans plus tard, Emile Guimet, riche industriel lyonnais passionné par l'histoire des religions, entreprend un voyage dans l'archipel nippon. Il est accompagné par un artiste, Félix Régamey. Le Japon est alors bouleversé par l'arrivée sur le trône de l'empereur Meiji, qui a décidé d'ouvrir son pays à l'Occident. Les deux hommes visitent les grands sanctuaires et ramènent une riche moisson d'objets, embryon du futur musée qu'Emile Guimet ouvrira à Lyon, puis à Paris. (Découvertes Gallimard/Réunion des musées nationaux, 192 p., 84 F [12,81 €].) **E. de R.**

● L'ANNÉE 2000 DANS LE MONDE, de Maryvonne Roche
Comme chaque année, Maryvonne Roche, documentaliste au journal *Le Monde*, recense, sélectionne, classifie les grands événements, mois par mois, tant en France qu'à l'étranger. Les événements culturels sont regroupés à la fin de chaque chapitre, toutes frontières confondues. Cette chronologie est enrichie de cartes et d'articles de synthèse repris des pages du journal. On retrouvera ainsi ce qui a marqué cette fin de millénaire, à lire immédiatement si on se passionne pour l'histoire immédiate, et à mettre de côté pour plus tard, en cas de perte de mémoire. (Gallimard, « Folio actuel », 490 p., 52 F [7,93 €].) **M. Si.**

Le grand pardon de la « mondialatinisation »

FOI ET SAVOIR
de Jacques Derrida
suivi de **LE SIÈCLE ET LE PARDON**
entretien avec Michel Wieviorka.
Seuil, « Points Essais », 140 p.,
39 F (5,95 €).
(Inédit sous cette forme.)

Jacques Derrida publie ensemble sa contribution à un séminaire de 1994 et un entretien avec Michel Wieviorka. Interrogations sur la religion et la foi dans leurs relations avec la raison, la politique ou la violence. Et surtout sur le repentir convulsif – et compulsif – de notre époque

Ils s'étaient choisis au nom de vieilles connivences. Tous, philosophes et professeurs, tous plus ou moins *« ermites ou anachorètes »*. Ils avaient retenu un lieu, Capri, qui ne serait pas Rome, sans en être trop éloigné. Pour deux jours, les derniers de février 1994, ils constitueraient une petite communauté égalitaire, amicale et même fraternelle. Ils parleraient presque sans ordre, sans mot d'ordre en tout cas. Il y aurait là l'Allemand Hans Georg Gadamer, l'Espagnol Eugenio Trias, les Italiens Gianni Vattimo, Aldo Gargani, Vincenzo Vitellio et Maurizio Ferraris et le Français Jacques Derrida.

Parce qu'il leur restait à trouver pour cette rencontre un thème qui conviendrait à tous, Derrida avait soufflé, presque sans hésiter : *« la religion »*. Le philosophe français s'interrogerait longtemps sur cette réponse spontanée, venue à lui *« de très loin »*, lâchée comme *« machinalement »*. Sans doute étaient-ils les uns et les autres familiers de l'herméneutique, *« dont la discipline doit tant à l'exégèse du texte religieux »*. Sans doute n'étaient-ils, ni les uns ni les autres, *« ennemis de la religion »*, comme pouvaient l'être certains hommes des Lumières. Cela suffisait-il à expliquer l'unanimité de leur choix ? Pourquoi, parmi tant d'autres possibles, s'arrêtaient-ils à ce *« mot le plus clair et le plus obscur : religion »* ? Parce que l'actualité imposait la réflexion et qu'il y avait *« urgence historique »* à penser un retour du religieux forcément confondu avec le fondamentalisme, l'intégrisme, le fanatisme ? Ils feraient semblant de l'admettre.

Entre deux promenades nocturnes – la belle image – vers le Faraglione qui éclaire la mer et, au loin, le Vésuve, ils s'interrogeraient donc, *« dans les limites de la simple raison »*, sur l'origine du sacré, sur les rapports qu'entretient la religion avec la politique, comme avec la violence ou le sacrifice, sur les trois monothéismes bibliques et leurs rapports toujours difficiles, parfois conflictuels. Leurs travaux donneraient lieu à une publication dans leur pays respectif (*La Religion, Séminaire de Capri,* sous la direction de Jacques Derrida et Gianni Vattimo, Seuil, 1996).

Jacques Derrida avait intitulé sa contribution – qui était en même temps une introduction aux travaux de Capri –, « Foi et savoir ». Il la rapproche, ici, d'un entretien accordé à Michel Wieviorka, qui l'a fait paraître, en décembre 1999, dans « Le Monde des débats » sous le titre « Le siècle et le pardon ». Le rapprochement de ces deux textes courts n'a rien, on va le voir, d'une facilité éditoriale. Le pardon et le repentir – autant que la religion ou la foi – taraudent Jacques Derrida. Il en a fait le sujet principal d'un séminaire animé à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Il veut comprendre pourquoi la tradition du pardon, tradition singulière, liée de très près à un héritage religieux, l'héritage abrahamique, est, aujourd'hui, en voie d'universalisation. Nous assistons, note-t-il, à *« une grande scène de repentir »* qui a souvent des allures de *« convulsion frénétique »* et n'épargne aucune région du monde et aucune culture.

On peut ironiser sur les calculs stratégiques et les débats politiques qui entourent le phénomène et confondent souvent pardon avec amnistie, ou excuse, ou regret, ou prescription. On peut s'étonner que le pardon ne soit accordé, si souvent, qu'après le repentir du coupable et à la seule condition de ce repentir, comme si on ne pouvait, par exception, parfois, par une sorte de *« folie de l'impossible »*, se départir d'un tel pouvoir sur autrui, d'une telle *« souveraineté »*. Les meilleurs auteurs, note Jacques Derrida qui désigne Jankelevitch, s'y sont laissé prendre. Parce que la tradition abrahamique est, sur ce point, bien équivoque ? Ou pour quelque raison encore inavouée ?

Il y a quelque chose de troublant, en effet, dans l'universalisation du pardon : l'objet même de ce pardon depuis l'institution, internationale et somme toute récente, d'un concept juridique, celui de *« crime contre l'humanité »*. Un concept dont la seule justification – surtout si on y ajoute l'imprescriptibilité qui s'y attache – pourrait bien se confondre, remarque Derrida, avec la revendication de la *« sacralité de l'humain »*. Le concept devrait, alors, beaucoup à une interprétation chrétienne (directe ou indirecte) du *« prochain »* ou du *« semblable »*. *« Si dès lors,* note Jacques Derrida, *le crime contre l'humanité est un crime contre le plus sacré dans le vivant, et donc déjà contre le divin dans l'homme,* (...) *alors la mondialisation du pardon ressemble à une immense scène de confession en cours, donc à une convulsion-conversion-confession virtuellement chrétienne, un processus de christianisation qui n'a plus besoin de l'Eglise chrétienne. »*

Ce processus, Jacques Derrida le nomme *« mondialatinisation »*. Une manière de désigner l'effet de la *« christianité romaine »* qui domine, aujourd'hui et sans grande résistance à l'échelle du monde, le langage et la pratique très rationnelle du droit et de la politique, mais aussi ceux de l'économie et même ceux de la science. S'il y a retour du religieux, c'est bien là qu'il faudra le chercher. Dès les premières heures du séminaire de Capri, Jacques Derrida avait alerté ses amis sur l'imprudence qu'il y aurait à opposer trop vite la religion et la raison, sans retour préalable à la tradition philosophique. Il avait évoqué Kant et montré que *La Religion dans les limites de la simple raison* (1793) était déjà un livre sur le mal radical, la *« perversion radicale du cœur humain »*.

Kant mettrait tout en œuvre pour rendre compte de l'origine rationnelle de ce mal qui demeurait inconcevable à la raison. Il verrait dans le christianisme qui permet de se passer (en théorie et provisoirement) de Dieu, la seule religion capable de fonder une morale. Il en appellerait à la *« foi réfléchissante »* et désignerait une origine commune à la religion et à la raison. Aujourd'hui, nous savons que le mal radical prend bien des formes. Le respect scrupuleux (religieux) de la vie que nous confions si souvent à la technoscience implique que la raison, loin de s'opposer à la religion, *« la porte, la supporte et la suppose »*. Et nous oublions le plus souvent l'essentiel : que la religion n'est pas la foi et que la foi, elle, ne peut être que folie. Comme le pardon, débarrassé du pouvoir.

André Meury

e x t r a i t

La religion ? Ici maintenant, à ce jour, si l'on devait encore en *parler,* de la religion, peut-être devrait-on tenter de la penser *elle-même* ou de s'y consacrer. Sans doute, mais tenter avant tout de la *dire* et de se *prononcer* à son sujet avec la rigueur requise, c'est-à-dire avec la retenue, la pudeur, le respect ou la ferveur, en un mot le scrupule (*religio*) qu'exige au moins ce qu'est ou prétend être, en son essence, une religion. Comme son nom l'indique, il faudrait donc, déjà, serait-on tenté d'en conclure, parler de cette essence avec quelque *religio*-sité. Pour ne rien y introduire d'étranger, la laissant ainsi être ce qu'elle est : intacte, sauve, *indemne.* (...) L'indemne, n'est-ce pas la chose même de la religion ? Mais non, au contraire. Dira l'autre. On ne parlerait pas *d'*elle si on parlait *en son nom,* si on se contentait de *réfléchir* la religion, spéculairement, religieusement. D'ailleurs, dirait encore un autre, ou le même, rompre avec elle, fût-ce afin de suspendre un instant l'appartenance religieuse, n'est-ce pas la ressource même, depuis toujours, de la foi la plus authentique ou de la sacralité la plus originaire. Il faudrait en tout cas tenir compte, de façon si possible areligieuse, voire irréligieuse, et de ce que peut *être* présentement la religion et de ce qui se *dit* et se *fait,* de ce qui *arrive* en ce moment même, dans le monde, dans l'histoire, *en son nom.* Là où la religion ne peut plus réfléchir ni parfois assumer ou porter son nom. Et l'on ne devrait pas dire légèrement, comme en passant « à ce jour », « en ce moment même » et « dans le monde », « dans l'histoire », en oubliant ce qui arrive *là,* nous revenant ou surprenant encore sous le nom de religion, voire au nom de la religion. Ce qui *nous arrive là* concerne justement l'expérience et l'interprétation radicale de ce que tous ces mots sont censés vouloir dire. (...) Comme d'autres naguère, les nouvelles « guerres de religion » se déchaînent sur la terre humaine (qui n'est pas le monde) et luttent même aujourd'hui pour contrôler le ciel *au doigt et à l'œil* : système digital et visualisation panoptique virtuellement immédiate, « espace aérien », satellite de télécommunication, autoroutes de l'information, concentration des pouvoirs capitalistico-médiatiques, en trois mots *culture digitale*, *jet* et *TV* sans lesquels il n'est aujourd'hui aucune manifestation religieuse, par exemple aucun voyage et nulle allocution du pape, aucun rayonnement organisé des cultes juif, chrétien ou musulman, qu'ils soient ou non « fondamentalistes ». Ce faisant, les guerres de religion cyberspatialisées ou cyberespacées n'ont d'autre enjeu que cette détermination du « monde », de l'« histoire », du « jour » et du « présent ».

***Foi et savoir*, pages 38 et 39.**

Lévi-Strauss, l'art du théoricien

Marcel Hénaff étudie ce qui restera de l'œuvre du plus célèbre structuraliste français

CLAUDE LÉVI-STRAUSS ET L'ANTHROPOLOGIE STRUCTURALE
de Marcel Hénaff.
Pocket, « Agora », 576 p., 45 F (6,86 €).
(Première édition : Belfond, 1991.)

Comme il y a un « mystère Picasso », il y a un « mystère Lévi-Strauss » : cet ethnologue que les ethnologues d'aujourd'hui ne citent plus guère, ce « maître » du structuralisme qui n'a plus beaucoup de disciples, demeure l'auteur d'une œuvre qui ne cesse de fasciner les chercheurs appartenant aux disciplines les plus éloignées de la sienne. De la philosophie à la théorie littéraire, de l'histoire des religions à la psychologie cognitive, on ne compte plus les livres et les articles consacrés à Lévi-Strauss.

Pourquoi une telle fascination ? Le travail de Marcel Hénaff (réédition entièrement mise à jour) permet de résoudre en partie cette énigme. Philosophe lui-même, Hénaff voit bien que le véritable intérêt de la pensée lévi-straussienne ne réside pas dans l'aide (au demeurant fort limitée) qu'elle peut offrir à l'ethnologue professionnel, mais dans le niveau de généralité avec lequel elle pose les grandes questions liées au fonctionnement des sociétés humaines, ainsi que dans la radicalité avec laquelle elle tranche parmi les différentes réponses possibles. Et pour cause : plus à l'aise dans les bibliothèques que dans la forêt tropicale, Lévi-Strauss, qui n'a fait dans toute sa vie que quelques mois de terrain, est en revanche un formidable manieur de concepts. Qu'impliquent les relations de parenté ? Comment les mythes se forgent-ils ? Quel rôle joue la pensée symbolique ? Pourquoi certaines sociétés refusent-elles l'écriture ou l'histoire ? Et, surtout, pourquoi les sociétés humaines sont-elles si différentes, alors qu'elles présentent par ailleurs tant d'éléments communs ? Bref, comment l'esprit s'investit-il dans le social, et comment produit-il les « cultures » ?

Tels sont les grands sujets sur lesquels le maître (qui vient d'entrer dans sa quatre-vingt-treizième année) médite inlassablement depuis des décennies. Tels sont aussi les thèmes des principaux chapitres du livre de Hénaff. L'auteur (qui enseigne à l'université de Californie à San Diego) fait, à propos de chacun d'eux, une utile mise au point des polémiques auxquelles (notamment dans l'univers anglo-américain) les positions lévi-straussiennes ont donné lieu. Surtout, il montre comment, chaque fois, celles-ci s'élaborent à travers une méthodologie cohérente, elle-même fondée sur une intuition séminale : la conviction que le but de la pensée doit être *« la recherche d'invariants »* et que celle-ci ne peut s'effectuer qu'à travers *« l'analyse de rapports de rapports »*.

Il est permis d'avoir, à cet égard, des convictions différentes (comme le montre l'exemple même des anthropologues actuels, qui, dans le grand débat de 1960-1962 entre Sartre et Lévi-Strauss, tendraient plutôt à prendre le parti du premier contre le second). Mais on ne saurait dénier à certains pans de « l'anthropologie structurale » une puissance interprétative rarement égalée. Particulièrement instructif, de ce point de vue, est le chapitre consacré par Hénaff à l'esthétique lévi-straussienne. Grand amateur d'art, surtout d'art primitif et d'art classique (car il hait l'art moderne), l'auteur de *La Voie des masques* a, on le sait, beaucoup écrit sur la peinture, la sculpture, la musique et la poésie. Mais si l'on ne prend pas le temps de confronter ces textes les uns avec les autres et d'en dénouer les motifs communs, on ne peut mesurer l'ampleur du renouvellement qu'il a introduit dans la théorie esthétique.

Penser l'art comme mode spécifique de connaissance, à égale distance du mythe et de la science, et penser l'œuvre d'art dans son « objectivité » fondamentale (autrement dit dans sa structure, qui est celle d'un langage, plutôt que dans son contenu, renvoyé à l'anecdotique) : telles sont deux des « conversions » majeures auxquelles nous invite le savant, pour lequel *« regarder, écouter, lire »* auront été, finalement, les trois passions de sa vie. Et sans doute est-ce de ces grandes conversions que, dans cent ans, on lui sera encore reconnaissant, alors même que les ethnologues, s'il en subsiste, ne liront plus les quatre volumes de ses *Mythologiques* – sinon pour se rappeler que, tel Wagner, Lévi-Strauss avait voulu laisser derrière lui une « tétralogie » : tant il est vrai qu'il n'est pas de grand théoricien de l'art qui ne soit également un artiste.

Christian Delacampagne

Affaires de Romains

BANQUE ET AFFAIRES DANS LE MONDE ROMAIN (IVe siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C.)
de Jean Andreau.
Seuil, « Points-Histoire », 336 p., 45 F (6,86 €).
(Inédit.)

L'ouvrage de Jean Andreau nous donne de nombreuses informations précieuses sur les finances romaines aux temps de la République et du Haut Empire. Des techniques bancaires existaient qui étaient loin d'être rudimentaires : dépôts « non scellés » – que le banquier a le droit de faire fructifier à charge de restituer l'équivalent –, virement et même chèque (mais non endossable), novation (substitution d'un nouveau titre de créance à un ancien), *receptum* (engagement pris par le banquier à l'égard d'un tiers, auquel il promet de verser l'argent dû par son client).

Contrairement à une légende tenace, les aristocrates romains pouvaient s'adonner à des activités financières avec d'autant plus d'avidité qu'il n'y avait pas d'interdit sur les prêts à intérêt comme il y en aura au Moyen Age ou comme il y en avait au tout début de la République. Mais à condition de ne pas en faire métier. Les professionnels de la banque, quant à eux, ne pouvaient accéder aux ordres sénatorial ou équestre. Toutefois les prêts des aristocrates étaient adressés en priorité à d'autres aristocrates, par conséquent l'élite vivait quasiment en autarcie, assurant ainsi sa reproduction et sa longévité, et en même temps la stabilité de l'ordre social. Conséquence : *« La croissance de la production et de la commercialisation n'a nullement bouleversé l'ordre social, et elle s'est au contraire adaptée à cet ordre. C'est une impressionnante réussite, mais c'est aussi la grande limite du monde romain. Nous sommes très loin de la "structure de changement de structures" qui a mené à la révolution industrielle »*.

Philippe Simonnot

Bogota, colonie d'enfance

Jacques Meunier porte un regard lucide et tendre sur les gamins de rue de la capitale colombienne

LES GAMINS DE BOGOTA
de Jacques Meunier.
« Petite Bibliothèque Payot/Voyageurs », 208 p., 56 F (8,54 €).
(Première édition : J.-C. Lattès, 1977.)

Au Forum de Porto Alegre, Armand Mattelart faisait remonter les débuts de la mondialisation aux écrits des chronistes des Indes, ceux du théologien Francisco de Vitoria (XVIIe siècle) en particulier : *« La sociabilité des hommes est basée sur leur perfection corporelle, intellectuelle et morale, que l'on peut attendre à travers l'unité et la collaboration de tous les hommes sous une autorité provenant de Dieu. »* Selon Jacques Meunier, il faut chercher les origines du phénomène « gamins », *malandros* et bandes organisées qui sévissent en Amérique latine dans les caravelles qui transportaient ecclésiastiques, soldats, condamnés à mort et autre racaille de la péninsule.

La thèse est séduisante, d'autant plus que dans son livre elle n'est pas explicite mais suggérée. L'époque coloniale y est toujours omniprésente, se coule dans la geste quotidienne des citadins, dans la langue, la cuisine, l'architecture, et s'adapte au passage du temps. Partout à Bogota, que ce soit dans les rues les plus coloniales de la Candelaria ou dans les espaces bocagers de la Sabana voués à l'élevage et à l'agriculture, elle colle au paysage. C'est pour cela que la ville tout entière, livrée à la furie des automobilistes, des camionneurs, des promoteurs, garde un air équestre.

Jacques Meunier aime qu'on le considère comme un ethnologue défroqué. Il déteste se prendre au sérieux, met un point d'honneur à n'apporter aucune solution et à n'être jamais sûr de rien.

Les Bogotans parlent des *« gamins »* comme d'une fatalité historique et les tiennent pour des victimes irresponsables, sans trop oser les condamner, car ils incarnent un nouveau modèle de socialisation où les valeurs qu'ils représentent sont plus ou moins légales, plus ou moins violentes. Jacques Meunier les a côtoyés. Ils ont entre cinq et quinze ans. Ils sont sales et mal peignés. Ils dorment sur les trottoirs, sous les porches, dans les terrains vagues. Ils volent et mendient. L'auteur est toujours subjugué par la dignité de ces personnages, tel ce *colero* dont le métier consiste à faire la queue (*cola*) pour les autres : il attend interminablement devant les banques ou les guichets des administrations. *« Relativement bien habillé, les chaussures clinquantes, il vendait son oisiveté. C'était un désœuvré professionnel. Une figure authentique de la sagesse : un maître zen malgré lui. »*

A l'époque où ce livre a été écrit, les gamins de Bogota étaient entre trois mille et cinq mille. Depuis leur nombre aurait doublé, ils vivent dans les égouts et se font massacrer par les *paramilitares*. Mais l'ouvrage est toujours d'actualité, et Jacques Meunier considère avec un sourire désabusé notre vieille morale européenne. Tout le talent de cet écrivain-voyageur est dans son regard lucide et tendre, né de l'impuissance du moraliste. Il a l'air de se moquer de ce qui lui fait mal et de transformer l'amer en aigre-doux.

Ramon Chao

Sérieux comme le plaisir

UN CLIMATISEUR EN ENFER
de Roland Jaccard.
Postface de
Jean-François Duval.
« Mini-Zoé », 46 p.,
25 F (3,81 €).

VERTIGES
de Roland Jaccard.
Ed. Distance (BP 54, 64202 Biarritz), 54 p., 50 F (7,62 €). (Inédits.)

Là où Roland Jaccard pense, dans la lignée de son maître Cioran, saper les fondements de nos croyances et de nos humaines illusions, il invente, en fait, un art de vivre et quelques bonnes raisons d'être. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que le paradoxe déplaise à cet immoraliste qui prétend ne jamais donner *« dans le ridicule de parler de choses sérieuses »*. Ses aphorismes, les fragments de pensées et d'autobiographie qu'il publie sans souci de poser à l'homme de lettres, sont toujours agencés avec élégance et dans le plus grand respect de la langue française. Jaccard peut bien être provocateur, voire scandaleux, il ressemblera toujours plus à l'adolescent qui fait un joyeux pied de nez au bourgeois qu'à l'anarchiste poseur de bombes.

Au-delà de son nihilisme avéré et de son goût très prononcé – mais forcément fluctuant – pour l'idée de mort volontaire, Roland Jaccard est un esthète, un théoricien du plaisir. Ses pensées les plus noires ne parviennent jamais à noircir l'existence. Au contraire : elles invitent à s'y abandonner, à en jouir, presque religieusement. Son cynisme est tendre, non-violent, dénué de ruse et de malignité ; il n'insulte pas la vie, ce réservoir des plaisirs. Des *« choses érieuses »*, Jaccard parle quand même, mais comme en creux, avec l'air de ne pas y toucher. Il faut lire par exemple ce qu'il dit et décrit de l'angoisse (surtout dans *Vertige*). L'homme de plaisir, l'ironiste amateur de nymphettes, est nu soudain. Oui, abandonné. Alors, on l'écoute, et on cesse de le prendre à la légère.

P. K.

Roland Jaccard collabore au « Monde des livres »

La valeur de l'art

Raymonde Moulin décortique le grand jeu d'un marché aux règles souvent opaques

LE MARCHÉ DE L'ART
Mondialisation et nouvelles technologies
de Raymonde Moulin.
Flammarion, « Dominos », 128 p.,
41 F (6,25 €). (Inédit.)

Depuis bientôt quarante ans, et sa thèse sur le commerce de la peinture en France, la sociologue Raymonde Moulin étudie l'évolution du marché de l'art. En 1997, *L'Artiste, l'institution, le marché* (Flammarion) analysait les réseaux unissant ces différents groupes, ou, pour résumer grossièrement, comment se crée, à travers galeries et musées, foires et biennales, la réputation d'un artiste à l'échelle internationale. Or, en ce domaine, le paysage a radicalement changé ces trois dernières années : la réforme de la profession de commissaire-priseur, l'activisme récent des grandes maisons de ventes anglo-saxonnes dans l'art le plus contemporain, l'entrée en lice de quelques nouveaux collectionneurs de très gros calibre, l'irruption des nouvelles technologies et de la vente sur Internet, rendaient nécessaire un nouvel ouvrage.

Celui-ci est court, mais dense, et réussit le petit exploit de mettre un peu d'ordre dans ce grand jeu aux règles souvent opaques, où – contrairement à la Bourse où il est réprimé – le délit d'initiés devient une forme de vertu. Dans une première partie, Raymonde Moulin ausculte le marché des *« œuvres anciennes ou modernes déjà entrées dans le patrimoine historique »*. Elle y traite de la rareté, et du jugement de l'histoire, lequel souvent varie ; des problèmes d'attribution et d'authenticité, qui donnent bien du souci. L'art contemporain est, on s'en doute, plus remuant, son marché apparemment plus segmenté, sa définition même, moins aisée. Raymonde Moulin rappelle son fonctionnement type, tel qu'il s'est développé depuis le marchand des impressionnistes, Paul Durand-Ruel, tout le long du XXe siècle.

A la base, le *« marchand-entrepreneur », « preneur de risque, bailleur de fonds, organisateur et innovateur »*. Un modèle qui, s'il se raréfie en France – où rares sont aujourd'hui les galeries à pouvoir assumer le coût d'un contrat d'exclusivité –, s'est développé aux Etats-Unis, où on assiste à *« un tourbillon innovateur perpétuel »*. *« La galerie leader, une fois qu'elle s'est assurée le monopole d'une tendance, met en œuvre une stratégie de promotion destinée à fabriquer la demande susceptible d'apprécier les nouvelles créations artistiques »*, explique la sociologue. S'y ajoute une seconde catégorie d'acteurs, les *« mégacollectionneurs » : « Ils achètent un grand nombre d'œuvres, à un prix relativement faible et, en accord avec le ou les marchand(s) promoteur(s) de l'artiste, ils contrôlent l'offre. »*

Histoires de gros sous ? Que non, pas seulement. Car le commerce de l'art contemporain repose sur *« l'articulation entre le réseau international des galeries et le réseau international des institutions culturelles »*. En d'autres termes, pas de marché sans la complicité, active ou pas, des critiques, des conservateurs, des musées. Au conseil d'administration desquels figurent d'ailleurs les mégacollectionneurs, qui veillent ainsi sur leurs intérêts, allant jusqu'à intervenir, aux Etats-Unis notamment, sur les acquisitions, voire sur la programmation des expositions. Dans ce marché étroitement contrôlé, où *« l'asymétrie de l'information et sa manipulation éventuelle sont au centre du problème de la formation des prix »*, il est méritoire de consacrer un chapitre à l'art comme placement : on y apprendra pourtant nombre de choses utiles, qui inciteront les plus prudents à préférer la Bourse, qui, elle, a le mérite d'être un peu policée.

A moins de pouvoir sauter d'une exposition à une vente, de Londres à Bâle, de New York à Venise (voir le chapitre consacré à *« un marché mondial en voie de globalisation »*) ; de surfer sur Internet à la recherche d'un tableau rare qui ne s'y trouve jamais, puisque négocié depuis longtemps dans la discrétion d'une vente privée ; de connaître sur le bout des doigts les collections publiques et les musées privés (et réciproquement) et ceux qui les font ; d'acheter à Paris et de revendre à New York (l'inverse coûte trop cher, voir le chapitre consacré à la fiscalité du marché français), et de savoir comment multiplier à bon escient les petits pains (lire la partie consacrée à la « sauvegarde de la rareté »), ou plutôt les sculptures, les photographies et l'art vidéo, il est moins difficile et moins dangereux d'investir sur le Nasdaq, ou dans l'immobilier martien. Sauf à avoir l'envie fort peu sensée de se faire plaisir.

Harry Bellet

La parole retrouvée des juifs de Plock

Quête et enquête : Nicole Lapierre exhume les souvenirs enfouis des survivants d'un shtetl polonais

LE SILENCE DE LA MÉMOIRE
A la recherche des juifs de Plock
de Nicole Lapierre.
Le Livre de poche, « biblio essais »,
352 p. , 42 F (6,40 €.)
(Première édition : Plon, 1989.)

Lorsqu'en 1989 la sociologue Nicole Lapierre entreprit d'exhumer la mémoire enfouie des juifs de Plock (une petite ville de Pologne), son enquête participait pleinement de cette *« ère du témoin »* (Annette Wieviorka) qui avait succédé à une longue période d'indifférence aux récits des survivants. C'est dans un contexte sensiblement différent que *Le Silence de la mémoire* reparaît, puisque aujourd'hui certains n'hésitent plus à frapper de suspicion toute parole émanant des rescapés.

La réédition de ce livre en poche vient donc à point nommé, cette recherche engagée pouvant être lue tout entière comme un immense effort pour tendre l'oreille, et percevoir les derniers échos d'un monde à jamais englouti – ce *« yiddishland »* auquel Nicole Lapierre adresse ici un salut fraternel. De New York à Paris et de Buenos Aires à Tel-Aviv, elle a retrouvé une centaine de « Plotzkers » toujours en vie, qu'ils aient fui Plock à temps ou qu'ils aient survécu aux camps de la mort. Jour après jour, dans un salon ou au fond d'une cuisine, autour d'un thé chaud ou d'un strudel aux pommes, la sociologue a recueilli le récit de leur existence, attentive aux modalités concrètes de l'échange (hésitations, silences) comme à l'épaisseur existentielle du dialogue (de la gêne réciproque à la complicité).

Or cette *« enquête »* est aussi et peut-être d'abord une *« quête »* à la première personne : elle-même fille de Plotzker, Nicole Lapierre reconnaît volontiers que la démarche scientifique se nourrit ici du questionnement identitaire. Ce qu'elle s'efforce d'*« arracher au néant de la mort massifiée »*, c'est toute la civilisation du shtetl, avec ses bruits de marché, ses poules au bouillon et ses solidarités ouvrières, la *« yiddishe gas »* (la rue juive) étant constamment animée par de vifs débats idéologiques : orthodoxes, sionistes, socialistes ou libéraux, chaque organisation avait ses cercles de discussion, son mouvement de jeunesse et surtout son local, ce dernier cristallisant encore aujourd'hui la nostalgie des Plotzkers rencontrés ici. Esther, par exemple, l'une des figures les plus attachantes de cette belle épopée des anonymes, ne s'est jamais départie de sa double fidélité à l'engagement communiste et au monde juif. Voilà pourquoi elle fut toute heureuse, en arrivant à Paris, de retrouver ses marques militantes et de reprendre les débats au siège de la *Kultur Liga*, une association progressiste d'accueil des immigrés située rue de Lancry.

Ainsi sera-t-on sensible à la tendresse toute particulière d'une écriture qui prend en charge le discours des témoins pour interroger tant les mécanismes sociaux de la mémoire individuelle que la pérennité singulière d'une culture juive d'abord travaillée par la modernité, puis dévastée par la barbarie nazie. Prouvant du même coup que, loin d'être incompatibles, récit historique et discours testimonial ne cessent de s'enrichir l'un l'autre.

Jean Birnbaum

Nicole Lapierre collabore au « Monde des Livres »

● LITTÉRATURE FRANÇAISE

ANDREA Yann
Cet amour-là
Le Livre de poche, n° 15000, 224 p., 29 F (4,42 €).

ARSAND Daniel
La Province des ténèbres
Phébus, Libretto, 224 p., 55 F (8,38 €).

BATAILLE Christophe
Vive l'enfer
Le Livre de poche, n° 15012, 256 p., 33 F (5,03 €).

BELLEFROID Jacques
Les Etoiles filantes
Gallimard, Folio, n° 3468, 144 p., 29 F (4,42 €).

BEN JELLOUN Tahar
Labyrinthe des sentiments
Seuil, Points, n° 822, 144 p., 32 F (4,88 €).

BENACQUISTA Tonino
Tout à l'ego
Gallimard, Folio, n° 3469, 192 p., 25 F (3,81 €).

BESSON Patrick
Le Deuxième Couteau
Le Livre de poche, n° 15013, 224 p., 26 F (3,96 €).

BETI Mongo
Remember Ruben
Première édition : L'Harmattan. Le Serpent à plumes, n° 120, 340 p., 45 F (6,86 €).

CASSOU Jean
La Mémoire courte
Postface de Marc-Olivier Baruch. Mille et une nuits, La petite collection, 112 p., 10 F (1,52 €).

CÉSAIRE Aimé
Une saison au Congo
Seuil, Points, n° 831, 144 p., 29 F (4,42 €).

DARNE Alain
Akhenaton l'hérétique
Le Livre de poche, n° 15009, 512 p., 46 F (7,01 €).

DEFORGES Régine
Cuba Libre !
Le Livre de poche, n° 15001, 352 p., 40 F (6,10 €).

DEL CASTILLO Michel
Le Manège espagnol
Seuil, Points, n° 832, 416 p., 45 F (6,86 €).

DELERM Philippe
Mister Mouse
Gallimard, Folio, n° 3470, 176 p., 25 F (3,81 €).

DELTEIL Gérard
Bugs
Gallimard, Folio, n° 3471, 368 p., 45 F (6,86 €).

DJAOUT Tahar
Les Chercheurs d'or
Seuil, Points, n° 824, 160 p., 32 F (4,88 €).

DUTEURTRE Benoît
Drôle de temps
Gallimard, Folio, n° 3472, 176 p., 29 F (4,42 €).

FRAIN François
Peau de fesse
Le Livre de poche, n° 15017, 320 p., 36 F (5,49 €).

GEDGE Pauline
Seigneurs des deux terres. L'Oasis (tome 2)
Le Livre de poche, n° 15002, 544 p., 40 F (6,10 €).

GOUVERNAIN Marc de
Retour en Ethiopie
Préface d'Hugo Pratt. Actes Sud, Babel, n° 466, 192 p., 45 F (6,86 €).

HACHTROUDI Fariba
Iran, les rives du sang
Seuil, Points, n° 823, 336 p., 42 F (6,40 €).

IIBOUDO Monique
Le Mal de peau
Première édition : Imprimerie nationale du Burkina, 1992. Le Serpent à plumes, n° 123, 176 p., 35 F (5,34 €).

JARRY Isabelle
Le Jardin Yamata
Le Livre de poche, n° 15008, 192 p., 33 F (5,03 €).

JOUBERT Jean
L'Homme de sable
Actes Sud, Babel, n° 468, 256 p., 45 F (6,86 €).

LARCHIVER Marcel
Une fille perdue
Le Livre de poche, n° 15011, 224 p., 36 F (5,49 €).

LE GUILLOU Philippe
Les Sept Noms de peintre
Gallimard, Folio, n° 3473, 480 p., 25 F (3,81 €).

LEROY Jérôme
Big Sister
EJL Librio, n° 393, 126 p., 10 F (1,52 €).

LOUŸS Pierre
La Femme et le Pantin
Le Livre de poche, n° 16070, 192 p., 30 F (4,57 €).

MALAVOY Christophe
La Brûlure du jour
Le Livre de poche, n° 15006, 128 p., 23 F (3,51 €).

MARCELLE Pierre
Conduite intérieure* suivi de *Archéologie
Seuil, Points, n° 825, 240 p., 39 F (5,95 €).

MASSAT Alice
Le Ministère de l'intérieur
Gallimard, Folio, n° 3474, 224 p., 29 F (4,42 €).

MIRBEAU Octave
Le Mur
Mille et une nuits, La petite collection, 96 p., 10 F (1,52 €).

MOLIN Yan
Un peu plus tard au sud
Baleine, Velours, 196 p., 45 F (6,86 €).

MONTEILHET Hubert
De plume et d'épée
Le Livre de poche, n° 15003, 480 p., 42 F (6,40 €).

OLLIVIER Emile
Passages
Première édition : Le Serpent à plumes, 1994. Le Serpent à plumes, n° 121, 240 p., 39 F (5,95 €).

ORMESSON Jean d'
Le Rapport Gabriel
Gallimard, Folio, n° 3475, 448 p., 45 F (6,86 €).

POSTEL Philippe et DUCHATEL Jacques
Pandore et l'ouvre-boîte
Gallimard, Folio, n° 3476, 304 p., 32 F (4,88 €).

RENARD Jules
Crime de village
Mille et une nuits, La petite collection, 104 p., 10 F (1,52 €).

SABATER Jimmy
Plaisirs et châtiments
Baleine, Velours, 184 p., 45 F (6,86 €).

SABLE Erik
La Sagesse des oiseaux
Zulma, Grain d'orage, 96 p., 49 F (7,47 €).

SINQUE Gilbert
L'Enfant de Bruges
Gallimard, Folio, n° 3477, 448 p., 45 F (6,86 €).

SOW FALL Aminata
La Grève des battù
Première édition : Nouvelles Editions africaines du Sénégal. Le Serpent à plumes, n° 124, 178 p., 37 F (5,64 €).

VANIER Nicolas
Solitudes blanches
Actes Sud, Babel, n° 467, 248 p., 45 F (6,86 €).

VAUTRIN Jean
Le Cri du peuple
Le Livre de poche, n° 15007, 640 p., 49 F (7,47 €).

ZAOUI Amin
La Soumission
Première édition : Le Serpent à plumes, 1998. Le Serpent à plumes, n° 122, 176 p., 37 F (5,64 €).

● LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

BANKS Russell
Pourfendeur de nuages
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Furlan. Actes Sud, Babel, n° 465, 868 p., 80 F (12,20 €).

BERNSTEIN Marcelle
Corps et âme
Traduit de l'anglais par Marc Antoine. J'ai lu, n° 5773, 512 p., 49 F (7,47 €).

BOLGER Dermot
Un Irlandais en Allemagne
Traduit de l'anglais (Irlande) par Julia Schmidt et Sabine Wespieser. EJL Librio, n° 435, 96 p., 10 F (1,52 €).

Collectif
Des nouvelles de Cuba (1995-2000)
Présentées par Michi Strausfeld. Métailié, 378 p., 88 F (13,41 €).

CONWAY Joan
Croqueuses de céréales
Traduit de l'anglais par Nathalie Hay. J'ai lu, n° 5775, 318 p., 39 F (5,95 €).

FIELDING Helen
Cause céleb'
Traduit de l'anglais par Claudine Richetier. J'ai lu, n° 5774, 415 p., 49 F (7,47 €).

GEORGE Margaret
Les Mémoires de Cléopâtre. Sous le signe d'Aphrodite (tome 2)
Le Livre de poche, n° 15004, 512 p., 45 F (6,86 €).

GIBRAN Khalil
Le Sable et l'Ecume, un livre d'aphorismes
Traduit de l'anglais par Thierry Gillybœuf. Mille et une nuits, La petite collection, 80 p., 10 F (1,52 €).

HANCOCK Graham
Le Mystère de l'arche perdue
Traduit de l'anglais par Marie-Louise Navarro. J'ai lu, n° 5779, 672 p., 55 F (8,38 €).

HEIN Christoph
L'Ami étranger
Traduit de l'allemand par François Mathieu. Métailié, 210 p., 62 F (9,45 €).

JONHSON Denis
Fiskadoro
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marc Chénetier. 10/18, Domaine étranger, n° 3269, 256 p., 47 F (7,16 €).

KAFKA Franz
Le Procès
Nouvelle traduction de l'allemand par Axel Nesme. Edition préfacée et annotée par Brigitte Vergne-Cain et Gérard Rudent. Le Livre de poche, n° 15015, 288 p., 29 F (4,42 €).

KENT Alexander
Capitaine de Sa Majesté
Traduit de l'anglais par Alain Bories. Phébus, Libretto, 448 p., 75 F (11,43 €).

KHALIFA Sahar
L'Impasse de Bab Essaha
Traduit de l'arabe (Jordanie) par Youssef Seddik et Moahamed Maouhoub. 10/18, Domaine étranger, n° 3262, 176 p., 41 F (6,25 €).

LANG Adèle
Langue de vipère et gueule de bois
Traduit de l'anglais par Hoa Nguyen. J'ai lu, n° 5777, 288 p., 36 F (5,49 €).

LARSSON Björn
Long John Silver
Traduit du suédois par Philippe Bouquet. Le Livre de poche, n° 15010, 512 p., 46 F (7,01 €).

LEWIS Norman
Le Sicilien
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Robert Louit. Phébus, Libretto, 416 p., 69 F (10,52 €).

LU Tiancheng
Histoire hétérodoxe d'un lit brodé
Traduit du chinois par Huang San et Lionel Epstein. Philippe Picquier, n° 153, 176 p., 45 F (6,86 €).

MAHFOUZ Naguib
La Malédicion de Râ
Traduit de l'arabe (Egypte) par José M. Ruiz-Funes et Ahmed Mostepaï. Le Livre de poche, n° 3343, 224 p., 36 F (5,49 €).

MAHFOUZ Naguib
Matin de roses
Traduit de l'arabe (Egypte) par Elizabeth Chehata. Actes Sud, Babel, n° 464, 176 p., 39 F (5,95 €).

MANN Thomas
Maître et chien
Traduit de l'allemand par Geneviève Bianquis. Le Livre de poche, n° 3342, 128 p., 33 F (5,03 €).

McCARTHY Cormac
Méridien de sang
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Hirsch. Seuil, Points, n° 827, 448 p., 50 F (7,62 €).

MUNRO Alice
Secrets de polichinelle
Traduit de l'anglais (Canada) par Céline Schwaller-Balaÿ. Rivages, Poche, n° 328, 352 p., 62 F (9,45 €).

NABOKOV Vladimir
Partis pris
Traduit du russe par Vladimir Sikorsky. 10/18, Domaine étranger, n° 3352, 384 p., 55 F (8,38 €).

ORWELL George
Dans La dèche à Paris et à Londres
Traduit de l'anglais par Michel Pétris. 10/18, Domaine étranger, n° 3263, 304 p., 47 F (7,16 €).

RIGONI STERN Mario
Les Saisons de Giacomo
Traduit de l'Italien par Claude Ambroise et Sabina Zanon Dal Bo. 10/18, Domaine étranger, n° 3268, 224 p., 44 F (6,71 €).

RUBENS Bernice
Le Visiteur nocturne
Traduit de l'anglais par Suzanne V. Mayoux. Rivages, Poche, n° 329, 272 p., 59 F (8,99 €).

SARAMAGO José
Tous les noms
Seuil, Points, n° 826, 272 p., 45 F (6,86 €).

SARTORI Giacomo
Insupportable
Traduit de l'italien par Françoise Liffran. 10/18, Domaine étranger, n° 3251, 160 p., 44 F (6,71 €).

SAVINIO Alberto
Dix procès
Traduit de l'Italien par Monique Baccelli, illustré par l'auteur. Allia, 64 p., 40 F (6,10 €).

STEVENSON Robert-Louis
Une apologie des oisifs* suivi de *Causerie et causeurs
Traduit de l'anglais par Laili Dor et Mélisande Fitzsimons. Allia, 80 p., 40 F (6,10 €).

TOER Pramoedya Ananta
Corruption
Traduit de l'indonésien par Denys Lombard. Philippe Picquier, n° 152, 176 p., 45 F (6,86 €).

TOIBIN Colm
Histoire de la nuit
Traduit de l'anglais (Irlande) par Anna Gibbon. 10/18, Domaine étranger, n° 3264, 384 p., 50 F (7,62 €).

TOSCHES Nick
Confessions d'un chasseur d'opium
Traduit de l'anglais par Jean-Marc Mandosio. Allia, 80 p., 40 F (6,10 €).

TSUJI Hitonari
Le Bouddha blanc
Traduit du japonais par Corinne Atlan. Gallimard, Folio, n° 3479, 288 p., 32 F (4,88 €).

Le Monde Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de février 2001. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

Le Monde

Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de février 2001. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

TYNIANOV Iouri
Le Disgracié
Traduit du russe par Lily Denis. Gallimard, L'imaginaire, n° 429, 406 p., 80 F (12,20 €).

VONNEGUT Kurt
Le Berceau du chat
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques B. Hess. Seuil, Points, n° 833, 320 p., 42 F (6,40 €).

● BILINGUES

FREUD Sigmund
L'Inquiétante Etrangeté et autres textes
Traduit de l'allemand par Fernand Cambon, préface de J. B. Pontalis. Gallimard, Folio bilingue, n° 95, 272 p., 59 F (8,99 €).

LAWRENCE D. H.
Les Filles du pasteur
Traduit de l'anglais par Colette Vercken, préface de Jean Bernard. Gallimard, Folio bilingue, n° 96, 224 p., 49 F (7,47 €).

TYNIANOV Iouri
Le Lieutenant Kijé
Traduit du russe par Lily Denis. Gallimard, Folio bilingue, n° 94, 144 p., 52 F (7,93 €).

● CLASSIQUES

APULÉE
Apologie
Texte établi et traduit du latin par Paul Valette, introduction et notes de Jackie Pigeaud. Les Belles Lettres, Classiques en poche, n° 45, 244 p., 44 F (6,71 €).

BÉRANGER Pierre
Histoire de mes malheurs
Traduit de l'ancien français par M.R. Labbé. Postface de Jérôme Vérain. Mille et une nuits, La petite collection, 80 p., 10 F (1,52 €).

HÉSIODE
Théologie et autres poèmes* suivi de *Hymnes homériques
Edition et traduction nouvelle du grec ancien de Jean-Louis Backès. Gallimard, Folio classique, n° 3467, 416 p., 40 F (6,10 €).

LUCIEN
Alexandre ou le faux prophète
Texte établi et traduit du grec par Marcel Caster, introduction et notes par Pierre-Emmanuel Dauzat. Les Belles Lettres, Classiques en poche, n° 46, 76 p., 39 F (5,95 €).

● POÉSIE

GIDE André
Ainsi soit-il, ou les jeux sont faits
Edition de Martine Sagaert. Gallimard, L'imaginaire, n° 430, 140 p., 44 F (6,71 €).

IZZO Jean-Claude
L'Aride des jours
Photographies de Catherine Bouretz-Izzo. EJL Librio, n° 434, 96 p., 10 F (1,52 €).

NERVAL Gérard de
Sylvie* suivi de *Les Chimères* et *Odelettes
EJL Librio, n° 436, 96 p., 10 F (1,52 €).

VELTER André
L'Arbre seul
Gallimard, Poésie, n° 356, 240 p., 41 F (6,25 €).

VERHEGGEN Jean-Pierre
Ridiculum Vitae* précédé de *Artaud Rimbur
Préface de Marcel Moreau. Gallimard, Poésie, n° 355, 216 p., 47 F (7,16 €).

● THÉÂTRE

GOLDONI Carlo
Le Café. Les Amoureux
Présenté et traduit de l'italien par Norbert Jonard. Edition bilingue. Flammarion, GF-Flammarion, 373 p., 44 F (6,71 €).

GOMBROWICZ Witold
Théâtre
Gallimard, Folio, n° 3458, 544 p., 60 F (9,15 €).

SHAKESPEARE William
Othello
Préface et nouvelle traduction de l'anglais d'Yves Bonnefoy. Gallimard, Folio théâtre, n° 72, 512 p., 45 F (6,86 €).

● ROMANS POLICIERS

ALEXANDER Bruce
La Veuve et l'Imposteur
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Noël Chatain. 10/18, Grands détectives, n° 3271, 384 p., 50 F (7,62 €).

ALLEMAND André
Un crime en Algérie
Rivages, Noir, n° 384, 176 p., 48 F (7,32 €).

APPLEGATE Katherine
Prénom Zoé (7) : Volte-face
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Valérie Dariot. J'ai lu, n° 5790, 192 p., 29 F (4,42 €).

BARRIÈRE Annie
Un cochonnet de trop
Baleine, Instantanés de polar, 308 p., 55 F (8,38 €).

BLOCH Robert
Les Hurleurs
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Stéphane Bourgoin. Mille et une nuits, Noires, 64 p., 10 F (1,52 €).

BOLYA
Les Cocus posthumes
Le Serpent à plumes, 200 p., 89 F (13,57 €).

BROWN Frederic
Cauchemar nocturne
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Stéphane Bourgoin. Mille et une nuits, Noires, 64 p., 10 F (1,52 €).

CHRISTIE Agatha
La mort n'est pas une fin
Traduit de l'anglais par Marie-France Franck. Nouvelle traduction. Le Livre de poche, n° 6115, 224 p., 32 F (4,88 €).

CHRISTIE Agatha
Les Vacances d'Hercule Poirot
Traduit de l'anglais par Laure Terilli. Le Livre de poche, n° 1178, 220 p., 32 F (4,88 €).

COLLINS Max Allan
La Mort sans remède
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Simone Hilling. Gallimard, Folio policier, n° 192, 272 p., 29 F (4,42 €).

COOK Robin
Toxine
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Dominique Peters. Le Livre de poche, n° 17168, 416 p., 40 F (6,10 €).

CUTHBERT Margaret
Extrêmes urgences
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Rosenthal. Le Livre de poche, n° 17170, 448 p., 44 F (6,71 €).

DESSAINT Pascal
On y va tout droit
Rivages, Noir, n° 382, 320 p., 55 F (8,38 €).

DUFFY Stella
Les Effeuilleuses
Traduit de l'anglais par Nathalie Mège. J'ai lu, n° 5797, 256 p., 32 F (4,88 €).

FAIRSTEIN Linda
L'Epreuve finale
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Valérie Rosier. J'ai lu, n° 5785, 384 p., 49 F (7,47 €).

FRAZER Margaret
Le Conte de la servante
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christian Fournier. 10/18, Grands détectives, n° 3266, 320 p., 47 F (7,16 €).

FRIEDMAN Kinky
N le Maudit
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Frank Reichert. Rivages, Noir, n° 385, 384 p., 62 F (9,45 €).

GRANGE Jean-Christophe
Les Rivières pourpres
Le Livre de poche, n° 17167, 416 p., 40 F (6,10 €).

HEYER Georgette
Qui a tué le père ?
Traduit de l'anglais par Denise Meunier. Le Livre de poche, n° 18201, 384 p., 36 F (5,49 €).

IRISH William
Silhouette
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Stéphane Bourgoin. Mille et une nuits, Noires, 64 p., 10 F (1,52 €).

IZZO Jean-Claude
Chourmo
Gallimard, Folio policier, n° 195, 368 p., 36 F (5,49 €).

IZZO Jean-Claude
Solea
Gallimard, Folio policier, n° 196, 368 p., 36 F (5,49 €).

IZZO Jean-Claude
Total Khéops
Gallimard, Folio policier, n° 194, 352 p., 36 F (5,49 €).

McCOY Horace
Le Nettoyeur
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Stéphane Bourgoin. Mille et une nuits, Noires, 80 p., 10 F (1,52 €).

MANOTTI Dominique
Kop
Rivages, Noir, n° 383, 208 p., 52 F (7,93 €).

MARBŒUF Jean
Je bande à Bonnot
Baleine, Le Poulpe, 140 p., 39 F (5,95 €).

MARSTON Edward
La Route de Jérusalem
Traduit de l'anglais par Corinne Derblum. 10/18, Grands détectives, n° 3270, 288 p., 47 F (7,16 €).

MERRILL Cade
Les Dossiers de Blair Witch (1) : La Fille de la sorcière
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Paul Benita. J'ai lu, n° 5891, 160 p., 26 F (3,96 €).

MERRILL Cade
Les Dossiers de Blair Witch (2) : La Chambre noire
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Paul Benita. J'ai lu, n° 5892, 160 p., 26 F (3,96 €).

POE Edgar Allan
Le Mystère de Marie Roget
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Charles Baudelaire. Mille et une nuits, Noires, 112 p., 80 F (12,20 €).

QUESTER Didier
Lady Commandement
Baleine, Le Poulpe, 140 p., 39 F (5,95 €).

ROSE Malcolm
Les enquêtes de Lawless et Tilley (6) : Pièces à conviction
Traduit de l'anglais par Paul Benita. J'ai lu, n° 5701, 192 p., 29 F (4,42 €).

SANDERS Leonard
Dans la vallée des ombres
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Dorothée Zumstein. Le Livre de poche, n° 17169, 416 p., 39 F (5,95 €).

SCOTT Michael
L'Antre de l'enfer
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sophie Dalle. J'ai lu, n° 5792, 160 p., 26 F (3,96 €).

SIMENON Georges
Les Vacances de Maigret
Le Livre de poche, n° 14233, 192 p., 30 F (4,57 €).

SINIAC Pierre
L'Affreux Joujou
EJL Librio, n° 438, 126 p., 10 F (1,52 €).

STINE R.L.
Folle furieuse
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sophie Troubac. J'ai lu, n° 5793, 160 p., 26 F (3,96 €).

TOPOR Tom
L'Orchestre des ombres
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Noël Chassériau. Gallimard, Folio policier, n° 197, 368 p., 29 F (4,42 €).

VAZQUEZ MONTALBAN Mañuel
Le Petit Frère
Traduit de l'espagnol par Alain Petre. 10/18, Grands détectives, n° 3265, 208 p., 41 F (6,25 €).

● SCIENCE-FICTION

BARNES John
Passerelles pour l'infini
Traduit de l'anglais par Michel Demuth. Le Livre de poche, n° 7229, 384 p., 39 F (5,95 €).

BENFORD Gregory
Un paysage du temps
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Demuth. Gallimard, Folio SF, n° 44, 640 p., 49 F (7,47 €).

BERTHELOT Francis
Rivage des intouchables
Gallimard, Folio SF, n° 43, 320 p., 36 F (5,49 €).

BRADBURY Ray
Chroniques martiennes
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Chambon et Henri Robillot. Gallimard, Folio SF, n° 45, 336 p., 29 F (4,42 €).

HOBB Robin
L'Assassin royal (1) : L'Apprenti assassin
Traduit de l'anglais par A. Mousnier-Lompré. J'ai lu, n° 5632, 512 p., 52 F (7,93 €).

LEHMANN Serge
Aucune étoile aussi lointaine
J'ai lu, n° 5611, 352 p., 42 F (6,40 €).

PERNOT Isabelle
La Mère des songes. Tome 2/4 du cycle des Enfants de Lugheir
Mnémos, 384 p., 54 F (8,23 €).

SADOUL Jacques
Une histoire de la science-fiction (4) : Le Renouveau
EJL Librio, n° 437, 126 p., 10 F (1,52 €).

STOCKER Bram
La Coupe de cristal
Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Krémer. Postface d'Alain Pozzuoli. Mille et une nuits, La petite collection, 80 p., 10 F (1,52 €).

VERNE Jules
L'Eternel Adam
Postface de Jérôme Verain. Mille et une nuits, La petite collection, 96 p., 10 F (1,52 €).

ZELAZNY Roger
La Main d'Oberon
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Philipp Hupp. Gallimard, Folio SF, n° 46, 272 p., 32 F (4,88 €).

● JEUNESSE

ADLER Carole S.
Beaucoup plus qu'un amour de vacances
Couverture illustrée par Marc Mosnier. Hachette Jeunesse, Vertige coup de foudre, 160 p., 28 F (4,27 €).

ALMOND David
Ange des marais noirs
Traduit de l'anglais par Cécile Dutheil de la Rochère. Gallimard Jeunesse, Folio junior, 210 p., 32 F (4,88 €).

APPLEGATE K. A.
Le Cauchemar
Traduit de l'anglais par Cécile Giraldi. Gallimard Jeunesse, Folio junior, 210 p., 32 F (4,88 €).

APPLEGATE K. A.
L'Epopée fantastique
Traduit de l'anglais par Laeticia Devaux. Gallimard Jeunesse, Folio junior, 266 p., 32 F (4,88 €).

AYMÉ Marcel
Trois contes du chat perché
Gallimard Jeunesse, Folio junior, 168 p., 30 F (4,57 €).

AYRES Katherine
Esclaves en fuite
Couverture d'Isabelle Lutter. Hachette Jeunesse, Senior, 256 p., 35 F (5,34 €).

BEN KEMOUN Hubert
Comment ma mère est devenue célèbre
Illustré par Godeleine de Rosamel. Hachette Jeunesse, Cadet, 96 p., 27 F (4,12 €).

BEN KEMOUN Hubert
Terriblement vert !
Illustré par François Roca. Nathan Jeunesse, Demi-lune, 48 p., 38 F (5,79 €).

BERTRON Agnès
Petit Martin et son papa
Illustré par Laurence de Kemmeter. Nathan Jeunesse, Etoile filante, 32 p., 35 F (5,34 €).

BICHONNIER Henriette
La Maison éléphant
Illustré par Pef. Gallimard Jeunesse, Folio cadet, 48 p., 27 F (4,12 €).

BLOCH-HENRY Anouk
Le Roi superbe
Illustré par Olivier Latyk. Milan Poche, Cadet, n° 46, 40 p., 28 F (4,27 €).

CATHALA Agnès
Qui est le plus rusé ?
Illustré par Philippe Diemunsch. Flammarion, Père Castor, 32 p., 33 F (5,03 €).

CHABOUD Jack
La Galaxie des clafoutis
Magnard, P'tits fantastiques, 48 p., 40 F (6,10 €).

CHARLES Nathalie
Bac option amour
Couverture illustrée par Beb Deum. Hachette Jeunesse, Vertige coup de foudre, 160 p., 28 F (4,27 €).

CORAN Pierre
Et patati, et patata, les objets de la parole
Illustré par Nathalie Novi. Milan Poche, Cadet, n° 48, 40 p., 28 F (4,27 €).

DANTZIGER Paula
Moi, Lilli Graffiti
Illustré par Tony Ross, traduit de l'anglais par Pascale Jusforgues. Gallimard Jeunesse, Folio cadet, 144 p., 30 F (4,57 €).

DAVID François
Vive le progrès
Illustré par Fabrice Turrier Nathan Jeunesse, Première lune, 32 p., 35 F (5,34 €).

FRASSETO Christine
Moitié de poulet
Illustré par Eric Puybaret. Flammarion, Père Castor, 48 p., 36 F (5,49 €).

GUDULE
Barbès-Blues
Illustré par Gérard Marty. Hachette Jeunesse, Senior, 128 p., 27 F (4,12 €).

GUDULE
Contes et légendes des fées et princesses
Illustré par Patricia Reznikov. Nathan Jeunesse, Contes et légendes, 176 p., 44 F (6,71 €).

GUDULE
Ma petite sœur a des super-pouvoirs
Magnard, P'tits fantastiques, 48 p., 40 F (6,10 €).

HELGERSON Marie-Christine
Louison et Monsieur Molière
Flammarion, Père Castor, 128 p., 24 F (3,66 €).

HEURTE Yves
Chocolats chauds et autres poèmes à savourer
Illustré par Claire Le Grand. Milan Poche, Cadet, n° 47, 40 p., 28 F (4,27 €).

HUC Marie-Claude
Les Gants disparus
Flammarion, Père Castor, 160 p., 29 F (4,42 €).

IONESCO Eugène
Le roi se meurt
Gallimard Jeunesse, Folio junior, 168 p., 30 F (4,57 €).

K. Olivier
Y'a pas plus trouillard qu'un vampire
Magnard, P'tits fantastiques, 48 p., 40 F (6,10 €).

KOSTER Serge
Claude Roy, un poète
Gallimard Jeunesse, Folio junior, 144 p., 35 F (5,34 €).

LA FONTAINE Jean de
Fables de La Fontaine. Tome 2.
Illustré par Frédéric Pillot. Milan Poche, Cadet, n° 45, 40 p., 28 F (4,27 €).

LAIRD Elisabeth
Le Voleur de perroquets
Traduit de l'anglais par Vanessa Rubio. Gallimard Jeunesse, Folio junior, 224 p., 30 F (4,57 €).

LAMBERT Christophe
Contes et légendes des lieux mystérieux
Illustré par Philippe Kailhenn. Nathan Jeunesse, Contes et légendes, 192 p., 44 F (6,71 €).

LENAIN Thierry
Maudit Corbeau
Illustré par Nathalie Novi. Nathan Jeunesse, Demi-lune, 48 p., 38 F (5,79 €).

LESIDANER Jean-Marie
Jean Tardieu, un poète
Gallimard Jeunesse, Folio junior, 182 p., 35 F (5,34 €).

LEVY Didier
Le Roi des ogres et la purée de carottes
Illustré par Anne Wilsdorf. Nathan Jeunesse, Etoile filante, 32 p., 35 F (5,34 €).

MARTIN Ann M.
Kristy, je t'aime...
Traduit de l'anglais par Karine Jovelin. Gallimard Jeunesse, Folio junior, 154 p., 30 F (4,57 €).

MEYNARD Daniel
Des ripoux au sous-sol
Illustré par Christophe Merlin. Nathan Jeunesse, Lune noire, 128 p., 40 F (6,10 €).

MORPURGO Michael
Tempête sur Shangri-La
Traduit de l'anglais par Noël Chassériau. Gallimard Jeunesse, Folio junior, 182 p., 32 F (4,88 €).

MORRESSY John
La Main du diable
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Rose Marie Vassallo. Flammarion, Père Castor, 288 p., 35 F (5,34 €).

PINGUILLY Yves
Manèges dans le désert
Illustré par Nicolas Thers. Nathan Jeunesse, Pleine lune, 160 p., 44 F (6,71 €).

REBERG Evelyne
L'Hôtel du diable
Magnard, P'tits fantastiques, 48 p., 40 F (6,10 €).

RIVAIS Yak
Contes du cimetière au vent d'automne
Illustré par l'auteur. Nathan Jeunesse, Lune noire, 176 p., 44 F (6,71 €).

ROBBERECHT Thierry
Corrida à Paris
Hachette Jeunesse, Senior, 128 p., 27 F (4,12 €).

ROGER Marie-Sabine
Comment se débarrasser de ses voisins
Illustré par Olivier Tossan. Milan Poche, Cadet, n° 44, 40 p., 28 F (4,27 €).

ROUER Béatrice
Le monstre, c'est mon frère !
Illustré par Rosy. Nathan Jeunesse, Première lune, 32 p., 35 F (5,34 €).

SABAS Michel
La Poule qui pondait des images
Illustré par François Crozat. Milan Poche, Cadet, n° 43, 40 p., 28 F (4,27 €).

SANVOISIN Eric
Rue de la dame en noir
Magnard, P'tits fantastiques, 48 p., 40 F (6,10 €).

SCHMIT Albert-Marie
Le Roman de Renart
Illustré par Bruno Heitz Hachette Jeunesse, Junior, 288 p., 31 F (4,73 €).

SOLET Bertrand
La Révolte des Camisards
Flammarion, Père Castor, 160 p., 29 F (4,42 €).

TÉNOR Arthur
L'Epée Mirandor
Magnard, P'tits fantastiques, 48 p., 40 F (6,10 €).

VALERY Francis
Julie et l'envers-monde
Magnard, P'tits fantastiques, 48 p., 40 F (6,10 €).

VÉDÈRE d'AURIA Pascale
La Malédiction des volcans
Magnard, P'tits fantastiques, 48 p., 40 F (6,10 €).

VENDAMME Patrick
Izmir
Illustré par Daphné Collignon. Flammarion, Père Castor, 64 p., 39 F (5,95 €).

VENULCTH Jack
Au pays d'Ikbal
Magnard, P'tits fantastiques, 48 p., 40 F (6,10 €).

VERNE Jules
L'Ile mystérieuse
Gallimard Jeunesse, Folio junior, 700 p., 40 F (6,10 €).

● CINÉMA

TRUFFAUT François et SCHIFFMAN Suzanne
Le Dernier Métro
Cahiers du cinéma, 192 p., 59 F (8,99 €).

● ARTS

MAFFRE Jean-Jacques
L'Art grec
PUF, Que sais-je ?, n° 2778, 128 p., 42 F (6,40 €).

● BIOGRAPHIE

URVOY Dominique
Averroes. Les ambitions d'un intellectuel musulman
Flammarion, Champs, 253 p., 51 F (7,77 €).

● ESSAIS CRITIQUES

ANATI Emmanuel
La Religion des origines
Hachette Littératures, Pluriel, 185 p., 40 F (6,10 €).

Collectif
L'Enfant
Gallimard, Folio Essais, n° 378, 544 p., 59 F (8,99 €).

Collectif
Pour que la terre reste humaine
Seuil, Points, n° 830, 192 p., 32 F (4,88 €).

DEBRAY Régis
Cours de médiologie générale
Postface inédite de l'auteur Gallimard, Folio essais, n° 377, 560 p., 65 F (9,91 €).

DELMAS-MARTY Mireille et LUCAS de LEYSSAC Claude
Libertés et droits fondamentaux
Seuil, Points, n° 328, 448 p., 55 F (8,38 €).

DERRIDA Jacques
Foi et savoir* suivi de *Le Siècle et le Pardon (entretien avec Michel Wieviorka)
Seuil, Points, n° 447, 144 p., 39 F (5,95 €).

DOSTALER Gilles
Le Libéralisme de Hayek
La Découverte, Repères, n° 310, 128 p., 52 F (7,93 €).

FRAISSE Emmanuel et MOURALIS Bernard
Questions générales de littérature
Seuil, Points, n° 449, 256 p., 42 F (6,40 €).

FURETIÈRE Antoine
Le Roman bourgeois
Edition avec dossier présentée par Martine Roy-Garibal. Flammarion, GF-Flammarion, 399 p., 54 F (8,23 €).

GILBERT Guy
Cris de jeunes
J'ai lu, n° 5778, 288 p., 35 F (5,34 €).

GIRARD René
Je vois Satin tomber comme l'éclair
Le Livre de poche, n° 4264, 256 p., 36 F (5,49 €).

HABIB Claude
Le Consentement amoureux
Hachette Littératures, Pluriel, 305 p., 45 F (6,86 €).

LASZLO Pierre
Chemins et savoirs du sel
Hachette Littératures, Pluriel, 285 p., 60 F (9,15 €).

LEBEAU Paul
Etty Hillesum. Un itinéraire spirituel, Amsterdam 1941 - Auschwitz 1943
Albin Michel, 310 p., 55 F (8,38 €).

LUTHER
Du serf arbitre* suivi de *Diatribe : du libre-arbitre d'Erasme
Edition établie par Georges Lagarrigue. Gallimard, Folio essais, n° 376, 736 p., 75 F (11,43 €).

MAALOUF Amin
Les Identités meurtrières
Le Livre de poche, n° 15005, 192 p., 26 F (3,96 €).

NORDMANN Jean-Thomas
La Critique littéraire française au XIXe siècle (1800-1914)
Le Livre de poche, n° 567, 320 p., 55 F (8,38 €).

OLIVIER Christiane
L'Ogre intérieur
Le Livre de poche, n° 15014, 224 p., 33 F (5,03 €).

ORMESSON Jean d'
Une autre histoire de la littérature française : Le Roman au XIXe siècle
EJL Librio, n° 440, 160 p., 10 F (1,52 €).

PAPAIOANNOU Kostas
Marx et les marxistes
Préface de Philippe Raynaud. Gallimard, Tel, n° 310, 532 p., 80 F (12,20 €).

PETIT Jean-Pierre
On a perdu la moitié de l'Univers
Hachette Littératures, Pluriel, 185 p., 55 F (8,38 €).

RICŒUR Paul
La Critique et la Conviction
Hachette Littératures, Pluriel, 300 p., 55 F (8,38 €).

SCHWARTZ Laurent
Métastases, vérités sur le cancer
Hachette Littératures, Pluriel, 215 p., 55 F (8,38 €).

TERREL Jean
Les Théories du pacte social. Droit naturel, souveraineté et contrat de Bodin à Rousseau
Seuil, Points, n° 450, 400 p., 50 F (7,62 €).

TRIGANO Shmuel
Le Récit de la disparue
Gallimard, Folio essais, n° 379, 480 p., 40 F (6,10 €).

WINKIN Yves
Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain
Seuil, Points, n° 448, 288 p., 48 F (7,32 €).

ZWANG Gérard
Eloge du con. Défense et illustration du sexe féminin
La Musardine, L'attrape-corps, 216 p., 69 F (10,52 €).

● PHILOSOPHIE

GONORD Alban
Le Temps
Flammarion, GF Corpus, 250 p., 44 F (6,71 €).

LIBERA Alain de
La Philosophie médiévale
PUF, Que sais-je ?, n° 1044, 128 p., 42 F (6,40 €).

MALOLO DISSAKE Emmanuel
Feyerabend. Epistémologie, anarchisme et société libre
PUF, Philosophies, 128 p., 49 F (7,47 €).

Le Monde

Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de février 2001. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

Le Monde

Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de février 2001. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

MARBEAU Michel
La Société des nations
PUF, Que sais-je ?, n° 3593, 128 p., 42 F (6,40 €).

MERLEAU-PONTY Maurice
Signes
Gallimard, Folio essais, n° 381, 576 p., 65 F (9,91 €).

MONTEBELLO Pierre
Nietzsche. La Volonté de puissance
PUF, Philosophies, 128 p., 49 F (7,47 €).

PASCAL
***L'Art de persuader* suivi de MONTAIGNE**
L'Art de conférer
Préface de Marc Fumaroli. Rivages, Poche, n° 330, 160 p., 48 F (7,32 €).

RAFFIN Françoise
Descartes et le rationalisme
Armand Colin, Synthèse- Philosophie, 96 p., 42 F (6,40 €).

WITTGENSTEIN Ludwig
Tractatus logico-philosophicus
Traduit de l'allemand par Gilles Gaston-Grangier. Gallimard, Tel, n° 311, 128 p., 46 F (7,01 €).

● HISTOIRE GÉOGRAPHIE

ANDREAU Jean
Banque et affaires dans le monde romain. IVe siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C.
Seuil, Points, n° 285, 304 p., 45 F (6,86 €).

BENKO Georges
Lexique de géographie économique
Armand Colin, Synthèse-Géographie, 96 p., 42 F (6,40 €).

CHASSAIGNE Philippe
Histoire de l'Angleterre. Des origines à nos jours.
Flammarion, Champs, 513 p., 64 F (9,76 €).

COMBEAU Yves
Histoire de Paris
PUF, Que sais-je ?, n° 34, 128 p., 42 F (6,40 €).

LA GORCE Paul-Marie et de MOSCHETTO Bruno
La Ve République
PUF, Que sais-je ?, n° 1763, 128 p., 42 F (6,40 €).

LAMBERT Frédéric
Histoire des idées politiques XIXe et XXe siècles
Armand Colin, Synthèse-Histoire, 96 p., 42 F (6,40 €).

LAROUI Abdallah
Islam et histoire
Flammarion, Champs, 160 p., 44 F (6,71 €).

LEMAIRE André
Histoire du peuple hébreu
PUF, Que sais-je ?, n° 1898, 128 p., 42 F (6,40 €).

LEWIS Bernard
Les Assassins. Terrorisme dans l'Islam médiéval
Complexe, Historiques, n° 3, 224 p., 59 F (8,99 €).

MESLIN Michel
L'Homme romain. Des origines au 1er siècle de notre ère
Complexe, Historiques, n° 32, 220 p., 65 F (9,91 €).

TESTAS Guy et Jean
L'Inquisition
PUF, Que sais-je ?, n° 1237, 128 p., 42 F (6,40 €).

VERNANT Jean-Pierre et VIDAL-NAQUET Pierre
Œdipe et ses mythes
Complexe, Historiques, n° 43, 160 p., 65 F (9,91 €).

● SCIENCES HUMAINES

CARLSON Richard
Ne vous noyez pas dans un verre d'eau... en famille !
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Ned Flaunders. J'ai lu, n° 7219, 256 p., 36 F (5,49 €).

DAVID Myriam
Le Bébé, ses parents, leurs soignants
Erès, 148 p., 75 F (11,43 €).

DELAISI de PARSEVAL Geneviève et LALLEMAND Suzanne
L'Art d'accommoder les bébés
Poches Odile Jacob, n° 45, 322 p., 55 F (8,38 €).

DOUGLAS Mary
De la souillure
La Découverte, 224 p., 52 F (7,93 €).

FERRARIE Pierre
L'Autisme infantile
PUF, Que sais-je ?, n° 3508, 128 p., 42 F (6,40 €).

FISCHLER Claude
L'Homnivore
Poches Odile Jacob, n° 43, 446 p., 55 F (8,38 €).

FREUD Sigmund
Le Président Schreber
PUF, Quadrige, 112 p., 49 F (7,47 €).

GRANDIN Temple
Ma vie d'autiste
Poches Odile Jacob, n° 38, 200 p., 55 F (8,38 €).

NAOURI Aldo et THÉVENOT Brigitte
Questions d'enfants
Poches Odile Jacob, n° 44, 254 p., 39 F (5,95 €).

SADLIER Karen
Le Stress post-traumatique chez l'enfant
PUF, Médecine et société, 128 p., 49 F (7,47 €).

ZARIFIAN Edouard
La Force de guérir
Poches Odile Jacob, n° 41, 191 p., 39 F (5,95 €).

● SCIENCES SOCIALES

BAUER Alain et VENTRE André-Michel
Les Polices en France
PUF, Que sais-je ?, n° 2761, 128 p., 42 F (6,40 €).

BOURG Jean-François et GOUGUET Jean-Jacques
Economie du sport
La Découverte, Repères, n° 309, 128 p., 52 F (7,93 €).

CAZES Georges et LANQUAR Robert
L'Aménagement touristique et le Développement durable
PUF, Que sais-je ?, n° 1882, 128 p., 42 F (6,40 €).

Collectif
Les Biotechnologies
PUF, Que sais-je ?, n° 2127, 128 p., 42 F (6,40 €).

Fondation Scelles
La Pédophilie
Erès, 200 p., 95 F (14,48 €).

Fondation Scelles
Prostitution et sida
Erès, 80 p., 45 F (6,86 €).

GAYRAUD Jean-François et SÉNAT David
le Vol
PUF, Que sais-je ?, n° 3587, 128 p., 42 F (6,40 €).

INGALLINA Patrizia
Le Projet urbain
PUF, Que sais-je ?, n° 3585, 128 p., 42 F (6,40 €).

LONDON Caroline
Commerce et environnement
PUF, Que sais-je ?, n° 3592, 128 p., 42 F (6,40 €).

MASCLET Jean-Claude
L'Union politique de l'Europe
PUF, Que sais-je ?, n° 1527, 128 p., 42 F (6,40 €).

PELLET Rémi
Les Finances sociales
LGDJ, Systèmes, 216 p., 99 F (15,09 €).

VOISIN Michel
Les Fluctuations économiques
Armand Colin, Synthèse-Economie, 96 p., 42 F (6,40 €).

WARSUSFEL Bertrand
La Propriété intellectuelle et l'Internet
Flammarion, Dominos, 128 p., 41 F (6,25 €).

● ENSEIGNEMENT

CABESTAN Philippe et TOMES Arnaud
Le Vocabulaire de Sartre
Ellipses, 64 p., 32 F (4,88 €).

CATHERINE Bernard
Jane Austen. Pride and Prejudice. Dans l'œil du paradoxe
Ellipses, 128 p., 79 F (12,04 €).

CHELDIN A. Renate
Zweig. Le Joueur d'échecs
Ellipses, 64 p., 32 F (4,88 €).

CICHELLA Corinne
Zweig. Le Joueur d'échecs
Ellipses, 96 p., 32 F (4,88 €).

COUJOU Jean-Paul
Le Vocabulaire de Suarez
Ellipses, 64 p., 32 F (4,88 €).

COURT-PEREZ Françoise
Baudelaire. Les Fleurs du mal
Ellipses, 128 p., 40 F (6,10 €).

DELOURME Chantal
Virginia Woolf. To the Lighthouse
Ellipses, 144 p., 79 F (12,04 €).

DUPLAY Mathieu
William Gaddis. Carpenter's Gothic. Le Scandale de l'écriture
Ellipses, 144 p., 79 F (12,04 €).

FLOBERT Annette
La Vie de soldat
Ellipses, 96 p., 42 F (6,40 €).

FONTAINE Philippe
La Volonté
Ellipses, 64 p., 28 F (4,27 €).

GARRAIT-BOURRIER Anne
L'Esclavage aux Etats-Unis. Du déracinement à l'identité
Ellipses, 192 p., 69 F (10,52 €).

HAGE Armand
Le Capitalisme américain. Evolution et grandes figures
Ellipses, 160 p., 69 F (10,52 €).

LABAUNE Philippe
Un chapeau de paille d'Italie, d'Eugène Labiche.
Flammarion, GF-Etonnants classiques, 157 p., 19 F (2,90 €).

LASPERAS Jean-Michel
Dictionnaire espagnol-français (XVIe-XVIIe siècle). Le Miroir des langues
Ellipses, 168 p., 85 F (12,96 €).

LE GUENNEC Rozenn
Le Japon, puissance régionale, puissance mondiale
Ellipses, 64 p., 28 F (4,27 €).

MARÉCHAUX Pierre
Les Recueils de poésie française des XIXe et XXe siècles. Premières leçons
PUF, Bibliothèque Major, 128 p., 49 F (7,47 €).

MEYER Michel
Le Paysan de Paris, d'Aragon
Gallimard, Foliothèque, n° 93, 176 p., 52 F (7,93 €).

MEYSSELLE Laure
La Parure et autres scènes de la vie parisienne, de Guy de Maupassant
Flammarion, GF-Etonnants classiques, 122 p., 15 F (2,29 €).

PLANCHARD de CUSSAC Etienne de
Le Sud américain. Histoire, mythe et réalité
Ellipses, 128 p., 59 F (8,99 €).

PROUST Simone
Quoi ? L'Eternité, de Marguerite Yourcenar
Gallimard, Foliothèque, n° 94, 208 p., 52 F (7,93 €).

PUECH Michel et LABBÉ Brigitte
Ce qu'on sait, ce qu'on ne sait pas
Milan, Les goûters philo, 40 p., 28 F (4,27 €).

PUECH Michel et LABBÉ Brigitte
La Justice et l'Injustice
Milan, Les goûters philo, 40 p., 28 F (4,27 €).

PUECH Michel et LABBÉ Brigitte
Le Bien et le Mal
Milan, Les goûters philo, 40 p., 28 F (4,27 €).

PUECH Michel et LABBÉ Brigitte
Les Garçons et les Filles
Milan, Les goûters philo, 40 p., 28 F (4,27 €).

RUSSO Gloria
The USA
Ellipses, 160 p., 69 F (10,52 €).

SALLANDROUZE Sophie
Le Bourgeois gentilhomme, de Molière
Flammarion, GF-Etonnants classiques, 149 p., 15 F (2,29 €).

SÉNAT David et JEANJEAN Philippe
Préparer et réussir le concours de l'Ecole nationale des greffes
PUF, Major, 128 p., 48 F (7,32 €).

● SCIENCES

COPPENS Yves
Pré-ambules
Poches Odile Jacob, n° 42, 246 p., 45 F (6,86 €).

DAMASIO Antonio
L'Erreur de Descartes
Poches Odile Jacob, n° 40, 368 p., 59 F (8,99 €).

TAQUET Philippe
L'Empreinte des dinosaures
Poches Odile Jacob, n° 39, 363 p., 49 F (7,47 €).

● INFORMATIQUE

FREIHOF Michael et KURTEN Ingrid
PC Poche MS-DOS pour Windows 95/98/Me
Traduit de l'allemand par Jean-Marc Moster et N. Pasero. Micro Application, 480 p., 62 F (9,45 €).

GIESEKE Wolfram
E-Poche. Créez votre boutique sur le Web
Traduit de l'allemand par Danielle Lafarge. Micro Application, 320 p., 62 F (9,45 €).

GRADIAS Michael
Guidexpress Photoshop 6
Traduit de l'allemand par Ségolène Bush. Micro Application, 192 p., 72 F (10,98 €).

IMMLER Christian
PC Poche Palm
Traduit de l'allemand par Jean-Marc Moster. Micro Application, 496 p., 62 F (9,45 €).

SCHAEFFER Florian
Guidexpress. Protection et anonymat sur Internet
Traduit de l'allemand par C. Leonhard. Micro Application, 192 p., 72 F (10,98 €).

● LOISIRS

Collectif
La Vie en vert
Le Livre de poche, n° 8189, 128 p., 35 F (5,34 €).

Collectif
Une maison tout en récup'
Le Livre de poche, n° 8190, 128 p., 35 F (5,34 €).

DELOS Gilbert
Les Vins de Bordeaux
Le Livre de poche, 256 p., 39 F (5,95 €).

GIORDANO Louis
Cinq cents conseils et astuces aux jardiniers débutants... et autres
J'ai lu, n° 7215, 192 p., 32 F (4,88 €).

MANTOUX Thierry
Les Vins de Bourgogne
Le Livre de poche, 256 p., 39 F (5,95 €).

● HUMOUR

MEYER Philippe
Portraits acides et autres pensées édifiantes
J'ai lu, n° 5776, 192 p., 26 F (3,96 €).